

Le Sphinx

Recueil

Textes parus dans
La France Antimaçonnique



Éditions Kalki

© Éditions Kalki, Rennes, 2015.

Version numérique.

<http://oeuvre-de-rene-guenon.blogspot.fr>

oeuvre.de.rene.guenon@gmail.com

AVANT-PROPOS DE L'ÉDITEUR

Le présent recueil regroupe un ensemble de textes parus dans *La France Antimaçonnique*, pouvant être identifiés comme les manifestations du **SPHINX** (signature de René Guénon), avec plus ou moins de certitude, parfois partiellement ; nous allons en donner plus loin le détail.

*
* *

René Guénon lui-même souhaitait rassembler ces textes. Il l'évoque notamment dans sa correspondance avec Luc Benoist, le 1^{er} septembre 1934 :

« La liste des ouvrages futurs que j'ai plus ou moins annoncés est vraiment impressionnante, et j'en suis quelque peu effrayé ; trouverai-je jamais le temps de mettre tout cela sur pied ? [...] Je pense bien toujours aussi à ceux de "Regnabit" et de la *France Antimaçonnique* ; ceux-là me donneront plus de travail, je crois, pour arriver à prendre la forme d'un volume. »

*
* *

Un rappel s'impose concernant les différentes signatures employées par René Guénon. Dans la même correspondance, le 17 juin 1934, il précise :

« Chaque fois que je me suis servi ainsi d'autres signatures, il y a eu des raisons spéciales, et cela ne doit pas être attribué à *René Guénon*, ces signatures n'étant pas simplement des "pseudonymes" à la manière "littéraire", mais représentant, si l'on peut dire, des "entités" réellement distinctes. »

D'où notre souci de ne publier ici que les textes liés à l'entité principale intervenue dans *La France Antimaçonnique*. Ceux qui y figurent sous les signatures PALINGÉNIUS ou RENÉ GUÉNON doivent en être distingués, ils seront donc rassemblés dans d'autres recueils.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Cette distinction nécessaire porte sur la forme plutôt que sur le fond, comme Guénon le dit lui-même dans une lettre à Noële Maurice-Denis Boulet du 14 août 1921, à propos cette fois des écrits de PALINGÉNIUS :

« Ce que j'ai écrit à cette époque (et qui n'avait d'ailleurs aucun rapport avec le gnosticisme), je pourrais l'écrire encore avec bien peu de changements, et plutôt en précisant l'expression qu'en modifiant le sens. »

Les raisons spéciales qui l'ont amené à emprunter plusieurs signatures nous paraissent devoir être mises en rapport avec les lecteurs auxquels elles s'adressent. Concernant LE SPHINX, ce sont des milieux s'intéressant à la Franc-Maçonnerie, antimaçonniques bien sûr, mais également maçonniques.

René Guénon était maçon à l'époque de la publication de ces textes, étant entré tout d'abord à la L.: *Humanidad* du *Rite National Espagnol* (Maçonnerie irrégulière), puis régularisé, le 21 mars 1912, à la L.: *Thébah* de la *Grande Loge de France*, de laquelle il a démissionné en 1916.

L'entité LE SPHINX s'est exprimée en son nom propre du 18 décembre 1913 au 18 juin 1914 (ce qui est une très courte période relativement à la réputation posthume qui lui sera prêtée), mais il faut également lui attribuer des textes sans signature (comme par exemple *La Stricte Observance et les Supérieurs Inconnus*, reconnu *a posteriori* par LE SPHINX dans *À propos des Supérieurs Inconnus et de l'Astral*). La « vie » de cette entité devait être liée à cette activité éditoriale ; ainsi, elle était déjà morte depuis longtemps en février 1933, date de l'extrait suivant, tiré des comptes rendus de revues du *Voile d'Isis*, où RENÉ GUÉNON commentait une attaque se voulant la suite de celles des antimaçons de l'époque contre LE SPHINX¹ :

« Dans le numéro de décembre [de la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*], nous trouvons un article fantaisiste qu'on a cru spirituel d'intituler *Entretiens d'Édipe* ; si on savait combien cela nous est égal, et comme certaines allusions qui

¹ Ce dernier avait répondu à ces attaques, qui faisaient allusion au Sphinx de la mythologie grecque, dans « *L'Énigme* », le 29 janvier 1914 (p. 551 de ce recueil), et dans les articles suivants.

AVANT-PROPOS DE L'ÉDITEUR

veulent être perfides sont loin de nous toucher... d'autant plus loin que ceux de nous qu'elles prétendent viser sont morts depuis bien longtemps ! »

*

* *

Concernant les différences terminologiques avec l'œuvre de Guénon, la principale que nous ayons relevée est celle portant sur l'expression de *Supérieurs Inconnus* : elle est assez vague lorsqu'elle est employée par LE SPHINX, pour qui elle semble désigner des représentants d'un pouvoir occulte quelconque, bénéfique ou maléfique. RENÉ GUÉNON précise lui que « le vrai sens de ce que la Maçonnerie du XVIII^e siècle désigna sous le nom de “Supérieurs Inconnus” » est une dénomination particulière des « représentants des centres spirituels » « qui, sans appartenir eux-mêmes à aucune organisation connue » « présidèrent dans certains cas à la formation de telles organisations, ou, par la suite, les inspirèrent et les dirigèrent invisiblement » (*Aperçus sur l'Initiation*, ch. X – Des Centres initiatiques). Quant à leur caricature maléfique, il ne les désigne pas par l'expression en question, mais, par exemple, il évoque les « “dirigeants”, connus ou inconnus », qui « savent bien que, pour agir efficacement, il leur faut avant tout créer et entretenir des courants d'idées ou de pseudo-idées », des « courants » « purement négatifs », « de nature mentale » dans le but d'« abolir l'intellectualité » des populations sous leur joug (*Orient et Occident*, 1^{re} partie, ch. III – La superstition de la vie) ; et, de manière plus générale, il explicite la notion de contre-initiation.

Il n'y a pour autant pas contradiction entre les deux signatures, LE SPHINX laisse juste une indétermination. Celle-ci ne nous paraît pas être due à une imperfection de l'expression, mais nous pensons qu'elle est plutôt une adoption du vocabulaire en usage dans le milieu visé par cette entité, où les *Supérieurs Inconnus* n'étaient envisagés que sous l'aspect négatif.

*

* *

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Venons-en au contenu du recueil. Nous avons dit que des textes sans signature peuvent également être attribués au SPHINX. Voici des extraits de la correspondance entre René Guénon et Luc Benoist, qui nous donnent confirmation de l'attribution de certains textes (confirmation que nous avons indiquée pour les articles concernés dans la table des matières en fin d'ouvrage ; nous invitons le lecteur à s'y reporter pour avoir une vue d'ensemble des articles du recueil) :

- Luc Benoist à René Guénon, 7 juin 1934 :

« [...] Clavelle m'a fait connaître vos articles de "La France Antimaçonique". Ce que j'ai pu en lire à la "Nationale" où ils sont incomplets m'intéresse fort. Pourriez-vous me dire si je puis trouver une collection quelque part des années correspondant à votre collaboration, c'est-à-dire je crois 1913 et 1914 ? Quels sont là-dedans les articles anonymes de votre plume ? (en dehors de ceux signés *Le Sphinx* ?) »

- René Guénon à Luc Benoist, 17 juin 1934 :

« Pour la "France Antimaçonique", je ne puis, hélas ! vous dire où il serait possible maintenant de s'en procurer une collection, et je crains que ce ne soit pas facile. De plus, je serais tout à fait incapable de vous indiquer mes articles, ne les ayant pas ici ; il y en a une grande quantité, d'importance très diverse, surtout dans les deux dernières années (1913-1914), mais aussi quelques-uns avant (depuis 1909 ou 1910, je ne sais plus au juste). »

- Luc Benoist à René Guénon, 25 juin 1934 :

« Je me permets de vous joindre à ma lettre une liste des articles de La France Antimaçonique qui me paraissent vous concerner. Certains sont signés, d'autres non. Tout cela est marqué sur la liste.

[...]

Année 1911 (il me semble que c'est la première année.)
N° 17 Tribune pour tous : Lettre de S. G. Palingénius, secrétaire général de l'Église gnostique de France (c'est il me semble la première apparition de votre collaboration à la Revue)
N° 35 Lettre de Palingénius à propos de A. Jounet
N° 40 Un côté peu connu de l'œuvre de Dante
(Faut-il faire état des *Documents* sur la Société Théosophique apportés par un soi-disant Swâmi Narad Mani ? Est-ce une de vos

AVANT-PROPOS DE L'ÉDITEUR

entités et ces articles sont-ils de vous ? Votre entrée à la revue est-elle relatée symboliquement par une apparition ?

Je ne pense pas d'autre part qu'il faille mettre à votre compte les *Lettres d'un gnostique qui n'est pas évêque et qui n'a pas la berlue...*)

Année 1912

Je ne trouve rien à signaler cette année là sauf les *Documents* sur la Société Théosophique, signés Swâmi Narad Mani ; des Documents sur la Francmaçonnerie et les Sociétés secrètes signés au début par A. C. de la Rive et contenant à la fin une reproduction d'un chapitre sur les Druides de Francis Monnier ; y a-t-il là quelque chose de vous ?

Année 1913

- N° 33 Le Régime Écossais rectifié de 1776 à 1815
(anonyme mais qui se poursuit en 1914 dans les N° 8 et 9 signés Le Sphinx)
- N° 36 Le Christianisme théosophique
Curieuse coïncidence
(Catherine Emmerich et l'Agarttha)
- N° 47 La Stricte Observance et les Supérieurs inconnus
(anonyme et continué dans le N° 49).
- N° 50 Brahma Samâj et Arya Samaj (Anonyme)
- N° 51 À propos des Supérieurs Inconnus et de l'Astral (signé pour la première fois Le Sphinx, ce qui qualifie les N° 47 & 49)

Année 1914

- N° 1 M. Bergson et la Libre Parole
- N° 5 L'Énigme
- N° 7 Réponse à M. Nicoullaud
- N° 8 Le Régime Écossais Rectifié
- N° 9 id.
- N° 10 L'Ésotérisme de Dante
- N° 12 M. Nicoullaud récidive
- N° 17 Documents sur l'Ordre des Élus Coëns
(publication continuée dans les N° 21, 22, 23, et inachevée)
- N° 19 Dernière Réponse à M. Gustave Bord
- N° 24 Réflexions à propos du "pouvoir occulte"
(continuées au N° 25)

(Tous ces articles sauf ceux concernant les Élus Coëns sont signés Le Sphinx. Ceux qui suivent sont anonymes)

- N° 26 L'Église Catholique Française

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

(continué dans les N° 27 & 31)

N° 29 Mort de M. de la Rive

N° 31 L'Ordre des Samaritains Inconnus

L'Ordre Initiatique réformé des Rose+Croix

(C'est me semble-t-il le dernier N°) »

• René Guénon à Luc Benoist, 2 juillet 1934 :

« J'ai reçu ces jours derniers une lettre de M. de Frémond, qui me parle de votre correspondance au sujet de la **France Antimaçonique**. À ce sujet, je ne sais pas s'il y a quelque chose d'antérieur à l'année 1911 ; en tout cas, ce serait peu important. Les "lettres d'un gnostique...", etc., ne sont pas de moi, non plus que les documents sur la **Société Théosophique** ; le Swâmî Narad Mani a d'ailleurs existé, car je l'ai connu, mais je pense que, dans la circonstance, il n'a fait que donner sa signature ; en tout cas, je ne suis pour rien là-dedans. Quant aux documents sur la Maç. : et les sociétés secrètes parus en 1912, je ne me rappelle plus ce que c'est ni s'il y a quelque chose de moi là-dedans ; voudriez-vous m'indiquer plus précisément ce que cela contient ? Ce qui est de moi, par contre, et que je ne trouve pas dans votre liste, c'est toute la série des notices sur les sociétés secrètes anglaises et américaines. Il me semble qu'il y a aussi d'autres choses sur l'Inde, en dehors de l'article concernant le Brahma-Samâj et l'Arya-Samâj (notamment un article sur l'"Indian Academy of Science"). Ce que vous avez noté pour 1913 et 1914 m'appartient bien, mais il doit encore y avoir en outre une certaine quantité d'autres petites choses, notamment sur le Théosophisme. Je me souviens d'un article sur le symbolisme du sceau de la **Société Théosophique** et d'un autre sur H. P. **Blavatsky** et la Maç. : ; il y a aussi un article sur Napoléon signé A. C. de la **Rive**, mais dont une assez grande partie est de moi. — Je pense que vous avez le double de votre liste ; je préfère la garder tout au moins pour le moment, pour m'y reporter au besoin. — Il doit aussi y avoir dès 1911 un article sur le Régime Rectifié, peu après l'article sur Dante. Si je repense à autre chose, je vous le dirai une prochaine fois. »

• Luc Benoist à René Guénon, 10 juillet 1934 :

« Voici à ce sujet ce que vous m'avez demandé :

Année 1909 page 225

Lettre signée René Guénon à propos de Papus

Année 1910 page 165

Lettre de Palingénius sur le Dalaï Lama

AVANT-PROPOS DE L'ÉDITEUR

page 452

Lettre de P. sur la Gnose.

page 483

Lettre de P. sur la Gnose.

À partir de 1911 vous avez la liste (que vous pouvez garder).
Il faut seulement que je la modifie suivant vos indications :

Année 1912

N° 23 et suivants : *Notices sur la Maçonnerie et les différents ordres qui y sont rattachés* (notices originales pour l'Amérique et l'Angleterre, copie de Clavel pour la France, la Pologne, la Russie et l'Allemagne, copie de Francis Monnier pour les Druides)

1913

N° 25, 31, 37, 38, 39, 42, 46,

Notices sur les Sociétés secrètes anglaises rattachées à la Maçonnerie.

N° 25, 28, 30, 32 et

1914

N° 13, 15, 18, 20, 22, 24, 25, 28, 30,

Notices sur les Sociétés secrètes Américaines qui ne sont pas rattachées à la Maçonnerie.

En 1913 encore, il faut ajouter la notice sur l'*Indian Academy of Science* N° 43 et 45.

Quant aux articles sur la *Société Théosophique* (Sceau de la *Société Théosophique* et *H. P. Blavatsky et la Maç.* :), ils sont extraits d'autres revues et les notes seules sont de vous.

La seule de vos indications dont je n'ai pu trouver trace c'est d'un premier article sur le *Régime rectifié* dès 1911. Il n'y a rien à cette date sur le sujet. Le premier apparaît en 1913 comme suite aux articles sur l'*Initiation de Bonaparte* et l'article sur *Un initié des Sociétés secrètes supérieures* "*Franciscus Eques a capite galeato*" signé *Le liseur* et qui doit être de vous. »

• René Guénon à Luc Benoist, 1^{er} septembre 1934 :

« Pour en revenir à la *France Antimaçonnique*, l'article sur "*Franciscus, Eques a Capite Galeato*" est bien de moi en effet comme vous l'avez pensé ; j'avais oublié celui-là, et pourtant c'est le livre en question qui a été le point de départ de toute la querelle avec Nicoullaud et Bord. Quant à "*L'Initiation de Bonaparte*", bien que portant la signature de M. de la Rive, ce n'est de lui qu'en partie, et une bonne partie aussi est de moi. Enfin, pour ce qui est de l'article antérieur concernant le *Régime Rectifié*, je me demande s'il ne porte pas le titre de "*Maçonnerie*"

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

napoléonienne” ou quelque chose de ce genre ; en tout cas, il a dû paraître en 1911, comme je vous l’ai dit, peu de temps après un premier article sur Dante. »

Parmi ces différents textes figurent d’autres signatures : LE LISEUR (pour l’article sur *Franciscus, Eques a Capite Galeato*), et LA RÉDACTION (pour l’article annonçant la mort de Clarin de la Rive). Nous pensons qu’elles n’ont pas à être distinguées du SPHINX : en effet, elles interviennent dans le même cadre que LE SPHINX, et en tant que collaborateurs de *La France Antimaçonique*, alors que PALINGÉNIUS et RENÉ GUÉNON n’en sont pas à proprement parler, n’y ayant contribué que de l’extérieur, par lettres ou reproduction d’articles parus dans d’autres revues.

Les articles proposés par Benoist et confirmés par Guénon fournissent une première base, que nous avons complétée par divers autres, dont nous ne pouvons garantir l’attribution avec autant de certitude. Nous publions ces articles supplémentaires pour enlever tout doute, mais aussi pour rendre compte de la documentation consultée (certains ont juste un intérêt historique, parfois discutable, secondaire ou dépassé).

Cet ensemble plus large comprend donc des contributions possibles du SPHINX. Certains de ces articles illustrent son propos, d’autres contiennent des passages qui apparaîtront plus familiers au lecteur de Guénon pour avoir été intégrés à son œuvre, en particulier dans *Le Théosophisme, histoire d’une pseudo-religion* (1921 ; 2^e édition : 1928), mais également dans *L’Erreur spirite* (1923), ou dans *Orient et Occident* (1924 ; 2^e édition : 1948).

Nous avons également inclus, à titre documentaire, certains articles, notamment de Clarin de la Rive, sur lesquels s’appuie LE SPHINX : la série *Françmaçonnerie et Sociétés Secrètes* ; l’article sur le *Sceau des Théosophes* ; celui sur *L’Initiation Maçonnique du F. : Bonaparte* (ce dernier est de plus partiellement du SPHINX, comme dit dans les correspondances plus haut) ; enfin, le compte rendu d’un livre d’Esclarmonde, que nous pensons presque entièrement du SPHINX. Ont été exclus les autres articles dont l’auteur est identifié, auxquels renvoie LE SPHINX de façon plus anecdotique, comme Louis Hacault ou Louis Dasté (sauf un article dont la première partie est signée de ce dernier, et dont la suite semble être du SPHINX).

Le Théosophisme a des éléments en commun avec ceux donnés par le Swâmî Narad Mani et publiés dans son étude *Le Baptême de Lumière*, dans *La France Antimaçonique* ; mais comme le dit Guénon dans les précédents extraits, il n'y a pas pris part, ni même probablement le Swâmî ; ils ne sont donc pas dans ce recueil.

Au passage, il nous faut à ce sujet signaler une curieuse confusion. Comme Guénon indiquait, à la fin des notes additionnelles du *Théosophisme* : « l'idée de ce livre nous avait été depuis longtemps suggérée par des Hindous, qui nous ont d'ailleurs fourni une partie de notre documentation », certains ont voulu reconnaître le Swâmî Narad Mani parmi ces Hindous, et, à partir de cette supposition, ont émis la thèse, qui semble aujourd'hui admise partout, que Guénon aurait fait un emprunt au *Baptême de Lumière*. Que le Swâmî soit un des Hindous en question, c'est possible, bien qu'il n'y ait aucune preuve dans ce sens. Mais Guénon suggère que le Swâmî n'a fait que donner sa signature à l'auteur du *Baptême de Lumière*, et cela est cohérent avec ce que nous apprend sa lecture, ce dernier n'a en réalité rien d'un Hindou, ni dans son expression, ni dans sa mentalité : sa « Maçonnerie Hindoue » par exemple (25^e année, n° 50, p. 540), et sa description des organisations hindoues en général ; d'autre part il renvoie sans réserve au livre du D^r Gibier, *Le Spiritisme ou Fakirisme occidental* : « Paul Gibier a laissé deux ouvrages intéressants : *Spiritisme, analyse des choses*, et le *Fakirisme oriental* » (25^e année, n° 49, p. 533) ; livre qui d'après Guénon « contient, en ce qui concerne l'Inde, de véritables énormités » (*L'Erreur spirite*, 1^{re} partie, ch. IV).

Tout ce que le contenu commun entre *Le Théosophisme* et le *Baptême de Lumière* prouve donc, c'est que les Hindous que désigne Guénon ont également fourni leurs informations à l'auteur du *Baptême de Lumière* qui se présente comme le Swâmî Narad Mani.

*
* *

Abordons désormais l'agencement choisi. Les textes forment un ensemble s'associant plus ou moins étroitement aux circonstances de la publication, et se citant les uns les autres. La

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

cohérence chronologique avait donc une certaine importance. D'autre part, des regroupements thématiques nous ont semblé se faire d'eux-mêmes, sans pour autant aller jusqu'à un classement parfait, concernant ces textes divers qui s'interpénètrent et qui forment de plus un ensemble inachevé. Dans un souci de confort de lecture et de clarté, un compromis a été fait entre ces deux aspects.

Les thèmes que l'on rencontre sont, dans l'ordre :

- De longues séries sur les sociétés secrètes, puis divers articles en majorité sur l'occultisme.
- À partir de *La Sœur 33^e Annie Besant, Présidente de la Société Théosophique – Le sceau des Théosophes*, un ensemble d'articles concernant pour une bonne part la Société Théosophique ; après cette société proprement dite, sont abordés le Protestantisme, le Gnosticisme, la Maçonnerie anglaise, les influences en Chine, en Turquie, en Inde, et enfin le bergsonisme.
- À partir de *La Visite de Bonaparte à l'O. : de Nancy*, une série qui traite d'abord de l'histoire de la Maçonnerie, et en particulier les questions de la reconnaissance de l'héritage templier et de celle des *Supérieurs Inconnus*. C'est au sujet de ces derniers qu'apparaît pour la première fois la signature LE SPHINX, sous laquelle est publié *À propos des Supérieurs Inconnus et de l'Astral*, et que survient une querelle avec des écrivains antimaçons. À la fin de cette série sont regroupés des articles traitant de l'actualité : la fondation en France d'une Loge du *Régime Écossais Rectifié* et la création de la *Grande Loge Nationale de France*.
- Des documents sur les organisations initiatiques occidentales.
- Les *Réflexions à propos du « Pouvoir Occulte »*, dont le caractère récapitulatif nous paraît à propos pour conclure cet ensemble d'articles.
- Enfin, deux articles en lien avec la vie de la Revue.

*

* *

AVANT-PROPOS DE L'ÉDITEUR

Les deux derniers articles abordent, d'une part, l'événement historique qui a causé le déclenchement de la première guerre mondiale (et accessoirement l'interruption de la Revue), et, d'autre part, la mort de son directeur Abel Clarin de la Rive, au début de juillet 1914.

Avant lui, la Revue avait été dirigée par Léo Taxil jusqu'en janvier 1896. Elle avait à l'origine pour titre *La France Chrétienne*. Elle est devenue *La France Chrétienne Antimaçonique* le 16 juin 1910, puis *La France Antimaçonique* le 5 janvier 1911. La première guerre mondiale a été déclarée le 28 juillet 1914, ce qui coïncide avec la publication de son dernier numéro, le 30 juillet 1914.

Pour la période qui a été considérée, allant de 1909 à 1914, c'était un hebdomadaire de 12 pages paraissant le jeudi (à part certaines interruptions en 1911).

Nous n'avons pas reproduit les différents portraits, de mauvaise qualité dans les versions de la Revue consultées.

Dans les premiers articles sur les sociétés secrètes, plusieurs totaux semblent inexacts, ils ont été laissés tels quels.

*
* *

À plusieurs reprises dans la Revue, il est question d'une étude à venir sur la *H. B. of L. (Hermetic Brotherhood of Luxor)*, notamment dans le dernier article de la série sur les *Sociétés Secrètes américaines*, p. [227](#), mais cette annonce restera sans suite. Au sujet de cette organisation, il est possible de trouver des informations dans *Le Théosophisme* et dans *L'Erreur spirite*, ainsi que dans les deux articles du *Voile d'Isis* : *F.-Ch. Barlet et les sociétés initiatiques* (avril 1925) et *Quelques précisions à propos de la H. B. of L.* (octobre 1925), informations que complètent ces extraits de la correspondance de René Guénon à Patrice Genty :

- 28 février 1937 :

« Il est exact que Théon s'est dit d'origine chaldéenne ; c'est possible après tout, mais ce mot, à notre époque et depuis bien longtemps, ne désigne pas autre chose qu'une population chrétienne, du reste peu nombreuse, ayant une liturgie particulière. — Quant à Burgoyne, Davidson et la H. B. of L., je

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

ne crois pas qu'il y ait jamais eu là d'autre "rattachement" réel que celui qui provenait de Randolph ; quant aux prétentions "rosicruciennes" que celui-ci y avait adjointes, elles paraissent plutôt fantaisistes ; il n'y avait sûrement rien d'hindou (tous le déclaraient même expressément), et un rattachement égyptien, s'il n'est pas islamique, n'est qu'une histoire qui ne tient pas debout. »

- 5 mai 1937 :

« Malgré le titre de la H. B. of L., ses enseignements ne paraissent pas avoir en somme grand rapport avec l'hermétisme au sens propre du mot ; cela ne veut pas dire qu'ils soient sans valeur, mais il semble qu'on ait voulu embrouiller la question de leur provenance, qui, en tout cas, n'est certainement pas égyptienne. Comme j'ai déjà dû vous le dire, je ne crois pas qu'il y ait jamais eu d'autre rattachement authentique que du côté des Nosaïris ; c'est d'ailleurs une raison de se méfier et de ne pas accepter les choses sans les examiner de près, car tout ce qui est "secte", comme c'est ici le cas, a forcément des doctrines d'un caractère très mélangé ; sûrement, il y aurait un sérieux tri à faire dans tout cela pour en dégager les éléments qui pourraient être vraiment utilisables... »

LE SPHINX avait également l'intention de publier une étude sur la *Stricte Observance Templière*, comme il l'annonce à la fin de la note 4 du 2^e article sur le *Régime Écossais Rectifié* (p. [596](#)). Il n'aura jamais l'occasion de réaliser ce projet. On peut cependant trouver au sujet de cet Ordre quelques indications éparpillées à travers diverses recensions de livres de René Guénon : *Un Mystique lyonnais et les secrets de la Franc-Maçonnerie (1730-1824)*, d'Alice Joly, principalement axé sur la « réforme » willermoziennne ; *Martinès de Pasqually : Un Thaumaturge au XVIII^e siècle*, de Gérard Van Rijnberk, relatif à la vie et à la carrière maçonnique de Martinès de Pasqually ; *Épisodes de la Vie Esotérique (1780-1824)*, du même auteur, sur quelques hauts dignitaires de la *Stricte Observance* et du *Régime Écossais Rectifié* ; etc.

Réputé pour ses travaux sur les Illuminés de Bavière, sur l'Église Gnostique, et pour son livre consacré à Martinès de Pasqually (*La Franc-Maçonnerie occultiste au XVIII^e siècle et l'Ordre des Élus Coëns*) qui reçut un accueil favorable de Guénon, l'historien René Le Forestier acheva, en 1950, un an

AVANT-PROPOS DE L'ÉDITEUR

avant sa mort, un monumental ouvrage de plus de 1000 pages, publié vingt ans après, et qui, contrairement à ce qu'indique son titre (*La Franc-Maçonnerie templière et occultiste aux XVIII^e et XIX^e siècles*), ne traite pas de toute la Maçonnerie de l'époque, mais seulement de la *Stricte Observance* et du *Régime Écossais Rectifié*, sur lesquels il fournit une documentation très abondante.

Pour cet ouvrage en particulier, et sur les informations qu'il fournit relativement aux filiations de la Maçonnerie, nous renverrons aux remarques de Denys Roman (*René Guénon et les destins de la Franc-Maçonnerie*, ch. V). Ce dernier a également abordé différents aspects de l'histoire des deux Ordres dans ses études intitulées *Cagliostro, la Franc-Maçonnerie et les Ordres de Malte et Willermoz, ou les dangers des innovations en matière maçonnique* (*Réflexions d'un Chrétien sur la Franc-Maçonnerie*, ch. XIV et XV).

Ces indications n'ont pas la prétention d'être exhaustives et visent principalement à rafraîchir le point de vue du SPHINX par celui de Guénon.

Le Sphinx

dans

La France Antimaçonique

FRANCMAÇONNERIE ET SOCIÉTÉS SECRÈTES*

GRANDES LOGES MAÇONNIQUES DES ÉTATS-UNIS ET DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE, EN 1911.

GRANDES LOGES	NOMBRE	GRANDS SECRÉTAIRES
Alabama	23,303	G. A. Beauchamp, Montgomery.
Alberta	2,990	G. Mac Donald, Calgary.
Arizona	1,807	G. J. Roskruge, Tucson.
Arkansas	21,775	F. Hempstead, Little Rock.
Brit. Col.	4,550	R. F. Brett, Victoria.
California	43,676	J. Whicher, San Francisco.
Canada	46,140	Ralph L. Gunn, Hamilton.
Colorado	14,311	C. H. Jacobson, Denver.
Connecticut	22,586	F. W. Havens, Hartford.
Delaware	3,131	Virginus V. Harrison, Wilmington.
Dist. de Col.	8,948	Arvine W. Johnston, Washington.
Florida	9,501	W. P. Webster, Jacksonville.
Georgia	35,295	W. A. Wolihin, Macon.
Idaho	3,167	Théop. W. Randall, Boise.
Illinois	101,692	Isaac Cutter, Camp Point.
Indiana	54,710	C. W. Prather, Indianapolis.
Iowa	42,612	N. R. Parvin, Cedar Rapids.
Kansas	75,496	Albert K. Wilson, Topeka.
Kentucky	35,983	H. B. Grant, Louisville.
Louisiana	13,014	R. Lambert, New Orleans.
Maine	28,328	Stephen Berry, Portland.
Manitoba	5,151	James A. Ovas, Winnipeg.
Maryland	13,468	George Cook, Baltimore.
Mass.	56,198	Thos. W. Davis, Boston.
Michigan	63,022	L. B. Winsor, Read City.
Minnesota	24,945	John Fishel, Saint-Paul.
Mississippi	17,122	F. Spead, Vicksburg.
Missouri	51,086	J. R. Parson, Saint-Louis.
Montana	5,091	Cornelius Hedges, Jr., Hel.

* [*La France Antimaçonnique*, 26^e année, n^o 23 (6 juin 1912).
Signé A. C. DE LA RIVE.]

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Nebraska	17,886	Francis E. White, Omaha.
Nevada	1,681	E. D. Vanderleith, Carson.
N. Brunswick	2,770	J. Twining Hartt, S ^t John.
N. Hampshire	10,260	H. M. Cheny, Lebanon.
New Jersey	31,424	Benj. F. Wakefield, Trent.
New Mexico	2,572	A. A. Keen, Albuquerque.
New York	168,714	E. M. I. Ehlers, N. Y. City.
N. Carolina	20,014	John C. Drewry, Raleigh.
North Dakota	7,581	W. L. Stockwell, Fargo.
Nova Scotia	6,037	Thomas Mowbray, Halifax.
Ohio	79,501	J. H. Bromwell, Cincinnati.
Oklahoma	9,455	W. M. Anderson, Waurika.
Oregon	9,986	Jas. F. Robinson, Portland.
Pennsylvania	92,135	Wm. A. Sinn., Philadelphia.
Pr. Ed. Island	731	W. P. Doull, Charlottetown.
Québec	6,325	Will. H. Whyte, Montréal.
Rhode Island	7,464	S. P. Williams, Providence.
Saskatchewan	3,500	J. M. Shaw, Regina.
S. Carolina	12,515	O. Frank Hart, Columbia.
S. Dakota	8,301	G. A. Pettigrew, Sioux Falls.
Tennessee	23,614	John B. Garret, Nashville.
Texas	50,027	John Watson, Waco.
Utah	1,638	C. Diehl, Salt Lake City.
Vermont	12,933	H. H. Ross, Burlington.
Virginia	20,638	G. W. Carrington, Richmond.
Washington	14,473	Horace W. Tyler, Tacoma.
W. Virginia	14,079	H. R. Howard, Point Pleasant.
Wisconsin	25,680	Wm. W. Perry, Millwaukee.
Wyoming	2,556	W. L. Kuykendall, Saratoga.
TOTAL	1,493,588	

Les membres des Grandes Loges des États-Unis et de l'Amérique Britannique en 1910 furent au nombre total de 1,453,587. Ce qui représente sur l'année précédente un gain de 64,270.

Ces Grandes Loges sont complètement affiliées avec la Grande Loge d'Angleterre dont le duc de Connaught est Grand Maître (Le duc a soixante-deux ans depuis quelques semaines) et les Grandes Loges d'Irlande, d'Écosse, de Cuba, du Pérou, de l'Australie du Sud, du Mexique, de Hollande, de Belgique, Suède, Norvège, Danemark, Nouvelle-Galles du Sud, Victoria, et aussi avec les Maçons d'Allemagne et d'Autriche. *Elles n'ont aucune affiliation et ne doivent avoir aucune correspondance avec la Maçonnerie du Grand Orient de France ; elles sont*

FRANCMACONNERIE ET SOCIÉTÉS SECRÈTES

toutefois affiliées aux Maçons placés sous la juridiction du Suprême Conseil du Rite Écossais Ancien Accepté et les reconnaissent. En Espagne et dans d'autres contrées Catholiques la Francmaçonnerie est sous le joug de l'Église, la fraternité est peu nombreuse et éparpillée.

*
* *

MAÇONS DU RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ACCEPTÉ

SUPRÊME CONSEIL DES SOUVERAINS GRANDS INSPECTEURS-
GÉNÉRAUX DU TRENTE-TROISIÈME ET DERNIER DEGRÉ.

Les officiers de la Juridiction du Nord sont :

Très-Puissant Souverain Grand Commandeur, le F. : Barton Smith, à Toledo, O.

Puissant Grand Lieutenant Commandeur, le F. : Léon M. Abbott, Massachusetts.

Grand Ministre d'État, le F. : Amos Pettibone, Ill.

Grand Trésorier-Général, le F. : Newton D. Arnold, R. I.

Grand Secrétaire-Général, le F. : James H. Coddington, Office, 299, Broadway, New-York.

Les officiers de la Juridiction Méridionale sont :

Très-Puissant Souverain Grand Commandeur, le F. : James D. Richardson, Tenn.

Secrétaire-Général, D^r A. B. Chamberlin, 433 Third Streets, N. W., Washington, D. C.

Ces grands corps sont en relations amicales avec les Suprêmes Conseils pour la France, l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande, la Belgique, le Brésil, la République d'Argentine, l'Uruguay, le Pérou, le Portugal, l'Italie, le Mexique, la Colombie, le Chili, l'Amérique Centrale, la Grèce, le Canada, Cuba, la Suisse, l'Égypte, la Turquie et l'Espagne.

SUPRÊME CONSEIL DES SOUVERAINS GRANDS INSPECTEURS-GÉNÉRAUX DU TRENTE-TROISIÈME ET DERNIER DEGRÉ DU RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ACCEPTÉ, ORGANISÉ PAR LE F. : JOSEPH CERNEAU, TRENTE-TROISIÈME DEGRÉ EN L'ANNÉE 1807.

Très-Puissant Grand Commandeur, André J. Provost, N. Y.

Grand Secrétaire-Général, Alfred C. Dupont, M. D., N. Y.

Le Souverain Grand Consistoire, qui a eu une existence continue de cent quatre ans, avec son Grand Orient à New-York, avait été organisé par le F. : Joseph Cerneau, 33^e.

Ce Suprême Conseil était en relations fraternelles avec les Suprêmes Conseils de la Grande Bretagne et d'Irlande, Canada, Italie, Égypte, Cuba, Argentine, Australie, Nouvelle-Zélande, Mexique, Belgique, Allemagne, Suisse, Grèce, Autriche Hongrie et autres Grands Orients. Sa juridiction s'étendait sur une soixantaine de Consistoires de Sublimes Princes du Royal Secret, qui étaient subdivisés en Loges de Perfection, Conseils de Princes de Jérusalem, Chapitres de Rose-Croix, et Consistoires, avec une fraternité de plusieurs milliers de membres. Les deux Consistoires de Manhattan appartiennent au Rite Cerneau, le n° 1 avec un millier de Sublimes Princes et *Giordano Bruno*, n° 66, parlant la langue italienne.

Le Cernaïsme eut un adversaire impitoyable dans la personne du 33^e Albert Pike, Souverain Grand Commandeur Grand Maître du Suprême Conseil du Rite Écossais Ancien et Accepté pour la juridiction Méridionale des États-Unis, lequel F. : Albert Pike sortait de ce Rite. Ses articles sur le « *Cernaïsme fustigé* » ont paru, dans la *Chaîne d'Union*, de Paris, vers 1884-1885.

RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ACCEPTÉ

Le Suprême Conseil des Souverains Grands Inspecteurs-Généraux du Trente-Troisième et Dernier Degré de l'Ancien et Accepté Rite Écossais pour les États-Unis d'Amérique, Territoires et Dépendances, Orient de New-York. Officiers :

FRANCMACONNERIE ET SOCIÉTÉS SECRÈTES

Souverain Grand Commandeur, le F. : M. W. Bayliss, Washington, District de Colombie. *Lieutenant Grand Commandeur*, – —. *Ministre d'État*, le F. : George Gibson, Washington, D. C. *Trésorier Général*, le F. : Holden O., Hill, Providence, R. I. *Secrétaire-Général*, M. W. Morton, Providence, R. I.

Ce Suprême Conseil a été organisé dans la cité de New-York, le 28 Octobre 1807 et exerce sa juridiction sur tous les États-Unis.

MAÇONNERIE DE ROYAL ARCH *Officiers du Grand Chapitre Général*

Général Grand Haut Prêtre, le F. : Nathan Kingsley, Austin, Minnesota. *Grand Scribe*, le F. : Frédérick W. Craig, Des Moines, Iowa. *Grand Trésorier*, le F. : John M. Carter, Baltimore, Md. *Grand Secrétaire*, le F. : Christophe G. Fox, Buffalo, N. Y.

Le nombre des Grands Chapitres, chacun représentant un État ou Territoire (excepté la Pennsylvanie et la Virginie) est de 47 et le nombre de chapitres enrôlés subordonnés est de 2,892, à l'exclusion de 8 chapitres subordonnés, renfermant le Grand Chapitre de l'Utah, organisé le 5 Septembre 1911 ; les Îles Hawaï, Philippines, Cuba, Porto-Rico, Canal-Zone, l'Alaska, Panama et la République Chinoise, placés sous la juridiction immédiate du Grand Chapitre Général.

Le total des membres de ces Chapitres subordonnés enrôlés est de 325,610.

Les degrés conférés par ces Chapitres sont ceux de *Mark Master* (Maître de Marque), *Past Master* (Maître Passé), *Most Excellent Master* (Plus Excellent Maître) et *Royal Arch Mason* (Royal Arch Maçon).

La prochaine Convocation Triennale aura lieu à Indianapolis, Ind., le 11 Septembre 1912.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

CHEVALIERS TEMPLIERS

Officiers du Grand Campement des États-Unis d'Amérique

Grand Maître, le F. : Wm. H. Melish, Cincinnati, O. Grand Trésorier, le F. : H. Wales, Lines, Ct. Grand Recorder, le F. : John A. Gerow, Detroit, Mich.

Le nombre des Grandes Commanderies dans les États-Unis et Territoires, chacune représentant individuellement un État ou Territoire (excepté l'État de Massachusetts et celui de Rhode Island qui sont combinés) est de 47. Commanderies subordonnées aux Grandes Commanderies, 1,286, avec 198,329 membres. Commanderies subordonnées au Grand Campement 7 ; 921 membres ; nombre total des Commanderies, 1,294, 199,250 membres.

Le prochain Conclave Triennal aura lieu à Denver, Colorado, au mois d'Août 1913.

Les ordres sont conférés dans une Commanderie de Chevaliers Templiers. Ce sont ceux de *Chevalier Templier Croix-Rouge* et *Chevalier de Malte*.

Un Maçon, pour obtenir ces ordres, doit être Maître Maçon et Maçon Royal Arch en bonne et véritable forme et membre d'une Loge et d'un Chapitre (rapport de 1910).

CORPS MAÇONNIQUE DE COULEUR

Il y a 38 *Grandes Loges* dans plusieurs États différents des États-Unis et une en Canada.

La *Grande Loge Prince Hall*, du Massachusetts, est la plus ancienne, ayant été organisée en 1808. Elle était née de la *Loge Africaine*, numéro 459, dont la patente fut délivrée par le Grand Maître d'Angleterre pour le F. : *Prince Hall* et quinze autres maçons de couleur, le 29 Septembre 1784.

Le nombre des Maçons de couleur dans les États-Unis et en Canada est de 150,000 : *Royal Arch*, 14,000 ; *Chevaliers Templiers*, 12,000 ; *Nobles de l'Autel Mystique*, 2,000 ; *Maçons du Rite Écossais Ancien Accepté*, 5,712.

La *Grande Loge* de New-York, organisée en 1848, a sous sa juridiction trente loges avec un total d'environ 2,500 membres.

FRANCMAÇONNERIE ET SOCIÉTÉS SECRÈTES

Grand Maître, le F. : M. Spencer, Rochester, N. Y. ; *Grand Secrétaire*, le F. : John P. Williams, New-York City ; *Grand Trésorier*, le F. : J. T. Jackson, New-York.

SOUVERAIN SANCTUAIRE DE LA FRANCMAÇONNERIE ANCIENNE ET PRIMITIVE

RITE DE MEMPHIS – DANS ET POUR LE CONTINENT AMÉRICAIN

Grand Maître-Général, le F. : H. G. Goodale, 96°.

Grand Administrateur-Général, le F. : W. F. Ford, 95°.

Grand Chancelier-Général, le F. : John Bowman, 95°.

Grand Secrétaire-Général, le F. : J. C. Wilkie, 95°.

L'adresse officielle est 261 Troisième Rue Sud à Brooklyn, N. Y. Les convocations régulières annuelles ont lieu le second mardi de Mai au local auparavant désigné par le Souverain Grand Maître-Général.

Le Souverain Sanctuaire est composé de Maçons pourvus du 95° ou Patriarches Grands Conservateurs du Rite, ayant juridiction sur le continent Américain.

Il fut formellement institué aux États-Unis en 1856. Le corps américain est affilié avec les différentes puissances maçonniques du monde et il échange régulièrement des Représentants avec l'Angleterre, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande, l'Italie, l'Espagne, la Roumanie, l'Égypte, etc.

Les degrés du Rite au nombre de quatre-vingt-dix d'instruction et sept officiels sont ainsi conférés dans les ateliers subordonnés : Du 4° au 18° dans un Chapitre de Rose-Croix ; du 19° au 42° dans un Sénat de Philosophes Hermétiques ; du 43° au 90° dans un Conseil de Sublimes Maîtres du Grand Œuvre ; du 91° au 94° dans le Temple Mystique et pour le 95° dans le Souverain Sanctuaire.

Le Chef du Rite pour l'Angleterre et ses Dépendances est le F. : John Yarker, Withington, Manchester, Angleterre. L'organe officiel Anglais est le *Kneph*, publié depuis 1881 ; l'organe américain est la *Chaîne Lybique*, fondée en 1883.

NOBLES DE L'AUTEL MYSTIQUE

L'Ordre Ancien Arabe des Nobles de l'Autel Mystique n'est pas un corps maçonnique régulier, mais une association strictement composée de Maçons qui sont parvenus au 32^e degré du Rite Écossais Ancien Accepté (18^e degré en Angleterre) ou *Chevaliers Templiers*. Il possède 129 Temples aux États-Unis et l'association compte, au total, 173,000 membres.

Ses officiers impériaux pour les États-Unis sont les suivants en 1911-1912 :

Impérial Potentat, John F. Treat, Fargo, N. Dak¹.

Impérial Chef Rabban, Wm. Irwin, Wheeling, W. A.

Impérial Haut Prêtre, et Prophète, J. Putnam Stevens, Portland, Me.

Impérial Guide Oriental, Henry F. Needringhans, Jr., Saint-Louis, Mo.

Impérial Trésorier, William S. Brown, 523, rue du Bois, Pittsburgh, Pa.

Impérial Recorder, Benjamin W. Rowell, 206, Temple Maçonnique, Boston. Mass.

Impérial Premier Maître des Cérémonies, Chas. E. Ovenshire, Minneapolis, Minn.

L'Ordre des Nobles de l'Autel Mystique émet la prétention d'avoir été institué par le Kalife Mohammed-Ali, cousin et beau-frère du prophète Mohammed, l'an 25 de l'Hégire (A. D. 656) à la Mekke, en Arabie.

CONFRÉRIE DES ODD FELLOWS²

Au cours de notre ouvrage : *La Femme et l'Enfant dans la Francmaçonnerie Universelle (1730-1893)*, publié à Paris, en 1894, nous avons parlé à différentes reprises et nous appuyant

¹ L'Impérial Potentat a résidé longtemps à San-Francisco, Cal.

² *Drôles de corps ; drôles de garçons ; singuliers compagnons.*

sur des documents officiels de cette Confrérie fondée à Londres, vers 1788, et qui eut ensuite des ateliers à Liverpool et Manchester. La division s'éleva promptement entre ces trois loges et le résultat fut que les ateliers de Manchester et de Liverpool se détachèrent de la Confraternité sous le titre d'*Ordre Indépendant des Odd Fellows* et nommèrent, en 1809, un Comité central dont tous les membres devaient demeurer à Manchester. (*Bulletin des Travaux du Suprême Conseil de Belgique, du 1^{er} septembre 1873 au 1^{er} septembre 1874*, pp. 68-69).

L'Ordre fut organisé à Baltimore, États-Unis, le 26 avril 1819, par cinq membres de l'Ordre Uni de Manchester. L'âme première de ce mouvement fut Thomas Wildey, qui fut le Fondateur et le Père des *Odd Fellows Américains*. Les quatre autres associés furent : John Welch, Richard Rushworth, John Duncan et John Cheatam. Wildey, « *Le Père de l'Odd Fellowship Américain* », fut en correspondance avec le F. : Washington « *le Père de la Contrée* » qui fut le nom de la première Loge des *Odd Fellows* (Loge *Washington n° 1*). On érigea partout des Ateliers, mais il s'éleva bientôt entre eux des différends, parce que plusieurs prétendaient au titre de *Grandes Loges*, quoiqu'elles n'eussent pas reçu de patentes ou de lettres régulières de constitution. Wildey parvint à faire admettre que tous les membres, en général, se soumettraient à une seule grande loge, à savoir celle des États-Unis, ce qui eut lieu en 1825.

Cependant les *Odd Fellows Américains* ne purent se mettre en relations avec les *Odd Fellows Anglais*, parce qu'aucune loge n'avait obtenu de patente de Manchester.

Wildey fit, à cet effet, en 1826, et à ses propres frais, un voyage en Angleterre. Il fut reçu partout de la manière la plus bienveillante. On le considéra comme le véritable fondateur de l'Ordre en Amérique, et le jour même de son départ, on lui remit les lettres patentes qu'il avait demandées et qui constataient que « à la Grande Loge des États-Unis était conférée la haute juridiction sur les Odd Fellows de ce pays, avec le droit d'y fonder des Atel. :., sans l'intervention d'un tiers. » Depuis sa mort qui eut lieu en 1861, Wildey resta presque constamment à la tête de l'association.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Longfellow, qui s'intitulait : *Grand-Prêtre du Nouveau Magisme Évocateur* et fixa définitivement la résidence du chef suprême des Odd Fellows à Hamilton (Canada), en 1854, organisa pour la deuxième classe seule de cette société, un rite particulier.

Le rapport du F. : Kappus, membre de la Grande Loge Éclectique de Francfort-sur-le-Mein, dont il fut donné lecture au cercle maçonnique, sous le titre : *Les Clairières de la Forêt Noire*, fondé à Sechingen, sous la direction de la Loge constituée à Freybourg, reconnaissait qu'en 1873, dans le seul état de Maryland sud, le Comité d'instruction des *Odd Fellows* exerçait sa surveillance sur 2,744 enfants !

La même année, la *Grande Loge de Hambourg*, à la suite d'une demande de la *Loge Provinciale de Rostock*, avait décidé que les At. : de son obédience seraient invités à ne pas admettre à leurs travaux des membres de loges d'*Odd Fellows*.

À Brunswick, où il existait une loge d'*Odd Fellows* depuis 1873, les membres de cette société se virent refuser l'entrée des At. : maç. : du pays qu'ils voulaient visiter.

Berlin comptait deux loges assez nombreuses du rite *Odd Fellow*. Il en était de même à Dresde et à Stuttgart.

Au mois de juin, les *Odd Fellows* firent une demande pour introduire leur ordre à Francfort-sur-le-Mein. « Les travaux des *Odd Fellows*, disait alors le F. : Kappus, précité, ont lieu à portes fermées et ils ont, comme signe de reconnaissance, un attouchement et un mot de passe. Il y a aussi une cérémonie d'admission, des bijoux, des ornements, qui sont presque les mêmes que ceux de la Maçonnerie. »

La loge le *Temple de l'Amitié*, à l'O. : de Bingen, prit la défense des *Odd Fellows* auprès de la *Grande Loge de l'Union*, à l'O. : de Darmstadt ; celle de *Louis aux Étoiles*, à l'O. : de Friedberg, agit de même. Le F. : Redlich, à Bayreuth, propose : 1° d'accueillir les *Odd Fellows* et leurs loges sans éviter ni rechercher de contact direct avec eux ; 2° d'admettre ouvertement les FF. : Allemands dans les At. : d'*Odd Fellows* et vice-versa, sans préférence pour d'autres postulants. La Loge *Charles et Charlotte à la Fidélité*, se rallia à ces conclusions.

On ne saurait mieux comparer, paraît-il, les *Odd Fellows* qu'aux Manichéens, qui avaient les *Auditeurs*, auxquels on ne

faisait connaître qu'une partie de l'enseignement et auxquels on voilait l'ignominie du système, en affectant un grand zèle de continence et de pauvreté ; et les *Élus* qui possédaient seuls le secret théurgique.

Beaucoup de catholiques, surtout aux États-Unis, en Canada et en Espagne, se laissent entraîner et demeurent, le plus souvent, jusqu'à la mort, membres d'une société d'*Odd Fellows*, sans se douter, jamais, qu'ils appartiennent à une *Confrérie Maçonnique dans sa classe supérieure*.

Les *Odd Fellows* s'efforcent surtout d'attirer à eux les catholiques non affiliés à la Maçonnerie ordinaire, parfois des protestants également non maçons.

En Europe, ils ont eu, pendant longtemps et ont peut-être encore des ramifications en France (au Havre, notamment, où ils avaient été importés par un certain maître d'école, répondant au nom de Cocu !!!), en Italie, Suisse, Allemagne, Russie, Autriche, Belgique, Espagne, Angleterre et Turquie.

N'est-on pas bien fondé maintenant à admirer la merveilleuse perspicacité du Pape Léon XIII, disant dans son encyclique *Humanum Genus** :

« *Il existe dans le monde un certain nombre de sociétés qui, bien qu'elles diffèrent entre elles de nom, de forme et d'origine, se ressemblent et sont d'accord entre elles pour l'analogie du but et des principes essentiels.* »

« *En fait, elles sont identiques à la Franc-Maçonnerie, qui est pour toutes le point central d'où elles procèdent et où elles aboutissent.* »

« À les en croire, leur seul but est d'améliorer le sort de la multitude et d'étendre à un plus grand nombre les avantages de la société civile. »

« Elles trompent ainsi plus facilement les personnes simples sans défiance et rendent accessible à un plus grand nombre l'admission dans la secte. »

* [Dans la revue originale, celle-ci est reproduite en tête des onze livraisons suivantes de la série.]

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

SOUVERAINE GRANDE LOGE DE L'ORDRE INDÉPENDANT DES ODD FELLOWS

Grand Sire, John B. Cochrum, Indianapolis, Indiana.
D. Grand Sire, C. A. Keller, San Antonio, Texas.
Grand Secrétaire, John B. Goodwin, Baltimore. Md.
Assistant Grand Secrétaire, J. Edward Kroh, Baltimore, Md.
Grand Trésorier, M. B. Muckle, Philadelphie, Pa.
Grand Chapelain, Rév. R. K. Stephenson, Smyrna, Del.
Grand Maréchal, Winn Powers, St Paul, Minn.
Grand Gardien, W. O. Carbis, Salt Lake City, Utah.
Grand Messenger, Wm. R. Humphrey, Chicago, Ill.

GRANDES LOGES ET MEMBRES RÉPARTIS DANS CES LOGES SUBORDONNÉES³

JURIDICTIONS	NOMBRE DE MEMBRES	JURIDICTIONS	NOMBRE DE MEMBRES
Alabama	21,815	Montana	5,933
Alberta	4,254	Nebraska	23,302
Arizona	2,017	Nevada	1,642
Arkansas	32,184	N. Hampshire	15,357
British Columbia	5,309	New Jersey	28,930
California	44,239	New Mexico	2,344
Colorado	14,093	New York	120,007
Connecticut	21,338	North Carolina	15,907
Delaware	2,975	North Dakota	7,024
Dist. de Columbia	1,860	Ohio	81,587
Florida	4,033	Oklahoma	30,054
Georgia	34,706	Ontario	44,400
Idaho	8,279	Oregon	17,774
Illinois	95,262	Pennsylvania	145,597
Indiana	80,006	Québec	5,146
Iowa	58,164	Rhode Island	6,221
Kansas	47,956	South Carolina	3,962
Kentucky	29,498	South Dakota	11,551

³ Report de la Communication Annuelle faite en 1911.

FRANCMAÇONNERIE ET SOCIÉTÉS SECRÈTES

Louisiana	4,407	Tennessee	33,676
Maine	25,202	Texas	40,684
Manitoba	8,201	Utah	3,205
Mar. Provinces	9,431	Vermont	7,389
Maryland	11,200	Virginia	29,414
Massachusetts	59,211	Washington	24,991
Michigan	53,856	West Virginia	22,848
Minnesota	21,002	Wisconsin	18,730
Mississippi	3,779	Wyoming	2,910
Missouri	62,779		
TOTAL ⁴			1,520,638

L'*Ordre Indépendant des Odd Fellows* qui renferme les Grandes Loges d'Australie, 41,091 ; Danemark, 3,487 ; Allemagne, 6,220 ; Hollande, 552 ; Suisse, 511 ; Suède, 5,348 (total : 57,209) a 1,573,169 membres non compris les femmes. L'organisation Américaine n'a aucune affiliation avec l'ordre Anglais qui est appelé : *Union des Odd Fellows de Manchester*.

N'oublions pas que l'*Odd Fellowship* a, en outre, plus de 4000 Loges de *Rébékah*, contenant une population de plusieurs centaines de mille sœurs.

ORDRE INDÉPENDANT DES ODD FELLOWS. MANCHESTER UNION

Officiers du District de New-York : G. M. Prov. J. Rigg ; Dép. Prov. G. M. Oscar Hodgkinson ; Prov. C. S. P. Hooker ; 134, Guernsey Street, Brooklyn, N. Y. Cet Ordre fut fondé en 1800 et il est représenté aux États-Unis, Canada, Grande-Bretagne et Irlande, Afrique du Sud, Australie et Nouvelle-Zélande dans 411 districts, 5,055 et plus de 1,048,683.

⁴ Renfermant, 3,870 membres Saskatchewan.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

GRAND ORDRE UNI DES ODD FELLOWS AMÉRICAINS

Grand Maître, Edouard H. Morris, Chicago, Illinois. *Député Grand Maître*, Henry L. Johnson, Atlanta, Ga. *Grand Trésorier*, J. C. Jonhson, Baltimore, Md. *Grand Secrétaire*, J. F. Necdham, Philadelphie, Pa.

Cette organisation est composée d'*Odd Fellows* de couleur, subordonnés aux Odd Fellows Anglais de Manchester. Au 15 juillet 1910 elle possédait 4,515 Loges ; 2,791 Ménages ; 251 Conseils ; 143 Patriarchies ; 767 Sociétés juvéniles ; 30 Districts de Ménages. Elle avait une confrérie évaluée à 475,000 membres. Ses réunions ont lieu tous les deux ans. La prochaine d'entre elles se tiendra à Atlanta, Ga., au mois de septembre 1912.

Nous lisons dans la vaillante *Liberté*, de Québec du 18 mai dernier :

Les “Odd Fellows”. – Le *Bulletin* de Saint-Roch rappelle que la société des *Odd Fellows* est condamnée par l'Église. On ne peut pas lui appartenir et être en même temps catholique. Tous ses membres sont excommuniés. Que voulez-vous ? Cela peut en contrarier plusieurs, mais c'est la loi.

Cependant, il y a des cas, où l'Église tolère la présence de ses enfants dans cette société défendue, mais il faut pour chaque cas la permission de Son Excellence le Délégué Apostolique : cette permission n'est accordée qu'à certaines conditions qui affectent le passé et l'avenir.

Donc, si vous êtes des Odd Fellows ! et si vous tenez à votre âme, voyez-y.

(À suivre.)

A. C. DE LA RIVE.

FRANCMAÇONNERIE ET SOCIÉTÉS SECRÈTES

MAÇONNERIE ANGLAISE

SUPRÊME GRAND CHAPITRE D'ANGLETERRE

La tenue annuelle a eu lieu à Fremasons' Hall, de Londres, sous la présidence du F. : Lord Amptill Pro Grand Zorobabel, assisté par les FF. : T. F. Halsey, Grand H. : , Colonel Townleg Cadwel Grand J. : , et les Grands Superintendants du Surrey, Berkshire, Buckinghamshire, et du Punjab. Étaient aussi présents quatre-vingts Past Grands Officiers, et plus d'un cent d'autres Compagnons.

Le Duc de Connaught, ayant été réélu Grand Zorobabel, fut dûment proclamé, et les autres Grands Officiers pour l'année courante furent constitués comme suit :

Rt. Honorable Lord Amptill, G. C. S. I.	Pro G. Z. : .
Rt. Hon. T. F. Halsey	G. H. : .
Col. R. T. Caldwell, M. A.	G. J. : .
Sir Edward Letchworth, F. S. A.	Scribe E. : .
Rt. Hon. Lord Kensington, D. S. O.	Scribe N. : .
R. Horton Horton-Smith, K. C.	Pres. Com. General Purposes.
Major John Booth	Tresorier.
T. Lean Wilkinson	Registrar.
Henry J. T. Wood. M. A.	Deputy Registrar.
Rev. Preb. E. A. B. Sanders, M. A.	Principal Sojourner.
George F. Rogers, M. A., M. D.	1st Assistant Sojourner.
Hugh Wyatt	2nd Assistant Sojourner.
Major H. D. Farquharson	Sword Bearer.
Capt. W. Simpson	Deputy Sword Bearer.
Rev. Charles J. Smith, M. A.	Standard Bearer.
Henri Parcival Monckton	<i>ditto</i>
Richard Creed	<i>ditto</i>
William H. Cole	<i>ditto</i>
John Martin	<i>ditto</i>
Allan Hume Nicholl	<i>ditto</i>
J. S. Granville Grenfell, M. A.	Director of Ceremonies.
Lt.-Col. H. Walter Morricson	Deputy Dir. of Ceremonies.
T. A. Bayliss	Assist. Dir. of Ceremonies.
John Sulley	<i>ditto</i>
Buckley Carr	<i>ditto</i>
George C. Blanchard	<i>ditto</i>
Frederick Cambridge, Mus. Bac.	Organist.
William Lake P. G. St. B.	Assistant Scribe E.
William Yeo	Janitor.

ROYAUTÉ ET COMPAGNONNAGE MAÇONNIQUE

Le prince Arthur de Connaught, fils du Très Respectable Grand Maître a été initié au degré de *Compagnon*, la cérémonie a eu lieu dans la Loge, numéro 2,614 *Household Brigade* Princes Hall, Piccadilly, dont S. A. R. le duc de Connaught est le vénérable permanent, en remplacement du roi Edouard VII.

À cette tenue assistaient le F. : Pro Grand Maître Lord Amptill, plusieurs Grands Maîtres Provinciaux et un nombre d'autres Grands Officiers distingués parmi lesquels le Grand Secrétaire Sir Edouard Letchworth.

Le prince Arthur avait été initié au degré d'*Apprenti*, le 25 Mai 1911, dans la Loge *Royal Alpha*, numéro 16.

LES FF. : FRÉDÉRIC LÉOPOLD DE PRUSSE ET THÉODORE ROOSEVELT

Le F. : Prince Frédéric Léopold de Prusse et le F. : Théodore Roosevelt ont été proposés comme membres honoraires à la dernière tenue de la Loge : *Le Temple du Roi Salomon* qui eut lieu à Lawton Hall, près Creeve, avec l'autorisation spéciale du Provincial Grand Maître du Cheshire Lord Egerton de Tatton.

FRANCMAÇONNERIE ET SOCIÉTÉS SECRÈTES (SUITE)

II*

ORDRE INDÉPENDANT DES B'NAÏ B'RITH

Fondé en 1843. 11 *Grandes Loges*. *Loges subordonnées*, 410. Membres en 1912, 35,254.

Président, Adolphe Kraus, Chicago, Illinois ; *Premier Vice-Président*, Lucius L. Salomons, San Francisco, Californie ; *Second Vice-Président*, Jacob Singer, Philadelphie, Pennsylvanie ; *Trésorier*, Jacob Furth, Saint-Louis, Missouri ; *Secrétaire*, A. B. Sealenfreund, Tribune Bldg, Chicago, Illinois.

ORDRE DES B'NAÏ B'RITH

Cet Ordre n'est composé que d'Hébreux dévoués à leurs nation, race, religion et intérêts. L'organe officiel des *B'naï B'rith* est *The Manorah* dont le fondateur est Benjamin F. Peixotto, qui se publie à New-York Cité. Ce recueil mensuel a fait paraître une histoire complète de l'Ordre, qui avait 35,870 membres en 1908.

* [La France Antimaçonnique, 26^e année, n° 24 (13 juin 1912).
Signé A. C. DE LA RIVE.]

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

ORDRE DES B'RITH ABRAHAM

Fondé en 1859. *Grande Loge*, 1 ; *sous-Loges*, 365 ; membres, 150,000, en 1912.

Grand-Maître, Léon Sanders, New-York ; *Premier Député Grand Maître*, Max Schwartz, Boston, Massachusetts ; *Secrétaire*, Jacob Schoen ; *Trésorier*, Wm. Zimmerman.

ANCIEN ET ILLUSTRE ORDRE DES CHEVALIERS DE MALTE

L'Ancien et Illustre Ordre dont il s'agit, aurait été établi, à Jérusalem, *Anno Domini*, 1048, réorganisé, en 1118, sur une base militaire et incorporé en Amérique, en 1883. La même année il s'unit à l'*Ordre Impérial d'Écosse*. Il est lié, à la fois, à la charité et sous une autre forme à la pratique de la religion chrétienne, pour offrir dans le besoin une assistance mutuelle. *Pro Fide in Christo !* telle est sa devise apparente, nous disons, expressément, *apparente*.

La Commanderie Impériale est localisée à Philadelphie, Pennsylvanie. Une histoire de l'Ordre a paru dans son organe l'*Ancien Chevalier* et notamment séparément dans le quatrième volume 1893. En 1908 l'Ordre possédait 2,800 membres.

ANCIEN ORDRE ROYAL D'OSIRIS

L'*Ordre d'Osiris* date du règne de Ménès, le premier souverain de la dynastie égyptienne appelée la *Première* par l'historien de cette ancienne contrée, *Manethon*, duquel Ordre ces deux personnages étaient membres. Le Suprême Tribunal de l'*Ancien Ordre Royal d'Osiris* base toutes ses données sur une date conservatrice, nommément, *Anno Domini*, 1896, ou *Anno Osiris*, 5,519. Les Mystères sont appelés les *plus petits* et les *plus grands mystères*. « Ils furent établis dans la vertu et proposés, prétend-on, aux plus nobles fins, par les esprits les plus doués de valeur. » L'Ordre s'applique, pour augmenter sa force de développement, à habiller celui qui est nu ; à nourrir

FRANCMACONNERIE ET SOCIÉTÉS SECRÈTES

celui qui a faim ; à élever les orphelins ; à se connaître l'un et l'autre et soi-même. Les quartiers généraux de l'Ordre ne sont pas indiqués dans leurs : *Histoire, Objets et Buts*, publiés en 1887. *La Charité catholique, pour s'exercer d'une manière efficace et discrète, ne recourt pas à ces subterfuges trompeurs !*

ANCIEN ORDRE DES OUVRIERS UNIS

Cet Ordre a pris naissance à Meadville, Pennsylvanie, en 1868. Après une période de quatre années employée à des opérations locales il s'est étendu sur toute la contrée. En ces derniers temps il fut organisé sur les bases des *Chevaliers de l'Honneur*, la *Légion d'Honneur Américaine*, le *Royal Arcanum*, les *Amis Choisis*, les *Pères Pèlerins*, l'*Ordre de Solon* et d'autres associations trop nombreuses pour qu'il en soit fait mention ici. L'Ancien Ordre des Ouvriers Unis avait, en 1908, bien près de 235,000 membres.

ANCIEN ORDRE DES FORESTIERS, SOCIÉTÉ AMICALE

Cet Ordre prétend détenir le record pour la date, comme ayant été fondé, le 29 Octobre 1745, sous le nom de « *Forestiers Rouges* » à Knaresborough (Angleterre). Son nom fut changé en *Ancien Ordre des Forestiers*, au mois d'Août 1834.

Deux ans plus tard, l'Ordre s'implantait en Amérique. Dès 1850, il avait 100,000 adhérents. Depuis, ses progrès ont été fort rapides, puisqu'il avait au 31 décembre 1910 plus de 1,292,904 membres, répandus dans le monde entier.

La branche américaine est composée de trois *Hautes Cours*, de 428 *Cours subordonnées* et a 43,501 membres.

Haut Chef Forestier, Donald Mac Kellar, Waterbury, Ct ;
Haut Sous-Chef Forestier, Samuel Pearce, Ishpeming, Mich. ;
Trésorier de la Haute Cour, Henry Kraft, Brooklyn, N. Y. ;
Secrétaire, Robert A. Sibbald, Park Ridge, N. J.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

ANCIEN ORDRE DES GLANEURS

Fondé en 1894. 1 *Arbre Suprême* ; *Arbres locaux*, 1,260 ; membres, 72,007. *Chef Glaneur*, Frank. C. Goodyear ; *Secrétaire*, G. H. Slocum, Détroit, Michigan.

ANCIEN ORDRE DES HIBERNIENS

Nous lisons dans une publication, inspirée par la Maçonnerie, ces lignes que nous avons le devoir de dénoncer ouvertement :

« Cet Ordre est trop bien connu comme Institution Catholique pour que nous ayons l'intention de recommander cette fraternité, limitée à la Charité chrétienne parmi ses membres, par l'apport ou le support d'un stock ou fond d'argent destiné à secourir les vieillards, les malades, les aveugles et les infirmes. C'est une annexe trop bien connue de la religion catholique pour que nous ayons besoin d'en parler plus longuement. »

En 1908, il y avait 217,000 Hibernions Anciens !

Timeo Danaos et dona ferentes !

Il appartient au Clergé Catholique et aux Catholiques d'Amérique de trancher la question que nous posons, comme aussi de s'occuper de celle-ci :

ANCIEN ORDRE DES HIBERNIENS D'AMÉRIQUE

Du même ouvrage maçonnique :

« Cet Ordre fut fondé en 1835 et composé d'un Corps d'État et de corps subordonnés. Sa fraternité reste confinée dans la croyance catholique et généralement parmi les Irlandais. »

FRANCMAÇONNERIE ET SOCIÉTÉS SECRÈTES

CERCLE FRATERNEL MYSTIQUE

Fondé en 1884. *Grands Gouvernements*, 18 ; *Gouvernements subordonnés*, 744. Membres, 21,095. *Suprême Gouverneur Mystique*, F. H. Duckwitz, Philadelphie, Pennsylvanie ; *Archiviste*, J. D. Myers, *id* ; *Trésorier*, John Smiley, *id*.

CERCLE OF MY LADY GLORIA (de Ma Dame Gloria)

Ce cercle a pour objet le développement mental et physique, l'illumination et l'immortalité. *My Lady Gloria* est un Centre rayonnant. Tous ceux qui le joignent deviennent comme un point-uni dans la Circonférence du Cercle, Mr. Arden Dearbeyne, le prophète asiatique. Le développement Solaire et la Science Zoïstique sont enseignés par S. Christian Greathead, 266, Champion Street, Battle Creek, Michigan.

CHEVALIERS DE L'AIGLE D'OR

À la session du *Suprême Château*, tenue à Philadelphie, le 5 Mai 1881, une nouvelle constitution fut adoptée, et adaptée aux conditions les plus avancées de l'époque. La plupart des titres sont : *Chef*, *Ermite*, *Hérault*, *Barde*, *Chambellan*, *Enseigne*, *Écuyer*, et deux *Gardes*. Il y a trois degrés et les méthodes d'occupation générale sont substantiellement les mêmes que celles des principaux Ordres fraternels. En 1908, il existait 73,000 *Chevaliers de l'Aigle d'Or*.

Nous pouvons ajouter que cette *Chevalerie*, fondée en 1878, a maintenant : 14 *Grands Châteaux* ; 6 *Grands Temples* ; 752 *Temples* et 85,918 membres. *Chef*, J. M. Shappell, Philadelphie, Pennsylvanie ; *Maître des Archives*, John B. Treibler, Philadelphie, *id* ; *Garde de l'Échiquier*, Wm. Culbertson, Philadelphie, *id*.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

CHEVALIERS DE BIRMINGHAM

Cet Ordre qui est un degré militaire, a été introduit, en Louisiane, vers 1844, et il est conféré, jusqu'à présent, dans la plupart des États-Unis sans être tombé graduellement en désuétude.

CHEVALIERS DE COLOMB

Fondés en 1882. *Conseils d'États*, 53 ; *Conseils subordonnés*, 1,575 ; membres, 275,000. *Suprême Chevalier*, James A. Flaherty, New Haven, Ct ; *Secrétaire National*, William J. Mc. Ginlay, New Haven, *id* ; *Trésorier National*, D. J. Callahan, Washington, D. C.

CHEVALIERS DE LA CROIX ROUGE DE CONSTANTIN ET ORDRES ATTACHÉS

La tradition est que cet Ordre fut fondé par Constantin-le-Grand, *Anno Domini*, 28 Octobre 313, pour commémorer un miracle divin par lequel furent convertis un certain nombre de païens à la foi chrétienne et aussi pour reconnaître la valeur de certains soldats. On ne connaît pas définitivement quand l'Ordre fut restreint à la Maçonnerie. Le bon record date depuis 1788. Le Conseil Impérial de l'Illinois fut organisé, en 1872, sous l'autorité directe de l'Angleterre, et confère six degrés, trois travaillant et trois officiels. Dans le Maine, l'Ordre est intitulé : *Chevaliers de la Croix Rouge de Constantin et Chevaliers du Saint-Sépulcre et de Saint-Jean*. Des *Conseils Impériaux* ont lieu dans d'autres États. Le *Souverain Grand Conseil des États-Unis* a rompu le record de ses meetings triennaux et plus d'un *Conseil Impérial* des États-Unis n'est plus en harmonie avec lui.

FRANCMAÇONNERIE ET SOCIÉTÉS SECRÈTES

CHEVALIERS DES MACCHABÉES DU MONDE

Fondés en 1883. *Tente Suprême*, 1 ; *Tentes subordonnées*, 4,912 ; membres 284,278. *Suprême Commandeur*, D. P. Mackey, Détroit, Michigan. *Suprême Recorder Keeper*, L. E. Sisler, Détroit, *id.*

CHEVALIERS DE PYTHIAS

Suprême Chancelier, George M. Hanson, Calais, M.

Suprême Vice-Chancelier, Thomas J. Carling, Macon, Ga.

Suprême Prêlat, H. Spearing, Servanec, Tenn.

Suprême Gardien des Archives et Sceaux, Fred. E. Wheaton, Minneapolis, Minn.

Suprême Maître de l'Échiquier, Thos. D. Meares, Wilmigtin, N. C.

Suprême Maître des Armes, Edward A. Horton, Saint-Thomas, Ontario.

Suprême Gardien Intérieur, Harry. A. Drackman, Tucson, Ariz.

Suprême Gardien Extérieur, H. M. Wadsworth, Philadelphie, Pennsylvanie.

Major-Général du Département Militaire, Arthur J. Stobbart, Saint-Paul, Minn.

COMMUNAUTÉ AU 1^{er} JANVIER 1911

Alabama	11,399	Nebraska	6,940
Alberta	522	Nevada	1,609
Arizona	1,683	New Hamph	7,065
Arkansas	6,299	New Jersey	14,490
Br. Columbia	3,715	New Mexico	1,130
California	20,059	New York	24,294
Colorado	8,367	N. Carolina	9,820
Connecticut	8,526	N. Dakota	2,897
Delaware	1,469	Ohio	82,034
Dist. of Col.	1,412	Oklahoma	8,822

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Florida	5,764	Ontario	2,786
Georgia	14,298	Oregon	6,323
Idaho	2,900	Pennsylvania	51,844
Illinois	55,207	Quebec	440
Indiana	64,104	Rhode Island	2,991
Iowa	25,201	S. Carolina	12,403
Kansas	10,885	S. Dakota	3,231
Kentucky	13,816	Tennessee	12,264
Louisiana	7,131	Texas	25,711
Maine	17,023	Utah	1,675
Manitoba	2,099	Vermont	2,478
Mar. Prov's	2,221	Virginia	6,688
Maryland	9,592	Washington	10,445
Massachusetts	25,879	W. Virginia	13,797
Michigan	19,242	Wisconsin	11,464
Minnesota	7,983	Wyoming	1,340
Mississippi	9,115	Loges subordonnées	1,395
Missouri	26,017		
Montana	3,067		
		TOTAL	711,381

Le prochain Convent biennal de la Suprême Loge sera tenu au fort Worth, Texas, le 6 Août 1912.

CHEVALIERS ROYAL ARCH

Fondés en 1901. *Grandes Loges*, 2 ; *Loges subordonnées*, 88. Membres, 12,000. *Commandeur*, J. W. Morrison ; *Recorder*, J. O. Neill, Seattle, Wash. ; *Trésorier*, Elmer E. Day.

CHEVALIERS DE SAINT-JEAN ET MALTE

Le Chapitre Général d'Amérique gouverne l'*Ancienne et Illustre Fraternité des Chevaliers de Saint-Jean et Malte* ou l'*Ordre de Saint-Jean de Jérusalem*, sur le continent, dans le but d'assurer l'ordre en permanence et de propager les principes de la Charité et de l'Hospitalité. Cet Ordre prétend avoir contrôle sur les cinq grades suivants, dit un recueil maçonnique : 1° *Ordre des Chevaliers de Justice* ; 2° *Ordre des Hospitaliers* ; 3° *Ordre de la Prêtrise* ; 4° *Ordre de la Croix Rouge et du*

FRANCMACONNERIE ET SOCIÉTÉS SECRÈTES

Sépulcre ; 5° Ordre des Commandeurs. Le type des joyaux pour les Encampements est la croix de Malte. La croix de la Passion du *Commandeur* est entourée par un cercle renfermant les initiales : L. T. B. N. S. B. M. A. T. I. P. F. W. B. B. Nous pensons que le quartier général est à Rochester, N. Y. Une histoire concise a été publiée, en 1882, à New-York, sur l'« *Augmentation et les Progrès de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem* », par M^{me} Elisabeth Surtees-Allnatt.

(À suivre.)

A. C. DE LA RIVE.

FRANCMACONNERIE ET SOCIÉTÉS SECRÈTES (SUITE)

—
III*

ORDRE DE L'AUBE D'OR DANS L'EXTÉRIEUR (*Order of the **Golden Dawn** in the outer*)

Société d'occultistes étudiant la plus HAUTE MAGIE pratique, après avoir passé, dans les degrés subalternes, un examen en Astrologie et en Kabbale. Cette société marche en quelque sorte parallèlement au vrai ROSICRUCIANISME. La qualité de membre demeure cachée. Les femmes sont admises au même titre que les hommes. Il y a trois officiers principaux : l'*Imperator* (auquel le fameux Colonel Olcott fait deux fois allusion dans une lettre de 1876 : EMPÊCHONS H. P. B. (*M^{me} Blavatsky*) D'ALLER DANS L'INDE, reproduite par la *France Antimaçonnique*, du 11 janvier 1912, pages 15 et 16, colonne II, au cours de l'étude du *Swâmî Narad Mani*, Chef de l'Observatoire secret européen de la « *True Truth Somaj* » d'Adyar, le BAPTÊME DE LUMIÈRE, ou DOCUMENTS POUR SERVIR À L'HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ DITE THÉOSOPHIQUE, dont nous reprendrons incessamment la publication), le *Præmonstrator* et le *Cancellarius*. Une branche existe à Boston (Massachusetts). M. MAC GRÉGOR (*Mathers*) représentait cet ordre en France, où il s'occupait, en même temps, de la restauration du *Culte d'Isis*

* [*La France Antimaçonnique*, 26^e année, n° 26 (27 juin 1912).
Signé A. C. DE LA RIVE.]

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

sous le patronage de l'occultiste JULES BOIS, ainsi qu'en témoignent les emprunts ci-dessous¹.

*
* *

De la *France Chrétienne*, du 15 Mars 1899 :

LE CULTE D'ISIS

L'occultiste Jules Bois a organisé, dans la salle de la Bodinière, à Paris, une représentation des *Mystères d'Isis*, par le grand-prêtre Rhamsès et la grande-prêtresse Anari.

Cette représentation a été donnée pour la seconde fois le 14. La mime sacrée accompagna le rite par la danse des quatre éléments, c'est-à-dire l'éparpillement des fleurs, le mouvement du miroir, le geste de la chevelure et le pas des parfums.

Nous reparlerons de cette tentative de restauration, du culte de la Sœur-Femme d'Osiris et mère d'Horus, si chère aux Francmaçons et Occultistes.

*
* *

De la *France Chrétienne*, du 1^{er} Avril 1899 :

LES MYSTÈRES ISIAQUES À PARIS

Les *Petites Religions de Paris* viennent de s'accroître d'un culte nouvellement restauré, celui de l'antique Isis, qui a

¹ Le **Swâmî Narad Mani** nous informe, par voie astrale, qu'aussitôt après le **Baptême de Lumière**, il nous confiera la publication de notes destinées à l'Histoire spéciale de *The Order of the Golden Dawn in the outer*. Il a pu se mettre en communication psychique avec une grande amie de M^{me} Blavatsky, la propre fille de Lola Montès et du roi de Bavière et de cette communication est résultée une documentation qui peut avoir un grand intérêt pour certaines sociétés secrètes.

désormais son temple, rue Mozart, à Auteuil et dont les mystères ont été, ainsi que nous l'avons annoncé, célébrés deux fois déjà, en présence de spectateurs accourus en très grand nombre, à la Bodinière, sous les auspices de l'occultiste Jules Bois.

Les grands journaux mondains de la capitale ont publié des comptes-rendus de ces deux exhibitions avec force détails. Il nous suffit de constater que le Hiérophante et la Grande Prêtresse, Ramsès et Anari, sont le Comte et la Comtesse Mac Gregor, écossais et amis de miss Maud Gonne.

M^{me} Mac Gregor, à la suite d'une apparition d'Isis, ayant été persuadée qu'elle avait pour mission de rétablir le culte de cette déesse, a consenti à donner sur la scène de la Bodinière, une représentation des cérémonies isiaques.

À droite et à gauche, sur des chaises, à défaut de statues, étaient posées des toiles représentant, sommairement peintes, les images de l'époux d'Isis, de la femme-sœur de celui-ci, et de deux autres dieux de moindre importance. Jules Bois expliqua tout cela ; puis, on introduisit une jeune personne vêtue de longs voiles blancs, « une néophyte parisienne », nous affirma le conférencier. Elle récita des vers français en l'honneur d'Isis.

Alors apparurent l'hiérophante Ramsès et la grande prêtresse Anari, à l'antique manière, tenant d'une main des tiges de lotus artificiel, et de l'autre le sistre sacré, qu'ils secouaient à tout propos, dans un grincement de ferblanterie plutôt désagréable.

« Nous croyons, comme nos ancêtres, dit l'Hiérophante, que l'on peut faire descendre dans des statues ou des symboles une force divine. Nous ne sommes pas des monothéistes ; aussi nous a-t-on parfois appelés des idolâtres.

« Mais qu'importe, l'univers qui est Dieu n'est-il pas une grande idole ? Nous sommes des panthéistes, nous croyons que chaque force de l'univers est régie par un dieu. Les dieux sont donc innombrables et infinis. »

En un français martyrisé d'accent britannique Ramsès Mac Gregor fit ses prières devant l'autel de la déesse, petit guéridon où brûlait une bougie. Puis en des gestes remarquables de passion, avec une intonation de voix pénétrante, Anari Mac Gregor, invoqua Isis. C'est elle qui sauva la situation et fit cesser

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

les rires provoqués par les invraisemblances, le burlesque des accessoires !

L'acolyte de Ramsès et d'Anari était une jeune parisienne convertie au culte d'Isis et désignée par l'Hiérophante pour le rôle de mime. Elle représenta la Nature se dépouillant de ses ornements qu'elle consacre à la déesse. Elle dansa sur un rythme archaïque, le Pas des Fleurs, le Pas du Miroir, le Pas de la Chevelure, le Pas des Parfums.

Les dames de l'assistance avaient été prévenues qu'elles pourraient offrir une fleur à Isis, qui ne se refuse pas à « favoriser les vœux les plus secrets du cœur. » Aussi beaucoup de petits bouquets discrets apparurent-ils entre de jolies mains. Les hommes déposèrent sur l'autel des grains de blé afin d'obtenir la « réussite dans les affaires et la fortune. »

« L'hôtel de la rue Mozart est certainement un coin imprévu de Paris. Parmi de précieux débris égyptiens suspendus au mur et entrecoupés de figures magiques, dans une atmosphère crépusculaire et hypnotique de temple, l'Hiérophante traduit « *le Livre des morts* », ou les plus vieux livres de la Kabbale, tandis que la Prêtresse fabrique elle-même, avec le pinceau et le ciseau, les symboles et les statues des dieux. En un angle de la chambre la plus retirée, sous le masque de la déesse, brûle une petite lampe qui ne s'éteint pas. Et des caves monte la rumeur des machines électriques qui travaillent à l'alchimie. »

Cette tentative publique de restauration des mystères isiaques n'a lieu ni de nous surprendre, ni de nous émouvoir. Elle ne s'adresse qu'à la société ultra-mondaine, légère et avide de spectacles étranges, et n'aura certainement pas de résultats. Mais cette tentative nous fait songer au rôle important et peu connu que joue Isis dans la Maçonnerie et nous profitons de l'actualité pour revenir sur des faits que nos lecteurs ont peut-être perdu de vue.

*
* *

En 1885, la Tenue d'installation de la Loge les *Adeptes d'Isis-Montyon*, rue des Turcies, 22, à l'Orient d'Orléans, fournit au F. : Orateur de ce nouvel Atelier l'occasion de prononcer le discours suivant sur le *Symbolisme du nom d'Isis* :

« TT.: CC.: FF.:, *Dieu se manifeste par le soleil*, voilà le fond de la doctrine secrète de Misraïm. Un Dieu abstrait, tel que l'a conçu la pensée subtile des Platon, des Aristote, des Descartes, des Spinoza, des Hegel, n'a jamais été compris de l'Humanité ! Elle cherchait un Dieu vivant, dont elle sentit la lumière et constatât la vigueur. Les Loges égyptiennes, nos aïeules vén.: adoraient l'énergie du monde, l'unité des forces physiques sous l'emblème du père de la clarté, l'astre étincelant qui règle le jour et divise les saisons. L'Unité, le Monisme, comme on dit aujourd'hui, constituaient l'étoffe du dogme et cette unité, ce monisme, se cachait sous la multiplicité des formes hiératiques.

« Ptah, Set, Ra, Osiris, offraient des aspects variés de la substance primordiale.

« On multipliait ces formes, on pluralisait ces noms divins. La substance demeurerait une et immuable. Les apparences sacrées étaient le vêtement de la pensée des sages. Comme nous, les initiés des hypogées ne reconnaissaient que l'Énergie, le mouvement unique, voilés sous les divins personnages du Panthéon Mystique.

« Prêtons l'oreille aux échos de l'ancienne initiation : “Il traverse l'Éternité, il est pour toujours” disent les maximes d'Ani. “Il est le Maître de l'Éternité sans bornes”, répond le *Todtenbuch*², et il ajoute : “On ne le saisit pas par les mains.” Le papyrus Harris nous révèle qu’“il est le prodige des formes sacrées que nul ne comprend ; que son étendue se dilate sans limites.” Et le *Todtenbuch* dit encore : “Ce qui est est dans son sein. Ce qui n'est pas vit dans son flanc.”

« Aussi le secret des mystères était-il imposé aux adeptes. On leur ordonnait de couvrir d'un voile tout ce qu'ils avaient vu dans les assemblées.

« MARIETTE-BEY, l'illustre égyptologue, a déchiffré sous les hiéroglyphes du monument d'Abydos, cette pensée remarquable : “La société des dieux se totalise en un seul cœur.” Le mot *Vérité* “MA”, l'idée que renferme ce mot étaient représentés par un signe maçonnique, la règle “MAAT”. Et le

² Le *Livre des Morts*. Note de la *France Antimaçonnique*.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

nom “d’œuvres de vérité” était donné aux ouvrages parfaits des compagnons égyptiens.

« Le soleil était donc la manifestation divine, le corps de Dieu. “Dieu, dit le *Papyrus magique* cité plus haut, Dieu se cache dans la prunelle de l’astre et rayonne par son œil lumineux.” Et Dieu ainsi figuré se nommait *Ammon-Ra*. Le soleil exprimait le mouvement éternel, par son aurore et par son couchant glorieux. Le *drame* solaire, c’était l’histoire de Dieu. Et à chacune des phases de ce drame, quand l’astre se levait à l’Orient, quand il flamboyait dans son midi, ou quand il s’ensevelissait dans les pourpres de l’Occident, l’Initiation faisait correspondre une appellation différente du principe absolu.

« Le soleil engendrait ses phases diurnes et nocturnes en *forniquant en lui-même*, dit le *Todtenbuch*. Il s’appelait Apis, Mnevis, Ptah, Noum, Anouké, Sati, Tot, Safek, Selk, Shou et se balançait entre Nout et Seb, c’est-à-dire entre le ciel immense et la terre féconde.

« Les vertus productives de l’astre prenaient des noms de déesses : Sekhet, Efnout, Menhit, Bast et surtout d’Isis.

« Étudions le symbolisme de ce nom mystérieux dont l’attrait captiva les générations disparues qui le proclamaient comme le nom de la *Reine du Ciel*.

« Le Dieu-Soleil, sous le nom de Ra, achève sa course éclatante, il entre dans le crépuscule du soir, sous le nom de Toum ou d’Atoum. À peine a-t-il disparu dans son abîme occidental, pendant que l’horizon est encore teint de ses couleurs violettes, que les adeptes s’écrient dans les Loges ou sous les portiques à côté des sphinx de granit rose : “Adoration à Toum qui se couche dans le pays de la vie. Salut à toi, père des Dieux ! va rejoindre ta mère et cache-toi dans ses bras !” Et cette déesse mère de Dieu, c’est le ciel de la nuit, c’est Hathor. Du sein de la nuit, des entrailles d’Hathor, s’élance le soleil levant, l’œil lumineux d’Horus. Il recommence sa course éternelle à travers l’étendue.

Chaque Être s’écrie :

C’est lui ! c’est le jour !

C’est lui ! c’est la vie !

C’est lui ! c’est l’amour !

« Le soleil ressuscité, voilà Horus ! Tant qu'il est demeuré dans les bras de la nuit, il s'appelait Osiris, le soleil nocturne, fils de Seb, c'est-à-dire fils de la Terre enveloppée dans les ténèbres. Il éclairait la demeure des morts. Sa légende est illustre, et par plusieurs points rappelle la légende du maître tyrien Hiram.

« Osiris régnait sur les mondes. Seb son frère, obscur et jaloux, l'attira dans un festin, lui demanda le mot de la vie et, sur son refus, le tua. Il divisa le corps en vingt-six parties qu'il dispersa dans toutes les directions cardinales.

« Isis, femme et sœur d'Osiris, s'élança à sa recherche. Échevelée et les seins meurtris, elle suivit les bords du Nil, demandant aux fleurs de Lotus bleu, où était le corps du Dieu trahi. Elle rassembla enfin les membres mutilés et les fit embaumer par Anubis le guide des chemins d'outre tombe.

« Le Dieu ressuscita comme Hiram, mais il ressuscita sous la forme d'un radieux enfant, le bel Horus, à la fois époux et fils de la déesse. Horus immola Seb, le meurtrier, et fit régner la justice dans les trois hémisphères.

« Telle est la sainte légende Maçonnique des Égyptiens. Osiris mort, c'est le soleil couchant ; c'est aussi l'homme décomposé par le trépas. Mais le soleil couchant se lève dans les lueurs frissonnantes de l'aube et l'enfant succède au vieillard disparu. La mort est vaincue par l'immortalité, comme Seb est vaincu par Horus. Isis est le principe féminin, le réservoir qui recueille la mort et fait germer la vie. Ainsi la terre absorbe la semence et rend l'épi doré qui nourrit la race humaine. *Isis est symbolisée dans nos Temples par le G... qui luit sur l'Orient*³.

« Isis était la grande déesse d'Égypte, son culte passa en Grèce, de Grèce en Italie ; d'Italie les légions romaines le transportèrent dans notre Gaule, sur notre terre Carnute, dans les plaines d'Isy et d'Ezy (Beauce), à Iseure (Allier), à Yreux (Somme) et dans les localités nombreuses de la patrie Celtique.

« Aujourd'hui, son vocable Vénéré décore notre Loge nouvelle et le Gr. : O. : associe son éclat à l'éclat traditionnel de ce grand nom. Salut à leur double lumière. Mais ce n'est pas, Resp. : FF. : , pour relever les autels de la divinité chassée par le

³ G : Génération. Note de la *France Antimaçonnique*.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Naz.:⁴ que nous avons ouvert un Atel.: sous les auspices d'un nom jadis plein de prestige. Nous n'adorons pas les symboles. Ils ne sont pour nous que le voile transparent des idées.

« Isis figure la Femme, l'être gracieux, puissant et doux par qui l'espèce intelligente se continue dans ce monde.

« Elle est la *veuve* de la légende Hiramique. Ceux à qui *l'acacia est connu*⁵, n'ignorent pas le sens et le secret de son influence souveraine.

« Elle symbolise la *nature*, la génératrice des choses, la grande mère universelle, la source de la vie, la matière et le mouvement. Et cette force immanente que notre langue secrète appelle le G.: A.: d.: l'.: U.:, Apulée, l'hiérophante, la célébrait dans ses *Métamorphoses*.

« Enfin, elle représente pour nous, dans cette lutte incessante que nous soutenons contre toutes les erreurs et contre tous les préjugés : la *Recherche de la vérité*.

« Vérité dispersée dans le “cosmos” et dans l'intelligence, comme les parties du corps immolé d'Osiris.

« Vérité que la raison cherche le long des fleuves du Savoir, comme Isis cherchait les membres du Dieu le long du Nil couvert de Lotus.

« Vérité dont nous recueillons les fragments épars comme la déesse recueillait ceux de son époux divin.

« Vérité enfin qui s'anime à la vie, sous les baisers passionnés de la science, comme l'enfant Horus sous les baisers et les larmes de la déesse.

« Voilà, Resp.: FF.:, notre religion Maçon.:. Cette vérité, nous la demandons à l'expérience, à la réflexion, à l'étude, à la matière, à l'esprit, nous scrutons les lois du monde physique, les lois du monde moral. Nous plongeons dans l'Océan de l'Idée, non pas comme le plongeur de la ballade pour rapporter des profondeurs la coupe d'or du vieux roi de Thulé, mais pour rapporter, s'il est possible, le secret de la philosophie.

⁴ Nazaréen. Notre Seigneur Jésus-Christ ainsi désigné par les francs-maçons. Note de la *France Antimaçonistique*.

⁵ C'est-à-dire les Francs-maçons parvenus au moins à la Maîtrise, troisième degré. Note de la *France Antimaçonistique*.

FRANCMAÇONNERIE ET SOCIÉTÉS SECRÈTES

« Voilà notre Isis, voilà notre culte, Resp.: FF.:, voilà le but de nos travaux.

« Que cette fête solennelle soit un jour de triomphe et d'espoir, un jour de fraternelle aspiration vers le progrès que consacrerait l'avenir.

« Tr.: Ill.: délégué du Gr.: Or.: ! Vous êtes le représentant de la vraie lumière. Nous vous saluons et nous inaugurons nos Trav.: sous votre heureuse direction.

« Tr.: C.: Vén.: ! Vous siégez à cet Or.: sous le G. symbolique. Nous vénérons votre personne et vos fonctions augustes. Vous tous, mes FF.: App.: Comp.: et Maît.:, aimez les symboles de vos grades, étudiez leur sens profond, leur secret intime. Hiram, Vén.: MM.:, c'est la Liberté tuée par les tyrans ; comme Osiris, c'est la vérité tuée par les fanatiques. La science a ressuscité Osiris comme la Révolution a ressuscité Hiram. Le soleil de 1789 illumine notre Or.:. Nous avons donné sa formule à la Révolution française, Liberté, Égalité, Fraternité. Ces trois sœurs républicaines sont sorties des Loges des Maçons.

« App.: Comp.: et Maît.:, nous avons un but, la délivrance du monde prof.: de toutes les ignorances et de toutes les servitudes.

« Saluons donc, au sein de cet Atel.: qui s'honore de porter son nom, la grande figure symbolique d'Isis. Son sein superbe est ouvert aux fortunés enfants de la V.:.

« Vérité ! Liberté ! passion des âmes fières, amour des esprits virils ! Vous serez les présidentes de nos tenues ; et nous plaçons sous votre égide, au point géométrique où nous sommes réunis, à l'O.: du vieil Orléans, cette révérende L.: d'*Isis Montyon*, son rite, ses mystères et son temple :

« *Vivat ! Vivat !*

« *Semper Vivat !*

« (*Applaudissements prolongés.*) ».

(*Chaîne d'Union de Paris*, Journal de la Maçonnerie Universelle, mai 1886, pages 195, 196 et 197.)

Le F.: E. E. Hubert, directeur de la *Chaîne d'Union*, décerna de grands éloges à « ce morceau d'architecture » qu'il recommanda « à tous les franc-maçons comme une admirable étude ». (*Chaîne d'Union de Paris*, etc., février 1887, page 66.)

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Il avait fallu, en effet, une admirable adresse au F. : Orateur pour cacher aux Apprentis et aux Compagnons ce qui ne devait être connu que des maçons parvenus au moins à la Maîtrise.

*
* *

De la *France Chrétienne*, du 2 juillet 1903 :

Depuis l'exhibition, assez grotesque du reste, de 1899, le Grand-Prêtre Rhamsès et la Grande-Prêtresse Anari étaient rentrés dans l'ombre, nous allions écrire dans la coulisse. Ils viennent d'en sortir et nous empruntons au *Figaro*, du 21 juin, le récit qui suit :

LA VIE DE PARIS – « UNE MESSE D'ISIS »

— Voulez-vous assister à une messe d'Isis ?

— Une messe d'Isis ? La déesse Isis a encore des adeptes ?...

— Vous pourrez vous en convaincre en venant demain soir à la messe qui sera célébrée par le comte et la comtesse Mac-Gregor, grands prêtres des Isiaques.

Hier, lendemain du jour où cette invitation m'était adressée, à l'heure indiquée, je gravissais rue Juliette-Lamber l'escalier de l'élégant et discret hôtel d'un peintre parisien. Cet escalier aboutissait à un salon qui donnait lui-même sur un atelier spacieux et faiblement éclairé. Au fond, un grand autel, deviné à travers la transparence de deux longs voiles de gaze noire descendus d'une loggia sur laquelle se tiennent des joueuses de sistre et de harpe.

Devant l'autel, une cinquantaine de fidèles, en habit noir ou toilette de soirée, attendent dans le plus profond recueillement le commencement de la cérémonie. Dans le nombre, quelques figures parisiennes : un monsieur qui ressemble étrangement à un de nos directeurs de théâtre subventionné ; un peintre connu, un auditeur à la Cour des comptes. Je suis à peine installé que, derrière les voiles de gaze noire, deux formes blanches apparaissent.

Ce sont les prêtresses qui, vêtues de leurs longues colasiris, viennent se placer de chaque côté de l'autel, sous la lumière indécise des veilleuses sacrées qui tremblent en leur cornet d'albâtre. Le grand prêtre les suit presque immédiatement ; il écarte les voiles mystérieux et, après avoir salué les fidèles rappelle, dans un français empreint d'un fort accent britannique, qu'ils vont évoquer Isis, la déesse toute-puissante, mère d'Horus et femme d'Osiris, Isis dont le culte s'est transmis intact à travers les siècles, comme les momies qui sommeillent au fond des Pyramides.

Après une courte péroration dans laquelle il invite ses auditeurs au recueillement, le grand prêtre écarte les voiles de gaze noire, montrant aussi comment le jour succède à la nuit.

Les prêtresses apparaissent alors dans leur immobilité hiératique près des lampes à sept becs dont la lueur vacille, et parmi les vapeurs du nard et du cinnamome.

Et, entre les officiants, commence la longue et monotone mélopée où sont exaltées les vertus de la toute-puissante déesse :

— Isis qui fait germer le grain dans la terre et répand sur les humains une chaleur bienfaisante : Isis, reine de la vie, des désirs et de la fécondité ; Isis, bonne déesse, déesse omnipotente et éternelle...

Un pizzicato de harpes vient scander la mélopée et voici que, devant l'autel, les prêtresses se balancent en inclinant leurs bras de droite et de gauche.

Le grand prêtre a saisi un tambourin et le miroir magique. Il s'agenouille tandis que les pancartes de papyrus couvertes d'hiéroglyphes qui tapissaient le fond de l'autel glissent, faisant apercevoir dans un recul mystérieux la déesse, vêtue de ses habits sacerdotaux et immobile dans la niche que piquent de points multicolores les petites lampes électriques.

Les assistants se sont prosternés en même temps que de la loggia jaillissait un hymne de gloire.

Les sistres et les harpes scandent les stances qui sont reprises par le chœur, cependant que, frénétiques, les prêtresses agitent devant l'autel des gerbes fleuries.

Tous les symboles du bien et du mal, de la chair et de l'esprit, du mensonge et de la vérité, sont expliqués par le grand prêtre et repris par les assistants.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Et, dans cet atelier où, pour quelques instants, sont ressuscitées les coutumes mystiques instituées il y a quarante siècles, rien n'est plus curieux que le contraste offert par ces physionomies parisiennes, ordinairement sceptiques, et maintenant respectueusement attentives devant le geste religieux du comte et de la comtesse Mac-Gregor.

MAURICE DUPLESSY.

*
* *

Nous avons fait à dessein composer en italique une partie du paragraphe ci-dessus.

Au moment où le catholicisme est indignement persécuté, les réflexions même figaresques de notre confrère, M. Duplessy, sont à méditer.

Tandis que de vils sectaires combattent, à outrance, la morale divine et pure du Christianisme, des farceurs voudraient la voir remplacée définitivement par les orgiaques mystères du plus honteux paganisme, ceux d'Isis, notamment !

COLLÈGE DU SAINT-NOM

Ce Collège fut organisé pour l'étude et la pratique du *Mot Divinité*. Son sceau est un cercle avec deux diamètres, l'un horizontal et un perpendiculaire, sur le cercle horizontal est gravé le mot : « *Intelligence* » et sur le cercle perpendiculaire est inscrit : « *Volonté* ». M. Carrie Darling Mc. Laughlin en est le *Principal*, 1346, Riggs Street, N. W., Washington, D. C.

CONFRÉRIE FRATERNELLE

Fondée en 1896. Pas de Grande Loge. Loges subordonnées 564 ; membres 50,352. *Président*, J. A. Foshay ; *Vice-Présidente*, Emma de Neidig ; *Secrétaire*, H. V. Davis ; *Trésorier*, William Mead. *Tous à Los Angeles, Californie.*

DEGRÉS MAÇONNIQUES ALLIÉS

Souverain Collège des Degrés Maçonniques Alliés pour les États-Unis de l'Amérique.

Le *Souverain Collège* gouverne les *Degrés d'Arche Marinière*, *Moniteurs Secrets*, *Tuileurs de Salomon*, *Saint-Laurent-le-Martyr*, *Chevaliers de Constantinople*, *Ordre Sacré et Saint de la Sagesse*, *Chevaliers Trinitaires de Saint-Jean de Patmos*, et il est en communion avec le *Grand Conseil des Degrés Maçonniques Alliés d'Angleterre*, le *Grand Conseil de l'Arche Marinière d'Angleterre* et le *Grand Conseil des Moniteurs Secrets d'Angleterre*.

C'est le seul Corps Maçonnique qui confère en plus des degrés rituels, les degrés académiques qui donnent l'*honoris causa*.

Le plus grand honneur de cette sorte est celui de « Docteur de la Maçonnerie Universelle ». Les FF. : MM. : qui suivent en sont possesseurs :

Le prince Démétrius Rhodocanakis, de Grèce ;

Le comte d'Euston et William James Hughan,
d'Angleterre ;

D. Murray Lyon, d'Écosse ;

et Josiah H. Drummond, de Portland, Maine.

Les offices du Souverain Collège sont à Richmond, Va.

*

* *

DRUIDES

Les rites Druidiques furent pratiqués d'abord en Bretagne et en Gaule et furent portés au plus haut degré de perfection dans la première de ces contrées où l'île d'Anglesey fut longtemps considérée comme leur principal quartier général.

Le mot *Druid* a été supposé comme étant dérivé du Grec *Drus* ou au moins du Celtique *Derw*, un chêne, arbre spécialement sacré parmi eux ; mais j'incline, dit le 33^e Albert G. Mackey dans son *Dictionnaire Maçonnique* (pages 77 et

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

suiv. ; édition de Hull, décembre 1883), à demander son étymologie au mot Gaélique *Druidh*, qui signifiait un *homme savant*, ou un *magicien*.

D'après Olivier, les cérémonies de l'initiation Druidique primitive, « avaient quelques rapports avec le sauvetage de Noé et de ses sept compagnons dans l'arche. »

Tous les anciens mystères apparaissent avoir été inspirés par l'arche de Noé dans leurs caractères généraux. Ils occupaient dans l'initiation des places affectant des formes variées : circulaires parce que le cercle était emblème de l'univers ; ou ovales, allusion à l'œuf du monde, d'où, prétendaient les Égyptiens, nos premiers parents seraient sortis ; ou serpentine, parce que un serpent était le symbole de Hou, le *Noé Druidique* ; ou ailé (serpent) pour représenter le mouvement de l'Esprit Divin ; ou cruciforme, parce qu'une croix était l'emblème de la génération. Ils n'avaient pour couverture que la voûte des nuages parce qu'ils regardaient comme absurde de confiner le Tout-Puissant sous une toiture.

Nul ne pouvait pénétrer dans la retraite sacrée des Druides sans *avoir brisé une chaîne*.

Le chef des prêtres ou hiérophante était nommé l'*Archidruide*.

Les grandes périodes de l'initiation avaient lieu aux équinoxes et aux solstices. La principale fête était, dit M. Higgins (*Celtic Druids*, p. 149) fixée au 1^{er} Mai, qui est la date de l'entrée du Soleil dans le signe du Taureau, et le Jour de Mai est encore célébré parmi nous comme une réminiscence des rites Druidiques. Il n'est pas loisible de connaître les cérémonies Druidiques ou leurs doctrines par écrit, puisque nous le savons par Jules César et, depuis, par les anciens écrivains grecs et romains : nul n'a été capable de nous fournir le moindre renseignement à ce sujet.

L'institution était divisée en trois classes ou degrés ; on commençait par être *Barde*, puis on devenait *Faids* ou *Vates* ; le plus élevé était le *Druide*. Beaucoup de préparations mentales et de purifications physiques étaient exigées pour l'admission au premier degré. L'aspirant était revêtu d'une robe aux couleurs sacrées, blanche, bleue et verte. Le blanc symbolisait la *Lumière*, le bleu la *Vérité* et le vert l'*Espérance*. Lorsque les épreuves

rituéliques de l'initiation étaient passées, la robe tricolore était changée en une tunique verte. Dans le second degré le candidat était vêtu de bleu ; et, ayant surmonté les dangers du troisième, arrivé au sommet de la perfection, le récipiendaire était gratifié d'une tiare rouge et d'un manteau flottant, du blanc le plus immaculé.

Les cérémonies initiatiques étaient nombreuses, les épreuves physiques pénibles et les interrogations faisaient pâlir d'effroi. Les Druides commençaient, au premier degré, par placer le postulant sur le *pastos*⁶, lit ou cercueil, où sa mort symbolique était figurée ; et ils terminaient, au troisième degré par sa régénération ou restauration à la vie du sein de la géante Ceridevin et en confiant aux flots le corps du *nouveau-né* dans une barque, symbolique de l'Arche. Le résultat était, généralement, qu'il réussissait à atteindre le port de salut représentant le Mont Ararat, mais si son bras avait faibli ou si le cœur lui avait manqué, la mort était toujours l'inévitable conséquence de l'aventure. S'il refusait les épreuves par timidité, il était rejeté avec mépris et déclaré pour jamais inéligible aux rites sacrés. Si au contraire, il osait et triomphait, il était joyeusement investi de tous les privilèges du Druidisme.

(*À suivre.*)

A. C. DE LA RIVE.

⁶ *Grec* ou plutôt *Égyptien*. De ce mot on a fait les *pastosfores*, 1^{er} degré dans l'initiation égyptienne.

FRANCMAÇONNERIE ET SOCIÉTÉS SECRÈTES (SUITE)

— IV*

DRUIDES (*suite*)

Les doctrines de cette association mystérieuse ressemblaient à celles de Pythagore. Les Druides admettaient l'existence d'un Être Suprême ; une vie future composée de récompenses et de châtiments ; l'immortalité de l'âme et la métempsychose. Déjà Jules César disait d'eux : « *In primis hoc volunt persuadere, non interire animos, sed ab aliis post mortem ad alios transire putant.* » DE BELLO GALlico, 1, VI.

Quant à l'origine du Druidisme, l'opinion la plus plausible nous paraît être celle de M. Higgins, que « les Celtes, qui pratiquaient les rites Druidiques, vinrent de l'Est de la mer Caspienne, apportant avec eux leurs dix-sept lettres, leurs fêtes et leurs dieux. » Sans une théorie comme celle-là nous serions incapable de trouver l'analogie qui existait entre les rites Druidiques et ceux des mystères Païens, les derniers desquels, sans aucun doute, tirent leur origine des mystères de l'Inde ancienne mélangés à ceux de l'Égypte.

*
* *

« Environ six cents ans avant l'ère vulgaire, dit le F. :
F.-T. B.-CLAVEL (HISTOIRE PITTORESQUE DE LA FRANC-

* [La France Antimaçonnique, 26^e année, n^o 27 (4 juillet 1912).
Signé A. C. DE LA RIVE.]

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

MAÇONNERIE ET DES SOCIÉTÉS SECRÈTES ANCIENNES ET MODERNES, PAGNERE, éditeur, Paris, 1843), les Kimris ou Cimbres, peuples nombreux qui habitaient la Crimée, firent irruption sur l'Europe septentrionale et occidentale, s'établirent successivement dans le vaste espace compris entre la Scandinavie (Suède) et les chaînes des Alpes et des Pyrénées, et y apportèrent la religion et les *mystères druidiques*. Les chefs de cette initiation, qui s'appelaient *drottes*, dans la Scandinavie, et *druides*, dans les Gaules, étaient divisés en trois classes : les *vaccies*, dépositaires des dogmes sacrés, et qui remplissaient les fonctions de prêtres et de juges ; les *bardes*, qui chantaient les hymnes dans les cérémonies du culte et célébraient les actions des grands hommes et des héros ; les *cubayes*, qui présidaient au gouvernement civil et à l'agriculture, et dressaient les calendriers. À la mort du grand-prêtre, les druides choisissaient parmi eux, à la pluralité des suffrages, celui qui devait lui succéder. Retirés au fond de leurs vastes forêts, ils ne paraissaient aux yeux du peuple que lorsque leur saint ministère ou le soin des affaires publiques nécessitait leur présence. Comme en Égypte, ils associaient au sacerdoce, par une initiation, les sujets qui leur paraissaient aptes à recevoir l'instruction sacrée. Vingt ans suffisaient à peine aux études préparatoires qu'ils imposaient à leurs élèves ; aucun livre, aucune tradition écrite ne pouvaient soulager leur mémoire : les druides auraient craint qu'un œil profane pénétrât le secret de leurs mystères. Après ce long cours d'études, et à la suite d'examens rigoureux, les élèves étaient admis à l'initiation. Égaux de leurs maîtres, ils étaient, dès ce moment, entourés comme eux de la vénération publique. Dans la Gaule proprement dite, les druides avaient le siège principal de leur initiation dans la forêt de Dreux, dans la Grande-Bretagne, leur collège suprême était établi à Mona, aujourd'hui l'île de Man. Tout ce qu'on sait de leurs cérémonies secrètes, c'est qu'on y voyait figurer un *autel triangulaire*, un *coffret mystique*, et l'*épée de Belinus* ou Belen, leur dieu-soleil.

« L'établissement des Romains dans les Gaules et dans l'île de Bretagne amena l'anéantissement de la religion druidique dans ces contrées. Claude la proscrivit avec acharnement ; mais il en restait des vestiges au IV^e siècle.

FRANCMAÇONNERIE ET SOCIÉTÉS SECRÈTES

« Persécutée dans les Gaules elle se réfugia ou plutôt elle se conserva dans toute sa vigueur en Germanie et en Scandinavie. On l'y voit encore florissante vers le XII^e siècle. (Pages 323-24). »

*
* *

ANCIEN ORDRE UNI DES DRUIDES

Fondé en 1781, en Angleterre ; importé, en 1889, aux États-Unis d'Amérique. Nombre de *Grands Bocages* (existants en 1912), 18 ; *Sous-Bocages*, 570 ; total des Druides Américains, 32,760. *Suprême Archidruide*, Louis Hufft, New Orleans, Louisiane ; *Suprême Secrétaire*, H. Freudenthal, Albany, N. Y. ; *Suprême Trésorier*, Louis Krauss, La Fayette, Indiana.

*
* *

Les Druides ont des ramifications en Allemagne, en Angleterre, en France. Nous n'ignorons pas qu'à Paris, au sein d'un des plus élégants quartiers de la capitale, se donne rendez-vous, sous l'autorité discrète d'un *Archidruide*, une jeunesse des deux sexes, heureuse de revêtir le costume gracieux et de porter les bijoux de l'Ordre parmi lesquels on distingue des faucilles symboliques artistement ciselées ; jeunesse et adeptes appartiennent à la noblesse.

Il existe aussi un corps qui s'intitule : *Société Ancienne et Archéologique des Druides*, réorganisée en 1875, et qui n'est ouverte qu'aux FF. : MM. :

Récemment, le *Matin* publiait la note suivante :

« L'île d'Ouessant, tristement célèbre par les disciplinares que le gouvernement y interne à grands frais, va le devenir à un autre titre – moins grave, heureusement.

« Il s'est formé à New-York un comité féministe qui a décidé, pour amener une action internationale en faveur des droits de la femme, de fonder à Ouessant le “collège hiératique des druidesses atlantiques”. Sept titres de druidesse seront

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

décernés à sept personnalités féminines : Ys, Sizun, Alba, Erin, Mona, Cambria et Colombia. »

*
* *

Ces Druides ou Druidesses n'ont aucun rapport avec ceux ou celles d'Allemagne, d'Angleterre, de France, de Paris, ou la société similaire composée d'artistes et même de prêtres catholiques qui se réunit chaque année en Bretagne.

*
* *

Le F. : F.-T. B.-CLAVEL, dans son HISTOIRE PITTORESQUE DE LA MAÇONNERIE ET DES SOCIÉTÉS SECRÈTES ANCIENNES ET MODERNES, précitée, a consacré tout un chapitre, le III^e, aux sociétés secrètes politiques :

ALLEMAGNE : *Les frères noirs, le tugen-bund, les concordistes, la réunion de Louise, la deutsch-bund, la burschenschaft, l'Arminia, le bund der Jungen.* — POLOGNE : *Les vrais Polonais, la franc-maçonnerie nationale, les faucheurs, la société patriotique, les frères rayonnants, les philarètes, les templiers.* — RUSSIE : *L'union du salut, les chevaliers russes, l'union du bien public, les boïars de l'union, les Slaves réunis.* — ITALIE : *Le tribunal du ciel, les carbonari, les unionistes, les adelphe, les Italiens libres, les amis de l'union, les frères écossais, les sublimes maîtres parfaits.* — FRANCE : *les philadelphes, les francs régénérés, la charbonnerie, la société des droits de l'homme, la société d'action, les chevaliers de la fidélité, les mutuellistes, les ferrandiniers, les hommes libres, la société des familles, la société des saisons, les communistes, les travailleurs égaux.* — ESPAGNE : *La franc-maçonnerie politique, les comuneros, les anilleros, les carbonari, la société européenne, les comuneros constitutionnels, la société française, la junte apostolique.* — BRÉSIL : *La franc-maçonnerie politique.* — IRLANDE : *Les pieds blancs, les cœurs de chêne, les chevaliers*

du point du jour, les Irlandais unis, la société de Saint-Patrick.
— ANGLETERRE : *La société orangiste.*

Nous n'avons aucun motif, tout au contraire, pour ne pas tirer parti et un large parti, de la documentation du F. : F.-T. B.-CLAVEL ; nous ouvrons donc son ouvrage à la page 371 et nous copions textuellement :

ALLEMAGNE. — « Peu de temps après l'institution de l'ordre des illuminés, s'établit en Allemagne une autre société, l'*ordre des frères noirs*, qui reposait sur les mêmes principes et avait adopté les formes mystérieuses du grade maçonnique de Kadosch. Elle eut tour à tour son siège à Giessen, à Marbourg et à Francfort-sur-l'Oder. Dans la dernière de ces villes, ses membres étaient connus sous le nom de *têtes de mort* ; on les appelait ailleurs les *frères de l'harmonie*, et les *chevaliers noirs*. Pendant la guerre de 1813, cet ordre fournit un grand nombre de volontaires, et forma la *légion noire*, commandée par M. de Lutzow.

« De l'ordre des illuminés, sortit, en 1790, une autre association qui prenait le titre de *tugend-verein*, ou de *tugend-bund*, union de la vertu, et se proposait, comme la société mère, de diriger les cabinets des souverains. Elle subsista jusqu'en 1813, quelques efforts qu'eussent fait antérieurement les gouvernements de l'Allemagne pour arriver à la dissoudre. En cette année, il y eut entre elle et les cabinets, qui connaissaient sa force et son influence, *un pacte secret par suite duquel elle se mit à la tête du mouvement qui amena la chute de la puissance de Napoléon*. Des rangs du *tugend-bund*, se détachèrent à cette époque, deux autres associations, les *concordistes* et la *réunion de Louise*, qui tendaient au même but patriotique, mais qui n'eurent qu'une courte durée.

« Dans le *tugend-bund*, étaient venus se fondre les membres influents des deux partis qui fractionnaient alors l'Allemagne, dont l'un voulait maintenir l'ancienne constitution germanique, et l'autre opérer une réforme politique et créer une république une et indivisible ou une fédération modelée sur celle des États-Unis d'Amérique. Réunis pour l'accomplissement d'une œuvre commune, l'indépendance de la patrie, les deux partis se divisèrent lorsque cette œuvre fut consommée. Le *tugend-bund*

cessa dès ce moment d'exister. Ceux de ses membres qui réclamaient des réformes politiques se firent admettre dans une autre association qui s'était fondée en 1810. Celle-ci avait pris le nom de *deutsche-bund*, ou ligue allemande ; elle tendait à l'établissement de constitutions représentatives dans les divers États de l'union germanique. Dès 1811, elle avait fixé l'attention du gouvernement Westphalien, entre autres, qui l'avait dénoncée au public, dans le journal officiel, comme subversive du bon ordre. Ses règlements, publiés en 1814, sont timbrés du sceau de l'ordre, représentant un lion derrière lequel se dresse un bâton surmonté d'un bonnet de la liberté, avec l'inscription : "D. D. B. (der deutsche bund) 1810."

« Dissoute à son tour, comme le tugend-bund, par suite des recherches de l'autorité, la ligue allemande se reconstitua sous une autre forme et prit le nom de *burschenschaft*, ou d'association des étudiants. La *burschenschaft* recruta ses adhérents parmi les professeurs des universités. Elle avait en vue de s'emparer graduellement de la génération naissante, de la conduire à travers ses études, et de la diriger encore à son entrée dans la carrière civile. Elle chercha aussi des prosélytes dans la landwehr, sorte de garde nationale créée en Allemagne pour la délivrance de la patrie, et dans les rangs mêmes de l'armée. Elle parvint à porter au plus haut point d'exaltation l'amour de ses jeunes adeptes pour l'indépendance et la liberté germaniques et leur haine pour le gouvernement russe qu'elle considérait comme le plus grand obstacle à la réalisation de ses doctrines. C'est ce fanatisme qui arma le bras de Sand contre la vie de Kotzebue, l'agent de la Russie et le contempteur de ce qu'il appelait la teutomanie. Au reste, hâtons-nous de le dire, le meurtre commis par Sand était un crime individuel, un acte de délire ; et ce serait bien à tort qu'on en rendrait complice la *burschenschaft*, qui voulait employer d'autres moyens que l'assassinat pour parvenir à ses fins, quoiqu'aient pu avancer de contraire les rapports officiels publiés à cette époque et postérieurement. Un comité supérieur, qui avait son siège en Prusse, donnait l'impulsion à toute la société. Il avait organisé des comités secondaires à Halle, à Leipzig, à Iéna, à Göttingue, à Erlang, à Wurtzbourg, à Heidelberg, à Tubingue, à Freybourg et sur d'autres points. L'Allemagne était divisée en dix cercles,

et chaque cercle avait son directeur. Les assemblées étaient de deux espèces : il y avait la burschenschaft secrète, et la burschenschaft générale. Dans celle-ci, on ne s'attachait qu'à préparer les esprits, par la lecture des ouvrages politiques, et notamment par celle de la constitution des cortès, à recevoir les dernières communications. Le but de l'association était complètement dévoilé dans la burschenschaft secrète, et l'on y apprenait aux néophytes qu'on se proposait de doter l'ensemble des États allemands de la liberté, de l'égalité et de l'unité politiques.

« Rigoureusement poursuivie par les gouvernements, la burschenschaft dut se dissoudre, comme les sociétés d'où elle était dérivée : mais, de ses débris, se formèrent, à différentes époques, d'autres associations particulières, qui prirent tour à tour le nom d'*Arminia*, en mémoire du héros germanique Arminius ; celui de *bund der jungen*, ou union des jeunes gens, etc. Successivement découvertes, ces sociétés furent l'objet des sévérités de la justice ; et tout porte à croire qu'à l'époque où nous écrivons (1843), elles ont complètement cessé d'exister. »

POLOGNE. — « Le désir ardent que nourrissaient les Polonais de voir se reconstituer l'ancien royaume de Pologne et la haine vigoureuse qu'ils avaient vouée au vainqueur, porta, en 1814, quelques-uns d'entre eux à fonder une société secrète dans le but de secouer le joug de la Russie. Toutefois cette association, qui avait pris le titre de *Vrais Polonais*, n'eut qu'une courte durée, et le nombre de ses membres n'excéda jamais celui de douze. Quelque temps après, le général Dabrowski projeta d'établir entre tous les Polonais un lien secret de nationalité. Il communiqua ses vues à plusieurs personnages importants, tels que le prince Jablanowski et les lieutenants-colonels Krasianowski et Pradzynski : mais sa pensée ne fut réalisée qu'après sa mort, arrivée en 1818. La nouvelle société s'organisa sous le nom de *franc-maçonnerie nationale* ; elle emprunta à la vraie franc-maçonnerie ses emblèmes, ses grades et jusqu'à ses signes de reconnaissance. "Se seconder mutuellement dans les diverses vicissitudes de la vie, et contribuer au maintien de la nationalité en préservant de l'oubli la mémoire des fastes glorieux de la Pologne", telle était la loi imposée aux membres de cette agrégation, dont le major Lukazinski fut le premier

grand-maître. Les aspirants de toutes les classes pouvaient y être admis ; cependant on s'attachait de préférence à initier des officiers en activité ou en retraite et des fonctionnaires publics. D'abord assez nombreuse, la société fut quelque temps stationnaire, et elle finit par se dissoudre en 1820 ; mais il resta en activité un chapitre secret qui devint, bientôt après, le noyau d'une nouvelle association. La franc-maçonnerie nationale, abandonnée à Varsovie, s'était conservée dans le grand duché de Posen. Là, néanmoins, son objet et ses statuts avaient subi des modifications et les affiliés avaient changé leur premier nom en celui de *Kossinieri*, ou de *faucheurs*, en mémoire de la révolution de 1794, dans laquelle on avait vu des bataillons entiers de patriotes combattre armés de faux. Un ancien officier polonais, nommé Szczaniecki et le général Uminski avaient eu la plus grande part à ces innovations. Tous les deux vinrent à Varsovie au mois d'avril 1821 et y rallièrent à leurs principes une partie des anciens maçons politiques, entre autres, les lieutenants-colonels Kozakowski et Pradzynski. Une réunion eut lieu, le 1^{er} mai 1821, à Potok, auberge située à un quart de mille de Varsovie, et les assistants s'engagèrent, par un serment prêté sur l'épée de Pradzynski plantée dans la terre et à la garde de laquelle on avait attaché un médaillon en fer représentant Kosciuszko, à travailler de tous leurs efforts, et au péril même de leur vie, au triomphe de l'indépendance et de la liberté de la Pologne. (La planche, n° 25, du livre du F. : Clavel, représente la prestation de ce serment). À la suite de cette réunion, on forma un comité central qui eut son siège à Varsovie ; et, afin de propager la société partout où l'on parlait la langue polonaise, l'ancienne Pologne fut divisée en sept provinces, comprenant le duché de Posen, la Lithuanie, la Volhynie, le nouveau royaume de Pologne, la Gallicie, la ville libre de Cracovie et l'armée. Les noms de franc-maçonnerie nationale et d'association des faucheurs furent remplacés par celui de *société patriotique*.

« Pendant que cette agrégation secrète se formait et se propageait dans les rangs du peuple et de l'armée, le professeur Zan instituait parmi les étudiants de l'université de Wilna une société philanthropique sous le nom d'association des *promiënisty*, ou des *frères rayonnants*, par laquelle il tendait à établir, entre les élèves riches et pauvres, une étroite solidarité

qui fit servir les lumières des uns au profit des autres et la fortune de ceux-là au soulagement de ceux-ci. Le gouvernement prit ombrage de cette association et ordonna qu'elle fût dissoute. Elle se constitua alors en société secrète sous le nom de *société de philarètes*, ou amis de la vertu, et se proposa pour objet de conserver l'esprit de nationalité et la pureté de la langue polonaise. Cette association ne tarda pas à être découverte ; Zan fut enfermé dans la forteresse d'Orenbourg et l'on envoya beaucoup d'étudiants servir comme simples soldats dans l'armée russe. Quoique dissoute légalement, la société des philarètes n'en continua pas moins d'exister de fait ; elle exerça sur les esprits une grande influence, et c'est à elle qu'il faut attribuer le concours que les citoyens prêtèrent plus tard aux entreprises de la conjuration militaire, à laquelle nous revenons.

« En 1822, la société patriotique se trouva mise en rapport avec celle des *templiers*, introduite en Pologne en 1821 par le capitaine Maiewski, lequel, prisonnier de guerre des Anglais, avait résidé longtemps en Écosse, et y avait été reçu, disait-il, dans une loge templière. Le but de cette association, dont la pensée doit être attribuée au capitaine, avait été d'abord purement philanthropique ; mais l'admission d'un grand nombre de membres de la société patriotique détermina le fondateur à ajouter aux trois grades existants un quatrième grade qui imposait aux initiés le devoir de s'appliquer de tous leurs efforts à réunir les diverses parties de l'ancienne Pologne. En 1823, les enquêtes et les menaces du gouvernement arrêtaient les progrès des deux sociétés et rendirent leurs principaux agents plus circonspects. Plusieurs membres de la société patriotique furent arrêtés et jetés dans les prisons. Ce revers ne découragea pas ceux qui étaient restés libres ; ils continuèrent de se réunir en secret et parvinrent même à obtenir, du comte Stanislas Soltyk, l'acceptation de la grande-maîtrise. Pus tard, en 1827, la société fut dénoncée à l'autorité ; mais ses membres, mis en jugement, furent tous acquittés. Elle subsista dans l'ombre jusqu'en 1830, et c'est elle qui donna le signal de la révolution du mois de novembre. »

(*À suivre.*)

A. C. DE LA RIVE.

FRANCMAÇONNERIE ET SOCIÉTÉS SECRÈTES (SUITE)

—
V*

RUSSIE. — « À l'époque où les sociétés politiques s'organisaient en Pologne, il s'en formait également dans l'empire russe. Quelques jeunes officiers qui avaient fait les dernières guerres et avaient eu occasion d'être agrégés aux sociétés politiques allemandes et d'apprécier les avantages du régime constitutionnel appliqué parmi nous, s'occupèrent, à leur retour en Russie, en 1816, à naturaliser dans leur patrie l'institution des sociétés secrètes, afin d'arriver plus tard, par leur secours, à modifier dans un sens populaire la constitution et les lois de l'État. Cependant leur dessein ne reçut son exécution qu'en 1817. En cette année, ils instituèrent l'*union du salut* ou l'association des *vrais et fidèles enfants de la patrie*, qui eut pour principaux chefs les colonels Alexandre Mouravieff, Pestel et Troubecki, le capitaine Nikita Mouravieff et deux autres officiers appelés Serge Troubecki et Yakouchkine. Elle se divisait en trois classes : les *frères*, les *hommes* et les *boïars*. Les *anciens*, ou directeurs de la société, étaient choisis parmi les membres de ce dernier grade. Les réceptions étaient accompagnées de cérémonies solennelles empruntées à la franc-maçonnerie. Avant d'être initiés, les candidats s'engageaient par serment à garder le secret sur tout ce qui leur serait confié, lors même que leurs opinions et leurs vues ne s'accorderaient pas avec celles de la société. À leur admission, ils prêtaient un second serment, et juraient de concourir de tous leurs moyens à l'accomplissement

* [La France Antimaçonnique, 26^e année, n° 28 (11 juillet 1912).]

du but de l'union et de se soumettre constamment aux décisions du conseil suprême des boïars.

« Dans le moment même où l'union du salut se constituait, le général-major Michel Orloff, le comte Mamonoff et le conseiller d'état Nicolas Tourguéneff jetaient les fondements d'une autre agrégation sous le titre de *société des chevaliers russes*. Celle-ci eut d'abord pour objet de mettre un terme aux concussions et autres abus qui s'étaient glissés dans l'administration intérieure de l'empire ; mais, bientôt après, le bruit ayant couru que l'empereur Alexandre avait le projet de rétablir la Pologne dans ses anciennes limites et dans son indépendance, projet qu'on attribuait aux suggestions des sociétés secrètes polonaises, les chevaliers russes se proposèrent de mettre obstacle à la réalisation de ce dessein présumé. Les deux sociétés eurent des conférences à l'effet, soit de se fondre en une seule, soit de travailler de concert à l'accomplissement de leurs vues respectives ; mais ces pourparlers n'eurent aucun résultat, et les chevaliers russes ne tardèrent pas à se dissoudre.

« De son côté, l'union du salut ne faisait aucun progrès. Son organisation était généralement critiquée. On voulut la modeler sur le tugend-bund allemand ; mais cette proposition n'eut pas de suite : on préféra refondre les statuts, modifier le but de la société. Ces changements furent opérés, et l'association changea son titre en celui d'*union du bien public*. L'objet qu'elle se proposa, à partir de ce moment, était tout patriotique. "Il n'a, disait-elle, rien de contraire aux vues du gouvernement, lequel, malgré sa puissante influence, a besoin du concours des particuliers." Elle voulait "servir d'auxiliaire au gouvernement pour faire le bien." Elle déclarait que, "sans cacher ses intentions aux citoyens dignes de s'y associer, elle poursuivait néanmoins en secret ses travaux, pour les soustraire aux interprétations de la malveillance et de la haine". Les membres étaient divisés en quatre sections ou branches. La première avait pour mission de surveiller tous les établissements charitables, d'en dénoncer les abus et d'y apporter des améliorations. Les membres de la seconde section s'occupaient de l'éducation de la jeunesse ; l'inspection de toutes les écoles leur était confiée. La troisième section portait son attention particulière sur la marche des tribunaux. La quatrième avait dans ses attributions l'étude de

l'économie politique, et elle devait s'opposer à l'établissement des monopoles. Il n'y avait point de cérémonies spéciales pour les initiations. Le récipiendaire remettait seulement une déclaration écrite d'adhésion au but de la société, et plus tard cette déclaration était brûlée à son insu. Chaque membre devait verser dans une caisse commune la vingt-cinquième partie de son revenu annuel, et obéir aux lois de l'union. Toute la société était gouvernée par un comité appelé *direction centrale*.

« Dans la suite, le but que se proposait l'union du bien public se modifia considérablement dans l'esprit de beaucoup de ses membres ; il ne s'agit plus pour ceux-ci du simple redressement des abus et de l'introduction d'améliorations successives dans le régime intérieur du pays, mais de l'établissement de la forme républicaine. Seulement il fut résolu entre eux que si l'empereur Alexandre donnait de bonnes lois à la Russie, ils se soumettraient à leur exécution et renonceraient à réaliser leurs vues. Cependant de profondes dissidences ayant éclaté dans les rangs de la société, il fut déclaré, au mois de février 1821, que l'union du bien public était dissoute ; et les statuts et les autres documents furent livrés aux flammes. Mais ce n'était là qu'une dissolution apparente, du moins pour une grande partie des affiliés, qui pensaient que la définition trop vague du but de l'union avait nui à son action et à son développement, et qui d'ailleurs n'étaient point fâchés de trouver une occasion d'éloigner certaines personnes dont le zèle s'était refroidi ou qui ne se montraient point dociles à exécuter les décisions de la direction centrale. Cette majorité de l'union du bien public fonda, en conséquence, à la fin de 1822, une association nouvelle qui prit le titre d'*union des boïars*. Les adeptes furent partagés en deux classes : les *adhérents* et les *croyants*. Les derniers étaient seuls initiés aux desseins véritables de la société. Les autres étaient en quelque sorte des novices dont on étudiait les dispositions et qui n'étaient ensuite admis à la deuxième classe qu'avec une extrême réserve. Cette société arrêta un projet de constitution pour la Russie. La forme monarchique y était conservée ; mais l'empereur n'avait qu'une autorité très limitée, semblable à celle qu'exerce le président des États-Unis d'Amérique ; et les provinces de l'empire formaient des États indépendants unis entre eux par un lien fédératif. Il

paraîtrait néanmoins que cette constitution était transitoire, et qu'on se proposait d'établir effectivement un gouvernement républicain. Cette tendance conduisit les associés à examiner ce qu'ils feraient de *l'empereur quand la république serait établie, et la conclusion fut qu'il faudrait lui donner la mort*. Quoiqu'il y eut quelques dissidences d'opinions sur ce point, on finit cependant par ramener les opposants, et l'union des boïars dégénéra en une véritable conjuration.

« Ceci se passait en 1824. À cette époque, on apprit l'existence de la Société patriotique polonaise. On résolut de se mettre en rapport avec elle, afin de parvenir plus facilement, par le concours et l'assistance réciproque des deux sociétés, à l'accomplissement des projets qu'on avait formés. Il y eut en effet des pourparlers entre le Russe Bestoujeff Rumine et le Polonais Krzyzanowski. Les conditions du pacte furent facilement arrêtées. L'union des boïars s'engagea à reconnaître l'indépendance de la Pologne, et à lui restituer celles des provinces détachées de ce royaume où l'esprit de nationalité n'était pas encore détruit. De son côté, la société polonaise promettait de s'opposer par tous les moyens à ce que le grand-duc Constantin se rendît en Russie quand la Révolution y éclaterait, d'opérer un soulèvement simultané, et d'établir un gouvernement républicain en Pologne. Toutefois ces relations entre les deux sociétés ne paraissent pas avoir eu d'autres suites, les concessions faites aux Polonais ayant soulevé de vives oppositions parmi les membres de l'association moscovite.

« Sur ces entrefaites, l'union des boïars fut mise en rapport avec une autre agrégation russe appelée les *Slaves réunis*, qui avait été fondée en 1823 par le sous-lieutenant d'artillerie Borissoff. Celle-ci avait pour but de réunir tous les peuples d'origine slave par un lien fédératif et sous un même régime républicain, sans porter d'ailleurs obstacle à leur indépendance respective. Cette société n'était pas nombreuse, et les membres qui la composaient, recrutés dans les rangs inférieurs de l'armée, étaient dépourvus d'influence ; aussi la décida-t-on facilement à se fondre dans l'union des boïars.

« Les conjurés avaient tout préparé pour une insurrection, lorsque les révélations du capitaine Mayboroda mirent le gouvernement sur les traces du complot. Pestel, chef de la

société dans le sud de la Russie, fut arrêté. Cet événement, qui répandit l'inquiétude parmi les affiliés, leur fit suspendre l'exécution de leurs projets. La mort de l'empereur Alexandre, arrivée en 1825, contribua encore à paralyser leur action. Cependant ils ne tardèrent pas à se rassurer, et ils songèrent sérieusement à mener à fin leur entreprise. Les conférences se multiplièrent, et le jour de l'insurrection fut fixé au 14 décembre. Le signal en fut donné par le refus que firent les matelots de la flotte, à l'instigation de leurs officiers, de prêter serment de fidélité au nouvel empereur. Ces officiers furent arrêtés. Quelques-uns des conjurés tentèrent de les délivrer à force ouverte. Un d'entre eux s'écria : "Soldats, entendez-vous ces décharges ? Ce sont vos camarades que l'on massacre". À ces mots, le bataillon entier sortit de la caserne et se joignit au régiment de Moscou, et à celui des grenadiers du corps, qui étaient aussi en pleine révolte. La lutte était engagée ; des deux parts, le sang coula ; mais bientôt les insurgés, abandonnés de leurs chefs, qui avaient reconnu trop tard l'impossibilité du succès, se virent réduits à mettre bas les armes. La plupart des conspirateurs furent arrêtés et livrés aux tribunaux. Trente-six furent condamnés à mort ; les autres, à l'emprisonnement ou à l'exil en Sibérie.

« Il ne paraît pas cependant que cette catastrophe ait tout à fait découragé les membres de l'union des boïars qui purent se soustraire au châtement. Dans le cours de 1838, une société secrète, évidemment formée des débris de celle-là, fut découverte à Moscou, et neuf de ses membres, appartenant à la noblesse, soupçonnés d'en être les chefs, se virent condamnés à servir dans l'armée russe en qualité de simples soldats. Le prince Galitzin, gouverneur général de Moscou, fut obligé de résigner ses fonctions, pour n'avoir pas dénoncé cette association, dont il connaissait l'existence. »

ITALIE. — « L'auteur de l'histoire de l'assassinat de Gustave III, roi de Suède, prétend qu'il s'était établi, à Rome, en 1788, une société secrète qui prenait le titre de *Tribunal du Ciel* ; mais il n'appuie son assertion d'aucune preuve, et nos recherches à cet égard ont été sans résultat. La première association secrète politique qu'on voit apparaître en Italie est celle des *Carbonari* ou charbonniers. Elle fut fondée, vers 1807, par M. Briot,

conseiller d'état à Naples, sur le plan du compagnonnage des charbonniers dont nous avons parlé dans notre chapitre précédent. L'objet primitif de cette association était purement philanthropique ; mais la reine Caroline d'Autriche, qui, après son expulsion du trône de Naples, s'était réfugiée en Sicile sous la protection des Anglais, parvint à faire adopter par beaucoup de membres de la carbonara un but exclusivement politique, tendant au rétablissement de sa dynastie. En échange du secours qu'ils lui auraient prêté, elle leur promettait un gouvernement fondé sur une sage liberté. Les conjurés formèrent une section du carbonarisme, qui se donna spécialement la dénomination d'*unionistes*. Murat eut vent de cette conspiration, et, dans l'impossibilité de saisir les vrais coupables, il tenta de dissoudre la société tout entière. Sur ces entrefaites, quelques brigands ayant paru dans les Calabres, le général Menès fut envoyé pour les réduire ; mais il avait pour mission réelle de poursuivre les carbonari. Cet homme cruel, ne prenant conseil que de ses instincts sanguinaires, outrepassa de beaucoup les ordres rigoureux qu'il avait reçus. Il invitait à sa table les carbonari qu'il supposait partisans de l'ancien ordre des choses, et au dessert, il les faisait fusiller ou attacher nus et enduits de miel aux arbres de la route, pour qu'ils périssent lentement par les piqûres des mouches. Lorsque les carbonari virent que ces atrocités restaient impunies, ils se rallièrent tous au projet de renversement que nourrissaient les unionistes, et Murat eut en eux les plus implacables ennemis. Vainement essaya-t-il plus tard de les rallier à sa cause par une protection éclatante ; il les avait trop profondément blessés ; et ils ne se servirent de l'appui qu'ils recevaient de lui que pour travailler plus efficacement à sa ruine.

« Ferdinand remonta sur le trône de Naples, en 1815 ; mais loin de donner satisfaction aux besoins de liberté que Caroline avait fait naître parmi les carbonari, il poursuivit leur société avec le plus grand acharnement, comme professant et propageant des principes révolutionnaires. Toutes les *Vendite*, ou loges, furent fermées ; leurs papiers, livrés aux flammes ; et beaucoup de leurs membres plongés dans les cachots. Au lieu d'anéantir la carbonara, ces rigueurs lui imprimèrent, au contraire, une nouvelle activité ; elle se grossit de tous les mécontents dont les

actes du gouvernement augmentaient chaque jour le nombre ; au mois de mars 1820, les personnes inscrites s'élevaient, dans moins de la moitié de l'Italie, à six cent quarante-deux mille, et l'armée qui avait de nombreux griefs, entraînait dans ce chiffre pour une notable partie. Il ne fallait qu'une étincelle pour embraser tout le royaume ; elle partit de Nola, le 2 juillet 1820. Cinq jours après, le carbonarisme avait opéré la révolution de Naples, et la constitution des Cortès était devenue celle du pays. Le drapeau national avait les trois couleurs de l'association : le noir, qui représente le charbon éteint ; le rouge, qui fait allusion au charbon allumé ; et le bleu de ciel, qui désigne la flamme.

« Une révolution semblable s'accomplissait vers le même temps dans le Piémont, par le concours d'une autre société secrète en relation avec le carbonarisme, qui était désignée sous le nom d'association des *Sublimes Maîtres Parfaits*. Cette société, qu'on prétend avoir été instituée en 1818, et avoir succédé à celles des *Adelphes*, des *Italiens libres*, des *Amis de l'Union* et des *Frères Écossais*, dont on retrouve des traces, dès 1816, était partagée en deux grades : le *Maître Sublime* ou *Maçon Parfait*, et le *Sublime Élu*. Les réunions partielles prenaient les dénominations d'*églises* et de *synodes*, et dépendaient d'un comité central qu'on appelait le *Grand-Firmament*.

« On connaît l'issue de ces deux mouvements politiques. *Effrayés de la puissance des sociétés secrètes, les gouvernements italiens s'attachèrent, par tous les moyens, à les extirper du sol de la Péninsule*. Ils rendirent contre elles les édits les plus rigoureux et remplirent les prisons de ceux de leurs membres qu'on parvint à saisir. *Toutes ces mesures furent impuissantes ; les associations continuèrent de subsister ;* et, après les événements de juillet 1830, on les voit faire de nouveaux efforts pour assurer la liberté de l'Italie. Vaincues dans ce dernier combat, mais non détruites, elles ont depuis, à diverses époques, donné encore signe de vie. »

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

FRANCE. — « Un écrivain¹ plus spirituel que véridique a publié, au commencement de 1815, l'histoire d'une société secrète qui aurait existé, sous l'empire, dans les rangs de l'armée française, aurait eu pour dénomination les *Philadelphes*, et pour chef, un officier appelé Jacques-Joseph Oudet. Tout ce que l'auteur rapporte de cette prétendue société est inventé à plaisir, et son livre n'est qu'une ingénieuse mystification. Des agents provocateurs ont essayé, après les Cent-Jours, sur plusieurs points de la France, notamment dans les départements méridionaux, de réaliser cette société imaginaire, mais tous les officiers qu'ils voulurent embaucher eurent assez de bon sens pour ne point se laisser prendre à ce piège.

« À la même époque, s'établissait une association qui avait pour titre les *Francs régénérés*. Elle se composait d'ultra-royalistes, avait son siège à Paris et se réunissait rue du Gros-Chenet, à la galerie Lebrun. Ses ramifications s'étendaient dans tous les départements. Quoiqu'on dît de ses membres qu'ils étaient plus royalistes que le roi, ce n'étaient au fond que des ambitieux qui s'étaient engagés à se pousser réciproquement aux emplois publics, sous le prétexte avoué de servir plus efficacement les intérêts du trône et ceux de l'autel. Il faut rendre cette justice au gouvernement de la Restauration qu'il se hâta de dissoudre cette société, formée d'ailleurs, en presque totalité, d'hommes absolument incapables.

« Une agrégation d'un tout autre genre, connue sous le nom de *charbonnerie*, s'organisa à Paris au commencement de 1821. Elle n'était point une branche du carbonarisme, dont elle avait cependant adopté le titre, les symboles et les pratiques ; elle n'en était qu'une imitation. Deux membres de la loge des "*Amis de la Vérité*", MM. Joubert et Dugied, s'étaient rendus en Italie, après l'avortement de la conspiration du 19 août 1820, dans le but d'offrir leurs services au nouveau gouvernement napolitain. Là, ils avaient été reçus carbonari. Lorsque l'ancien gouvernement eut repris les rênes de l'État, ils revinrent à Paris, et proposèrent au conseil d'administration des "*Amis de la Vérité*" d'instituer

¹ Charles NODIER. — Voir : *Mystifications littéraires*, par Gilbert Augustin Thierry ; Paris. Librairie Académique. Périm.

une société politique sur les bases du carbonarisme. Leur projet fut accueilli, et la charbonnerie française prit naissance. Elle eut pour fondateurs MM. Buchez, Bazard, Flotard, Limpérani, Carriol, Joubert et Dugied. Elle commença ses opérations par la rédaction de ses statuts. Dans une déclaration qui les précédait, on lisait en substance que, « *la force ne constituant pas le droit, et les Bourbons ayant été ramenés par l'étranger, les charbonniers s'associaient pour rendre à la nation Française le droit qu'elle a de choisir le gouvernement qui lui convient.* » Suivait le plan de l'organisation de la charbonnerie. Un comité appelé *haute vente* la présidait. De ce comité, dépendaient directement des *ventes centrales*, dans lesquelles deux membres de la haute vente remplissaient les fonctions, l'un, de député, et correspondait avec la haute vente ; l'autre, de censeur, et contrôlait les opérations de la vente centrale. Des *ventes particulières*, fractionnement de chaque vente centrale, permettaient de multiplier le nombre des agrégations inférieures, sans attirer l'attention de l'autorité. Chacune de ces subdivisions de la société s'assemblait isolément, et tout au plus un des membres de l'une connaissait l'existence de l'autre. La peine de mort étaient portée contre tout charbonnier qui eût tenté de s'introduire dans une vente à laquelle il n'appartenait pas. Indépendamment de cette organisation purement civile, il y avait une organisation militaire, avec les subdivisions de légions, de cohortes, de centuries et de manipules. Tout charbonnier était tenu d'avoir en sa possession un fusil et cinquante cartouches, et devait être constamment prêt à obéir aux ordres de ses chefs inconnus. L'histoire de la charbonnerie a été publiée tant de fois et l'on sait assez qu'elle eut pour chef le général Lafayette, qu'elle a participé aux affaires de Colmar, de Semur, de Belfort, de la Rochelle, et à toutes les tentatives d'insurrection qui eurent lieu pendant les dernières années de la restauration, pour qu'il soit inutile de retracer ici les détails de sa coopération à ces événements.

« L'exécution des quatre sous-officiers de la Rochelle vint porter un rude coup à la charbonnerie française. D'un autre côté, le nombre des ventes s'était tellement accru que la haute vente en avait laissé échapper les fils et ne pouvait plus leur imprimer une direction. Il était résulté de là que toutes les opinions

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

politiques hostiles à l'ordre de choses existant avaient trouvé accès dans la charbonnerie. Il y avait des ventes républicaines ; il y en avait de Bonapartistes et d'Orléanistes. Cette anarchie amena graduellement la dissolution de la société. Seulement, lorsque parurent les ordonnances de juillet 1830, les débris de la charbonnerie se rencontrèrent les armes à la main partout où il y avait à combattre, et contribuèrent puissamment au succès et à l'affermissement de la révolution.

« La fermentation qui suivit la victoire produisit l'établissement de la société des *amis du peuple*. Plus tard, cette société se fondit dans celle des *droits de l'homme et du citoyen*. L'existence de celle-ci fut d'abord publique ; mais les poursuites dont elle devint l'objet ne tardèrent pas à la transformer en société secrète. Une partie de ses membres les plus ardents, qui ne pouvaient se plier à la marche progressive adoptée par le reste des associés, avait déjà subi cette métamorphose, en se constituant sous le titre de *société d'action*. Les *chevaliers de la fidélité*, association secrète composée de légitimistes, tentèrent sans succès, vers cette époque, d'être admis à faire cause commune avec la société républicaine. Cependant celle-ci étendit ses ramifications dans les départements. À Lyon, il en sortit ou il se réunit d'autres sociétés secrètes d'ouvriers, telles que les *mutuellistes*, les *ferrandiniers*, les *hommes libres*, etc. Toutes ces associations coopérèrent, à Paris, à Lyon, et dans d'autres villes, à l'insurrection du mois d'avril 1834. De leurs débris, se formèrent, à Paris, la *société des familles*, et postérieurement celle des *saisons*, qui prit part aux événements des 12 et 13 mai 1839. Enfin, dans ces derniers temps, l'invasion des idées saint-simoniennes et fouriéristes, entées sur le républicanisme, donna naissance à d'autres sociétés secrètes qui ont pris les titres de *communistes*, de *travailleurs égaux*, etc. »

(À suivre.)

FRANCMAÇONNERIE ET SOCIÉTÉS SECRÈTES (SUITE)

—
VI*

ESPAGNE. — « Nous avons dit qu'après l'invasion française de 1808, la franc-maçonnerie s'était reconstituée en Espagne, et qu'un grand-orient avait été établi à Madrid. Bien que cette autorité, qui avait un assez grand nombre d'ateliers sous sa dépendance dans la capitale et dans les provinces, fût composée de personnages marquants qui avaient adhéré au gouvernement de Joseph Napoléon, cependant le but qu'elle se proposait n'avait rien de politique, et elle se bornait à propager l'instruction parmi les classes inférieures du peuple et à faire des actes de pure bienfaisance. La chute de Joseph et le retour de Ferdinand amenèrent, comme on l'a vu, la suspension des travaux de ce corps et des loges qu'il avait instituées. En 1815 et en 1816, les mécontents qu'avait faits le nouveau régime, les hommes à idées libérales, des militaires revenus des prisons de France, et plusieurs chefs des *joséfinos* organisèrent des loges indépendantes et fondèrent à Madrid un grand-orient politique. Ce nouveau corps entoura ses opérations du plus profond secret ; il multiplia les ateliers dans les provinces et il se mit en rapport avec les rares loges de France qui s'occupaient de politique. Dans le nombre, celle des *Sectateurs de Zoroastre* donna l'initiation à beaucoup d'officiers espagnols résidant à Paris, notamment au capitaine de Quezada, le même qui, plus tard, favorisa l'évasion de Mina, que la police française gardait à vue. La révolution de l'île de Léon fut l'œuvre de la nouvelle maçonnerie espagnole, qui l'avait préparée depuis plusieurs

* [La France Antimaçonnique, 26^e année, n° 29 (18 juillet 1912).]

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

années, sous la direction de Quiroga, de Riégo, et de cinq anciens députés aux cortès.

« Après la victoire, il s'éleva des prétentions rivales entre les membres de cette société ; Plusieurs s'en séparèrent et formèrent la *confédération des chevaliers comuneros*, en mémoire de l'insurrection des communes, au temps de Charles-Quint, sous la conduite de Juan de Padilla. Les réunions de comuneros prenaient le nom de *torres*, ou tours ; elles dépendaient, dans chaque province, d'une *grande junte*, présidée par un chevalier qui portait le titre de *gran-castellano*, grand-châtelain. La confédération avait pour but "d'encourager et de conserver, par tous les moyens, la liberté du genre humain ; de défendre de toutes ses forces les droits du peuple espagnol contre les abus du pouvoir arbitraire ; de secourir les nécessiteux, particulièrement s'ils étaient au nombre des confédérés." L'Assemblée Suprême avait son siège à Madrid ; elle se formait des chevaliers comuneros les plus anciens qui résidaient dans cette ville et des procuradores ou députés, nommés par les torres des provinces. Cette assemblée réglait tout ce qui concernait la confédération et prenait toutes les délibérations capables d'assurer et d'augmenter sa puissance et de la conduire à son but.

« Tout candidat devait être proposé par écrit. La proposition indiquait son nom, son âge, le lieu de sa naissance, sa demeure, l'emploi qu'il occupait, la fortune ou le traitement dont il jouissait. Une commission de police recueillait des informations sur le compte du postulant et donnait son avis sur l'admission ou le rejet. L'avis étant favorable, le gouverneur de la torre, dont les fonctions répondaient à celles de l'expert dans les loges maçonniques, allait, accompagné du chevalier proposant, chercher l'aspirant pour le présenter à la salle d'armes, c'est-à-dire au lieu d'assemblée. Il l'informait préalablement des obligations auxquelles il devait se soumettre ; et si le récipiendaire acceptait ces conditions, le proposant lui bandait les yeux et l'amenait dans cet état à l'entrée d'une première pièce. Là, il appelait le gouverneur, et la sentinelle avancée ayant crié qui vive ! il répondait : "Un citoyen qui s'est présenté aux ouvrages avancés sous drapeau de parlementaire, pour être admis dans les rangs de la confédération. — Qu'il vienne, disait la

sentinelle, je vais le conduire au corps-de-garde de la place d'armes." Au même instant, on entendait une voix qui ordonnait de baisser le pont-levis et de lever toutes les herses. Cette opération était simulée en faisant un grand bruit. Introduit dans le corps-de-garde, ou cabinet de réflexions, le récipiendaire y restait seul, après que la sentinelle, le visage couvert d'un masque, lui avait débandé les yeux. Ce corps-de-garde était décoré de trophées militaires et d'armures, quelques-unes ensanglantées. On lisait sur les murs des inscriptions en l'honneur des vertus civiques. Sur une table, il y avait une feuille de papier où l'on avait tracé les questions suivantes : "Quelles sont les obligations les plus sacrées d'un citoyen ? Quelle peine doit-on infliger à qui y manque ? Quelle récompense mériterait celui qui sacrifierait sa vie pour les remplir ?" Lorsque le récipiendaire avait écrit ses réponses, la sentinelle, qui veillait à la porte, les remettait au gouverneur, lequel les transmettait au châtelain, ou président, qui en donnait lecture à l'assemblée.

« Le président ordonnait ensuite au gouverneur de conduire le récipiendaire, les yeux bandés, à la place d'armes. Le conducteur appelait le président. Celui-ci demandait : "Qui est-ce ? Que veut-on ?" et le conducteur répondait : "Je suis le gouverneur de cette forteresse ; j'accompagne un citoyen qui s'est présenté à l'avancée et qui demande à être reçu." Alors on ouvrait la porte, et l'aspirant était introduit. On l'interrogeait sur le sens précis qu'il attachait à ses réponses. Si cet examen satisfaisait l'assemblée, tous les chevaliers mettaient l'épée à la main ; on débandait les yeux du néophyte, et le président lui disait : "Approchez-vous ; étendez la main sur le bouclier de notre chef Padilla, et avec toute l'ardeur patriotique dont vous êtes capable, répétez avec moi le serment que je vais vous dicter." Par ce serment, le récipiendaire s'engageait à concourir par tous ses moyens au but de la société ; à s'opposer, seul ou avec le secours des confédérés, à ce qu'aucune corporation, aucune personne, sans excepter le roi, abusât de son autorité pour violer les constitutions nationales ; auquel cas il promettait d'en tirer vengeance et d'agir contre les délinquants les armes à la main. Il jurait, en outre, que, si quelque chevalier manquait, en tout ou en partie, à ce serment commun, il le tuerait aussitôt qu'il serait déclaré traître par la confédération ; et il se soumettait à

subir le même châtement, s'il venait, lui aussi, à se parjurer. Le président ajoutait : "Vous êtes chevalier communero ; couvrez-vous du bouclier de notre chef Padilla." Le récipiendaire ayant exécuté cet ordre, tous les chevaliers posaient la pointe de leur épée sur le bouclier, et le président disait : "Ce bouclier de notre chef Padilla vous garantira de tous les coups que la malveillance voudrait vous porter ; mais, si vous violez votre serment, ce bouclier et toutes ces épées se retireront de vous, et vous serez mis en pièces, en punition de votre parjure." Alors le nouveau chevalier quittait le bouclier ; le gouverneur lui chaussait les éperons, lui ceignait l'épée et le conduisait à chacun des assistants, qui lui donnait la main. Ramené ensuite au président, il recevait de lui les mots et les signes de reconnaissance.

« La maçonnerie politique et la société des communeros tendaient également à s'emparer du pouvoir. Plus adroits et plus expérimentés dans les affaires, les maçons obtinrent la majorité dans les élections aux cortès et formèrent le ministère. Cependant, au commencement de 1823, les communeros avaient fini par l'emporter sur leurs rivaux, et le ministère allait passer entre leurs mains, lorsque le Grand-Orient politique soudoya une tourbe de misérables qui forcèrent l'entrée de la résidence royale et contraignirent Ferdinand à conserver les ministres en fonctions. Il y eut à cette occasion un manifeste des communeros qui stigmatisa en termes énergiques ce qu'un tel procédé avait d'odieux. La rivalité des deux partis provoqua des scènes déplorables sur divers points de la Péninsule, notamment à Cadix, à Valence, à Tarragone. Cependant les communeros et les maçons se rapprochaient quelquefois, lorsqu'il s'agissait de s'opposer aux tentatives du parti rétrograde. L'Assemblée Suprême des communeros et le Grand-Orient politique entretenaient des relations suivies avec les corps de leurs dépendances établies dans les provinces. Ils en recevaient toutes les informations qui pouvaient intéresser les sociétés dont ils étaient les chefs ; et, à leur tour, ils leurs envoyaient le mot d'ordre pour opérer toutes les manifestations qu'ils jugeaient utiles au succès de leur cause. Les projets de loi, les changements de ministres étaient discutés dans le Grand-Orient politique et dans l'Assemblée Suprême des communeros ; on y désignait les candidats qui devaient être portés à la députation :

de sorte qu'en dehors du gouvernement légal et ostensible, il existait deux gouvernements occultes qui se préoccupaient moins du bien public que du triomphe de leur intérêt privé.

« Au milieu des luttes des deux sociétés, quelques hommes moins ambitieux, peut-être aussi plus politiques, voyant dans quelle anarchie on allait jeter le pays, songèrent à opposer une digue au torrent qui emportait l'Espagne vers sa ruine. Dans ce but, ils instituèrent une nouvelle société, dont les membres prirent le nom d'*anilleros*, à cause d'un anneau qu'ils portaient pour insigne. Malgré le succès qui, dès son établissement, semblait s'attacher à cette société, elle ne tarda pas à succomber sous les railleries des maçons et des comuneros. Ce fut aussi l'époque où cessa de se réunir l'ancien Grand-Orient fondé en 1811, et qui, réorganisé en 1820, avait tenté vainement de reconstituer la franc-maçonnerie sur ses bases véritables.

« Dans ce même temps, les *carbonari*, vaincus à Naples et dans le reste de l'Italie, s'étaient en grande partie réfugiés en Espagne, et y avaient fondé de nombreuses ventes, principalement dans la Catalogne, sous la direction de l'ex-major napolitain, Horace d'Attelis, et d'un autre réfugié appelé Pachiarotti. Le carbonarisme fut introduit à Madrid par un réfugié piémontais nommé Pecchio. Au commencement, cette société réunit contre elle les maçons et les comuneros ; mais, en 1823, comme les élections étaient vivement disputées dans beaucoup de provinces entre les deux sociétés rivales, les maçons sollicitèrent et obtinrent l'appui des carbonari, qui leur donna la victoire. Dans la suite, la nécessité ayant rapproché les comuneros et les maçons, les premiers exigèrent la destruction du carbonarisme, à qui ils avaient dû leur défaite ; et ce point leur fut concédé. On employa, pour ruiner le carbonarisme, le secours d'une quatrième société, formée récemment par des proscrits italiens sous le nom de *société européenne*, et qui avait pour but de révolutionner les différents États de l'Europe. Quelques membres de cette association commencèrent par corrompre avec de l'argent les chefs les plus influents des carbonari ; ils mirent ensuite la discorde parmi les autres, et ils firent tant que l'Association fut dissoute. Ses débris allèrent grossir les autres sociétés, notamment la société européenne.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

« Cependant l'alliance contractée entre les maçons et les comuneros n'obtint pas l'unanimité des suffrages de la dernière agrégation. Il y eut à cette occasion des discussions fort orageuses ; elles amenèrent un schisme et la formation d'une nouvelle branche de la confédération qui prit le titre d'*Association des comuneros constitutionnels*, et marcha de conserve avec le Grand-Orient politique.

« Enfin une dernière société s'organisa en Espagne parmi les Français qui étaient venus s'enrôler sous le drapeau de la liberté espagnole, dans l'espérance de faire une diversion, à la faveur de laquelle ils pourraient, à leur tour, opérer une révolution en France et y établir le régime de la liberté sur les ruines du gouvernement des Bourbons. L'invasion de l'Espagne par les troupes françaises, en 1823, et le rétablissement du gouvernement absolu amenèrent la dissolution de toutes les associations politiques du pays, sauf une société secrète appelée la *junte apostolique*, qui dirigeait et dominait la régence de la Seu d'Urgel, et qui ne cessa d'exister que longtemps après que la contre-révolution eut été consommée.

« Il paraît que la maçonnerie avait pris également au BRÉSIL une tendance politique. Voici du moins ce qu'on lit à ce sujet dans un document publié à Rio-Janeiro, au mois de Juin 1823, et intitulé : *Défense du citoyen Alvez Moniz Barreto, au sujet d'un crime imaginaire pour lequel il fut injustement condamné par le Juge Francisco de Franca Miranda* : “Je ne crains pas d'être considéré comme un criminel pour avoir été franc-maçon. Je ne nie pas d'avoir été membre d'une société dont l'existence dans la capitale était de notoriété publique, et non-seulement tolérée, mais approuvée. Ce n'était pas un secret que cette société comptait parmi ses membres tous les ministres et conseillers d'État de S. M. I., un seul excepté, et qu'elle était dirigée par le jugement, le patriotisme et la probité du très excellent seigneur Joseph Boniface de Andrada e Silva, son président. C'est en sa présence que les francs-maçons discutaient toutes les mesures tendantes au bien-être du Brésil, à son indépendance, et à la proclamation de l'Auguste empereur. Tout fut effectué par les travaux de cette société, constamment dirigée par son illustre grand-maître, et aux dépens de sa trésorerie générale. C'est elle qui pourvut non-seulement au lustre de la journée glorieuse du

12 Octobre, y compris les cinq arcs de triomphe, et les émissaires envoyés dans toutes les provinces, tant sur la côte que dans l'intérieur, afin de faire proclamer don Pedro empereur, le même jour dans tout l'empire. Cette assemblée philanthropique avait donné la même mission au général Labatut, un de ses membres, lorsqu'il fut sur le point de s'embarquer pour la province de Bahia ; elle lui fit présent d'une épée de prix, et il jura sur cette arme, devant toute l'assemblée des maçons, d'exterminer les Vandales lusitaniens et d'unir cette province à l'empire."

« L'ANGLETERRE et l'IRLANDE ont eu également leurs sociétés secrètes politiques. À l'époque de l'expédition du général Humbert, il en fut institué plusieurs en Irlande, dont les plus fameuses étaient celles des *enfants blancs*, des *cœurs de chêne* et des *chevaliers du point du jour*. Plus tard, s'établit celle des *Irlandais-Unis*. Vers 1833, il en fut découvert une nouvelle qui s'était formée parmi les catholiques, en haine du protestantisme. Celle-ci était désignée sous le nom de *société de Saint-Patrick*. Le serment que prêtaient les affiliés était terrible. "*Je jure, disait le récipiendaire, de me laisser couper la main droite, de laisser clouer cette main à la porte de la prison d'Armagh, plutôt que de tromper ou de trahir un frère ; de persévérer dans la cause que j'ai embrassée ; de n'épargner aucun individu depuis le berceau jusqu'aux béquilles, de n'avoir pitié ni des gémissements, ni des cris de l'enfance, ni de ceux de la vieillesse, mais de me baigner dans le sang des orangistes.*"

(À suivre.)

FRANCMAÇONNERIE ET SOCIÉTÉS SECRÈTES (SUITE)

—
VII*

« Les frères se reconnaissaient au moyen d'un dialogue dont voici un extrait :

“Dieu vous garde !

— Et vous également.

— Voici un beau jour !

— Un meilleur va luire.

— La route est mauvaise.

— Elle sera réparée.

— Avec quoi ?

— Avec les os des protestants.

— Votre profession de foi ?

— L'anéantissement des Philistins.

— Quelle est la longueur de votre bâton ?

— Il est assez long pour les atteindre.

— Quel tronc l'a produit ?

— Un tronc français ; mais il a fleuri en Amérique, et maintenant la tige ombrage les fils de la verte Érin.

— Qu'y-a-t-il entre nous ?

— Amour, patrie, vérité.

— Comment reposez-vous ?

— En paix, pour me lever en guerre.

— Courage !

— Persévérance !”

« Les orangistes, dont il est question dans le serment que nous venons de rapporter, sont les membres d'une association

* [La France Antimaçonnique, 26^e année, n^o 31 (1^{er} août 1912).]

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

fondée en Angleterre à la fin de 1798, sous le titre de *société orangiste*. Le but qu'elle se proposait en 1820 était de soutenir et de défendre le roi Georges IV, la constitution de l'Angleterre et la succession au trône dans la maison régnante, autant que les membres en seraient protestants. Elle avait aussi pour objet la perpétuité de la vraie religion, c'est-à-dire le maintien exclusif de l'anglicanisme. Cette société qui subsiste toujours et paraît avoir juré la ruine du catholicisme, qui, par conséquent, est l'ennemie la plus implacable de l'émancipation irlandaise, a fait de nombreux prosélytes dans toutes les classes, et, de préférence, dans les rangs inférieurs de l'armée. Elle a étendu ses ramifications jusque dans les colonies anglaises et particulièrement dans le haut Canada, où elle est extrêmement répandue, et tient même des assemblées publiques. Le duc de Cumberland, aujourd'hui roi de Hanovre, en était le grand-maître en 1832. Les formes qu'elle a adoptées sont calquées sur celles de la franc-maçonnerie. »

CANADA. — « Pendant les troubles qu'agitèrent le haut et le bas Canada en 1837 et 1838, il se forma parmi les patriotes une société secrète qui prenait le titre de *société des chasseurs*. L'organisation en était à peu près la même que celle du carbonarisme français. Il y avait quatre rangs hiérarchiques donnant lieu chacun à une initiation séparée. Le degré le plus élevé était celui d'*aigle* ; il répondait au grade de colonel. Le degré immédiatement inférieur était celui de *castor*, qui équivalait au grade de capitaine. Chaque castor avait sous ses ordres six *raquettes*, sorte de sergents qui commandaient à neuf *chasseurs*, ou initiés du premier degré. Les lieux de réunion se nommaient *loges*, et les loges ne pouvaient être composées de moins de neuf membres, sous la présidence d'une raquette. La société avait pour but de soustraire les Canada à la domination anglaise. Elle se propagea dans les provinces supérieure et inférieure et dans les États septentrionaux de l'Union-Américaine, tels que le Michigan, le New-York, le Vermont, le New-Hampshire et le Maine. Elle eut même des affiliés en France, dans le parti républicain. »

FRANCMACONNERIE ET SOCIÉTÉS SECRÈTES

Et le F. : Clavel conclut :

« Des faits que nous avons relatés dans ce livre, nous ne tirons que cette simple conclusion, qui, d'ailleurs, en ressort avec la plus complète évidence : il a existé des sociétés secrètes à toutes les époques et dans tous les pays ; *et ces sociétés*, quelque fussent leurs dénominations et leurs objets divers, *dérivaient d'une source unique, les mystères égyptiens.* »

(*À suivre.*)

FRANCMAÇONNERIE ET SOCIÉTÉS SECRÈTES (SUITE)

VIII*

DRUIDES (*Complément*)

Désireux de contribuer à combler une lacune regrettable qui déflorent, dans notre étude, sur la *Franc-maçonnerie et les Sociétés Secrètes*, le passage consacré au *Druidisme*, l'un de nos amis nous adresse un opuscule : *Vercingétorix et l'Indépendance Gauloise ; religion et institutions celtiques*, par Francis Monnier, publié en 1874 à la librairie académique Didier et C^{ie}, Libraires-Éditeurs, 35, quai des Augustins, à Paris, et nous signale, obligeamment, le chapitre IV :

DRUIDISME. — *Origine aryenne de la race et de la religion celtiques. — Marche des Gaulois à travers l'Europe. Lente formation du Druidisme. Dieux gaulois : Ésus et Taranis, Bélénos, Bélésama, Camoul. Nom celtique du Dis Pater gaulois, Teutatès. — Véritable doctrine des Druides sur l'immortalité de l'âme. Les cercles cosmogoniques. Rôle et décadence des druides pendant la guerre de l'Indépendance.*

Ici on se demande quel fut le rôle des druides pendant les neuf années de la guerre de l'Indépendance et en particulier pendant la campagne de 52. À prendre la description des mœurs des Gaulois et des Germains que César a brusquement intercalée dans son sixième livre¹, les druides sont les maîtres de la Gaule ;

* [La France Antimaçonnique, 26^e année, n° 32 (8 août 1912).]

¹ César, de *Bello Gallico*, l. VI, c. 11-28.

si l'on s'en tient au récit des événements, ils ne paraissent nulle part. Ceci nous conduit à examiner quelle fut l'origine du Druidisme, la morale et les dieux qu'il enseignait, les causes de sa grandeur et de sa décadence, et comment après avoir élevé si haut les Celtes parmi les peuples de l'ancien monde, il les laissa dans un si entier abaissement, au milieu duquel il finit par s'effacer lui-même et disparaître.

Les Celtes, en abandonnant sans retour la contrée située entre les vallées de l'Oxus et de l'Iaxartes (Djihoun et Si-houn), pour émigrer vers les régions occidentales, conservèrent, dans leurs pérégrinations lointaines, les germes de l'antique et pure religion des Aryas², mais ces germes se développèrent dans d'autres contrées, et sous l'influence d'autres idées religieuses.

Arrivés sur le Bas-Danube, où ils fondèrent des villes jusqu'en Thrace, ils se trouvèrent en rapport avec les Pélasges. Ils connurent alors et le *Zeus* pélasgique³ qui devint leur Ésus, comme il avait été le Dyaus de leurs pères en Arye, et la doctrine de la vie future, expliquée dans les Mystères, et l'œuf orphique d'où sortait une cosmogonie, et enfin le culte du chêne, symbole du *Zeus* pélasgique dans les forêts de Dodone, comme il le fut de l'Ésus Celtique dans les forêts de la Gaule. Dès lors, on peut le croire, les anciens *Sanchonias* ou prêtres Aryas, placés, dans les tribus de l'Arye, à côté du patriarche ou père de famille, se formèrent en caste sous le nom de druides, hommes du chêne. Du moins, on voit dans Hérodote que toute la région montagneuse et boisée qui s'étend en ligne droite de Dodone et du lac Hella jusqu'au Danube, en passant par les Caltigènes ou Galligènes, était peuplée de Celtes⁴. Pythagore de Samos, qui avait été initié aux Mystères de l'Égypte et de l'Asie, mais surtout à ceux de Samothrace, y avait trouvé non seulement le dogme de l'immortalité de l'âme par des transmigrations, mais l'ébauche de celui des cercles où s'accomplissaient ces

² Voyez le tableau de cette religion dans le *Rig-Véda*, trad. de M. Langlois, 4 vol. — V. édition de M. Max Muller, 3 vol.

³ Voyez *Histoire de la Critique chez les Grecs*, par M. Émile Egger, 1 vol. — M. Henri Martin. *Hist. de France*, I, 57.

⁴ Hérodote, I. V. chap. 9.

transmigrations, ce qui était le point particulier de la doctrine des druides. Ce qu'il y a de plus curieux encore, c'est que l'un de ces cercles s'appelait cercle de la Nécessité⁵, en celte *angen*, ce qui était aux yeux des druides l'un des caractères du cercle d'*Abred*, le monde actuel. La seule divinité des Aryas qui se conserva tout entière, au milieu de tant de changements, fut Yama, le Dis Pater dont parle César, qui était à la fois le dieu des morts et du temps, mais qui était aussi, dernière transformation, le père des Celtes. Ajoutons cependant, que l'on trouve encore des traces de l'ancien naturalisme des Aryas dans le culte rendu aux montagnes et aux eaux en Gaule, comme en Arye.

(*À suivre.*)

⁵ Voyez Diogène de Laërte, l. VIII, *Pythagore*.

FRANCMAÇONNERIE ET SOCIÉTÉS SECRÈTES (SUITE)

— IX*

DRUIDES (*Complément*)

C'est ainsi que les dieux des Aryas, Indra, Agni, Varouna devinrent à la suite des transformations séculaires, Ésus, Bélénos et Camoul. Les dernières populations de sang celtique se fixèrent pendant longtemps entre le Weser et le Rhin, comme sur la longue ligne du Haut-Danube ; aussi l'Allemagne actuelle, avant de s'appeler Germania, s'appela-t-elle Gallia¹. Les populations reprirent leurs migrations vers l'Ouest au quatrième siècle avant notre ère, à l'arrivée sur le Weser des Gothons, premiers barbares de race germanique, et, franchissant le Rhin², elles achevèrent de former dans le nord, sous le nom de Belges, la famille gauloise, d'où elles se répandirent dans la Bretagne, dans la Calédonie et plus tard sur les rivages de l'Irlande. Les Belges pratiquaient aussi le culte druidique, car le collège de Druides le plus célèbre, avec celui de Chartres, était celui de l'Île de Bretagne. César dit même que la doctrine druidique fut découverte dans cette île. Et en effet, les Phéniciens, qui avaient,

* [La France Antimaçonnique, 26^e année, n° 33 (15 août 1912).]

¹ Diodore de Sicile, l. V. c. 32.

² C'est ce qui était établi dans une histoire des Gaulois, écrite par un auteur grec, Timagène, histoire aujourd'hui perdue et qu'il serait bien utile de retrouver. Ammien Marcellin l'avait sous les yeux en écrivant cette phrase : « *Druidæ memorant hanc partem populi indigenam, sed alios quoque ab extimis insulis confluisse et tractibus transrhenanis, crebritate bellorum et alluvione fervidi maris sedibus suis expulsos.* » Ammien Marcellin, l. XV, chap. 9.

comme la plupart des peuples orientaux, leur collège de prêtres et qui faisaient leur commerce le long des côtes de la Gaule et de toutes ces îles nommées par eux Cassitérides y étaient représentés par leur Hercule tyrien, dont les attributs, ainsi que ceux d'Ogmios, le dieu des lettres ou de l'instruction, finirent par être reportés sur le dieu celtique Teutatès. Ce fut la dernière évolution du druidisme. C'est ainsi que le naturalisme, ou plutôt ce grand vitalisme des tribus pastorales et guerrières de l'Arve se transforma graduellement pendant l'âge de leurs émigrations pour devenir le druidisme, ainsi qu'en Gaule, comme il le fit aussi pour les Aryas du Paropamise, du Pendjab et de l'Inde, pendant leurs longues courses errantes, pour devenir, avec une caste sacerdotale également très puissante, le brahmanisme des bords du Sind et du Gange³. En Occident, le développement progressif du druidisme avait été parallèle à celui de la nationalité gauloise.

Et maintenant, quels étaient les dieux des Gaulois, ou plutôt, puisque les écrivains anciens ne nous les ont guère fait connaître que sous des noms romains, à quelle divinité celtique correspondait chaque divinité latine ? Les principaux dieux gaulois, suivant César, étaient : Mercure, Apollon, Mars, Jupiter, Minerve et Dis Pater, c'est-à-dire pour les Romains, Pluton⁴. Hésus ou Ésus correspondait au Jupiter des Romains. Tout le prouve, d'abord c'est le même nom que celui de *Zeus*, le grand dieu des Perses, que celui de *Æsu*, l'un des surnoms d'Indra, dans le *Rig-Véda*, que l'*Aisa*, ou Destin, des Hellènes, que les Ases de Woden, et enfin que l'*Æsar*, le grand dieu des Étrusques. Sur l'autel du Musée de Cluny, Ésus cueillant une branche de chêne est, en face du Jupiter romain, comme Vulcain, le dieu du travail dans les villes, est en face du Tauros Trigaranos, symbole du travail agricole chez les Celtes. Donc, Ésus est le dieu par excellence, l'Indra des chantres védiques, le

³ Vivien de Saint-Martin, *Étude sur la géographie et les populations primitives du nord-ouest de l'Inde, d'après les hymnes védiques*. Paris, 1859.

⁴ César, de *Bello gallico*, l. VI, c. 17 et 18.

dieu non pas unique, pas plus qu'Indra en Arye, mais le dieu suprême des Gaulois.

Les Druides avaient conservé ce penchant des prêtres aryas à représenter, sous deux formes différentes, deux attributs distincts d'une même divinité. Le dieu Tarann des Celtes était encore Jupiter, mais Jupiter, armé de la foudre, ce que prouvent beaucoup d'inscriptions *Jovi Terano*⁵, *Tarannico*, découvertes dans toutes les régions celtiques.

Le Bélénois gaulois répondait à l'Apollon des romains. Beaucoup d'inscriptions *Apollini Beleno*⁶, le montrent aussi, et dans toutes les contrées occupées par la race celtique. Au dire de César, ce Bélénois était avant tout le dieu de la médecine, de la santé et de la force physique⁷. À ce titre, il présidait aux eaux thermales, sous divers surnoms, *Apollini Granno*, par exemple, pour Aix-la-Chapelle, *Aquæ granni*. Le dieu *Belin*, dont parle Hérodien, et que les Gaulois de la Gaule transpadane assimilaient à Apollon, était la divinité d'une source de ce genre⁸. À Autun, une autre source d'eaux thermales, consacrée à Bélénois avait, sorte d'ordalie celtique analogue à celle des eaux du Rhin, la vertu de découvrir les parjures⁹. Bélénois présidait encore aux plantes médicinales, dont plusieurs portaient son nom ; par exemple, le *belinuntia*, la jusquiame, l'apollinaire de Pline l'Ancien, que l'on appelle encore vulgairement aujourd'hui herbe de Sainte-Apolline ; par exemple encore le *beliucandar*, notre mille-feuille, l'achillée classique, pour guérir les blessures. C'est une prêtresse d'Apollon qui, dans Virgile, enfant de la Gaule cisalpine, indique la forêt où se cachait le rameau d'or qui ouvrait les portes d'un autre monde, et qui était le gui druidique, comme le doux poète l'indique assez lui-même. En Aquitaine,

⁵ Orelli, *Inscript. latin.*, 2.054, 2.055, 2.056.

⁶ *Ibid.*, 1.968.

⁷ César, de *Bello gallico*, l. VI, c. 17.

⁸ Hérodien, VIII, 7. V. Alfred Maury, *Croyances et lég.*, etc., 241-245.

⁹ *Eumenii panægyr.*, et *Antholog.* ; traduit du grec par MM. les Abbés Landriot et Rochet.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Bélénos était adoré sous le nom d'Abellio¹⁰. Son culte était donc répandu dans toute la Gaule. Il était aussi personnifié dans le soleil, l'astre aux effluves vivifiantes, le principe de la fécondité, de la jeunesse et de la vie, l'époux de la terre. Grian, d'où Grannus en gallois, Béa ou Bel, en irlandais, signifient également le soleil ; Béal ou Bel, d'où Belltaine, nom de ces feux allumés partout au premier mai, au temps de la fête de Flore, sur le Beuvray, pour célébrer le retour du printemps et l'hymen de la nature. On sait qu'on allume encore ces feux de la Saint-Jean, par tradition, sur les montagnes, dans les villes de certaines provinces plus purement celtiques, l'Auvergne, la Franche-Comté, le Morvan. Les druides faisaient passer les troupeaux entre ces feux de mai, *Belltaine*, pour les préserver des maladies pendant toute l'année¹¹.

(À suivre.)

¹⁰ Orelli, *Inscrip. lat.*, 1.952, 1.953.

¹¹ Voyez Roget de Belloguet, *Ethnogénie gauloise*, I, 371-389.

FRANCMACONNERIE ET SOCIÉTÉS SECRÈTES (SUITE)

—
X*

DRUIDES (*Complément*)

Bélisama répondait à la Minerve des Romains¹ ; César se borne à en dire qu'elle enseignait les arts et les travaux ; observation superficielle, ce qui n'étonne guère dans ce théologien sceptique. À s'en tenir aux inscriptions connues et à l'étymologie de ce nom, Bélisama, parèdre de Bélénos, se confondait plutôt avec la *Sulis* britannique, ou d'autres déités favorables au bien-être des hommes et personnifiées aussi dans les eaux ou dans le soleil.

Camoul (Camoulos) était le Mars celtique, d'après des inscriptions positives², et la racine de ce nom, en irlandais *kam*, *kama*, puissant, courageux. C'était l'un des grands dieux nationaux du peuple le plus belliqueux de l'ancien monde. Il faut bien en convenir, en voyant le grand nombre de noms dans la composition desquels entre celui de Camoul, noms de chefs, de femmes, de villes, de peuplades, de contrées, Camulogène, Camma, Camilla, Camulognata, Andecamulenses, Camulossesa, Camulodunum.

* [La France Antimaçonnique, 26^e année, n° 35 (29 août 1912).]

¹ Orelli, 1.451.

² *Ibid.*, 1.977, 1.978. — J. de Wal, *Mytholog. septentrionalis monumenta epigraphica*, n^{os} XXI, XXII. — Gruter, 56. — Steiner, *Corpus inscript. Rhen.*, n° 590. — Reinesius, *Nov. repert. inscript. antiq.* ; appendice, pp. 809 et 1.029. — Muratori, *Inscript.*, t. II, ch. II, p. 802, n° 3.

À mesure que nous avançons dans cette étude de la religion gauloise, ce sujet devient à la fois plus curieux et plus épineux. César parle d'un cinquième grand Dieu gaulois, qu'il nomme *Dis Pater*, c'est-à-dire, Pluton, et qui était, d'après le contexte même, le dieu des enfers, le dieu des ténèbres et du temps, considéré comme créateur³. On se rappelle que, d'après la doctrine des druides, au centre même d'Abred, le monde où nous sommes, s'ouvrait un souterrain immense, où s'agitaient, au milieu des ténèbres, les germes de tous les êtres qui devaient venir dans Abred ou y revenir. C'est à peu près ce que le gaulois cisalpin, Virgile, encore tout plein des instincts celtiques, a décrit avec tant d'élévation, dans le sixième livre de l'*Énéide*, avec cette différence que, dans l'épopée virgilienne, les âmes retombent toujours, pour en sortir toujours, au bout de mille ans, dans cette région inférieure ; tandis que pour les druides, les âmes seules des coupables y retombaient, pour tenter un nouvel apprentissage de la vie dans Abred et que les âmes des hommes justes et courageux montaient dans Gwingfyd, sans perdre la mémoire et sans craindre de retomber dans cet Annwn. Or, c'est de cet Annwn, c'est de cette région inférieure, qu'était souverain ce dieu inconnu, mystérieux, ce *Dis Pater* des Celtes, avec les attributs de créateur, comme Dieu de tous les êtres en germes. Voilà pourquoi les druides disaient aux Gaulois qu'ils descendaient tous de *Dis Pater*. Mais quel était le nom celtique de ce Dieu ? Ce qui rend la réponse assez difficile, c'est que tout ce qui le concernait se rapportait à la partie la plus occulte de l'enseignement ésotérique des druides, révélée seulement à des initiés, à des adeptes. César fait entendre, qu'à cet égard, les Celtes s'en rapportaient à leurs prêtres, en acceptant cette sorte de mystère sans oser l'approfondir. Il est évident qu'ils n'avaient pas même dit le nom de ce dieu à César. Mais, on peut le croire, ce dieu inconnu était le seul qui avait été apporté, et sans transformation, par les Celtes, de leur première patrie où il était adoré par les pâtres aryas, sous le nom d'Yama. Au moyen âge, ce dieu des ténèbres, du temps et de la création, est appelé *Duw*,

³ Voyez aussi *Revue celtique*, I, 1-8, *De la divinité gauloise assimilée à Dis Pater*, par M. Anatole de Barthélémy.

prononciation celtique de la première syllabe de Dis dans Dis Pater, Duw, qui veut aussi dire dieu en gaélique. Bien plus, tous les Gaulois étaient appelés Duwnes ou Dubnes, c'est-à-dire, enfants et adorateurs du Pluton celtique. Enfin, ce mot de Dubnes n'était pas seulement gaélique, il était celte, en usage du temps même de Vercingétorix, où on le retrouve, par exemple, dans le nom de l'un de ses compagnons d'armes, Dubnorix, qui signifie chef des Dubnes, ou enfants de Pluton.

Les Celtes, au rapport de César, avaient six grandes divinités ; nous venons de rendre à cinq d'entre elles leurs noms gaulois. Il ne reste plus, comme grand dieu, d'une part, dans César, que Mercure, et, d'autre part, chez les Celtes, que Teutatès. Donc, le Teutatès gaulois répondait au Mercure romain. Pour être amenée par une voie différente, on ne connaît pas d'inscriptions authentiques à Mercure-Teutatès, cette conclusion n'est pas moins sûre que les précédentes. César représente Mercure comme la principale divinité des Gaulois, ce que font aussi pour Teutatès les documents de la même époque et des âges suivants. Cette supériorité est marquée aussi par le nom de Teutatès qui, en gaélique, veut dire Père du peuple. Les Phéniciens qui, dès la plus haute antiquité, faisaient un commerce régulier avec les Cassitérides, ou îles de Bretagne, ces Phéniciens qui laissaient ainsi que leur plus célèbre colonie, Carthage, des traces de leur religion dans de simples escales, comme l'île de Sein, avaient, à plus forte raison, établi dans l'île de Prydain ou de Bretagne, le culte de leur grand dieu « du commerce, des voyages et des routes », Thot ou Teut. Or, ce sont précisément les attributions que César reconnaît à Mercure⁴, et qu'on retrouve dans les inscriptions. Peuple agriculteur et guerrier, mais non commerçant, les Gaulois auraient-ils eu d'eux-mêmes la pensée de créer et de mettre, dans les derniers temps, au-dessus de leurs autres dieux, un dieu du commerce, surtout avec ce nom général de Père du peuple ? Il leur était donc venu de l'île de Prydain, avec laquelle ils étaient en rapports constants, fraternels, comme, plus tard, les dieux romains leur

⁴ Voyez Alfr. Maury, *Encyclopédie moderne*, t. XIII, p. 107, article Druidisme.

vinrent d'Italie. On voit ainsi pourquoi les jeunes gens, qui voulaient approfondir les doctrines druidiques, se rendaient dans le principal collège de cette île. C'est là qu'avait été découvert (*reperta*), le mot de César est très juste, c'est de là qu'était parti le culte de Teutatès, la plus récente et, à ce moment, la plus vivante transformation du Druidisme.

Ne laissons pas se refermer cette sorte d'ouverture faite dans le nébuleux Gwynfyd, ou ciel celtique, sans y regarder un instant aussi le dieu *Ogmios*, dont César n'a pas parlé, parce qu'il le confondait avec Hercule, simple demi-dieu aux yeux des Romains. C'était en effet Hercule, mais encore ici l'Hercule tyrien, autre symbole du génie phénicien en Occident, et qui avait fondé tant de villes chez les Celtes, depuis Nîmes primitivement au bord de la mer, jusqu'à la fameuse Alise, au centre de la Gaule. Sans doute, Ogmios était, avant tout, un dieu des voyages maritimes, et c'est pour cela que Lucien, après en avoir achevé la description, ajoute qu'il avait l'air d'un « vieux marin » ; mais c'était surtout le dieu de l'intelligence, *Logos*, le dieu de l'instruction et de l'éloquence. De là ces brillantes petites chaînes d'or et d'ambres, « pareilles, disait un druide à Lucien, pareilles aux plus beaux bracelets », et qui partaient de sa langue pour aller s'attacher ensuite aux oreilles de ses auditeurs. De là l'empressement de ceux-ci à le suivre, trop heureux de leur esclavage et tout épris de cette parole divine et harmonieuse. Allégorie ingénieuse, qu'on ne retrouve que dans la religion gauloise, et qui rappelle ce mot célèbre du vieux Caton : « Les Gaulois savent deux choses, bien se battre et parler finement ». Ce dieu Ogmios avait inventé l'Ogham, ou alphabet gaélique, formé au moyen de brindilles, ou branches d'arbres et de plantes arrangées de manière à former des lettres⁵. Ici, qui ne se rappelle que les Phéniciens portèrent, en effet, l'écriture sur tous les rivages où ils établirent des comptoirs, depuis Cadmus, époux de la déesse Harmonie, et qui fit connaître aux Grecs les seize lettres cadméennes, jusqu'à Ogmios, qui enseigna l'écriture aux Celtes de Prydain, quoique la vieille tradition des Druides s'y

⁵ Voyez sur l'origine et le nom de l'Ogham Zeus *Grammatica celtica*, et O'Donovan, *Irish Grammar*, p. XLII-LIV.

opposât sur le continent. On sait que, dans l'histoire des nations, l'écriture, d'abord simple moyen de régulariser les transactions commerciales, devient peu à peu un procédé oratoire et littéraire. De même que Tarann et Ésus représentaient deux attributs bien distincts du dieu suprême, de même, d'après les habitudes théologiques des anciens patriarches de l'Arye et des druides, Teutatès et Ogmios étaient, avec des différences de temps ou de pays, deux attributs d'une même divinité. Ce n'étaient pas seulement les habitants de Prydain, c'étaient tous les Gaulois qui donnaient à cet Hercule civilisateur le nom d'*Ogmios le Savant*⁶.

(À suivre.)

⁶ Lucien, t. II, l'*Hercule gaulois*.

FRANCMAÇONNERIE ET SOCIÉTÉS SECRÈTES (SUITE)

—
XI*

DRUIDES (*Complément*)

Également fidèles aux traditions aryanes, les Celtes honoraient encore toutes les forces vitales de leur pays, les cours d'eau : Sequana, la Seine ; Rhodanus, le Rhône ; Yconna, l'Yonne ; Divonna, Divone ; la forêt Harduenna, les Ardennes ; les montagnes Vosegus, les Vosges ; surtout ces chaînes de montagnes Pyréné, les Pyrénées, Jupiter ou plutôt Esus Penninus, les Alpes pennines, et ce beau fleuve du Rhin aux eaux verdâtres et sacrées, montagnes et fleuves qui enveloppaient la Gaule et la défendaient, divinités tutélaires, contre les attaques du dehors : c'était la patrie entière à qui ce culte était rendu.

Un mot encore en achevant cette restitution des dieux celtiques. Séduit d'abord par une théorie brillante et entraîné par d'éminents esprits, nous avons voulu savoir si les druides étaient monothéistes¹. Nous n'avons trouvé aucun texte qui nous autorise à le penser. Les seuls témoignages qu'on puisse citer en faveur de cette opinion, de nouveau en honneur aujourd'hui, sont

* [La France Antimaçonnique, 26^e année, n^o 36 (5 septembre 1912).]

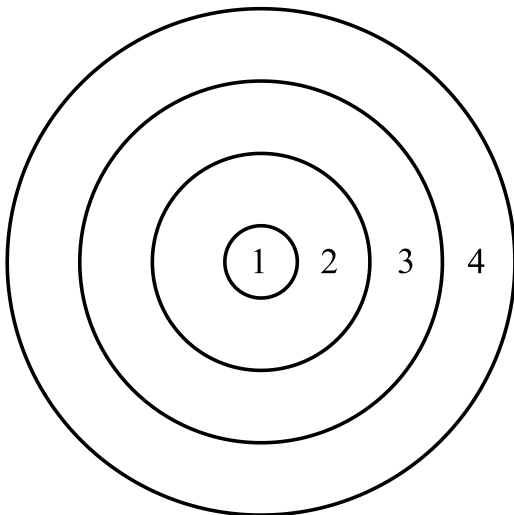
¹ Voyez pour cette question, Bernard de Montfaucon, l'*Antiquité expliquée et représentée en figures*, T. II, 2^e partie, liv. V, *Traité de la religion des Gaulois*. — Dom Martin, *De la religion des Gaulois*. — Jean Reynaud, *Le Druidisme*, article de l'*Encyclopédie nouvelle*, et l'*Esprit de la Gaule*. — M. Pictet, *Mystère des Bardes*, Bibliothèque de Genève, 1853.

tirés du *Mystère des Bardes*. Or, nous l'avons déjà dit, la seule partie de ce recueil que nous regardions comme authentique, est celle qui concerne la doctrine cosmogonique des *Cercles*. Celle-là, nous l'admettons, parce que nous la retrouvons dans ces enceintes tricirculaires nommées *cromlechs*, qui étaient de véritables temples, et parce que nous retrouvons encore ces trois cercles concentriques sur des monnaies frappées évidemment du temps de Vercingétorix. Toutes, ou presque toutes les autres Triades sont, avec des parcelles très curieuses, très intéressantes à recueillir, une superfétation des idées du moyen âge. Ces tercets sublimes sur l'unité de Dieu, sur la grâce, sur la lutte contre *Dyaul*, qui est à nos yeux le démon, sont une émanation directe du Christianisme, émanation d'autant plus facile à expliquer que les druides de la Grande-Bretagne et de l'Irlande étaient devenus ces prêtres chrétiens, ces solitaires qui vivaient dans des grottes, comme, par exemple, ceux avec lesquels Alcuin était en correspondance et qui étaient connus sous le nom de *culdées*. Nous n'admettons pas plus les Triades complètes qu'Ossian complet, quoique dans l'un, comme dans les autres, on sente bien souvent circuler le souffle celtique. Une action lente et puissante s'est exercée ; un travail moral, souvent inconscient, de beaucoup de générations, s'est accompli sur ces vieux et augustes monuments, renouvelant et transformant ce fonds historique qui s'est empreint peu à peu des sentiments et croyances de bien des âges. Enfin, les Triades, qui composent le recueil actuel, sont écrites dans une langue moderne². Elles n'ont été recueillies qu'au seizième siècle, et le seul manuscrit authentique qui les renferme, conservé dans la bibliothèque de Llan Haran, en Glamorgan, ne date que de l'année 1680.

Pour passer maintenant de la théologie des druides à la doctrine morale qu'ils enseignaient aux lettrés, nous n'ajouterons aucun détail sur leur cosmogonie qui renfermait en même temps leur doctrine morale, à ceux que nous avons donnés plus haut en parlant de l'éducation de Vercingétorix. Nous nous bornerons à

² Sur le *Mystère des Bardes*, consultez M. Henri Martin, *Études d'archéologie celtique*, p. 64 ; M. Leflocq, *Études de mythologie celtique*, 113-137 ; M. Gaidoz, *Revue Celtique*, I, 467.

dessiner ici les trois fameux *Chylch*, ou cercles concentriques, avec une courte explication au sujet de ces cercles, partie la plus originale et certainement la plus ancienne du Druidisme développé en Gaule même, quoique nous en ayons retrouvé les premiers linéaments encore confus dans les mystères pélasgiques, célébrés en Thrace, et dans la doctrine de Pythagore. Voici ces cercles druidiques :



1. Annwn. - 2. Abred. - 3. Gwynfyd. - 4. Ceugant.

Ici nous prions qu'on veuille bien redoubler un instant d'attention. Nous sommes descendus peu à peu jusqu'aux plus intimes profondeurs de la doctrine des druides. Nous voici en présence de ces grands principes d'où est sortie cette cosmogonie célèbre, dont on ne parlait chez les anciens qu'avec frayeur et respect ; initiation véritable, sorte de révélation de l'enseignement secret des druides après tant de siècles. La science nous parle, puisque nos textes sont sûrs, et nous pouvons soulever le rideau qui nous dérobait tant de mystères.

Un germe humain, substance double, âme et matière en harmonie ou affinité entre elles, errait pendant un certain temps dans la région d'Annwn, ballotté entre des germes analogues, inférieurs, supérieurs. À un moment fixé, il passait dans le monde d'Abred, cercle de la nécessité, du mal et de la lutte, monde actuel où il avait la forme que nous lui voyons. S'il s'y

déployait dans le sens de la vertu et du courage, il montait au moment de la mort dans Gwynfyd, cercle du bonheur, sans perdre sa connaissance, avec toute sa mémoire, et continuait à être en rapport avec ceux qu'il avait connus auparavant. S'il s'était livré à de bas instincts, il retombait au contraire dans la région de la nuit, pour s'identifier avec une substance analogue, inférieure ou supérieure à la sienne, suivant sa conduite précédente dans Abred, et recommencer une nouvelle existence. Abred devait finir quand tous les êtres seraient réunis dans Gwynfyd, eschatologie pareille à celle de Zoroastre. Le grand cercle, dit de *Ceugant*, n'était accessible à aucun être humain, ou pouvant l'être, réservé dans son prolongement infini à la puissance divine ; mais celle-ci se répandait lumière pure et douce, sorte d'air bienfaisant et créateur, dans les régions diverses des trois cercles : elle embrassait et vivifiait tout ce qui était créé. Donc, l'être humain, allant sciemment continuer dans Gwynfyd une vie plus riche de progrès et de bonheur, d'une expansion à la fois plus personnelle et plus puissante, ou retombant dans Annwn, pour recommencer ensuite cet apprentissage douloureux et si souvent cruel de la vie dans Abred, la mort n'existait plus pour le Celte³ : il n'y avait qu'un déplacement, et toute la doctrine morale des druides pouvait se résumer en ce mot : sois vertueux et courageux dans Abred. Au reste, on peut voir que les *cromlechs*, ou temples celtiques⁴, étaient aussi composés de trois cercles au milieu desquels se mettait le druide sacrificateur ; la forme même de leur temple représentait leur religion.

Rappelons toutefois que les Gaulois avaient aussi, avant la guerre de l'Indépendance, de véritables temples, monuments fermés, tout remplis d'or et d'argent, *Gallia dives*, et que César

³ Rappelons, ici, que la *Divine Comédie*, divisée par DANTE, en trois parties : l'*Enfer*, le *Purgatoire* et le *Paradis*, renferme toute la science du moyen-âge. Cette œuvre créa la poésie et même la langue italiennes, au XIV^e siècle. A. C. DE LA RIVE.

⁴ Voyez pour les monuments gaulois, M. Alex. Bertrand, *Distribution des dolmens*, *Revue Archéol.*, 1864, p. 144 et pl. XVI. — Sur les cercles, Posidonius, dans *Athénée*, IV, 13.

fit souvent violer et brûler, pour les piller, comme le rapporte Suétone. Rappelons encore que si, dans l'époque florissante du Druidisme, on représentait les dieux par des signes, Ésus, par exemple, par l'image du chêne, son emblème ; cependant, au temps de l'invasion romaine, on trouvait dans les temples les statues des diverses divinités celtiques : celles de Teutatès se voyaient partout, dans toute la Gaule.

Ainsi Ésus était le Jupiter des Gaulois, invoqué sous le nom de *Tarann* quand il était Jupiter tonnant ; *Bélénos*, leur Apollon ; *Bélisama*, leur Minerve ; *Camoul*, leur Mars ; *Duw*, leur Dis Pater ou Pluton, et *Teutatès*, leur Mercure. Leur doctrine se résumait dans le dogme de l'immortalité de l'âme sous la forme de transmigration. Là, tout était solennel, mais en même temps tout était vie et mouvement dans cette religion, qui n'était nullement un naturalisme, comme on l'a dit, c'est-à-dire, l'adoration de la nature, mais un vitalisme, c'est-à-dire, l'adoration des forces inconcevables qui la dirigent et l'animent dans l'homme et en dehors de l'homme. Comme l'Indra des Aryas, Ésus, invoqué aussi sous le nom de *Tarann*, tonnait et gouvernait le ciel, représenté sur la terre par le chêne sur lequel adhérait le gui, malgré l'hiver, comme l'âme adhérait à Ésus, malgré la mort. Bélénos fortifiait et guérissait les corps et fécondait les sillons avec son emblème du bœuf aux trois grues. Camoul soulevait les innombrables bataillons celtiques aux sons des grandes trompes des bardes, qui répandaient une affreuse terreur pendant la mêlée, et secondé par les druides, qui proclamaient que du champ de bataille, les braves allaient passer directement dans Gwynfyd. Duw régnait sur le ténébreux empire des Dubnes, envoyant toujours et toujours des âmes nouvelles pour repeupler Abred, après les longues guerres et les migrations lointaines. Enfin, Teutatès apportait le commerce dans leur pays et le sillonnait de routes. D'autres divinités topiques couvraient la Gaule de moissons, soufflaient avec les vents, coulaient avec les fleuves, régnaient dans les vastes forêts, et surtout sur les hautes montagnes et sur la rive gauche du grand fleuve qui servaient de frontières à la Gaule. Les dieux celtiques étaient grands, sombres, immenses. Sans être infinis, ils provoquaient dans l'âme, avec une sorte d'étonnement et de terreur, le sentiment de l'infini ; et quoique la religion gauloise fût

polythéiste, comme on l'a vu, le sentiment d'une seule et même puissance incommensurable pouvait, grâce à une disposition de notre nature, se révéler parfois comme une lueur fugitive à l'esprit ébloui. Ces grands dieux des Celtes contrastaient avec les dieux des Romains et des Grecs aux attitudes plastiques, aux formes sculpturales, et qui avaient pour type la beauté humaine. Nés dans les grandes plaines de l'Asie, en face de ce beau ciel, personnifications des forces vitales de la nature, les dieux celtiques étaient grands comme la nature.

Tout ceci bien établi, la réponse à la question posée plus haut se présente d'elle-même à l'esprit. À l'époque de la guerre de l'Indépendance, cette religion penchait vers son déclin. Teutatès avait remplacé, comme dieu principal, Ésus dont on retrouve à peine quelques rares inscriptions, tandis que les statues de Teutatès-Mercure peuplaient la Gaule entière. Les idées vraiment religieuses avaient fait place à l'intérêt. Nous avons vu une quantité de ces petits Mercures, la bourse honteusement à la main ou pendant à leur ceinture. Ésus n'était même plus qu'un objet d'horreur, que les druides eux-mêmes repoussaient, qu'ils craignaient maintenant de rencontrer, et qu'ils reléguaient au fond des bois. La superstition, triste avant-courrière de la chute des grands cultes, se propageait partout, suivant César. Bien loin de faire disparaître les sacrifices humains qu'on retrouve, hélas, à l'origine de toutes les nations, les druides leur donnaient un caractère sacré, une pensée, pour conserver, par la terreur, sur l'esprit du vulgaire, une puissance qu'ils sentaient leur échapper ; et, ayant perdu le sens même de l'ancien Druidisme, ils étaient obligés, pour connaître celui du nouveau, de se rendre, non pas dans l'un des sanctuaires druidiques de la Gaule, mais dans l'île de Bretagne. Quoique ces sacrifices ne fussent, le plus souvent, que les exécutions des criminels condamnés en justice, les druides voulaient encore y présider au nom de la religion. Ils guérissaient les maladies, non plus par cette connaissance des vertus des simples et des eaux, qui les avaient rendus si célèbres, mais par des formules magiques. S'éloignant de cet ancien esprit celtique, qui avait exempté leur caste du service militaire, ces prêtres se disputaient, souvent, les armes à la main, le titre de souverain-pontife de toute la Gaule qui, de temps immémorial, s'acquerrait par le libre

suffrage de tous les druides, chez, les Carnutes, dans ce pays même qui passait pour être le centre consacré de la Gaule, et où se réunissait chaque année leur assemblée, pour rendre la justice à tous les Gaulois. Ils avaient donc des soldats à leur disposition. Mariés, ayant des enfants, généraux même, ils cherchaient à obtenir, par tous les moyens possibles, les fonctions politiques et les richesses, dans leurs cités, et cela avec d'autant plus d'avidité qu'ils perdaient de plus en plus leur ancienne foi : la religion ne leur suffisait plus.

L'exemple du druide Divitiac, le plus connu d'entre eux, montre assez bien ce qu'était devenu le Druidisme entre leurs mains. Il avait été vergobret de la cité des Éduens, comme le prouve une médaille frappée en son nom. Sous son gouvernement, la cité éduenne avait perdu la primauté de la Gaule, ayant été vaincue par les Séquanais qui avaient appelé à leur secours les suèves d'Arioviste. Son frère Dubnorix l'avait alors emporté sur lui, en s'appuyant sur le peuple, et avait été nommé vergobret à sa place, ce que prouve également une autre médaille qui porte le nom de ce nouveau magistrat. Aussitôt Divitiac était parti pour Rome, afin d'attirer les Romains dans la Gaule ; mais le Sénat ne l'avait point écouté.

Après la guerre des Helvètes, il s'agissait d'engager adroitement César à retirer ses légions de la Gaule centrale. Ce fut le but de cette réunion générale de tous les chefs de la Gaule, en 58, où figura, pour la première fois, Vercingétorix. Divitiac fit échouer ce dessein en engageant César à marcher contre Arioviste, et en lui faisant connaître les divisions intestines des Gaulois, ce qui permit ensuite au proconsul de fixer son armée en Gaule, en se présentant comme libérateur du pays, et ce qui, du même coup, rendit à Divitiac toute son ancienne influence chez les Éduens. La puissance de Divitiac était donc unie au triomphe des Romains. L'année suivante, quand les Belges s'armèrent pour se défendre au cas où les Romains voudraient entrer aussi dans leurs cités, Divitiac, à la tête d'un détachement éduen et sur l'ordre de César, seconda le mouvement des Romains, donna des conseils à César sur la manière de vaincre les Gaulois, et ravagea lui-même, avec son corps d'armée, le pays des Bellovakes ; odieux spectacle en vérité, que celui de ce druide sinistre, qui pour conserver sa puissance, appelle les

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

étrangers dans sa patrie, et les guide lui-même, au milieu des ruines et la torche à la main, contre ses propres compatriotes. Son frère, Dubnorix, qui était à la tête du parti national chez les Éduens, et qui ne cachait pas son dessein de délivrer la Gaule du joug des Romains, fut entouré par les nombreux cavaliers de César, égorgé, sur son ordre formel, pendant qu'il poussait, en se débattant, ce cri qui résume et explique toute la guerre de l'Indépendance : « Je suis libre et né dans une cité libre. »

(À suivre.)

FRANCMAÇONNERIE ET SOCIÉTÉS SECRÈTES (SUITE)

XII*

DRUIDES (*Complément*)

À la mort de Divitiac, on lui éleva un tombeau d'un style romain, dans le genre de celui de Cécilia Métella¹. On le voit encore non loin d'Autun, où on le connaît sous le nom de tombeau du général Divitiac. On a oublié qu'il était druide. César ne lui donne pas une seule fois ce nom, et on l'ignorerait entièrement, sans un mot échappé à la plume de Cicéron, qui lui avait donné l'hospitalité chez lui pendant son séjour à Rome. Comment ces druides auraient-ils continué, comme autrefois, à enseigner cette doctrine de l'immortalité de l'âme, qui enflammait encore le courage des Gaulois ? C'était précisément ce courage patriotique qu'ils devaient redouter, depuis qu'ils avaient uni leurs intérêts à ceux des Romains. Au reste César avoue tout le premier, qu'en effet, sous ce rapport, les Gaulois baissaient depuis quelque temps, et la raison qu'il en donne, et celle que nous donnons nous-même, c'est que leur contact avec les Romains les énervait. Heureux de ce secours inattendu qui lui venait de ses adversaires mêmes, il avait grand soin de soutenir les druides dans leurs prétentions à la puissance. À Bibracte, les deux partis ou fédérations ayant, dans leur rivalité, élu chacun un

* [La France Antimaçonnique, 26^e année, n^o 38 (19 septembre 1912).]

¹ On admire encore, à Rome, le tombeau de Cécilia Métella sur la route conduisant à la basilique de San Paolo. Note de la *France Antimaçonnique*.

vergobret, il donna la préférence au candidat des druides, Convictolitan. Il dit qu'il se conformait ainsi à la légalité, ce qui était vrai, mais le même scrupule ne le touchait guère quand il établissait des rois² chez les Carnutes, chez les Sénonais et dans beaucoup d'autres cités. D'autres collèges druidiques, surtout le premier de tous, celui des Carnutes, restèrent, il est vrai, fidèles à la cause nationale, et Vercingétorix avait eu soin de les associer à son entreprise ; mais César ne croyait pas à l'influence religieuse. Lui-même était grand pontife à Rome, titre qu'il s'était fait donner à force d'argent ; il n'avait, non seulement aucune conviction religieuse, mais aucune conviction morale, ayant nié un jour, au milieu d'une séance du Sénat, précisément ce dogme de l'immortalité de l'âme, base de la religion gauloise. Quand les druides l'enseignaient, il croyait que c'était pour tromper le peuple, et il en parle lui-même en termes ironiques. « Les druides, dit-il, voudraient surtout faire croire (*imprimis volunt persuadere*) que les âmes sont immortelles. » Voilà pourquoi les druides, malgré de glorieuses exceptions, paraissent intervenir dans cette guerre moins qu'on ne s'y serait attendu. César, Strabon, Pline l'Ancien les nomment, sans les regarder comme druides, puisque, oubliant leur caractère sacré, ils s'étaient jetés dans toutes les fonctions publiques pour satisfaire leur ambition. C'étaient des généraux, des députés, des chefs de parti, ce n'étaient plus des prêtres. Leur influence religieuse ne pouvait que s'affaiblir et disparaître, après cette sorte de profanation ; et, pour conserver, retrouver ou augmenter leur puissance, beaucoup d'entre eux avaient fini par oublier tous leurs devoirs envers la patrie et s'étaient jetés du côté des Romains.

² On appelait roi le magistrat ou *vergobret*, qui par la force ou la ruse gardait le pouvoir au delà du temps légal. Ce magistrat pouvait être réélu. Voyez César, de *Bel. gal.*, VII, 4.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR LA MAÇONNERIE ET LES DIVERS ORDRES QUI Y SONT RATTACHÉS*

(Voir *La France Antimaçonnique*,
26^e année, n° 23, pp. 241-251. [P. [19](#).])

Maçonnerie Cryptique

Rite de hauts grades, considéré comme un complément de la Maçonnerie de Royal Arch. Ses Ateliers s'intitulent « *Conseils des Maîtres Royaux et Choisis* ». Le titre du président d'un Conseil est « *Trois fois Illustre Maître* ».

Les degrés conférés sont au nombre de trois : *Royal Master* (Maître Royal), *Select Master* (Maître Choisi), et *Super-Excellent Master* (Super-Excellent Maître).

Le Rite est gouverné par un Grand Conseil Général pour les États-Unis, et des Grands Conseils pour chaque État.

Ordre Royal d'Écosse

La Grande Loge Provinciale qui étend sa juridiction sur tous les États-Unis fut instituée en 1878, avec le F. : Albert Pike comme Grand-Maître Provincial. Elle n'a pas de corps subordonnés, et le nombre de ses membres est très restreint. Elle tient sa charte de la *Grande Loge de l'Ordre Royal d'Écosse*, à Edimbourg. Le Grand-Maître Provincial actuel est le F. : James

* [*La France Antimaçonnique*, 27^e année, n° 25 (19 juin 1913). Non signé.]

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

D. Richardson ; le Grand Secrétaire Provincial est le F. : Wm. Oscar Roome, 1826, 14th Street N. W., Washington, D. C.

[Portrait.]

H. P. BLAVATSKY, dans sa jeunesse

N'oublions pas, à propos du F. : Albert Pike, Souverain Grand Commandeur Grand Maître de la Juridiction Sud des États-Unis d'Amérique du Rite Écossais Ancien Accepté, de rappeler que Madame H. P. Blavatsky essaya, vainement, de rattacher la *Théosophie* à la *Maçonnerie Écossaise*. Cet essai fut repris et mené à bonne fin par Madame Annie Besant qui devint 33^e et membre du Suprême Conseil Universel Mixte le *Droit Humain*. Le F. : Pike, qui passait à juste titre pour ne pas manquer de flair, avait-il jugé, à son aune, Madame H. P. Blavatsky et les farceurs qui l'entouraient ?

[Portrait.]

Le F. : Albert PIKE

Souverain Grand Commandeur Grand Maître
de la Juridiction Sud des États-Unis d'Amérique
du Rite Écossais Ancien Accepté.

Chevaliers de la Croix Rouge de Constantin

(Voir 26^e année, n° 24, p. 256. [P. [40.](#)])

La devise de cet Ordre est : *Initium Sapientiae Amor Domini*, modification de cette parole de l'Écriture Sainte : *Initium Sapientiae Timor Domini*, pour indiquer la substitution de la Nouvelle Loi à l'Ancienne.

L'insigne est une croix émaillée en rouge sur fond d'or avec les initiales I. H. S. V. (*In Hoc Signo Vincas*), qui se porte suspendue au cou par un ruban rouge.

Cet Ordre et ceux qui y sont rattachés, de même que l'*Ordre du Temple et celui des Chevaliers de Malte*, se qualifient de « *Trinitaires et Chrétiens* ».

Ordre du Saint-Sépulcre

Cet Ordre aurait été, suivant sa tradition, institué en l'an 326 de l'ère chrétienne par sainte Hélène, la mère de Constantin, en commémoration de ses découvertes en Terre Sainte. Son institution fut, dit-on, approuvée par Constantin et confirmée par le Pontife Marcellin. Les Chevaliers furent choisis dans l'Ordre de la Croix Rouge, et, à l'origine, leur investiture se faisait à Jérusalem ; ils prononçaient leurs vœux à genoux devant le Saint-Sépulcre. Les deux Ordres ont toujours été intimement reliés l'un à l'autre, et sont sous le même gouvernement depuis 1190 ; l'histoire du Saint-Sépulcre à partir de cette époque est donc identique à celle de la Croix Rouge.

Ordre de Pierre l'Ermite

Cet Ordre est une organisation de Chevaliers de la Croix Rouge ; l'uniforme de ses membres se compose d'une robe grise avec une cagoule de moine, et d'un bâton de pèlerin avec une palme.

Le centre de cette organisation est à Philadelphie.

Ordre de Saint-Jean de Jérusalem

L'histoire traditionnelle de cet Ordre est assez semblable à celle des Ordres du Temple et de Malte et des divers autres Ordres de Chevalerie.

Cf. *The Rise and Progress of the Knights of St-John of Jerusalem* (Origine et Développement des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem), *Pro utilitate hominum*, par Elizabeth Surtees-Allnatt ; New-York, 1882.

Rite Ancien et Primitif de Memphis

(Voir 26^e année, n^o 23, pp. 245-246. [P. [25](#).])

Au Canada, ce Rite est appelé « *Maçonnerie Royale et Orientale* » ; il s'intitule aussi « *Rite Égyptien Ancien et Accepté de Memphis* ». En 1880, un corps fut organisé à Utica, N. J., sous le nom de « *Rite Oriental Ancien et Primitif de Misraïm* ». Un autre corps fut organisé en 1881 à Boston, Mass., sous le titre de « *Rite Maçonnique Égyptien de Memphis, pour le Cosmos* ». Depuis 1893, il existe encore à New-York un autre corps du même Rite, portant le nom de « *Rite Oriental Ancien et Primitif de Memphis et Misraïm* ».

Rite de la Late Observance

Quand le Rite Templier Allemand connu sous le nom de « *Stricte Observance* » fut établi, vers 1754, par le baron de Hund, celui-ci et ses adhérents désignèrent le *Rite Anglais* sous le nom de « *Late Observance* ». Nous sommes sûrs qu'il existe encore, dans un des États de l'Ouest, une Loge de la Late Observance en activité.

La Stricte Observance comprend six degrés, qui sont les trois degrés symboliques, et ceux de *Maître Écossais*, de *Novice* et de *Chevalier Templier*. Après 1754, il s'y ajouta un septième degré, celui de *Chevalier Profès*.

Rite de Swedenborg

Ce Rite comprend six degrés, qui sont : les trois degrés symboliques du Rite d'York ; 4^e *Maçon Illuminé*, ou *Frère Vert* ; 5^e *Sublime Maçon*, ou *Frère Bleu* ; 6^e *Parfait Maçon*, ou *Frère Rouge*.

Une Loge fut organisée à New-York en février 1859, et continua ses travaux, jusqu'en 1863. Les plus hauts officiers sont tous membres de l'Église Swedenborgienne, mais les trois

degrés supérieurs sont ouverts à tous les Maçons de mérite, sans distinction de croyances religieuses.

Ce Rite s'intitule « *Rite Primitif et Originel de la Maçonnerie Symbolique* ». Il est pratiqué au Canada comme un Rite distinct.

Corps Maçonniques irréguliers

Il existe, aux États-Unis, une organisation qui cause bien des ennuis à la Maçonnerie régulière : c'est la *Fédération Maçonnique Américaine*, qui a établi dans ces quatre dernières années des Loges en différentes localités de l'Union. Elle a pourtant une généalogie digne de respect, car elle a été pourvue d'une charte par la Grande Loge *Inter-Montana* (Rite Écossais Ancien et Accepté), qui tenait la sienne du Suprême Conseil 33^e de Louisiane, lequel, à son tour, tenait la sienne du Grand Conseil des Rites d'Écosse.

Un autre sujet d'ennuis pour la Maçonnerie américaine, c'est l'*Ordre Indépendant de la Franc-Maçonnerie Universelle*, qui a son centre à Cleveland, dans l'État d'Ohio. Le périodique qui sert d'organe à ce Corps irrégulier ne semble pas faire de grands frais de rédaction : à part un article sur les Carbonari, fait de fragments qui n'ont rien d'inédit, il se borne à reproduire les articles de ses confrères, les *Masonic Tidings*, quelques pages de la *Secret Doctrine* de H.-P. Blavatsky, du F. : Ragon, et d'une traduction faite par le *Tyler-Keystone* d'un article de l'*Acacia* (de Paris).

Il y a dans le Kentucky un autre Corps clandestin dont le chef, Joseph Pomfret, confère tous les grades, du 1^{er} au 33^e. Enfin, il suffit de mentionner Darius Wilson qui distribue des grades à qui en demande, et qui, dit-on, a eu plus d'une fois affaire à d'autres tribunaux que ceux de la Maçonnerie ; on l'accuse même, mais cela n'est pas prouvé, de faire des adeptes par la voie de la poste, en recourant aux annonces, en offrant des tarifs réduits, etc.

(*Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, n^o du 20 Mai 1912, pp. 1596-1597 et 1600).

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Ce serait, d'ailleurs, une erreur de croire que les procédés de recrutement attribués à Darius Wilson sont tout à fait spéciaux à l'Amérique : n'avons-nous pas vu à diverses reprises, affichés sur les murs de Paris, les appels de la Loge *L'Idéal Social*, créée il y a quelques années par le F. : Cyvoct, et placée par lui sous les auspices de la *Franc-Maçonnerie Moderne* ? Nous savons aussi, d'autre part, que l'« initiation par correspondance » est un procédé d'usage courant dans un certain nombre d'Ordres ou Fraternités occultistes existant en Europe et même en France.

Maçonnerie de Prince Hall

Le nom de *Prince Hall Craft* (*Maçonnerie de Prince Hall*) est celui que l'on donne habituellement, aux États-Unis et au Canada, à la Maçonnerie des Nègres et des gens de couleur, pour la distinguer de la Maçonnerie des Blancs. (Sur ce Corps Maçonnique de couleur, voir *La France Antimaçonnique*, 26^e année, n° 23, p. 245. [P. [24](#).])

Nous lisons dans la revue maçonnique italienne *Acacia*, n° de mai 1913, un article sur ce sujet, signé du F. : Harry A. Williamson, Grand Secrétaire de la Grande Loge de *Prince Hall* de l'État de New-York ; nous empruntons à cet article des détails suivants.

L'*African Loge* n° 459, établie par le F. : Prince Hall avec une patente de la Grande Loge d'Angleterre, porta plus tard le n° 370 sur le registre anglais. C'est de cette *African Lodge* que sont dérivées toutes les Loges connues sous le nom de *Prince Hall Craft*.

Quand la Grande Loge (de Blancs) de l'État de Massachusetts fut formée, les membres de l'*African Lodge*, n'ayant pas été invités à en faire partie, demandèrent aux Loges de Blancs réunies en assemblée la permission de s'y joindre, mais cette demande ne fut pas accueillie. Depuis ce temps, les Nègres américains n'ont plus été admis dans les Loges américaines de Blancs, et cela uniquement à cause de leur couleur ; ils ont donc été obligés d'organiser leurs propres Loges et Grandes Loges.

Pour être logiques, les Grandes Loges américaines de Blancs non seulement persistèrent à ne pas vouloir reconnaître les Grandes Loges américaines de Noirs, mais, pour justifier leur façon d'agir, elles promulguèrent ce qu'on a appelé la « Doctrine Américaine », d'après laquelle il ne peut exister deux Grandes Loges en même temps sur le même territoire. Les Blancs considèrent donc les Noirs comme *irréguliers* (mais non clandestins ou *bogus*, comme on le dit parfois à tort), parce que leurs Loges ne sont pas autorisées par la Grande Loge des Blancs, lesquels refusent de conférer les grades maçonniques aux citoyens de couleur ; et pourtant la filiation des deux organisations est identique.

Il y a quelques années, on en vint cependant à discuter la question de la reconnaissance des Maçons nègres par les Loges de Blancs, mais les autorités consultées, tout en admettant forcément que le F. : Prince Hall avait reçu la « Lumière » de leur propre source, pensèrent que le temps où une telle reconnaissance serait possible n'était pas encore venu. Depuis lors, on a fait courir à diverses reprises le bruit d'un accord entre les deux Grandes Loges de l'État de New-York ; ce qu'il y a de certain, c'est que les Blancs se montrèrent à un moment disposés à accepter les Noirs, mais à la condition que ceux-ci renonçassent à toutes leurs dignités maçonniques. Les Noirs s'y refusèrent énergiquement, soutenant que, si leur Maçonnerie était régulière, elle devait être digne des honneurs de la Grande Loge : reconnaître l'une équivalait à reconnaître les autres.

Les Loges de *Prince Hall* reçoivent des hommes de toutes professions et de toutes conditions. Dans certains États, en particulier dans celui de New-York, si les Loges de Blancs ne veulent pas accepter les Nègres, par contre, beaucoup de Loges de Nègres acceptent comme membres des Blancs.

L'auteur cite quelques faits qui prouvent que, malgré l'absence de relations officielles entre Maçons blancs et nègres, des relations individuelles peuvent cependant s'établir, et même que des Maçons de *Prince Hall* ont parfois été admis comme visiteurs dans des Loges de Blancs.

La situation financière de la Maçonnerie de *Prince Hall* est aussi bonne que celle des autres organisations. Beaucoup de Grandes Loges et même de Loges subordonnées ont des édifices

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

à elles. Plusieurs Grandes Loges nègres ont des associations de bienfaisance maçonnique, qui distribuent quelques milliers de dollars chaque année.

NOTICE SUR LES DIVERSES SOCIÉTÉS SECRÈTES AMÉRICAINES QUI NE SONT PAS OFFICIELLEMENT RATTACHÉES À LA MAÇONNERIE*

(Voir *La France Antimaçonnique*,
26^e année, n^{os} 24 et 26. [PP. [35](#) et [45](#).])

Societas Rosicruciana des États-Unis

Son siège est à Philadelphie, Pennsylvanie.

La *Société Moderne des Rosicruciens* reçut sa forme actuelle de Robert William Little, d'Angleterre, il y a une quarantaine d'années. Elle fut fondée sur ce qu'il avait pu observer, au cours de ses recherches, relativement à l'ancienne *Société allemande*. Il l'anglicisa, perfectionna son système, et l'amena jusqu'à sa période de réalisation. Cette Société fut introduite aux États-Unis en 1879. Ses objets actuels sont surtout historiques, archéologiques et symboliques, et se rapportent à la *Franc-Maçonnerie*, aux *Sociétés secrètes*, et à la *science ésotérique*. *Les Maçons seuls sont admis parmi ses membres*.

Il y a neuf grades, divisés en trois ordres :

Premier Ordre : I, *Zelator* ; II, *Theoricus* ; III, *Practicus* ;
IV, *Philosophus* ;

Second Ordre : V, *Adeptus Junior* ; VI, *Adeptus Senior* ;
VII, *Adeptus Exemptus* ;

Troisième Ordre : VIII, *Magister Templi* ; IX, *Chief Adept*.

* [*La France Antimaçonnique*, 27^e année, n^o 25 (19 juin 1913).
Non signé.]

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Chaque *Frater* doit choisir une devise latine qui est enregistrée par le Secrétaire, *ne varietur*.

Des « Collèges » de la *Societas Rosicruciana* ont été institués dans la plupart des grandes villes des États-Unis.

Ordre de l'Étoile de l'Est, ou d'Orient¹

Cet Ordre féminin fut établi aux États-Unis en 1788, mais resta presque en sommeil jusqu'à l'époque relativement récente où *Robert Morris*, *Maçon enthousiaste*, le remit en activité à l'intention des femmes et des filles des *Maçons américains*. *Égalité* et *Justice* sont les principes professés par l'Ordre. Celui-ci, bien que non reconnu officiellement par la Maçonnerie, est appelé le *Rite d'Adoption*.

Les degrés sont basés sur les vertus et les caractères de l'histoire biblique :

- 1° Fille de *Jephté* (degré de fille) ;
- 2° *Ruth* (degré de veuve) ;
- 3° *Esther* (degré d'épouse) ;
- 4° *Marthe* (degré de sœur) ;
- 5° *Electre* (degré de la mère bienfaisante).

Le siège du *Grand Chapitre Général* est à Chicago, Illinois.

Ordre du Palladium

On dit que cet Ordre est divisé en deux grades masculins et un grade féminin. Les premier et deuxième grades sont *Adelphos* (Frère) et *Compagnon d'Ulysse* respectivement pour les hommes ; et le troisième, *Compagne de Pénélope* pour les femmes.

¹ Ne pas confondre cet Ordre de l'Étoile d'Orient (*Eastern Star*) avec l'Ordre Théosophique qui porte un nom similaire (*Star in the East*).

NOTICE SUR LES SOCIÉTÉS SECRÈTES AMÉRICAINES

L'Ordre aurait été institué en 1730, et introduit aux États-Unis en 1870, avec son chef suprême résidant à Charleston, Caroline du Sud. Il y demeura apparemment en sommeil jusqu'en 1884, date où il semble avoir été exhumé, et en 1886 il se présenta comme le *Palladium Nouveau et Réformé*. À cette époque, il fut déclaré qu'il était institué « pour donner une force nouvelle aux traditions de la *Maçonnerie des hauts grade* ».

Les membres de cet Ordre sont peu nombreux ; ses conseils sont tenus *incognito* ; ses procès-verbaux sont élaborés en comité secret et ne sont jamais imprimés. L'organe de l'Ordre est *The Free and Regenerated Palladium* (Le *Palladium Libre et Régénéré*).

Ordre des Chevaliers de Pythias

Cet Ordre fut fondé le 19 février 1864. James, H. Rathbone et Robert A. Chambers sont considérés comme ses promoteurs, le premier ayant préparé le rituel. Ils étaient employés dans une administration du Gouvernement, à Washington, où la première Loge fut organisée. Les degrés ou « *Rangs* » sont au nombre de trois : *Page*, *Écuyer*, et *Chevalier*.

(Voir la statistique donnée précédemment,
26^e année, n^o 24, p. 257. [P. [41](#).])

Ordre des Heptasophes ou des Sept Sages

« *Sagesse, Vérité, Bienfaisance* » : l'Ordre se donne pour but de répandre ces principes de l'*Heptasophianisme*, c'est-à-dire de l'enseignement des *Sept Sages de la Grèce*.

Cet Ordre fut établi aux États-Unis en 1856. Le titre du principal officier est *Archon*. Le chef de l'Ordre réside à Baltimore, Maryland.

En 1908, l'Ordre comptait 76.210 membres.

Ordre Impérial des Moscovites

Ordre d'un caractère russe, qui fut introduit aux États-Unis en 1894 : la première Loge fut organisée le 30 mars de cette année à Cincinnati, Ohio, et fut appelée *Kremlin-Moscou*. Les officiers sont intitulés *Czar*, *Régent*, *Commandeur*, etc.

Le secret est rigoureusement gardé par les membres de cet Ordre. Celui-ci n'est pas rattaché aux *Odd Fellows* (26^e année, n° 23, pp. 246-250 [p. [26](#)]), mais on dit qu'il a été établi spécialement à leur intention, à peu près comme l'*Ordre Arabe des Nobles de l'Autel Mystique* (même n°, p. 246 [p. [26](#)]) l'a été pour les membres des hauts grades de la Maçonnerie.

Ordre du Sanctuaire Blanc de Jérusalem

C'est un Ordre moderne, fondé par Charles D. Magee, qui en est aussi le Suprême Chancelier : son bureau est situé 905, Masonic Temple, Chicago, Illinois. *Anna E. Manchester est Grande-Prêtresse*. Le Sanctuaire est gouverné par un Suprême Conseil de Directeurs.

Ordre du Grand Orient

Cet Ordre est relativement tout moderne, et a été constitué avec des éléments empruntés à d'autres rites déjà existants. Ses principes sont les suivants : « *Reconnaître et affirmer que l'éducation, la richesse et la position sociale ne sont la possession exclusive de personne ; que tous les hommes sont nés égaux ; élever la position sociale de l'homme ; faire germer la pensée et dégager la raison du symbolisme ; reconnaître ces principes comme ayant existé depuis le commencement du temps ; les promulguer et les soutenir tant que nous vivons ; les transmettre et confier leur existence à la postérité, jusqu'à ce que le temps ne soit plus.* » Cet Ordre est conféré dans presque toutes les grandes villes.

(À suivre.)

NOTICE SUR LES DIVERSES SOCIÉTÉS SECRÈTES AMÉRICAINES QUI NE SONT PAS OFFICIELLEMENT RATTACHÉES À LA MAÇONNERIE (SUITE)*

(Voir *La France Antimaçonnique*,
26^e année, n^o 24 et 26, et 27^e année, n^o 25.)

Ordre des Grands Cèdres du Liban

Cet Ordre est fondé sur quelques paroles de Job (XXXI, 4-8) et de Salomon (*Cant.*, V, 15). L'« *Étranger* » fait un pèlerinage au Temple ; on lui montre les Grands Cèdres du Liban, et on lui enseigne que, tôt ou tard, il passera à « *cette contrée inconnue dont aucun voyageur ne repasse la frontière* ».

Ordre de la Rose Blanche

Cet Ordre fut organisé à Syracuse, N. Y., vers 1900. Son objet est d'établir une Religion Universelle, généralement désignée comme le *Mouvement Spirituel*. N'importe quel gradué du Collège des Sciences Physiques ou membre de l'Ordre peut organiser un Chapitre au lieu de sa résidence. Les demandes d'admission dans l'Ordre central doivent être présentées par la

* [*La France Antimaçonnique*, 27^e année, n^o 28 (10 juillet 1913). Non signé.]

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

voie officielle, ou adressées à J. C. F. Grumbine, 1285, Commonwealth Ave., Boston, Mass.

Ordre Universel des Agnostiques

Cet Ordre fut fondé le 31 Juillet 1896 par le D^r John M. Currier, de Newport, Vermont, qui en est maintenant le *Suprême Grand-Maître*. C'est un Ordre secret et savant, dans lequel personne n'est admis s'il ne possède la somme de connaissances requise, s'il ne manifeste les opinions religieuses voulues, et s'il n'a de fortes aptitudes mentales et d'invariables habitudes de pensée. Il y a dans l'Ordre vingt-et-un degrés, qui sont divisés en trois sections ou classes, et qui s'obtiennent suivant les progrès que le candidat a faits dans les connaissances exigées par l'Ordre. Les droits d'admission pour les vingt-et-un degrés sont de 50 dollars, et il n'y a pas de cotisations.

Ordre de l'Étoile de Bethléem

Cet Ordre prétend avoir pris naissance dans le premier siècle de l'ère chrétienne, et est fondé sur l'« *Étoile d'Orient* ». Au XVIII^e siècle, il était connu sous le nom de « *Bethléémites* » ; il fut introduit en Angleterre en 1257, et prit le nom de « *Chevaliers de l'Étoile de Bethléem* ». Il fut introduit en Amérique en 1869 par A. Gross, d'Angleterre ; la Grande Tente de Pennsylvanie fut organisée en 1870.

La « *Vieille Tradition* » dit : « *Trois fois dans chaque millénaire, l'Étoile vous apparaîtra de nouveau pour inspirer votre courage et affermir votre foi.* » Cette citation est tirée de *The Star* (L'Étoile), organe officiel de l'Ordre en 1885. Le D^r S. M. Blake, de Bellows Falls, Vermont, fut, jusqu'à sa mort, le chef de l'Ordre.

Ordre de Sainte-Catherine du Mont-Sinaï

Cet Ordre fut, dit-on, fondé en l'an 1073 par Robert de Lusignan, surnommé Bras-de-Fer ; la direction en est actuellement confiée au Prince Guy de Lusignan, son successeur en ligne directe. La Maison Royale d'Arménie, de Chypre et de Jérusalem fonda trois Ordres, le premier étant celui de l'*Épée*, le second celui de *Sainte-Catherine du Mont-Sinaï*, et le troisième celui de *Mélusine*. Le Prince Guy de Lusignan, ayant à sa disposition les décorations de ces Ordres, les a conférées à douze citoyens des États-Unis, pour services rendus à l'humanité, aux arts et aux sciences, recherches et travaux littéraires, contribution au progrès intellectuel de la race, et dévouement à la cause arménienne. Le Prince réside maintenant à Paris, et se consacre à des travaux littéraires.

Ordre de la Langue Omah

La langue *Omah* est, d'après les adeptes de cet Ordre, la racine de toutes les langues. Le langage primitif était le lien qui unissait l'homme à *Yahveh*, et par lequel il recevait une connaissance qui est maintenant perdue dans un labyrinthe de sons confus. Le langage, dans la plénitude de sa signification, révélait à l'homme la science de la vie matérielle, faisait de lui un alchimiste et un prophète ; au moyen de ses symboles, il calculait la construction mathématique de l'Univers, et comprenait la signification définie de son existence planétaire. Ce langage a maintenant atteint de nouveau, sur cette planète, le point précis où commença sa diffusion. Les hommes prononcent journellement les mots magiques, sans avoir aucune conception de leur pouvoir et de leur sens occultes. Le but que l'Ordre se propose est de découvrir ces mots magiques : « *un mot suffit aux sages* ». L'organe de l'Ordre est *The Psychic Messenger* (Le Messenger Psychique), Washington, D. C.

Les E-soter-istes de l'Ouest

Nous n'avons pu recueillir que très peu d'informations sur cette Fraternité, qui semble tout à fait inconnue du monde extérieur. Dans son titre, le mot *Ouest* désigne, paraît-il, l'hémisphère occidental tout entier opposé à l'hémisphère oriental. La façon particulière dont le mot grec *Soter* (Sauveur) est mis en évidence indiquerait que ce mot peut avoir une signification secrète pour les membres de la Fraternité. Ce mot figure dans l'acrostiche *ichthyque* des Oracles Sibyllins : *Iesus Christos Theou Uios Soter* (Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur), dont les initiales réunies forment le mot *Ichthus* (poisson) ; ce serait, dit-on, la raison pour laquelle le poisson aurait été pris pour emblème ou signe de reconnaissance par les premiers Chrétiens. D'autre part, Godfrey Higgins dit qu'il y a dans la crypte de l'église *Saint-Pierre* une colonne ou un obélisque sur lequel sont inscrits les mots *Zeus Soter*. Il y a en tout ceci de l'*E-soter-isme*.

Fraternité de Rochester

Cette Société fut organisée à Rochester, N. Y., le 3 novembre 1887, avec une centaine de membres. Sa devise est : « La Paix soit avec vous ». Son symbole est un triangle avec les lettres R. B. (*Rochester Brotherhood*) au centre, L. L. (*Live the Life, Vis la Vie*) à l'angle supérieur, S. S. (*Search the Scripture, Étudie les Écritures*) à l'angle gauche, K. D. (*Know the Doctrine, Connais la Doctrine*) à l'angle droit, toutes à l'intérieur du triangle.

La Fraternité a publié un ouvrage ayant pour titre : *The Perfect Man is the Anthropomorphic God* (L'Homme Parfait est le Dieu Anthropomorphe) : *Christos* en lettres grecques dans un cercle entouré d'une auréole.

Communauté de Jésus

L'objet et le but de cette Communauté doivent être « le plus haut développement des intérêts spirituels, mentaux et physiques de l'humanité, par la coopération chrétienne organisée. « Le Chef de ce corps organisé doit être Jésus-Christ : *Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende.* » C'est « la vraie, l'éternelle aristocratie, descendant d'une ligne ininterrompue de rois et de prêtres selon l'Ordre de Melchissédec, dans les veines desquels coule le brillant sang *rouge.* »

Aucune indication n'est donnée quant à la date d'organisation. L'adresse officielle est à San-Francisco, Cal.

Fraternité du Royaume

C'est une société interconfessionnelle d'hommes et de femmes « qui croient au Royaume de Dieu sur la Terre, et qui se sont unis pour faire pénétrer cette idée dans la pensée de l'Eglise et pour aider à sa réalisation pratique dans le monde ». La compréhension de son but, l'harmonie avec son esprit et la coopération avec ses désirs sont les trois qualités principales requises pour l'admission dans cette Fraternité.

Secrétaire correspondant : Walter Rauschenbusch, 407, W. 43d Street, New-York City.

Fraternité de l'Alliance Éternelle

Adresse du Secrétariat Général : Box 92, Medford, Mass.

Les réunions ont lieu le 22 de chaque mois. — L'organe de cette Fraternité est *The Prophet* (Le Prophète), revue mensuelle, dirigée par Kenneth Sylvan Guthrie, 1501, N. Marshall Street, Philadelphie, Penn. (abonnement : 75 cents par an).

« *Puissé-je connaître exactement ce que Dieu voudrait que je fisse, pour pouvoir le faire immédiatement.* » — « *Accorde-nous Ta lumière, afin que nous puissions marcher dans la voie droite.* »

Ordre Altruiste des Mystiques

C'est « *un grand système d'éducation, pratique et psychique, qui se propose pour but d'harmoniser l'exotérique et l'ésotérique entre eux et avec les lois du bonheur et de la vie* ». L'Ordre assure protection à ses membres ; il leur donne l'éducation, soit chez eux, soit à un « Collège de Mystiques » établi dans toute juridiction qui possède quinze écoles ou collèges locaux.

Président de l'A. O. M. : L. A. Fealy, Cullman, Alabama.

Ordre des Galiléens

Cet Ordre est très répandu parmi la population de couleur des États-Unis. Ses nombreuses organisations sont appelées « *Tabernacles* ».

Sa déclaration contient ces paroles : « *Nous prenons pour exemple la petite troupe des Pêcheurs Galiléens travaillant en vue de l'intérêt de l'humanité et du Royaume du Seigneur.* »

Cinquième Ordre de Melchizédek et du Sphinx Égyptien

Nous ne sommes pas sûrs que cet Ordre soit actuellement en activité ; mais du moins une session a été tenue il y a quelques années. Ses chefs portent les titres de « Prince » et de « Grande-Prêtresse », et sont revêtus de costumes somptueux. L'Ordre revendique une haute antiquité, remontant même à plusieurs milliers d'années A. M. (qui peut s'interpréter par *Ante Melchizedek*). Cet Ordre est aussi connu sous le nom d'« *Ordre Solaire, Spirituel et Progressif de la Tête d'Argent et de l'Étoile d'Or* ». Son lieu de réunion est appelé « *Grotte* ».

Fraternité de la Porte de l'Ouest

« Richesse, renommée, puissance, *tout* ce que le monde peut donner disparaît dans le néant en présence de l'*harmonie intérieure* restaurée. »

« Cette Fraternité est activement engagée dans la solution des mystères ésotériques du Microcosme, problème qui, bien résolu, rouvre l'Éden et assure l'harmonie dans toutes les affaires, domestiques, sociales et nationales. Quand l'Âme dirige, il y a Croissance. »

La « *Philosophie de la Porte de l'Ouest* » est exposée dans *The Oracle* (L'Oracle), qui se publie à Bridgton, Maine.

Ordre d'Athéna

Cet Ordre se qualifie de « société de ceux qui croient au bien » et d'« association des Élus ». Il demande à ses membres de cultiver assidûment le goût du beau et des arts.

L'organe de cette société, intitulé *The Machete*, est dirigé par George L. Thompson, Keene, New Hampshire.

Ordres Unis des Zouaves et de Zoroastre

Les Campements nationaux de l'« *Ordre Oriental des Zouaves* » et de l'« *Ordre Indépendant de Zoroastre* », à un Convent tenu en 1897, s'entendirent pour s'unir en un seul corps. La nouvelle organisation prit le nom d'« *Ordre Oriental de Zoroastre* », et les grands officiers prirent rang alternativement, en commençant par ceux des Zouaves ; leurs désignations sont « *Grand Seigneur* », « *Grand Zoroastre* », « *Grand Zoroastum* ». Le siège central de l'Ordre est à Washington, D. C.

Ordre Moderne des Chaldéens

Cet Ordre fut organisé en 1888 à Brownsburg, Indiana, dans le bureau d'un journal. Il est fraternel et charitable, et repose sur le principe de l'universalité de la race humaine. Il fut organisé dans le but de donner au plus modeste travailleur une assurance de protection à peu de frais.

Le principal officier porte le titre de « *Grand Illuminateur* ». Le travail et la discipline diffèrent complètement de ce qui est pratiqué dans d'autres sociétés secrètes. Il est reconnu que les officiers de cet Ordre tiennent plus à la perfection dans le système de travail qu'à un grand nombre de membres.

Ordre Moderne des Mahâtâmâs Blancs

Le siège de cet Ordre est 417, Fifth Avenue, Minneapolis, Minn. Cette adresse était celle des astrologues Fred. R. White, R. Hollingsworth, et Leona White, à l'époque où s'organisèrent les « *Mahâtâmâs Blancs* » (*White Mahatmas* : on peut remarquer que *White*, qui signifie « blanc », est en même temps le nom des principaux fondateurs). Ce fut alors un des centres psychiques importants des États-Unis.

Fraternité Ésotérique

Cette Fraternité fut fondée à Boston, Mass., il y a une trentaine d'années, et se donna pour but « l'étude et le développement du vrai sens interne de l'inspiration divine, l'interprétation des Écritures, – de *toutes* les Écritures. » Son organe est une revue mensuelle, dirigée par Hiram E. Butler, et qui a porté successivement les titres de « *The Esoteric* », « *The Occult and Biological Journal* », et « *The Review* ». La Fraternité a aussi publié un assez grand nombre d'ouvrages sur des sujets ésotériques.

Son siège fut transféré, vers 1895, de Boston à Applegate, Placer County, Cal., qui est son adresse actuelle.

Ordre de Harugari

C'est une société secrète datant de 1848, et qui se recrute parmi les Allemands résidant en Amérique ; elle est très répandue aux États-Unis. Elle prétend descendre d'un ancien Ordre de Chevalerie allemand. Elle compterait environ 300 loges et 18.000 membres. Son objet fondamental, en outre de son caractère fraternel, est la perpétuation et la diffusion de la langue allemande.

Ordre des Macchabées

(Voir 26^e année, n° 24, p. 256. [P. [41](#).])

Cet Ordre prit naissance dans l'État de Michigan, et emprunta son nom au patriote hébreu Judas Macchabée et à ses descendants. On admet généralement que ce nom מַכְבִּי fut formé des initiales des mots hébraïques inscrits sur leur étendard : *Mi Kamokah Baalim Iehorah* (EXODE, XV, 11) : « *Qui est semblable à Toi parmi les dieux, ô Seigneur ?* » (ces mêmes mots constituent la « Grande Parole » du 33^e degré Écossais). On dit que l'emblème de l'ancienne famille des Macchabées était un marteau ou un maillet.

L'Ordre assure à ses membres un prompt secours financier en cas de besoin. Ses corps sont appelés « *Tentes* » ; ils sont nombreux surtout dans les États du Centre et de l'Ouest. C'est un Ordre mixte : il comptait 115.000 *Chevaliers* et 155.860 *Dames* en 1908. Ses membres sont tenus au secret.

D'après la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* (n° du 15 novembre 1912, p. 1110), l'*Ordre des Macchabées* est très actif aussi dans certaines régions du Canada. Son introduction dans ce pays date de 1878 environ, époque où la première *Tente* fut fondée à London, Ontario, par un groupe d'Orangistes et de Maçons.

Nouvel Ordre des Constructeurs

Cet Ordre fut fondé à New-York, le 29 Septembre 1879, par William H. von Swartwout, son Président. « *Par la justice d'un seul, le don gratuit est répandu sur tous les hommes* » (ROM., V, 18)¹. Les Branches ou sous-ordres organisent et mettent en œuvre les moyens de production et de distribution. Chaque individu rattaché à l'Ordre se spécialisera suivant ses capacités. Six heures font un jour de travail ; cinq jours une semaine ; vingt jours un mois ; dix mois une année ; vingt-neuf années sont la limite du travail pour la Communauté. La période de service public commence à 21 ans et finit à 49 ; avec le 50^e anniversaire commence le Jubilé de chacun. Ce service confère la qualité de citoyen d'*Olombia*. On jouit alors de la santé, de la vie, de la liberté, du développement, de la culture et du plaisir sans argent et sans rétribution. »

Le Président a donné des conférences dans presque toutes les grandes villes des États-Unis, et aussi en Angleterre, développant l'organisation de l'Ordre et exposant en détail ses ramifications dans la société. Il a été publié sur cet Ordre plusieurs ouvrages, dont le plus important est *The New Political Economy* (La Nouvelle Économie Politique).

Adresse du Président : Box 248, New-York City.

¹ Cette citation, que nous reproduisons telle quelle, est un peu inexacte : voici la traduction complète du verset en question : « *Comme c'est par le péché d'un seul (Adam) que tous les hommes sont tombés dans la condamnation, ainsi c'est par la justice d'un seul (Jésus-Christ) que tous les hommes reçoivent la justification de la vie.* »

La République Universelle ou les États-Unis de la Terre²

C'est le plan d'un nouvel ordre de choses, tracé et exposé par George Prindle, Mac-Gregor, Iowa : « *Cinq heures d'étude et cinq heures de travail* chaque jour ouvrable, pour tout homme ou femme de bien *sur la Terre*. » Cet exposé s'adresse « à tous ceux qui aiment la *vérité*, la *pureté* et le *progrès pacifique* ». Sa réalisation doit « *abolir toute ignorance, tout besoin et tout crime, et transporter toutes choses sur un plan supérieur de civilisation* ».

La République Couronnée

Cet autre plan d'un nouvel état social fut élaboré en 1860, arrangé par le D^r Marsh et publié à Boston en 1879. Il répond aux « *nouvelles exigences de la Connaissance Scientifique, de l'Association et de l'Industrie* ». Il rend possible et assure « la liberté personnelle, l'unité sociale et la richesse universelle », « le travail pour tous et ses produits à tous ». C'est « le problème de la réorganisation sociale résolu, et rendu susceptible d'une application universelle ».

² Ce titre nous rappelle les « *États-Unis du Monde* » projetés par M. Julien Hersant, que ses amis ont, paraît-il, désigné pour la Présidence de cette « *République Universelle* »... lorsqu'elle sera fondée, et qui, en attendant, a jugé bon, lors du récent Congrès de Versailles, de poser sa candidature à la Présidence de la République Française, comme première étape préparatoire à ces hautes fonctions. M. Julien Hersant est aussi Président du « *Congrès de l'Humanité* », où figure à ses côtés M. Albert Jounet, le Président de l'« *Alliance Spiritualiste* », bien connu de nos lecteurs. Celui-ci a également *projeté* à diverses reprises des organisations plus ou moins analogues, telles que la « *Fraternité de l'Étoile* », l'« *Harmonie Messianique* » et l'« *Alliance Universelle* ». Nous doutons fort, d'ailleurs, que le projet américain dont il est ici question ait, plus que les siens et ceux de M. Hersant, reçu jusqu'à présent le moindre commencement de réalisation.

Ordre Bienfaisant et Protecteur des Elks

L'Ordre des *Elks* (Élans) fut organisé à New-York, le 21 mai 1868, par quelques artistes dramatiques qui cherchaient, par ce moyen, à se créer des relations sociales. Il s'est maintenant développé en un Ordre de Bienfaisance, répandu et puissant, possédant des Loges dans plus de 300 des principales villes des États-Unis ; en 1911, le nombre de ses membres s'élevait à 32.500.

« Son but est de développer la fraternité humaine, et son organisation est destinée à assurer à ses membres une bienvenue et un accueil chaleureux dans les différentes villes où ils peuvent être appelés par leurs affaires ou par leurs loisirs. » Un de ses premiers principes est formulé en ces mots : « Nous devons écrire les défauts de nos frères sur le sable, et leurs vertus sur les tablettes de l'amour et du souvenir. »

Les fondateurs de cet Ordre n'avaient aucune conception de la portée et des possibilités de l'organisation actuelle. Les titres des quatre principaux officiers sont *Exalted Ruler* (Sublime Gouverneur), *Esteemed Leading Knight* (Estimé Chevalier Directeur), *Esteemed Loyal Knight* (Estimé Loyal Chevalier), et *Esteemed Lecturing Knight* (Estimé Chevalier Conférencier ou Orateur). C'est une organisation très populaire, et son rituel est particulièrement suggestif.

Ordre des Alfrédiens

Cet Ordre était très actif à Boston il y a une quarantaine d'années, mais on n'en a plus guère entendu parler dans ces derniers temps. Il avait été établi spécialement pour les descendants du sage et bon roi Alfred, mais s'adressait aussi à tous ceux qui descendent des différentes branches de la même *Souche*. Les conseils d'Alfred mourant à son fils y sont acceptés comme règle d'action, et servent de fondement aux préceptes de l'« *Alfrédianisme* ». Alfred monta sur le trône le 23 avril 871, et, pour cette raison, les Alfrédiens ont décidé que le 23 avril serait

célébré universellement comme la fête commémorative de l'Ordre. Ils ajoutent aussi, comme raison secondaire pour le choix de cette date, qu'elle est l'anniversaire de la naissance de Shakespeare (1564), le poète immortel qui a illustré la langue anglo-saxonne.

Ordre Perfectionné des Hommes Rouges

Cet Ordre fut réellement organisé dans le Maryland en 1835, bien qu'il ait déjà existé des associations portant le nom d'« Hommes Rouges » à Fort-Mifflin, pendant la guerre du Mexique (1812). L'Ordre a pris pour devise « *Liberté, Amitié, Charité* ». Il est très répandu, étant particulièrement en harmonie avec le caractère du peuple américain ; en 1908, le nombre de ses membres était de 406.774. Ses organisations ou « *Tribus* » existent dans presque tous les États ; le chef de chaque « *Tribu* » porte le titre de *Sachem*. Le vocabulaire de cet Ordre est attrayant et perpétue l'histoire et les coutumes de la race rouge ; il a servi à conserver et à remettre en lumière beaucoup de noms indiens qui passaient rapidement dans le domaine de la tradition et de la légende.

Fils de Jonadab

L'organisation des « *Fils de Jonadab* » est assez ancienne ; elle est basée sur un verset de Jérémie (XXXV, 6) : « *Nous ne boirons pas de vin, car Jonadab, fils de Réchab, notre père, nous a fait ce commandement, disant : Vous ne boirez pas de vin, ni vous ni vos fils à tout jamais.* » Cette association était très florissante dans la Nouvelle-Angleterre il y a trente ou quarante ans, mais, depuis cette époque, elle est quelque peu en décroissance par suite de la fondation d'autres associations similaires et d'un caractère plus moderne ; cependant, elle comptait encore 34.879 membres en 1908. Aucun « *Fils de Jonadab* » qui a rompu son engagement ne peut être réintégré par la suite. Ils considèrent leurs lois comme justes et parfaites,

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

et ils les mettent rigoureusement en pratique sans se hasarder à modifier leur code en quoi que ce soit.

Filles Unies de Réchab

C'est un Ordre féminin rattaché aux « *Fils de Jonadab* », avec lesquels il forma dans son temps une puissante organisation. Il fut établi à Boston le 15 mars 1845, et l'engagement de ses membres est également basé sur le commandement que Jonadab, fils de Réchab, fit à sa postérité. Au verset de Jérémie cité précédemment, il joint plusieurs autres citations de l'Écriture (*I Pierre*, I, 22 ; *I Cor.*, III, 14 ; *I Jean*, III, 18 ; *Éph.*, IV, 32 ; *Matth.*, V, 10). Sa devise est : « *La Miséricorde et la Vérité sont unies.* »

Dans une statistique datant de 1911, cette association figure sous le nom d'« *Ordre Indépendant des Réchabites* », avec un total de 3.520 membres.

Ordre des Fils de la Tempérance

Cet Ordre fut Organisé à New-York, le 29 septembre 1842, par une réunion de seize personnes ; la Division Nationale fut organisée le 17 juin 1844, et, en 1850, le nombre de ses membres s'élevait à près de 300.000. Cette association a été très active, et elle l'est encore malgré sa décroissance, qui est due, comme celle des « *Fils de Réchab* », à la création plus récente d'autres sociétés basées sur les mêmes principes ; en 1911, le nombre de ses membres n'était plus que de 25.474.

À la question : « *Pourquoi cet Ordre possède-t-il des secrets ?* », voici la réponse qui est donnée : « Une ancienne allégorie enseignait que l'*Envie* et l'*Oisiveté* se marièrent un jour, et qu'elles eurent un enfant, dont le nom fut *Curiosité*. Cet enfant vit encore sur la terre, où il est comme une sorte d'être omniprésent qui assure sa subsistance en dérobant un peu à l'un, un peu à l'autre, et quelque chose à tous. C'est pour éviter les

trop fréquentes incursions de cette créature indiscrete et importune que les secrets furent introduits dans notre Ordre. »

À l'organisation des « *Fils de la Tempérance* », pour les hommes, se joignirent celle des « *Filles de la Tempérance* », pour les femmes, et des « *Cadets de la Tempérance* », pour les jeunes gens.

Remarquons, à propos de ces organisations, qu'il existe dans la Maçonnerie anglaise des Loges particulières dites « Loges de Tempérance », dont le nombre va en croissant depuis quelques années, et dont les membres prennent, lors de leur initiation ou de leur affiliation, l'engagement de s'abstenir rigoureusement de toute boisson alcoolique. Il serait curieux de suivre l'influence de la Maçonnerie et des Sociétés secrètes (et aussi du Protestantisme) dans le développement du mouvement anti-alcoolique actuel.

Ordre Indépendant des Bons Templiers

Cet Ordre prit naissance à New-York en 1851 ; il eut une croissance rapide, s'étendant bientôt dans tous les États-Unis et au Canada. Il admet les femmes au même titre que les hommes ; en 1911, il comptait 281.600 membres. Il prescrit l'abstention totale des boissons alcooliques ou fermentées ; aucune exception n'est admise, sous quelque forme et dans quelques circonstances que ce soit. Cette organisation diffère sur quelques points de celles des « Fils, Filles et Cadets de la Tempérance », ce qui ne l'empêche pas de collaborer étroitement avec celles-ci pour la diffusion du mouvement de « tempérance ».

Il existe plusieurs branches de cet Ordre en Europe ; nous reviendrons par la suite sur la branche française, qui porte le titre d'« *Ordre Indépendant et Neutre des Bons Templiers* ».

Ordre du Sanhédrin

Cet Ordre fut organisé le 26 juillet 1887, dans l'État de Michigan ; il est plus spécialement destiné aux journalistes. Il

comprend trois classes : 24 « *Prêtres* », 23 « *Anciens* », 24 « *Scribes* », qui, avec celui qui occupe le « *Siège de Moïse* », font un total de 72. Les titres des officiers du Sanhédrin National sont : « *Patriarche* », « *Père du Jugement* », « *Référendaire* », « *Premier et Deuxième Aumôniers* », « *Premier et Deuxième Moniteurs* », « *Premier et Deuxième Notaires* », et « *Pédagogue* ». Il y a aussi un « *Sage* » dans le « *Grand Sanhédrin* ». Les organisations locales sont appelées « *Petits Sanhédrins* ». Le siège central est à Detroit, Michigan.

Gardiens de la Liberté

Cette association a été fondée en 1911, et, en novembre 1943, elle s'est organisée en société secrète, avec la devise « *Patriotisme pur* ». Elle accuse l'Église Catholique d'être « antipatriotique ». Son organe est le *Guardian of Liberty*, dirigé par le Général Miles. (*Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, n° du 20 mars 1913, p. 723.)

On prétend que plus de 500 propagandistes parcourent les États-Unis, et que l'association compte déjà un million de membres, parmi lesquels il y aurait 5 à 6000 pasteurs protestants. Ce qui est certain, c'est que cette organisation dépense beaucoup d'argent et d'énergie pour combattre le Catholicisme aux États-Unis. (*Ibid.*, n° du 15 octobre 1912, pp. 958-959.)

Les groupements des *Gardiens de la Liberté* s'appellent *Cours* ; l'Ordre est gouverné par une *Cour Nationale*.

(À suivre.)

NOTICE SUR LES DIVERSES SOCIÉTÉS SECRÈTES AMÉRICAINES QUI NE SONT PAS OFFICIELLEMENT RATTACHÉES À LA MAÇONNERIE (SUITE)*

(Voir *La France Antimaçonnique*, 26^e année, n^{os} 24 et 26,
et 27^e année, n^{os} 25 et 28.)

Fils de Saint-Georges

Cette organisation fut formée dans la première moitié du XVIII^e siècle aux États-Unis, et d'abord dans l'Utah, comme une sorte de contre-partie aux « Molly Maguires ». Elle se compose presque exclusivement d'Anglais ; son but primitif était la protection de ses membres, et, plus récemment, elle y a ajouté certains avantages pécuniaires.

Ordre des Fils de Malte

Cet Ordre est probablement éteint aujourd'hui, du moins aux États-Unis, mais, avant la guerre civile, il était très actif dans presque tous les États du Nord. Ses membres étaient aussi appelés « Frères de la Troupe Maltaise » ; leur mot d'ordre était '*Tis Well*, « c'est bien » (*II Rois*, IV, 26). Ils faisaient remonter

* [*La France Antimaçonnique*, 27^e année, n^o 30 (24 juillet 1913).
Non signé.]

leur Ordre à l'an 1048, revendiquant la même origine que les autres organisations de Malte ; ils considéraient même Publius et le grand apôtre Paul comme en ayant été dans leur temps des membres éminents. Le rituel et les cérémonies de cet Ordre étaient très élastiques, et leur réputation fut surfaite ; cela ayant été connu, il en résulta du discrédit pour l'Ordre, qui s'éteignit assez rapidement. Ses manuels historiques et cérémoniels sont devenus rares ; il en existe des exemplaires datés de 1859.

Ordre de l'Oriole

C'est une organisation particulière au Maryland, et plus spécialement à Baltimore. Ses cérémonies se font avec une grande pompe, et représentent le plus souvent des scènes orientales. Celle du 14 septembre 1882 fut d'une magnificence qui n'a peut-être jamais été égalée ; elle figurait le *Râmachandra-Avatâra*, d'après le *Râmâyana*, un des deux grands poèmes épiques de l'Inde (l'autre étant le *Mahâbhârata*). Quinze tableaux extraits de ce poème, sous le titre « *L'Épopée de l'Inde* », furent publiés en 1882 pour être distribués par l'Ordre.

Société des Mystiques Orientaux

C'est une société occulte qui comporte une initiation et des degrés. La vraie initiation du *Tarot*, comprenant les Arcanes Mineurs et Majeurs, est envoyée à chaque membre. Le droit d'admission est de 5 dollars.

L'organe officiel de la Société était autrefois *The Philomathian*, publié à Union City, Michigan ; depuis 1904, c'est la revue mensuelle *Oriental Mysteries*, publiée par le D^r T. J. Betiero. Celui-ci est le président de la Société ; le secrétaire est J. P. Dellanso. L'adresse actuelle de la Société est : 1015, Sutter Street, San Francisco, Californie.

Temple de la Rose-Croix

« Les choses qui se manifestent charment nos sens, mais rendent les choses qui ne se manifestent pas difficiles à croire » (*Hermès*). — « La *Porte du Temple de la Rose-Croix*, – de *Celui à la Grande Âme*, à l'*Esprit sublime*, et au *Cœur aimant* ». La « *Porte du Temple* » est à Buckley, Illinois.

Une partie des principes et des aspirations de ces Rosicruciens (qu'il ne faut pas confondre avec la *Societas Rosicruciana* dont il a été question précédemment [p. [125](#)]) est exposée dans l'ouvrage intitulé : *The Soul, its Powers, Migrations and Transmigrations* (L'Âme, ses Pouvoirs, Migrations et Transmigrations), par F. B. Dowd ; la première édition est de 1882, la seconde de 1888.

Ordre du S. E. K.

Cet Ordre est un cercle d'étudiants qui se consacrent au symbolisme et à son application aux aspects psychiques de l'homme : « *Je pense, donc je suis* ». — « Le développement d'un cube est une croix de crucifixion (croix latine)¹. *L'étudiant en ésotérisme peut pénétrer le voile.* » — Certains des membres de l'Ordre se livrent aussi à l'étude de l'Égyptologie.

Les membres sont peu nombreux et très dispersés. Le chef de l'Ordre réside, croyons-nous, dans le Massachusetts.

¹ Sur ce point de symbolisme, on peut consulter une étude du F. : OSWALD WIRTH, intitulée : *La Hiérarchie Opérative et le Grade de Royal Arch*.

Temple d'Isis

Ce Temple est situé à Chicago et est présidé par un *Mage*. Son symbole est « *un Kneph à quatre ailes entouré d'un serpent* »².

Des conférences hermétiques, dans lesquelles sont traités divers sujets ésotériques, sont faites aux membres deux fois par mois ; elles sont ensuite réunies en volumes, qui sont publiés au prix de 1 dollar 25 cents chacun. Cette Fraternité Hermétique publie également d'autres ouvrages sur les *Mystères*, le *Sphinx*, les *Pyramides*, et les *enseignements hermétiques*.

Ordre Oriental de l'Humilité

Cet Ordre est quelquefois appelé « *Ordre des Fils de l'Humilité* » ou « *des Novices de l'Humanité* » ; il était primitivement désigné sous le nom de « *Faneurs Orientaux* », à l'époque où son degré suprême fut, dit-on, conféré au roi de Perse.

Le titre du chef de l'Ordre est *Suprême Sultan* ; ses « *édits* » doivent être obéis par tous les membres, et les pénalités encourues pour désobéissance au cours des sessions sont exécutées immédiatement.

Cet Ordre est en activité dans la plupart des grandes villes des États-Unis. Sa légende donne un résumé de son histoire.

Fraternité Éthiopienne du Monde

Cette Fraternité est, comme son nom l'indique, destinée aux hommes de couleur ; elle est d'origine toute récente, mais ses

² Le mot égyptien *Kneph*, qui devrait normalement désigner le serpent, semble bien avoir été pris ici pour désigner l'« *Œuf du Monde* », que symbolise le *globe ailé*.

NOTICE SUR LES SOCIÉTÉS SECRÈTES AMÉRICAINES

promoteurs assurent qu'elle est appelée à devenir « *une des plus grandes organisations secrètes du monde* ».

Adresse de la Fraternité : chez le Rév. G. W. Browning, 1527, 6th Avenue, Birmingham, Alabama.

Filles de Pénélope

Nous n'avons pu obtenir que très peu d'informations sur cet Ordre féminin. On y enseigne que « la constance est la première des vertus ». Les « *Toiles* » (c'est ainsi que sont appelés les Ateliers) sont « tissées » en mémoire de l'épouse d'Ulysse.

Cet Ordre paraît, du moins d'après sa dénomination, avoir quelques rapports avec celui du *Palladium*, dont il a été question précédemment [p. [126](#)], et dans lequel les membres du grade féminin portent le titre de *Compagnes de Pénélope*.

Société de la Yoga Aryenne

Cette Société a son siège à Richland Center, Pennsylvanie ; elle est présidée par le *Guru Rakadazan*, « un Initié de l'Orient » (?). Sa devise est : « *Nous croyons en votre Divinité.* »

Voici un extrait des déclarations de cette Société : « Nous croyons que la clef du pouvoir mental, spirituel et physique se trouve dans le développement supérieur de l'Âme. En outre de la culture mentale et spirituelle qui découle de ces enseignements, ceux-ci sont d'une grande valeur, pour tous ceux qui s'intéressent à l'évolution et au progrès de la pensée et de la civilisation, puisqu'ils font connaître la prodigieuse culture mentale et éthique des peuples orientaux. Cette Société enseigne la Vie Supérieure, telle qu'elle a été enseignée par les anciens Maîtres Hindous et Persans, avec la signification complète de ces enseignements dans leur exacte interprétation. »

Le sceau de la Société porte à son centre une fleur de lotus, à pétales alternativement blancs et noirs, portant au lieu de pistil une croix ansée (ensemble analogue à celui du *linga* et de la *yoni* dans le symbolisme hindou), et se dressant entre les deux lettres

OM, transcription du monosyllabe sacré de l'Inde. Le tout est entouré d'un serpent qui, d'après la légende qui l'accompagne, est « le symbole de la *Jeunesse* et de l'*Immortalité* ».

Nous trouverons par la suite d'autres sceaux plus ou moins semblables à celui-là par quelques-uns de leurs éléments, sans parler de celui de la *Société Théosophique*, que nos lecteurs connaissent déjà (voir *La France Antimaçonique*, 27^e année, n° 18, pp. 210-211 [p. [253](#)]), et dans lequel figurent également la croix ansée et l'*Ouroboros* (le serpent qui se mord la queue, symbole d'indéfinité, et non d'éternité comme on le dit souvent à tort.)

Fraternité de Jésus, Ancien Ordre de Melchisédek

Cette Fraternité ne doit pas être confondue avec la *Communauté de Jésus* dont il a été question précédemment, non plus qu'avec le *Cinquième Ordre de Melchizédek et du Sphinx Égyptien*. Il est curieux de remarquer combien le nom de Melchissédec a été employé par toutes sortes d'organisations à caractère plus ou moins initiatique ; c'est là un point sur lequel nous aurons sans doute quelques occasions de revenir.

La Fraternité dont il s'agit ici a pour organe une revue mensuelle intitulée *Voice of the Magi* (*La Voix des Mages*), qui se publie à Waldron, Arkansas, sous la direction du « Professeur » E. H. Adams, lequel se qualifie de « *clairvoyant, voyant et psychomètre* ». Cette revue porte en épigraphe la parole de l'Écriture : « Fait Grand-Prêtre à jamais selon l'Ordre de Melchisédek ». L'emblème de l'Ordre, tel que nous le voyons figuré sur la couverture de la revue, est d'une apparence toute maçonnique : c'est un compas ouvert à 45°, placé sur une équerre graduée à branches égales ; à l'intérieur est une étoile à sept pointes (tandis que l'« étoile flamboyante » maçonnique n'en a que cinq), noire avec un cercle blanc au centre.

En réalité, cette Fraternité est une association psychique, ou plutôt spirite ; sous ses auspices fonctionne l'*Association des Camp-Meetings de Sion Hill*, qui a pour président le Rév. George Tenney, pour vice-président W. T. Wooten, et pour secrétaire E. H. Adams.

NOTICE SUR LES SOCIÉTÉS SECRÈTES AMÉRICAINES

Le *Suprême Temple* de l'Ordre se réunit annuellement, le premier mardi de septembre, à Sion Hill, près Waldron ; les délégués à ces réunions sont « choisis par les Royaumes de Lumière » (?). Dans la liste de ces délégués pour la dernière réunion (septembre 1912), figurent des représentants de 23 États de l'Union (près de la moitié du nombre total des États), ainsi que du Canada, de Porto-Rico, de l'Inde, du Brésil et de l'Afrique Occidentale.

Le *Suprême-Maître* de l'Ordre est W. T. Wooten ; son *Suprême Grand-Prêtre*, W. F. Gordon ; son *Suprême-Voyant*, E. H. Adams, qui est également secrétaire-trésorier et organisateur des réunions, et dont l'adresse est : Lock Box 6, Waldron, Ark. Voici la liste des autres *Suprêmes Officiers* pour 1912 : *Suprême Conseiller*, H. C. Stanton ; *Suprême Auditeur*, F. R. Blackmar ; *Suprême Prophète*, George Tenney ; *Suprême Historien*, W. B. Turman ; *Suprême Héraut*, J. F. Dervage ; *Suprême Guide*, W. D. Naus ; *Suprême Garde*, Charles Seudder ; *Suprême Sentinelle*, J. F. Washburn.

Fraternités et Sororités de la Lettre Grecque

Sous cette dénomination commune sont comprises de multiples associations secrètes, toutes plus ou moins reliées entre elles, et dont chacune se désigne par une ou plusieurs lettres grecques ; leurs branches sont appelées *Chapitres*. Ces associations recrutent leurs membres dans les Universités et les Écoles supérieures américaines ; les *Fraternités* sont pour les étudiants, les *Sororités* pour les étudiantes.

Il a été assez longuement question de ces organisations, récemment et à diverses reprises, dans la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, (n^{os} du 15 décembre 1912, pp. 1299-1301 ; du 15 février 1913, pp. 390-394 ; du 20 mars, pp. 711-714 ; du 20 avril, pp. 1115-1119 et 1283 ; du 20 mai, p. 1605).

D'après cette revue, les associations en question, dont quelques-unes sont assez anciennes, se rattachent étroitement à la Maçonnerie. Leur existence est particulièrement menacée en ce moment par les autorités universitaires : dans diverses Écoles, de nombreux étudiants faisant partie des Fraternités ont déjà été

suspendus, et d'autres ont été mis en demeure d'opter entre la démission de membres des Fraternités et l'expulsion de l'École dont ils font partie. La crise serait même arrivée à un état si aigu que l'opinion publique commence à s'en inquiéter.

On évalue à plus de 9 millions de dollars (environ 46 millions de francs) les immeubles que possèdent les Fraternités de la Lettre Grecque. Cette fortune est répartie entre 31 des 36 Fraternités américaines, qui ont à elles toutes 1141 Chapitres ; le nombre des édifices leur appartenant est de 513, leur valeur moyenne est de 100.000 francs environ (d'après Baird, *Manual of American College Fraternities*, septembre 1912). L'accroissement de la fortune des Fraternités et Sororités par de riches et fréquentes donations serait une des causes pour lesquelles la suppression de ces associations a été décidée par les *trustees* ou administrateurs de la fortune de l'Université. On reproche en outre à ces sociétés d'avoir un caractère antidémocratique, de tenir, en dehors des Écoles, des réunions qui ne sont soumises à aucun contrôle, et de n'être d'aucun avantage pour les études.

En présence de la situation actuelle, on a été amené, paraît-il, à envisager la possibilité d'une solution qui serait une transition : les Sociétés de la Lettre Grecque cesseraient d'admettre de nouveaux membres à partir de 1916, d'où résulterait l'extinction naturelle des Fraternités.

Fraternité de l'Acacia

Cette Fraternité possède, comme les précédentes, des *Chapitres* dans les différentes Universités américaines ; mais elle a la particularité de n'admettre que des Maçons parmi ses membres, qui se recrutent à la fois parmi le personnel enseignant et parmi les étudiants. Il ne semble pas que cette organisation soit atteinte par les mesures prohibitives qui frappent actuellement les autres sociétés secrètes universitaires dont nous venons de parler.

Ordre de l'Amarante

C'est un Ordre féminin, superposé, à la façon d'un système de hauts grades, à l'*Ordre de l'Étoile de l'Est*, dont il a été question précédemment [p. [126](#)]. Ses Ateliers sont appelés *Cours* ; ses membres se recrutent exclusivement dans les *Chapitres* de l'*Étoile de l'Est*.

Chevaliers de Luther

La *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* (n° du 20 avril 1913, pp. 1108-1109) donne sur cette société quelques détails empruntés à l'organe du Synode Évangélique Luthérien de l'Iowa.

Malgré le nom des *Chevaliers de Luther*, les fondateurs de cette société ne sont point des Luthériens ; le secrétaire, qui est actuellement occupé à la rédaction d'un rituel, est un juif, nommé S. L. Seemann. Les officiers de cette organisation nouvelle sont encore en quête d'un pasteur luthérien qui consente à accepter le titre de *Most High Spiritual Advisor* (Très Haut Conseiller Spirituel).

Les Ateliers locaux s'appelleront des *Châteaux* ; le *Grand Château*, c'est-à-dire le pouvoir central, sera situé à Des Moines, Iowa.

(À suivre.)

NOTICE SUR LES DIVERSES SOCIÉTÉS SECRÈTES AMÉRICAINES QUI NE SONT PAS OFFICIELLEMENT RATTACHÉES À LA MAÇONNERIE (SUITE)*

(Voir *La France Antimaçonnique*, 26^e année, n^{os} 24 et 26,
et 27^e année, n^{os} 25, 28 et 30.)

Ordre Militaire du Serpent

Cet Ordre, qui paraît d'un caractère peu sérieux, est une société secrète qui fut fondée à Cleveland, Ohio, le 1^{er} janvier 1904. Il comprend un *Repaire Suprême*, et un certain nombre de *Grands Repaires*, autour desquels se groupent des *Repaires* locaux. Le chef suprême national porte le titre de *Suprême Gu-Gu* ; les autres officiers nationaux sont le *Suprême Trois fois Infâme Gu-Gu Inférieur* et le *Suprême Seigneur Haut Gardien de l'Amphore Sacrée*. L'insigne est une croix des Philippines portant les armes des États-Unis.

Cet Ordre ne prétend enseigner aucun principe, ni viser à aucun idéal ; sa seule raison d'être est de conserver, sous une forme burlesque, l'ancienne société qui existait sous le nom de *Khatee Puna* aux Philippines, et c'est aux indigènes de ces îles que sont empruntés ses costumes et ses cérémonies. On n'admet dans l'Ordre que des soldats qui ont quitté l'armée avec de bonnes notes, et des marins qui ont servi dans la guerre contre

* [*La France Antimaçonnique*, 27^e année, n^o 32 (7 août 1913).
Non signé.]

l'Espagne ou dans l'expédition envoyée au secours des ambassades européennes cernées à Pékin par les Boxers. Il paraît que des Catholiques pratiquants font partie de cet Ordre. (*The Fortnightly Review*, n° du 15 mars 1913, pp. 178-179, et *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, n° du 20 avril 1913, p. 1124.)

Le *Khatee Puna* ou *Katipunan* fut très actif aux Philippines de 1892 à 1896, et, avec diverses autres sociétés secrètes, il contribua à fomenter la révolte contre l'Espagne. Par sa forme et son organisation, cette société se proclamait maçonnique ; elle ne connaissait que deux crimes, la désobéissance et la trahison, et elle les punissait de mort. Il ne semble pas que de telles sanctions se soient maintenues dans l'*Ordre Militaire du Serpent*, qui déclare d'ailleurs n'avoir qu'un « intérêt historique » ; mais il paraît qu'il existe encore aux Philippines de véritables *Katipuneros*, et qu'ils ont gardé une grande influence sur les masses populaires. (*Revue internationale des Sociétés Secrètes*, n° du 20 mai 1913, p. 1708.)

La *France Antimaçonnique* a publié, autrefois, un cliché représentant le tablier porté par les membres du *Khatee Puna* ; sur ce tablier, on voit un poignard et une tête ensanglantée.

Ordre Indépendant des Forestiers

Cet Ordre, très répandu au Canada, paraît issu d'une branche de l'*Ancien Ordre des Forestiers* (voir *La France Antimaçonnique*, 26^e année, n° 24, pp. 254-255 [p. 37]) ; il comptait environ 140.000 membres en 1911. Sous sa forme actuelle, il paraît se réduire à peu près exclusivement à une association de secours mutuels et d'assurances sur la vie. « En outre des primes en cas de décès, toutes les polices contiennent des dispositifs en faveur des membres qui deviennent totalement incapables de travailler ou qui atteignent l'âge de 70 ans ; il peut aussi être alloué des indemnités de maladie variant de 3 à 10 dollars par semaine. L'Ordre prend soin des enfants orphelins de ses membres et s'occupe de leur éducation ; il possède un sanatorium pour le traitement de ses membres atteints de

NOTICE SUR LES SOCIÉTÉS SECRÈTES AMÉRICAINES

tuberculose. » Au 1^{er} janvier 1913, le fond social s'élevait à plus de 20 millions de dollars.

Suprême Chef Forestier, Elliott G. Stevenson ; *Suprême Secrétaire-Trésorier*, R. Mathison. — Adresse : Temple Building, Toronto, Canada.

Ajoutons, à ce propos, qu'il existe également aux États-Unis des sociétés d'assurances exclusivement réservées aux Maçons : telle est la *Masonic Casualty Company* de l'État de Massachusetts, fondée en 1895, qui assure à ses souscripteurs des indemnités en cas de maladie, d'accident ou de décès. Son siège est 120, Fremont Street, Boston ; ses « officiers » sont : Herbert S. Eldredge, président ; Levi W. Moore, vice-président ; William H. Knapp, secrétaire-trésorier.

Ordre des Maîtres Coloniaux

Cet Ordre a été créé tout récemment, le 30 décembre 1912, à Halifax, dans la Caroline du Nord ; il a pour Grand-Maître le F. : Harry W. Gowen. Il n'admet comme membres que les Vénérables (*Masters*) et anciens Vénérables (*Past Masters*) des 56 Loges maçonniques des États-Unis dont la fondation est antérieure à 1776. Ces Loges étaient, à l'origine, constituées sous les auspices de la Grande Loge d'Angleterre ; de là vient la dénomination de *Loges Coloniales* qu'elles ont conservée dans la suite. Le début du rituel en usage dans l'Ordre présente l'ouverture de la Loge au lever du soleil, ainsi que cela se pratiquait autrefois dans ces *Loges Coloniales*.

Club de l'Horrible Conspiration

Un certain nombre de Maçons appartenant à la *Mystic Lodge*, de Pittsfield, Massachusetts, ont organisé un club auquel ils ont donné le nom bizarre de *Horrible Conspiration Park Club*. Cette société est née le 19 mars 1913, et le nombre de ses membres est limité à 27, parce que le nombre 27 est sacré, et

qu'il est multiple de 9, nombre des Muses. (*Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, n° du 20 mai 1913, p. 1604.)

Ancien Ordre des Hiberniens

(Voir *La France Antimaçonnique*,
26^e année, n° 24, p. 255. [P. [38](#).])

Cet Ordre, qui, se qualifie d'*Institution Catholique* et se recrute surtout parmi les Irlandais d'origine, possède un organe intitulé *The National Hibernian*. Cette publication dit dans son n° du 15 janvier dernier : « Il y aura, dans la prochaine Chambre des Représentants, un nombre assez grand de nos membres pour former une division complète. On va tenter un effort pour organiser dans les mois prochains une division au Congrès. Certains des orateurs les plus réputés des deux côtés de la Chambre sont fiers d'appartenir à l'*Ancien Ordre des Hiberniens* : tels sont Conroy, de New-York ; Curley, de Boston ; Taggart, de Kansas. » (*Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, n° du 20 mai 1913, p. 1603.)

Cette information montre l'importance politique qu'a acquise, aux États-Unis, la société secrète dont il s'agit.

Association Maçonnique de Secours des États-Unis et du Canada

Cette Association date de 1885 ; suivant une revue maçonnique américaine, elle n'est point, comme on pourrait le croire d'après son titre, une association d'assurances dans le genre de celles dont nous avons parlé plus haut (voir *Ordre Indépendant des Forestiers*), mais bien une association maçonnique de protection, une « organisation centrale » formée dans le but de relier entre eux les divers bureaux locaux de bienfaisance maçonnique, et de faciliter la découverte et la dénonciation des personnes qui parcourent le pays en exploitant cette bienfaisance. (*Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, n° du 20 mai 1913, p. 1606.)

Association Protectrice Américaine

C'est une coalition sectaire dirigée contre le Catholicisme ; elle est habituellement désignée sous le nom de *mouvement apaïste*, dérivé des initiales A. P. A. (*American Protection Association*). Cette association a pour organe le journal *The Menace*, publié à Aurora, Missouri. (*Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, n° du 20 mai 1913, pp. 1687-1688.)

Les projets de loi relatifs à l'inspection des convents, présentés récemment aux Corps législatifs du Missouri et de l'Arkansas, sont le résultat d'une agitation inspirée par cet organe, *The Menace*, qui, il y a quelque temps, répandit une brochure réclamant une telle mesure et proposant un texte de loi identique en substance aux deux projets en question. (*The Fortnightly Review*, n° du 1^{er} mai 1913, pp. 279-280.)

La Grange

La *Grange*, société secrète modelée sur la Maçonnerie et composée de cultivateurs, est la grande organisation agricole des États-Unis et du Canada. Dans l'Ontario et l'Ouest Canadien, ses membres, les *Grangers*, très nombreux, sont une puissance avec laquelle les pouvoirs publics doivent compter. Dans l'Ouest des États-Unis, ils sont, avec les *Grain Grovers* (« Producteurs de grain », nom des membres d'une autre association analogue), la masse de la classe agricole. L'objet de la société est louable en tant qu'elle travaille à l'amélioration de la condition des cultivateurs, mais les moyens qu'elle emploie peuvent ne pas l'être. (*Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, n° du 20 mai 1913, p. 1705.)

Les *Granges* locales sont subordonnées aux *Granges d'États*, et celles-ci le sont à la *Grange Nationale*. Le T. :. Ill. :. F. :. Samuel Emery Adams, Lieutenant Grand Commandeur du Suprême Conseil du Rite Écossais Ancien et Accepté pour la Juridiction Sud des États-Unis, mort l'an dernier à Minneapolis, était un membre éminent de la Société des *Grangers* : il fut

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Maître de la Grange de l'État de Minnesota pendant huit ans, de 1876 à 1884, et, dans le cours de cette même période, Grand-Maître de la Grange Nationale pendant deux ans.

(À suivre.)

NOTICE SUR LES DIVERSES SOCIÉTÉS SECRÈTES AMÉRICAINES QUI NE SONT PAS OFFICIELLEMENT RATTACHÉES À LA MAÇONNERIE (SUITE)*

(Voir *La France Antimaçonnique*, 26^e année, n^{os} 23, 24 et 26 ;
27^e année, n^{os} 25, 28, 30 et 32.)

Ancien Ordre Arabe des Nobles du Sanctuaire Mystique (Voir 26^e année, n^o 23, p. 246. [P. [26.](#)])

Nous avons trouvé dans *L'Acacia* (avril 1913) des renseignements empruntés au *Masonic Bibliophile* (juin 1912) de Cincinnati, Ohio, et concernant l'A. A. O. N. M. S. (*Ancient Arabic Order, Nobles of the Mystic Shrine*)¹ ; nous en extrayons ce qui suit.

Qu'est-ce qu'un Shriner ? – En Maçonnerie, la section du *Shrine* représente le côté *social* de l'Ordre : cette Fraternité désire que ses membres soient de « bons garçons » (*good fellows*), en insistant sur le mot *bon* ainsi qu'il est employé par les Maçons dans ce sens ; mais ils doivent être en même temps « des hommes ayant subi l'influence sérieuse et ennoblissante de la Maçonnerie, et qui ne dédaignent pas le rire et l'amusement sains ». Un *Shriner* doit « croire en Dieu et l'honorer » ; il doit

* [*La France Antimaçonnique*, 28^e année, n^o 13 (26 mars 1914). Non signé.]

¹ On peut traduire par *Nobles du Sanctuaire Mystique*, ou de *l'Autel Mystique*, car le mot *Shrine* a les deux sens en anglais.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

« être favorablement connu, de bonne réputation, et donner l'exemple de la vraie charité ». Pour être un *Shriner*, il n'est pas nécessaire d'avoir des principes puritains, mais il faut observer avec soin le code éthique formulé par le grand Ordre et accepté par toutes les communautés civilisées.

Le Congrès de 1912-1913. – Le 38^e Congrès annuel du *Conseil Impérial* de l'Ordre pour l'Amérique du Nord a tenu ses assises solennelles à Los Angeles, Californie, du 5 au 11 mai 1912. Vingt mille fédérés étaient présents à ce Congrès ; le journal *Examiner* fit tirer des éditions spéciales au sujet de cette grandiose réunion et des fêtes dont elle fut l'occasion, et qu'il serait trop long de décrire en détail.

Historique de l'Ordre. – Les fondateurs de l'Ordre, en Amérique, furent le D^r Walter M. Fleming, 33^e, et William J. Florence, 32^e, tous deux de New-York.

Cet Ordre, d'après sa légende, fut fondé la 25^e année de l'Hégire², à la Mecque, en Arabie ; ce fut d'abord un « Comité d'inquisition ou de Vigilance » chargé d'exercer la justice, de châtier les criminels qui, par suite de la lenteur des tribunaux, pouvaient échapper à une juste punition, enfin d'exalter la tolérance religieuse parmi les hommes cultivés de toutes les nations.

Le but principal de cette institution fut de grouper des hommes de toute valeur, chevaliers incorruptibles, sans peur et sans reproche, dont la mission était de juger et d'exécuter, si nécessaire, dans les formes les plus strictes de la légalité, tout criminel. Ils devaient naturellement prendre toutes les précautions voulues pour assurer le secret et la sécurité de l'Ordre. Peu à peu, les *Nobles* perfectionnèrent leur organisation ; leurs arrêts furent si prompts et si efficaces, qu'ils finirent par inspirer une profonde terreur dans les cœurs de tous les criminels.

Actuellement, cet Ordre passe pour un des meilleurs et des plus estimés parmi tous ceux qui abondent dans l'Amérique du Nord ; autour de sa bannière se groupent encore les hommes les plus éduqués des classes cultivées. Son objet ostensible est

² C'est-à-dire l'an 647 de l'ère chrétienne.

NOTICE SUR LES SOCIÉTÉS SECRÈTES AMÉRICAINES

d'« accroître la foi et la fidélité de tous les *vrais croyants* en *Allah* » ; mais le but secret et réel ne peut être connu que de ceux qui ont pénétré à l'intérieur du *Sanctuaire Mystique*.

Les membres de l'Ordre, dans tous les pays, comprennent des Chrétiens, des Israélites, des Musulmans, et des hommes occupant une haute position par leur savoir ou par leur puissance sociale. Les *Nobles* se distinguent surtout par leur large tolérance universelle ; il leur suffit d'affirmer une croyance dans un Être Suprême ou Tout-Puissant, et il ne leur est jamais demandé de donner une définition de cette croyance.

En 1698, le célèbre orientaliste Luigi Maracci, de Padoue, Italie, qui venait de terminer ses plus belles œuvres, *Le Koran en latin et en arabe*, accompagné de documents et de notes, ainsi que *La Bible en arabe*, fut, dit-on, initié dans l'*Ordre des Nobles* et en traduisit le rituel en italien.

L'énorme importance de ce fait est facilement comprise lorsqu'on se reporte à l'histoire de la Société secrète italienne des *Carbonari*. L'unité de l'Italie, ainsi que la conquête de ses libertés civiles, eut pour fondateurs et champions les *Nobles* représentés par Cavour, Mazzini, Garibaldi et le roi Victor-Emmanuel³.

Bien que Maracci fût confesseur du Pape Innocent XI pendant plusieurs années, il fut sévèrement blâmé par le Collège de la Propagande de Rome, pour s'être fait recevoir dans une Société secrète et avoir contribué à ses travaux. Son livre fut condamné et brûlé ; cependant, il fut possible d'en sauver quelques exemplaires, et l'un d'entre eux est pieusement conservé à la bibliothèque de la synagogue située à l'intérieur de l'ancienne porte romaine de Babylone, connue par les Arabes du

³ Nous nous demandons jusqu'à quel point il faut prendre au sérieux cette assertion tendant à identifier les *Nobles* avec les *Carbonari* : elle nous semble tout au moins empreinte de quelque exagération.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

moyen âge sous le nom de *Fostot Fostot* (?), et actuellement dénommée *le vieux Caire*⁴.

La signification de l'Ordre. – C'est une société à principes philanthropiques, ayant une histoire et un rituel qui s'inspirent des traditions arabes, s'ils ne s'y rattachent pas réellement comme les fondateurs américains l'ont prétendu.

Ce n'est pas un Ordre maçonnique régulier, et il se trouve, vis-à-vis de la Maçonnerie, dans une position indépendante quant à son origine et à son organisation. Néanmoins, cet Ordre est associé avec la Maçonnerie, d'abord parce qu'il fut fondé par des Maçons éminents, et ensuite à cause des titres maçonniques exigés pour en faire partie.

L'origine du fez. – Lorsque les pèlerinages de la Mecque furent interrompus par les Croisades, les Musulmans établis à l'ouest du Nil se rendirent en pèlerinage à Fez, capitale marocaine qu'ils considèrent comme Cité Sainte. On fabriquait alors, dans cette cité, la coiffure rouge connue sous le nom de *fez*, à l'usage des étudiants d'une importante école de la métropole marocaine. Cette coiffure fut donc considérée comme une distinction, comme une preuve de savoir, et fut progressivement adoptée par tous. C'est en souvenir de l'origine orientale attribuée à leur Ordre que les *Nobles* portent le fez⁵.

Le *Temple* le plus ancien des *Shriners* en Amérique est celui de *Mecca*, à New-York, qui reçut sa charte de constitution le 26 septembre 1872.

L'Ordre a pour organe une publication mensuelle intitulée *The Crescent (Le Croissant)*, 194, E. Third Street, Saint-Paul, Minnesota.

⁴ Toute cette, histoire, fort peu vraisemblable, pourrait bien n'être qu'une pure invention destinée à faire croire à l'antiquité de l'Ordre et de son rituel.

⁵ Nous ne nous expliquons pas pour quelles raisons le *croissant* qui orne le devant du fez des *Shriners* est renversé, ayant les pointes tournées vers le bas.

Royal Arcanum

La Vérité de Québec nous a fourni quelques renseignements sur cet Ordre dans ses n^{os} des 31 mai et 7 juin 1913.

Le *Royal Arcanum* est une société secrète fondée à Boston, le 23 juin 1877, par un groupe de Francs-Maçons ; ce sont les lois de Massachusetts qui régissent cette société. Elle est neutre, interconfessionnelle et mixte ; malgré cela, elle contient un bon nombre de Catholiques, surtout au Canada. Au 31 août 1911, le total de ses membres s'élevait à 247.570 ; elle comptait alors 30 Grands Conseils et 1939 Conseils subordonnés.

L'abbé Peter Rosen, dans son ouvrage *The Catholic Church and Secret Societies*, publie une partie du rituel de cette association. Le *Royal Arcanum* ne s'occupe pas seulement d'assurance et de mutualité, mais a pour objet tout particulier, d'après son rituel même, de « *travailler à l'éducation et à la formation sociale, morale et intellectuelle de ses membres* ».

Dans cet Ordre, il y a, comme dans la Maçonnerie anglo-saxonne, des *Chapelains*, qui récitent des prières modelées sur celles des Loges, adressées au *Grand Architecte de l'Univers*. Au cours de la *Convention générale* qui eut lieu à Québec en 1913, il y a eu, au Château Frontenac, un *service funèbre* pour les membres défunts.

Voici la liste des officiers de l'Ordre, élus à cette dernière *Convention* :

Suprême Régent : Frank B. Wickersham, Pennsylvanie ;
Suprême Vice-Régent : Samuel W. Hoag, New-York ; *Suprême Orateur* : C. Arch. Williams, Illinois ; *Suprême Secrétaire* : Alfred T. Turner, Massachusetts ; *Suprême Trésorier* : A. S. Robinson, Missouri ; *Examineur des Réclamations* : John H. Butler, Massachusetts ; *Suprême Auditeur* : William F. MacConnell, New-York ; *Suprême Chapelain* : C. E. Hoadley, Connecticut ; *Suprême Guide* : S. M. Brinson, Caroline du Sud ; *Suprême Gardien* : William T. Daune, Virginie ; *Suprême Sentinelle* : Claude R. Zappone, District de Colombie (Washington) ; *Suprêmes Syndics* : H. K. Lathy, Pennsylvanie ; John J. Hogan, Massachusetts ; Charles G. Balmanuo, New-York.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Voici également la liste des officiers de la Branche canadienne du *Royal Arcanum* :

Président : D^r Frank E. Adams, Doyen de la Faculté des Sciences appliquées à l'Université Mac-Gill ; *Vice-Président* : Sir Adolphe B. Routhier, Québec ; *Secrétaire* : Duncan C. Scott, Ottawa ; *Trésorier* : Lawrence M. Lambe, Ottawa ; *Bibliothécaire* : D. B. Dawling, Ottawa.

Ordre de l'Étoile d'Orient

(Voir 27^e année, n^o 25, pp. 295-296. [P. [126](#).])

Pour compléter les renseignements que nous avons déjà donnés sur cet Ordre féminin, qui est considéré comme l'équivalent d'une véritable *Maçonnerie d'Adoption*, voici quelques détails statistiques récents, empruntés à un journal maçonnique.

Il y a dans le monde entier 7.160 *Chapitres* de l'*Ordre de l'Étoile d'Orient* ; le nombre des membres s'élève à 559.810, soit, en 1912, 40.944 de plus qu'en 1911. L'Ordre compte 50 *Grands Chapitres*, dont 48 dépendent du *Grand Chapitre Général des États-Unis* ; deux *Grands Chapitres*, ceux des États de *New-York* et de *New-Jersey*, sont indépendants. Parmi les États de l'Union, le Delaware est le seul qui n'ait aucun *Chapitre* de cet Ordre. Enfin, le *Grand Chapitre d'Écosse* étend sa juridiction sur le monde entier, excepté l'Amérique du Nord.

En 1911-1912, les principales dignitaires de l'Ordre étaient les suivantes :

Grande Matrone : Mrs. Ella S. Washburn, Racine, Wisconsin ; *Grande Secrétaire* : Mrs. Lorraine J. Pitkin, Chicago, Illinois ; *Grande Trésorière* : Mrs. Harriet A. Ercanbrack, Anamosa, Iowa.

Ordre des Amazones

Le F. : Thory, dans ses *Acta Latomorum* (Tome I^{er}, p. 292), publiés en 1815, mentionne une *Maçonnerie androgyne* appelée

Ordre des Amazones, qui aurait été instituée dans l'Amérique Septentrionale vers le milieu du XVIII^e siècle. Comme nous n'avons trouvé sur cet Ordre aucune indication de date plus récente, nous pensons qu'il a dû depuis longtemps cesser d'être en activité.

Signalons à ce propos que, dans le même volume (p. 331), il est question d'une autre institution androgyne, la *Société Secrète du Palladium*, dont Fénelon aurait imaginé les rites et donné les statuts ; les uns et les autres seraient, tout au moins, inspirés de son *Télémaque*. On connaît d'ailleurs les relations de Fénelon avec le F. : chevalier Ramsay, qui voulut introduire à Londres, en 1728, un nouveau Rite dont il attribuait l'invention à *Godefroy de Bouillon* (*ibid.*, Tome II, p. 368) ; il échoua dans ce projet, mais ses idées, reprises par d'autres, servirent, du moins en partie, de base au *Rite de Perfection*, qui devait à son tour donner naissance au *Rite Écossais Ancien et Accepté*. Or, le premier Suprême Conseil de celui-ci fut établi à Charleston, Caroline du Sud ; cela étant, nous nous demandons si l'*Ordre du Palladium Nouveau et Réformé*, qui entra en activité dans cette même ville vers 1884 (voir 27^e année, n^o 25, p. 296 [p. [126](#)]), ne pourrait pas descendre plus ou moins directement de l'ancienne *Société Secrète du Palladium* dont parle le F. : Thory. C'est peut-être celle-ci qui aurait été instituée en 1730, ce qui ne permettrait pas d'en faire l'œuvre personnelle de Fénelon, mort en 1715. (Voir aussi la notice consacrée aux *Filles de Pénélope* : 27^e année, n^o 30, p. 355. [P. [149](#).])

Société de l'Éden

Cette Société se propose « de favoriser le développement de la fraternité, de la bienfaisance, du progrès social, de l'industrie coopérative, et de mettre un terme aux inégalités qui divisent la famille humaine ». Son siège, où elle publie son organe officiel, est à Baxter Springs, Kansas.

Nous ignorons si cette organisation est mixte, mais son nom nous fait involontairement penser aux *Jardins d'Éden* de l'ancienne *Maçonnerie d'Adoption*.

Fraternité Éternelle et Universelle des Mystiques

Cette Fraternité publie une revue mensuelle, *The Mystic Magazine*, dont l'adresse est : Colonial Building, Boston, Massachusetts. Son but est « de conduire à une vie supérieure et plus progressive, à une vie de paix, de puissance et d'abondance, d'enseigner l'unité de toute vie, et de défendre tout ce qui est vrai, pur, élevé, utile et pratique, quelle qu'en soit la source ». Sa mission est « de répandre la pensée pure qui doit aider chacun à obtenir un réel succès dans les affaires spirituelles et matérielles, et de servir ainsi l'humanité tout entière ».

Ordre du Sanctuaire Blanc de Jérusalem

(Voir 27^e année, n° 25, p. 297. [P. [128](#)])

D'après divers renseignements de date assez récente, cet Ordre mixte s'est développé surtout dans les États de l'Est. Le Grand-Maître de la Grande Loge de l'État de Wisconsin a promulgué un acte ayant pour objet de refuser à cet Ordre le prêt de locaux maçonniques pour y tenir ses réunions.

Ce n'est pas le seul exemple d'hostilité de certaines autorités maçonniques à l'égard des Ordres féminins ou mixtes qui prétendent jouer le rôle de la *Maçonnerie d'Adoption*. C'est ainsi que l'*Ordre de l'Étoile d'Orient* lui-même est assez mal vu dans diverses régions, et notamment au Canada. Il semble d'ailleurs y avoir d'étroites relations entre ces deux Ordres, et il paraîtrait même que le *Sanctuaire Blanc de Jérusalem* ne recrute ses membres que parmi ceux de l'*Étoile d'Orient*, dont il prétendrait constituer ainsi un « degré supérieur ».

Ordre de l'Alhambra

The Fortnightly Review (n° du 15 juillet 1913, p. 424) signale, d'après le *Record* de Toledo, Ohio, l'existence de l'*Ordre de l'Alhambra*, dont les groupements portent le nom de

Caravanes, et dans lequel ne sont admis que des membres réguliers (*in good standing*) de l'Ordre soi-disant catholique des *Chevaliers de Colomb*, dont *La France Antimaçonique* a déjà parlé à diverses reprises (voir notamment 26^e année, n° 24, p. 256 [p. 40]).

D'une explication publiée dans la même revue (n° du 1^{er} août 1913, p. 449), il résulte que le *Corps Suprême des Chevaliers de Colomb* ne reconnaît pas officiellement cet *Ordre de l'Alhambra*, qui se trouve par conséquent, à son égard, dans une situation analogue à celle des *Nobles du Sanctuaire Mystique* pour les *Chevaliers Templiers* et les 32^e du *Rite Écossais* (voir 26^e année, n° 23, p. 246 [p. 26]), ou de l'*Ordre Impérial des Moscovites* pour les *Odd Fellows* (voir 27^e année, n° 25, pp. 296-297 [p. 128]).

C'est d'ailleurs ce qui ressort également de la note suivante :

« Le Conseil des Directeurs des *Chevaliers de Colomb*, dans sa réunion d'avril, a adopté cette résolution : — “Attendu que l'attention du Conseil des Directeurs a été attirée sur le fait que certaines associations, se posant comme rattachées aux *Chevaliers de Colomb*, confèrent des degrés sous l'autorité prétendue de ceux-ci ; — Il est résolu que les membres de cette organisation seront mis en garde contre de telles sociétés et informés que les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e degrés sont les seuls degrés reconnus par l'Ordre.”

« Le Conseil des Directeurs aurait dû nous donner les noms de ces “certaines” associations qui se posent comme rattachées aux *Chevaliers de Colomb* ».

« Nous sommes, quant à présent, quelque peu *incertains* sur ce “certaines”. Nous connaissons deux associations qui recrutent leurs membres parmi les *Chevaliers de Colomb* exclusivement : ce sont l'*Ordre de l'Alhambra* et les *Nobles Mystiques de Grenade*. Toutes deux ont franchement pour but d'être pour les Chevaliers ce qu'est le *Sanctuaire Mystique* pour les Maçons : une sorte d'à-côté plaisant. La première fait connaître que, étant organisée avant tout dans un but d'amusement, elle ne « travaille » pas les dimanches et fêtes d'obligation. Ces deux organisations ne sont pas officiellement reconnues par les Chevaliers, ni officiellement réprouvées ; nous nous demandons si ce sont celles-là que visait la résolution du Conseil des

Directeurs. » (*Sacred Heart Review*, citée dans *The Fortnightly Review*, n° du 15 septembre 1913, p. 534.)

Ordre des Filles d'Isabelle

Nous extrayons ce qui suit de *La Vérité* de Québec (n° du 16 août 1913) :

« On nous écrit : Est-il vrai que les *Chevaliers de Colomb* ont pour complément féminin une société qui a nom les *Filles d'Isabelle* ? Cette société s'est-elle implantée chez nous ?

« Il existe en effet aux États-Unis une société, sous le nom de *Filles d'Isabelle*, qui fait très bon ménage avec les *Chevaliers de Colomb*. Nous avons déjà signalé des bals où figuraient les *K. of C. (Knights of Columbus)* et les *Filles d'Isabelle*.

« Cette association est considérée comme une *société secrète catholique* de femmes. C'est donc tout naturellement le pendant féminin des *Chevaliers de Colomb*. De plus, il y a des *comités généraux* qui servent d'intermédiaires entre les *Filles d'Isabelle* et les *K. of C.*

« Nous ne croyons pas qu'il existe des *Cours* de *Filles d'Isabelle* dans notre province.

« Voici quelques notes sur cette société, qui se développe très rapidement aux États-Unis.

« Elle a été fondée en 1903, et compte actuellement plus de 200 *Cours* et 200.000 membres. Dans certaines villes, les *Filles d'Isabelle* se signalent surtout, à l'instar des *K. of C.*, par leur amour de la danse. »

À ce propos, nous relevons encore dans le même journal l'information suivante :

« Une dépêche de Boston à la presse a annoncé que, le 7 août 1913 au soir, les *Knights of Columbus* ont terminé leur *Convention* annuelle par un grand bal, une grande fête mondaine.

« Nous avons dénoncé à maintes reprises cette manière, pour une société qui se dit *catholique*, de couronner une *Convention*.

« Nos lecteurs savent aussi que la presse catholique et bien inspirée de Rome approuve et encourage la campagne que nous avons entreprise contre la danse.

NOTICE SUR LES SOCIÉTÉS SECRÈTES AMÉRICAINES

« Comme nous le disions tout récemment, *l'éveil est donné à Rome*.

« Et, grâce à l'*Agence Internationale Roma*, des journaux catholiques de France et de Belgique font écho à nos protestations contre le scandale de la *dancing Church* (*Église dansante*).

« Nul doute que les intéressés tenteront, comme ils l'ont déjà fait il y a deux ou trois ans, par des influences de toutes sortes, d'obtenir le silence des journaux hostiles aux *charity balls* et aux *dancing parties*.

« Nous avons pleine confiance qu'ils ne réussiront pas à museler la presse vraiment catholique. »

Chevaliers de Colomb

Pour compléter les informations précédentes en ce qui concerne les *Chevaliers de Colomb*⁶, voici d'intéressants détails sur les rapports « fraternels » que cette organisation qui se prétend catholique, et qui a pour mot de passe « *The Pope is King* » (*Le Pape est Roi*), entretient avec diverses Sociétés secrètes d'un tout autre caractère :

« Récemment, à Poughkeepsie, New-York, d'après la *News Press* de cette ville, les *Chevaliers de Colomb*, par un vote formel des membres du *Florentine Council*, offrirent “les privilèges du *Columbus Institute*” aux *Odd Fellows* pour la “Convention” de leur Grande Loge.

« À Denver, Colorado, vers la même époque, le *Denver Council* n° 539 adressait au comité d'organisation du “Conclave” des *Chevaliers Templiers*, une invitation officielle qui fut publiée dans les journaux locaux, et dont nous citerons un ou deux passages caractéristiques : — “Comme comité désigné dans ce but par le Conseil local des *Chevaliers de Colomb*, nous nous faisons un plaisir de vous offrir nos salles de club et de loge pour tel usage que votre comité désire en faire durant la semaine

⁶ Voir aussi 26^e année, n° 24, p. 256. [P. [40.](#)]

prochaine... Notre comité a l'autorisation et la mission de coopérer avec vous de toutes les façons possibles, pendant la semaine du Conclave, pour que cette invitation ait son plein effet de bien-être et de satisfaction pour vous et vos hôtes. Vous nous trouverez toujours à vos ordres, et nous espérons que vous n'hésitez pas à user de toute l'hospitalité que nous pouvons vous offrir en cette occasion. Nous nous assurerons le concours de gens compétents pour divertir vos hôtes de la façon la mieux appropriée à l'usage que votre comité désire faire des locaux."

« Les *Odd Fellows* sont une Société secrète nominalelement interdite par l'Église Catholique. Les *Chevaliers Templiers* sont des Maçons de hauts grades, et il n'est pas nécessaire de rappeler ici l'attitude de l'Église à l'égard de la Maçonnerie.

« Les *Chevalier de Colomb* se prétendent loyaux Catholiques ; comment justifient-ils l'action de certains de leurs "Conseils" fraternisant ainsi et "coopérant" dans une certaine mesure avec des ennemis déclarés de l'Église ? »

(*The Fortnightly Review*, n° du 15 septembre 1913, pp. 531-532.)

Rappelons à ce propos que les Sociétés secrètes nominalelement interdites par l'Église (à part la Maçonnerie) sont les *Odd Fellows* mentionnés ici (voir *La France Antimaçonnique*, 26^e année, n° 23, pp. 246-250 [p. [26](#)]), les *Chevaliers de Pythias* (26^e année, n° 24, p. 257 [p. [41](#)]) et les *Fils de la Tempérance* (27^e année, n° 28, pp. 334-335 [p. [142](#)]).

*

* *

Nous ajouterons ici quelques renseignements sur l'organisation des *Chevaliers de Colomb*, empruntés à un article de M. Ar. Manet, paru dans *La Croix* (n° du 20 décembre 1913), et qui, d'ailleurs, est nettement favorable à cette organisation pourtant si suspecte.

L'Ordre compte des membres *assurés* et des membres simplement *associés* ; au 30 juin 1913, les premiers étaient un peu moins de 100.000 sur un total de 302.074 membres.

L'Ordre, comme on l'a vu plus haut, comprend quatre degrés ; il a pour directeur un grand-maître, assisté de six vice-grands-maîtres et d'un secrétaire général. Chaque vice-grand-

NOTICE SUR LES SOCIÉTÉS SECRÈTES AMÉRICAINES

maître est proposé au gouvernement d'une *province* ; les six provinces sont : la *province Champlain*, comprenant le Canada et Terre-Neuve ; la *province Cabot*, qui renferme les États de la Nouvelle-Angleterre ; la *province Calvert*, formée des États américains de l'Est et des États bordés par l'Atlantique ; la *province de Soto*, constituée par les États américains du Sud, plus le Mexique, Cuba et Porto-Rico ; la *province Marquette*, constituée par les États américains de l'Ouest ; enfin, la *province La Salle*, qui comprend les Montagnes Rocheuses, les États bordés par le Pacifique, l'Alaska et les Philippines. Chaque province se divise en *districts*, et chaque district est gouverné par un maître qui est toujours choisi parmi les membres du quatrième degré et est nommé par le grand-maître pour une période de deux ans. Il y a, dans les États-Unis et le Canada seuls, 56 de ces districts, qui se subdivisent eux-mêmes en *conciles* (ou *conseils*), ces derniers étant les organisations locales.

Ordre des Forestiers Catholiques

« L'*Ordre des Forestiers Catholiques* est une société essentiellement irlandaise, fondée en 1883, dans la paroisse de Sainte-Famille, de Chicago, et issue d'une association de jeunesse catholique fondée en 1878 par le R. P. Thanahain, curé de cette paroisse. — On nous demande quelquefois si cette société est une de nos sociétés nationales. » (*La Vérité* de Québec, n° du 13 septembre 1913.)

Il est permis de se demander s'il ne s'agit pas, là encore, de quelque société demi-secrète dans le genre des *Chevaliers de Colomb*.

Filles de Sainte-Marguerite

The Morning Star, de la Nouvelle-Orléans (n° du 13 septembre 1913), mentionne une société des *Filles de Sainte-*

Marguerite, qui serait analogue à celle des *Filles d'Isabelle* (voir plus haut), mais sur laquelle il ne fournit pas de détails.

Fraternité de l'Acacia

(Voir 27^e année, n° 30, p. 358. [P. [152](#)].)

Cette organisation, fondée à l'Université de Michigan en mai 1904, possède aujourd'hui des *Chapitres* dans une vingtaine d'établissements d'enseignement supérieur des États-Unis. Elle est organisée sur le même plan que les *Fraternités de la Lettre Grecque* (27^e année, n° 30, pp. 357-358 [p. [151](#)]), mais elle emploie l'alphabet hébraïque pour distinguer ses différentes sections. Comme son nom l'indique, elle est basée sur les principes de la Maçonnerie, et nul ne peut en être reçu membre s'il n'est Maître « *in good standing* ». Elle a pour organe l'*Acacia Journal*, et pour insigne un triangle rectangle orné de gemmes et de triangles plus petits.

En 1911, cette Fraternité avait à sa tête le F. : Francis W. Shepardson, professeur d'histoire à l'Université de Chicago.

Ordre Loyal de l'Élan

Cet Ordre (*Loyal Order of Moose*) est différent de l'*Ordre Bienfaisant et Protecteur des Elks* (ce mot signifie aussi *Élans*), dont nous avons déjà parlé (27^e année, n° 28, pp. 332-333 [p. [140](#)]). Son existence a été révélée, sous un jour plutôt fâcheux, par le *Globe Democrat* de Saint-Louis, qui a publié, dans son n° du 25 juillet 1913, une dépêche de Birmingham, Alabama, d'après laquelle, dans cette ville, deux hommes ont été tués par un choc électrique administré au cours de leur initiation dans cet Ordre. Ce choc « faisait partie de la cérémonie », mais les deux candidats « reçurent trop de courant ». Il paraît, d'ailleurs, que des accidents semblables se produisent assez fréquemment, ce qui n'empêche pas les Sociétés secrètes de ce genre de continuer à attirer des milliers de dupes. (*The Fortnightly Review*, n° du 15 août 1913, p. 468.)

NOTICE SUR LES SOCIÉTÉS SECRÈTES AMÉRICAINES

Ajoutons que cet Ordre, fondé en 1888, comptait, en 1911, 850 Loges subordonnées et 250.000 membres. — *Dictateur* : A. H. Jones, Indianapolis, Indiana ; *Secrétaire* : Rodney H. Brandon, Anderson, Indiana ; *Trésorier* : D. F. Crawford, Pittsburgh, Pennsylvanie.

Sororité d'Achoth

La *Sororité d'Achoth* (dont le nom constitue un singulier pléonasmе, car le mot *Achoth*, en hébreu, signifie *Sœur*) se compose d'étudiantes des Universités, comme les *Sororités de la Lettre Grecque* (voir 27^e année, n^o 30, pp. 357-358 [p. [151](#)]) ; mais elle n'admet que des membres de l'*Ordre de l'Étoile d'Orient* (voir 27^e année, n^o 25, pp. 295-296 [p. [126](#)]). Cette *Sororité d'Achoth* a été organisée à Lincoln, Nebraska, le 5 mars 1910. En juin de la même année, un *Chapitre* a été établi dans l'Université d'Iowa ; depuis lors, plusieurs autres y ont été formés, et l'Ordre, à en juger par ses débuts, paraît devoir se développer assez rapidement.

Chevaliers du Travail

Les *Chevaliers du Travail* (*Knights of Labor*) forment une société secrète ouvrière qui eut une très grande vogue aux États-Unis ; beaucoup de Catholiques se laissèrent même prendre aux allures de pacification sociale qu'elle affectait.

Les groupements de cette organisation s'appelaient *Chantiers* ; leurs officiers étaient le *Chef de Chantier*, le *Coadjuteur*, l'*Inspecteur* et l'*Enquêteur*. Le Grand-Maître portait le titre de *Maître Ouvrier* (*Workman Master*). Les principaux symboles en usage dans les *Chantiers* étaient un globe et une lance.

D'Amérique, la *Chevalerie du Travail* se répandit, il y a une vingtaine d'années, en Belgique et en France, où elle prit un caractère plus manifestement révolutionnaire ; elle n'y existe plus aujourd'hui.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

La branche française, qui était dirigée par le F. : Parmentier, Vén. : de la L. : *Le Lien des Peuples et les Bienfaiteurs Réunis*, compta parmi ses membres les plus éminents le « camarade » Aristide Briand.

Ordre des Macchabées

La Vérité de Québec a reproduit, dans son n° du 30 août 1913, les renseignements publiés par *La France Antimaçonnique* (27^e année, n° 28, p. 331 [p. [137](#)]) sur l'*Ordre des Macchabées*, « très connu au Canada »⁷. Notre confrère les fait suivre de cette note, qui complète nos informations en ce qui concerne l'expansion de cet Ordre dans ce dernier pays :

« Nous tenons à ajouter que cette société neutre et suspecte pour les Catholiques a pénétré depuis plusieurs années dans notre province (de Québec). Elle paraît surtout s'implanter fortement dans les cantons de l'Est. »

Ancien Ordre Égyptien des Sciots

L'information suivante nous est donnée par un journal de San-Francisco :

« L'*Ancien Ordre Égyptien des "Sciots"* (nous ne savons ce que peut signifier cette dénomination), qui forme la Loge "*la Pyramide*" n° 1 à San-Francisco, a inauguré sa vingt-cinquième réunion annuelle par une fête à *la chinoise* (chose plutôt bizarre pour un Ordre qui se dit *égyptien*) dans le Hall de la *Commanderie de la Porte d'Or (Ordre du Temple)*, le 26 mai 1913. (La fondation de l'Ordre doit donc remonter à 1889.)

« Les avis étaient imprimés sur papier de Chine, les murs étaient richement ornés de décorations orientales ; le banquet se

⁷ Le même journal, dans son n° du 27 septembre 1913, a reproduit également notre notice sur les *Grangers* (27^e année, n° 32, pp. 375-376 [p. [159](#)]).

NOTICE SUR LES SOCIÉTÉS SECRÈTES AMÉRICAINES

composait de mets chinois servis à la façon chinoise, l'orchestre était composé de mandarins, les chants, les danses, les chanteurs et danseurs étaient chinois. Puis a eu lieu l'initiation de cinquante candidats ; ils ont été, suivant le jargon spécial à l'Ordre, *“menés sur la route âpre et rocailleuse qui conduit au Palais du Roi”*. En la circonstance, cette route était censée passer par Pékin. Les membres de cette Loge funambulesque sont au nombre de plus de 700. »

(À suivre.)

NOTICE SUR LES DIVERSES SOCIÉTÉS SECRÈTES AMÉRICAINES QUI NE SONT PAS OFFICIELLEMENT RATTACHÉES À LA MAÇONNERIE (SUITE)*

(Voir *La France Antimaçonnique*, 26^e année, n^{os} 23, 24 et 26 ;
27^e année, n^{os} 25, 28, 30 et 32 ; 28^e année, n^o 13.)

Ordre des Bûcherons du Monde

L'*Ordre des Bûcherons du Monde* (*Woodmen of the World*) ne doit pas être confondu avec ceux des *Forestiers* (voir 26^e année, n^o 24, pp. 254-255 [p. [37](#)], et 27^e année, n^o 32, p. 374 [p. [156](#)]) ; mais, comme ceux-ci, il a pour but apparent de fournir à ses membres une assurance en cas de maladie, d'accident ou de décès. D'après *The Chicago Tribune*, « cette Société, organisée en 1890, compte environ un million de membres, et possède un capital social de plus de 20 millions de dollars. Les membres sont assurés pour 1000 dollars. La Société pourvoit aux frais de sépulture et fournit même un monument funèbre. »

L'évaluation du nombre des membres nous paraît ici quelque peu exagérée, car, d'après une statistique officielle de 1910, il n'y en avait alors que 500.369, formant 8.651 Loges ou *Camps*.

Cet Ordre possède à Chicago une Loge exclusivement composée d'italiens ; « ceux qui veulent en faire partie y sont

* [*La France Antimaçonnique*, 28^e année, n^o 15 (9 avril 1914). Non signé.]

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

admis gratis actuellement, tandis que, dans les autres Loges, la taxe d'entrée est de 15 dollars ». Cette Loge porte le nom de Loge *Bovio*, en l'honneur du F. : Giovanni Bovio, 33^e, professeur de philosophie de l'histoire à l'Université de Naples, mort il y a quelques années.

En 1911, les officiers du *Souverain Camp* étaient les suivants : *Souverain Commandeur* : Joseph Cullen Root, Omaha, Nebraska ; *Secrétaire* : John T. Yates, Omaha, Nebraska ; *Conseiller* : W. A. Fraser, Dallas, Texas.

Fraternité des Bûcherons Modernes d'Amérique

Cette organisation est plus ancienne que la précédente, ayant été fondée en 1883 ; elle est aussi plus répandue, car elle compte 16.500 *Camps* locaux et 1.129.805 membres.

En 1911, les officiers du *Camp Principal* étaient les suivants : *Consul Principal* : A. R. Talbot, Lincoln, Nebraska ; *Secrétaire Principal* : C. W. Hawes, Rock Island, Illinois.

Ordre des Chouettes

L'Ordre des *Chouettes* (*Owls*), fondé en 1904, comprend 1.712 *Nids* (*Nests*) et 172.464 membres. Son organisation centrale porte le nom de *Nid Familial* (*Home Nest*) ; le quartier général est à South Bend, Indiana.

Président : John W. Talbot ; *Vice-Président* : George Lauterer, Chicago, Illinois ; *Secrétaire* : George D. Beroth ; *Trésorier* : D^r C. B. Crumpacker.

Ordre des Loriots

L'*Ordre des Loriots* (*Orioles*), fondé en 1910, est différent d'un autre *Ordre de l'Oriole*, ou du *Loriot*, dont nous avons parlé précédemment (27^e année, n^o 30, p. 354 [p. [146](#)]), et qui existait déjà en 1882. Celui dont il s'agit ici n'est qu'une branche

NOTICE SUR LES SOCIÉTÉS SECRÈTES AMÉRICAINES

dissidente de l'*Ordre des Chouettes*, et d'ailleurs ce schisme va bientôt prendre fin, d'après l'information suivante, donnée par *The Catholic Tribune*, de Dubuque, Iowa (n° du 28 août 1913) : « Il paraît que les *Chouettes* se proposent de s'unir aux *Loriots*, ou plutôt de recevoir parmi elles les *Loriots* qui s'en étaient séparés, il y a quelques années, à Knoxville, Tennessee. » Ces organisations nous paraissent être encore de celles dont le caractère est peu sérieux.

L'*Ordre des Loriots* compte 177 Loges et 50.000 membres. — *Président* : Fred J. Seames, Buffalo, New-York ; *Secrétaire* : Charles F. Pfaffman, Reading, Pennsylvanie ; *Trésorier* : J. H. Livingston, Baltimore, Maryland.

Ordre Royal des Lions

Cet Ordre fut organisé à Evansville, Indiana, en 1910 ; il a maintenant des branches, appelées *Cavernes (Dens)*, dans vingt-huit États. Le quartier général de cette organisation est à Springfield, Illinois, mais son *Suprême Royal Président*, le D^r William P. Woods, qui est aussi le fondateur de l'Ordre, réside à Evansville. (*The Fortnightly Review*, n° du 1^{er} novembre 1913, p. 621.)

Société des Mages

Le « Cercle Pythagoricien de New-York pour l'étude des anciens mystères maçonniques » a tenu sa réunion d'organisation le 30 septembre 1913. Le nom du groupement a été modifié dès cette première séance ; il s'appellera désormais *Société des Mages*. — Le F. : Frank C. Higgins a été élu président ; le F. : Francis M. Bryson, secrétaire.

Cette association, dont le programme est le même que celui de la *Quatuor Coronati Lodge* de Londres, n'est en somme, malgré son titre pompeux, qu'un simple groupe d'études maçonniques. Elle n'a donc aucun rapport avec les divers Ordres

de dénominations analogues dont il sera fait mention dans la suite.

Fraternité d'André et de Philippe

Cette organisation, fondée par le Rév. Rufus W. Miller à Reading, Pennsylvanie, en 1888, tint sa première « Convention fédérale » à New-York en 1893. Elle se compose de membres appartenant à vingt-six « dénominations évangéliques » ou branches diverses du Protestantisme. Son objet est ainsi formulé : « Peut appartenir à la Fraternité tout homme qui promet de prier chaque jour pour l'expansion du Royaume du Christ parmi les hommes, et de faire chaque semaine un effort sincère pour amener au moins un homme à entendre l'Évangile. » C'est donc une association essentiellement vouée à l'œuvre du prosélytisme protestant.

Le nombre des *Chapitres* que la Fraternité possède aux États-Unis est de 1.200, avec 44.780 membres, sans compter 102 *Chapitres* de jeunes garçons, qui comprennent 1.972 membres. Il existe en outre des *Chapitres* en Angleterre, en Australie, au Japon et en Chine.

Secrétaire Général : W. T. Wallace, N. W. corner Fifteenth and Race Streets, Philadelphie, Pennsylvanie.

Fraternité de Saint-André

Cette Fraternité se propose le même but que la précédente, mais elle se compose exclusivement d'hommes appartenant à l'Église Épiscopale Protestante. Ses « règles de travail » sont au nombre de deux : la *Règle de Prière* : « prier chaque jour pour l'expansion du Royaume du Christ parmi les hommes, particulièrement parmi les jeunes gens, et pour appeler la bénédiction de Dieu sur les travaux de la Fraternité » ; et la *Règle de Service* : « faire au moins un effort sincère chaque semaine pour amener quelque homme plus près du Christ par le moyen de Son Église ».

NOTICE SUR LES SOCIÉTÉS SECRÈTES AMÉRICAINES

La Fraternité possède aux États-Unis 1.500 *Chapitres* actifs, avec 15.000 membres environ ; sa section pour jeunes gens (*Junior Department*) compte 500 *Chapitres*, avec environ 6.000 membres.

La *Fraternité de Saint-André* existe aussi au Canada, où elle est rattachée à l'Église Anglicane, et compte 500 *Chapitres* et 4.500 membres. Une branche a été également fondée en Angleterre, le 12 juin 1896 ; elle a maintenant 1.200 membres. Une organisation similaire a été fondée dans l'Église Épiscopale Écossaise. Enfin, il y a aux Indes Occidentales un groupe d'un millier de membres, et il existe aussi une organisation nationale au Japon.

Président : Edward H. Bonsall, directeur de *St. Andrews Cross* (*La Croix de Saint-André*), organe officiel de la Fraternité.
— *Secrétaire Général* : Hubert Carleton, Broad Exchange Building, Boston, Massachusetts.

Fraternité du Diamant Rouge

Cette organisation, fondée en 1898, est spécialement destinée aux jeunes garçons de onze à dix-huit ans, appartenant aux diverses « dénominations » ou Églises protestantes.

Surintendant Général : William Alberti Whiting. — Quartier Général pour les États-Unis : 150, E. 23d Street, New-York City.

Ordre International des Filles et Fils du Roi

Cet Ordre est une société interconfessionnelle, religieuse et philanthropique, qui a pour objet « le développement de la vie spirituelle et la stimulation des activités chrétiennes ». Il travaille en groupements appelés *Cercles*, *Unions* de Comté et de Cité, *Chapitres*, organisations d'État et nationales. Il a établi des branches dans vingt-neuf États, et aussi dans neuf provinces du Canada. Ses membres sont très nombreux et répandus dans le

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

monde entier. L'Ordre a établi ou subventionné plusieurs centaines d'institutions de différentes sortes.

L'insigne est une petite croix d'argent, qui constitue également le sceau de la société. Une revue mensuelle intitulée *The Silver Cross (La Croix d'Argent)* est l'organe officiel de l'Ordre.

Présidente : Miss Kate Bond ; *Secrétaire-Trésorière* : Mrs. Mary Lowe Dickinson. — Quartier Général : 156, Fifth Avenue, New-York City.

Ordre des Filles du Roi

Cet Ordre (*Daughters of the King*) fut organisé en 1885, le jour de Pâques ; ses promoteurs tiennent à le distinguer soigneusement du précédent (*King's Daughters and Sons*), qui est de formation plus récente, et dont il diffère sur plusieurs points importants. En premier lieu, c'est « plutôt un Ordre qu'une société », et il n'admet que des femmes appartenant à l'Église Épiscopale. Il se propose pour objet « l'expansion du Royaume du Christ parmi les femmes » ; sa constitution est calquée aussi exactement que possible sur celle de la *Fraternité de Saint-André* (voir ci-dessus).

L'insigne de l'Ordre est une croix grecque en argent ; ses devises sont « *Magnanimiter Crucem Sustine* » et « *For His Sake* » (*Pour l'Amour de Lui*). Ses couleurs sont le blanc, « l'ancienne couleur royale d'Israël », et le bleu, « la couleur de la Vierge Marie, la fille bénie du Roi d'Israël, la Mère du Roi des Rois ».

Présidente : Mrs. Adam Denmead, Baltimore, Maryland ; *Secrétaire Générale* : Emma E. Behlendorff. — *Siège du Conseil* : Church Missions House, 281, Fourth Avenue, New-York.

Société des Fils d'Oneida

C'est une organisation « nationale et civique », sur le but de laquelle nous ne possédons d'ailleurs aucun renseignement particulier.

Président : William J. Gaynor ; *Vice-Présidents* : Joseph M. Deuel, Louis J. Conlan, Charles R. Carruth ; *Trésorier* : Charles E. Cady, 27, William Street, New-York ; *Comité Exécutif* : Elihu Root, James R. Sheffield, James E. Durass, A. Delos Kneeland, William F. Miller.

Ordre Patriotique des Fils de l'Amérique

Président National : Fred A. Pope, Somerville, New-Jersey ; *Vice-Président* : Samuel D. Symmes, Crawfordsville, Indiana ; *Secrétaire* : Charles H. Stees, 524, N. Sixth Street, Philadelphie, Pennsylvanie ; *Trésorier* : O. B. Wetherhold, Reading, Pennsylvanie.

Au 1^{er} juillet 1911, le nombre des membres de l'Ordre s'élevait à 200.000. En 1913, la réunion générale a eu lieu à Trenton, New-Jersey.

Ordre Perfectionné des Hommes Rouges

(Voir 27^e année, n^o 28, p. 333. [P. [141](#).])

Cet Ordre admet les femmes au même titre que les hommes. Voici les noms que portent quelques-uns des officiers de ses *Tribus* et *Conseils* : *Sachem*, *Prophète*, *Pocahontas*, *Winona*, *Pohattan*, etc. Il y a aussi des *Éclaireurs*, des *Coueurs*, des *Guerriers*, des *Gardiens du Temple*, des *Gardiens de la Forêt*, des *Conseillers*.

En 1911, cet Ordre comptait 66 *Grands Conseils*, 5.334 *Tribus* et *Conseils*, et 494.218 membres. Ses principaux dignitaires étaient alors les suivants : *Grand Incohonee* : George B. Griggs, Houston, Texas ; *Premier Grand Sagamore* : Carl Foster, Bridgeport, Connecticut ; *Grand Chef des Rapports* :

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Wilson Brooks, Chicago, Illinois ; *Grand Gardien du Wampum* :
William Provin, Westfield, Massachusetts.

Union Éducatrice et Coopérative des Fermiers d'Amérique

Cette association, qui est particulièrement puissante dans le Sud et l'Ouest des États-Unis, a pour but de favoriser les intérêts économiques et sociaux de ses membres. C'est une organisation d'un caractère demi-secret ; elle observe un rituel, et un Chapelain est attaché à chacune de ses sections, ce qui rend très délicate pour les Catholiques la question de savoir s'ils peuvent en faire partie. (*The Fortnightly Review*, n^o du 1^{er} mars 1914, p. 131.)

(À suivre.)

NOTICE SUR LES DIVERSES SOCIÉTÉS SECRÈTES AMÉRICAINES QUI NE SONT PAS OFFICIELLEMENT RATTACHÉES À LA MAÇONNERIE (SUITE)*

(Voir *La France Antimaçonnique*, 26^e année, n^{os} 23, 24 et 26 ;
27^e année, n^{os} 25, 28, 30 et 32 ; 28^e année, n^{os} 13 et 15.)

Chevaliers de Malte

(Voir 26^e année, n^o 24, p. 254. [P. [36](#).])

L'*Ordre des Chevaliers de Malte*, organisation essentiellement maçonnique, est, d'après sa « Déclaration de Principes », un corps d'hommes « unis par les liens les plus forts pour s'encourager les uns les autres dans la pratique de la Religion Chrétienne ; pour se prêter une mutuelle assistance en cas de besoin ; pour favoriser l'Unité Protestante (!) ; pour défendre la Foi Protestante contre tous ses ennemis, quels qu'ils soient ». C'est « une Fraternité, dont les obligations impliquent le secret et la protection mutuelle » ; Parmi les conditions requises pour y être admis, figure celle d'être « un vrai Protestant ». (*The Fortnightly Review*, n^o du 1^{er} mars 1914, pp. 131-132.)

L'*Ancien et Illustre Ordre des Chevaliers de Malte* (tel est son titre complet) n'a été définitivement organisé en Amérique

* [*La France Antimaçonnique*, 28^e année, n^o 18 (30 avril 1914). Non signé.]

qu'en 1889. Il y compte actuellement 5 *Grandes Commanderies*, 270 *Commanderies* subordonnées et 30.000 membres.

Suprême Commandeur : Charles S. Messinger, Tatamy, Pennsylvanie ; *Suprême Archiviste* : Frank Gray, Philadelphie, Pennsylvanie ; *Suprême Trésorier* : W. J. Rugh, Pittsburgh, Pennsylvanie.

Chevaliers de la Croix Rouge de Constantin

(Voir 26^e année, n° 24, p. 256 [p. [40](#)],
et 27^e année, n° 25, p. 291 [p. [118](#)].)

Dans sa 41^e réunion générale annuelle, qui a eu lieu à Dallas, Texas, les 9 et 10 mai 1913, le *Grand Conseil Impérial* de l'*Ordre Militaire et Ecclésiastique de la Croix Rouge de Constantin* et des Ordres qui y sont rattachés (*Chevaliers du Saint-Sépulcre et de Saint-Jean*, etc.) a élu comme *Grand Souverain* le F. : J. Byor, de Kansas City, Missouri.

Chevaliers de Luther

(Voir 27^e année, n° 30, p. 358. [P. [153](#)].)

L'*Ordre National des Chevaliers de Luther* a publié le manifeste suivant (reproduit par *The Fortnightly Review*, n° du 1^{er} mars 1914, pp. 132-133) :

« Nous, membres du *Souverain Château* de l'*Ordre National des Chevaliers de Luther*, réunis en assemblée nationale ; pensant que nous sommes arrivés, dans l'histoire de cette nation, à un moment où il est nécessaire de s'organiser, en secret ou autrement, pour développer et protéger les principes qui assurent des institutions libres dans une république libre ; et croyant fermement que la perpétuité de cette république et la paix et le bien-être du peuple dépendent de la liberté de la parole, de la liberté de la presse, de la liberté des cultes, du maintien du système américain de l'école publique tel qu'il est actuellement constitué, et de la séparation complète et sans restriction de

NOTICE SUR LES SOCIÉTÉS SECRÈTES AMÉRICAINES

l'Église et de l'État ; formulons et promulguons notre *Déclaration de Principes* ainsi qu'il suit :

« Nous sommes en faveur de la séparation complète et absolue de l'Église et de l'État.

« Nous sommes en faveur de la liberté de la parole et de la presse dans le sens généralement accepté de ce terme, et en particulier dans celui où l'interprète le premier amendement à la Constitution des États-Unis.

« Nous croyons à l'inviolabilité de ce principe, qu'on doit permettre à tout homme, femme ou enfant, d'adorer Dieu selon les prescriptions de sa conscience, et qu'on ne peut s'opposer en aucune mesure à l'exercice de ce droit.

« Nous estimons que le système de l'école publique libre, tel qu'il est actuellement constitué, est le rempart de la république, qu'il doit rester "non-sectaire" dans tous les sens du mot, et qu'on ne devra jamais y tolérer de costumes ou de distinctions ayant un caractère confessionnel.

« Nous sommes opposés à la concession de terres, d'argent ou de toute autre chose de valeur à n'importe quelle institution ecclésiastique, que ce soit par le gouvernement de cette nation ou par ses différents États, et nous sommes en faveur de l'imposition de toute propriété d'Église confiée en dépôt ou servant à des buts de spéculation.

« Nous nous opposons à l'élection ou à la nomination, à n'importe quelle charge publique dans ce gouvernement, de toute personne qui doit obéissance à un pouvoir, prince ou potentat étranger, et nous sommes en faveur d'une législation punissant ceux qui organisent la persécution ou le boycottage pour des motifs religieux.

« Nous sommes opposés à ce que le gouvernement national ou celui des États contribue, par des dons ou de toute autre façon, à soutenir des institutions ecclésiastiques, quelles qu'elles soient ; nous sommes également opposés au maintien dans cette république de n'importe quelles institutions fermées ou cloîtrées, sous un prétexte religieux, et particulièrement de ces institutions qui, bien que propriétés privées, revêtent un caractère demi-public par l'usage qui en est fait pour l'incarcération (*sic*) des orphelins, des enfants incorrigibles, des indigents et des pupilles de l'État.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

« C'est sur ce terrain que nous nous unissons en une organisation nationale, d'un caractère "non-sectaire" et absolument libre quant aux opinions particulières, pour le maintien des principes de gouvernement qui ont été formulés par les immortels fondateurs de cette république, et qui, s'ils sont conservés comme un dépôt inviolable et sacré, assureront la vie, la liberté et la poursuite du bonheur pour notre prospérité ; et, sans espoir d'une récompense pécuniaire ni crainte d'une juste condamnation, nous faisons appel à la coopération de tous les patriotes et les citoyens amis de la liberté, en quelque lieu qu'ils puissent être.

« Pour obtenir de plus amples informations sur cet Ordre, s'adresser à Otis L. Spurgeon, 402, Youngerman Building, Des Moines, Iowa. »

Loyaux Américains de la République

Cette association, fondée en 1896, comptait, en 1911, une Grande Loge, 845 Loges subordonnées et 29.868 membres.

Suprême Président : E. J. Dunn, Springfield, Illinois ;
Suprême Secrétaire : H. D. Cowan, Chicago, Illinois ; *Suprême Trésorier* : J. W. Ramsey, Chicago, Illinois.

Ancien Ordre des Ouvriers Unis

(Voir 26^e année, n° 24, p. 254. [P. [37](#).])

Cet Ordre, fondé en 1868, comptait, en 1911, 22 Grandes Loges, 1.970 Loges subordonnées et 110.086 membres.

Maître Ouvrier : Will M. Narvis, Muscatine, Iowa ;
Archiviste : M. W. Sackett, Meadville, Pennsylvanie ; *Receveur* : Edwin F. Danforth, Skowhegan, Maine.

(À suivre.)

NOTICE SUR LES DIVERSES SOCIÉTÉS SECRÈTES AMÉRICAINES QUI NE SONT PAS OFFICIELLEMENT RATTACHÉES À LA MAÇONNERIE (SUITE)*

(Voir *La France Antimaçonnique*, 26^e année, n^{os} 23, 24 et 26 ;
27^e année, n^{os} 25, 28, 30 et 32 ; 28^e année, n^{os} 13, 15 et 18.)

Ordre des Voyageurs de Commerce Unis d'Amérique

Cet Ordre, fondé en 1888, comptait, en 1911, 28 Grands Conseils, 513 Conseils subordonnés et 65.000 membres. Il est considéré comme « la Maçonnerie des voyageurs de commerce », parmi lesquels il se recrute exclusivement. Son siège central est à Columbus, Ohio.

Suprême Conseiller : Charles B. Griffith, Kansas City, Missouri ; *Suprême Secrétaire* : Charles C. Daniel, Columbus, Ohio ; *Suprême Trésorier* : Riley N. Hull, Columbus, Ohio.

La dernière « Convention Nationale » a eu lieu à Natchez, Mississipi, en mai 1913.

* [*La France Antimaçonnique*, 28^e année, n^o 20 (14 mai 1914).
Non signé.]

Ancien Ordre Mystique des Commis-Voyageurs de Bagdad

Cet Ordre, fondé à Cincinnati, Ohio, en 1892, est un « cercle intérieur » de celui des *Voyageurs de Commerce Unis d'Amérique*. Il compte actuellement 25 *Corporations (Guilds)*, subordonnées à la *Corporation Impériale* de Cincinnati. Il possède un rituel secret, et, dans les occasions solennelles, ses membres portent de curieux uniformes ressemblant à ceux des soldats turcs. Il paraît, d'après des informations dignes de foi, que cette organisation, qui semble imitée de celle des *Shriners*, compte des Catholiques parmi ses membres les plus en vue. (*The Fortnighthly Review*, n° du 1^{er} avril 1914, p. 211.)

Ancien Ordre des Hiberniens d'Amérique

(Voir 26^e année, n° 24, p. 255 [p. [38](#)],
et 27^e année, n° 32, p. 375 [p. [158](#)].)

Cet Ordre irlandais, fondé en 1806, fut introduit en Amérique en 1860. Il y possède une organisation nationale répartie en 48 États, avec 2.600 divisions et 250.000 membres.

Président National : James J. Regan, Saint-Paul, Minnesota ; *Vice-Président National* : Joseph Mac-Laughlin, Philadelphie, Pennsylvanie ; *Secrétaire National* : James T. Mac-Ginnis, Scranton, Pennsylvanie.

Union Catholique Irlandaise de Bienfaisance

Cette organisation, fondée en 1869, comprend une société nationale, avec 137 sociétés subordonnées et 15.000 membres.

Président : Daniel Duffy, Pottsville, Pennsylvanie ;
Première Vice-Présidente : Mrs. Anna Nolan, Wilkes-Barre, Pennsylvanie ; *Trésorier* : Martin P. Feeney, Providence, Rhode-Island ; *Secrétaire* : Frank P. Mac-Cue, Philadelphie, Pennsylvanie.

NOTICE SUR LES SOCIÉTÉS SECRÈTES AMÉRICAINES

Union Fraternelle d'Amérique

Cette association, fondée en 1896, comprenait, en 1911, une Grande Loge, 646 Loges locales et 29.258 membres. Son siège central est à Denver, Colorado.

Président : F. F. Roose ; *Secrétaire* : Samuel S. Baty.

Union Nationale

Cette organisation, fondée en 1881, comptait, en 1911, 836 Conseils et 63.707 membres.

Président : Henry C. Smale, Chicago, Illinois ; *Secrétaire* : E. A. Myers, Toledo, Ohio ; *Trésorier* : C. G. Bentley, Cleveland, Ohio.

Ordre de Protection de la Nouvelle-Angleterre

Cet Ordre, fondé en 1887, et accessible aux femmes, comprend 6 Grandes Loges, avec 478 Loges subordonnées et 65.176 membres.

Gardien : David F. Sherwood, Providence, Rhode-Island ; *Secrétaire* : D. M. Frye, Somerville, Massachusetts ; *Trésorier* : John P. Sanborn, Newport, Rhode-Island.

Travailleurs Mystiques du Monde

Cette organisation, fondée en 1896, comprend une Grande Loge, avec 917 Loges subordonnées et 69.248 membres.

Suprême Maître : J. Ross Mickey, Macomb, Illinois ; *Suprême Secrétaire* : John R. Walsh, Fulton, Illinois ; *Suprême Banquier* : A. F. Schoch, Ottawa, Illinois.

Ligue Royale

Cette Ligue, fondée en 1883, compte 9 Conseils délibérants, 220 Conseils subordonnés et 30.376 membres.

Suprême Archonte : W. E. Hyde, Chicago ; *Scribe* : Charles E. Piper, 1601, Masonic Temple, Chicago ; *Trésorier* : J. W. Fernald.

Ligue de l'Union Fraternelle

Cette Ligue, fondée en 1893, compte 4 Grandes Assemblées, 110 Assemblées subordonnées et 5.000 membres.

Président : John Merrill, Boston, Massachusetts ; *Vice-Président* : P. J. Tetrault, Holyoke, Massachusetts ; *Secrétaire* : J. F. Reynolds, Somerville, Massachusetts ; *Trésorier* : J. C. Barthelmes, Brookline, Massachusetts.

Cercle de Protection du Foyer

Cette association, fondée en 1886, comprend 10 Grands Cercles, 648 Cercles subordonnés et 80.396 membres. Son siège central est à Sharon, Pennsylvanie.

Président : A. C. Mac-Lean ; *Vice-Président* : A. W. Williams ; *Secrétaire* : W. S. Palmer ; *Trésorier* : Alex. Mac-Dowell.

Ordre des Clans Écossais

Cet Ordres fondé en 1878, comprend un Grand Clan, avec 141 Clans subordonnés et 12.787 membres.

Chef Royal : John Hill, Saint-Louis, Missouri ; *Secrétaire Royal* : Peter Kerr, Boston, Massachusetts ; *Trésorier Royal* : David King, New-York City.

Fils de Saint-Georges

(Voir 27^e année, n^o 30, p. 353. [P. [145](#)])

Cet Ordre, restauré en 1870, compte aujourd'hui 10 Grands Corps, 304 Corps subordonnés et 29.574 membres.

Suprême Président : William F. Barlow, E. Boston, Massachusetts ; *Suprême Secrétaire* : William J. Trembath, 9, S. Franklin Street, Wilkes-Barre, Pennsylvanie ; *Suprême Trésorier* : William H. Penny, New-York.

Ordre Perfectionné des Heptasophes

(Voir 27^e année, n^o 25, p. 296. [P. [127](#).])

Cet Ordre, organisé en 1878, comprend un Suprême Conclave, avec 835 Conclaves et 74.465 membres.

Suprême Archonte : M. G. Cohen, Pittsburgh, Pennsylvanie ; *Suprême Secrétaire* : Frank E. Pleitner, Baltimore, Maryland ; *Suprême Trésorier* : C. H. Ramsay, Boston, Massachusetts.

Ordre Uni de la Croix d'Or

Cet Ordre, qui semble se rattacher au *Templarisme*, a été créé en 1876. Il compte 10 Grandes Commanderies, 497 Commanderies subordonnées et 17.863 membres.

Commandeur : J. P. Burlingame, Providence, Rhode-Island ; *Gardien des Archives* : W. R. Cooper, Knoxville, Tennessee ; *Trésorier* : J. N. Ehle, Washington, D. C.

Ordre des Iroquois

Cet Ordre, fondé en 1898, est divisé en 8 districts, comprenant 14 États, et en 50 districts subordonnés, avec 2.503 membres. Son quartier général est à Buffalo, État de New-York.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Suprême Président : Medford B. Farrington ; *Suprême Secrétaire* : Walter A. Rice ; *Suprême Trésorier* : Charles F. Jekel.

Ordre des Aigles

Cet Ordre, fondé en 1898 comme le précédent, comprend une *Grande Aire*, avec 1.972 *Aires* subordonnées et 317.759 membres. Son siège central est à Kansas City, Missouri.

Président : Frank E. Hering, South Bend, Indiana ; *Vice-Président* : William J. Brennan, Pittsburgh, Pennsylvanie ; *Secrétaire* : John S. Parry, Kansas City, Missouri ; *Trésorier* : Finlay Mac-Rae, Helena, Montana.

(À suivre.)

NOTICE SUR LES DIVERSES SOCIÉTÉS SECRÈTES AMÉRICAINES QUI NE SONT PAS OFFICIELLEMENT RATTACHÉES À LA MAÇONNERIE (SUITE)*

(Voir *La France Antimaçonnique*, 26^e année, n^{os} 23, 24 et 26 ;
27^e année, n^{os} 25, 28, 30 et 32 ; 28^e année, n^{os} 13, 15, 18 et 20.)

Ordre Bienfaisant et Protecteur des Elks (Voir 27^e année, n^o 28, pp. 332-333. [P. [140](#).])

Cet Ordre, organisé en 1871, comprend une Grande Loge et 1.258 Loges subordonnées. D'après une statistique récente, le total de ses membres aux États-Unis s'élèverait à 359.677. On y compte un bon nombre de Maçons, ce qui n'empêche pas qu'on y rencontre aussi des Catholiques, recrutés principalement parmi les *Chevaliers de Colomb*.

Grand Sublime Gouverneur : John P. Sullivan, New-Orleans, Louisiane ; *Grand Secrétaire* : Fred C. Robinson, Dubuque, Iowa ; *Grand Trésorier* : Edward Leach, New-York City.

* [*La France Antimaçonnique*, 28^e année, n^o 22 (28 mai 1914).
Non signé.]

Tribu de Ben-Hur

Cette organisation au nom hébraïque, fondée en 1894, possède un *Suprême Temple*, dont le siège est à Crawfordsville, Indiana, et une *Suprême Cour* ; elle comptait 117.385 membres en 1911.

Suprême Chef : R. H. Gerard ; *Suprême Scribe* : J. C. Snyder ; *Suprême Gardien du Tribut* : S. E. Voris.

Ordre Indépendant des Libres Fils d'Israël

Cette organisation juive, qui remonte à 1849, comprend 3 Grandes Loges, 97 Loges subordonnées et 9.810 membres.

Grand-Maître : M. S. Stern, 2013, Fifth Avenue, New-York City ; *Secrétaire* : Abraham Hafer, 21, West 124th Street, New-York City ; *Trésorier* : Louis Frankenthaler, 1215, Madison Avenue, New-York City.

Ordre des Fils de la Tempérance

(Voir 27^e année, n^o 28, pp. 334-335. [P. [142](#).])

Cet Ordre comprend cinq *Divisions Nationales* : une pour l'Amérique du Nord, une pour la Grande-Bretagne et l'Irlande, deux pour l'Australie, et une pour la Nouvelle-Zélande. Le nombre actuel de ses membres dans l'Amérique du Nord est de 34.879, dont 13.537 aux États-Unis.

Voici la liste des officiers de la *Division Nationale de l'Amérique du Nord*, dont chacun est qualifié de « *Très Vénérable* » (*Most Worshipful*) : *Patriarche* : Rév. G. A. Lawson, Moncton, Nouveau-Brunswick ; *Associé* : E. L. G. Hohenthal, S. Manchester, Connecticut ; *Scribe* : Ross Slack, 118, Rose Street, Trenton, New-Jersey ; *Trésorier* : M. M. Eavenson, Philadelphie, Pennsylvanie ; *Chapelain* : Rév. C. Flemington, Petitcodiac, Nouveau-Brunswick ; *Conducteur* : Mrs. Nettie Kibby, Worcester, Massachusetts ; *Sentinelle* : E. S. Hennigar, Saint-John, Nouveau-Brunswick.

Ordre International des Bons Templiers

(Voir 27^e année, n^o 28, p. 335. [P. [143](#)].)

Cet Ordre comprend, dans son ensemble, 70 Grandes Loges et 620.000 membres. Il existe des Grandes Loges dans presque tous les États de l'Union, en Angleterre, en Irlande, en Écosse, dans le Pays de Galles, en Danemark, en Allemagne, en Suède, en Norvège, en Suisse, en Hongrie, en Hollande, dans les diverses provinces du Canada, aux Indes Occidentales, dans l'Afrique Orientale, Occidentale et Méridionale, en Australie, en Nouvelle-Zélande, dans l'Inde Anglaise, en Islande, etc. Une session générale de l'Ordre doit avoir lieu à Christiania, Norvège, en 1914.

Suprême Loge Internationale. – *Chef Templier International* : Edward Wavrinsky, M. P.¹, Stockholm, Suède ; *Ex-Chef Templier International* : Joseph Malins, Birmingham, Angleterre ; *Vice-Templier International* : Ivar Aarseth, Christiania, Norvège ; *Secrétaire International* : Tom Honeyman, Glasgow, Écosse ; *Trésorier International* : Hermann Blume, Hambourg, Allemagne.

Grande Loge Nationale des États-Unis. – *Grand Chef Templier National* : Hon. George F. Cotterill, Seattle, Washington ; *Grand Vice-Templier National* : Miss Laura R. Church, Washington, D. C. ; *Grand Secrétaire National* : Willard O. Wylie, Beverly, Massachusetts ; *Grand Trésorier National* : George Rankin, Jr., Wilkensburg, Pennsylvanie ; *Grand Assistant Secrétaire National* : Miss Emily Jannson, Brooklyn, New-York.

¹ Membre du Parlement.

Forestiers d'Amérique

Cette organisation, qui prétend remonter à 1790, est distincte de l'*Ancien Ordre des Forestiers* (voir 26^e année, n° 24, pp. 254-255 [p. [37](#)]), et aussi de l'*Ordre Indépendant des Forestiers* (voir 27^e année, n° 32, p. 374 [p. [156](#)]). Sa juridiction actuelle est limitée aux États-Unis ; elle comprend 18 Grandes Cours, 1887 Cours subordonnées et 239.496 membres.

Suprême Chef Forestier : Harry W. Mace, Philadelphie, Pennsylvanie ; *Suprême Sous-Chef Forestier* : C. P. Rendon, Stockton, Californie ; *Suprême Trésorier* : Edward B. O'Brien, Lynn, Massachusetts ; *Suprême Secrétaire* : Thomas M. Donnelly, 275, Grove Street, Jersey City, New-Jersey ; *Suprême Archiviste* : Charles W. Bagley, Waterbury, Connecticut.

Ordre Indépendant des Forestiers

(Voir 27^e année, n° 32, p. 374. [P. [156](#).])

Cet Ordre a été fondé en 1874 ; il comprend 57 Hautes Cours, 4.506 Cours subordonnées et 242.000 membres, tant au Canada qu'aux États-Unis.

La Vérité de Québec (n° du 4 octobre 1913) a donné l'information suivante sur la situation actuelle de cette organisation au Canada : « Une crise semble imminente au sein des *Forestiers Indépendants* à la suite du réajustement des taux de contribution. Les anciens membres surtout sont durement atteints. Il y a longtemps que nous avons prévu ce qui arrive. Le grand chef iroquois et franc-maçon Oronhyatehka (?) avait lancé cette société dans une voie ruineuse. »

Ordre des Artisans Américains Unis

Cet Ordre, fondé en 1845, comprend un Conseil National, 14 Conseils d'États, 527 Conseils subordonnés et 33.200 membres.

NOTICE SUR LES SOCIÉTÉS SECRÈTES AMÉRICAINES

Conseiller National : W. D. Gravener, Sharptown, Maryland ; *Secrétaire National* : H. O. Holstein, Harrisburg, Pennsylvanie ; *Trésorier National* : Joseph H. Shinn, Camden, New-Jersey.

Il existe en outre une « branche cadette » de cet Ordre (*Junior Order*), fondée en 1853, qui est de beaucoup la plus nombreuse, et qui possède une organisation indépendante. Elle comprend 33 Conseils d'États, 2.065 Conseils subordonnés et 192.670 membres.

Conseiller National : John J. Weitzel, Cincinnati, Ohio ; *Vice-Conseiller* : A. D. Wilkin, Pittsburgh, Pennsylvanie ; *Secrétaire* : M. M. Woods, Philadelphie, Pennsylvanie ; *Trésorier* : Charles Reimer, Baltimore, Maryland.

Fraternité des Propriétaires Américains

Cette Fraternité, fondée en 1897, comprend un *Suprême Château*, dont le siège est à Des Moines, Iowa, 3.500 *Fermes* subordonnées et 160.000 membres.

Grand Chef : William Koch ; *Chef Correspondant* : W. E. Davy ; *Grand Maître des Comptes* : F. S. Dunshee.

Propriétaires d'Amérique

Cette organisation, distincte de la précédente, a été fondée en 1898 ; elle compte seulement 454 Conseils locaux et 14.818 membres. Son quartier général est à Aurora, Illinois.

Président : Fred. B. Silsbee, Chicago, Illinois ; *Vice-Président* : George Johnson ; *Secrétaire* : W. O. Guyton ; *Trésorier* : Lee G. Metcalf.

Chevaliers d'Honneur

Cet Ordre, fondé en 1873, compte 14 Grandes Loges, 1.085 Loges subordonnées et 18.345 membres.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Suprême Dictateur : Edwin C. Wood, New-York ; *Suprême Rapporteur et Trésorier* : Frank B. Sliger, Saint-Louis, Missouri.

(À suivre.)

NOTICE SUR LES DIVERSES SOCIÉTÉS SECRÈTES AMÉRICAINES QUI NE SONT PAS OFFICIELLEMENT RATTACHÉES À LA MAÇONNERIE (SUITE)*

(Voir *La France Antimaçonnique*, 26^e année, n^{os} 23, 24 et 26 ;
27^e année, n^{os} 25, 28, 30 et 32 ;
28^e année, n^{os} 13, 15, 18, 20 et 22.)

Chevaliers et Dames d'Honneur

Cet Ordre mixte, qui ne doit pas être confondu avec le précédent (*Chevaliers d'Honneur*), a été fondé en 1877 ; il compte 15 Grandes Loges, 1.300 Loges subordonnées et 73.189 membres. Son siège central est à Indianapolis, Indiana.

Suprême Protecteur : George D. Tait ; *Secrétaire* : Samuel B. Watts ; *Trésorier* : George A. Byrd.

Cour d'Honneur

Cet Ordre, fondé en 1895, comprend une Grande Cour, avec 1.166 Cours de districts et 64.769 membres. Son siège central est à Springfield, Illinois.

* [*La France Antimaçonnique*, 28^e année, n^o 24 (11 juin 1914).
Non signé.]

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Chancelier : A. L. Hereford ; *Archiviste* : W. E. Robinson ;
Trésorier : L. M. Dixon.

Bouclier d'Honneur

Cet Ordre, fondé en 1875, comprend 6 Grandes Loges, 105 Loges subordonnées et 9.100 membres.

Secrétaire : William T. Henry ; *Trésorier* : William H. H. Sultzer, Baltimore, Maryland.

Ordre Militaire du Dragon

Nous ne pensons pas que cet Ordre, qui est composé d'officiers de l'armée et de la marine américaines, ait d'autres rapports que la similitude du titre avec l'*Ordre Militaire du Serpent*, dont nous avons parlé précédemment (27^e année, n^o 32, pp. 373-374 [p. [155](#)]).

Président : Lieutenant-Général Adna R. Chaffee, U. S. A. ;
Vice-Présidents : Contre-Amiral George C. Remey, U. S. N. ;
Major-Général William P. Biddle, U. S. Marine Corps ;
Archiviste : Colonel George Richards, U. S. Marine Corps ;
Secrétaire-Trésorier : Capitaine Charles D. Rhodes, U. S. A., Washington, D. C.

Société de Tammany, ou Ordre Colombien

Cette organisation fut formée en 1789, à la suite d'un mouvement populaire à New-York, et eut primitivement pour but de faire contrepoids à la Société soi-disant « aristocratique » des *Cincinnati*. Elle était d'un caractère essentiellement anti-fédéraliste et démocratique ; son principal fondateur fut le tapissier William Mooney, Américain de naissance, mais d'origine irlandaise. Son premier titre vient d'un ancien chef de la tribu indienne des Delaware, nommé Tammany, que les soldats de la Révolution avaient « canonisé », faute de mieux,

NOTICE SUR LES SOCIÉTÉS SECRÈTES AMÉRICAINES

comme « le saint patron des Américains » (*sic*). Sa première réunion eut lieu le 12 mai 1789 ; son acte de constitution date seulement de 1805. Un *Grand Sachem* et treize *Sachems* furent désignés pour représenter le Président et les Gouverneurs des treize États originels de l'Union ; William Mooney fut le premier *Grand Sachem*. Cette Société se donne comme une organisation charitable et sociale, distincte du *Comité Général de la Démocratie de Tammany* ; cependant, celui-ci, qui est une organisation politique, ne peut occuper *Tammany Hall* sans le consentement de la Société.

Grand Sachem : Daniel F. Cohalan ; *Sachems* : Louis F. Haffen, George W. Loft, Thomas F. Mac-Avoy, Thomas E. Rush, John J. Scannell, Charles F. Murphy, Julius Harburger, John F. Ahearn, Asa Bird Gardiner, George W. Plunkitt, Timothy D. Sullivan, John Fox, William Dalton ; *Secrétaire* : Thomas F. Smith ; *Trésorier* : William Sohmer ; *Sagamore* : Bryan P. Henry ; *Wiskinkie* : John A. Boyle.

Chevaliers Catholiques d'Amérique

Cet Ordre est vraisemblablement du même genre que celui des *Chevaliers de Colomb*, auquel il est antérieur de quelques années, ayant été fondé en 1877. Il est d'ailleurs beaucoup moins répandu ; il ne compte actuellement que 560 Conseils et 19.000 membres.

Suprême Président : Felix Gaudin, New-Orleans, Louisiane ; *Suprême Vice-Président* : George D. Landwehr, Cumberland, Maryland ; *Suprême Secrétaire* : Anthony Matre, Saint-Louis, Missouri ; *Suprême Trésorier* : Charles E. Hannauer, Saint-Louis, Missouri.

Légion Catholique de Bienfaisance

Cette organisation « fraternelle », fondée en 1881, comprend 5 Conseils d'États, 719 Conseils subordonnés et 16.463 membres.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Président : R. B. Tippet, Baltimore, Maryland ; *Secrétaire* : J. D. Carroll, Brooklyn, New-York ; *Trésorier* : John E. Dunn, Brooklyn, New-York.

Association Catholique de Secours Mutuels

Cette association, malgré son étiquette catholique, semble bien, comme la précédente, devoir se ranger parmi les sociétés demi-secrètes. Fondée en 1876, elle comprend 7 Grands Conseils d'États, 763 branches subordonnées et 60.841 membres.

Suprême Président : John J. Hynes, Buffalo, New-York ;
Suprême Archiviste : Joseph Cameron, Hornell, New-York ;
Suprême Trésorier : William Muench, Syracuse, New-York.

Association Catholique de Bienfaisance des Dames

Cette association, analogue aux précédentes, mais féminine, a été fondée en 1889 ; elle compte 1.090 branches subordonnées et 163.832 membres.

Suprême Présidente : Miss Kate Mahoney, Troy, New-York ; *Suprême Archiviste* : Mrs. J. A. Royer, Erie, Pennsylvanie ; *Suprême Trésorière* : Mrs. Mary E. Costello, Brooklyn, New-York.

Nous ne voulons pas dire, bien entendu, que toutes ces associations soient dangereuses au même titre que les sociétés secrètes proprement dites ; mais il est au moins singulier de les voir figurer au nombre des « organisations fraternelles », dont la plupart sont éminemment suspectes.

(À suivre.)

NOTICE SUR LES DIVERSES SOCIÉTÉS SECRÈTES AMÉRICAINES QUI NE SONT PAS OFFICIELLEMENT RATTACHÉES À LA MAÇONNERIE (SUITE)*

(Voir *La France Antimaçonnique*, 26^e année, n^{os} 23, 24 et 26 ;
27^e année, n^{os} 25, 28, 30 et 32 ;
28^e année, n^{os} 13, 15, 18, 20, 22 et 24.)

Chevaliers des Macchabées Modernes

Nous avons déjà parlé à diverses reprises de l'*Ordre des Macchabées* (27^e année, n^o 28, p. 331 [p. [137](#)] ; 28^e année, n^o 13, p. 156 [p. [176](#)]) ; pour plus de précision, nous devons ajouter ici que plusieurs organisations distinctes, bien que de même provenance, sont en réalité comprises dans cette dénomination commune.

Les *Chevaliers des Macchabées Modernes* prétendent être les représentants de l'Ordre originel ; quoi qu'il en soit, leur constitution sous la forme actuelle remonte à 1881. En 1911, cet Ordre comprenait un *Grand Camp*, 1.294 *Camps* subordonnés et 106.883 membres.

Commandeur : George S. Lovelace, Muskegon, Michigan ;
Gardien des Archives : A. M. Slay, Port-Huron, Michigan ;
Gardien des Finances : R. J. Whaley, Flint, Michigan.

* [*La France Antimaçonnique*, 28^e année, n^o 25 (18 juin 1914).
Non signé.]

D'autre part, nous avons donné précédemment quelques renseignements statistiques sur les *Chevaliers des Macchabées du Monde*, fondés en 1883, vraisemblablement à la suite d'une scission (voir 26^e année, n^o 24, p. 256 [p. [41](#)]). — Enfin, à chacun de ces deux Ordres est adjointe une branche féminine autonome.

Dames des Macchabées Modernes

Cette organisation, fondée en 1886, comprend une *Grande Ruche*, 1.046 *Ruches* subordonnées, et 53.235 membres. Son quartier général est à Port-Huron, Michigan.

*Grand Commandeur*¹ : Frances E. Burns ; *Grande Gardienne des Archives* : Emma E. Bower, M. D. ; *Grande Gardienne des Finances* : Susie S. Graves.

Dames des Macchabées du Monde

Cette organisation ne remonte qu'à 1892, ce qui ne l'empêche pas d'être beaucoup plus répandue que la précédente, ainsi que cela arrive d'ailleurs également pour les Ordres masculins correspondants. Elle comprend 3 *Grandes Ruches*, 2.834 *Ruches* subordonnées et 163.832 membres. Son siège central est aussi à Port-Huron, Michigan.

*Suprême Commandeur*² : Miss Bina M. West ; *Gardienne des Archives* : Miss Frances Partridge.

¹ Nous sommes obligé de conserver ce titre au masculin, ne lui connaissant en français aucune forme féminine.

² Même observation que ci-dessus.

Ordre Indépendant des Réchabites

Nous, pensions que cet Ordre était identique à celui, exclusivement féminin, des *Filles Unies de Réchab* (voir 27^e année, n^o 28, p. 334 [p. [142](#)]). En réalité, il lui est seulement analogue, en ce qu'il est également un « Ordre de tempérance » ; mais il est mixte, et, en outre, il n'est pas exclusivement américain. En effet, il fut fondé en Angleterre en 1835, et introduit en 1842 en Amérique, où il compte actuellement 3 *Grandes Tentes*, 44 *Tentes* subordonnées et environ 1.800 membres seulement, tandis que le nombre total de ses membres dans le monde entier s'élèverait à 538.078 (?).

Voici les noms des principaux officiers de la branche américaine : *Haut Chef Gouverneur* : Joseph C. Eller ; *Haut Secrétaire* : James H. Dony, 727, Massachusetts Avenue, Washington, D. C. ; *Haute Trésorière* : Lola V. Marks.

Chevaliers de Colomb

(Voir 26^e année, n^o 24, p. 256 [p. [40](#)],
et 28^e année, n^o 13, pp. 153-154 [p. [171](#)].)

Voici encore sur cet Ordre quelques renseignements complémentaires, qui ont été publiés par *La Vérité* de Québec (n^o du 23 août 1913)³ :

« D'après le rapport annuel présenté à la Convention de Boston, en 1913, l'Ordre avait alors 1.630 *Conseils* et 302.074 membres.

« Les élections au *Suprême Conseil* pour 1913-1914 ont donné les résultats suivants : *Suprême Chevalier* : James A. Flaherty, Philadelphie, Pennsylvanie ; *Député Suprême Chevalier* : Martin H. Carmody, Grand Rapids, Michigan ;

³ Le même journal, dans son n^o du 9 mai 1914, reproduit une partie de nos informations précédentes sur les *Chevaliers de Colomb* ; mais pourquoi notre confrère, en citant le titre de la présente *Notice*, y fait-il une adjonction (« ... *mais qui y tendent* ») qui risque de dépasser un peu notre pensée ?

Suprême Secrétaire : William J. Mac-Ginley, New-Haven, Connecticut ; *Suprême Trésorier* : Daniel J. Callahan, Washington, D. C. ; *Suprême Avocat* : Joseph C. Pelletier, Boston, Massachusetts. »

Chevaliers de l'Aigle d'Or

(Voir 26^e année, n° 24, p. 256. [P. [39](#)].)

The Fortnightly Review (n° du 15 mars 1914, pp. 178-179) nous donne sur cet Ordre les détails suivants :

« Les *Chevaliers de l'Aigle d'Or* sont une organisation de bienfaisance, à forme demi-militaire, fondée en 1873 par John A. Burbage, de Baltimore, Maryland. L'idée de Burbage était d'établir une société secrète qui « marcherait la main dans la main avec la religion » (!). L'*Encyclopédie des Fraternités* (2^e édition, p. 149) dit que « la *Chevalerie Templière* (qui est, comme on le sait, essentiellement maçonnique) joua un rôle dans l'élaboration du rituel des *Chevaliers de l'Aigle d'Or*... », et que le nouvel Ordre se répandit dans l'État de Massachusetts « avec l'aide de membres influents des *Chevaliers de Pythias* »⁴.

« Les objets que l'Ordre se propose sont : “de pratiquer la bienfaisance ; de se prêter un appui mutuel dans les épreuves et dans les difficultés qui résultent de la maladie, de la misère et de la mort ; de protéger les veuves et les orphelins ; d'assister ceux qui sont sans emploi ; de s'encourager l'un l'autre dans les affaires ; d'améliorer la condition de l'humanité de toutes les façons possibles ; de conduire ses membres à une vie plus haute et plus noble ; d'enseigner et de répandre les principes de charité et de bienfaisance”.

« L'organisation consiste en un *Suprême Château*, des *Grands Châteaux* et des *Châteaux* subordonnés.

⁴ Voir 26^e année, n° 24, p. 257 [p. [41](#)], et 27^e année, n° 25, p. 296 [p. [127](#)] ; voir aussi plus loin quelques renseignements complémentaires sur ce même Ordre [p. [215](#)].

NOTICE SUR LES SOCIÉTÉS SECRÈTES AMÉRICAINES

« Le travail rituelique des *Chevaliers de l'Aigle d'Or* comprend trois degrés, qui sont ceux de *Pèlerin*, de *Chevalier* et de *Croisé*.

« Il n'est pas obligatoire pour les membres de s'affilier à la *branche militaire*, qui est cependant regardée comme un accessoire important. L'uniforme de cette *branche militaire* est entièrement copié sur celui des *Chevaliers Templiers* maçonniques.

« Il faut signaler aussi le caractère "social" de l'Ordre ; chaque mois, une soirée est habituellement consacrée aux divertissements.

« La majorité des membres résident en Pennsylvanie ; le quartier général est à "*Grand Castle Hall*", Philadelphie.

« Il existe une organisation auxiliaire féminine, sous le nom de *Dames de l'Aigle d'Or*. »

(*À suivre.*)

NOTICE SUR LES DIVERSES SOCIÉTÉS SECRÈTES AMÉRICAINES QUI NE SONT PAS OFFICIELLEMENT RATTACHÉES À LA MAÇONNERIE (SUITE)*

(Voir *La France Antimaçonnique*, 26^e année, n^{os} 23, 24 et 26 ;
27^e année, n^{os} 25, 28, 30 et 32 ;
28^e année, n^{os} 13, 15, 18, 20, 22, 24 et 25.)

Association Protectrice Américaine (Voir 27^e année, n^o 32, p. 375. [P. [159](#).])

On signale un nouveau retour offensif de l'organisation anticatholique connue sous la désignation d'*A. P. A.* (*American Protective Association*), et dont nous avons déjà parlé¹. Voici sa « Déclaration de Principes », qui a été publiée récemment par le *New-York Times* :

« 1^o Nous nous unissons pour défendre les institutions et le gouvernement de notre pays contre les manœuvres de l'organisation politique de la hiérarchie catholique romaine, qui agit sous le déguisement des *Chevaliers de Colomb* (!) et autres sociétés papales (?).

* [*La France Antimaçonnique*, 28^e année, n^o 28 (9 juillet 1914). Non signé.]

¹ Sur *The Menace*, organe de l'*A. P. A.*, voir 27^e année, n^o 42, pp. 503-504. Au Canada, l'administration postale a récemment interdit la circulation de cet organe (voir 28^e année, n^o 22, pp. 260-261). [Renvois à deux articles du journal *La Liberté*, de Winnipeg.]

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

« 2° Nous sommes résolus à maintenir la complète séparation de l'Église et de l'État par le moyen d'une législation qui frappe d'impôt toute propriété ecclésiastique, et empêche qu'aucune aide provenant de l'argent du public soit donnée aux orphelinats catholiques, aux écoles paroissiales, ou autres institutions sectaires (*sic*).

« 3° Nous nous proposons de veiller à ce que tous les emplois de la Nation, de l'État et de la municipalité soient donnés à des hommes capables, intègres, et d'un patriotisme pur. Les Catholique Romains jurent de mettre leur obéissance au Pape au-dessus de toute autre autorité terrestre ; en conséquence, il est impossible à de tels hommes d'être des patriotes américains.

« Tous les citoyens qui croient que l'organisation politique catholique romaine est la plus mortelle ennemie des libertés et de la civilisation américaines, sont invités à s'enrôler dans l'Association. »

Ce manifeste est à rapprocher de celui des *Chevaliers de Luther*, que nous, avons reproduit précédemment (28^e année, n° 18, pp. 215-216 [p. [188](#)]) ; l'identité d'inspiration est évidente.

Président : George P. Newmann ; *Vice-Président et Directeur Général* : John Parker ; *Secrétaire et Trésorier* : Daniel Kennedy. — *Bureaux* : à la résidence du Président, 3, Fifth Avenue, New-York.

Ligue Anticatholique

En dehors du mouvement dit « *apaïste* », dont nous venons de parler, les ennemis de l'Église Catholique, de plus en plus préoccupés de son progrès aux États-Unis et lui jurant une haine implacable, ont fondé, en 1912, une nouvelle Ligue uniquement destinée à combattre ce qu'ils regardent comme « un péril pour les libertés américaines ».

Le siège de cette *Ligue Anticatholique* est également à New-York, 50, West 24th Street.

Société Historique Maçonnique de New-York

Cette Société « a pour but d'étudier et de conserver l'histoire de la Maçonnerie, de rééditer des ouvrages rares et précieux sur la Maçonnerie, de donner des conférences sur des sujets maçonniques ». Elle a pour président le F. : William Sherer et pour secrétaire le F. : Ossian Lang.

Nous avons déjà parlé d'une autre association analogue, qui a aussi son siège à New-York, et qui s'est donné le titre de *Société des Mages* (28^e année, n° 15, p. 177 [p. [181](#)]).

Chevaliers de Pythias

(Voir 26^e année, n° 24, p. 257 [p. [41](#)],
et 27^e année, n° 25, p. 296 [p. [127](#)]).

L'*Express*, de Portland, Maine, dans son n° du 18 février 1914, a donné sur cet Ordre les renseignements suivants :

La date du 19 février 1914 marque le cinquantenaire de la fondation des *Chevaliers de Pythias* par Justus Henry Rathbone. Treize autres personnes signèrent la charte ; deux des signataires vivent encore. Aujourd'hui, l'Ordre compte 715.000 membres, formant 8.000 Loges disséminées dans les États-Unis, le Canada, le Mexique, la Chine, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, Porto-Rico et la Zone du Canal de Panama. La fortune de l'Ordre est évaluée à plus de 18 millions de dollars ; un grand nombre de ses *Châteaux* (équivalents des Temples maçonniques) sont des édifices magnifiques.

Cet Ordre a été fondé pour faire revivre dans les faits la légende si connue de *Damon et Pythias* ; il a pour devise : « *Amitié, Charité, Bienveillance* ». Sa « Déclaration de Principes » contient ce passage : « De même que le Chevalier idéal des temps jadis était la personnification de toutes les vertus les plus hautes, des attributs les plus nobles de l'homme, le candidat doit se montrer digne d'être admis par ceux qui attachent quelque prix à l'amitié, à la bravoure, à l'honneur, à la justice et à la loyauté. »

Un des traits qui distinguent la *Chevalerie de Pythias* consiste dans l'existence d'une *section militaire*, qui a été

organisée pendant la période de 1870 à 1880, où l'ordre social semblait fortement menacé. Au cours de la guerre hispano-américaine, le général James R. Carnahan, organisateur et commandant de cette section, offrit ses services au Gouvernement ; cette aide n'était pas nécessaire, mais elle eût fourni des milliers de volontaires. La section se sert des règlements militaires en usage dans l'armée fédérale.

Aux *Chevaliers de Pythias* se rattachent aussi deux organisations auxiliaires distinctes. L'une est l'Ordre féminin des *Sœurs Pythiennes*, qui reçoit les mères, femmes, sœurs et filles des Chevaliers, pour lesquels il est ainsi ce qu'est celui de l'*Étoile d'Orient* pour les Maçons ; il compte 145.000 membres. L'autre est l'*Ordre des Chevaliers du Khorassan*, qui se présente comme une sorte de « degré supérieur », mais qui paraît n'être en somme qu'un « à-côté » plaisant, plus ou moins imité du *Mystic Shrine* et des autres Ordres analogues ; il compte 18.688 membres.

Société des Good Fellows

Sous le nom de *Good Fellows* (*Bons Compagnons*), qui ressemble singulièrement à celui de la société secrète des *Odd Fellows*, il existe aux États-Unis une organisation qui se déclare catholique, mais qui présente certaines particularités plutôt suspectes. Ainsi, ses membres vont jusqu'à arborer le fez rouge que portent les *Shriners*, c'est-à-dire les Maçons de hauts grades appartenant à l'*Ordre des Nobles du Sanctuaire Mystique*.

Chevaliers d'Honneur

(Voir 28^e année, n° 22, p. 263. [P. [201](#).])

Cet Ordre, comme plusieurs autres dont nous avons déjà parlé, semble avoir pour objet principal d'assurer à ses membres certains avantages financiers. Un schisme s'y est produit récemment, comme en témoigne cette information publiée, au cours de l'année dernière, par un journal maçonnique de Laredo,

NOTICE SUR LES SOCIÉTÉS SECRÈTES AMÉRICAINES

Texas : « Attendu que le Grand Conseil des *Chevaliers d'Honneur* a refusé de présenter le compte des frais et l'emploi des fonds, un grand nombre des membres de cet Ordre s'en sont séparés et ont formé un groupe nouveau et prospère, qui, nous dit-on, expédie des polices de mille pesos or (monnaie mexicaine) à chacun de ses membres pour une cotisation mensuelle très faible. »

Ordre de la Vraie Parenté

C'est un Ordre mixte de création toute récente, mais qui se développe rapidement et possède déjà de nombreux *Conclaves*, tous très prospères. Cet Ordre, comme celui de l'*Étoile d'Orient*, se rattache étroitement, quoique non officiellement, à la Maçonnerie, car il n'admet comme membres que des Maîtres Maçons et leurs femmes, veuves, mères et sœurs. Il y a trois grades ; le second n'est conféré qu'au bout de six mois ; le troisième, un an après avoir reçu le premier. Le rituel contient, dit-on, un symbolisme d'un grand prix pour le chercheur de la vérité, et une philosophie utile et encourageante pour quiconque admet que tous les hommes sont frères.

D'après une autre information, fournie par le *Masonic Chronicler*, de Chicago, mais qui nous paraît quelque peu singulière, cet Ordre « se déclare en mesure de faire communiquer *ésotériquement* ses initiés avec les Maçons ». Étant donné son mode de recrutement, nous nous demandons ce que cela peut signifier.

Ligues de Bonté

Les *Ligues de Bonté* ou de *Pitié* (*Bands of Mercy*) ont vu le jour en Amérique, d'où elles se répandent un peu partout ; elles s'adressent surtout aux jeunes gens, et même aux enfants. Chaque ligueur doit signer cette formule : « Je veux m'efforcer non seulement d'être bon pour toutes les créatures vivantes, mais d'empêcher qui que ce soit de les molester ou de leur nuire. » On

espère, dit-on, que cet engagement d'honneur, cette initiation à la valeur du serment, élèvera très vite l'enfant à la dignité d'homme ; c'est à peu près ce que prétendent aussi les promoteurs du *Scoutisme*.

D'après *Le Théosophe* (n° du 1^{er} octobre 1913), c'est M. Jérôme Périnet, de Genève, qui a fait connaître ces Ligues en Europe ; en Amérique, elles comprendraient actuellement 7 millions d'enfants. Le même journal, dans son n° du 16 septembre 1913, a publié sur ce sujet un « Rapport présenté par M^{me} Eugène Simon et M. H. Durot, directeur de l'École de Perfectionnement (?) à Paris ».

Ordre des Bnaï Berith

(Voir 26^e année, n° 24, p. 253. [P. [35](#).])

L'*Ordre des Bnaï Berith* (*Fils de l'Alliance*, en hébreu), ou *Bne Bris*, comme on l'écrit quelquefois, est exclusivement composé de Juifs. Nous extrayons les renseignements historiques qui suivent d'un article tiré de l'*Encyclopédie Juive* (T. III, pp. 275 et suivantes ; New-York et Londres, 1902) et signé Ellinger, directeur du journal officiel des *Bnaï Berith*, *The Menorah* (nom hébreu du candélabre sacré à sept branches).

Cet Ordre fut fondé en 1843 à New-York par un certain nombre de Juifs allemands sous l'impulsion de Henry Jones, dans le but de faire pénétrer la moralité parmi les fidèles de la religion mosaïque, en les suivant sur un terrain où tous pourraient s'entendre, en écartant les discussions politiques et religieuses, et d'inculquer la charité, la bienveillance et l'amour fraternel comme étant les vertus les plus hautes.

La première Grande Loge fut établie en 1851 dans la Cité de New-York, et d'autres Grandes Loges de District furent ensuite fondées successivement dans un certain nombre d'États. L'autorité suprême fut confiée à un corps central qui tenait une réunion par an et était composé d'un représentant par Loge. En 1857, on retoucha la Constitution, en lui donnant un caractère plus démocratique et plus représentatif, et on institua un nouveau rituel, œuvre du D^r David Einhorn, inspirée par l'esprit progressif de ce temps.

NOTICE SUR LES SOCIÉTÉS SECRÈTES AMÉRICAINES

Une ère nouvelle de développement commença en 1868, année où, dans une session tenue à New-York, fut adoptée la Constitution actuelle. Celle-ci donna pour chef suprême à l'Ordre un Président élu pour cinq ans, créa un comité exécutif et une cour d'appel ; chacun de ces corps comptait un représentant de chaque Grande Loge de District, élu pour cinq ans. Le premier Président fut Julius Bien, de New-York, qui avait été l'inspirateur de la nouvelle Constitution ; il resta en fonctions jusqu'en 1900, et demanda alors, à raison de son âge, à ne pas être réélu. Un vote unanime lui donna pour successeur Léo N. Levi, de New-York. Le Président actuel est le D^r Adolph Kraus.

Une nouvelle sphère d'action s'ouvrit pour l'Ordre en 1882, époque où Moritz Ellinger, en qualité de député du comité exécutif, institua la première Loge européenne. La Grande Loge d'Allemagne fut formée en 1885 ; Julius Bien se rendit alors dans ce pays pour en faire l'inauguration. D'autres Grandes Loges furent également établies en Roumanie et en Bohême. L'Ordre publie à Vienne une revue trimestrielle, et à Berlin un rapport mensuel.

Aux États-Unis et dans les divers autres pays où il s'est développé, l'Ordre a créé et soutient de nombreuses institutions de bienfaisance et d'enseignement. En ces derniers temps, il s'est mis en relations avec les grandes associations juives d'éducation et de secours qui existent en Europe, comme l'*Alliance Universelle* de Paris, l'*Association de Colonisation Juive* de Londres, et l'*Alliance Israélite* de Vienne. De plus, il s'occupe activement de trouver de l'emploi pour les Juifs d'Europe, qui émigrent si nombreux en Amérique.

L'Ordre a fait présent aux États-Unis d'une statue de la Liberté, œuvre de Moses Ezechiel, natif de Cincinnati. Plus récemment, il a remis une médaille d'or au Président Taft, « en reconnaissance de la sympathie toujours grandissante qu'il a témoignée aux Israélites, et en particulier aux victimes de la persécution qui se sont réfugiées aux États-Unis ».

Sur la suggestion de l'Ordre, Benjamin F. Peixotto fut choisi comme commissaire pour représenter les États-Unis en qualité de consul en Roumanie, afin d'agir sur le gouvernement roumain et d'obtenir sa protection pour les Juifs de ce pays. L'Ordre s'imposa les frais des appointements d'un consul en Roumanie,

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

aucune dépense n'ayant été prévue pour cet objet au budget des États-Unis.

D'autre part, une Ligue s'est formée récemment en Amérique, sous les auspices de l'Ordre, dans le but de combattre, partout où elle se produirait, la diffamation contre les Juifs.

En dehors de *The Menorah*, l'Ordre possède encore un autre organe, intitulé *Bnai Berith News*.

(À suivre.)

NOTICE SUR LES DIVERSES SOCIÉTÉS SECRÈTES AMÉRICAINES QUI NE SONT PAS OFFICIELLEMENT RATTACHÉES À LA MAÇONNERIE (SUITE)*

(Voir *La France Antimaçonnique*, 26^e année, n^{os} 23, 24 et 26 ;
27^e année, n^{os} 25, 28, 30 et 32 ;
28^e année, n^{os} 13, 15, 18, 20, 22, 24, 25 et 28.)

Ordre Mystique des Prophètes Voilés du Royaume Enchanté

Les objets de cet Ordre sont exposés dans la Constitution et les Statuts de son Suprême Conseil. En voici le préambule : « En vue de ne fournir à l'Ordre que les éléments les meilleurs et les plus dignes, les Maîtres Maçons seulement peuvent être admis à ses mystères. Cependant, bien qu'un des objets de l'Ordre soit de coopérer à l'œuvre de la Loge Symbolique, et que son gouvernement soit en bien des cas réglé sur l'usage maçonnique comme étant le plus parfait qui existe, il doit être bien entendu que cet Ordre en lui-même n'est pas une organisation maçonnique à proprement parler, et qu'il ne confère en aucune façon un degré maçonnique. »

Le rituel est entièrement original, du moins quant à son application au travail d'une Fraternité secrète. Il est basé, prétend-on, sur un très ancien manuscrit persan, découvert dans

* [*La France Antimaçonnique*, 28^e année, n^o 30 (23 juillet 1914).
Non signé.]

un des temples sacrés de Téhéran, « la Cité du Mystère », et il met en action beaucoup des personnages les plus fameux de l'ancienne mythologie (?).

Les Ateliers sont appelés *Grottes*, et l'officier qui préside chacun d'eux porte le titre de *Monarque*.

Cet Ordre, qui est le plus souvent désigné par les initiales M. O. V. P. E. R, (*Mystic Order of Veiled Prophets of the Enchanted Realm*), fut fondé le 10 septembre 1889 à Hamilton, New-York, qui est encore le siège du pouvoir central. Ses membres originels étaient au nombre de 17, tous Maîtres Maçons appartenant à la *Hamilton Lodge* n° 120 ; au bout de huit mois, 113 autres Maîtres Maçons s'étaient déjà fait admettre dans le nouvel Ordre. Le Suprême Conseil fut organisé légalement le 13 juin 1890, et reçut des pouvoirs illimités pour délivrer des chartes aux *Grottes* subordonnées, qui, depuis lors, se sont répandues dans beaucoup des États de l'Union.

Ordre Mystérieux des Sorcières de Salem

Cette dénomination bizarre est celle d'une organisation auxiliaire féminine qui a été créée tout récemment par l'*Ordre Mystique des Prophètes Voilés du Royaume Enchanté*. On n'y admettra que les femmes, mères, sœurs et filles des membres de ce dernier. Les lieux de réunion sont appelés *Chaudrons* ; ce nouvel Ordre paraît devoir être rangé parmi ceux dont le caractère est plutôt burlesque.

Ancien Ordre Arabe des Nobles du Sanctuaire Mystique

(Voir 26^e année, n° 23, p. 246 [p. [26](#)],
et 28^e année, n° 13, pp. 148-149 [p. [161](#)].)

Le 9 septembre 1913 est mort, à Mount-Vernon, New-York, un des fondateurs de l'*Ordre du Sanctuaire Mystique*, le F. : D^r Walter M. Fleming. Il était né à Portland en 1838 ; en 1862, il se fit recevoir docteur à l'Institut Médical d'Albany. En 1871, lorsque le F. : William J. Florence importa (?) l'*Ordre du*

Sanctuaire Mystique en Amérique, il trouva en Fleming un zélé collaborateur, et, l'année suivante, ils furent en état de fonder à New-York le premier *Temple* de l'Ordre, sous le nom de *Mecca* ; Fleming en fut le premier *Potentat*, et « régna » sous ce titre pendant 17 ans. Le 6 juin 1876 fut fondé, également à New-York, le *Conseil Impérial* de l'Ordre ; il devint alors *Potentat Impérial*, et remplit cette fonction jusqu'en 1886. En 1900, il se rendit en Arabie pour étudier l'histoire (?) de son Ordre.

Lors du Congrès qui eut lieu à Dallas, Texas, en mai 1913, l'Ordre possédait 133 *Temples*, avec un total de 185.446 membres, soit 4 *Temples* et 12.790 membres de plus qu'en 1912 ; il avait en caisse une somme de 114.421 dollars. Le *Potentat Impérial* pour 1913-1914 est le F. : W. J. Cunningham, de Baltimore, Maryland.

Le Congrès de 1914 a eu lieu les 13 et 14 mai à Atlanta, Géorgie ; il a réuni, paraît-il, environ 30.000 membres de l'Ordre.

Ordre d'Élam

Cet Ordre fut fondé en 1879 à Louisville, Kentucky, par George Dunn, connu sous le nom de *Cyrus l'Élamite*. « Son principe est élémentaire et physique, normal et planétaire, moral, constitutionnel et national » (*sic*). Une thèse est exigée pour obtenir un diplôme de l'Ordre, qui se qualifie aussi d'*Université du Tout-Puissant* (!), et qui comprend six degrés. La thèse de *Cyrus l'Élamite* portait sur ce texte : « Dieu vint de *Théman*, et le Saint vint du Mont *Paran*. *Sélah*. » (*Habacuc*, III, 3.)

Le sceau de l'Ordre représente le *Buisson Ardent*, en forme de cœur humain. Les deux courbes supérieures sont *Théman* et *Paran*, la pointe inférieure est l'*Homme Triun*. Il est accompagné de cette devise : « Notre sceau est la confirmation des Cieux. »

Société du Programme Eurêka

Nous ne pouvons indiquer le siège de cette société, car il n'est pas désigné dans sa première publication, intitulée *The Infallible Guide for Honest People (Le Guide infallible des honnêtes gens)*. La préface est signée *F. A. Unus, H. L.* ; il y est dit : « Les personnes désireuses de bien agir et de contribuer pour leur part à libérer la Race Humaine de l'esclavage théologique, politique et social, peuvent trouver une base d'opération dans cet exposé. » Cette société est vraiment secrète, à en juger du moins par l'absence de tous renseignements concernant son organisation.

Société de la Fraternité Universelle de l'Homme

Cette société a pour organe officiel une petite revue mensuelle intitulée *The Open Road (La Route Ouverte)* dirigée par Bruce Calvert, et publiée à Pigeon-Roost-in-the-Woods, Indiana.

Sous ses auspices a été instituée l'*École Harmonique d'Éducation Rationnelle*, dirigée également par Bruce Calvert, et dont l'enseignement est purement *naturiste*.

Elle a aussi créé une *Ligue Universelle pour un Noël raisonnable*, qui se propose particulièrement de réagir contre toutes les obligations sociales imposées par l'usage, surtout dans les pays anglo-saxons, à l'occasion de la fête de Noël. Le secrétaire de cette Ligue est le Rabbin Joseph Leiser, d'Allentown, Pennsylvanie ; son trésorier est le D^r R. T. Aiston, Heyworth Building, Chicago, Illinois.

Ancien Ordre des Zuzimites

Cet Ordre a été introduit d'Angleterre aux États-Unis, où il est d'ailleurs peu connu du grand public. C'est une société secrète analogue à la Maçonnerie, mais qui, cependant, ne fait aucunement concurrence aux différents rites de celle-ci.

NOTICE SUR LES SOCIÉTÉS SECRÈTES AMÉRICAINES

L'Ordre prétend faire remonter son origine jusqu'au deuxième siècle du Monde. Les chroniques authentiques mentionnent les *Zuzimites* en 2097 A. M. (*Anno Mundi*), ou environ 1903 avant l'ère chrétienne, et les citent comme « un peuple grand et nombreux » (*Genèse*, XIV, 5)¹.

Il y a 51 degrés reconnus, subdivisés en plusieurs séries. Les trois premiers sont ceux de *Néophyte*, *Gradué* et *Compagnon* ; ils constituent le *Zuzimitisme* proprement dit. Les deux degrés suivants constituent ce qu'on appelle *Marked Zuzimitism*. La série qui vient ensuite est connue sous le nom de *Celestine Zuzimites* ; puis viennent les séries *Arch*, *Acetasite*, *Cabbelite* et *Armite Zuzimites*, et finalement *Zam Zuzimites* ou *Zamzumins*.

Les corps subordonnés de cet Ordre sont appelés *Tentes*, et les organisations centrales, *Grands Tabernacles*. Sept membres peuvent organiser une *Tente*. On dit que le travail rituelique de l'Ordre atteint presque la perfection.

L'adressé du Grand Secrétaire est : 14, Geneva Road (Elm Park), Fairfield, Liverpool (Angleterre).

Ancien Ordre d'Emeth-Achavah

Cet Ordre, dont le nom signifie en hébreu *Fraternité de la Vérité*, fut fondé en l'année de *Kosmon* (?) 50, c'est-à-dire en 1898, et constitué en 1901. Son chef est Franklin P. White ; ses quartiers généraux sont situés 731, Canosa Court, Denver, Colorado.

L'Ordre publie *The Light of Kosmon* (*La Lumière de Kosmon*), organe destiné à la propagation de ses principes

¹ Telle est du moins la référence indiquée ; mais, dans ce passage (relatif à l'histoire d'Abraham), les *Zuzim* sont simplement nommés, sans aucun qualificatif, parmi les peuples qui furent vaincus par Kédarlaomer et les autres rois, ses alliés. Nous ne croyons pas, d'ailleurs, qu'on soit jamais parvenu à identifier d'une façon précise le peuple qui portait ce nom de *Zuzim*, lequel, d'après sa racine hébraïque (*zuz* signifiant « se mouvoir »), paraît se rapporter à des tribus essentiellement nomades.

fondamentaux et à l'instruction de ses membres (abonnement : 1 dollar par an). Il a aussi publié *The Romance of the Red Star* (*Le Roman de l'Astre Rouge*), « biographie ésotérique de la Terre ».

L'exposé complet de l'Ordre se trouve dans la *Bible d'Oahspe*, au *Livre de Saphah*. Cette *Bible d'Oahspe* fut écrite en 1882, par « *Jehovih, l'I. A. M. (?)* et son *Ange Ambassadeur*, pour l'avantage du peuple américain » ; elle « embrasse toutes choses, depuis le temps où la Terre fut créée, jusqu'au jour présent et à l'Ère Nouvelle qui doit venir, *qui est même déjà venue* »². Voici les titres de quelques-unes de ses parties : *Livre du Jugement*, *Livre du Seigneur*, *Livre des Guerres contre Jehovah*, *Livre de l'Arc de Bon*, *Livre de Lika*, etc. Pour tous renseignements concernant cet ouvrage, s'adresser à A. M. Howland, 1118, Rio Grande Street, El Paso, Texas, ou à Edgar Lucien Larkin, Lowe Observatory, Mount Lowe Californie.

Temple de la Fraternité

Le centre de cette société est à Syracuse, New-York ; son organisation remonte, croyons-nous, à 1896. Elle fut conçue par deux de ses fondateurs et organisée par neuf, les sept autres ayant été initiés à la première réunion. Elle a pris pour devise cette phrase souvent citée : « *In certibus unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas* » (unité dans les choses certaines, liberté dans les choses douteuses, charité en toutes choses). Ses chefs sont désignés par des noms tels qu'*Étoile Rouge*, *Étoile Bleue*, et autres analogues.

Sept degrés constituent ce qui est appelé la *Fraternité Blanche*, et quatre autres degrés forment le *Temple*. Dans cette société, on étudie les phénomènes occultes, psychiques, et autres du même genre.

² C'est ce que les adeptes de l'Ordre appellent l'Ère de *Kosmon* ; elle paraît identique à l'Ère *Aquarienne*, dont nous parlerons plus loin, au sujet des *Royaumes Adeptes Mystiques* (*R. A. M.*) ; le nom de ceux-ci aurait-il quelque rapport avec l'*I. A. M.* qui sert à désigner *Jehovih* ?

NOTICE SUR LES SOCIÉTÉS SECRÈTES AMÉRICAINES

Comme certaines associations similaires, cette Fraternité a eu à traverser plusieurs crises provoquées par des dissensions intérieures ; en septembre 1900, les astres lui furent, dit-on, particulièrement défavorables.

Fraternité Hermétique de Lumière

Cette Fraternité (*Hermetic Brotherhood of Light*) ne doit pas être confondue, malgré la similitude des initiales, avec la *H. B of L.* (*Hermetic Brotherhood of Luxor*) dont nous parlerons dans la suite. Elle est d'origine beaucoup plus récente que celle-ci, ayant été organisée en 1895, dans des conditions qui sont exposées en ces termes quelque peu énigmatiques : « La *Fraternité Hermétique de Lumière* fut établie au sommet de l'édifice le plus élevé de la plus grande ville de l'Est des États-Unis, sous la voûte bleue du ciel, où *Sol* (le soleil) régnait en maître suprême, où l'air était pur, et *l'esprit soufflait sur les visages* de ceux qui étaient présents. L'harmonie a régné dans la Fraternité depuis *l'heure de midi* (qui est aussi celle de l'ouverture des travaux dans la Maçonnerie), et toutes *les mains* (le mot *hands* est souligné dans le texte) se tendirent vers le ciel. *Les sages comprendront. Vive, vale.* »

Ordre de la Croix et du Serpent

Cet Ordre n'a absolument rien de commun avec l'*Ordre Militaire du Serpent*, dont nous avons parlé antérieurement (27^e année, n° 32, pp. 373-374 [p. [155](#)]). Il a été fondé par M. Peter Davidson, sous la direction de qui il est toujours placé. Son organe officiel est *The Morning Star* (*L'Étoile du Matin*), dirigé et publié par M. Davidson, à Loudsville, Géorgie ; ce journal mensuel est consacré « à la *Philosophie Cosmique de la Science Sacrée*, à la proclamation des Mystères et des Vérités perdues de l'Ancienne Religion de Sagesse de Jésus-Christ, et à la diffusion d'un mouvement propre à améliorer le triste état présent de

l'Humanité, et tendant à permettre à l'homme de recouvrer ses anciens droits à l'immortalité intégrale ou complète ».

M. Davidson a publié divers ouvrages, parmi lesquels nous citerons *The Book of Light and Life* (*Le Livre de la Lumière et de la Vie*), et *The Mistletoe and its Philosophy* (*Le Gui et sa Philosophie*) ; ce dernier a été traduit en français par Sédir. Celui-ci parle d'ailleurs de M. Davidson dans son *Histoire des Rose-Croix* (p. 125), où il le désigne comme « un des représentants d'un Ordre secret, la *X. X. of X.* », qui n'est autre que la *H. B. of L.* (*Hermetic Brotherhood of Luxor*), que nous avons mentionnée dans la notice précédente, et sur laquelle nous reviendrons.

L'union de la Croix et du Serpent forme la figure du *Serpent d'Airain*, qui se retrouve souvent dans le symbolisme, notamment dans un des hauts grades (le 25^e) de la Maçonnerie Écossaise, auquel il donne son nom. Ajoutons que, dans l'Ordre dont il est question ici, ils paraissent être en connexion avec le symbole cosmogonique de l'*Œuf du Monde*, ainsi qu'ils l'étaient dans la tradition druidique. C'est d'ailleurs à celle-ci que M. Davidson semble surtout se rattacher ; il passe même pour avoir été initié directement par les représentants légitimes de cette tradition, car on prétend qu'il en existe encore de nos jours.

Ordre des Mystères d'Isis

Cet Ordre, qu'il ne faut pas confondre avec le *Temple d'Isis* dont il a été question précédemment (27^e année, n^o 30, p. 355 [p. 148]), est quelque peu enveloppé de mystère ; on peut cependant tirer quelques informations du premier ouvrage publié par ses fondateurs, en 1858. De ce livre, « traduit des symboles mythiques originels » par *Uniche*, nous déduisons qu'il y avait trois degrés, désignés par les noms des trois Parques : *Clotho*, *Lachesis*, *Atropos*, dont l'explication historique et symbolique est développée dans le livre. Le titre du principal officier était *Grand Hasta*.

Dans cet ouvrage, il est dit que Moïse initia les prêtres égyptiens comme aspirants aux Mystères d'Isis. La clef de la *Parole Perdue* est donnée. Le symbole de l'initiation est un carré

aux angles arrondis, avec ses diagonales. À la clôture des travaux, on forme un cercle, qui est ensuite transformé en ellipse, mais qui est « un symbole qui ne doit jamais être brisé ».

Devises ou mots de passe : « *Oulem Adonni, Jehovah, Eloï, Eloï, Jehovah, Adonni Oulem* »³. « *Lamma Sabachthani* »⁴. « *D'Éternité en Éternité* ». « *Consummatum est* ».

Ordre des Maîtres Mages

Cet Ordre a la prétention d'être le plus ancien de tous les Ordres occultes actuellement connus ; il fait remonter son existence à plusieurs milliers d'années avant l'ère chrétienne. Ses adeptes disent qu'il a été organisé, à certaines époques déterminées dans l'histoire du monde, par « les Messagers choisis de l'Esprit Divin, ceux à qui sa Parole est confiée ».

Grand Registrar : Ada Bertoni, 807, South Main Street, Bloomington, Illinois.

Ordre des Mages

Cet Ordre (*Order of the Magi*) est distinct du précédent (*Order of the Magian Masters*) ; c'est, paraît-il, un Ordre vraiment secret dans toute l'acception du mot : « La raison même de son existence, l'importance de son but et ses principes fondamentaux sont nécessairement secrets par la nature même des choses. » L'ouvrage intitulé *Religion of the Stars (Religion des Astres)* expose les conceptions religieuses de l'Ordre, mais non son secret ; cependant, ses enseignements et ses pratiques

³ Nous reproduisons tels quels ces mots hébreux quelque peu déformés : *Adonni Oulem* est évidemment pour *Adonai Olam*, « Seigneur Éternel » ; *Eloï* peut être pour *Eli*, « mon Dieu », ou pour *Elohim*.

⁴ Cette « parole », ainsi que la dernière, appartiennent également au grade maçonnique de *Rose-Croix*.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

sont « ouverts à tous ceux qui sont capables de les apprécier ». L'organisation secrète de l'Ordre est « l'instrument par lequel la Religion est enseignée dans ses divers degrés conformément à la loi universelle de l'évolution ».

Le *Grand Temple* est situé à Chicago, Illinois ; Le *Times Herald* de cette ville a publié, le 26 juillet 1896, un article relatif à cet Ordre et au projet d'édifier pour son usage un nouveau temple qui devait coûter 200.000 dollars, soit un million de francs.

Ancien Ordre des Mages Orientaux

Cet Ordre paraît avoir quelque rapport avec le précédent ; en tout cas, c'est aussi à Chicago qu'est situé son *Suprême Temple*, « avec juridiction exclusive sur l'Hémisphère Occidental ». L'Ordre prétend descendre en ligne directe des anciens Pharaons, et posséder la charte originale des anciens Mages (?). Chaque *Mage* est considéré comme représentant l'*Étoile flamboyante des Mages*.

Supreme Magus : News A. Wood, 617, La Salle Avenue, Chicago, Illinois.

Fraternité Hermétique

Cette *Fraternité Hermétique*, sans aucune épithète, doit être distinguée de celle de *Luxor*, ainsi que de celle de la *Lumière* (voir plus haut). Elle fut organisée à Chicago, il y a une trentaine d'années, dans le but de répandre la Philosophie Hermétique, sur laquelle elle a publié un certain nombre d'ouvrages. Elle fait aussi paraître les comptes rendus de ses réunions annuelles. Le droit d'admission est de 3 dollars.

NOTICE SUR LES SOCIÉTÉS SECRÈTES AMÉRICAINES

Le siège de la Fraternité est maintenant 509, Van Ness Avenue, San-Francisco, Californie. Le D^r W. P. Phelon a rempli longtemps l'office d'instructeur, avec le titre de *Premier Frère Aîné* ; il est mort le 30 décembre 1904, et nous ne savons pas par qui il a été remplacé.

(À suivre.)

LES ADVERSAIRES DU SYMBOLISME*

Dans la dernière partie de la conférence d'Émile Janvion reproduite dernièrement par la *France Antimaçonnique* (27^e année, n° 29, p. 345), nous relevons le passage suivant d'un *Appel aux F. : M. : syndiqués confédérés* :

« ... Travailler à la simplification des formes de notre Ordre, jusqu'à ce qu'il ne subsiste plus du rituel et du vocable (*sic*) que le strict indispensable. »

Ainsi, pour les adhérents au *Groupe fraternel* dont les buts sont exposés dans ce document, le rituel, et par conséquent le symbolisme, doit être réduit au strict minimum, c'est-à-dire, sans doute, aux moyens extérieurs de reconnaissance, en attendant qu'il soit possible de s'en débarrasser tout à fait. Que pense de cela le F. : Oswald Wirth ?

Et l'un des signataires de cet appel est le F. : Augustin Chaboseau, ancien dignitaire de l'*Ordre Martiniste*, et auteur d'un *Essai sur la Philosophie Bouddhique*, publié en 1891, qui peut être considéré comme la réponse des occultistes français aux publications théosophistes concernant le Bouddhisme.

Mais, depuis cette époque, le F. : Augustin Chaboseau est entré au G. : O. : , puis à la C. G. T. ; il a fait de la politique ; il a même posé sa candidature socialiste au Conseil Municipal de Paris. Tout cela explique bien des changements : nous en connaissons d'autres exemples.

* [*La France Antimaçonnique*, 27^e année, n° 33 (14 août 1913). Non signé.]

LES ADVERSAIRES DU SYMBOLISME*

L'Œuvre (n° du 12 juin 1913, p. 891) annonce qu'« un certain nombre de Francs-Maçons, commandités, semble-t-il, par le capitaine Marix, viennent d'entreprendre la tâche de rénover la Maçonnerie ». Le premier numéro (15 avril 1913) de leur journal, *L'Ami de la Vérité*, contient un article du F. : anarchiste (et juif) Paraf-Javal. Ce F. : , à qui son mauvais caractère et son langage... acerbe ont déjà attiré quelques désagréments dans les milieux maçonniques, y dit des choses fort dures à l'égard de ceux-ci, « où quelques très rares *conscients* circulent parmi une grande masse d'*inconscients* dont certains sont bien intentionnés, tandis que d'autres se livrent aux pratiques les plus monstrueuses... La Franc-Maçonnerie est envahie par un symbolisme démodé, semblable à celui qu'elle ose reprocher à l'Église. Sur ce symbolisme veillent jalousement des mentalités d'un autre âge... » Et, ailleurs, le F. : Paraf-Javal parle « des élucubrations d'un crétinisme mystique, servies à une clientèle spéciale d'illuminés en toc, par des toqués ésotériques, incapables de s'assimiler simplement les connaissances modernes, ni (*sic*) d'en tirer les conclusions nécessaires, et qui prétendent ravalier ces connaissances à l'explication de blagues imbéciles... »

Le symbolisme, ce vestige « d'un autre âge », ne peut en effet paraître que ridicule à la mentalité *évoluée* (?) d'un homme pour qui l'humanité tout entière se partage en deux grandes catégories : les *anarchistes* et les *abrutis* (*sic*). Il est évident, d'après ce qu'on vient de lire, qu'il range dans la seconde la « grande masse » de ses FF : en Maçonnerie !

* [*La France Antimaçonnique*, 27^e année, n° 36 (4 septembre 1913). Non signé.]

SIGNE DES TEMPS^{*}

Sous ce titre, M. Pierre Lemoine écrit, dans la *Croix* de Montréal (n° du 23 août 1913)¹, un article dans lequel il compare la situation actuelle en France et en Amérique. Au cours de cette étude, il cite les extraits suivants empruntés à une revue maçonnique américaine :

« L'Ordre Maçonnique, à l'époque même où nous sommes, en Amérique, est destiné à entreprendre un *Grand Œuvre* (*Great Work*), à défendre une grande cause. La littérature (?) nous apporte, de toutes parts, les présages d'une lutte très prochaine. Quel en sera l'objet ? Bien peu de gens sont en état de le voir, en ce moment, mais les Maçons ne tarderont pas à en avoir une notion précise...

« Un Maçon qui veut se rendre compte de sa propre *mission*, ainsi que de celle de l'Ordre, doit lire les ouvrages qui lui enseignent *l'œuvre nécessaire* pour cette double mission... Toute *Grande École* (*Great School*) doit produire, ici ou là, quelques *grands esprits dominateurs*... qui attirent autour d'eux, comme des aimants, les *forces nécessaires pour l'action*. Le *but de la Maçonnerie* est de *produire des hommes dominateurs*, capables de ce rôle par la force de l'intelligence, du corps et de l'âme...

« En dehors de l'Ordre Maçonnique, où est l'institution qui a l'autorité nécessaire pour s'imposer ?... Il n'y a, hors d'elle, que les puissances de réaction, de recul... »

Ces lignes contiennent des choses qu'il était, en effet, intéressant de noter ; mais, quant à l'origine des idées qui y sont exprimées, notre confrère nous permettra de n'être pas tout à fait de son avis. Ces déclarations ne sont inspirées ni par les *Knight Templars*, ni par les *Nobles of the Mystic Shrine* ; nous y avons

^{*} [La France Antimaçonnique, 27^e année, n° 36 (4 septembre 1913). Non signé.]

¹ Ce même journal reproduit *in extenso*, depuis son n° du 5 juillet 1913, notre étude sur les *Sociétés Secrètes américaines*. [P. [125](#).]

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

parfaitement reconnu le langage caractéristique d'un certain *Ordre de Lumière (Order of Light)* ou des *Illuminati*, dont l'action s'exerce surtout dans et par la Maçonnerie, et sur lequel nous donnerons quelques détails dans la suite de notre étude, en cours de publication, sur les *Sociétés Secrètes américaines*. Nous indiquerons en même temps quels sont les ouvrages dont la lecture est si fortement conseillée aux Maçons « qui veulent se rendre compte de leur *mission* ».

HOLLANDE

LES FRÈRES DE LA LUMIÈRE INTÉRIEURE*

Il paraît que, dans une récente réunion du Grand-Orient de Hollande, « on s'est longuement entretenu des *Frères de la Lumière Intérieure*, et on a exprimé le regret que les Frères en question ne se fussent pas encore expliqués clairement sur leur but et sur leur genre de travail ; on a exprimé aussi le vif désir de recevoir ces explications très prochainement ».

Qu'est-ce donc que ces mystérieux *Frères de la Lumière Intérieure* ? S'agit-il d'un nouvel *Illuminisme*, comme le nom pourrait le faire supposer, ou d'une manifestation de quelques *Supérieurs Inconnus* ?

* [*La France Antimaçonnique*, 27^e année, n° 46 (13 novembre 1913). Non signé.]

HOLLANDE

—

LES FRÈRES DE LA LUMIÈRE INTÉRIEURE*

Nous avons déjà signalé, dans la *France Antimaçonnique* (27^e année, n° 46, p. 550 [p. [239](#)]), l'existence des *Frères de la Lumière Intérieure* (*Broeders van het Innerlijk Licht*) ; voici quelques détails à ce sujet :

Les membres de cette organisation tiennent tous les ans une réunion en septembre ou octobre, et ils ont pour chefs sept Maîtres (*De Zeven*). Ils ont publié deux déclarations dans la revue maçonnique *De Teekenplank* (16 janvier 1910 et 5 mars 1911) et une troisième dans la *Maçonniek Weekblad* (26 octobre 1913). Dans cette dernière, ils disent être des Maçons qui s'unissent : 1^o pour étudier l'essence, le travail et les ressources de la Maçonnerie, et se mettre par cette étude en état de faire connaître la Maçonnerie aux Maçons eux-mêmes ; 2^o pour se donner mutuellement l'aide nécessaire pour prendre une part efficace aux travaux maçonniques, aide qu'ils disent ne point trouver dans leurs Loges. Ils ajoutent que leur travail doit être en harmonie avec les lois et décisions du Grand-Orient.

Malgré cela, le Grand-Orient de Hollande s'est ému, et il a écrit récemment à ces *Frères de la Lumière Intérieure* pour leur exprimer ses craintes que la bonne harmonie entre les Loges ne soit compromise par l'existence d'une telle organisation au sein de l'organisation maçonnique.

* [*La France Antimaçonnique*, 28^e année, n° 28 (9 juillet 1914). Non signé.]

ANGLETERRE

UNE NOUVELLE ORGANISATION ROSICRUCIENNE ?*

Sous ce titre : « *Ordre initiatique réformé des Rose-Croix : Grande Loge Hermès internationale* », nous lisons ce qui suit dans le dernier numéro du *Réveil Gnostique* (janvier à avril 1914) :

« Nous apprenons la formation à Londres de la Gr.: L.: Hermès, de l'Ordre des Rose-Croix réformés, s'adressant non seulement aux Adeptes et aux Initiés, mais à toutes les personnes qui, dans un esprit de solidarité fraternelle et une haute compréhension du symbolisme hermétique, voudront s'associer à cette œuvre et faire partie de la famille des Initiés Rose-Croix. Les femmes sont admises avec les mêmes droits que les hommes. La Gr.: L.: Hermès s'adresse à tous ceux qui sentent l'étroite liaison existant entre l'étude des sciences occultes, l'hermétisme fécond en admirables découvertes et la Franc-Maçonnerie. Elle est destinée à servir de trait d'union entre les groupes initiatiques indépendants de n'importe quel pays, ainsi qu'entre tous les chercheurs de la vérité qui affranchit l'homme et le guide par de nouveaux chemins vers la conquête du bien-être matériel, moral et intellectuel.

« Pour tous renseignements, s'adresser à M. le D^r J. Ferrua, 52, Wells Street (Oxford Street), à Londres. »

Jusqu'à plus ample informé, cette nouvelle organisation nous paraît beaucoup plus *occultiste* que véritablement *initiatique* ; son programme, somme toute, ne nous sort pas des

* [La France Antimaçonnique, 28^e année, n^o 27 (2 juillet 1914). Non signé.]

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

banalités courantes en pareille matière. Il est donc fort probable que l'association en question, semblable en cela à bien d'autres (nous en avons déjà étudié quelques-unes), n'a guère de *rosicrucien* que le nom. Assurément, il y a Rose-Croix et Rose-Croix ; mais ce que nous pouvons affirmer sans aucune crainte de nous tromper, c'est que ce ne sont pas ceux-là qui, comme il est dit en un autre endroit du même *Réveil Gnostique*, « sont encore, en Europe, les dépositaires de la Science Intégrale qui donne la *puissance suprême* » !

ANGLETERRE

L'ORDRE INITIATIQUE RÉFORMÉ DES ROSE-CROIX^{*}

Nous avons signalé dernièrement (n° 27, pp. 317-318 [p. 243]) l'existence du nouvel *Ordre initiatique réformé des Rose-Croix* (Gr.: L.: « *Hermès* » internationale). On nous communique une circulaire publiée par cet Ordre à la fin de l'année dernière, et dont le *Réveil Gnostique*, cité par nous, n'a donné qu'un extrait. Cette circulaire a été reproduite en entier par la *Religion Universelle* dans son numéro de janvier-février 1914 ; elle débute en ces termes :

« Monsieur (ou T.: C.: F.:),

« Nous avons l'honneur de vous informer qu'à dater du 1^{er} janvier prochain, le *Progrès de Paris*, journal bi-mensuel, qui compte 30 années d'existence et a été toujours ouvert à toutes les plus nobles et les plus généreuses initiatives du mouvement contemporain de renaissance sociale par le culte de la science et de l'éducation rationnelle et morale de l'individu, deviendra l'organe attitré de notre Loge internationale « Hermès » de l'Ordre des Rose-Croix.

« TT.: CC.: FF.:, par solidarité maç.: et init.:, sont (*sic*) en conséquence priés d'y souscrire. Ils pourront publier dans ses colonnes des articles d'un intérêt général concernant les sciences occultes ; mais la divulgation des dernières découvertes sur la transmutation de plusieurs métaux précieux ou rares et les moyens techniques d'y parvenir, demeure réservée. Les adeptes seuls de la L.: « Hermès » en recevront communication à titre

^{*} [*La France Antimaçonnique*, 28^e année, n° 31 (30 juillet 1914). Non signé.]

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

confidentiel. C'est leur devoir de répandre la lecture du journal et de lui recruter des associés (*sic*) dans les milieux où l'on sent plus vif le besoin de lumière pour résoudre les grands problèmes qui agitent à l'heure actuelle la conscience de l'humanité. »

Ce qui vient ensuite est reproduit textuellement dans la note du *Réveil Gnostique* ; et le manifeste de l'Ordre se termine ainsi :

« Son caractère international en fait un centre de groupement des efforts collectifs, qui en assure le succès, puisque les liens fraternels unissant les Frères Rose-Croix, comme les FF.:. MM.:. , leur permettront de triompher beaucoup plus facilement des obstacles et des entraves que la malchance et le manque d'appui accumulent sur la route de la vie des individus isolés.

« Fraternellement vôtre.

« D^r Jh. FERRUA

« (Gr.:. M.:. de l'O.:. I.:. R.:. des R.:. C.:.),

« 52, Wells Street (Oxford Street), Londres, W.

« Décembre 1913.

« Toutes les demandes d'admission à la Loge doivent être adressées, dans le plus bref délai possible, au Gr.:. M.:. D^r Ferrua (affranchissement pour l'étranger : 25 centimes). »

Le nouvel Ordre a donc un organe en France ; mais y a-t-il des membres ? C'est une autre question.

Quoi qu'il en soit, la promesse des secrets concernant la « transmutation des métaux » nous paraît plutôt suspecte ; serait-ce à cela que se réduit tout l'hermétisme pour ces néo-rosicruciens ? La façon dont ces secrets sont communiqués rappelle beaucoup les trop fameuses « initiations par correspondance », en usage dans d'autres « centres » fort peu sérieux. Bref, tout cela ne fait que confirmer notre première impression, à savoir qu'il ne s'agit là-dedans que d'occultisme vulgaire... et vulgarisateur.

ÉCHOS

—

UNE APPRÉCIATION SUR L'OCCULTISME*

Dans un récent numéro du *Voile d'Isis* (janvier 1914), le F. : Oswald Wirth a écrit ces lignes :

« De nos jours,... impatient de savoir, chacun se précipite sur les livres ou va écouter quelque mage en mal de vulgarisation occultiste. Ainsi se multiplient les adeptes des différentes écoles, gens instruits de théories intéressantes, mais qui ont tort de croire que l'initiation effective s'obtient à si bon compte...

« Posséder certains dons de divination ou de thaumaturgie n'engage, en effet, à rien au point de vue initiatique... Ne pas s'enthousiasmer à tort et à travers, se réserver, afin de n'accepter comme vrai que ce qui est incontestablement démontré tel, est le point de départ de toute réelle initiation.

« Mais allez prêcher cette sagesse vieux jeu aux papillons que fascine le mystère ! Ils se précipitent sur la flamme et se brûlent les ailes ; mais ils ne s'en aperçoivent pas, et s'imaginent avoir conquis l'initiation, sans doute en subissant l'épreuve du feu.

« En réalité, ce ne sont que de pauvres profanes, qui, aux écoutes aux abords du sanctuaire, ont perçu quelques échos de l'enseignement sacré. Ils colportent ensuite les bribes recueillies, en font parade et s'efforcent de pontifier devant les badauds. Il est temps que la plaisanterie prenne fin. »

Sévère, mais juste !... Comment a-t-il pu se faire qu'une revue occultiste, si « éclectique » soit-elle, laisse passer dans ses colonnes une telle appréciation, si parfaitement applicable aux plus « illustres » de ses collaborateurs ?

* [*La France Antimaçonnique*, 28^e année, n° 25 (18 juin 1914). Non signé.]

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Certes, nous sommes d'avis, nous aussi, qu'en effet « il est temps que la plaisanterie prenne fin » ; elle n'a déjà fait que trop de victimes !

ÉCHOS

UNE PRÉTENDUE « ÉGLISE SATANIQUE »*

Dans le catalogue d'une librairie qui allie le modernisme et l'occultisme, nous trouvons l'annonce d'un soi-disant *Ordinaire de l'Église Satanique*, accompagnée de la notice suivante :

« Ce recueil de prières, absolument ignoré du public, et qui ne figure dans aucune Bibliothèque, a été, il y a une quinzaine d'années, imprimé au nombre de 300 exemplaires, réservé aux seuls membres de l'*Église Satanique*, et gardé jalousement par eux ; il n'a jamais été mis dans le commerce. C'est donc un document rarissime à tous les points de vue, et que ne manqueront pas de s'arracher les bibliophiles, les curieux, les occultistes, etc. Ce livre contient les prières et l'*Ordinaire* de la messe satanique, Ordinaire sur lequel est calqué celui de la messe catholique (!!!), ce qui permet de le lire pendant cette dernière. Il contient aussi les moyens de combattre les exorcismes. »

Or, d'après ce que nous savons de source sûre, voici la vérité sur cette histoire : l'*Ordinaire* en question a été fabriqué de toutes pièces par un assez triste personnage, auquel nous ne ferons pas l'honneur de le nommer, avec la complicité d'un libraire peu scrupuleux qui, sur chaque exemplaire qu'il vendait, avait soin d'apposer une pseudo-signature diabolique !

Nous considérons que c'est un devoir de dénoncer, lorsque l'occasion s'en présente, ces sortes de mystifications ; ce qui est vraiment « satanique », c'est que leurs auteurs n'hésitent pas, dans un but de basse spéculation commerciale, à jeter le trouble dans certains esprits, bien moins rares à notre époque qu'on ne

* [La France Antimaçonnique, 28^e année, n^o 25 (18 juin 1914). Non signé.]

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

serait tenté de le croire. D'ailleurs, il se trouvera toujours des gens assez naïfs pour soutenir malgré tout que cette prétendue *Église Satanique* a existé réellement, puisqu'il y a un « document écrit », voire même imprimé, qui en est « la preuve irréfutable » !

ALLEMAGNE

L'ORDRE DES SAMARITAINS INCONNUS^{*}

L'*Ordre des Samaritains Inconnus* (*Samaritani Incogniti*), dont le nom est une nouvelle « adaptation » des fameuses initiales *S. : I. :*, est un Ordre de formation assez récente, et qui se rattache à la « tradition martiniste » ; mais nous pensons que cette « tradition », en ce cas comme en bien d'autres, se limite au Martinisme contemporain, auquel appartiennent les fondateurs de l'Ordre en question.

Cet Ordre se divise en trois degrés ; ses enseignements sont basés sur « la thérapeutique, l'alchimie et la philanthropie », et son programme est contenu dans son nom, qui rappelle le « Bon Samaritain » de l'Évangile.

Les *Samaritains Inconnus* ont des *Centres* et des *Loges* ; ils sont dirigés par un *Suprême Conseil* dont le siège est en Bavière, par un Grand-Maître de l'Ordre et des Délégués généraux et spéciaux ; en somme, leur organisation est à peu près calquée sur celle du Martinisme actuel.

Le Grand-Maître de l'Ordre, et vraisemblablement son promoteur, est le docteur Theodor Krauss, de Ratisbonne, connu aussi sous le pseudonyme hermétique de *Saturnus*, et auteur de divers ouvrages sur l'« électro-homéopathie ».

On prétend que les *Samaritains Inconnus* sont répandus, non seulement en Allemagne et en Autriche-Hongrie, mais aussi en France, en Espagne, en Italie, en Russie, en Amérique et même dans l'Inde ; mais nous serions curieux de savoir quel est leur nombre dans chacune de ces contrées, car nous croyons qu'il ne doit pas être bien grand !

^{*} [La France Antimaçonnique, 28^e année, n° 31 (30 juillet 1914). Non signé.]

LA SŒUR 33^e ANNIE BESANT, PRÉSIDENTE DE LA SOCIÉTÉ THÉOSOPHIQUE

— LE SCEAU DES THÉOSOPHES^{*}

Nous sommes heureux d'être en mesure de fournir à nos lecteurs, en même temps qu'à ceux du journal la « *Bastille* » un complément d'information sur la question, fort savamment traitée par notre excellent confrère et concernant la SOCIÉTÉ THÉOSOPHIQUE moderne, dont Madame Annie Besant, 33^e, *Vice-présidente* du *Sup. : Conseil Universel Mixte* est aujourd'hui Présidente Générale (Le cliché ci-dessous a été emprunté aux Archives maçonniques, de Récif Brésil) :

[Portrait.]

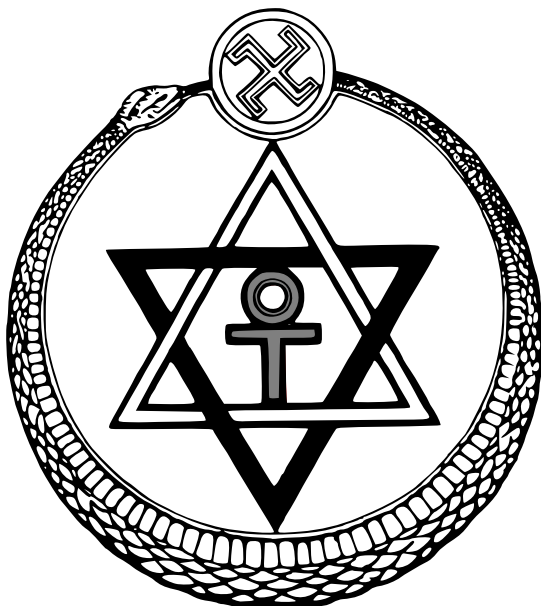
Annie BESANT, 33^e,
Vice-présid. du Sup. : Cons. : univ. : mixte

*
* *

Voici maintenant la reproduction du sceau, adopté par la *Société Théosophique* et présenté à ses abonnés par le journal le « *Théosophe* », de M. Gaston Revel sur la couverture d'un numéro particulièrement intéressant, intitulé « *Noël Illustré* », datant du 16 décembre 1911.

Nous l'avons fait reproduire, intentionnellement, à la moitié de sa grandeur naturelle :

* [La *France Antimaçonnique*, 27^e année, n° 18 (1^{er} mai 1913).
Signé A. C. DE LA RIVE.]



Cet emblème, composé de plusieurs parties symboliques, comprend :

1° Le *Serpent gnostique*, qui se mord la queue, l'*Ouroboros*, le *Nahash*, *Séraphin de la Shanah des Lunes*, *Prince de l'Air* subtil qui Confine à l'*Éther*, fils de l'égoïsme individuel qui est la vapeur des abîmes ténébreux, créature d'une malice raffinée et particulièrement habile (GENÈSE, Ch. III, V. 1). Voir Fabre d'Olivet, p. 93, sur l'analyse de ce mot. V. aussi St-Yves d'Alveydre, 3^e chapitre et *M. Charles Barlet*, préface de la RÉVÉLATION de M^{me} S. Bernard. Paris, 1911. *Librairie du Merveilleux*. P. DUJOLS et A. THOMAS, 76, rue de Rennes.

2° À propos du *swastika* ou *croix gammée* l'érudit F.: Oswald Wirth, Vénérable de la L.: n° 137 « *Travail et Vrais amis fidèles* », écrit dans sa très intéressante revue mensuelle de novembre 1912 « LE SYMBOLISME » en son article « LE SYMBOLISME DES SYMBOLES » pages 28, 29 et 30 :

« Le lecteur a dû se demander la signification de la figure géométrique ci-dessus reproduite, dont nous avons fait l'emblème caractéristique de la présente publication.

« Ce n'est plus le classique hexagramme, composé de deux triangles entrelacés, dont l'un correspond au *Feu* masculin actif

et l'autre à l'*Eau* féminine passive. Ici, ces deux éléments antagonistes, qui par leur combinaison ou leur mariage, engendrent toutes choses, sont ramenés à l'unité par le trait continu de la figure. Or cette unification n'a pu être obtenue qu'à l'aide du *swastika* ou *croix gammée*, symbole très ancien du mouvement animateur universel.

« Que signifie, dans ces conditions, notre pentacle ? Énormément de choses assurément, comme tout idéogramme correctement construit.

« Il suggère tout d'abord que Mouvement, Vie, Principe créateur, Création objective, Esprit, Matière, Nature naturante, Nature naturée, etc. – tout cela et bien d'autres conceptions encore – est essentiellement *un*. Voilà qui réjouira sans doute nos modernes *monistes*, non moins que les adeptes du *Verbe* platonicien, dont saint Jean l'Évangéliste s'est fait l'interprète.

« Mais il est permis aussi de prendre les choses de moins haut.

« Le SYMBOLISME entend se mettre au service du mouvement universel de régénération initiatique de la Franc-Maçonnerie, mouvement qui tend à l'unification de notre confraternité, actuellement partagée en deux camps distincts, disposés à ne plus s'entendre. Dans l'un, des maçons très ardents ne visent qu'à l'*action* et se soucient peu des formes, lesquelles, pour d'autres Maçons, beaucoup plus placides, prennent une importance primordiale. Il s'agit donc bien de réconcilier le *Feu* et l'*Eau* en reliant, à l'aide d'équerres, les deux bases des triangles entrelacés. »

Nous croyons à l'importance de la situation révélée incidemment par le F. : Oswald Wirth.

3° Au centre de l'*Ouroboros* se trouve le Triangle Symbolique de l'*Ordre Martiniste*, auquel les Théosophes n'ont pas craint d'ajouter la *croix ansée égyptienne* ou *gnostique*.

A. C. DE LA RIVE

LES TRIBULATIONS DU CHRIST FUTUR^{*}

*Un quasi-dieu est décrété par les tribunaux
« indigne d'élever des jeunes gens »*

Le Matin a parlé autrefois du jeune Hindou Krishnamurti, autrement dit Alcyone, qui préside aux destinées de l'ordre de l'Étoile d'Orient.

[Portrait.]

KRISHNAMURTI

d'après le cliché de la *France Chrétienne*.

Cet ordre, qui a progressé rapidement, est composé de personnes qui attendent le retour du Christ, et qui l'attendent précisément dans le corps du jeune Krishnamurti.

C'est M. Leadbeater, ce théosophe dont nous racontions récemment les raids d'investigation sur la planète Mars, où il se rendait dans son corps astral, qui s'est porté garant du prochain retour du Christ et des hautes destinées du jeune Krishnamurti.

Pour préparer le jeune Hindou à sa mission sublime, on l'a confié à des précepteurs, en compagnie desquels il voyage, tantôt en Angleterre, tantôt en Italie, récemment encore à Paris, où il présidait une séance de ses sectateurs, environné de la dévotion béate des membres de l'ordre, le tout sous la haute inspiration de M. Leadbeater et de M^{me} Annie Besant.

[Portrait.]

M. LEADBEATER

d'après la même collection de clichés.

^{*} [La France Antimaçonnique, 27^e année, n^o 21 (22 mai 1913). Non signé.]

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Malheureusement, le père du jeune homme, qui habite Madras, aux Indes, s'est déclaré fort peu satisfait des enseignements prodigués par M. Leadbeater au futur Sauveur du monde.

Il a demandé à la haute cour de Madras que son fils lui fût rendu.

Il s'en est suivi un long procès dont le *Times* a reproduit tous les détails. D'après le grand journal anglais, les juges de Madras n'ont cru ni à la quasi-divinité de M. Leadbeater, ni à l'auguste mission de Krishnamurti.

Le juge a déclaré que le jeune Hindou devait être restitué à ses parents avant le 26 Mai, avec ce considérant « *que M. Leadbeater est certainement un homme immoral, tout à fait indigne d'élever des jeunes gens* ».

M^{me} Besant, qui désire conserver la tutelle du futur Sauveur, a interjeté appel de ce jugement.

On comprend qu'une grande amitié les unisse, elle et M. Leadbeater, au jeune Alcyone, car, d'après les derniers ouvrages théosophiques, ces trois personnages, qui se sont réunis dans de nombreuses existences successives, se connaissaient même avant d'être arrivés au niveau humain. Ils ont été singes ensemble, il y a quelques millions d'années... Ces circonstances exceptionnelles auraient vraiment dû persuader les juges de Madras !

[Portrait.]

La Sœur 33^e Annie BESANT
Présidente générale de la Société Théosophique.

LE F. : JOHN YARKER*

Le 20 Mars est mort à West Diasbury, Manchester, le F. : John Yarker, écrivain maçonnique anglais bien connu, et qui joignait à cette qualité les titres de Grand Hiérophante du Rite de Memphis et Misraïm, Suprême Grand Maître du Rite Swedenborgien, membre *honoris causa* du Tiers-Ordre de la *Societas Rosicruciana* d'Angleterre, membre du Suprême Conseil de l'Ordre Martiniste, etc.

John Yarker était né à Swindale Shap, Westmorland, le 17 avril 1833 ; il avait donc tout près de 80 ans. Il était entré dans la Maçonnerie à l'âge de 21 ans ; il fut, en effet, initié à *Integrity Lodge* n° 189, le 25 octobre 1854.

Dans la première période de sa vie, il s'occupa de commerce, mais il l'abandonna ensuite pour se consacrer entièrement à ses recherches sur l'histoire maçonnique. Son ouvrage le plus important, publié en 1909, est intitulé *The Arcane Schools (Les Écoles Ésotériques)* : c'est un exposé de l'*Arcane*, avec une histoire générale de la Maçonnerie. On publiera bientôt une *Histoire des Templiers* qu'il a écrite, et qui, d'après lui, « prouvera que l'existence des Templiers est plus ancienne qu'on ne l'a dit jusqu'à ce jour ».

Nous avons sous les yeux la liste des Grands Officiers du Rite Swedenborgien pour l'année 1897, ou, suivant la chronologie qui est particulière à ce Rite, 7770 A. : O. : S. : (*Ab Origine Symbolismi*). Nous y voyons figurer le F. : D^r W. Wynn Westcott, *Supreme Magus* de la *Societas Rosicruciana* d'Angleterre, comme Suprême Premier Grand Surveillant, et le F. : D^r Gérard Encausse (Papus), Président du Suprême Conseil de l'Ordre Martiniste, comme Suprême Grand Maréchal (titre qui, en Angleterre, équivaut à celui de Maître des Cérémonies).

Nous y relevons également, parmi les Représentants Coloniaux, le nom du F. : Col. Henry S. Olcott, alors Président

* [La France Antimaçonnique, 27^e année, n° 25 (19 juin 1913). Non signé.]

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

de la *Société Théosophique*, comme Représentant du Pouvoir Central auprès de la Grande Loge et Temple de Bombay.

Le F. : John Yarker fut, d'ailleurs, un des fondateurs de la *Société Théosophique* ; il conféra à M^{me} Blavatsky, après la publication de son *Isis Dévoilée*, le grade de *Princesse Couronnée*, c'est-à-dire le plus élevé des grades d'adoption du Rite de Memphis et Misraïm.

LE F. : JOHN YARKER 33^e, 90^e, 97^e, VII^e, ETC.*

Ayant consacré, il y a quelque temps, une notice nécrologique au F. : John Yarker (voir *La France Antimaçonnique*, 27^e année, n^o 25, p. 298 [p. [259](#)]), nous pensions ne pas y revenir ; mais il nous est tombé sous les yeux un article de la revue maçonnique italienne *Acacia* (n^o de juin-juillet 1913), qui contient des renseignements trop curieux pour que nous n'en donnions pas ici la traduction *in extenso*, en respectant le style autant que possible.

*
* *

« Un autre anneau de la Chaîne d'Or a abandonné notre monde pour la Loi Éternelle (*sic*), laissant un souvenir exquis et un profond regret. John Yarker, comme tant d'autres de notre Art Royal, avait un caractère intègre et carré (*tetragono*), et fuyait la basse adulation et les faciles condescendances. Cette sympathique revue (*sic*) a annoncé que peu de FF. : accompagneront au cimetière « *the greatest master of the greatest art* » (le plus grand maître du plus grand art) ; ce fait est éloquent et prouve que l'Œuvre Maçonnique est loin d'avoir accompli dans le monde anglais ce travail de culture (*dissodamento*) des cerveaux qui semble avoir été tracé – en traits bien pâles – dans les premières Constitutions d'Anderson, et que les affirmations de tolérance en matière religieuse sont encore des hypocrisies au-delà de la Manche. Nous voulons parler ici de l'Homme (*sic*) et de son œuvre, apporter le tribut de notre hommage fraternel, envoyer un salut fraternel à *l'ami de*

* [*La France Antimaçonnique*, 27^e année, n^o 39 (25 septembre 1913). Non signé.]

Mazzini et de Garibaldi, et aussi corriger quelques petites erreurs qui circulent encore sur son compte.

« John Yarker fut initié à 21 ans, le 25 octobre 1854, au premier grade, et, au bout de trois mois, il fut « exalté » (*sic*) au grade de Maître Maçon¹. En 1855, il entra dans la *Mark Masonry*, et, l'année suivante, dans le *Royal Arch* et dans la *Chevalerie Templière*. Il dirigea une Loge de *Mark*, fut Commandeur de la *Love and Friendship Preceptory* (1861), Grand Connétable de l'*Ordre du Temple* en Angleterre (1864), charge des plus honorables (*onorevolissima*) ; en 1869, il fut admis dans l'*Ordre du Temple* de Paris², descendant (!) de celui qui fut étouffé (*soffocato*) en 1307-1310. Il commença de bonne heure à s'occuper d'études maçonniques, et les *Notes on the Temple and Hospital, and the Jerusalem Encampment* (Manchester, 1869) furent le commencement d'une longue série d'articles, de volumes et d'écrits divers, dont plusieurs sont encore inédits. Les félicitations qui lui furent envoyées (pour ce premier travail) par le Grand Conclave Provincial des *Chevaliers Templiers* à Manchester, lui portèrent chance.

« Sa vie se passa entre sa profession et ses recherches, et les revues maçonniques et analogues (*affini*) recherchèrent sa collaboration. Cet Homme (*sic*) ne *recopie* pas, mais cherche et médite ; Il (*sic*) trace un nouveau tableau des théories symboliques et historiques et, vers 1870, sa carrière d'étudiant (*studioso*) étant décidée, se fait initier dans tous les Ordres, fouille (*fruga*) dans tous les mouvements, donne une grande impulsion. "Nous avons dépensé beaucoup de temps et d'argent – écrivait-il en 1873 à S. A. le Prince de Galles (plus tard Édouard VII), Grand-Maître des Templiers Anglais – pour donner à cet Ordre (du Temple) la puissance qu'il a aujourd'hui." Mais ses préférences furent pour le Rite Ancien et

¹ Le terme correct serait « élevé » (*raised*), car *exalted* ne s'emploie que pour désigner la réception au grade de Royal Arch. (*Note de la France Antimaçonnique*.)

² Il s'agit vraisemblablement d'une suite des Néo-Templiers soi-disant « restaurés », en 1804, par les FF. : Ledru et Fabré-Palaprat. (*Note de la France Antimaçonnique*.)

Primitif de Memphis en 33-90 degrés, et la fidélité qu'il garda à ce Rite jusqu'à sa mort le fit sortir de la *Mark Masonry* et des *Templiers Anglais* (reconstitution moderne), qui, unis à d'autres Maçons, lui firent une guerre sourde par l'*isolement*, très probablement parce que, dans le Manifeste du Rite Ancien et Primitif laissé (*sic*) par lui, il était dit quels sont les vrais principes maçonniques, et que tous les Maîtres Maçons ont en matière maçonnique le même droit de liberté de conscience qu'en matière religieuse. John Yarker et ses amis comprenaient la Maçonnerie comme un facteur de progrès, et non comme une pédante répétition de cérémonies incomprises et de banquets. L'étude des symboles, des légendes et des allégories, pour les Maçons du Rite Ancien et Primitif, n'est pas un *sport* et un passe-temps intellectuel, mais une gymnastique qui sert au Maçon qui a découvert le Secret (*sic*), pour améliorer et lui-même et le monde-profane. Il est logique que ces idées n'aient pas convenu à la triple alliance formée, en 1871, par un « ridicule » traité entre la Grande Loge des *Mark Master Masons*, le Grand Conclave des *Chevaliers Templiers Anglais*, et le Suprême Conseil 33^e du Rite Écossais Ancien et Accepté de Charleston, organismes composés de gens respectables, mais aimant trop à vivre tranquilles et très *philistins* (*sic*). Admettre et répandre (l'opinion) que la Maçonnerie est plus qu'un simple lien ésotérique entre les divers cultes religieux, et que le Maçon Initié est Prêtre de toutes les Religions (*sic*) parce qu'il voit l'Unité dans la Multiplicité, c'est faire œuvre d'hérésiarque. Le fait de manquer de bienveillance à l'égard des différents « Rites contradictoires » et de fustiger les marchands de colifichets (*fronzoli*) et de chiffres (c'est-à-dire de grades) (cf. sa *Speculative Freemasonry*, 1872), ne plut pas à tous. Ne pas reconnaître les documents faux, le *grand mensonge* de l'Ordre, – comme dit Findel, – rire de la signature de Frédéric II « effacée par l'eau de mer », détruire la légende, créée par Anderson, des quatre Loges opératives survivantes de Londres, qui, en 1717, auraient constitué la Grande Loge d'Angleterre, apporter en somme des pierres taillées et cubiques et non des blocs informes à la Doctrine et à l'Histoire de notre Ordre, tout cela est encore incompréhensible dans certains milieux maçonniques, et le *Freemason* de Londres, dont John Yarker fut jadis un

collaborateur assidu, le définit comme « un esprit maussade (*burbero*) et difficilement conciliant ». Pour nous autres Italiens, au contraire, cela le rend encore plus sympathique.

*
* *

« La *Speculative Freemasonry*, publiée en 1872, ne s'occupait pas seulement de vérités historiques et de « Rites contradictoires » ; revue et augmentée en 1883, elle constituait déjà un plan pour les *Arcane Schools*, que le F. : William Tait, de Belfast (Irlande), édita en 1909. De 1881 à 1895, il dirigea, avec le F. : K. R. H. Mackenzie, 33^e, IX^e, la revue *The Kneph*, organe officiel du Rite Ancien et Primitif ; mais le *Freemason*, le *Freemason's Magazine*, la *Freemason's Chronicle* et l'*Ars Quatuor Coronatorum* donnèrent jusqu'à nos jours (*sic*), comme d'autres revues étrangères, l'hospitalité à de nombreux écrits de lui, tandis que les Rituels de divers Rites étaient revus et corrigés par lui, qu'il faisait imprimer les instructions pour les grades supérieurs, et publier deux traductions d'ouvrages d'un caractère ésotérique et occultiste. Il pouvait parler et écrire sur n'importe quelle tradition maçonnique ou initiatique, ayant parcouru tous les grades de toutes les écoles (?!). Membre du Collège de Bristol de la *Societas Rosicruciana in Anglia*³, puis membre honoraire (IX^e) de cette Association, il reçut également le 5^e degré avec la *Couronne de Kether*⁴ du *Grand Ordre Lamaïste* (?) de *Lumière* (*Grand Lamaistic Order of Light*, 1881-1883) ; il fut membre honoraire de la *Société Théosophique* (1879), Chef de la *Maçonnerie Arabe* (?) (*Rite d'Ismaël*), 7^e des *Grands Prêtres* (*Ordre des Chevaliers Templiers Prêtres*, Manchester, 1868-1875), Maître honoraire de la *Société Alchimique Italienne*

³ Voir la notice que nous consacrons à cette Association dans notre étude sur les *Sociétés Secrètes anglaises* [p. 395]. (*Note de la France Antimaçonnique*.)

⁴ Ceci est un pléonasme, car *Kether* (nom de la première des dix *Sephiroth* kabbalistiques) signifie *Couronne* en hébreu ; de plus, on se demande ce que vient faire cette dénomination dans un Ordre qui se dit *Lamaïste*. (*Note de la France Antimaçonnique*.)

(1911), Docteur ès-Sciences Hermétiques (Paris, 1899) ; il eut deux patentes du 33^e degré du Rite Écossais Ancien et Accepté régulier (?) (de 1871 à 1910) ; il fut Souverain Grand-Maître Absolu (90^e) du Rite de Misraïm (depuis 1871), Grand Chancelier des Rites Confédérés de 1881 à 1883 sur le désir de notre Grand-Maître Giuseppe Garibaldi ; Grand-Maître honoraire *ad vitam* du Rite Philosophique Italien (1910) ; depuis 1876, Chef du Rite de Swedenborg pour l'Angleterre ; vers 1868, il réveilla les vieux grades d'York HRDM-KDSH (*Heredom* ou *Harodim-Kadosh*) ; il était Grand-Maître Maçon (VII^e) de la Maçonnerie Opérative ; le 11 novembre 1902, il fut élu Grand Hiérophante Impérial (97^e) du Rite Ancien et Primitif ; et il faudrait citer encore les distinctions honorifiques profanes de divers Ordres de Chevalerie d'Angleterre, du Continent (européen) et de l'Asie (?)...

« Tous ces titres, chiffres (de grades) et épithètes étaient estimés par John Yarker à leur juste valeur, et rien de plus. Ce qui lui importait, c'était d'apporter toujours une nouvelle contribution à sa thèse, en évitant la monotonie des affirmations stéréotypées, et sans craindre d'adopter une nouvelle version des faits lorsqu'elle lui paraissait véridique. Dans les *Arcane Schools*, il a catalogué et rassemblé un énorme matériel qui est tout entier à récolter (*sfruttare*) pour qui en a la volonté. Nous n'y trouvons pas toute tracée la ligne de descendance que le Convent des *Philalèthes* de Paris cherchait vainement en 1785, mais, passant en revue les Mystères sacerdotaux, chevaleresques, ésotériques et corporatifs, dont il donne un compte-rendu exact en citant les sources, l'auteur montre tous les points communs entre les *théories* anciennes et celles qui ont cours dans la Franc-Maçonnerie Moderne, sans faiblesses absurdes ni fictions commodes ! Le Chef du plus aristocratique (par la pensée) de tous les Rites de Hauts Grades n'était ni orgueilleux, ni méprisant : il considérait les Hauts Grades comme une Fraternité de Maîtres (cf. un article de lui dans la *Rivista Massonica* de Rome, n^o de novembre 1912) désireux de découvrir le vrai, et la Maçonnerie comme une institution très utile pour atteindre ce but.

« Dans ces dernières années, il écrivit dans le *Co-Mason* de Londres et dans l'*American Freemason* d'Iowa (États-Unis),

beaucoup d'articles sur la Maçonnerie Opérative, donnant des descriptions de cérémonies et montrant par des documents la légitime descendance de la « Société des Libres Maçons » (*qui travaille à sept degrés*). Son dernier article parut dans le *Co-Mason* de janvier dernier ; il traite de l'« *Ancien Rite d'York* » en se basant sur un manuscrit qui lui appartenait et qui contient le Rituel en trois grades de ce système disparu, en faisant des comparaisons avec le régime opératif dont John Yarker était un des Chefs, et en notant les ressemblances avec le système de la Grande Loge d'Angleterre avant 1813. Un autre de ses sujets favoris, sur lequel il écrivit dans les deux dernières revues citées, était celui des « Relations de la Franc-Maçonnerie avec les *Collegia* de Rome » et nos fameux *Maîtres Comacins*. L'organisation des Collèges Romains était presque semblable à celle de la Maçonnerie Opérative actuelle, et ce furent certainement les *Maîtres Comacins* ou leurs descendants de nationalité française (cf. un article de moi dans la *Rivista Massonica*, n° de mars 1912) qui portèrent la Maçonnerie Opérative en Grande-Bretagne. L'élément hébraïque, qui est seulement caractéristique des cérémonies commémoratives chez les « *Opératifs* », fut introduit vers le IV^e siècle de l'Ère Vulgaire, alors que les foyers du Gnosticisme judéo-chrétien étaient encore allumés ; et la légende d'Hiram (qui est représenté par le troisième Grand-Maître Maçon du VII^e degré d'une Loge Opérative) était et est une représentation sacrée servant de cérémonial à l'*installation*, qui a lieu chaque année, du troisième Grand-Maître. La partie chevaleresque et templière que nous trouvons dans les Hauts Grades n'est qu'une substitution, au Roi Salomon (premier Grand-Maître dans la section *Square*) et à Zorobabel (premier Grand-Maître dans la section *Arch* de la Maçonnerie Opérative), de Hugues des Payens (premier Grand-Maître des Templiers) et de Jacques de Molay (Grand-Maître des Templiers jusqu'en 1310), substitution dont les Stuarts se prévalurent assez, depuis 1688 et 1690, avec le Chapitre de Clermont (France), et qui fut ensuite maintenue ou amplifiée dans la rédaction des divers Rites dits « Écossais ».

« Le « grand maître du grand art » John Yarker est mort, et les Maçons anglais ne lui ont pas rendu ces grands honneurs que le *Freemason* même affirmait lui être dus. Il n'importe : son

œuvre ne sera pas oubliée de qui est Libre et de Bonnes Mœurs (*sic*), et le temps viendra bientôt où sera reconnue *officiellement* la haute valeur d'un Homme (*sic*) qui ne chercha pas d'honneurs et ne propagea pas de mensonges. Nous, comme Italiens ennemis de tous les sectarismes et comme ses fidèles disciples, nous Lui (*sic*) envoyons, de ces colonnes gentiment hospitalières (*sic*), le triple salut fraternel et le *Vivat* initiatique.

« PHILALÈTHE, M. M. »

*

* *

Le signataire de cet article n'est autre que le F. : Pericle Maruzzi, fondateur de la *Loge des Philalèthes*, à l'Or. : de Ferrare, secrétaire général de la *Société Alchimique Italienne*, et rédacteur en chef de la revue *Hermes*, dirigée par le F. : Eduardo Frosini (D^r Hermès), Grand-Maître Général du *Rite Philosophique Italien*.

*

* *

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Une question pour terminer : on a vu que le F. : John Yarker fut *l'ami des FF. : Mazzini et Garibaldi*, et que c'est sur le désir de ce dernier qu'il accepta l'office de *Grand Chancelier des Rites Confédérés* : ne serait-ce pas parmi les Garibaldiens qu'il fit la connaissance de M^{me} Blavatsky, future *Princesse Couronnée* de son *Rite de Memphis et Misraïm* ? À vrai dire, ce titre n'était guère approprié à la tenue de H. P. B., restée très... garibaldienne ; mais nous avons connu d'autres *Princesses Couronnées* qui savaient tout juste lire et à peine écrire, ceci littéralement et sans aucune allusion au sens symbolique ; à ce dernier point de vue, ce serait encore trop leur accorder, malgré l'assimilation de leur grade (*d'Adoption*) au 33^e du *Rite Écossais*, dont le F. : John Yarker était censé posséder *deux patentes régulières* ! Que fait-on de la *Convention de Lausanne* ? L'affaire du F. : Saverio Fera et de son *Suprême Conseil Écossais*, reconnu régulier par la *Conférence de Washington* (octobre 1912), aurait-elle pour effet plutôt inattendu d'amener un rapprochement entre le *Grand-Orient d'Italie* et le *Rite Philosophique Italien* ?

M^{me} H.-P. BLAVATSKY

ET LA MAÇONNERIE*

Nous avons parlé récemment, à propos de la mort du F.: John Yarker, de la réception de M^{me} Blavatsky dans le *Rite de Memphis* (27^e année, n^o 25, p. 298 [p. [259](#)]). Il nous paraît intéressant de reproduire l'article que publia à cette occasion, dans son numéro du 7 juillet 1890, la revue théosophique *Le Lotus Bleu*, alors dirigée par Jean Matthéus, pseudonyme d'Arthur Arnould, président de la branche théosophique française *Hermès*¹. M^{me} Blavatsky avait le titre de Rédacteur en Chef de cette revue.

*
* *

LE MAILLET DU MAÎTRE

Aperçus sur la Mythologie Scandinave

Nous lisons dans le *Theosophist* que bien des gens, parmi les *profanes*, se figurent qu'une femme ne peut être franc-maçon², et, cependant, le *Temple de Memphis*, rite écossais-

* [La France Antimaçonnique, 27^e année, n^o 33 (14 août 1913). Signé J. L. (M. S. T.).]

¹ Le nom de Jean Matthéus était celui d'un négociant de Rouen, qui fut nommé, le 1^{er} mai 1786, Grand-Maître Provincial de l'*Ordre Royal d'Écosse* pour la France (Thory, *Acta Latomorum*, tome I^{er}, p. 169). Nous ignorons d'ailleurs pour quelles raisons ce nom fut choisi comme pseudonyme par Arthur Arnould.

² C'est que les *profanes* en question ignorent l'existence de la *Maçonnerie d'Adoption* : c'est, en effet, un *grade d'adoption* qui fut conféré à M^{me} Blavatsky, et il ne pouvait en être autrement dans le *Rite de Memphis*. On n'avait pas encore vu naître alors la *Maçonnerie Mixte*, dont la T.:. Ill.:. S.:. Annie Besant est aujourd'hui la Vice Présidente, et qui admet les femmes au même titre que les hommes,

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

anglais³, a conféré à notre Rédacteur en Chef un de ses plus hauts grades, pour son admirable ouvrage *Isis Dévoilée*, qui nous fait remonter jusqu'aux sources des spéculations de la philosophie maçonnique.

C'est pour faire bien connaître et comprendre ces origines spéculatives, que *Le Lotus Bleu* se propose de publier une série d'articles sur la FRANC-MAÇONNERIE et les *emblèmes de son symbolisme*.

Pour commencer, nous empruntons, toujours au *Theosophist*, un exposé sur le MAILLET DU MAÎTRE ou le *Marteau de Thor*, ou la *Croix*, d'après une brochure fort intéressante de M. Gould⁴, adressée à l'Université de Massachusetts.

Nous faisons suivre cet exposé d'une étude, extraite d'*Isis Dévoilée*, qui complétera notre connaissance du Dieu Thor, et nous terminerons par quelques mots sur le recueil des vieux chants scandinaves.

Le Maillet du M.:

L'auteur de la brochure dont nous venons de parler nous prouve que la figure géométrique de la croix a un passé des plus lointains, et nous montre, en même temps, que le *maillet du M.:* tire son origine du marteau de Thor, la plus puissante des divinités scandinaves.

c'est-à-dire véritablement comme *franc-maçons*. (*Note de la France Antimaçonnique*.)

³ Il y a ici une confusion : le *Rite Écossais* ne peut être qualifié d'*anglais*, et, d'autre part, le *Rite de Memphis* est distinct du *Rite Écossais*, bien que, pour établir une correspondance avec celui-ci, ses 97 degrés aient été réduits à 33 depuis longtemps. (*Note de la France Antimaçonnique*.)

⁴ Le F. : Robert Freke Gould, un des historiens maçonniques contemporains les plus réputés en Angleterre. (*Note de la France Antimaçonnique*.)

Le marteau de Thor est un des emblèmes du sceau de la *Société Théosophique*⁵. On dit que c'est la plus vieille forme de croix que l'on ait jusqu'à présent retrouvée.

M^{me} Blavatsky, dans *La Croix et le Feu*, nous fait voir que, dans la croix, ce symbole de la génération⁶, le point de rencontre est le *Soleil Central*, ou déité du Kosmos, comme l'appellent les Kabbalistes⁷.

« Le point d'intersection est l'image du point de rencontre des forces opposées : la force centripète et la force centrifuge, qui poussent les planètes dans leur orbite, et leur font tracer une grande croix à travers le parcours du champ zodiacal⁸.

« Ces deux terribles forces, bien que leur existence et leur pouvoir soient encore hypothétiques et imaginaires, conservent l'harmonie et régularisent le mouvement constant de l'univers⁹.

« Les quatre branches du *Swastika* figurent la révolution de la terre sur son axe. »

⁵ Nous avons publié précédemment (27^e année, n° 18, pp. 210-211) la reproduction de ce sceau [p. 253], accompagnée d'une explication à laquelle le présent article peut servir de complément. On voit que le *marteau de Thor* est ici identifié à la *croix ansée*. (*Note de la France Antimaçonnique*.)

⁶ Nous retrouvons ici la théorie *rosicrucienne* bien connue, qui est formulée notamment dans l'interprétation des quatre lettres *I. N. R. I.* (*Note de la France Antimaçonnique*.)

⁷ Il s'agit sans doute du *Logos Solaire*, que les Kabbalistes appellent aussi *Metatron* ; nous aurons peut-être quelque occasion de parler de certaines idées qui ont cours à ce sujet parmi les occultistes. (*Note de la France Antimaçonnique*.)

⁸ Cette interprétation astronomique est assez semblable à celle du F. : Ragon : celui-ci, dans son *Rituel du Grade de Rose-Croix* (pp. 25-28), dit que « la croix était, chez les anciens, un symbole de la jonction cruciale que forme l'écliptique avec l'équateur aux points du ciel qui répondent d'un côté, entre les Poissons et le Bélier, et de l'autre, au centre de la Vierge ». (*Note de la France Antimaçonnique*.)

⁹ On se demande comment ces forces peuvent avoir *réellement* une telle action, si elles sont purement *hypothétiques*, voire même *imaginaires*. (*Note de la France Antimaçonnique*.)

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

M. Gould, laissant de côté les mouvements planétaires et autres aspects cosmologiques, dont le signe crucial est l'image, ne s'en occupe qu'au point de vue de son symbolisme philosophique et maçonnique : le *maillet du M.* :

Il prend le marteau de Thor et s'attache à donner la signification, l'explication, des signes spéciaux de force, de jugement, de détermination du pouvoir, de puissance et d'esprit de finalité, dont il est l'attribut, manié par le Dieu, ou tenu par le Maître.

Voici la légende du *Miolner*, ou marteau, que nous donne tout d'abord M. Gould :

« Loki, une des divinités du Nord, fit le pari avec un gnome ou nain, que jamais il n'arriverait, malgré son adresse, à forger des outils pouvant se comparer à ceux qu'avec une merveilleuse intelligence de la mécanique, avaient fait d'autres gnomes ses confrères.

« Les conditions du pari débattues, le gnome les accepta et se mit à sa forge, travaillant de la tête et des bras.

« Au bout d'un certain temps, et parmi beaucoup d'autres outils de sa fabrication, il fit sortir du feu de sa forge un marteau qu'on appela le *Miolner*.

« Tous les outils confectionnés par les gnomes furent apportés à *Asgard*, demeure secrète des divinités, et mis *sous les yeux des trois principaux Dieux* : Odin, Thor et Freyr, choisis comme arbitres chargés de prononcer en dernier ressort sur la valeur relative de chacun des instruments présentés.

« Après les expériences, les essais les plus minutieux, et en ayant délibéré de la manière la plus approfondie, le divin jury, à l'unanimité, déclara le *marteau* supérieur à tous autres outils.

« Quelle aide, quelle force pour l'homme, que cet instrument de la plus grande simplicité ! Il frappe avec précision n'importe quel objet sur lequel on le dirige, et, quelque rude que puisse être le coup, jamais la main qui manie l'instrument ne ressent aucun mal.

« Aussi, vu les qualités, les capacités particulières, caractéristiques de Thor, on lui offrit, séance tenante, le marteau comme emblème, et on lui consacra le *Miolner*. »

Thor, selon les *Eddas*, dont nous reparlerons plus loin, était la plus puissante divinité du Nord, et, quand il apparaissait avec

le terrible « ceinturon des mille exploits, ou prouesses » (le *Mejinjardir*), et le marteau en main, il était vraiment ce *Tout-Puissant* à qui rien ne résiste, à la voix duquel tout tremble¹⁰.

C'est en souvenir du culte de Thor, le FEU, l'électricité, qu'on sonnait les cloches pendant l'orage.

L'emblème du Dieu, le marteau frappant l'airain, devait, espérait-on, rendre propice la terrible divinité et l'adoucir.

Le *signe de la croix*, que bien des gens encore font sur eux, en entendant le tonnerre, n'a pas d'autre origine : conjurer le danger en s'appliquant la figure du marteau, de la croix, attribut de Thor, le *Tonnant*.

C'est encore par la même raison que les cloches sont marquées du *Filfot* (*Swastika*), la croix.

Dans la brochure mentionnée précédemment, nous trouvons une explication de la triade ou des *trois piliers* symboliques de la *Franc-Maçonnerie*, la 8^e triade du *Séphiroth* (*sic*) : Sagesse, Beauté, Force¹¹.

Pour revenir au signe de la croix, rappelons la *croix ansée* des Égyptiens.

Cette croix est aussi, avec le *Swastika*, un des symboles dont se compose le sceau de notre *Société Théosophique*.

Ce sceau représente le cercle du monde avec la croix astronomique le traversant de son rapide tournoiement ; il représente encore, dans l'échelle des nombres, le *carré parfait* de la mathématique pythagoricienne.

¹⁰ D'après la découverte récente, à Mayenne, d'un autel de très bon style, la mythologie gauloise nous présente le Dieu *au maillet*, qui, selon M. Flouest, serait le *Dis Pater*, que les Druides, au dire de César, donnaient pour père à la race gauloise. Or, ce mythe aurait fait son apparition dans les Gaules, venant directement des traditions religieuses primitives de l'Asie, en dehors de toute influence gréco-romaine. (*Note du traducteur.*)

¹¹ Nous ne voyons pas bien comment on peut trouver une 8^e triade parmi les dix *Séphiroth* kabbalistiques. Quoi qu'il en soit, l'ordre normal d'énumération est le suivant : Sagesse, représentée par le Vénérable, Force, par le 1^{er} surveillant, Beauté, par le 2^e Surveillant. (*Note de la France Antimaçonnique.*)

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Comme signification occulte, bien interprétée par Cornélius Agrippa, le point central est le FEU, la chaleur ; le rayon perpendiculaire représente l'élément *mâle* ou l'Esprit, le rayon horizontal, l'élément *femelle* ou la Matière.

(*À suivre.*)

J. L. (M. S. T.)

M^{me} H.-P. BLAVATSKY

ET LA MAÇONNERIE

(SUITE)*

L'esprit vivifie, féconde la matière, et tout ici-bas procède de ce point central, de ce foyer de chaleur, de lumière, de vie, dont le feu terrestre est la représentation et l'image.

Ce signe de la génération universelle, ce signe de la force, de la vie, du salut, cette croix, avec ou sans son cercle, a été trouvée par toute la terre, et aux époques les plus différentes.

Dans le groupe des *Îles de la Reine Charlotte*, la *croix ansée* est le signe désignant le médecin.

La Nature, à propos du rapport fait à l'*Association Britannique* sur cette découverte, dit que cette découverte a une véritable importance, attendu que les *Îles Charlotte* forment un groupe isolé au nord de l'Océan Pacifique.

Ce symbole, dit aussi M. Haliburton, était connu des Indiens, qui le gravaient sur de larges feuilles de cuivre, auxquelles ils donnaient alors la plus grande valeur. Et ce signe, ils l'appelaient un TAU¹.

La relation qui existe entre ce mot et le signe de la croix est presque générale.

Dans la plupart des endroits où l'on a retrouvé les deux lignes croisées, on voit le mot TAU lié à ce signe.

Notre T est simplement le symbole TAU, qui est devenu *Te* ou *Ti*.

* [La France Antimaçonique, 27^e année, n° 36 (4 septembre 1913). Signé J. L. (M. S. T.).]

¹ Nous doutons fort que les Indiens aient jamais, en réalité, employé ce nom de *Tau*, qui est d'origine hébraïque ou phénicienne, et qui ne paraît pas s'être répandu aussi universellement qu'on le suppose ici. (*Note de la France Antimaçonique.*)

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Les guérisseurs, les médecins des temps antiques sont représentés quelquefois avec le signe du salut sur la *croix ansée*², ou le TAU sur le front.

Et toujours, dans les mêmes temples des temps les plus reculés, nous retrouvons la croix, et nous la voyons employée comme un signe de salut.

À ces âges lointains, les captifs qui devaient être libérés étaient marqués d'un T ou d'une croix.

Quand Ézéchiél se réfère à ce mot, il ne dit pas autre chose que le *Signe*. Et ce signe, qui marque les Élus, ceux qui doivent être sauvés, est toujours la croix, le TAU.

Sait-on pourquoi le *scarabée* est si sacré ?

Qu'on l'examine, et, lorsqu'on aura vu la croix ou le TAU qui se dessine sur son dos, dans des proportions exagérées, on le comprendra aussitôt³.

On comprendra pourquoi le nom égyptien du scarabée est *Thore*.

Dans certaines campagnes d'Angleterre, le nom du scarabée est *Tor*, ou *Dor*. Un des noms du Dieu que Wilkinson nous montre avec la tête du scarabée, est *Tore*.

Tous ces faits nous prouvent que l'emploi du signe de la croix date des temps préhistoriques, et que son usage, comme signe protecteur dans le monde, était répandu bien avant la fondation du Christianisme.

Donnons, maintenant, la parole à M^{me} Blavatsky, avec *Isis Dévoilée*, pour nous étendre à nouveau sur le Dieu Thor.

« Dans ces vieux chants (*Voluspa*) du paganisme scandinave, il y a plus que des idées religieuses ; on y trouve des

² Ceci n'est pas très clair, puisque le « signe du salut » n'est autre que la croix elle-même. (*Note de la France Antimaçonnie.*)

³ S'il en est vraiment ainsi, on peut se demander pourquoi l'âne, qui porte également le même signe sur son dos, était au contraire un objet d'exécration pour les Égyptiens, qui le regardaient comme un animal consacré à *Typhon*, le principe ténébreux et mauvais, l'adversaire d'*Osiris* ; cette singulière contradiction rend la chose moins compréhensible. (*Note de la France Antimaçonnie.*)

exposés scientifiques de la plus grande valeur. Et Thor, le fils d’Odin, en est un exemple.

« Toutes les fois que cet Hercule du Nord veut saisir la poignée de son arme terrible, le marteau électrique, ou la foudre, il est obligé de mettre ses gants de fer.

« Il porte aussi une ceinture magique qui s’appelle le “ceinturon de force”, et, lorsqu’il en est ceint, son pouvoir céleste est de beaucoup augmenté.

« La tête enguirlandée d’étoiles, il voyage sur son char que traînent deux béliers conduits, retenus, par des freins d’argent.

« Le timon du char se termine par une *pointe de fer* : les roues lancent des étincelles et courent constamment en grondant sur les nuées orageuses.

« Il brandit son marteau avec une telle force que rien ne lui résiste, et les géants *gelés* et rebelles contre lesquels il le lance sont annihilés, détruits, en un instant.

« Quand il se rend à la fontaine *Urdar*, où les Dieux réunis en conclave doivent décider du sort des humains, lui seul est à pied. Les autres Dieux sont montés.

« Il marche, car, s’il traverse *Bifrost* (l’arc-en-ciel), le pont *Æsis* aux mille nuances, avec son char bruyant, il craint d’incendier tout sur son passage, et de mettre en même temps les eaux d’*Urdar* en ébullition.

« Rendu en langage simple et selon notre manière actuelle d’expliquer les phénomènes de la nature, ce mythe nous montre jusqu’à quel point ceux qui lui ont donné sa forme étaient avancés dans la connaissance de l’électricité.

« Ces récits sont un véritable exposé de l’élément, de la force *électricité*, dont Thor personnifie, en quelque sorte, et les causes et les effets, sous leur double aspect *positif* et *négatif*.

« Aussi il ne manie cet élément *si singulier* que les mains protégées par des *gants de fer*, le fer étant le conducteur naturel de l’électricité.

« Sa *ceinture* de force l’encercle bel et bien, et le courant ne peut se diffuser dans l’espace ; il est retenu prisonnier, il ne saurait s’échapper, et doit suivre le chemin, le *circuit* qu’on lui a tracé.

« Quand Thor parcourt les nuées sur son char rapide, il est l’électricité dans son état actif, comme nous l’affirment les

étincelles qui s'échappent des roues et le bruit que rendent les nuées sous leur choc.

« Et n'est-ce pas la *pointe de nos paratonnerres*, cette pointe de fer qui termine le timon ?

« Les deux *béliers*, qui lui servent de coursiers⁴, sont les anciens symboles familiers du pouvoir régénérateur, et les *freins d'argent* représentent le *principe femelle*.

« L'argent est le métal consacré à *Luna, Astarté, Diana*. Donc, dans les béliers et leurs freins, nous voyons combinés le principe *actif* et le principe *passif*, qui, de leur nature, sont en opposition.

« L'un court, agit, l'autre retient, et tous deux fonctionnent sous l'incessante poussée d'une onnipénétrente force : le *principe électrique*.

« Sous cette impulsion, les deux puissances mâle et femelle, active et passive, positive et négative, s'unissent et se désunissent, entrent dans des combinaisons et en sortent, formant ainsi des corrélations *infinies en nombre (sic)*, dont le résultat final est l'évolution de la nature visible, et dont la couronne de gloire est l'organisation du système planétaire⁵.

« Voilà pourquoi Thor *mystique*, symbolisant l'essence, la substance nouménale⁶ même du *suppôt (sic)* que son marteau représente, nous est montré le front paré d'orbes étincelants.

⁴ De même, dans l'Inde, *Agni*, qui représente aussi le principe du *Feu*, a pour monture un bélier. (*Note de la France Antimaçonniq.*)

⁵ Ainsi, M^{me} Blavatsky présente l'évolution, non pas simplement comme un moyen de réalisation tendant vers une finalité supérieure, mais bien comme le « résultat final » de toutes choses. Ce passage est assez significatif, et peut être rapproché de celui (voir plus haut) où le « salut », symbolisé par la croix, est interprété dans un sens purement physique, par assimilation à la « force » et à la « vie » évoluant dans les cycles de la « génération universelle », cycles qui sont figurés ici comme autant d'« orbes étincelants ». (*Note de la France Antimaçonniq.*)

⁶ Faisons remarquer en passant cette expression empruntée au langage du Kantisme. Il semble qu'il y ait confusion entre les deux notions d'*essence* et de *substance*. Quant au mot *suppôt*, nous ne savons pas ce qu'il veut dire ; peut-être faut-il lire *support*, mais alors

« Dans sa condition active, sous son aspect phénoménal, c'est le destructeur de tout, même des *géants* ou *forces titaniques*, mais de moindre pouvoir que cette puissance de premier ordre.

« Aussi va-t-il à pied, et c'est ainsi qu'il traverse *Bifrost*, car, devant se mêler à d'autres Dieux moins puissants, ou *forces secondaires*, il est obligé d'être à l'état latent⁷.

« Pour traverser certains milieux, il laisse son char producteur de cet *électro-dynamisme*, qui, dans son plein jeu, peut tout transformer, tout embraser, tout détruire ici-bas.

« Quant aux hésitations de Thor concernant la source d'*Urdar*, dont il ne veut point approcher dans son état actif, craignant de la mettre en ébullition par le fait même de sa présence⁸, elles ne seront bien comprises de nos physiciens

qu'est-ce que la substance *nouménale*, sinon le *support* de toutes les qualités *phénoménales* ? (*Note de la France Antimaçonnique.*)

⁷ Ce *Dieu tout-puissant* (voir plus haut) qui est *immanent* « à l'état latent » dans la *Nature*, et qui se réalise progressivement dans l'*évolution* (un Dieu *en devenir*, suivant une conception analogue à celle de Renan) correspond, dans l'ordre cosmique, au « principe divin » qui est aussi « à l'état latent » (ou *potentiel*) dans l'homme, c'est-à-dire au *Christ ésotérique* de M^{me} Annie Besant. Il est intéressant de noter que ce principe est assimilé à l'*électricité* dans le domaine des forces physiques. Ceci peut aider à comprendre le parti que les théosophistes et les occultistes de diverses écoles prétendent tirer de récentes découvertes et théories scientifiques, telles que les radiations invisibles, la télégraphie sans fil, la radioactivité, et la désintégration de la matière, et aussi le sens dans lequel ils s'efforcent d'interpréter les phénomènes psychiques ou spirites, les faits de télépathie, l'hypnotisme et le magnétisme, et même la problématique photographie de la pensée. Tous ces points de contact sont à noter lorsqu'on veut se rendre compte de l'orientation générale du mouvement dit « spiritualiste ». (*Note de la France Antimaçonnique.*)

⁸ Les chefs actuels de la *Société Théosophique* assurent que la seule présence des *Maîtres*, des *Mahâtmas* de M^{me} Blavatsky, dépositaires de ce *pouvoir occulte* dont Thor est la personnification, est capable de produire de semblables effets et de tout bouleverser autour d'eux, dans le monde extérieur et même intérieur. (*Note de la France Antimaçonnique.*)

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

modernes que lorsque les relations réciproques, *électromagnétiques*, existant entre les parties innombrables du corps du système planétaire, seront parfaitement connues de ces savants.

« Jusqu'à présent, on commence seulement à supposer qu'une sorte de lien doit exister entre tous ces globes soumis aux mêmes lois.

« Dans les essais scientifiques récents des professeurs Mayer et Sterry Hunt, on trouve quelques aperçus touchant cette vérité.

« Mais les anciens philosophes et savants croyaient, eux, que non seulement les volcans, mais toutes les *sources d'eaux bouillantes*, étaient produits par une concentration de courants électriques souterrains⁹.

« Ils savaient aussi que les dépôts minéraux, de nature si variée, auxquels nous devons les eaux minérales, souveraines pour la santé, n'avaient pas d'autres causes¹⁰.

« Peut-être va-t-on nous objecter que cette manière de voir ne se trouve nulle part clairement exposée dans les anciens auteurs. Cela est vrai. Mais les savants et les érudits de nos jours peuvent-ils affirmer qu'ils ont lu tout ce qui a été écrit et est écrit de par le monde, et peuvent-ils jurer qu'ils ont entre leurs mains, en entier, le gros livre formé des annales complètes de la Science et de la Sagesse des hommes des temps anciens ?

« Les eaux claires et fraîches d'*Urdar* servaient aux irrigations journalières de l'arbre mystique *Mondane*, et, si elles avaient été troublées par Thor ou par un courant électrodynamique, elles se seraient converties en eaux minérales,

⁹ Cette théorie, assez gratuitement attribuée aux anciens, a été reproduite aussi par Papus, qui se sert également de cette hypothèse pour expliquer les tremblements de terre. (*Note de la France Antimaçonique.*)

¹⁰ Ceci est encore à rapprocher des recherches scientifiques récentes sur la radioactivité des eaux thermales. Signalons aussi, à ce propos, que le D^r Baraduc pensait avoir photographié les forces fluidiques émanant de l'eau miraculeuse de Lourdes. (*Note de la France Antimaçonique.*)

devenant ainsi tout à fait impropres au but qu'elles devaient remplir.

« Encore une fois, les anciens savaient ce qu'ils disaient, lorsqu'ils annonçaient que sous chaque *Mythos* se cachait un *Logos*, ou, en d'autres termes, lorsqu'ils disaient : *pas de mythe sans raison*, ou bien : *une vérité fondamentale se trouve sous chaque fiction*. »

Les Eddas

Maintenant, un mot sur les *Eddas*, donnant quelques détails particuliers sur ces recueils, en ce qui concerne leur découverte.

On connaît deux *Eddas* ; le plus vieux, l'ancien, fut trouvé par l'évêque Brynjulf Sveinsson, en 1643.

Ce manuscrit est à la Bibliothèque royale de Copenhague, et connu sous le nom de *Codex Regius*.

L'évêque, trouvant sur sa couverture le nom de Sœmund Froda, fut conduit à supposer que celui-ci en était l'auteur.

C'est une erreur. Ce Sœmund Froda, qui vivait à peu près de 1055 à 1132, ne fut guère qu'un compilateur.

L'ancien *Edda* est un mélange de poésies, de récits cosmogoniques, théogoniques, historiques, dont quelques-uns d'une date très éloignée, dont d'autres ne font que se répéter.

Le mot *Edda* ne se trouve nulle part dans aucun écrit de la langue du Nord.

Il fut signalé, pour la première fois, dans de vieux chants populaires, dans des ballades ou lais, et là il est l'équivalent de *grand'grand'mère*, et c'est de l'usage de ce nom qu'est dérivé le titre de la collection qui le porte.

Toutes les ballades, ou chants, s'appellent des *Eddas*.

L'autre *Edda*, en prose, ou *Edda Snorro Stusla Sonar*, est une compilation probablement faite par Snorro, le fameux historien islandais.

Pourquoi Snorro appelle-t-il son livre sur l'art poétique, *Edda* ? Personne ne le sait.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Un savant du Nord a émis l'idée, et avec raison, qu'il pouvait bien y avoir une relation entre *Edda* et *Véda*¹¹, et alors il propose de traduire par « Livre de la Sagesse » le *livre de la grand'grand'mère*, comprenant la *Voluspa*¹², l'hymne d'ouverture de l'ancien *Edda*, qui est lui-même un composé d'hymnes de la plus pure nature théosophique et d'hymnes héroïques.

J. L. (M. S. T.)

¹¹ Rappelons ici le nom de la Druidesse germane, *Velleda*, qui voudrait dire *prêtresse de la grand'grand'mère*, ou de la « Vieille Sagesse ». (*Note du Traducteur.*)

Quoi qu'il en soit de cette étymologie, aussi bien que de la relation entre *Edda* et *Véda*, il y a certainement beaucoup de rapports entre les traditions scandinaves et celles des Druides, qui ont été exposées précédemment dans la *France Antimaçonique* (26^e année, n^{os} 32, 33, 35, 36 et 38 [pp. 93 et suivantes]). Nous renverrons donc nos lecteurs à cette étude pour compléter les renseignements que nous trouvons ici sur ces antiques mythologies du Nord, où certains ont voulu voir, à tort ou à raison, l'origine de beaucoup de symboles et de rites maçonniques. (*Note de la France Antimaçonique.*)

¹² La *Voluspa* rappelle, mais en un langage moins beau et moins précis, les premières stances du livre de *Dzyan*, le plus vieux livre connu de tout l'Orient. Ces premières stances se réfèrent à la formation de l'Univers. Nous y reviendrons, quelque jour, avec certains articles sur la *Doctrine Secrète*, où M^{me} Blavatsky les donne avec les commentaires les plus intéressants. (*Note du Traducteur.*)

Ce fameux livre de *Dzyan* est un de ces écrits inconnus « des savants et des érudits de nos jours », auxquels il est fait allusion plus haut ; malheureusement, il y a bien des raisons de mettre en doute son authenticité. (*Note de la France Antimaçonique.*)

LE CHRISTIANISME THÉOSOPHIQUE*

Le Théosophe (16 avril 1913) a publié l'avis suivant :

« CONFRÉRIE DES MYSTÈRES DE DIEU. – Tous les lecteurs du *Christianisme Ésotérique* et de quelques-uns des ouvrages de M. Mead¹ sont familiarisés à l'idée des *Mystères Chrétiens*.

« Une vive espérance largement répandue chez quelques étudiants est que les *Mystères* pourront être restaurés d'une manière que nous ne saurions prévoir, et qu'ainsi sera comblé un besoin profondément senti dans l'*Église Chrétienne*.

« Dans cette espérance et avec la conviction que les temps sont venus, la *Confrérie des Mystères de Dieu* a été fondée avec ces deux buts :

« a) Rassembler en un seul corps, lier ensemble par des promesses solennelles, de service et de fraternité, ceux des Chrétiens qui, dans une humble attitude d'attente pour être employés comme Il le jugera bon, veulent consacrer leur vie au service du Christ, et veulent vivre, étudier, prier et travailler dans l'espérance que les *Mystères* seront restaurés ;

« b) L'étude en commun du *Mysticisme Chrétien*, des légendes et des traditions mystiques, comme aussi du cérémonial

* [La France Antimaçonique, 27^e année, n^o 36 (4 septembre 1913). Non signé.]

¹ Voici les titres des principaux ouvrages de G. R. S. Mead : *Fragments d'une Foi oubliée* (le Gnosticisme) ; *Pistis Sophia, Évangile Gnostique* (d'après la traduction française d'Amelineau) ; *Essai sur Simon le Mage* ; *Apollonius de Tyane, le Philosophe réformateur du I^{er} siècle de l'ère chrétienne* ; *Le Mystère du Monde, quatre essais* ; *La Théosophie des Grecs, Plotin, Orphée* ; *La Théosophie des Védas, les Upanishad*. Ce dernier ouvrage contient une traduction très approximative d'un certain nombre d'*Upanishads* ; nous pourrions en signaler quelques exemples en une autre occasion, car cela permet d'apprécier à leur juste valeur les « traductions orientales » de source théosophte.

et du symbolisme chrétiens, ainsi que des allusions éparses se rapportant aux *Mystères Chrétiens*.

« De plus amples informations peuvent être obtenues par tous ceux que cela intéresse et qui se sentent portés à s'associer à cette œuvre, en s'adressant, pour la France, à M. RAIMOND VAN MARLE, 4, rue Aumont-Thiéville, Paris (XVII^e).

« Il doit être spécifié que le premier but de la *Confrérie* est basé sur la prochaine venue du Seigneur et implique la croyance en cette venue. Il est à espérer que les nombreux Chrétiens de l'*Ordre de l'Étoile d'Orient* intéressés dans le cérémonial et le symbolisme se joindront à la *Confrérie* et trouveront, dans sa ligne de travail, une occasion définie d'aider à préparer Son chemin et à aplanir Ses voies². »

Le nom de cette nouvelle *Confrérie des Mystères de Dieu* rappelle d'une singulière façon celui de la *Confrérie des Amis de Dieu*, à laquelle appartenait le célèbre mystique allemand Jean Tauler (1290-1361)³. Or, de l'aveu des Théosophistes eux-mêmes, Tauler, auteur présumé de la *Theologia Germanica*, peut être considéré comme un des précurseurs de Luther. N'y aurait-il pas ici une inspiration d'origine luthérienne et germanique ? On serait d'autant plus tenté de le croire que le mouvement actuel en faveur du *Christianisme Ésotérique* au sein de la *Société Théosophique* se rattache de près au *Rosicrucianisme* de feu le D^r Franz Hartmann⁴, et surtout à celui du D^r Rudolf Steiner⁵,

² La *Revue Théosophique belge*, dans son n° de juillet, publie un avis semblable pour l'établissement de la *Confrérie des Mystères de Dieu* en Belgique. — Pour ce pays, s'adresser à M. F. WITTEMANS, 18, rue du Palais, Anvers.

³ Voir Sédit, *Histoire des Rose-Croix*, pp. 132-135.

⁴ Le D^r Franz Hartmann, mort le 7 août 1912, à Kempten, Bavière, âgé de 73 ans, a publié les ouvrages suivants : *Dans le Pronaos du Temple de Sagesse*, « contenant l'histoire des vrais et des faux Rosicruciens, avec une introduction aux Mystères de la Philosophie Hermétique », livre dédié à la Duchesse de Pomar ; *Symboles secrets des Rosicruciens* ; *La Vie de Jehoshua, le Prophète de Nazareth*, « étude occulte et clef de la Bible, contenant l'histoire d'un Initié » ; *Magie Blanche et Noire* ; *Les Principes de la Géomancie*, d'après Cornélius Agrippa, etc. Il fut l'un des promoteurs

président de la Branche allemande, qui a récemment rompu avec M^{me} Annie Besant, à propos d'*Alcyone*. Il est possible qu'il y ait en effet, entre les représentants des deux écoles théosophiques rivales, une notable divergence quant à la conception de la « seconde venue du Christ » ; mais ne faut-il pas voir là aussi un épisode du conflit qui se produit inévitablement entre les deux influences anglaise et allemande, toutes deux protestantes cependant, chaque fois qu'elles se trouvent en présence sur un terrain quelconque ?

Quoi qu'il en soit, l'expression *Église Chrétienne*, dans le document que nous venons de reproduire, sous-entend manifestement le mot *Réformée*, car les Protestants, d'une façon générale, prétendent volontiers à ce titre, aussi bien qu'à celui d'*Église Évangélique*. Certains des chefs actuels de la *Société Théosophique* se disent donc *chrétiens*, eux aussi⁶ ; il est bon de se rendre compte de ce qu'est leur prétendu Christianisme. Pour édifier nos lecteurs à ce sujet, nous ne pouvons mieux faire que de citer les passages suivants d'un *Historique des Études des Vies de Jésus* par Albert Schweitzer, signé des initiales A. O., et paru également dans *Le Théosophe* (1^{er} août 1913) :

« Le Jésus de la théologie moderne, le Jésus de Nazareth, qui prêcha le Royaume de Dieu sur la terre et mourut pour consacrer son œuvre, n'a jamais existé. C'est une figure imaginée par le rationalisme, animée par le libéralisme et habillée par la théologie. »

Nous ne voyons pas trop les raisons de cette bizarre affirmation ; c'est bien plutôt la conception d'après laquelle « Jésus de Nazareth n'a jamais existé » qui procède du

d'un certain *Ordre de la Rose-Croix Ésotérique*, qui paraît être en relations suivies avec l'*Ordre Rénové des Illuminati Germaniae*, sur lequel nous reviendrons d'autre part.

⁵ C'est à celui-ci que se rattache, en France, l'*Ésotérisme Helléno-chrétien* de M. Édouard Schuré.

⁶ Les occultistes français, de leur côté, préfèrent se déclarer *christiques*, sans doute pour avoir le plaisir de créer un néologisme, d'ailleurs peu heureux et assez inutile, à moins que ce ne soit pour écarter toute possibilité d'assimilation avec les diverses *Églises Chrétiennes*.

« rationalisme » et du « libéralisme », ces modernes adversaires de la théologie, et c'est d'ailleurs ce que l'auteur, par une étrange contradiction, reconnaît aussitôt après :

« Telles sont les conclusions auxquelles arrivent ceux qui, avec la science et la raison, étudient les Évangiles. »

Ce sont, en effet, les conclusions auxquelles aboutit logiquement le *Modernisme*, qui rejoint ainsi le *Protestantisme libéral*, et qui base ses négations sur la « critique » allemande des Schleiermacher, des Strauss et des Harnack, importée en France par les Renan, les Réville, les Reinach et les Loisy. Ces négations, formulées au nom de la « science » et de la « raison », sont une conséquence fatale du Protestantisme, même soi-disant *orthodoxe* ou *positif*, avec son principe (?) de « libre examen » ; mais poursuivons.

« L'homme historique, Jésus, que la théologie croyait sans cesse pouvoir faire renaître, mais qui s'évanouit, après avoir semblé quelques instants bien vivant, ne peut plus être accepté historiquement.

« ... C'est avec confiance que nous lisons les conclusions d'Albert Schweitzer, qui nous entraînent au-delà de la vie matérielle, vers ce Royaume de Dieu sur la terre qui, pour lui, est plus que la perfection et la sainteté des individus, qui est la réalité et la volonté divine mêmes.

« Seule grande et unique vérité proclamée par Jésus, car Jésus n'est pas un annonciateur, un symbole, c'est l'homme vivant, réel, celui qui dans tous les temps enseigne la volonté, l'espérance. »

Donc Jésus, qui n'est pas une « figure historique », n'est pas davantage un « symbole » ; qu'est-ce alors que cet « homme réel » dont il est ici question ? À première vue, tout cela n'est pas bien clair, mais passons encore.

« Jésus est celui que chacun peut trouver au fond de lui-même, s'il veut écouter la voix intérieure que lui révèle vraiment ce Royaume de Dieu. La théologie, oubliant ce point essentiel, livre le monde à la léthargie et à l'anéantissement de la pensée, perd totalement de vue le but vers lequel les peuples et les hommes doivent être dirigés, et les devoirs les plus sacrés qu'il impose à tous.

LE CHRISTIANISME THÉOSOPHIQUE

« L'unique Jésus est un Jésus mystique, et former des liens avec Lui, c'est s'unir à tous ceux qui vécurent, vivent et vivront : c'est par le fort travail sur soi-même, par le désir ardent d'aider à Ses espérances et à Ses croyances (*sic*) qui placent le Royaume de Dieu au-dessus de toutes choses, que nous arriverons à Le saisir et à Le sentir vivre près de nous. »

Ce pseudo-mysticisme est tout à fait semblable au *pragmatisme* qui est, au fond, la seule religion, purement morale et utilitaire, des Modernistes et des Protestants libéraux ; mais comment ceux qui adhèrent à de semblables doctrines peuvent-ils encore se dire *chrétiens*, même *ésotériques* (?), est-ce, de leur part, aberration mentale ou manque de loyauté ? À tous ceux qui connaissent l'esprit protestant, nous laissons le soin de répondre d'eux-mêmes à cette question.

CURIEUSE COÏNCIDENCE*

On sait que les occultistes de diverses écoles prétendent trouver dans les écrits de certains mystiques une continuation de leurs propres doctrines. Il en est ainsi, notamment, pour les visions d'Anne-Catherine Emmerich, dont les théosophistes s'occupent, depuis quelque temps, avec une insistance vraiment remarquable. En effet, *Le Théosophe* a publié à ce sujet, les 16 février et 1^{er} mars 1912, deux articles de M. Louis Revel intitulés *Anne-Catherine Emmerich et les Maîtres de la Sagesse* et *Une Occultiste catholique*. Dans le même journal, nous trouvons encore, le 16 août 1913, un nouvel article, signé J. Wittemans, sur *Les Prophéties d'Anne-Catherine Emmerich*.

Dans quelques-unes de ses visions, cette religieuse, qui vécut en Westphalie de 1774 à 1824, décrit un lieu qu'elle appelle *la Montagne des Prophètes*, lieu que les théosophistes s'efforcent naturellement d'identifier avec le mystérieux séjour de leurs soi-disant *Mahâtmas* ou *Maîtres de Sagesse*, situé en quelque région inaccessible du Thibet.

Parmi les extraits du récit de la voyante qui sont cités dans le dernier article, nous signalerons celui-ci :

« Je vis que les eaux qui descendent de la montagne déployaient au-dessus de la terre comme une tenture de crêpe transparente et de couleurs variées. J'eus aussi une vision de l'Esprit-Saint : c'était comme une figure ailée dans une *surface triangulaire*, avec une *effusion de lumière de sept couleurs*. Je vis comment cette lumière se répandait sur l'*Église spirituelle* planant en l'air et sur ceux qui se trouvaient en relation avec elle. Dans cette vision sur l'effusion du Saint-Esprit, j'eus l'impression qu'elle avait aussi une action sur la nature. »

Or, voici ce que nous lisons, d'autre part, dans l'ouvrage posthume de Saint-Yves d'Alveydre, *La Mission de l'Inde* (pp. 119-120) :

* [*La France Antimaçonnique*, 27^e année, n^o 36 (4 septembre 1913). Non signé.]

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

« De tous les points du globe, le jour comme la nuit, tout initié de l'*Agarttha* (c'est-à-dire du Sanctuaire métropolitain du *Cycle de Ram*) voit le *Corps spirituel* de cette Association comme un immense *Triangle de Lumière*, ou, si l'on veut, une *Pyramide de feu* se dressant dans l'Espace éthéré.

« Cette vision est devant les yeux de tout initié, parce que cette *Association synarchique à trois angles* est l'image, dans l'Éther même, de la *Création spirituelle* et de l'*Ordre trinitaire* maintenu par le concours et la concorde de toutes ces bonnes volontés (des initiés de l'*Agarttha*).

« Le *Signe d'Alliance* donné par la Divinité au *Corps synarchique spirituel*, formé à nouveau par *Ram*, il y a neuf mille ans, et visible aujourd'hui pour tous ses initiés, est un immense *Anneau de Lumière cosmique aux couleurs chromatiques* enveloppant de son arc fluide fermé la base du tiers supérieur du Triangle. »

Nous ne faisons qu'indiquer ce curieux rapprochement, sans vouloir en tirer la moindre conclusion ; mais il est bien difficile, en comparant les deux passages, de ne pas se poser cette simple question : Saint-Yves n'aurait-il pas connu, lui aussi, les visions d'Anne-Catherine Emmerich ? Cela n'a rien d'impossible, assurément, et pourtant il y a des gens qui préféreront admettre que la religieuse de Westphalie fut peut-être, sans le savoir, une *initiée de l'Agarttha*... Certaines *amitiés* sont parfois si mal inspirées !

THÉOSOPHES ET THÉOSOPHISTES*

La France Antimaçonique a publié, le 3 juillet dernier (pp. 318 et suivantes), une lettre de M. P. Verdad-Lessard. La *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, dans son numéro du 5 septembre (pp. 3117-3119, 3119-3120, 3148 et 3154-3155), en reproduit plusieurs passages, relatifs au *Gnosticisme*, au *Martinisme*, au *Spiritisme* et à la *Théosophie*.

Sur ce dernier sujet, il était dit que « les *Théosophes* datent en France de 1878 ». La *Revue* ajoute à ce propos : « Signalons, en passant, l'erreur dans laquelle tombe M. Verdad-Lessard, erreur commune à beaucoup de ceux qui s'occupent du mouvement théosophique actuel. Il y avait des *Théosophes* en France bien avant la fondation de la *Société Théosophique* par M^{me} Blavatsky et le Colonel Olcott. »

Cela est vrai, en effet, s'il est question de *Théosophes* au sens primitif du mot ; mais l'erreur vient peut-être justement de ce que l'on confond trop ces *Théosophes* avec les *Théosophistes*, en comprenant sous cette dernière désignation tous ceux qui se rattachent au mouvement *dit* théosophique, qui prit naissance à New-York. Cette distinction est toujours faite en anglais, et elle nous paraît assez importante pour qu'il soit nécessaire de la maintenir également en français. On peut éviter ainsi d'assez graves méprises, car il serait certainement absurde, par exemple, de vouloir rattacher, même de loin, les doctrines de la *Société Théosophique* actuelle à celle des *Illuminés Théosophes* du XVIII^e siècle.

« Il y a des *Théosophes* indépendants de cette Société. Et celle-ci peut sombrer dans la crise qu'elle traverse en ce moment sans entraîner avec elle dans cette chute la *Théosophie*. »

Si l'on ne veut parler que de la *Société Théosophique* dirigée par M^{me} Besant, il y a même, nous l'avons déjà vu, des *Théosophistes*, au sens strict du mot, qui en sont indépendants,

* [*La France Antimaçonique*, 27^e année, n^o 39 (25 septembre 1913). Non signé.]

tout au moins depuis quelque temps. M^{me} Catherine Tingley en Amérique, M. Rudolf Steiner en Allemagne, M. Édouard Schuré en France, sont de ce nombre avec leurs disciples ; il en existe aussi en Italie, en Suisse, etc. Il est probable qu'il y en aura de plus en plus, l'autorité d'Adyar étant bien ébranlée par les récents événements.

La *Revue* continue : « C'est pourquoi ce serait une grave faute de tactique, pour tous ceux qui veulent combattre les sectes de la *Contre-Église*, de borner leurs études au mouvement théosophique né du *Néo-Bouddhisme* de M^{me} Blavatsky. »

Assurément, mais il n'en faut pas moins étudier *aussi* ce mouvement, où le *Néo-Bouddhisme* se trouve d'ailleurs mêlé à bien d'autres éléments des provenances les plus diverses, et dont les origines *vraies* ne seront jamais trop bien connues. En outre, cette étude a une portée beaucoup plus étendue que ne pourrait le supposer un observateur trop superficiel, en ce sens qu'elle est peut-être une de celles qui permettent le mieux de se rendre compte de certaines tactiques et de certains procédés.

Notre confrère termine en ces termes : « *Il y a autre chose dans la Théosophie*, et j'ajouterai que cet *autre chose* est bien plus dangereux et redoutable pour les âmes qui en sont dupes. »

Quel est cet *autre chose* qui n'est pas plus clairement désigné ? Serait-ce une allusion à l'*ésotérisme helléno-chrétien* dont M. Édouard Schuré s'est fait le promoteur ? Cette doctrine nous paraît assez *dangereuse* en effet, puisque nous voyons son auteur, après être allé *du Sphinx au Christ*, ne pas s'en tenir là et se promettre d'aller (c'est lui-même qui l'annonce)... *du Christ à Lucifer* !

Quoi qu'il en soit, espérons que, pour nous fixer sur ce point, on nous donnera bientôt quelques précisions : pourquoi hésiterait-on à dénoncer nettement un semblable danger ?

LE SCEAU DE LA SOCIÉTÉ THÉOSOPHIQUE*

Nous avons déjà parlé à diverses reprises du sceau de la *Société Théosophique* et de son symbolisme [pp. [253](#) et [269](#)] ; voici encore, sur ce sujet, quelques explications que nous relevons dans *Le Théosophe* (numéro du 1^{er} novembre 1913), sous la signature de la S. : . Annie Besant :

« Le double triangle qui renferme le Tau, ou Croix Égyptienne¹, est le symbole de l'univers, le macrocosme, la manifestation de la Divinité dans le Temps et dans l'Espace, l'Un se montrant dans la dualité représentée par l'Esprit et la Matière ; les triangles sont entrelacés pour montrer l'unité inséparable, et ils sont au nombre de deux pour représenter l'Esprit et la Matière², Père-Mère (*sic*). Le triangle dont la pointe est tournée en haut est celui du Feu ou Esprit ; celui dont la pointe se dirige en bas représente l'Eau ou la Matière. Chaque triangle, avec ses trois lignes et ses trois angles, symbolise aussi la triple nature de ce qu'il représente. La triplicité du triangle du Feu signifie existence, connaissance, béatitude³ ; activité, savoir, volonté ; création, persévérance, libération⁴. Les côtés en sont égaux parce que, « dans cette trinité, l'un n'est ni au-dessus ni au-dessous de l'autre, l'un n'est ni plus grand ni plus petit que l'autre » ; parce que tous sont également immanents dans leur nature, tous également omniprésents. La triplicité du triangle de

* [La France Antimaçonnique, 27^e année, n° 49 (4 décembre 1913). Non signé.]

¹ En réalité, le *Tau* n'est pas tout à fait identique à la croix égyptienne ou *croix ansée*. (*Note de la France Antimaçonnique*.)

² Pourquoi seulement « l'Esprit et la Matière », plutôt que tous les autres aspects sous lesquels la *Dualité* peut être envisagée ? (*Id.*)

³ C'est, dans la métaphysique hindoue, le ternaire *Sat, Chit, Ananda*. (*Id.*)

⁴ À ces différentes interprétations, la S. : . Annie Besant aurait pu ajouter le fameux ternaire maçonnique *L. : D. : P. :* (*Id.*)

l'Eau symbolise les trois caractéristiques essentielles de la matière : résistance, mobilité, rythme (ou vibration). Les douze côtés égaux formés par le croisement des lignes de la figure prise dans son ensemble, symbolisent les « douze grands dieux » de la Chaldée et d'autres religions anciennes⁵, les douze signes du zodiaque, les douze mois de l'année solaire⁶. Le sujet pourrait comporter beaucoup plus de significations.

« La croix ou Tau renfermée dans le double triangle est le symbole de l'Esprit qui s'est immergé dans la Matière et y a été crucifié, mais qui a ressuscité d'entre les morts et demeure triomphant dans les bras du meurtrier conquis ; c'est pourquoi elle représente la « Croix de la vie », le symbole de la Résurrection ; et, dans l'imagerie (*sic*) égyptienne, on peut voir que c'est cette croix que l'on pose sur les lèvres de la momie lorsque l'âme revient au corps.

« Le Swastika, ou croix⁷, ou encore croix de feu, est le symbole de l'énergie tourbillonnante qui crée un univers, "creusant des trous dans l'espace" ou, d'une façon moins poétique, et pas plus avérée (*sic*), formant les tourbillons qui sont les atomes servant à l'édification des mondes.

« Le serpent qui se mord la queue est l'antique symbole de l'Éternité⁸, le cercle qui n'a ni commencement ni fin⁹, au

⁵ Les Théosophistes prendraient-ils la *Chaldée* pour une religion ?... (*Id.*)

⁶ Il nous semble que, pour avoir un *zodiaque* complet (et *cyclique*), il faudrait faire intervenir deux autres triangles, ceux de l'*Air* et de la *Terre*. (*Id.*)

⁷ Il y a évidemment ici un mot omis : il faut lire *croix gammée*. (*Id.*)

⁸ Plus exactement de l'*indéfinité*, comme nous l'avons fait remarquer ailleurs à propos du sceau de la *Société de la Yoga Aryenne* (27^e année, n° 30, p. 356 [p. [149](#)]). (*Id.*)

⁹ Ou plutôt dont la fin, se superposant au commencement, coïncide *en apparence* avec celui-ci : les notions les plus élémentaires de la trigonométrie suffisent à faire comprendre cette restriction, qui a bien quelque importance. (*Id.*)

LE SCEAU DE LA SOCIÉTÉ THÉOSOPHIQUE

centre ¹⁰ duquel tous les univers croissent et dépérissent, apparaissent et disparaissent.

« Tel est le symbolisme du Sceau de la Société Théosophique, résumé assez brièvement, mais formant une combinaison ingénieuse des vérités fondamentales. »

¹⁰ Ou sur la circonférence ? Il faut croire que les Théosophistes ignorent complètement le symbole oriental de la « chaîne des mondes ». (*Id.*)

ÉLOGES THÉOSOPHIQUES

À M. POINCARÉ*

Nous croyons bon de reproduire l'article suivant, paru dans *Le Théosophe* (numéro du 1^{er} décembre 1913), sous le titre : « *Un bien bel exemple* », et signé des initiales M. L. :

« M. Raymond Poincaré, Président de la République, en refusant d'assister aux courses de taureaux données en son honneur en Espagne et en s'abstenant de prendre part aux chasses que le "protocole" l'oblige à offrir aux chefs d'États, a présenté au monde un bien bel exemple de *bon sens* et de *compassion* (*sic*). Tous les théosophes, sans exception, ne pourront qu'applaudir à un si grand geste.

« Il est pénible de penser que la majorité des hommes (même cultivés) puisse prendre plaisir à tuer et à voir couler le sang...

« Ôter la vie à des êtres sensibles pour passer le temps, quelque grandeur d'âme !!

« Lorsque, il y a quelques années, la Société protectrice des animaux expulsa de son sein certaine "grande dame, très noble, et très chrétienne", parce qu'elle organisait des chasses à courre dans ses domaines et procédait elle-même à la mise à mort du cerf, quelques feuilles "bien pensantes" ont très violemment protesté : cette expulsion était cependant on ne peut plus logique ! Mais il ne me paraît pas facile de se rendre compte de la mentalité des protestations (*sic*)...

« Bravo Poincaré ! »

Nous signalons à l'attention de nos lecteurs, comme très significatives, ces félicitations théosophiques à l'adresse de M. Poincaré : il ne nous paraît pas difficile, à nous, de nous rendre compte de la mentalité de certains de ses admirateurs !

* [La France Antimaçonnique, 28^e année, n° 1 (1^{er} janvier 1914). Non signé.]

L'ANTOINISME ET LES THÉOSOPHISTES*

Sous le titre : « *Une religion spirituelle* » (!), nous lisons dans *Le Théosophe* (numéro du 1^{er} décembre 1913), l'article suivant, signé M. Largeris :

« Je suis allé il y a quelques jours visiter le gentil temple antoiniste de la rue Vergniaud, et j'ai été frappé par la simplicité de l'aménagement intérieur. Une dame m'a remis un numéro gratuit du Bulletin mensuel, qui a pour titre *L'Unitif*, et m'a fourni quelques renseignements sur cette nouvelle religion. Ayant posé quelques questions, il m'a été répondu : 1° Sur Dieu : les Antoinistes ne donnent pas au mot Dieu le même sens que les Chrétiens (*sic*). Pour eux, Dieu est présent dans tous les êtres et, en aimant tous les êtres, nous aimons Dieu. Il me semble que cette conception est tout à fait théosophique et laisse entendre que l'idée d'un Dieu personnel ne fait pas partie de l'enseignement du *Père*, ainsi que disent les Antoinistes. 2° Sur la prière : Pour eux, la prière est inutile, l'Amour seul compte. 3° Sur la vie future : Les Antoinistes croient à la réincarnation, mais il ne m'a pas été possible de savoir s'ils admettent la réincarnation immédiate ou différée. Le Père Antoine établit une distinction entre la croyance et la Foi. Je crois comprendre que pour lui croyance est synonyme de crédulité, tandis que la Foi est une force spirituelle intérieure qui, prenant son appui sur l'Amour, est capable de produire des guérisons. C'est en somme la *Christian Science*. Il n'existe aucune cérémonie, aucun ritualisme. Tout le culte consiste dans la lecture de l'enseignement du *Père* et rien d'autre. M'étant étonné que le portrait du *Père* ne figurât pas dans le temple, dont les murs sont entièrement nus, il m'a été répondu que ceci serait du

* [La France Antimaçonnique, 28^e année, n° 1 (1^{er} janvier 1914). Non signé.]

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

matérialisme, car, pour les Antoinistes, la Matière et Forme n'ont aucune espèce de valeur : l'Esprit seul est tout.

« La Théosophie ayant une portée à la fois morale, métaphysique, scientifique et ésotérique, il n'est pas permis de dire que les enseignements théosophiques et antoinistes sont identiques ; mais on peut affirmer que la morale antoiniste et la morale théosophique présentent entre elles de très nombreux points de contact. Le *Père*, d'ailleurs, ne prétend que rénover l'enseignement de Jésus de Nazareth trop matérialisé à notre époque par les religions qui se réclament de ce grand Être (*sic*). »

Ainsi ce sont les Théosophistes eux-mêmes qui se plaisent à établir de tels rapprochements, que d'aucuns pourraient trouver peu flatteurs, même au point de vue simplement « moral ». On sait que l'« Antoinisme » n'est au fond qu'une sorte de spiritisme protestant ; le « Père Antoine », qui n'était qu'un « guérisseur » comme il en existe beaucoup, n'en fut pas moins considéré par certains occultistes comme « un des douze Grands Maîtres Inconnus de la Rose-Croix » ! Pourquoi n'arriverait-on pas à en faire une sorte de *Mahâtmâ* ?

SYMBOLISME MAÇONNIQUE ET THÉOSOPHIE*

L'article du *Lotus Bleu* sur *Le Maillet du Maître*¹, que nous avons reproduit² à propos des attaches maçonniques de M^{me} Blavatsky, était présenté comme le premier d'une série au cours de laquelle devaient être traités divers points du symbolisme maçonnique. Cependant, les articles ainsi annoncés ne parurent pas ; peut-être une telle publication fut-elle considérée comme inopportune ou même imprudente, soit à l'égard d'une certaine partie de la clientèle théosophique, soit à quelque autre point de vue.

Nous avons pourtant trouvé dans cette revue, à une date plus récente (5^e année, n° 4 : juin 1894), un court article sur *Le Pélican* ; seulement, celui-ci y est présenté uniquement comme un *emblème religieux*. Or, s'il est cela en effet, on sait qu'il est en même temps, dans la Maçonnerie, un des principaux symboles du grade de Rose-Croix. C'est à ce titre que nous reproduisons ci-dessous cet article, en y joignant, comme pour le précédent, quelques annotations.

*
* *

* [La France Antimaçonnique, 28^e année, n° 2 (8 janvier 1914). Signé E. P. N.]

¹ Faisons remarquer ici que le *maillet* ou le *marteau* est pris aussi pour emblème par des sociétés secrètes autre que la Maçonnerie, comme nos lecteurs ont pu le voir à propos de l'*Ordre des Macchabées* (27^e année, n° 28, p. 331). [P. [137](#).]

² La France Antimaçonnique, 27^e année, n°s 33 [p. [269](#)] et 36 [p. [275](#)].

Le Pélican, emblème religieux

Dans les églises, parmi les emblèmes que l'on voit, comme ceux de l'agneau, de la colombe, du dragon et du serpent, dont la signification est bien connue, on en rencontre un, le pélican, dont le sens *ésotérique* échappe à beaucoup.

Sculpté sur les chaises, brodé sur les chasubles, tissé dans les nappes d'autel, ou gravé en relief sur la couverture des missels, un pélican distribue la nourriture à *six* pélicaneaux³ placés au-dessous de lui, dans leur nid. Ces petits affamés sont rangés, tantôt sur une même ligne, à se toucher, ou bien séparément, trois à droite, trois à gauche, ou encore posés, deux au milieu du nid et quatre sur le bord, devant leur mère qui se perce la poitrine, avec son bec, pour les nourrir des lambeaux de sa propre chair, ou qui tient, à son bec, un poisson au-dessus d'eux. Chaque artiste a varié sa composition, suivant le caprice de son imagination, sans respecter le dessin primitif qui a dû exister⁴.

Pour les prêtres, le pélican nourrissant ses petits est le symbole de l'institution de l'Eucharistie par J.-C. : « *Prenez et mangez, ceci est mon corps qui sera livré pour vous.* » Cette interprétation est incomplète⁵, parce qu'elle n'explique pas

³ Ceci est une erreur assez grave au point de vue du symbolisme : les petits du pélican doivent être au nombre de *sept* ; la mère n'est donc pas comprise dans le *septénaire*, contrairement à ce qui est dit plus loin. (*Note de la France Antimaçonnique.*)

⁴ C'est à cause de ces mêmes variations qu'il peut n'y avoir, dans certaines figurations, que six petits ou même moins ; nous nous demandons si l'auteur est vraiment ignorant de ce point de symbolisme, ou s'il ne l'a pas plutôt altéré sciemment (tout en s'arrangeant d'ailleurs pour reconstituer le *septénaire*), et cela afin de détourner l'attention de l'*emblème rosicrucien* réel, qui serait précisément ce *dessin primitif* auquel il fait allusion (voir cette figure dans les divers ouvrages du F. : Oswald Wirth). (*Note de la France Antimaçonnique.*)

⁵ Mais, si cette explication est incomplète, elle n'est pas fausse pour cela, même au point de vue maçonnique, dès lors qu'on aperçoit

pourquoi cet oiseau, qui est disgracieux, avec son gros bec et l'énorme poche qui pend au-dessous, a été choisi pour représenter J.-C., dans le sacrement que les Catholiques considèrent comme le plus saint, à la place, par exemple, du beau cygne blanc⁶ ou de tout autre oiseau élégant dans sa forme et son plumage. Elle ne dit pas non plus pourquoi la couvée, qui accompagne la mère, se compose de *six* petits, formant ainsi, avec elle, le nombre 7, qui doit avoir sa raison d'être.

Nous inspirant des articles que M^{me} Blavatsky a écrits sur la symbologie (*sic*) et le mystère du langage (*Doctrine Secrète*, vol. I, pp. 303, 310, 379), nous allons essayer d'interpréter plus complètement le symbole du pélican⁷.

Avant tout, il fait naître en nous l'idée de *sacrifice*, par celle de nourriture distribuée à d'autres êtres, et, comme la vie des petits dépend de la subsistance reçue de leur mère, nous ressentons par là l'effet de la *solidarité*⁸. Il nous fait voir ainsi que tous les êtres participent les uns des autres (*sic*), qu'ils sont liés par la solidarité, et que le sacrifice de chacun d'eux profite à tous les autres. D'où cet aspect moral de l'enseignement théosophique : qu'il faut constamment travailler les uns pour les autres ; renoncer à soi, en pensée, aussi bien qu'en action ;

le rapprochement qu'elle permet d'établir avec la *Cène des Rose-Croix*. (*Note de la France Antimaçonnique*.)

⁶ Notons que le *cygne* est justement un des emblèmes des *Védântins* : c'est le *Hamsa* hindou, le véhicule psychique de *Brahmâ* ou du *Logos* créateur. (*Note de la France Antimaçonnique*.)

⁷ Cet article est donc, comme celui que nous avons reproduit précédemment, inspiré directement des écrits de M^{me} Blavatsky, qui devait avoir plutôt en vue les symboles de la Maçonnerie que ceux du Catholicisme. (*Note de la France Antimaçonnique*.)

⁸ La Maçonnerie mixte du *Droit Humain*, à laquelle appartient la S. :. Annie Besant, ne fait-elle pas usage, dans ses acclamations, de ce mot *Solidarité*, ajouté comme un quatrième terme à la trilogie habituelle : *Liberté, Égalité, Fraternité* ? La même S. :. Besant s'est pourtant assez moquée autrefois de cette devise : « en France, disait-elle, le mot *Liberté* est écrit sur tous les murs des prisons » (*textuel*) ; peut-être eût-elle préféré ne le voir écrit que sur les Temples maçonniques ! (*Note de la France Antimaçonnique*.)

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

s'immoler pour autrui ; en un mot, pratiquer l'altruisme. « Celui qui ne pratique pas l'altruisme ; celui qui n'est pas prêt à partager son dernier morceau avec plus faible ou plus pauvre que lui ; celui qui néglige d'aider l'homme, son frère, n'est pas théosophe. »

Le pélican résume bien tous ces sentiments, car on sait qu'il aime à vivre en société et ne manque jamais de se réunir à ses voisins, pour pratiquer la pêche en commun. Sa femelle offre aussi l'exemple le plus admirable de l'amour maternel, car, dès qu'on lui enlève ses petits, elle se met à leur recherche et leur apporte à manger, pendant leur captivité ! Elle les nourrit en dégorgeant devant eux les poissons contenus dans sa poche, et comme, pour vider cette poche, elle est obligée de presser son bec contre sa poitrine, la croyance populaire lui a attribué l'habitude de se percer la poitrine, pour alimenter ses petits. C'est là, peut-être, l'origine de son nom, qui vient du grec *pelekaô*, percer, tailler, d'où *pelekus*, hache⁹, nom qui par soi (*sic*) peut symboliser le sacrifice et l'immolation de soi.

Dans les poissons dont cet oiseau se nourrit et emplit sa poche, les Catholiques peuvent voir le corps de J.-C. reçu dans la communion, car le poisson en est l'emblème, comme l'indique son nom grec *Ichthus*, anagramme de *Iésous Christos Théou*

⁹ La hache est l'emblème du grade écossais de *Prince du Liban, Royale Hache* (22°), qui n'est plus actuellement pratiqué qu'en Belgique. D'après l'Ill. : F. : Bouilly, « Représentant Particulier du Gr. : -M. : de l'Ordre Maç. : en France, et Ex-Gr. : -M. : du Conseil des Gr. : -Chev. : Élus Kadosch des *Sept-Écossais-Réunis*, à la V. : de Paris (5838) », « ce grade représente la création, les découvertes, les philanthropiques (*sic*) résultats de la navigation. Les *cèdres du Liban* furent employés par les *Sidoniens* à la construction de ces admirables machines qui leur permettaient de traverser les mers et de communiquer avec les peuples dont ils étaient séparés. L'histoire, en effet, nous désigne les *Sidoniens* comme les fondateurs de la navigation, audacieuse et superbe découverte, qui donne une si haute idée de la puissance et du génie de l'homme ! » — Voir aussi l'*Ordre des Grande Cèdres du Liban* (27^e année, n° 28, p. 326 [p. [129](#)]). (*Note de la France Antimaçonniq.*)

Uios Sôter (J.-C., Fils de Dieu, Sauveur)¹⁰. L'artiste qui représente le pélican, avec un poisson au bec, rend bien cette pensée.

Un autre aspect de l'emblème qui nous occupe est celui de la *reproduction* et de la *circulation de la vie*, fidèlement exprimées par la mère et ses petits¹¹. C'est en effet la *Nature* qui est notre mère et qui nous donne la nourriture ; c'est elle qui vivifie tout, jusqu'aux plus infimes parties de l'être ; c'est elle qui, dans son *évolution universelle*, enrichit tout des bienfaits de la *vie* et permet à l'*atome* de devenir un *monde*, à l'*homme* de devenir un *dieu*, conformément à la *loi indéfinie du progrès*¹².

Le Catholique y verra encore la perfection du Monde, dans l'ouvrage mystique des six jours. L'occultiste y trouvera : la substance primordiale se différenciant (*sic*) en les sept *prakritis* ou natures, sous l'impulsion *manvântarique*, autrement dit, les sept périodes d'évolution comprises dans un *manvântara* et les sept états différents de la matière ; la source unique d'énergie ou *Fohat*¹³, à la fois *un* et *sept*, cause *nouménale* des phénomènes de l'électricité, du magnétisme, du son, de la lumière, du calorique et de cohésion¹⁴. Il y verra le *Kosmos*, dans sa forme

¹⁰ Voir à ce sujet, dans l'étude sur les *Sociétés Secrètes américaines*, la notice consacrée aux *Ésotéristes de l'Ouest* (27^e année, n° 28, p. 328 [p. [132](#)]). (*Note de la France Antimaçonnique*.)

¹¹ Ceci n'est autre chose que l'interprétation *naturaliste* donnée au grade maçonnique de *Rose-Croix*. (*Note de la France Antimaçonnique*.)

¹² Nous avons souligné, dans ce passage, les expressions les plus caractéristiques de la doctrine qui s'y trouve indiquée. (*Note de la France Antimaçonnique*.)

¹³ Ce mot, qui ne peut exister en sanscrit sous cette forme, n'est qu'une corruption de *Mahat*, « le grand principe », autre nom de *Buddhi*, l'Intelligence universelle. (*Note de la France Antimaçonnique*.)

¹⁴ On sent ici la tendance à tout ramener à l'explication des phénomènes naturels de l'ordre matériel : pour les théosophistes, tout, dans l'Univers, est *matière*, à différents états ou degrés de densité. D'autre part, au point de vue *scientifique*, ne peut-il pas exister

objective, provenant de la différenciation de ses sept éléments constitutifs, c'est-à-dire l'*Évolution* et la formation finale des sept éléments primitifs¹⁵.

Les petits placés sous leur mère, deux au milieu du nid et quatre sur le bord, représentant les sept principes de l'être humain, composés du quaternaire inférieur et de la triade supérieure, la mère ou *Âtmâ* les dominant et les pénétrant. Ou bien encore ils nous indiquent les trois *akâsiques* (*sic*) supérieurs¹⁶ et les quatre éléments inférieurs : feu, air, eau, terre, non pas tels qu'ils se montrent à nous présentement, mais sous des états de matière inconnus de la chimie moderne.

Le choix du pélican, qui est un oiseau aquatique, prouve que cet emblème est ancien et date des premiers temps de l'Église. On rencontre, en effet, parmi les symboles de toutes les religions, comme l'a fait observer M^{me} Blavatsky, soit un oiseau aquatique, comme l'ibis, la grue, le cygne, l'oie, le pélican ; soit un animal amphibie, comme le crocodile, la grenouille ; soit une plante aquatique, comme le lys d'eau, le nénuphar, le lotus. Plantes ou animaux symbolisent le double élément de l'air et de l'eau. Or, l'air représente l'Esprit prototype ou la Force¹⁷, et

d'autres formes de l'énergie que les *six* qui sont énumérées ici ? (*Note de la France Antimaçonnie.*)

¹⁵ Suivant la doctrine hindoue, les éléments primitifs des choses ne sont pas au nombre de *sept*, mais de *cinq* seulement ; c'est une des particularités de l'enseignement théosophiste de prétendre rétablir le *septénaire* partout, même où il n'a jamais existé... tout en oubliant de le voir dans le nombre des petits du pélican, où pourtant il existe réellement. (*Note de la France Antimaçonnie.*)

¹⁶ Il faut sans doute lire : « les trois *états âkâshiques* », c'est-à-dire les trois états que les théosophistes prétendent distinguer dans l'Éther (*Âkâsha*) le cinquième élément des Hindous, et qu'ils ajoutent aux quatre autres éléments pour arriver à former le *septénaire*. (*Note de la France Antimaçonnie.*)

¹⁷ Cette assimilation de l'Esprit à la Force, qu'on oppose alors irréductiblement à la Matière sur laquelle elle agit, rentre bien dans le caractère d'une théorie *naturaliste*. (*Note de la France Antimaçonnie.*)

l'eau la Matière primordiale ou Substance métaphysique¹⁸, qui forment la *Duade cosmique*, l'Unité à double aspect, le Dieu androgyne, le Logos âme et le Logos créateur, de la plupart des religions.

Comme il y avait, parmi les Pères de l'Église et les premiers Papes, des Initiés versés dans les sciences occultes et possédant la clef du langage des Hiérophantes, ce sont eux qui ont composé le symbole du pélican¹⁹.

Nous ferons remarquer, en terminant, que l'oiseau femelle typifie également l'âme de l'Univers, regardée comme l'Intelligence du Créateur par tous les peuples, qui l'appelaient la Mère. C'est la *Métis* ou *Sophia* (Sagesse femelle, Logos femelle) des Gnostiques, la *Séphira* (*sic*) (première émanation de l'Infini)²⁰ des Juifs, la *Saravasti* (*sic*) (fille de *Brahmâ*, déesse de la Parole)²¹ ou *Vâch* (personnification mystique du Verbe) des

¹⁸ Ceci est encore une erreur : la Matière, même dans son indifférenciation primordiale, n'est qu'une modalité particulière de la Substance métaphysique. (*Note de la France Antimaçonnerie.*)

¹⁹ Une opinion assez communément répandue, et soutenue par des auteurs tels que le F. : Ragon, attribue bien aux Jésuites l'invention du grade *sacerdotal* de *Rose-Croix* et son introduction dans la Maçonnerie ! (*Note de la France Antimaçonnerie.*)

²⁰ On sait qu'il y a dix *Séphiroth* ; le qualificatif de « première émanation de l'Infini » ne peut donc s'appliquer qu'à la première *Séphirah*, *Kéther* ou la *Couronne*, qui est, d'après les Kabbalistes, le « vêtement » (l'expression intelligible) d'*Aïn-Soph* (l'Infini ou l'Absolu). Nous nous demandons, d'ailleurs, si l'auteur n'a pas confondu *Séphirah* avec *Shékinah*. (*Note de la France Antimaçonnerie.*)

²¹ *Saraswati*, la Sagesse, est représentée comme l'épouse de *Brahmâ*, et non comme sa fille ; de même, *Lakshmi*, la Beauté, est l'épouse de *Vishnu*, et *Pârvati*, la Force, est celle de *Shiva*. Il est intéressant de remarquer qu'on trouve ainsi précisément, comme attributions caractéristiques des trois aspects du Logos qui constituent la *Trimurti* hindoue, l'équivalent exact des trois piliers symboliques de la Maçonnerie. (*Note de la France Antimaçonnerie.*)

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Hindous, le *Saint-Esprit* (principe femelle)²² des Chrétiens.
(*Doctrine Secrète*, vol. I, p. 353.)

E. P. N.

²² Selon la doctrine gnostique : l'auteur a oublié de l'indiquer.
(*Note de la France Antimaçonnique*).

DREYFUSISME ET THÉOSOPHIE*

Nous extrayons ce qui suit d'un article intitulé *Karma* et signé E. Pellissier, article paru dans *Le Théosophe* (numéro du 1^{er} février 1914) :

« ... Je n'ai nullement l'intention de faire ici l'apologie du général Picquart, mais je puis dire, cependant, en commentateur des faits du jour, que, tout en vivant la maxime stoïcienne (d'après laquelle "la vertu trouve dans la pratique même sa propre récompense"), il a prouvé que le couronnement d'une vertu est un fait qui se manifeste parfois au cours d'une seule existence (!), et, si je m'arrête à lui, c'est que dans l'ordre des faits de conscience il a joué un rôle remarquablement historique (*sic*) et qu'en lui-même il représente un drame dont le dénouement est une frappante leçon de morale, à mon point de vue.

« Alors que devant lui, jeune officier supérieur, s'ouvrait un avenir militaire des plus brillants, découvrant qu'une erreur judiciaire venait d'être faite, il n'hésita point à suivre la voix de sa conscience et, malgré maintes pressions occultes, malgré la disgrâce qui accueillit ses premières confidences à ses chefs, il parla. Ce fut alors pour lui la douloureuse étape du calvaire : colères, préjugés, mensonges, calomnies, toutes violences matérielles et morales, tout se ligue contre lui, hors une poignée d'intellectuels qu'anime la soif de justice. Il semblait désormais devenu le dernier des parias. Telle fut la première phase karmique par laquelle il passa.

« Mais au moment où tout paraissait irrémédiablement perdu, tout au contraire était en train de se reconstruire dans le silence des consciences françaises (!) et dans le bruit scandaleux des événements extérieurs, la Justice Immanente suivait comme toujours son cours paisible et redoutable. Les esprits consciencieux travaillaient ferme pour l'avènement de ce qu'ils

* [La France Antimaçonnique, 28^e année, n° 6 (5 février 1914). Non signé.]

croyaient la Vérité, la réflexion germait et se développait plus forte dans la pensée d'une élite toujours plus nombreuse. Enfin le gouvernement vit à sa tête les hommes de la révision et de la réhabilitation, et celui qui, ayant écouté la voix de sa conscience, avait crânement subi les plus infâmes humiliations, fut, par la puissance karmique de l'idée qu'il avait si noblement et si courageusement défendue, placée par une progression rapide au poste le plus élevé de l'armée auquel il pouvait rêver, autrefois, lorsqu'il n'était que jeune officier supérieur de l'état-major.

« Appelé ensuite au commandement d'un corps d'armée, le général a de nouveau à supporter l'ostracisme de ceux qui sont toujours "anti quelque chose", mais son premier geste devait avoir un dernier couronnement : des funérailles nationales. Il était peut-être pour cela nécessaire qu'il mourût sous un gouvernement radicalement favorable à l'idée qu'il défendit, et c'est ce qui est arrivé, car je crois fort que, si sa mort s'était produite deux ou trois mois avant, ce suprême hommage qui fut rendu à sa noble dépouille n'aurait pas été proposé aux Chambres par le gouvernement précédent.

« D'aucun peuvent voir dans la succession de ces événements un simple concours de circonstances, de simples coïncidences ? Tel n'est pas mon avis. Et pour me servir d'une formule chère à M. Bergson, pensant en théosophe, j'estime que tout se passe comme si "les événements qui se déroulent devant notre entendement étaient les phases scéniques d'une immense tragédie depuis longtemps écrite et pour laquelle nous nous préparons consciemment ou non à jouer un rôle harmonieux ou dissonant envers le bien général de l'humanité".

« Malgré la mort de Socrate, de Jésus, d'Hypathie, de G. Bruno, et les persécutions subies toujours par toutes les victimes de l'intolérance politique et religieuse, la vérité a toujours prévalu, et dans la suprême justice, dans le glorieux hommage rendus par ses amis à la personne du général Picquart, nous devons voir, nous, Théosophes, une des grandes manifestations de la puissance de la *Vérité, éternelle, indestructible.* »

Ces appréciations dithyrambiques se passent de tout commentaire ; qu'aurait-on bien pu dire de plus si l'on avait eu « l'intention de faire l'apologie du général Picquart »... et du Dreyfusisme ? Et à qui espère-t-on faire croire que c'est à la

« puissance karmique de l'idée » que le « généralisé » dut son scandaleux avancement ?

Faisons remarquer, d'autre part, que, d'après l'auteur de cet article, M. Bergson « pense en théosophe » : c'est là, tout au moins, un point sur lequel nous ne le contredirons pas.

Signalons aussi qu'Hypathie et Giordano Bruno, dont il est question dans la conclusion, ne sont autres, pour les théosophistes, que deux des précédentes « incarnations » de la S.:: Annie Besant. Ce fait donne une singulière éloquence à la phrase qui les associe à « Socrate et Jésus » comme « victimes de l'intolérance politique et religieuse » !

ÉCHOS

—

ÉRUDITION OCCULTISTE *

Dans un *Glossaire raisonné de la Théosophie, du Gnosticisme et de l'Ésotérisme*, signé Jean Darlès, M. S. T. (pseudonyme de M. Ernest Bosc, *alias* Marcus de Vèze), nous relevons cette assertion stupéfiante (p. 206) :

« Le chevalier Drach, fils d'un Rabbín converti au Christianisme, nous dit la tradition, écrivit, par ordre de Dieu, 72 livres de Kabbales (*sic*), mais il était défendu de les copier et de les livrer au peuple. »

L'auteur théosophico-occultiste a tout simplement confondu Drach avec Esdras !... À part cette méprise... regrettable, nous devons dire encore que c'est le chevalier Drach lui-même, et non son père, qui était « un Rabbín converti au Christianisme ».

Nous ne savons pas si M. Bosc est spirite ; dans ce cas, nous admettrions volontiers qu'il a dû écrire sous la dictée d'une table... inspirée par un *Mahâtmâ* !

* [*La France Antimaçonnique*, 28^e année, n° 25 (18 juin 1914). Non signé.]

L'ÉGLISE CATHOLIQUE FRANÇAISE*

[Portrait.]

SA GRANDEUR MGR A.-H. MATHIEU
ARCHEVÊQUE DE LONDRES, COMTE DE LANDAVE
MÉTROPOLITAIN DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE
ÉVÊQUE PROVISoire DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE FRANÇAISE

À la suite d'un conflit entre la municipalité et l'évêché sur le prix de location du presbytère, le culte avait été supprimé depuis le 1^{er} janvier dernier dans la commune de Chevières, arrondissement de Saint-Marcellin (Isère). Or, le 1^{er} mars, les habitants de cette localité lisaient avec stupéfaction la lettre suivante, affichée à la porte de l'église par le maire, M. Héranger :

ÉGLISE CATHOLIQUE FRANÇAISE

Administration et bureaux :
Rue du Pré-aux-Clercs, Paris.

« Le 12 février 1914

« Monsieur le maire,

« Les journaux m'apprennent que votre commune se trouve privée de curé par suite du retrait du desservant, opéré par ordre de l'évêque catholique romain du diocèse.

« Comme les motifs qui ont provoqué ce retrait sont d'ordre purement administratif et que la municipalité qui a l'honneur de vous avoir à sa tête ne pliera probablement pas devant l'autorité religieuse du diocèse, j'ai le devoir de vous faire connaître qu'en dehors de l'Église Romaine, il en existe une autre en France,

* [La France Antimaçonnique, 28^e année, n° 19 (7 mai 1914). Non signé.]

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

l'Église Catholique Française, qui sera heureuse de vous envoyer un prêtre pour remplacer celui qui vous a été enlevé...

« Nous sommes *Français* et non *Romains*, et, par cela même, nous voulons obéir aux lois de notre patrie et vivre en parfaite concorde avec le pouvoir civil.

« Si cette proposition vous intéresse, Monsieur le maire, je me ferai un plaisir de vous envoyer tous les renseignements dont vous pourriez avoir besoin.

« Dans l'espoir d'être honoré d'une croyance (?), je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'hommage de mes sentiments respectueux (*sic*).

« A.-R. DE LIGNIÈRES,

« *Archevêque Gallican de Paris,
Métropolitain de France et
des Colonies.* »

*

* *

À la suite de cette manifestation, un habitant de Chevrières a écrit à la *Liberté* pour demander si ce Mgr de Lignières ne serait pas le successeur de Mgr Villatte, de joyeuse mémoire.

La lettre affichée à la porte de l'église de Chevrières indiquant la rue du Pré-aux-Clercs comme le siège du nouveau culte, sans préciser autrement l'adresse, un des rédacteurs du journal a fait une enquête auprès des concierges de cette rue.

« La rue du Pré-aux-Clercs a 18 numéros :

« — L'église catholique française, s'il vous plaît ?

« — Prenez la rue de l'Université, tournez à droite rue Bonaparte et vous trouverez l'église en face.

« — Oui, je trouverai l'église Saint-Germain-des-Prés. Mais ce n'est pas cette vieille église-là que je cherche, c'est une église toute neuve, une église dirigée par un archevêque gallican... Mgr de Lignières ?

« — Nous n'avons pas ça...

« Un peu plus loin :

« — Vous n'avez pas chez vous un archevêque gallican ?

« — Un quoi ?

L'ÉGLISE CATHOLIQUE FRANÇAISE

« — Un métropolitain de France et des Colonies.

« — Ah! c'est le métro que vous cherchez ? Prenez la rue de l'Université ; vous tournez à gauche dans la rue Bonaparte, et vous...

« — Merci bien.

« À la fin de la tournée, nous recueillons un renseignement précieux.

« — Vous n'auriez pas dans votre immeuble *un bureau de placement pour ecclésiastiques brouillés avec le Pape ?*

« — Non, Monsieur, mais nous avons au troisième un professeur de tango. En trois leçons, Monsieur, il fera de vous un vrai artiste (*sic*)... Montez toujours, Monsieur, ça ne vous engage à rien...

« Notre correspondant de Chevières nous demande si *Mgr de Lignières est un type dans le genre de Mgr Villatte.*

« Non... Nous croyons plutôt que *c'est un type dans le genre d'Hégésippe Simon* et que *M. le maire a été berné.* »

*

* *

Il paraît, pourtant, que cette conclusion était inexacte, car l'« *Église Catholique Française* » existe bien réellement et a son siège administratif 5, *rue du Pré-aux-Clercs*, où se trouve également la rédaction de son organe officiel, intitulé *Le Réveil Catholique*. Nous avons entre les mains le premier numéro de ce bulletin mensuel, daté du 15 mars 1914 ; d'après un avis qui y est inséré, on est prié de s'adresser, pour tous renseignements, à *M. Eugène Gosset, secrétaire*. Cela explique peut-être qu'on ait ignoré, à cette adresse, le nom de *Mgr de Lignières*, qui, d'ailleurs, semble avoir quelque peu anticipé en prenant les titres dont il fait suivre sa signature dans la lettre que nous avons reproduite ci-dessus, car il ne possède encore, en réalité, que celui de *Vicaire Général*.

D'autre part, il est bon de dire que ce n'est point rue du Pré-aux-Clercs que se célèbre le culte, mais à l'« *église Jeanne-d'Arc* », 18, *passage Élysée des Beaux-Arts*, (tous les dimanches : messe de communion à 8 heures ; messe paroissiale à 10 heures ; vêpres et salut : en hiver, à 3 heures ; en été, à 5 heures). « *L'Église Catholique Française est placée sous le*

patronage et la sauvegarde de notre Héroïne Nationale, la Bienheureuse Jeanne d'Arc. »

Nous venons de dire que cette nouvelle Église n'a encore à sa tête qu'un *Vicaire Général* ; aussi est-elle placée provisoirement sous le contrôle de *Mgr Arnold-Henri Mathieu*, comte de Landave de Thomastown, archevêque vieux-catholique de Londres, dont nous donnons plus haut le portrait. Il est permis de se demander si c'est parce que ces « *Catholiques* » sont « *Français* et non *Romains* » qu'ils se sont ainsi placés sous l'autorité d'un *Anglais* ! Quoi qu'il en soit, ce Mgr Mathieu a été consacré, le 28 avril 1908, par Mgr Gérard Gul, archevêque janséniste d'Utrecht. Pour établir la « succession apostolique » de celui-ci, *Le Réveil Catholique* énumère toute la lignée des archevêques et évêques jansénistes hollandais, dont le premier, Mgr Pierre-Jean Meindaerts, fut consacré, en 1739, par Mgr Dominique-Marie Varlet, évêque d'Ascaton « *in partibus* », lui-même consacré par Mgr Jacques Goyon de Matignon, évêque de Meaux. De celui-ci, on remonte à *Mgr Jacques-Bénigne Bossuet*, son prédécesseur, puis à *Mgr Charles-Maurice Le Tellier*, fils du Grand Chancelier de France et archevêque de Reims, puis enfin à *S. E. le Cardinal Antoine Barberini*, neveu du Pape Urbain VIII. Pour des gens qui refusent de reconnaître l'autorité du Pape, cette dernière référence, figurant ainsi en tête de toute leur « hiérarchie apostolique », est plutôt singulière et manque quelque peu de logique !

Pour compléter ces renseignements, nous ajouterons, d'après nos informations personnelles, que *Mgr Mathieu* doit venir prochainement à Paris pour consacrer, comme archevêque gallican, le *Vicaire Général* actuel, *Mgr René*, vidame de Lignières (d'où viennent donc les titres nobiliaires dont se décorent les dignitaires de cette Église ?), auquel il a déjà « confié des pouvoirs très étendus ». En outre, *M. J. Bricaud* (toujours lui !) sera consacré évêque régional de l'Est, et *M. Giraud* (*ex-frère lai de la Trappe*), du Sud-Ouest ; ces deux derniers appartenaient précédemment à l'« *Église Orthodoxe Latine* », qui semble devoir fusionner ainsi avec la nouvelle organisation. Lorsque celle-ci sera complète, elle comprendra neuf diocèses, « *correspondant aux neuf grandes Régions naturelles et historiques* » (?).

L'ÉGLISE CATHOLIQUE FRANÇAISE

« Les Évêques Catholiques Français, lisons-nous encore dans *Le Réveil Catholique*, sont des surveillants investis des pouvoirs spirituels spéciaux attachés à l'épiscopat dans les Églises Catholiques indépendantes. Le Gouvernement général et supérieur de l'Église Catholique Française appartient à l'Assemblée du Clergé et des Fidèles, représentée, en dehors des Conciles Nationaux, par une délégation permanente formant un Synode, composé de Clercs et de Laïques. »

Voici maintenant pour ce qui concerne le dogme et la liturgie : « Les Catholiques Français reconnaissent les Saintes Écritures comme étant la parole de Dieu... Nous recevons les trois Symboles des Apôtres, de Nicée et de Saint Athanase... Nous omettons la clause « Filioque » dans le Credo de Nicée, comme elle est omise dans le Credo des Églises Catholiques Orientales. Nous acceptons les sept Conciles reconnus œcuméniques par l'Église Universelle (Nicée, 325 ; Constantinople, 381 ; Éphèse, 431 ; Chalcédoine, 451 ; Constantinople, 552 ; Constantinople, 680 ; Nicée, 787). Nous acceptons pareillement les articles du Concile de Trente et du Concile de Bethléem en ce qui concerne seulement les explications données au sujet des sept Sacrements... Nous suivons scrupuleusement, dans l'administration des Sacrements, le rituel de l'Église Latine. Dans la consécration des Évêques et dans l'ordination des Prêtres, nous nous servons du Pontifical Romain. Nous employons le latin comme langue liturgique. Nos cérémonies et nos vêtements sacerdotaux sont ceux de l'Église Catholique d'Occident. » Enfin, les « Catholiques Français » admettent le mariage des prêtres ; ils reconnaissent cependant les Ordres religieux.

En somme, il s'agit d'une nouvelle tentative schismatique, qui n'est pas la suite de celle de Mgr Villatte, mais qui, vraisemblablement, n'aura guère plus de vitalité et échouera tout aussi lamentablement.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE FRANÇAISE^{*1}

On nous communique le numéro 2 (avril-mai 1914) du *Réveil Catholique*, organe de l'*Église Catholique Française*, qui s'intitule maintenant *Église Gallicane*. Signalons tout de suite une autre modification : les bureaux sont toujours 5, *rue du Pré-aux-Clercs* ; mais on doit maintenant « adresser toute la correspondance à M. le Chanoine R. Kenty (encore un Anglais !), administrateur-gérant ».

Dans ce bulletin, nous trouvons un « pressant appel » de fonds pour remplacer « la *Chapelle Jeanne-d'Arc*, devenue insuffisante » (déjà !), par « un local plus vaste et mieux approprié ». En attendant, c'est toujours à la *Chapelle Jeanne-d'Arc* que se célèbre le culte, dont l'horaire a été ainsi modifié : le dimanche, la « *messe paroissiale à 10 heures* » est remplacée par une « *grand'messe à 10 heures 1/2* » ; il y a en outre, en semaine, des « *messes basses à 7 heures et à 8 heures* ».

Voici maintenant le détail de la « division religieuse de la France » en un Archevêché et huit Évêchés :

« *Archevêché Régional du Nord (Regionis Septentrionalis)*. – Nord, Pas-de-Calais, Somme, Oise, Aisne, Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne.

« *Évêché Régional du Nord-Est (Regionis Septentrio-Orientalis)*. – Aube, Haute-Marne, Marne, Ardennes, Meuse, Vosges, Meurthe-et-Moselle, Territoire de Belfort.

« *Évêché Régional du Nord-Ouest (Regionis Septentrio-Occidentalis)*. – Seine-Inférieure, Eure, Calvados, Manche, Orne, Sarthe, Mayenne.

« *Évêché Régional de l'Ouest (Regionis Occidentalis)*. – Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Vendée, Deux-Sèvres, Vienne.

^{*} [La *France Antimaçonnique*, 28^e année, n° 23 (4 juin 1914). Non signé.]

¹ Voir la *France Antimaçonnique*, 28^e année, n° 19, pp. 217-220.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

« *Évêché Régional du Centre (Regionis Centralis)*. – Loiret, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Indre, Cher, Nièvre, Allier, Creuse, Haute-Vienne, Corrèze, Puy-de-Dôme, Cantal.

« *Évêché Régional du Sud-Ouest (Regionis Austro-Occidentalis)*. – Charente, Charente-Inférieure, Gironde, Dordogne, Lot, Aveyron, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne, Gers, Landes, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées.

« *Évêché Régional du Sud (Regionis Austrolis)*. – Ariège, Pyrénées-Orientales, Haute-Garonne, Tarn, Aude, Hérault, Gard, Ardèche, Lozère, Haute-Loire.

« *Évêché Régional de l'Est (Regionis Orientalis)*. – Rhône, Loire, Ain, Saône-et-Loire, Côte-d'Or, Yonne, Haute-Saône, Doubs, Jura.

« *Évêché Régional du Sud-Est (Regionis Austro-Orientalis)*. – Haute-Savoie, Savoie, Isère, Drôme, Hautes-Alpes, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Var, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Corse.

« Les Colonies Françaises sont sous la juridiction provisoire de l'Archevêque Régional du Nord. »

Le *Réveil Catholique* publie une « *Lettre pastorale de S. G. Mgr Arnold Henri Mathieu au Clergé et aux Fidèles de l'Église Gallicane* », parmi lesquels il aurait voulu se trouver « à l'occasion des fêtes de Pâques », pour « leur parler comme un Père parle à ses enfants » ; mais « l'âge et la distance l'ont privé de ce bonheur ». Cette lettre n'offre rien de particulièrement remarquable ; nous retiendrons seulement ce détail biographique qu'elle nous fournit : l'Archevêque vieux-catholique de Londres « est Irlandais, mais il est né en France, à Montpellier ». Notons cependant aussi, en passant, un appel à l'autorité du « grand Bossuet » et des « *quatre Articles* de Louis XIV » en faveur de l'*Église Gallicane*, « le Phénix qui renaît de ses cendres ».

Ensuite vient la « *Lettre de nomination de S. G. Mgr P. R. L. de Lignières* », en attendant « sa prochaine consécration solennelle à Paris ». Ce document est trop curieux pour que nous ne le reproduisons pas intégralement et sans y rien changer :

« Arnold H. MATHIEU, par la Grâce de Dieu Archevêque de Londres, Comte de Landave de Thomastown, Métropolitain de Grande-Bretagne et d'Irlande, Évêque provisoire de l'Église

L'ÉGLISE CATHOLIQUE FRANÇAISE

Gallicane, à tous ceux qui liront ces présentes, Salut, Paix et Bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

« Nous, humble Serviteur de Dieu, sachant qu'un troupeau sans pasteur est voué à la perdition, et, voulant récompenser le zèle et le dévouement de Notre cher Fils P. R. L. de Lignières, Vicaire Général de l'Église Gallicane, Nous l'avons élu à la dignité archiépiscopale et l'avons nommé Archevêque Métropolitain de la dite Église, laquelle adhère à la Foi orthodoxe, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit vivifiant. Amen.

« En présence de la Majesté divine, et, étendant nos mains vers sa miséricorde, Nous prions que le Saint-Esprit descende sur Lui, comme il le fit sur les Apôtres au temps de l'Ascension de Notre Seigneur qui les créa Patriarches, Évêques et Prêtres et leur donna le pouvoir de lier et de délier, comme il est écrit par Saint-Mathieu.

« En conséquence, en vertu de l'autorité que Nous avons reçue de Dieu, Nous Lui donnons le pouvoir de lier et de délier, et, élevant Notre voix, Nous rendons grâces à Dieu et disons "Kyrie eleison, Kyrie eleison, Kyrie eleison". Nous prions aussi Dieu de Lui accorder bon accueil devant le trône de Sa Majesté, de sorte que, Lui et Nous, nous puissions être dignes de le glorifier maintenant et dans tous les temps à jamais.

« Donné à Bromley, en Notre résidence archiépiscopale, le dix-neuvième jour du mois de Mars de l'année de Notre Seigneur mil neuf cent quatorze, Fête de Saint-Joseph.

« Arnold H. MATHIEU,

« *Archevêque de Londres.*

(Sceau)

« Par ordre de S. G. Mgr l'Archevêque,

« Jean Briggs SEATON,

« Secrétaire. »

Simple remarque : nous avons toujours cru jusqu'ici que c'était *au temps de la Pentecôte*, et non de l'*Ascension*, que le Saint-Esprit était descendu sur les Apôtres !

Nous continuerons à tenir nos lecteurs au courant des faits et gestes de la nouvelle *Église Gallicane*.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE FRANÇAISE^{*1}

Nous avons reçu la note suivante, que nous nous empressons d'insérer, et qui édifiera pleinement nos lecteurs sur le compte de l'archevêque vieux-catholique d'Angleterre, sous les auspices duquel s'est constituée la nouvelle *Église Gallicane* :

« Arnold-Harry Mathew ou Mathieu (c'est le même) est un prêtre (catholique jadis), marié, sacré évêque vieux-catholique à Utrecht, par l'archevêque janséniste de cette ville.

« Le susdit Mathieu ou Mathew a sacré à son tour deux prêtres anglais *dévoyés*, du clergé de Nottingham, et il a écrit au Souverain Pontife pour lui faire connaître ce qu'il avait fait. Par le Bref *Gravi jamdiu scandalo*, du 11 février 1911, Pie X a excommunié le consécrateur et ses consacrés et a déclaré *qu'ils sont à éviter*.

« Voilà le triste sire qui veut régénérer l'Église en France, sans mandat et sans pouvoir légitime. Ses pouvoirs viennent de Lucifer, rebelle contre Dieu, et non du Pape, vicaire de Jésus-Christ. »

*
* *

* [La France Antimaçonnique, 28^e année, n° 26 (25 juin 1914). Non signé.]

¹ Voir la France Antimaçonnique, 28^e année, n° 19, pp. 217-220, et n° 23, pp. 267-269.

D'autre part, on a vu, par un article que nous avons reproduit dans le dernier numéro de la *France Antimaçonique*, qu'il existe à Nantes une « cultuelle » vieille-catholique. Pour plus de détails à ce sujet, nous citerons ici les principaux passages d'un autre article, favorable celui-là, publié par M. P. Verdad-Lessard, dès 1911, dans la *Religion Universelle*, et intitulé « *Une Église vieille-catholique à Nantes* » :

« Sur les hauteurs de Nantes, au Mont Saint-Bernard, dans une petite rue où habitent des gens très pauvres, est venu l'abbé Fataum, prêtre catholique rattaché à la vieille Église d'Utrecht, établir une mission religieuse et une Église. L'abbé Fataum est un homme simple et bon qui aime Jésus-Christ et son Église et qui n'apporte, dans les plis de sa robe de prêtre, aucune haine cléricale. Il est catholique de l'ancienne Église, celle qui ne veut pas aller au-delà du VIII^e siècle, et il reste catholique de cette manière. L'abbé Fataum est donc venu s'installer sur les hauteurs de Nantes, dans une grange qu'il n'a pas trop mal transformée en chapelle, en Église (*sic*), car à ses yeux c'est une Église et une paroisse qu'il fonde, qu'il a fondée sous le vocable de Saint-Grégoire. Nous sommes allé un de ces derniers dimanches assister à sa grand'messe. Nous y avons rencontré une cinquantaine de fidèles, hommes et femmes, et la cérémonie s'est déroulée dans une piété réelle, touchante, édifiante pour qui réfléchit à ce milieu dans lequel opère l'abbé Fataum, milieu essentiellement pauvre, essentiellement ouvrier, où la religion est combattue, ridiculisée, où les enfants naissent presque tous en dehors d'unions régulières et où ces pauvres petits ne sont pas baptisés.

« Le culte se fait en français. Les chants sont justes. L'abbé Fataum, qui est un peu musicien, les a bien réglés et adoptés (*sic*) sur les airs des églises romaines, ce qui permet aux fidèles de suivre le culte et de chanter à l'unisson les chants pieux sur des airs connus. Le sermon de l'abbé Fataum a été très approprié à la mentalité de ses auditeurs.

.....
« Nous avons dit que l'abbé Fataum appartenait à l'église (*sic*) vieille-catholique d'Utrecht. Nous sommes pour la liberté d'action et la liberté de pensée, mais nous demandons, à propos des anciens-catholiques, pourquoi ils veulent s'arrêter au VIII^e

siècle de l'ère chrétienne. Le dernier concile eucuménique (*sic*) qu'ils reconnaissent date de là, paraît-il. Nous avons pour cette église (*sic*) d'Utrecht une affection vraie, mais nous ne comprenons pas pourquoi l'Église universelle (catholique dans le sens élevé du mot) veut s'arrêter au VIII^e siècle dans son développement et l'épanouissement de ses dogmes. l'Église catholique romaine, toute (*sic*) immobile qu'elle veut paraître, n'a pas ce désavantage : chez elle, les dogmes sont toujours en mouvement et s'épanouissent dans un processus voulu et utile à la vie et au maintien de la vie mystique de cette église (*sic*), qui se tue aux yeux de ses adversaires moins par des dogmes prétendus absurdes et contradictoires à la pensée chrétienne primitive que par l'intolérance et la prétention de son clergé à s'ingérer dans tout ce qui déplaît à l'homme éclairé, et qui s'occupe beaucoup plus de politique que de religion (?).

.....

« L'église (*sic*) romaine, d'ailleurs, opère sur un autre terrain que nous, prêtres des temps qui viennent. Elle prêche des gens qui disent toujours : *Amen* ! Nous, nous allons aux brebis perdues, aux âmes égarées, aux troupeaux abandonnés, à ceux qui rejettent Rome et Dieu et le Christ tout à la fois, à ceux qui n'ont plus de religion, plus de force, plus de vie, plus de consolations, plus d'espérances. Nous descendons, comme le Maître, aux enfers, et nous tendons nos mains aux damnés, aux misérables, aux éprouvés, au peuple surtout pour lui donner un idéal, et l'aider à fonder l'ordre social de ses rêves, mais sur le Christ et avec le Christ, car toutes les solutions sociales sont dans le Christ, rien qu'avec le Christ. »

L'ancien disciple du F. : Fauvety, qui est d'origine protestante, est fort peu qualifié, disons-le en passant, pour porter, comme il le fait avec tant d'assurance, un jugement quelconque sur le Catholicisme !

Maintenant, nous nous demandons si la « cultuelle » vieille-catholique de Nantes va adhérer à l'*Église Catholique Française*, ce qui ne serait que logique, puisque l'une et l'autre procèdent également de la même Église d'Utrecht, qui semble se qualifier à peu près indifféremment de janséniste ou de vieille-catholique. Il y a peut-être une petite difficulté : c'est que les offices, à Nantes, se font en français, tandis que l'*Église Catholique Française*,

nous l'avons vu, « emploie le latin comme langue liturgique » ; mais qu'est-ce que cela pour des gens qui doivent tous avoir plus ou moins en vue, comme feu l'abbé Julio, de triste mémoire, « l'union sociale des Églises »... schismatiques ?

D'un autre côté, on sait que M. Verdad-Lessard se rattache au « néo-gnosticisme » (distinct du Gnosticisme traditionnel), dont le Patriarche est le trop célèbre « Jean II Bricaud ». Il est même, depuis deux ans environ, « évêque gnostique d'Armorique » ; il a annoncé son élévation à cette dignité par une « *Lettre à ses frères et sœurs en Humanité* », parue en 1912 dans la *Religion Universelle*, et de laquelle nous extrayons encore les quelques passages suivants :

« L'année dernière, nous reçûmes, au moment de nos nouveaux malheurs et de nos ruines nouvelles, une lettre du Patriarche Jean II, nous annonçant que le saint Synode gnostique lyonnais venait de nous élire évêque missionnaire pour les cinq départements armoricains, et qu'il allait, par lettre patente, nous confirmer notre élection ; que nous n'avions ni à protester, ni à refuser ; que notre devoir était d'accepter cette charge et cette dignité, qui étaient dans la Volonté d'En-Haut (!).

« Imposées en ces termes, et de cette manière, nous ne pouvions refuser ni la crosse, ni la mitre gnostiques. La crosse, parce que déjà notre apostolat nous a bien usé, et que nos mains ont plus que besoin de se reposer sur un solide bâton de voyage ; la mitre, parce que tant de coups ont été reçus déjà sur notre pauvre tête, que nous pensons que cette mitre nous permettra de nous garantir peut-être un peu mieux des coups que l'Esprit du mal peut encore nous réserver, et qu'il essaiera, sans doute, de nous assener à nouveau, afin de nous étourdir, s'il le peut, et d'arrêter notre marche spirituelle vers les lumières d'En-Haut.

« Jean II est donc venu en Bretagne, et le 20 mai dernier (1912), dans un oratoire privé, devant des témoins choisis, dans une cérémonie très simple, digne de la primitive église (*sic*), se servant d'un rituel d'une beauté mystique qui ne se dément pas, et qui, à lui seul, est tout un Enseignement (*sic*), et toute une Philosophie (*sic*), nous avons reçu l'imposition des mains, le souffle de l'Esprit, et la consécration tant désirée de nos amis, ainsi que par le très saint Synode que préside Jean II, à Lyon,

cette ville toute (*sic*) particulièrement sainte et toute (*sic*) particulièrement mystique.

.....

« C'est surtout pour les éprouvés, pour les malheureux, pour les vaincus de cette vie (et ils sont nombreux même parmi les heureux du monde !), que nous avons accepté le sacerdoce dont nous sommes revêtu, et afin de hâter le grand jour des miséricordes et des pardons solennels, jour de justice qui sera aussi un jour d'amour universel et de paix générale, où les damnés, comme les saints le demandent, se réveilleront dans le sein du Dieu de lumière et de vérité, heureux et convertis, et revêtus de corps nouveaux et glorieux comme ceux des saints eux-mêmes (!).

« Satan, enfin, ce jour-là, ne pourra plus avoir de prise que sur lui-même ; toutes les âmes qu'il retient captives lui seront enlevées, ainsi que tous les royaumes du monde, sur lesquels il continue d'exercer sa puissance pernicieuse et corruptrice.

« Voici donc ce que nous aurons à dire pour justifier la validité du sacerdoce qui s'organise, sans le séparer du passé, car, en toutes choses, tout doit être lié et relié par une chaîne sans fin.

.....

« Vous le savez : le sacerdoce véritable est éternel, et il est bien celui qui remonte à Melchisédech, dans un ordre naturel et continu. Il est éternel et universel, s'il est régulièrement transmis et dignement reçu, et s'il ne dévie pas de sa mission qui est le maintien, pour chacun et pour tous, d'une vie supérieure.

« Nous nous croyons donc revêtu de sacerdoce éternel, et nous sommes bien désormais : *Sacerdoce* (*sic*) *in æternum secundum* (*sic*) *ordinem Melchisedech*, selon les règles établies et la volonté de ceux qui ont été choisis à travers les siècles pour maintenir la tradition sacrée, et transmettre la puissance sacerdotale à ceux qui leur sont désignés, et qu'ils trouvent dignes de recevoir l'imposition des mains ou l'onction sainte. »

Donc, M. Verdad-Lessard a bel et bien été « consacré » par M. Bricaud, dont les pouvoirs, après tout, doivent valoir à peu près ceux de *Mgr* Mathieu. Or ledit M. Bricaud, sans jamais renoncer à son Patriarcat néo-gnostique, a adhéré successivement au *Carmel* de Vintras, puis à l'*Église Orthodoxe*

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Latine, et enfin à l'*Église Catholique Française*, dans laquelle il doit être investi des fonctions d'« évêque régional de l'Est ». Alors, nous pourrions bien voir un de ces jours M. Verdad-Lessard, à son tour, devenir, dans la même Église, « évêque régional de l'Ouest » (... peut-être avec l'abbé Fautaum comme vicaire général ?) ; mais, dans ce cas, cet étrange « *sacerdoce* » (presque malgré lui) ferait bien de se hâter d'apprendre un peu le latin !

L'ÉGLISE CATHOLIQUE FRANÇAISE^{*1}

Notre dernier article sur l'*Église Catholique Française* était à peine paru, que nous recevions communication du numéro de mars-juin 1914 de la *Religion Universelle* ; cette revue, qui se publie à Nantes, est, comme l'on sait, l'organe de M. P. Verdad-Lessard. Or ce numéro contient précisément une note intitulée « *Une nouvelle Église catholique française* », que nous croyons devoir reproduire ici intégralement :

« Quelques journaux réactionnaires font grand bruit avec une nouvelle tentative (dans le genre de celle de Mgr Villatte) de groupement catholique gallican. Nous connaissons, à Paris, l'Église française de l'abbé Volet (un prêtre, celui-là, de valeur, d'une très grande pureté de mœurs, et d'une érudition rare). Nous avons dit maintes fois la sympathie que nous avons pour l'abbé Volet et recommandé toujours son Église près de nos amis catholiques. Nous le faisons encore aujourd'hui. L'Église de l'abbé Volet mérite d'être soutenue, et il n'est pas un chrétien libéral, un peu aisé, qui ne devrait nous écouter. Mais qu'est-ce que cette nouvelle Église catholique française, à la tête de laquelle Mgr A.-H. Mathieu se serait placé provisoirement ? Nous en savons trop peu de choses pour la recommander à nos amis philosophes. Elle nous paraît d'ailleurs débiter aussi mal que celle de Mgr Villatte, et n'avoir en vue que de petites et mesquines vengeances cléricales, de la part de prêtres sortis de Rome, ou pour le cotillon, ou pour des orgueils et des ambitions déçues. C'est très insuffisant, et trop peu édifiant, pour que cela serve sérieusement un mouvement religieux nouveau au sein du catholicisme et, par le catholicisme réformé, dans notre chère patrie française. Cette Église a, paraît-il, établi son siège à Paris, rue du Pré-aux-Clercs. Elle aurait pour chef, après Mgr Mathieu,

* [La France Antimaçonnique, 28^e année, n° 27 (2 juillet 1914). Non signé.]

¹ Voir la France Antimaçonnique, 28^e année, n° 19, pp. 217-220 ; n° 23, pp. 267-269 ; n° 26, pp. 301-304.

un archevêque non consacré, Mgr de Lignières, et le culte serait célébré, 12, passage Élysée des Beaux-Arts¹, tous les dimanches, le matin et l'après-midi. Nos amis peuvent y aller voir. C'est ainsi qu'ils pourront se renseigner convenablement de ce que vaut l'œuvre nouvelle, et quelle confiance peuvent inspirer ceux qui s'en sont établis les promoteurs. Nous souhaitons que Dieu soit avec eux, et que leurs pensées soient droites. Mais, à notre sens, il y a tout un peuple qui est à évangéliser et à ramener à Dieu, et à la vraie religion du Christ ; et nous ne croyons pas que l'on prenne le chemin qu'il faudrait pour rencontrer ce peuple et s'établir son consolateur et son instructeur. Ce n'est point en sollicitant l'appui des maires qui ne s'entendent pas avec les curés de nos campagnes² que l'on parviendra à trouver un troupeau de fidèles catholiques désireux de marcher avec l'esprit humain, dans lequel de plus en plus se trouve l'esprit de Dieu (?!). Une Église catholique nouvelle est dans l'air et finira par apparaître aux yeux de tous (et ce sera la fin de l'ancienne Église sectaire, haineuse et persécutrice). Mais les prêtres qui doivent la rendre visible un jour ne se montrent pas encore. Appelons-les de tous nos vœux ; dans nos sanctuaires cachés préparons le sacerdoce régénérateur et transformateur, mais gardons-nous de prêter la main aux tentatives qui, répétons-le, ne sont que des moyens de servir des haines et des ambitions déçues. L'œuvre de Dieu ne peut se faire qu'avec l'amour du peuple et le désir d'un Jubilé universel dans le monde religieux. »

Ainsi, M. Verdad-Lessard ne semble pas disposé à se rallier à la nouvelle *Église Gallicane*,... mais peut-être, cette fois encore, le nommera-t-on évêque malgré lui ! En attendant, que va penser de cela son Patriarche Jean II Bricaud ?

Il paraît, d'après ce qu'on vient de lire, que la nouvelle Église se trouve en concurrence avec une autre du même genre, dirigée par un certain abbé Volet. Qu'est-ce encore que cette autre organisation ? de quand date-t-elle, et quelle en est

¹ Il y a ici une légère erreur : c'est 18 et non 12.

² Allusion à l'affaire de Chevrières, que nous avons relatée précédemment.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE FRANÇAISE

l'origine ? Nous serions heureux si quelqu'un de nos lecteurs voulait bien nous renseigner là-dessus.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE FRANÇAISE^{*1}

D'une *Correspondance Romaine* parue dans la *Semaine Religieuse* de Montréal (numéro du 29 juin 1914), nous extrayons le passage suivant :

« Sous Pie X, le nombre des excommuniés *vitandi* (à éviter) est devenu plus considérable. C'est l'arme la plus redoutable que l'Église ait à sa disposition, et elle ne s'en sert que très rarement ; mais Pie X a dû l'employer, soit pour défendre la discipline, soit pour maintenir l'intégrité de la foi. C'est pour le premier but que le Pape a excommunié nommément trois Anglais, MM. Harris Mathew, Ignace Beale et Arthur Howorth, qui s'étaient fait ordonner évêques par un évêque janséniste et prétendaient jeter ainsi les bases d'une nouvelle Église anglicane, dans laquelle on observerait tous les rites de l'Église Catholique et on aurait la présence réelle de Notre-Seigneur, mais avec une vie indépendante de Rome. L'essai, commencé bruyamment avec des fonds fournis par les Protestants, ne dura pas longtemps. Les difficultés financières se firent jour et bientôt devinrent telles que les fauteurs de ce nouveau schisme, ne pouvant plus trouver de lieux de réunion, se dispersèrent, et on ne sait ce qu'ils sont devenus depuis. »

Nous savons, cependant, ce qu'est devenu M. Mathew, puisqu'il a jugé bon de reprendre ici la tentative qui a échoué en Angleterre, où, malgré *les fonds fournis par des Protestants* (c'est probablement ce qui a lieu aussi en France), l'« Église vieille-catholique » semble bien, d'après ce qui précède, n'exister plus guère que de nom.

Ajoutons ici une rectification de détail : M. Mathew seul a été sacré par l'archevêque janséniste d'Utrecht, et lui-même, à son tour, a sacré MM. Ignace Beale et Arthur Howorth, qui sont

* [La France Antimaçonnique, 28^e année, n° 31 (30 juillet 1914). Non signé.]

¹ Voir la *France Antimaçonnique*, 28^e année, n° 19, pp. 217-220 ; n° 23, pp. 267-269 ; n° 26, pp. 301-304 ; n° 27, pp. 313-314.

évidemment les deux prêtres *dévoyés* dont parlait notre correspondant (n° 26, p. 301 [p. [325](#)]).

Après avoir cité, comme exemple du second des deux buts définis plus haut, l'excommunication des ex-abbés Loisy et Murri, l'auteur de la *Correspondance Romaine* écrit encore :

« L'abbé Kowalski, fondateur de la secte des Mariavites en Pologne, après s'être d'abord rétracté à Rome, est revenu à ses anciens errements et d'une façon tellement obstinée que le Pape a dû le frapper. Également, il a fulminé la même peine contre tous les prêtres polonais qui suivaient Kowalski et qui n'auraient pas fait, dans les vingt jours, leur soumission à leur Ordinaire respectif. »

On a vu dernièrement (n° 28, p. 329 [p. [341](#)]) que cet ex-abbé Kowalski a fini par se faire pope orthodoxe ; peut-être verrons-nous de même, un jour ou l'autre, Mgr Mathew adhérer à l'Anglicanisme officiel (*Established Church*). Cela serait d'autant moins surprenant que nous pouvons rappeler encore un autre exemple analogue et récent : celui du Rév. Victor von Kubinyi, avec son « Église Nationale d'Amérique », se ralliant à l'Épiscopalisme protestant (n° 9, p. 108 [p. [339](#)]) ; c'est ainsi que tous ces schismes se terminent normalement.

*
* *

Au sujet de l'abbé Volet, sur lequel nous demandions des renseignements à nos lecteurs, on nous signale un extrait du *Catholique Français*, cité dans la *Religion Universelle* (numéro de février-mai 1912) avec cette note :

« Nous pensons que cet article est de l'abbé Volet. Il lui fait vraiment honneur et mérite d'être reproduit par toute la presse chrétienne. »

L'article en question, intitulé *Le second Avènement de Jésus-Christ*, est un exposé assez fidèle (à part cependant quelques propositions hérétiques ou douteuses) de la doctrine de l'Église sur la fin des temps ; mais il est d'autant plus perfide, parce qu'on y trouve enveloppée la phrase suivante :

« Le mystère d'iniquité a commencé à s'opérer dans la Chrétienté dès le temps des Apôtres par les hérésies et les persécutions ; mais, quand l'Empire romain a été détruit, la

Papauté s'est peu à peu substituée à lui, et, progressant de plus en plus dans l'orgueil, elle en est arrivée à se parer de l'infailibilité ; le Seigneur la combat par le souffle de sa bouche, c'est-à-dire par l'Esprit-Saint, qui anime les Chrétiens fidèles à l'ancienne et immuable foi, qui luttent au nom de la vérité contre la Papauté ; mais celle-ci ne sera anéantie que par l'éclat de la présence du Seigneur. La Papauté a conduit la gentilité chrétienne qui lui a obéi à une véritable apostasie. »

Ici, la direction de la *Religion Universelle* (c'est-à-dire M. Verdad-Lessard) a ajouté en note :

« Cette opinion est celle du *Catholique Français* comme celle des Protestants : le Pape est, pour eux, l'Antéchrist. Ce n'est pas pour soutenir cette opinion que nous insérons cet article, mais pour son côté très élevé touchant *le retour de Jésus sur la terre*. »

On voit donc par là, une fois de plus, combien ces prétendus Catholiques indépendants ressemblent aux Protestants ; l'inspiration de ces derniers est assez visible dans tous les « mouvements » de ce genre.

Il semble bien que le *Catholique Français* soit l'organe de l'Église de l'abbé Volet ; nous espérons avoir là-dessus d'autres informations plus précises.

ÉTATS-UNIS

—

L'ÉGLISE NATIONALE D'AMÉRIQUE*

L'Église soi-disant catholique, mais schismatique, qui s'intitulait *Église Nationale d'Amérique* vient de disparaître. En effet, le Rév. Victor von Kubinyi, organisateur et évêque de cette Église, est passé à la foi « épiscopaliennne » avec toute sa « congrégation », comptant plus de 200 membres, à South Bend, Indiana. C'est l'occasion de faire remarquer, une fois de plus, que tous ces schismes conduisent fatalement leurs adhérents au Protestantisme, sous une forme ou sous une autre. Heureusement, leur vitalité n'est jamais assez grande pour leur permettre de prendre beaucoup d'extension et de faire de très nombreuses victimes, mais c'est toujours trop.

* [La France Antimaçonique, 28^e année, n° 9 (26 février 1914). Non signé.]

ÉCHOS

—

LA FIN D'UN SCHISME*

On annonce de Pologne que M. Kowaski, un des fondateurs de la secte des *Mariavites*, qui avait été préconisé évêque, il y a cinq ans, par les évêques vieux-catholiques de Hollande, vient de passer à l'Orthodoxie et d'être ordonné pope orthodoxe.

Il est curieux d'observer que c'est toujours aux vieux-catholiques hollandais que s'adressent tous les promoteurs de schismes en quête d'une consécration épiscopale... plus ou moins valable.

* [*La France Antimaçonnique*, 28^e année, n° 28 (9 juillet 1914).
Non signé.]

LE RUSSELLISME^{*}

Le *Phare de Sion* est la « dénomination » d'une nouvelle secte protestante, fondée en Amérique par un nommé Russel. Ses adhérents, les *Russellistes*, annoncent pour 1914 « la transformation de notre monde et l'avènement du Christ en esprit » ; voilà une prophétie qui a du moins, sur bien d'autres du même genre, l'avantage d'être à courte échéance ! Il paraît que ce *Russellisme* se répand, depuis quelques temps, en Belgique et dans le Nord de la France, c'est-à-dire précisément dans la région qui a déjà donné naissance à l'*Antoinisme*, au *Fraternisme*, etc. Cette abondance de sectes diverses, toutes plus ou moins à tendances protestantes, ne nous dit rien qui vaille, pas plus que le caractère spirite de certaines d'entre elles, ni la provenance anglo-saxonne de certaines autres. Il y a dans tout cela des traces manifestes d'une action dont il importe de se méfier tout particulièrement, en raison des formes multiples qu'elle revêt pour s'insinuer partout. Qu'il s'agisse des sectes que nous venons de citer ou de l'*Adventisme*, ou du *Baptisme*, ou de la *Christian Science*, ou de tout autre « dénomination » analogue, c'est toujours, au fond, la même influence, simplement adaptée aux différents milieux qu'elle veut pénétrer. Nous croyons bon d'insister sur ce point, car ces sectes constituent un danger réel, et plus grave qu'on ne croit, pour les pays où elles parviennent à s'établir et à se multiplier.

^{*} [La France Antimaçonnique, 28^e année, n° 1 (1^{er} janvier 1914). Non signé.]

ALLEMAGNE

—

UNE NOUVELLE SECTE^{*}

Il vient de se créer en Allemagne un groupement qui s'intitule *Neu Jesu Bewegung* (*Nouveau Mouvement de Jésus*). La fondation en a été annoncée par une circulaire dont voici la traduction :

« Pourquoi les prédications de Jésus ne sont-elles jamais devenues l'*heureuse nouvelle* pour l'humanité ?

« Parce que les idées de Jésus n'ont jamais été établies dans la vie.

« Parce que la phrase des prédications de Jésus : “Celui qui ne naîtra pas une seconde fois ne verra pas le Royaume des Cieux”, n'a jamais été comprise dans son sens réel par les successeurs de Jésus.

« Parce que le Salut et le Royaume des Cieux sont un *but*, et que, pour y arriver, il faut travailler.

« Parce que la force salvatrice de Jésus a été rendue tout à fait illusoire par suite de l'interprétation malheureusement matérielle de l'idée Christ (*sic*).

« Parce que l'Église Chrétienne, telle qu'elle est, est précisément ce contre quoi Jésus a prêché, et ce qu'il a appris à ses disciples à combattre.

« Les Chrétiens n'ont jamais pratiqué les commandements que Jésus avait donnés, et l'abominable prétention de ceux qui s'imaginent être les seuls à pouvoir dominer et pontifier, n'est que la conséquence de ce que l'Église n'a eu ni le courage ni la volonté de reconnaître les œuvres que Jésus a accomplies.

« “La Douleur devra-t-elle exister éternellement sur la terre ? — La Mort devra-t-elle exister éternellement sur la terre ?

^{*} [*La France Antimaçonnique*, 28^e année, n^o 25 (18 juin 1914). Non signé.]

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

— La Mort devra-t-elle toujours détruire la vie humaine ? —
Allons, allons, travaillons à l'*Aurore nouvelle*."

(Nietzsche.)

« La *Neu Jesu Bewegung* ne cherche ni à influencer ni à entraîner personne. Mais elle a quelque chose à faire pour ceux qui cherchent "la Voie". Elle sent son devoir vis-à-vis de l'humanité, de répandre la *Vraie Vérité* (*sic*), et qui voudra l'entendre l'entendra.

« Le fondateur n'est pas un compilateur de livres ou de textes bibliques, mais un chercheur de Vie (?).

« *Nouveau Mouvement de Jésus*. — Le Salut pour ceux qui travaillent pour Jésus.

« Fondateur du *Neu Jesu Bewegung* : M. Wilh. Klein, 35, Hardstrasse, Cologne-Klettenberg. »

Et la circulaire se termine par cet appel inévitable :

« Les dons pour aider à la propagande seront reçus avec reconnaissance. »

La multiplication indéfinie des sectes, tant en Allemagne que dans les pays anglo-saxons, est une conséquence logique et fatale du Protestantisme. Ce qui en fait surtout le danger, c'est le besoin de « propagande » qui anime tous ces gens, lors même qu'ils déclarent « ne chercher ni à influencer ni à entraîner personne » !

ÉCHOS

—

MAÇONNERIE ET PROTESTANTISME^{*}

Une revue maçonnique estime à plus de 30.000, aux États-Unis, le nombre des pasteurs protestants qui appartiennent à la Maçonnerie. Il est facile de comprendre que, dans ces conditions, la plupart des sectes protestantes ne peuvent qu'entretenir avec la Maçonnerie des relations très cordiales, sinon même tout à fait « fraternelles ».

^{*} [*La France Antimaçonnique*, 28^e année, n° 28 (9 juillet 1914). Non signé.]

ANGLETERRE

UN ORDRE DE CHEVALERIE ANGLICAN^{*}

D'après une information donnée par *The Morning Star*, de la Nouvelle-Orléans (numéro du 10 janvier 1914), l'Église Anglicane a institué récemment un Ordre dont la création s'inspire évidemment de l'idée qui a produit les *Chevaliers de Malte*, les *Chevaliers du Saint-Sépulcre*, etc. Ce nouvel Ordre se nomme l'*Ordre du Mérite de Saint Charles le Martyr*.

Il a paru une liste de ceux qui en font déjà partie : on y voit figurer un évêque, plusieurs doyens et trois pairs. Il est question, en outre, de créer un Chapitre qui aura la direction de l'Ordre ; il sera composé de laïques et d'ecclésiastiques. On offrira cette distinction à des membres de l'Église Anglicane qui se seront fait remarquer par les services rendus à cette Église, mais ils devront reconnaître sans réserve « le caractère apostolique et catholique de l'Église d'Angleterre ».

^{*} [*La France Antimaçonnique*, 28^e année, n^o 28 (9 juillet 1914). Non signé.]

L'INITIATION DE LA PRINCESSE KARADJA *

Nous lisons dans le numéro 4 du *Symbolisme*, revue mensuelle, de janvier 1913, organe du mouvement universel de régénération initiatique de la Franc-Maçonnerie, que dirige avec une science incontestable et incontestée le F. : Oswald Wirth :

« L'auteur de "*King Salomon*" a bien voulu nous adresser les explications suivantes, dont nos lecteurs prendront certainement connaissance avec intérêt quelle que soit leur opinion sur l'étrangeté des faits relatés.

Monsieur le Directeur.

Je vous prie d'agréer mes remerciements pour la mention bienveillante accordée à mon ouvrage dans le numéro de novembre de votre intéressante revue, le SYMBOLISME.

Quelques légères inexactitudes se sont glissées dans cette critique et je viens aujourd'hui faire appel à votre courtoisie en vous priant de me permettre de les rectifier.

Vous dites : "La Princesse Karadja PRÉTEND avoir été initiée aux Grands Mystères et posséder ainsi les secrets maçonniques." Le mot PRÉTENDRE signifie (je crois) "affirmer une chose douteuse que l'on ne saurait prouver". Or, je n'affirme que des faits que je puis prouver en invoquant des témoins irrécusables.

Le comte Oscar Frëlich (haut Franc-Maçon suédois) me vit le 10 novembre 1904, deux jours avant mon Initiation ; mon âme était alors déjà à moitié détachée du corps et il me crut à toute extrémité. Il porta ce fait à la connaissance de Sa Majesté le Roi Oscar II, le Chef Suprême de l'Ordre. Le Roi eut la bonté de faire prévenir mon beau-frère, le baron Henri Lagerbielke.

* [*La France Antimaçonnique*, 27^e année, n° 8 (20 février 1913). Non signé.]

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Diverses personnes me virent le 15 novembre et jours suivants, entre autres mon amie Madame Hedin (la mère du grand explorateur Swen Hedin). L'excès de souffrance que je venais de traverser provoqua une fièvre cérébrale et je courus pendant bien des semaines le risque de perdre la vie ou la raison. Je fus pendant ce temps soignée par le Professeur Gadolius à Stockholm.

Voilà des FAITS, Monsieur, et non point des FANTAISIES !

Le procédé d'Initiation usité en mon cas fut identique à celui employé jadis dans la Grande Pyramide. Je ne fus admise dans la Chambre du Centre qu'après avoir traversé victorieusement la Fournaise Ardente.

Les épreuves que j'eus à subir furent si terribles que je ne puis conseiller à mes sœurs de suivre votre recommandation ironique : "Sortez de vos corps, Mesdames, et vous saurez tout !" *Sortir* de son corps – ce n'est pas bien malin... mais y *rentrer* sain et sauf – voilà qui est malaisé ! L'on n'y réussit pas, si on se hasarde dans l'Audela par simple curiosité, sans y être appelé par la Voix Divine et sans y être protégé par les Puissances Invisibles. Il faut de longues années de préparation, pendant lesquelles l'âme apprend à se détacher graduellement de TOUT ici-bas. Sans force morale pas de victoire possible ! La curiosité est un mobile trop faible pour induire une femme à passer cinq jours sans manger et sans boire une goutte d'eau, ainsi que je fis. Ne rien *manger*, c'est une bagatelle, mais ne pas *boire*, cela c'est terrible... L'unique mobile qui puisse décider une femme à se soumettre à de pareilles tortures, c'est un amour plus fort que la mort et le désir de sauver une âme perdue qui vous est chère.

Trois ans déjà avant mon Initiation, mon Maître Invisible me fit traverser une épreuve très pénible. Je reçus l'ordre de passer la nuit SEULE dans le cimetière de Saint-Jean, à Stockholm, et de me tenir immobile en faction à un endroit désigné. J'obéis sans hésiter. Je me rendis au cimetière en question le 13 janvier 1902, à onze heures du soir. Il faisait un froid épouvantable et une tempête de neige si violente, que bientôt mes vêtements furent couverts d'un épais linceul de neige. J'ignorais pourquoi mon Maître m'avait donné cet ordre qui (au point de vue humain) paraissait dépourvu de raison. Mais

un bon soldat ne discute pas les ordres reçus : il obéit à la lettre... Voilà tout ! Je suis donc restée à mon poste dans la conviction inébranlable que telle était la volonté de Celui que je sers.

Trois ans plus tard – lors de mon Initiation – le motif de cet ordre me fut expliqué. Mon Maître me fit savoir qu'à ce même endroit, environ un siècle auparavant, le Roi de Suède, accompagné de deux amis, avait eu une communication de l'Audela. Le résultat de cette révélation fut l'institution de l'Ordre "*Les Chevaliers de Charles XIII*". C'est le plus élevé de tous les Ordres maçonniques.

J'affirme en effet avoir connaissance non seulement des traditions ésotériques actuellement *possédées* par les Franc-Maçons, mais aussi des secrets qu'ils avouent eux-mêmes avoir PERDUS ; et je suis en état de PROUVER cette assertion ! Dans mes études sur Jachin et Boaz et sur la Tour de Babel, je relève des erreurs fondamentales dans les conceptions courantes. Ces études sont à votre disposition.

Si j'avais eu connaissance des secrets maçonniques grâce à la trahison d'un membre de l'Ordre, je pourrais tout au plus posséder des fragments décousus. On n'arrive point à la SYNTHÈSE par la trahison ! Pour pouvoir corriger les erreurs d'un système philosophique, il faut en posséder tous les détails.

Ce n'est point sur le plan astral que l'on obtient connaissance des Secrets des Cieux ! Il faut *remonter* tous les échelons de l'échelle de Jacob et ensuite *redescendre*, afin de faire partager aux autres les trésors conquis dans l'Audela.

Votre affirmation que le Roi Salomon est une œuvre médianimique est donc inexacte. Jamais je n'ai déclaré pareille chose ! Le MÉDIUM transmet des communications reçues de l'Audela par des Puissances étrangères. L'INITIÉ est instruit par son Moi Divin ! Dans l'"Unio Mystica", l'ÂME (ou personnalité consciente et limitée) se transforme en COUPE, dans laquelle l'ESPRIT (l'Être Transcendant et Illimité) verse à flots l'Essence Divine, L'humble Coupe s'élargit jusqu'à ce qu'elle soit capable de contenir l'Océan...

Dans ma brochure "La signification ésotérique des sept Sacrements" publiée par Kegan Paul à Londres, j'explique toutes les phases de l'Évolution Mystique.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

J'ai écrit des œuvres médianimiques AVANT mon Initiation ; jamais APRÈS.

Votre supposition que je fus incarnée sous le règne de Salomon est exacte. (Peu importe *qui* je fus : cela ne regarde personne !) La Princesse Karadja aurait-elle été, à cette époque, incarnée dans la personne du Roi Salomon ? On serait tenté de le supposer. – Note de la *France Antimaçonique*. Lorsque mon œil plongea dans ce lointain passé, je vis se dérouler devant moi comme des films cinématographiques une série de visions... J'écrivis le drame en quelques mois, mais avant de le publier je passai SEPT ANS à fouiller les archives du British Museum et dans les 150 pages de Commentaires annexés au drame, je crois avoir PROUVÉ (autant qu'il est possible de le faire après trois mille ans) que les événements perçus en vision se sont effectivement passés tels que je les vis.

C'est cette circonstance-là qui donne quelque valeur à mon ouvrage !

S'il est possible (grâce à l'union du Moi conscient et du Moi subconscient) de plonger librement dans l'Océan de l'Omniscience, – alors nous ne sommes plus les prisonniers de la chair ; nous sommes les LIBÉRÉS.

La Révélation n'est plus une vague hypothèse, une ténébreuse *possibilité*, mais une glorieuse *réalité*, un fait capable de supporter le scrutin scientifique le plus rigoureux.

Voilà, Monsieur, le point capital !

La mission de l'Alliance Gnostique Universelle que j'ai eu l'honneur de fonder est en effet de préparer l'Avènement du Règne de Lumière. Nous sommes déjà organisés dans bien des pays, même en Chine et aux Indes, mais nous ne sommes pas encore – à mon vif regret, représentés en France et en Belgique.

Ceux qui désirent coopérer avec nous sont invités cordialement d'adresser leur adhésion à notre Secrétariat à Londres, 49, Onslow Gardens LONDON S. W. Aucune cotisation annuelle n'est exigée de nos membres. Comme base de notre organisation, nous plaçons la CHARITÉ et non pas la FOI. Chacun de nos membres est libre de croire exactement ce qui lui plaît, mais nous désirons que chacun traduise ses convictions personnelles en actions bonnes et charitables.

L'INITIATION DE LA PRINCESSE KARADJA

Pardonnez-moi, Monsieur, d'avoir réclamé l'hospitalité de votre Revue pour ces pages peut-être trop longues : je suis un Messager très infime, chargé d'un Message très important. Je désire prouver ma bonne foi, délivrer mon message et puis *disparaître* au plus vite ! Que l'attention bienveillante de vos lecteurs glisse donc rapidement sur la personne du Messager, afin de s'arrêter uniquement au Message !

Voilà mon plus cher désir !

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments fraternels.

Princesse KARADJA

2 décembre 1912. »

*
* *

Le F.: Oswald Wirth insère purement et simplement cette lettre, sans y ajouter un seul mot.

*
* *

Il résulte, pour nous, de ce qui précède, que la Princesse Karadja serait *Présidente* d'une *Alliance Gnostique Universelle*, destinée à rivaliser avec les Églises Gnostiques, dont sont patriarches Leurs Béatitudes Johannès II et Synésius et auxquels se rattachent certains martinistes papusiens.

La Princesse Karadja aurait été contemporaine du Roi Salomon. C'est donc une concurrente de la Théosophie. Qu'en pensent la S.:. 33^e Annie Besant et le journal de M. Gaston Revel ? Qu'en pense aussi l'*Alliance Spiritualiste* ? M. Albert Jounet, Mesdames Beauchamps, de Bésobrazof et C^{ie}. Il serait curieux de le savoir, car cette nouvelle *Alliance* nous paraît bien marcher dans les plate-bandes de l'*Alliance Spiritualiste*.

À la page 260, numéro 9, de l'*Alliance Spiritualiste* (septembre 1912), M. Albert Jounet parlait d'une *Alliance Universelle* qu'il présentait comme une « Association de synthèse tolérante, les deux Alliances, l'*Universelle* et la

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Spiritualiste, font appel aux humains de l'un et l'autre sexes... etc... »

M. Albert Jounet reconnaissait donc les deux *Alliances* et s'efforçait de les distinguer. Il ne faisait parade d'aucune aigreur ; mais nous ne devons pas oublier combien M. Albert Jounet est habile ! Terminons, en observant que la Princesse Karadja se prétend en possession, par *révélation intuitive*, des secrets de la Franc-Maçonnerie !

ANGLETERRE

—

L'ALLIANCE GNOSTIQUE UNIVERSELLE*

Nous avons déjà parlé à diverses reprises de la princesse Karadja, fondatrice et présidente de l'*Alliance Gnostique Universelle*¹. Nous reproduirons ici, pour compléter nos précédents renseignements, l'exposé du but de cette organisation, tel qu'il est donné dans ses publications officielles.

« L'*Alliance Gnostique Universelle* fut fondée le 24 janvier 1912, par quelques hommes et femmes sincères, qui désirent préparer la voie pour un plus grand Avènement de Lumière.

« Nous vivons dans une période féconde en événements, une période d'importance unique dans l'histoire du monde. Personne ne peut manquer de remarquer comme les prophéties contenues dans Matthieu, XXIV, et Luc, XXIII, s'accomplissent merveilleusement. Le monde est attristé par "la guerre et les rumeurs de la guerre"; des crimes et des catastrophes de tout genre font pénétrer chaque jour dans nos cœurs un frisson d'horreur... La lutte pour la vie devient de plus en plus terrible; la haine, l'envie, le ressentiment et la défiance emplissent l'atmosphère. "L'Amour s'est refroidi..." Notre civilisation tout entière doit-elle être emportée dans un torrent de feu et de sang?... Là est la question !

« Les Forces Destructives sont activement engagées dans leur tâche de démolition et de désintégration. Les Forces Constructives doivent s'unir pour créer et établir ! La *Haine* ne

* [La France Antimaçonnique, 28^e année, n° 7 (12 février 1914). Non signé.]

¹ L'*Initiation de la princesse Karadja*, 27^e année, n° 8 [p. [351](#)]; *Ligue d'Isis*, 27^e année, n° 37 [p. [388](#)].

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

peut être vaincue que par l'*Amour* ; la *Dissension* par l'*Unité* ; l'*Affirmation de soi* par la *Renonciation*.

« À la racine de tout mal est l'*Ignorance*. Le seul remède à l'ignorance est la *Connaissance* (c'est la signification du mot grec *Gnosis*). Le but de l'*Alliance Gnostique Universelle* est de répandre la connaissance des Grandes Lois Spirituelles qui régissent l'Univers. La violation de ces lois engendre la souffrance, la lutte et la discorde. L'obéissance à ces mêmes lois produit la joie, la paix et l'harmonie.

« Il en est qui déclarent qu'ils ne croient pas en Dieu. Cette assertion signifie simplement qu'ils refusent d'accepter certaines affirmations dogmatiques concernant la Divinité : elle est le résultat de l'ignorance spirituelle, et non pas nécessairement de la méchanceté réfléchie. Faites en sorte que l'Agnostique *comprenne* Dieu, et il croira en Lui ! L'âge du « *Credo quia absurdum* » est passé ! Notre devise est : « *Credo quia sapio* » (je crois parce que je sais). Le remède à l'Athéisme est la Vraie Connaissance. Le *Gnostique* (celui qui sait) doit aider l'*Agnostique* (celui qui ne sait pas).

« Notre mission est de faire avancer l'évolution spirituelle de la race humaine, et de démontrer d'une manière concluante qu'il est possible d'obtenir la connaissance transcendante tandis que nous sommes encore dans la chair...

« Notre vœu le plus cher est de partager notre richesse spirituelle avec tous ceux qui désirent servir Dieu.

« Nous avons reçu gratuitement, nous donnons gratuitement. Aucune contribution annuelle n'est exigée des membres de l'*Alliance Gnostique Universelle*. À ceux qui ne peuvent nous fournir un appui matériel, nous demandons de nous assister spirituellement par de bonnes pensées et des prières.

« Toutes les demandes d'admission doivent être adressées à Lady Lumb, vice-présidente de l'*Alliance Gnostique Universelle* pour l'Angleterre, à Folkestone. »

L'ALLIANCE GNOSTIQUE UNIVERSELLE

Voici maintenant la description et l'interprétation du sceau de l'*Alliance Gnostique Universelle* :

« Au centre est l'emblème rosicrucien, la *Croix* et la *Rose*², les symboles de Notre Seigneur et de Notre Dame.

« La *Croix* est *blanc pur*, couleur de la perfection. La *Croix rouge* représente “l'Œuvre Samaritaine pour les corps souffrants”. La *Croix blanche* représente “l'Œuvre Samaritaine pour les âmes souffrantes”.

« La *Rose* est aussi *blanche*. La *Rose rouge* représente l'Amour Terrestre ; la *Rose blanche*, l'Amour Céleste. Quand le cœur humain a saigné jusqu'à la mort, la Rose rouge devient blanche. Elle a douze pétales, parce que l'Âme purifiée, “vêtue du Soleil” (*Apocalypse*, XII, 1), est “couronnée de douze Étoiles”, chaque signe du Zodiaque correspondant à une feuille de la Rose.

« L'Étoile à six pointes, l'*Hexagramme* (formé de deux triangles entrelacés), le *Sceau de Salomon*, symbolise les aspects masculin et féminin de la Divinité. C'est l'emblème du Macrocosme.

« L'Étoile à cinq pointes, le *Pentagramme* ou *Pentalpha*, est l'emblème du Microcosme dans son état actuel de déchéance. L'Homme n'a présentement que cinq sens. Quand l'équilibre est rétabli entre le *Cerveau* et le *Cœur* (les aspects masculin et féminin), alors est obtenu le *sixième sens*, la perception des mondes célestes : l'image de Dieu reparaît... À la fin de l'Évolution, l'Étoile à six pointes devient l'emblème, non seulement de Dieu, mais de l'Homme Déifié. »

La présidente et les vice-présidents de l'*Alliance Gnostique Universelle* ont décidé d'entreprendre la publication d'un organe trimestriel intitulé *Sophia*.

« *Sophia* est un mot grec signifiant *Sagesse*.

« Notre but est de répandre la connaissance de la Sagesse Perdue des Anciens et d'exposer la Nouvelle Révélation, actuellement accordée à la Terre par la grâce de l'Esprit-Saint.

² Nous remarquerons que la Croix est ici placée sur la Rose, et non, comme dans le symbole maçonnique, la Rose sur la Croix.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

« Nous voulons faire de *Sophia* un lien entre les membres de l'*Alliance* répandus dans toutes les parties du Monde. Ceux-ci sont invités à envoyer des questions concernant les problèmes spirituels et métaphysiques, qui seront alors traités dans *Sophia*.

« Nous désirons entretenir de cordiales relations avec les diverses Sociétés et Fraternités qui travaillent sur des lignes analogues, même si nos vues ne sont pas identiques aux leurs. Notre objet est de favoriser la *Paix* et la *Bonne Volonté* ; nos colonnes seront ouvertes à l'échange amical de pensée et à la controverse courtoise. »

Ce programme n'est pas encore réalisé ; peut-être, comme tant d'autres, restera-t-il toujours à l'état de simple projet. D'ailleurs, jusqu'à quel point l'*Alliance Gnostique Universelle* elle-même existe-t-elle... autrement que sur le papier ?

BIBLIOGRAPHIE^{*}

Bref Exposé de la Doctrine gnostique,

par S.-I. Esclarmonde (Sophia). — Librairie Fernand Drubay, 53 *bis*, quai des Grands-Augustins, Paris (VI^e). Prix : 0 fr. 75.

Dès le début de cet exposé, dans lequel sont résumés très clairement, et en quelques pages, les principaux points de la doctrine gnostique, l'auteur établit une distinction précise entre la *Gnose* et le *Gnosticisme*, « deux termes qu'on emploie trop souvent fort indifféremment, et qui ont pourtant chacun une signification toute spéciale ».

« La *Gnose* (*Gnosis*), connaissance ou science primordiale, c'est l'intelligence des choses divines, c'est l'enseignement reçu aux premiers âges du monde, alors que l'humanité terrestre était encore tout imprégnée de la Lumière créatrice ; c'est ce que la tradition a pieusement transmis et jalousement défendu dans les livres sacrés des Indes et de la Chine, dans le mystère des initiations de l'antiquité, au fond des monastères du Thibet, des temples de l'Égypte, de la Chaldée et de la Grèce (Éleusis)...

« La *Gnose* se réclamait déjà d'une haute antiquité au temps où parut le plus ancien livre du monde, le *Yiking*, dicté par Fohi, le Mage-Empereur, 57 siècles avant l'ère chrétienne.

« Laotseu en tira un corps de doctrine, et Confucius un système de morale ; le Bouddha y puisa ses préceptes 600 ans avant Jésus-Christ, et notre Sauveur lui-même l'a transmise tout entière à ceux de ses disciples qu'il jugea aptes à la recevoir, notamment à Jean l'Évangéliste. Mahomet en a imprégné le Coran dans son enseignement ésotérique ; et depuis – pour ne parler que de notre Occident, – on la retrouve illuminant les ténèbres du Moyen Âge, jaillissant en rapides éclairs des disputes théologiques des grands réformateurs, comme des

^{*} [La France Antimaçonnique, 27^e année, n^o 33 (14 août 1913).
Signé A. C. DE LA RIVE.]

savants écrits d'obscurs religieux. Elle a eu ses apôtres et ses martyrs dans tous les cultes. Elle n'appartient à aucune confession religieuse. Elle est la source de toutes les religions...

« Autre chose est ce qu'on entend par le *Gnosticisme*, dont l'origine ne remonte qu'aux premiers siècles de notre ère...

« C'est du II^e siècle de notre ère que date l'existence réelle de l'*hérésie gnostique*, se séparant résolument des Chrétiens orthodoxes pour fonder un *culte exotérique* dissident, sur des données purement *ésotériques*.

« Or, ce qui était inévitable dans ce domaine contingent qui est le leur, arriva bientôt : la division s'accrut tant sur la forme que sur le fond même de l'enseignement, sans néanmoins en perdre de vue les dogmes les plus élevés. »

Qu'on nous permette, ici une simple réflexion : l'erreur de ces anciens Gnostiques, très bien caractérisée dans ces dernières lignes, ne se retrouve-t-elle pas précisément, avec les mêmes conséquences, chez certains de leurs continuateurs actuels ? Pourquoi donc restent-ils, eux aussi, dans ce « domaine contingent », et jusqu'à quel point leurs restaurations d'un *culte extérieur* se rattachent-elles à la *Gnose* pure, suivant la notion qui en est donnée dans les extraits précédents ? S'ils s'en tenaient exclusivement à la haute spéculation métaphysique, la déclaration suivante nous paraîtrait plus pleinement justifiée :

« L'Église Gnostique n'impose aucun dogme et ne se met non plus en contradiction avec aucun, puisqu'elle ne se place pas au même point de vue que les religions *exotériques*, avec lesquelles elle ne peut conséquemment pas entrer en lutte ni en concurrence. »

Après ces *notions préliminaires*, l'auteur développe successivement les principaux points du *credo gnostique extérieur*¹ : le *Principe Universel* (art. 1-2), le *Démiurge ou la Création* (art. 3-4), la *Rédemption* (art. 5-6-7). Nous citerons également quelques passages de ces commentaires :

« Pour donner une idée sensible de l'Être Divin, sans courir le risque de le défigurer, il faudrait s'en tenir au graphique des

¹ « Ce *credo* est celui des premiers grades ; le *credo* intérieur, celui des hauts grades, ne peut se commenter » (*Note de l'Auteur*.)

Jaunes, inventé par Fohi. Mais cela ne satisfait pas notre entendement occidental...

« L'Être-Non-Être (car cette dualité seule nous permet d'exprimer le grand arcane de l'Univers), est représenté par le *zéro* et non par le *un*. Le *un* est le *zéro manifesté*, **déjà** manifesté. Notre entendement ne peut comprendre *un* que par son rapport avec *deux* ; donc, poser *un*, c'est admettre la série des nombres²...

« Le *Non-Être*, que nos enseignements déclarent (par insuffisance d'une expression plus juste) *supérieur* à l'Être, est en fait le *Zéro*, l'Abîme insondable, le grand Ineffable.

« L'Être, le *Un*, c'est, dit Matgioi (*La Voie Métaphysique*), la *Perfection*.

« On compte deux Perfections : la *Perfection active* et la *Perfection passive*, *Kien* et *Kouen* des Mages d'Extrême-Orient.

La première, active, est génératrice et réservoir potentiel de toute activité ; mais elle n'agit point. Elle est et demeure en soi, sans manifestation possible. Elle est donc inintelligible à l'homme *en l'état présent* du composé humain.

« Lorsque cette Perfection s'est manifestée, elle a, sans cesser d'être elle-même, subi la modification qui la rend intelligible à l'esprit humain, et elle se dénomme alors la *Perfection passive* (*Kouen*)...

« Le *Démiurge* des vieux Gnostiques n'est pas l'effort des forces créatrices, comme d'aucuns l'ont cru ; c'est au contraire le *symbole de la Limite*, qui doit disparaître en même temps qu'elle...

« On appelle aussi le *Démiurge* : Prince de ce monde, Limite ou grande Illusion. Il n'est pas le *courant des formes*, car celui-ci est bénéfique : c'est la Voie, en ce qu'elle a d'humain ; mais il est la *source des formes* (ou des limites) dans lesquelles les êtres s'écoulent...

² « Voici la série : l'Être-Non-Être, *zéro* ; l'Être manifesté, *un* (c'est Dieu dans l'esprit humain) ; la Volonté créatrice, *deux* ; l'acte de la Création, *trois* ; l'Univers des choses créées, *quatre*. Cette vérité de série est taoïste, fohiste, moisiaque, gnostique et rosicrucienne. » (*Note de l'Auteur.*)

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

« La *Perfection* est bien la génératrice de ce courant formel – c’est son aspect passif – et l’humanité qui en émane, sortie de l’Infini, doit y rentrer (sans cependant qu’elle en soit jamais *sortie* au sens propre du mot), comme y rentreront toutes les formes visibles et invisibles de l’Univers, toutes *divines* dans leur essence, et ne se distinguant de leur Principe que par la *nature* et la *qualité* qui, par succession des modifications, précisent la *forme*, c’est-à-dire la *limite* rendue sensible...

« Le passage des êtres à travers les modifications de l’Univers est une ascension régulière continue, harmonique et bienfaisante, à laquelle la *Perfection* dont nous sommes, nous, d’infinitésimales parcelles et les émanations continues, ne pourrait pas faire que nous ne participions pas sans cesser elle-même d’être la *Perfection*.

« Pour l’homme individuel terrestre, la loi des *renaissances* n’est que l’effort continu de la *personnalité*, dégagée de l’*individu*, dans le mouvement ascensionnel général et libérateur qui l’emporte. L’*individu* s’agite sur le *plan formel* : la *personnalité*, poussée par le mouvement de la *Voie*, gravit une spirale ascensionnelle, dont chaque point est déterminatif d’un plan d’existence individuelle pouvant se modifier indéfiniment.

« Mais ce qu’il est important de bien préciser, c’est que la loi des *renaissances* n’a *rien de commun* avec la forme *réincarnationniste* que nous n’admettons point, en vertu de cette même loi d’évolution et d’harmonie qui s’oppose au passage répété ou renouvelé de l’individu sur un même plan...

« La *mort* n’est que le passage d’une modification dans une autre, une *renaissance*, la libération de parties étrangères à notre *Soi*, un pas de plus fait vers le but commun de toute existence. »

On voit que cet exposé donne, dans sa concision, une idée très nette des conceptions métaphysiques fondamentales de la *Gnose* ; c’était une tâche ardue que de les présenter en aussi peu de mots, et, à notre avis, l’auteur y a parfaitement réussi : c’est le meilleur éloge que l’on puisse faire de son travail.

*
* *

L’expression consciencieuse de cette vérité ne saurait nous empêcher *de garder toutes nos convictions catholiques et de*

BIBLIOGRAPHIE

flétrir, comme elles ne le méritent que trop, les erreurs regrettables et séculaires des GNOSTIQUES. Nous avons tenu à les montrer, en nous autorisant du meilleur guide que nous possédions sur cette matière délicate. C'est fait. Nous n'y reviendrons pas.

A. C. DE LA RIVE.

À PROPOS DES GNOSTIQUES*

La *Revue Spirite* publie, dans son numéro d'août, une étude de M. P. Verdad-Lessard sur la *Gnose*, et elle l'accompagne des lignes suivantes :

« Notre frère en croyance, P. Verdad-Lessard, a publié une étude sur la *Gnose*, qui résume admirablement tout ce qu'on peut dire sur la question. *La Gnose n'est point étrangère au spiritisme. Tous les Gnostiques sont spirites, et leurs maîtres furent de très puissants médiums...* On sait que Verdad-Lessard est disciple fidèle d'Allan Kardec et fut l'ami de P.-G. Leymarie. »

Malheureusement, il est fort probable que *tous les Gnostiques* ne seront pas du même avis que le rédacteur de cette note, car nous savons qu'il en est qui ne sont *nullement spirites*. Peut-être quelqu'un d'entre eux voudra-t-il bien nous apporter des éclaircissements sur ce point, ainsi que cela nous est déjà arrivé en d'autres circonstances ; la chose ne serait pas sans intérêt.**

* [La France Antimaçonnique, 27^e année, n° 36 (4 septembre 1913). Non signé.]

** [Un démenti d'Esclarmonde répondant à cet appel sera ensuite publié, dans la rubrique « Tribune pour tous » du n° 41 de la même année (9 octobre 1913).]

ESPAGNE

—

RITE NATIONAL ESPAGNOL^{*}

La *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* (n° du 20 avril 1913, p. 1103) reproduit le document suivant, d'après le journal *El Progreso* de Barcelone (n° du 8 mars 1913) :

S. : F. : U. : (*Salut, Force, Union*)
(Décret officiel)

— À tous les Maçons tant vivants que dormants (*sic*)...

— Vous savez que vous ne devez pas oublier vos devoirs en présence de la situation où se trouve actuellement la province.

— Nos codes et programmes nous définissent ce que nous devons penser des idéals politiques et religieux.

— Les instants présents ne sont ni politiques ni religieux (?) ; il s'agit simplement de nous avancer au-devant de la réaction, des provocateurs, des ensoutanés (*sic*), des véritables ennemis du *Progrès*.

— Et comme le Maçon, à l'approche de l'aube, dirige ses regards vers le *Progrès de l'Humanité*, de même nous devons en sa faveur émettre nos votes.

— Nous devons nous attacher aux idéals (?), et nous devons marcher vers notre but, le *Progrès de l'Humanité*.

— Et moi, victime de mes idéals maçonniques, par essence et par puissance (?), comme Délégué en toute la Région Catalane et des Baléares du *Souverain Grand Conseil Général Ibérique*, je rappelle à tous les Maçons vivants et dormants (*sic*) qu'ils doivent ouvrir les yeux, qu'ils doivent voter, qu'ils se voient tenus à cela (*sic*), pour la candidature qui se présente contre la

^{*} [*La France Antimaçonnique*, 27^e année, n° 35 (28 août 1913). Non signé.]

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

réaction, l'ordure (*sic*), l'obscurantisme et la farce (*sic*), ennemis unis et acharnés du *Progrès*.

— Les candidatures pour lesquelles vous devez voter sont la candidature radicale ou celle des éléments unis avec le radicalisme.

— Dans les districts de Figueras et de Manresa-Berga, qu'on choisisse un radical et un Maître M. : de grade supérieur ; la candidature du premier district de Barcelone est celle d'un radical et Maître M. : d'un grade supérieur ; et il suffit que lesdites candidatures soient acceptées par des FF. :.-MM. : pour que vous soyez convaincus qu'elles vont directement au but proposé, au *Progrès* et à l'*Amour*, et qu'étant ainsi acceptées, vous devez voter pour elles.

— Vous, citoyens Maçons, qui avez droit de vote en ces élections, vous devez agir ainsi par devoir de Frères.

Le Délégué, A. :. A. :. S. :. R. :. – Symb. :

PELAYO, 33^e :. VII^e :.

On voit aisément de quels « idéals politiques et religieux » (!) s'inspire cette déclaration, dont les tendances sont suffisamment soulignées par la violence de ses termes, violence qui va jusqu'à la grossièreté.

Remarquons que cette proclamation électorale est un *acte officiel* émanant d'un Délégué du *Souverain Grand Conseil Général Ibérique*. Ce corps maçonnique régit les grades supérieurs du *Rite National Espagnol* ; ces grades, allant du 4^e au 7^e, correspondent aux grades écossais, du 4^e au 33^e. Les grades symboliques du Rite sont sous l'obédience de la *Grande Loge Symbolique Espagnole*.

Ce Rite travaille « à la Gloire du Grand Architecte de l'Univers et au Progrès de l'Humanité ». Il a pour Grand-Maître Général le F. :. Isidro Villarino del Villar, son « restaurateur ».

Parmi les FF. :. et SS. :. de divers pays auxquels a été conférée la dignité de *Past Grand Master* ou Grand-Maître Honoraire du *Rite National Espagnol*, nous citerons : le F. :. John Yarker, Suprême Grand-Maître du *Rite Swedenborgien*, Grand Hiérophante du *Rite de Memphis et Misraïm*, dont nous avons annoncé la mort il y a quelque temps (voir 27^e année, n^o 25, p. 298 [p. [259](#)]) ; le F. :. D^r Gérard Encausse (Papus), Président

du Suprême Conseil de l'*Ordre Martiniste*, Grand-Maître de la *Grande Loge Swedenborgienne de France* ; le F. : D^r Georges Martin, fondateur (avec feu la S. : Maria Deraismes) de la Maçonnerie Mixte du *Droit Humain*, Orateur du *Suprême Conseil Universel Mixte* ; la S. : Marie Georges Martin, Présidente du *Suprême Conseil Universel Mixte*, Grande-Maîtresse de la Grande Loge Symbolique Mixte *Le Droit Humain* ; la S. : Annie Besant, Présidente de la *Société Théosophique*, Vice-Présidente du *Suprême Conseil Universel Mixte* ; le F. : Eduardo Frosini, Grand-Maître Général du *Rite Philosophique Italien*, Délégué Général de l'*Ordre Martiniste* en Italie ; le F. : Creslaw Czynski (Punar-Bhava), Délégué Général de l'*Ordre Martiniste* en Russie ; le F. : D^r Daniel Verzato, Délégué Général de l'*Ordre Martiniste* en Égypte, etc.

À la *Grande Loge Symbolique Espagnole* se rattache une Loge juive de Salonique, la L. : *Ben-Berith* (Fils de l'Alliance), dont le Vénérable est le F. : D^r Amon de Medonça, Délégué Général du *Rite National Espagnol* en Turquie.

Ajoutons que la *Grande Loge Symbolique Espagnole*, depuis sa « restauration » par le F. : Villarino del Villar, n'a pas été reconnue par le Grand-Orient d'Espagne, non plus que par ceux de France et d'Italie. Par contre, elle est en relations suivies avec la *Grande Loge Catalana-Balear*, dont on se rappelle l'adresse au ministre Canalejas, et auprès de laquelle elle a précisément pour représentant et *garant d'amitié* ce même F. : Pelayo, dont on vient de lire l'étrange manifeste. C'est cette *Grande Loge Catalana-Balear* qui recueillit le F. : Francisco Ferrer, 33^e, à la suite de sa radiation des contrôles du Grand-Orient de France, comme la *Grande Loge Symbolique Écossaise* recueillit, dans une circonstance analogue, l'ex-abbé F. : Victor Charbonnel, et comme le Grand-Orient de France lui-même recueille, le cas échéant, certaines épaves du Rite Écossais.

ÉCHOS

—

LA GRANDE LOGE CATALANA-BALEAR*

Nous avons déjà parlé de la *Grande Loge Catalana-Balear* (voir notamment 27^e année, n° 35, p. 416 [p. [369](#)]), organisation régionale qui, jusqu'ici, était demeurée isolée du reste de la Maçonnerie espagnole. Cette situation irrégulière a maintenant pris fin, et, depuis le 28 février dernier, la *Grande Loge Catalana-Balear* est entrée, avec tous les Ateliers qui la constituent, dans la Fédération du Grand-Orient Espagnol.

* [*La France Antimaçonnique*, 28^e année, n° 28 (9 juillet 1914).
Non signé.]

ANGLETERRE

LE PRINCE ARTHUR DE CONNAUGHT INITIÉ À LA MAÇONNERIE^{*}

À une Tenue spéciale de la Loge « *Royal Alpha* » n° 12, qui a eu lieu le 25 mai dernier, le Prince Arthur de Connaught, a été initié, par Lord Ampthill, Pro-Grand Maître, en présence de son père, le Duc de Connaught, Grand Maître de la Grande Loge d'Angleterre.

^{*} [*La France Antimaçonnique*, 25^e année, n° 22 (1^{er} juin 1911).
Non signé.]

CANADA^{*}

Le *Daily Graphic* annonce qu'il est pratiquement décidé que le prince Arthur de Connaught succédera à son père (le F. : duc de Connaught, Grand-Maître de la Maçonnerie britannique) comme gouverneur général du Canada.

À cette occasion, nous rappellerons à nos amis de ce pays que le prince Arthur de Connaught est Maçon à l'instar de son père ; en effet, il a été initié par Lord Ampthill, Pro-Grand-Maître, à la L. : *Royal Alpha* n° 12, le 25 mai 1911. Cette nouvelle fut annoncée, en son temps, par la *France Antimaçonnique* (25^e année, n° 22, p. 255 [p. [375](#)]).

^{*} [*La France Antimaçonnique*, 27^e année, n° 36 (4 septembre 1913). Non signé.]

NOTICE SUR LES DIVERSES SOCIÉTÉS SECRÈTES ANGLAISES QUI SONT RATTACHÉES À LA MAÇONNERIE ANGLAISE

ANGLETERRE*

Les Frères de Lumière (Fratres Lucis)

Cet Ordre se compose d'une série de degrés, et possède un rituel inspiré par les anciennes religions du monde et particulièrement de l'Inde, avec des traits empruntés à l'Égypte, à la Grèce et à Rome.

Le rituel est actuellement eu cours de révision par MM. T. H. Pattinson et le D^r B. E. Edwards. La rédaction primitive était de Maurice Vidal Portman, orientaliste, occultiste et homme politique (juif sans doute, d'après son nom) qui, en 1876, faisait partie de la suite du défunt Lord Lytton, alors vice-roi des Indes. (Est-ce par une simple coïncidence que ce nom de Lytton, celui du célèbre auteur de *Zanoni*, se retrouve si souvent mêlé à l'histoire de l'occultisme ? On sait que c'est chez une personne appartenant à la même famille qu'Éliphas Lévi fit la fameuse évocation qu'il décrit dans son *Dogme et Rituel de la Haute Magie*.)

Pendant son séjour en Orient, le F.:. Portman s'était familiarisé avec la littérature, les traditions et les observances rituelles des Hindous, des Jaïns, des Bouddhistes et des Musulmans. Enfin, au cours des quelques années pendant

* [La France Antimaçonnique, 27^e année, n° 31 (31 juillet 1913). Non signé.]

lesquelles il fut gouverneur des îles Andaman, il avait recueilli un grand nombre de traditions et de formules magiques fournies par les indigènes et les habitants de plusieurs autres régions asiatiques.

Le centre actuel de l'Ordre est Bradford, dans le Yorkshire.

(*Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, n° du 15 novembre 1912, pp. 1107-1108.)

Cet Ordre ne doit pas être confondu avec celui des *Sept Frères (Sat Bhai)*, dont nous parlons ci-dessous, ni, malgré la ressemblance des noms, avec la *F. T. L. (Fraternitas Thesauri Lucis, Fraternité du Trésor de Lumière)*, centre rosicrucien d'origine vraisemblablement américaine.

Les Sept Frères (*Sat Bhai*)

Cette Société fut introduite en Angleterre, vers 1875, par des officiers de l'armée des Indes. Elle emploie une série de titres, de mots de passe et de devises symboliques empruntées à la tradition et à la langue hindoues.

Le Secrétaire actuel pour Londres est le F. : A. Cadbury Jones, 8, Golden Square.

(*Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, n° du 15 novembre 1912, p. 1108.)

On trouve de curieux renseignements sur ce sujet dans le roman du F. : Rudyard Kipling intitulé *Kim*, qu'on peut regarder, pour une bonne partie, comme l'autobiographie de l'auteur dans la première partie de sa vie. Ce livre est fort intéressant à lire à ce point de vue, surtout quand on connaît quelque peu les événements auxquels il fait allusion.

Suivant ce que nous y voyons (p. 245 de la traduction française, édition du *Mercure de France*, 1907), l'ancienne société nommée *Sat Bhai*, et dont les membres s'appellent aussi *Fils du Charme*, est « hindî et tantric ». « On suppose dans le public que c'est une société éteinte, mais j'ai établi par des notes qu'elle est encore existante », dit Babu Hurree, qui ajoute aussitôt : « Vous comprenez que c'est tout de mon invention ». Ce qu'on comprend fort bien, en effet, c'est que, si même il existe encore des membres authentiques de l'ancienne société, ils

ne peuvent avoir aucun rapport avec celle qui fut soi-disant reconstituée par des Anglais et des gens que nous qualifierons seulement d'« anglophiles », pour éviter de leur appliquer une épithète plus dure, et dont les pareils se trouvent aussi dans les rangs de la *Société Théosophique*. Nous signalons seulement, bien entendu, une certaine similitude entre les éléments dont se composent ces deux organisations, sans prétendre pour cela les rattacher l'une à l'autre par une filiation plus ou moins indirecte ; et pourtant, à l'examen de certains détails, en étudiant de plus près certains procédés et certaines manières d'agir qui se retrouvent toujours les mêmes, on serait presque tenté de croire à une origine commune.

Nous avons vu que c'est vers 1875, qui est également, on s'en souvient, la date de la fondation de la *Société Théosophique*, que le nouveau *Sat Bhai* fut introduit en Angleterre par des officiers de l'armée des Indes, parmi lesquels on devait vraisemblablement compter quelques-uns de ces « colonels sans régiment » (p. 158) qui rendent au gouvernement britannique des services si importants et si variés dans des emplois tels que ceux de chefs des services d'inspection ethnologique, topographique, etc., et aussi dans la Maçonnerie d'importation européenne (p. 152), où ils se rencontrent avec des FF. : Hindous tels que LL. AA. les *Mahârâjas de Kapurthala* et de Cooch-Bihar¹, et

¹ Le Mahârâja de Cooch-Bihar, mort en octobre 1911 en Angleterre, où il était venu pour les fêtes du Couronnement, était, depuis 1887, *Past Senior Grand Warden* ou Premier Grand Surveillant Honoraire de la Grande Loge Unie d'Angleterre ; il avait été aussi Député Grand-Maître de la Grande Loge de District du Bengale (*The Freemason*, 21 octobre 1911). En 1880, il avait fondé dans ses États une branche du *Brahmo-Somaj*, organisation dont nous reparlerons [p. 445] (*ibid.*, 24 juin 1911). Il était aussi *membre de la Société Théosophique*, dont il organisa également une branche dans sa capitale, le 6 août 1890, avec l'autorisation du Colonel Olcott (*Le Lotus Bleu*, décembre 1890) ; en 1893, il fut élu président de la branche de Darjeeling (*ibid.*, mars 1893). — Son successeur, le Mahârâja actuel, est le F. : Râj Râjendra Narâyan, qui fut investi des fonctions de Grand Porte-Étendard de l'Ordre du *Secret Monitor*, au

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

que le F. : Durga Charan Banerjee, chef de la police indigène, qui fut, en 1910, Député Grand-Maître de la Grande Loge de District du Bengale.

[Portrait.]

Le F. : S. A. JOSATJIT-SINGH, Mahârâja de Kapurthala²

Remarquons à ce propos que J. C. Chatterjee, l'écrivain théosophiste bien connu³, a été nommé récemment chef du service archéologique du Kashmir ; peut-être a-t-il, comme Babu Hurree, la louable ambition de devenir *F. R. S.* (pp. 232-233). N'oublions pas non plus que nous avons vu, à la tête de la *Société Théosophique*, un « colonel » quelque peu dans le genre de ceux dont nous venons de parler. Il est vrai que celui-là était américain ; mais H.-P. Blavatsky n'était-elle pas devenue, elle aussi, « citoyenne américaine »... après avoir été « garibaldienne » ? et pourtant, si le gouvernement anglais a fait, comme l'affirment des gens bien informés, les frais de ses voyages au Thibet ou dans l'Himâlaya, son origine russe et la

Grand Festival qui eut lieu à Londres le 23 mai 1911 (*The Freemason*, 20 mai et 3 juin 1911).

² Nous reproduisons le portrait du F. : Josatjit-Singh, Mahârâja de Kapurthala, peint par Chartrain et publié en 1911 par les journaux illustrés tels que *l'Illustration* et le *Monde Illustré*. Ce F. : possède un grade assez élevé dans la Franc-Maçonnerie Anglaise. Depuis 1897, il est *Past Junior Grand Warden* ou Deuxième Grand Surveillant Honoraire de la Grande Loge Unie d'Angleterre (*Masonic Year Book for 1910-11*, p. 283). D'autre part, il est un des bienfaiteurs de la *Société Théosophique* : en 1892, il fit don d'une somme de 2000 roupies au *Budget commémoratoire (sic) de H. P. B.*, « destiné à la publication de traductions orientales » (*Le Lotus Bleu*, septembre 1892).

³ Il est l'auteur de *Philosophie Ésotérique de l'Inde* et de *Vision des Sages de l'Inde* ; il vient de publier un nouvel ouvrage, *The Hindu Realism (Le Théosophe*, 1^{er} août 1913). — Tous ces écrits, malgré leurs titres et leurs prétentions, sont plus souvent inspirés de la philosophie évolutionniste (et très *exotérique*) d'Herbert Spencer que de l'antique doctrine orientale.

rivalité de l'Angleterre et de la Russie (voir pp. 317 et suivantes) précisément dans ces régions donnent à penser que ces déplacements n'avaient pas pour but exclusif d'aller à la recherche des inaccessibles *Mahâtmas*. En supposant même que ceux-ci eussent existé réellement, ils risquaient fort de n'avoir à jouer, en bien des circonstances, qu'un rôle à peu près analogue à celui du vieux Lama rouge dont Kim fut le *chéla*.

Nous avons de bonnes raisons de croire que, maintenant comme alors, « le Grand Jeu jamais ne s'arrête d'un bout à l'autre de l'Inde » (p. 234), particulièrement entre Adyar et Bénarès, et que, dans cette dernière cité, il ne se joue pas seulement autour du temple jaïn des *Tirthankers*. Quoi qu'il en soit, signalons encore le singulier procédé d'éducation, ou d'initiation si l'on veut, qui consiste à essayer de « faire voir des choses » (pp. 204-207 et 230) ; on sait combien M^{me} Blavatsky a usé de cette méthode à l'égard de ses disciples, sans doute pour voir, elle aussi, « s'il y avait des pailles dans les bijoux » ; et, certes, elle a dû en trouver abondamment, à en juger par les récits que nous pouvons lire dans les ouvrages de Sinnett, *Le Monde Occulte* et *Le Bouddhisme Ésotérique*. Il serait curieux de savoir si M. Leadbeater a tenté les mêmes expériences sur son pupille *Alcyone* ; s'il l'a fait, n'aurait-il pas réussi, pas plus que le « médecin des perles » avec Kim ? on pourrait le supposer, d'après les hautes destinées qui sont prédites au jeune initié, ... à moins que l'on n'entende lui faire jouer qu'un simple rôle de parade, ce qui, après tout, est bien possible aussi.

Dans bien des sociétés plus ou moins ésotériques, il y a, en effet, initiés et initiés ; il en serait ainsi notamment dans le *Sat Bhai* rénové, à en croire le F. : Rudyard Kipling, qui en donne les signes de reconnaissance et les mots de passe (en les transformant sans doute), avec les différences secrètes permettant de distinguer les membres des deux catégories (pp. 244-246). Il y a même une remarquable analogie entre la turquoise des *Fils du Charme* et le fameux anneau des 33^{es} ∴ ; et, assurément, tout cela peut paraître digne de quelque réflexion.

(À suivre.)

NOTICE SUR LES DIVERSES SOCIÉTÉS SECRÈTES ANGLAISES QUI SONT RATTACHÉES À LA MAÇONNERIE ANGLAISE

ANGLETERRE (SUITE)*

(Voir *La France Antimaçonnique*, 27^e année, n^o 31.)

Ordre de la Réconciliation

L'*Ordre de la Réconciliation* (*Order of the Atonement*) possède des *Grands Temples* à Jérusalem, à Madras et à Paris. L'adresse du Secrétariat est : 3, Evelyn Terrace, Brighton, Angleterre.

On dit que c'est « *un Ordre strictement Templier et Végétarien* ». On ne voit pas trop, au premier abord, quelle relation peut exister entre le Templarisme et une question de régime alimentaire ; mais il est vrai que nous avons déjà vu d'autre part (27^e année, n^o 28, p. 335 [p. [143](#)]) la dénomination de *Bons Templiers* s'appliquer à une société secrète à principes antialcoolique.

On dit aussi que cet Ordre prétend tirer son origine « *du Temple de Ioua (sic), dans la Cité Sainte* », c'est-à-dire du

* [*La France Antimaçonnique*, 27^e année, n^o 37 (11 septembre 1913). Non signé.]

Temple édifié par Salomon à Jérusalem, exactement comme la Maçonnerie. Ses membres prennent l'engagement de consacrer tous leurs efforts à hâter l'avènement de l'« *Âge d'Or* ». Cette « *Vénérable Société* » s'est constituée pour « restaurer l'ordre, la paix et l'union, par la puissance *de l'Esprit, de l'Amour et de la Vérité* ». Les membres s'associent entre eux par ordre du « *Centre de la Réconciliation* ».

Ordre de l'Âge d'Or

Cet Ordre, comme son nom l'indique, poursuit un but assez semblable à celui du précédent ; il est aussi fondé sur des principes strictement végétariens et « *humanitaires* ». Voici du reste, à titre de document, la déclaration complète des « *buts et objets* » de cette société, dont les membres se qualifient de « *Chevaliers de la Rédemption* » :

« Favoriser l'adoption dans toute la Chrétienté d'un régime alimentaire naturel et non sanglant, pour des raisons philanthropiques, éthiques et humanitaires, aussi bien que pour des considérations hygiéniques.

« Affirmer que l'usage de manger la chair des animaux est :

« 1^o Une violation de l'une des plus importantes parmi les Lois physiques de la Santé qui gouvernent l'être humain, et, par conséquent, la cause d'une grande partie des douleurs, maladies, souffrances et dépravations qui sont les fléaux de notre race.

« 2^o Une transgression contre la Loi morale de l'Amour, parce qu'il implique le massacre journalier d'au moins un million d'animaux, avec une effroyable somme de cruautés qui sont *sans aucune nécessité*.

« Enseigner que l'obéissance aux Lois Divines de la Santé sur tous les plans est un remède pratique aux maladies et aux misères qui affligent l'humanité.

« Préconiser le système de vie *fruitarien*, et en montrer les avantages.

« Proclamer et hâter la venue de l'*Âge d'Or*, où la Santé, l'Humanité, la Paix et la Spiritualité prévaudront sur la Terre.

« Encourager la Bonté, la Bienfaisance et la Philanthropie Universelles, et protester contre l'inhumanité et l'injustice.

NOTICE SUR LES SOCIÉTÉS SECRÈTES ANGLAISES

« Les membres de l'Ordre s'engagent à poursuivre la réalisation de ces objets par leur exemple journalier et leur influence personnelle. Ils s'abstiennent totalement de l'usage de la viande comme nourriture. »

Parmi les organisations plus ou moins secrètes, celle-ci n'est pas la seule où s'affirme un sentimentalisme de ce genre, d'inspiration surtout protestante, et assez banal au fond, mais toujours exprimé dans des formules pompeuses et déclamatoires.

Cet Ordre a été fondé en 1895 ; son organe officiel est une revue trimestrielle intitulée *The Herald of the Golden Age* (Le Héraut de l'Âge d'Or), dirigée par Sidney H. Beard, et publiée aux quartiers généraux, 153-155, Brompton Road, Londres, S. W.

Voici la liste des membres du *Conseil Général* de l'Ordre :

Percy E. Beard, *Secrétaire*, Londres.

Sidney H. Beard, *Trésorier*, Bournemouth.

Sir William Earnshaw Cooper, C. I. E., *id.*, Bournemouth.

Cap. Walter Carey, R. N., *membre du Conseil Exécutif*, Winchester.

Josiah Oldfield, D. C. L., M. A., L. R. C. P., M. R. C. S., *id.*, Bromley, Kent.

Robert Bell, M. D., F. F. P. S., Londres.

R. Lawson Coad, Londres.

Nina Hutteman Hume, Bournemouth.

Rév. H. K. Hope, M. A., Bexhill-on-Sea.

Rév. A. M. Mitchell, M. A., Burton Wood, Lancashire.

Rév. H. J. Williams, Chepstow, Mon.

Lucy A. Mallory, Portland, Oregon (États-Unis).

Florence Helsby, Montréal (Canada).

Sheth Lallubhai Gulabchand Shah, Bombay (Inde).

Labshankar Laxmidas, Junagadh, Kathiawar (Inde).

On voit par cette liste que l'Ordre admet les femmes au même titre que les hommes, et aussi qu'il a des adeptes dans l'Amérique du Nord et même dans l'Inde ; ajoutons que, dans cette dernière contrée, ils se recrutent principalement parmi les Jaïns. L'Ordre compte également des membres parmi les Jeunes Chinois, notamment le D^r Wu Ting Fang, l'un des chefs du parti républicain dirigé par le F. : Sun Yat Sen. Enfin, il revendiquait

comme « fruitarien » le F. : Madero, Président de la République Mexicaine, récemment assassiné¹.

Ligue d'Isis

La *Ligue d'Isis* est une association féministe, ce qui, en Angleterre, n'a rien qui puisse nous surprendre. Le premier rapport annuel, publié en mai 1911, nous apprend que cette Ligue a été fondée « pour réunir tous les hommes et toutes les femmes, mariés ou célibataires, qui pensent que la plus sacrée de toutes les relations humaines est celle qui unit le fils à sa mère » ; elle entend « travailler avant tout à la réalisation pratique du *Droit de la Mère* ». Tous les membres de la Ligue doivent « prendre l'engagement de se soumettre aux conditions requises par les réformes nécessaires à cette réalisation ».

Des Branches peuvent être fondées dans tous les pays ; chacune d'elles forme un Comité avec un Secrétaire et un Trésorier. Ces Branches organisent des conférences et des réunions publiques, et distribuent des ouvrages de propagande. La Branche Centrale a publié ainsi des brochures sur les « poisons de la race », les « maladies professionnelles », les « maladies résultant du milieu », les « problèmes de race », etc.

La *Branche Centrale*, qui a son siège à Londres, a pour Présidente Mrs. Frances Swiney, fondatrice de la Ligue, auteur de *The Awakening of Women* (L'Éveil des Femmes) et de *The Cosmic Procession or the Feminine Principle in Evolution* (Le processus Cosmique ou le Principe Féminin dans l'Évolution), « *essais d'illumination* ».

Dans la liste des fondateurs et fondatrices, nous relevons le nom de la Princesse Mary Karadja, Présidente de l'*Alliance Gnostique Universelle*, déjà connue de nos lecteurs².

¹ Sur le F. : Francisco Madero, 33^e du *Rite Écossais Ancien Accepté*, voir la *France Antimaçonnique*, 25^e année, n^o 37, pp. 402-404. [Article de Louis Hacault.]

NOTICE SUR LES SOCIÉTÉS SECRÈTES ANGLAISES

Voici quelles sont les Branches de la Ligue, avec les adresses de leurs Secrétaires :

Branche Centrale : Mrs. Rawlins, 74, York Mansions, Battersea Park, London, S. W.

Branche Orientale des États-Unis : Rév. Mabel Mac-Coy Irwin, 9, East 42nd Street, New-York.

Branche Occidentale des États-Unis : Mrs. Clara Bewick Colby, 200 1/2, N. 16th Street, Portland, Oregon.

Branche de Natal (Afrique du Sud) : Mr. Henry Ancketill, 160, Bellevue Road, Durban, Natal.

Branche de Bombay (Inde) : Mr. K. J. Tarachand, Pherose Cottage, 7, Sleate Road, Grant Road, Bombay.

Branche de Madras (Inde Méridionale) : Mr. Swaminatha Aiyar, Madras.

Branche de Mangalore (Inde) : Mr. Raghavendra Rau Ullal, 14, Dongerkeri Street, Mangalore, S. Canara.

(À suivre.)

² Voir l'article sur *L'Initiation de la Princesse Karadja*, publié, d'après *Le Symbolisme*, dans la *France Antimaçonnique* (27^e année, n° 8, pp. 88-91). [P. [351](#).]

NOTICE SUR LES DIVERSES SOCIÉTÉS SECRÈTES ANGLAISES QUI SONT RATTACHÉES À LA MAÇONNERIE ANGLAISE

ANGLETERRE (SUITE)*

(Voir *La France Antimaçonique*, 27^e année, n^{os} 31 et 37.)

L'Ordre de Service de la Société Théosophique

La *Société Théosophique*, fidèle à ses tendances inspirées de certain « impérialisme » anglo-saxon¹, étend ses ramifications

* [*La France Antimaçonique*, 27^e année, n^o 38 (18 septembre 1913). Non signé.]

¹ Voici une phrase que nous relevons dans le livre récent de M. Gaston Revel sur les « vies d'Alcyone », *De l'An 25.000 avant Jésus-Christ à nos jours* (p. 60), et qui est des plus significatives à cet égard : « La nation qui, demain, dirigera, celle qui remplira dans le monde un rôle semblable à celui de *Manou*, du père, sera probablement l'Angleterre : du côté mère, ou *Bodhisattwa*, nous aurons les Indes. » Tout le parallèle établi entre le *Manou* et le *Bodhisattwa* (pp. 57 et suivantes), c'est-à-dire entre deux conceptions qui n'appartiennent aucunement à la même doctrine, est trop visiblement destiné à amener cette application *politique*. Ainsi, tandis que l'Angleterre dicterait ses lois au monde entier, l'Inde devrait se

dans le monde entier, non seulement par ses *Loges* et *Branches* proprement dites, mais aussi par les multiples organisations qu'elle a créées sous des noms et des aspects divers, pour les besoins de sa propagande dans tous les milieux. L'énumération suivante est extraite d'un rapport publié dans *Le Théosophe* (1^{er} août 1913).

— La *Société Théosophique* a créé de nombreux organismes internationaux distincts relevant de l'*Ordre de Service de la Société Théosophique*. Cet *Ordre de Service* constitue un essai d'application de la Théosophie en vue de pourvoir aux besoins de toutes les classes de l'Humanité, ce au moyen de diverses Liges qui peuvent être groupées comme suit :

ÉDUCATION. — *Le Relèvement des Classes déprimées*, Allepy.

Ligue de l'Éducation, Rangoon (Birmanie).

Éducation Théosophique, Amsterdam.

Éducation Morale, Paris.

Éducation Harmonieuse, La Haye.

Éducation Nationale, Muzaffurpur (Indes).

Tables Rondes pour la jeunesse, à Londres, en Écosse, en Australie, en Italie, en Hongrie, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, en Amérique, à Paris et à Bruxelles².

Ligue pour l'Éducation des jeunes filles, Bénarès.

Ligue pour l'Éducation, Bruxelles.

contenter de donner naissance au *Grand Instructeur* annoncé par les Théosophistes ; quelle ironie !

² Nous supposons qu'il n'existe aucun rapport, autre du moins que la commune origine théosophique, entre ces *Tables Rondes* et celle dont la formation fut jadis annoncée en ces termes par *Le Lotus Bleu* (27 avril 1895) : « Des condamnées de la prison d'État de Folsom, en Californie, ont fondé un groupe qu'ils ont appelé la *Société de la Table Ronde*, ayant pour but l'étude de la Théosophie et leur amélioration morale. On leur a concédé l'usage de la chapelle de la prison, tous les dimanches soirs. » Et l'organe théosophiste ajoutait : « La doctrine de *Karma* les intéresse particulièrement. » *Of course* !

NOTICE SUR LES SOCIÉTÉS SECRÈTES ANGLAISES

RÉFORME DES MAUX SOCIAUX. — *L'Abolition de la vivisection, de la vaccination et de l'inoculation*, Londres, Manchester et Bournemouth.

Antivivisection, New-York.

Médical, Londres.

La Sociologie et le Problème social, Manchester.

Développement de la Pureté sociale, Chicago.

Développement de la Tempérance et de la Moralité, Surat.

Idéals élevés, Spokane.

Travaux d'hôpitaux et de prisons, Seattle (États-Unis).

Abolition des mariages entre enfants, Indes.

Protection des Animaux, Adyar.

Les Sept M, Buitenzorg (Indes Néerlandaises). (*Main*, jeu ; *Madon*, commerce sexuel illégal ; *Minum*, alcoolisme ; *Madat*, opium ; *Malin*, vol ; *Mada*, calomnie ; *Mangani*, gloutonnerie).

Ligue mentale internationale de la Paix, Rio de Janeiro.

Ligue de l'Union mentale pour la Paix, Cuba.

Wereldvrede (Paix Universelle), La Haye.

Ligue Théosophique belge pour la Paix Universelle, Bruxelles.

PROPAGATION DE LA THÉOSOPHIE. — *Traduction d'ouvrages sur la Sagesse et l'Islam*, Muzaffurpur.

Ligue Braille, Londres et Boston.

Université Théosophique, Chicago.

L'Oasis, pour répandre la Théosophie parmi les ouvriers de l'arsenal, Toulon.

L'Union Fraternelle, pour répandre la Théosophie parmi les classes laborieuses, Paris.

Science, Religion et Art, Brooklyn.

Le Bodhalaya, Bombay.

La Mission Théosophique, New-York.

Ligue de la Pensée Moderne, Adyar.

Ligue Théosophique Espéranto, Londres.

Ligue de la Méditation journalière, Londres.

BUTS DIVERS. — *Æsculapius*, Bénarès et Manchester.

Fraternité des Guérisseurs, Leyde.

Ordre des Aides, Melbourne.

Ligue de l'Unité, Paris.

Diminution de la souffrance, Paris.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Association de la Pensée, Capetown, pour préparer le monde à l'avènement du *Maître*.

L'Ordre du Soleil Levant, Bénarès, transformé en *Ordre indépendant de l'Étoile d'Orient*, pour grouper tous ceux qui, tant dans le sein de la *Société Théosophique* qu'en dehors, croient à la venue de l'*Instructeur Suprême du monde* ; cet Ordre comprend 11.000 membres.

Ligue Saint-Christophe, pour aider ceux qui ont un lourd *Karma* physique, Londres.

Redemption League, pour la protection de la femme et de la jeune fille.

À côté de l'*Ordre de Service*, et des collèges et écoles diverses fondés par la *Société Théosophique*, il existe aussi une *Ligue européenne pour l'organisation de Congrès théosophiques*.

— On peut se rendre compte que le but déclaré de presque toutes ces associations se rattache toujours aux mêmes idées directrices : humanitarisme, pacifisme, antialcoolisme, végétarisme, etc., tout cela procède bien de la mentalité protestante que l'Angleterre et ses auxiliaires plus ou moins conscients s'efforcent de faire pénétrer partout et par tous les moyens ; et, à ce point de vue, les « œuvres d'éducation » de la *Société Théosophique* vont de pair avec les *Unions Chrétiennes de Jeunes Gens* (*Young Men Christian Associations*), les *Boy-Scouts*, les *Camp-Fire Girls* et autres groupements similaires. Voilà ce qu'il ne faut pas se lasser de dire et de montrer, pour ouvrir les yeux de beaucoup de braves gens qui, séduits par un vain mirage de tolérance et de fraternité universelles, se laissent entraîner dans toutes ces organisations sans rien soupçonner de leur origine et de leur véritable caractère.

Société Bouddhiste de Grande-Bretagne et d'Irlande

Le F. : Dudley Wright a été nommé Directeur de la *Buddhist Review*, et membre du Conseil de la *Société Bouddhiste de Grande Bretagne et d'Irlande*. (*Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, n° du 20 juin 1913, p. 2135.)

Societas Rosicruciana in Anglia

Il a été question précédemment dans la *France Antimaçonnique* (27^e année, n° 25, p. 295 [p. [125](#)]) de la branche de la *Societas Rosicruciana* établie aux États-Unis. Le centre de cette *Societas Rosicruciana* est en Angleterre ; sur son organisation et son histoire, nous trouvons les renseignements suivants dans l'*Histoire des Rose-Croix* de Sédir (pp. 117-122) :

« Godfrey Higgins³, dans son *Anacalypsis*, affirme qu'il existe en Angleterre une *pseudo-Rose-Croix* (avant 1836) ; ses membres professaient une *religion universelle*, une sorte de *manichéisme buddhiste* (*sic*). Depuis 1860, il y a dans ce pays une *Rosicrucian Society*⁴, dont les membres se recrutent dans la *Maçonnerie* à partir du grade de *Maître*, mais sans avoir avec elle aucune autre relation.

« Les membres de cette Société⁵ se rencontrent à Londres le second jeudi des mois de janvier, avril, juillet et octobre de chaque année ; il y a en outre un banquet annuel.

« Le *Conseil* représentatif de la Société est formé par les trois *Mages* (membres du 9^e et dernier grade⁶), un *Maître Général* du premier et du second ordre, un *Député Maître Général*, un *Trésorier Général*, un *Secrétaire Général* et sept *Anciens*.

³ Voir la notice relative aux *Ésotéristes de l'Ouest* (27^e année, n° 28, p. 328). [P. [132](#).]

⁴ C'est la *Societas Rosicruciana* dont nous parlons ici.

⁵ Plus exactement, les membres du *Collège Métropolitain*.

⁶ En 1901, les trois *Mages* étaient les FF. : W. Wynn Westcott, *Supreme Magus*, J. Lewis Thomas, *Senior Substitute Magus*, et S. L. Mac-Gregor Mathers, *Junior Substitute Magus*. Ce dernier, mort il y a quelques années, était le frère de M. Mac-Gregor, restaurateur du *Culte d'Isis* et représentant en France de l'*Ordre de l'Aube d'Or dans l'Extérieur* (voir *La France Antimaçonnique*, 26^e année, n° 26, pp. 277 et suivantes [p. [45](#)]). — Les communications relatives à la *Societas Rosicruciana in Anglia* doivent être adressées au D^r Wynn Westcott, 396, Camden Road, London, N.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

« Les officiers assistants sont un *Introduceur*, un *Conducteur des Novices*, un *Organiste*, un *Porteur de Torche*, un *Héraut*, un *Gardien du Temple* et un *Médailliste*.

« Le *Maître Général* et les officiers sont élus au banquet annuel (assemblée générale de la Société) ; on ne peut être élu *Maître Général* ou *Député Maître Général* qu'après avoir servi un an dans les *Anciens* et avoir atteint le troisième ordre (qui comprend, outre les trois *Mages*, six *Maîtres du Temple* ou membres du 8^e grade)⁷, ni être élu Trésorier ou Secrétaire sans avoir atteint le second ordre. »

Suit la nomenclature des neuf grades répartis en trois ordres, qui a déjà été donnée à propos de la branche américaine.

Le nombre total des membres de l'Ordre est limité à 144 (sans doute pour la Société-mère anglaise seule ; les membres des branches autonomes n'étant pas compris dans ce nombre).

« Le plus âgé du 9^e grade est appelé *Suprême Mage* (*Supreme Magus*). Il peut y avoir des *membres d'honneur* (non comptés parmi les membres réguliers de l'Ordre)⁸, avec un *Président*, trois *Vice-Présidents* et un *Grand Patron* honoraires.

⁷ C'est ce troisième ordre, formé des deux plus hauts grades, que l'on désigne parfois sous la dénomination de *Tiers-Ordre de la Societas Rosicruciana*.

⁸ Nous voyons figurer, en 1901, au nombre de ces membres *honoris causa* : le F. : James Dalrymple Duncan, *Supreme Magus* de la branche écossaise (*Societas Rosicruciana in Scotia*), dignité dans laquelle il a succédé au Comte de Kintore ; le F. : William James Hughan, *Past Supreme Magus* (*Suprême Mage Honoraire*), l'historien maçonnique, mort en 1911 (voir *La France Antimaçonnique*, 25^e année, n^o 22, p. 255 [simple mention de l'événement]) ; le F. : John Yarker, mort il y a quelques mois, et auquel nous avons consacré une notice (27^e année, n^o 25, p. 298 [p. 259]). — Dans un document datant de 1900, le D^r Gérard Encausse (Papus) prend également, aussitôt après le titre de « *Frère Illuminé de la Rose-Croix* » (?), celui de « *membre d'honneur du Suprême Conseil de la Societas Rosicruciana in Anglia* » : mais, chose singulière, son nom ne figure pas parmi ceux des membres *honoris causa* du troisième ordre dans le *Cosmopolitan Masonic Calendar* (1901, pp. 59-60).

NOTICE SUR LES SOCIÉTÉS SECRÈTES ANGLAISES

« On trouve ces renseignements et quelques autres dans un petit périodique intitulé *The Rosicrucian*, qui commença à paraître en 1868 et modifia sa forme en 1879. »

Il y a six *Collèges* de la *Societas Rosicruciana in Anglia* ; leurs sièges sont Londres, York, Lancastre, Bristol, Manchester et Newcastle⁹.

« Le rénovateur de cet Ordre fut Robert Wentworth Little, qui mourut en 1878, à l'âge de 38 ans. Lord Bulwer-Lytton¹⁰ fut *Grand Patron* de l'Ordre ; parmi les membres les plus remarquables (de cet Ordre), on compte Frederick Hockley, Kenneth Mackenzie¹¹ et Hargrave Jennings.

« M. Waite, à qui nous empruntons ces détails, semble n'avoir pour les connaissances occultes de ces adeptes qu'une très faible estime.

(À suivre.)

⁹ Les principaux officiers de chaque Collège sont : un *Célébrant*, un *Député*, un *Trésorier* et un *Secrétaire*. — La Société anglaise, en dehors de la *Métropole* (Londres), est divisée en quatre *Provinces* : Yorkshire, Northumberland, Angleterre Occidentale, Australie, dont chacune est régie par un *Chief Adept*, assisté d'un *Suffragant*.

¹⁰ Voir plus haut, au sujet des *Fratres Lucis* ou *Frères de Lumière*. [P. [379](#).]

¹¹ Le F. : Kenneth Mackenzie est l'auteur de *Leaves from the Diary of a Rosicrucian* (*Feuilles du Journal d'un Rosicrucien*).

NOTICE SUR LES DIVERSES SOCIÉTÉS SECRÈTES ANGLAISES QUI SONT RATTACHÉES À LA MAÇONNERIE ANGLAISE

ANGLETERRE (SUITE)*

(Voir *La France Antimaçonnique*, 27^e année, n^{os} 31, 37 et 38.)

Societas Rosicruciana in Anglia (*suite*)

« Voici l'histoire de cette *Rose-Croix* anglaise¹ :

« 1830. – Godfrey Higgins établit dans son *Anacalypsis* ce que sont à cette époque en Angleterre les *Rose-Croix* et leur œuvre.

« 1867. – La Société est réorganisée par R. W. (le F. : Robert Wentworth Little), *Suprême Mage* pour l'Angleterre. Il meurt en 1878.

« 1868. – Le premier numéro de la revue *The Rosicrucian* est publié en juillet.

« 1876. – Le 19 septembre, la *Société Rosicrucienne* est établie.

* [*La France Antimaçonnique*, 27^e année, n^o 39 (25 septembre 1913). Non signé.]

¹ Cf. Arthur Waite, *The Real History of the Rosicrucians* (Londres, 1887).

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

« 1878. – Le D^r William Robert Woodman devient *Suprême Mage* pour l'Angleterre. Il meurt en 1892.

« 1879. – En décembre, un *Collège* est établi dans l'État de Pennsylvanie.

« 1880. – Fondation de *Collèges* : en avril, dans l'État de New-York ; le 9 mai, dans l'État de Massachusetts² ; le 10 mai, dans l'État de Maryland. – Le 21 septembre, création du *Suprême Conseil de la Société Rosicrucienne des États-Unis d'Amérique*. – Charles F. Myer, de Philadelphie, *Suprême Mage* pour les États-Unis.

« 1892. – D^r W. Wynn Westcott, *Suprême Mage* pour l'Angleterre. »

Un peu plus loin (pp. 124-125), Sédir reproduit une lettre adressée au directeur de la revue théosophique *Lucifer*, en juillet 1889, par le F. : Mac-Gregor Mathers, alors Secrétaire du *Collège Métropolitain*, et membre du *Haut Conseil d'Angleterre* ; nous y lisons ce qui suit :

« Cette Société (la *Societas Rosicruciana*) étudie la tradition occidentale.

« Le grade le plus inférieur, *Zélateur*, est donné dans des assemblées où les Frères lisent et discutent des sujets mystiques.

« Des connaissances de pratique sont le privilège de plus hauts initiés, qui les tiennent secrètes ; tous les Frères tiennent secret leur grade.

« La *Société Théosophique* est en relations d'amitié avec eux³.

² À Boston, dans ce même État de Massachusetts, il existe aussi une branche de l'*Ordre de l'Aube d'Or dans l'Extérieur*.

³ Ce point est à noter, et nous ajouterons qu'il existe également de semblables relations avec le Rite Swedenborgien ; sur les fonctions remplies dans ce Rite par le F. : Wynn Westcott, voir *La France Antimaçonique*, 27^e année, n^o 25, p. 298 [p. [259](#)]. — Ajoutons que le même F. : Winn Westcott est, depuis 1902, *Past Junior Grand Deacon* (Deuxième Grand Diacre Honoraire de la *Grande Loge Unie d'Angleterre*) (*Masonic Calendar for 1907*, p. 99).

« Les *Étudiants hermétiques* de la *G. D. (Golden Dawn) Rosicrucienne*⁴ en seraient, pour ainsi dire, les représentants à l'extérieur (*in the outer*).

« Les chefs du second ordre, craignant que les procédés de certaines personnes du Nord de l'Angleterre, exhibant de prétendus pouvoirs et dignités rosicruciens⁵, ne détournent les étudiants des hauts sentiers du mysticisme vers les pratiques goétiennes, désirent que tous les Frères et Sœurs de la *G. D.*⁶ informent d'après cela les étourdis et les non-initiés, qu'aucune personne ne tient mandat de nous, ni ne possède notre ancienne et secrète connaissance. »

Cet avis officiel, « donné du *M. : A. : (?)*, et publié par ordre du Supérieur SAPERE AUDE, *Cancellarius in Londinense* »⁷ se termine par les devises suivantes : « *Sapiens dominabitur Astris. — De duce, comite ferro. — Non omnis moriar. — Vincit omnia Veritas*⁸. »

Il porte en *post-scriptum* cette phrase quelque peu énigmatique : « Sept adeptes qui possèdent l'*élixir de longue vie*, vivent actuellement et se réunissent chaque année dans une ville différente. »

L'*Imperator* de la *G. D.* et de M^{me} Blavatsky⁹ était-il l'un de ces *sept adeptes* mystérieux ? C'est bien possible, mais le

⁴ Il s'agit de l'*Ordre de l'Aube d'Or dans l'Extérieur (Order of the Golden Dawn in the Outer)*, pour lequel nous renverrons à la notice déjà citée (26^e année, n° 26, pp. 277-278 [p. 45]).

⁵ Ceci est une allusion à l'*Ordre de la Rosée et de la Lumière*, dont nous parlons ci-dessous.

⁶ La *Golden Dawn*, rattachée à la *Societas Rosicruciana*, est donc un Ordre mixte.

⁷ Rappelons que les trois principaux officiers de la *G. D. in the Outer* sont l'*Imperator*, le *Præmonstrator* et le *Cancellarius*.

⁸ Cette dernière devise est aussi celle de la *H. B. of L.*, dont il sera question dans l'étude sur les *Sociétés Secrètes américaines*.

⁹ Voir *La France Antimaçonnique*, 26^e année, n° 2, pp. 15-16 (lettre du Colonel Olcott) et suivantes [étude du Swâmî Narad Mani]. Nous connaissons des gens qui, sans être au nombre des *sept adeptes*, n'en prétendent pas moins posséder le fameux *élixir de longue vie*.

Supérieur SAPERE AUDE n'a sans doute pas autorisé de révélations plus explicites à cet égard.

Ordre de la Rosée et de la Lumière

Dans la lettre que nous venons de citer, le F. : Mac-Gregor Mathers, parlant au nom de la *Societas Rosicruciana* et de la *G. D. in the Outer*, dit encore ceci :

« Il y a dans le Nord de l'Angleterre une Société de *Ros-Crux*. (*sic*) *Fratres*¹⁰, ou *Ordre de la Rosée et de la Lumière*, prétendant être les descendants de la *Rose-Croix* médiévale. Le scripteur les désavoue. »

Sur cet Ordre (*Ordo Roris et Lucis*), nous trouvons, dans la même *Histoire des Rose-Croix* de Sédir (pp. 122-123), les quelques détails suivants :

« Dans le *Lucifer* du 15 juin 1889, il est parlé d'une Société de *Rose-Croix* anglais, ou *Ordre de la Rosée et de la Lumière*¹¹, dont le quartier général est à Keightley, et qui a des membres dans presque toutes les villes d'Angleterre.

« On y est admis sur l'examen de l'horoscope.

« On y enseigne l'alchimie, la philosophie de la vie, l'art divin de l'astrologie, les herbes¹² et leur valeur thérapeutique, les influences astrales.

« Une lettre adressée au *Lucifer* dit que les membres (de cet Ordre) ne savent presque rien, qu'ils font attendre, pour enseigner, que l'on soit développé.

¹⁰ Il faudrait *Rosæ-Crucis Fratres*, mais ces mots sont peut-être écrits ainsi avec intention, car le mot *Ros* (*Rosée*) est une des étymologies que l'on donne au nom de *Rose-Croix* : dans ce cas, *Crux* aurait été substitué à *Lux* (*Lumière*). Cf. « *le Signe des Adeptes* » (p. 207 de l'*Histoire des Rose-Croix*) : « *La Croix se change en Lumière* ». — On connaît l'interprétation alchimique des quatre lettres *I. N. R. I.* par *Igné Nitrum Roris Invenitur*.

¹¹ C'est ce qui a motivé la lettre du F. : Mac-Gregor Mathers, publiée le mois suivant dans la même revue.

¹² Il s'agit sans doute des *douze plantes des Rose-Croix*.

« Un homme qui est plus instruit en magie noire qu'en autre chose, peut se projeter en astral et créer des enfants astraux¹³. »

« Leurs guides sont des *Élémentaires*¹⁴ : Francisco le Moine, M. Sheldon, et Abdallah ben Yusuf, ce dernier ancien adepte arabe (?). Ils¹⁵ sacrifient des chevreaux ; ils ont voulu former un cercle pour obtenir des informations d'une manière défendue (?).

« Ils sont pour la plupart spirites ; il y a aussi (parmi eux) des astrologues et d'autres sectateurs aveugles d'Hiram Butler, d'Amérique¹⁶.

« Au commencement de 1888, ils publièrent un périodique mensuel : *The Lamp of Thoth* (*La Lampe de Thoth*)¹⁷, prix 1 shilling pendant 6 mois. — Il ne contenait que de la copie de magie noire et des non-sens. »

Il est juste d'ajouter, comme le fait d'ailleurs remarquer Sédir, que « ces appréciations ne sont peut-être pas exemptes de partialité », étant donné qu'elles sont empruntées à un organe théosophiste, donc « en relations d'amitié » avec la *Societas Rosicruciana*, adversaire de l'Ordre dont il s'agit. Il est d'usage courant, entre écoles occultistes rivales, de s'accuser réciproquement de « faire de la magie noire » ; il se peut que ce ne soit pas toujours sans quelques raisons, mais, si nous ne craignons d'être indiscret, nous demanderions à l'*Hiérophante* Ramsès Mac-Grégor si, parmi les « Frères et Sœurs de la G. D. », il ne s'en trouve pas aussi de particulièrement experts

¹³ Peut-être des *larves* ?

¹⁴ On aurait pu embarrasser les Théosophistes du *Lucifer* en leur demandant si le « John King » et le « Sérapis » de M^{me} Blavatsky n'appartenaient pas à la même catégorie... à moins que ce ne fût à celle des *Élémentals*.

¹⁵ Sans doute les *Frères de la Rosée et de la Lumière*, et non leurs *guides* comme on pourrait le croire.

¹⁶ Voir la notice relative à la *Fraternité ésotérique* de Boston (27^e année, n° 28, p. 331 [p. 136]).

¹⁷ On sait que *Thoth* est le dieu égyptien de la *Sagesse* ; c'est un autre nom d'*Hermès Trismégiste*.

dans ces « pratiques goétiennes » que son frère aîné, au nom du *Cancellarius*, dénonçait si énergiquement en 1889¹⁸.

(À suivre.)

¹⁸ Pour ceux qu'intéresse la filiation de certains mouvements intellectuels, nous noterons ici que la *Grande-Prêtresse* Anari Mac-Gregor, qui restaura les *Mystères Isiaques* en 1899, est la sœur de M. Bergson, le professeur au Collège de France, dont la « philosophie de l'intuition » est si fort à la mode en ce moment. Nous disons « à la mode », car le succès du *bergsonisme* est avant tout un succès mondain (voir *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, n° du 15 décembre 1912, pp. 1194-1197), et le public enthousiaste qui se pressa aux cours du « Maître » ne diffère pas beaucoup de celui qui assistait, avec une « respectueuse attention », aux exhibitions de la Bodinière et de l'hôtel de la rue Juliette Lamber (*La France Antimaçonique*, 26^e année, n° 26, pp. 278-279 [p. 46] et 282-283 [p. 54]). — Sur le *Bergsonisme* et sa récente condamnation par Rome, voir le précédent numéro, p. 450. [P. 469.]

NOTICE SUR LES DIVERSES SOCIÉTÉS SECRÈTES ANGLAISES QUI SONT RATTACHÉES À LA MAÇONNERIE ANGLAISE

ANGLETERRE (SUITE)*

(Voir *La France Antimaçonnique*, 27^e année,
n^{os} 31, 37, 38 et 39.)

Druidisme

La Revue Internationale des Sociétés Secrètes (n^o du 5 août 1913, p. 2747) reproduit l'article suivant, publié par le journal *Il Secolo* de Milan (n^o du 26 juin 1913), et relatif au Druidisme moderne, dont, à diverses reprises, *La France Antimaçonnique* a déjà longuement entretenu ses lecteurs :

« Chaque année, dans la nuit du 20 au 21 juin, une foule nombreuse se rend à Stonehenge, où existe un des monuments préhistoriques les plus remarquables de l'Europe occidentale, consistant en un vaste cercle de pierres ; cette foule assiste à un spectacle fort intéressant, le lever du soleil, dont les premiers rayons passent exactement sous une arche formée de trois énormes monolithes. Les Druides modernes (car il en existe)

* [*La France Antimaçonnique*, 27^e année, n^o 42 (16 octobre 1913).
Non signé.]

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

n'ont pas tardé à trouver le côté commercial de l'affaire, et ont imposé une taxe d'un shilling à tous ceux qui entrent, la nuit équinoxiale, dans le cercle de pierres. Le beau temps, les chaleurs de ces derniers jours, et des trains spéciaux partis de toutes les gares de Londres, ont amené dans le cercle sacré de Stonehenge une foule énorme, et la caisse druidique a fait d'excellentes affaires. Les Druides ont dû être très satisfaits, mais il n'en a pas été de même des spectateurs. Par suite de la présence obstinée d'un nuage épais, le soleil a manqué son entrée en scène, et il ne s'est dégagé que quand il était trop haut pour faire passer ses rayons sous l'arche de pierre. La foule a salué cet incident par des sifflets, s'adressant, les uns au soleil, les autres aux Druides, qui ont mis en sûreté leur récolte de shillings et recouru à la police pour faire évacuer l'enceinte sacrée. »

Le sens pratique dont font preuve ces Druides modernes nous paraît bien déceler en eux des représentants de la race anglo-saxonne, plutôt que d'authentiques descendants des anciens Celtes dont ils se prétendent les héritiers.

Co-Maçonnerie

Le nom de *Co-Maçonnerie* (*Co-Masonry*) est celui sous lequel on désigne, dans les pays de langue anglo-saxonne, la *Maçonnerie Mixte* dite en France *du Droit Humain*, celle qui fut fondée par la S. : Maria Deraismes et le F. : D^r Georges Martin. Cette organisation, généralement considérée comme « irrégulière », est maintenant placée sous l'autorité (contestée par certaines Loges) du *Suprême Conseil Universel Mixte*, siégeant au « Zénith » de Paris, et présidé par la T. : Ill. : S. : Marie Georges Martin.

Sur l'organisation de la *Co-Maçonnerie dans la Grande-Bretagne et ses dépendances*, nous trouvons quelques renseignements intéressants dans un document publié par la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* (n° du 5 août 1913, pp. 2727-2729).

« V. : Ill. : Br. : ANNIE BESANT, 33^e, *Vice-Président Grand-Maître (sic) du Suprême Conseil*, Adyar, Madras, Inde.

NOTICE SUR LES SOCIÉTÉS SECRÈTES ANGLAISES

« V.:. Ill.:. Br.:. URSULA M. BRIGHT, 33^e, *Souverain Grand Inspecteur Général (sic)*, 82, Drayton Gardens, Londres, S. W.

« V.:. Ill.:. Br.:. JAMES J. WEDGWOOD, 33^e, *Grand Secrétaire*, 19, Tavistock Square, Londres, W. C. »

Nous pensons que c'est par erreur que les SS.:. Annie Besant et Ursula M. Bright sont ici qualifiées de « *Très Illustres Frères* » (*Very Illustrious Brothers*). Il est vrai que, dans un document officiel du *Rite National Espagnol* (la liste des *Past Grand Masters* : voir *La France Antimaçonnique*, n° 35, p. 415 [p. 369]), nous avons vu figurer (en toutes lettres) « *Monsieur Annie Besant* » et « *Monsieur Marie Georges Martin* » !

« L'Ordre de la *Co-Franc-Maçonnerie Universelle*, fondé sur la Liberté de Pensée, l'Unité, la Morale, la Charité, la Justice, la Tolérance et la Fraternité (*ouf !*), est ouvert aux hommes et aux femmes, sans distinction de race et de religion. »

Exactement comme la *Société Théosophique* et sa filiale, l'*Ordre de l'Étoile d'Orient*, auxquelles la *Co-Maçonnerie Britannique* est étroitement rattachée, comme peut le faire prévoir la présence, à la tête de cette branche, de la T.:. Ill.:. S.:. Annie Besant.

« Les Lois et Règlements sont basés sur les principes adoptés par l'Assemblée universelle des Suprêmes Conseils réunis à Lausanne, le 22 septembre 1902 (*sic* pour 1875). »

Mais, malgré cette identité de *principes*, le *Suprême Conseil Universel Mixte* n'a jamais été reconnu par aucun des Suprêmes Conseils du *Rite Écossais Ancien et Accepté* qui prirent part où adhèrent à la *Convention de Lausanne*.

« L'Ordre a une organisation qui lui est particulière, et ses Lois et Règlements s'imposent à tous ses membres. »

C'est une organisation toute particulière, en effet, et particulièrement *autocratique* ; mais de récentes dissensions, en France même où réside le « Pouvoir central », ont montré jusqu'à quel point ce dernier peut « imposer ses Lois et Règlements à tous ses membres ».

« Les Degrés, depuis le 1^{er} jusqu'au 33^e du *Rite Écossais Ancien et Accepté*, sous la juridiction du *Suprême Conseil de la Co-Franc-Maçonnerie Universelle*, tels qu'ils sont énumérés

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

dans le *Livre de la Constitution de la Grande-Bretagne*, sont accessibles à tous les candidats. »

Mais ce qu'il faudrait ajouter, c'est que les « Degrés » *écossais* ainsi conférés sont tout juste aussi « réguliers », au regard de l'*Écossisme* traditionnel, que le sont ceux du fameux *Rite Cerneau*, par exemple, et de quelques autres « systèmes » plus ou moins analogues.

« La *Co-Franc-Maçonnerie* reconnaît et admet dans ses Loges les Maçons de tous les Ordres Maçonniques régulièrement constitués. »

... Et même ceux de quelques autres « Ordres » (?), si nos renseignements sont exacts, ce que nous avons tout lieu de croire.

« La *Co-Franc-Maçonnerie Universelle* fut introduite dans la Grande-Bretagne en 1902 par les Officiers du Suprême Conseil, qui consacrèrent la première Loge, le 26 septembre, sous la dénomination de *Human Duty (le Devoir Humain)* n° 6, à Londres. »

Ce *Devoir Humain* n'est assurément qu'une adaptation du *Droit Humain* français (qui serait, en anglais, *Human Right*) ; dans la *déclaration de principes*, dont nous reproduisons ci-après les différents articles, on a introduit d'opportunes modifications, en conformité avec l'esprit anglo-saxon.

(À suivre.)

NOTICE SUR LES DIVERSES SOCIÉTÉS SECRÈTES ANGLAISES QUI SONT RATTACHÉES À LA MAÇONNERIE ANGLAISE

ANGLETERRE (SUITE)*

(Voir *La France Antimaçonnique*, 27^e année,
n^{os} 31, 37, 38, 39 et 42.)

Co-Maçonnerie (*suite*)

« ART. 1^{er}. — La *Co-Franc-Maçonnerie* affirme, d'accord avec les anciennes déclarations de la Franc-Maçonnerie, l'existence d'un Principe créateur, sous le titre de *Grand Architecte de l'Univers*. »

La *Maçonnerie Mixte* française, d'« opinions philosophiques » (?) plus *avancées*, a, depuis fort longtemps, remplacé le *Grand Architecte de l'Univers* par l'*Humanité* !

« ART. 2. — Elle maintient les *Volumes de la Connaissance Sacrée* ouverts dans toute Loge, quand celle-ci est dûment formée pour des buts maçonniques. »

Il en est ainsi dans toutes les Loges des pays protestants (y compris la Suisse) ; mais, bien entendu, cet article n'est pas

* [*La France Antimaçonnique*, 27^e année, n^o 46 (13 novembre 1913). Non signé.]

mieux observé que le précédent dans la branche-mère de la *Co-Maçonnerie* ; faudrait-il en conclure que les Loges de celle-ci ne sont pas « dûment formées pour des buts maçonniques » ?

D'ordinaire, le *Volume de la Loi Sacrée* (*Volume of the Sacred Law*) comprend exclusivement la *Bible* ; mais des Maçons éminents (notamment le F. : Colonel Forman, ancien Grand-Maître de la Grande Loge du District de Bombay) sont d'avis que le *V. S. L.* doit contenir, au même titre, les Livres sacrés de tous les peuples, ou du moins tous ceux qui sont en usage dans le pays où chaque corps maçonnique est établi. Cette idée est mise en pratique par la *Mark Masonry* dans ses Loges de l'Inde, où figurent simultanément le *Véda*, l'*Avesta*, la *Bible* et le *Coran*¹.

« ART. 3. — Elle maintient les anciens *Landmarks* de la Franc-Maçonnerie. »

Ces *Landmarks* constituent un des traits les plus caractéristiques de la Maçonnerie anglo-saxonne ; suivant le F. : Rév. J. T. Lawrence (*By-ways of Freemasonry*), ce sont « des principes ou des usages qui n'ont jamais été sérieusement mis en discussion, qui existent depuis un temps immémorial, et qui font partie de la définition et de l'essence même de l'Ordre » ; nous reviendrons peut-être un jour sur cette curieuse question.

« ART. 4. — Elle s'abstient de reconnaître toutes les réunions irrégulières et clandestines, ou Loges ne possédant pas de charte en règle. »

En cela, la *Co-Maçonnerie* oublie qu'elle-même n'est « régulière »... qu'à peu près à la façon de la *Maçonnerie de Prince Hall* (voir *La France Antimaçonnique*, 27^e année, n° 25, pp. 293-295 [p. [122](#)]).

« ART. 5. — Elle n'impose aucune restriction dans la recherche de la vérité, et, pour assurer cette liberté, elle impose (*sic*) la tolérance à tous ses membres.

¹ Signalons encore à ce propos un fait récent : le Râja d'Oudh, qui est musulman, ayant été initié dans la L. : *Friendship* n° 6, de Londres, y fut invité à prêter serment sur le Coran. — Par contre, dans certaines Loges américaines, on discute encore la question de savoir si l'on doit obliger les Juifs à prêter leur serment sur l'Évangile de saint Jean.

NOTICE SUR LES SOCIÉTÉS SECRÈTES ANGLAISES

« ART. 6. – Elle est ouverte, sans distinction de race ou de religion, à tous les hommes et femmes qui sont libres, de bonne réputation et de vie irréprochable.

« ART. 7. – Elle exige de ses membres l’engagement d’obéir aux Lois du pays, la loyauté envers le Souverain, le silence en ce qui concerne les secrets maçonniques, un haut idéal d’honneur, et un effort constant pour travailler au bien-être de l’Humanité.

« ART. 8. – Tout Franc-Maçon appartenant au *Rite Ancien et Accepté* est tenu d’obéir fidèlement à la décision du Suprême Conseil auquel il doit obéissance. ».

Naturellement, ce dernier article est ici appliqué au *Suprême Conseil Universel Mixte*, lequel, par son *universalité* même, enfreint le principe de la *juridiction territoriale*, adopté pourtant par la *Convention de Lausanne*.

Et la *déclaration* se termine par une affirmation bien contestable, relativement aux *Mystères* antiques :

« La *Co-Franc-Maçonnerie Universelle* rétablit la coutume immémoriale d’admettre sur le pied d’égalité les hommes et les femmes aux *Mystères* desquels est dérivée la Franc-Maçonnerie, fondés sur la Fraternité, la Vérité et la pratique de toutes les vertus morales et sociales. »

Ainsi, c’est cette Maçonnerie « irrégulière » qui se vante d’avoir « restauré » la vraie tradition ; avec tous les schismes, les choses se passent habituellement de cette façon, et toutes les « réformes » ne seraient, à en croire leurs apôtres, que des essais de retour à la « pure doctrine primitive » !

Ajoutons, pour compléter les renseignements précédents, que la *Co-Maçonnerie Britannique* procède actuellement à la révision des rituels de ses différents grades, et qu’elle a pour organe un bulletin trimestriel intitulé *The Co-Mason*, qui se publie à Londres, et qui contient surtout des articles relatifs à l’histoire de la Maçonnerie. Nous avons vu ailleurs (27^e année, n° 39, p. 459 [p. [261](#)]) que cette publication compta parmi ses collaborateurs le F. : John Yarker.

(À suivre.)

ANGLETERRE

L'ORDRE ANTÉDILUVIEN DU BUFFLE*

Le succès qu'obtint la Maçonnerie lui valut, particulièrement en Angleterre, des imitations ou plutôt des contrefaçons ; une des premières en date fut celle des *Gormogons*, au XVIII^e siècle. Dans la même catégorie doit se ranger l'*Ordre Antédiluvien du Buffle*, qui a été longtemps connu sous le nom de *Frac-Maçonnerie du Pauvre*.

D'après les *News* de Richmond (numéro du 8 janvier 1914), cet Ordre fut fondé en 1822 à la Taverne de la Harpe, dans Russell Street, Drury Lane, par l'acteur Joseph Lisle ; il compta parmi ses membres presque tous les acteurs des théâtres, fort nombreux dans cette région¹. À la même époque, la Taverne de la Harpe servait aussi de lieu de réunion à une société de joyeux viveurs, qui chantait souvent une chanson de table où revenait comme un refrain cette phrase : « Nous allons chasser le buffle » ; de là est sans doute venue la dénomination de l'Ordre en question.

* [*La France Antimaçonnique*, 28^e année, n° 29 (16 juillet 1914). Non signé.]

¹ La *Loge Drury Lane*, qui existe encore actuellement à Londres, sous l'obédience de la Grande Loge d'Angleterre, est composée exclusivement d'artistes dramatiques et de gens dont la profession se rattache au théâtre.

CHINE

SUN YAT SEN CONTRE YUAN SHI KAI*

La comédie du F. : protestant Sun Yat Sen paraît toucher à sa fin, à moins qu'elle n'entre simplement dans une phase nouvelle.

Les fidèles de ce chef (?) du parti jeune-chinois, révoltés contre le gouvernement de Yuan Shi Kai, sont en pleine défaite. Dans la région de Shanghai, d'après un télégramme de Pékin, les troupes gouvernementales leur ont tué 200 hommes. Une autre dépêche d'agence, datée de Shanghai, annonce que les forts de Wu-Sung, où s'étaient retranchés les rebelles, se sont rendus.

Néanmoins, du Japon où il s'est prudemment réfugié, le F. : Sun Yat Sen vient d'adresser à Yuan Shi Kai une lettre où il le somme une dernière fois de démissionner. Il l'accuse d'avoir fait verser le sang des innocents pour conserver le pouvoir et de s'être montré plus impitoyable que l'ancienne monarchie. Il termine en ces termes : « *Si vous refusez de vous rendre à mon sage conseil (!), j'adopterai contre vous la tactique que j'ai employée contre la monarchie absolue. Je suis désormais décidé ; ceci est mon dernier mot, et j'espère que vous le prendrez en considération.* »

Mais ces menaces non déguisées paraissent n'avoir produit que fort peu d'impression, car on considère à Pékin que la réélection de Yuan Shi Kai comme président est assurée.

Cette issue était facile à prévoir pour quiconque sait ce que fut en réalité la récente révolution : tous les Chinois souhaitent le renversement de la dynastie usurpatrice et des gouvernants mandchous, et attendaient, assez patiemment du reste, l'*occasion* favorable qui devait permettre à cet événement de s'accomplir ;

* [La France Antimaçonnique, 27^e année, n° 37 (11 septembre 1913). Non signé.]

le mouvement jeune-chinois fut cette *occasion*, et rien de plus. On le vit bien lorsque le F. : Sun Yat Sen fut mis à la tête du gouvernement provisoire, ce qui signifiait clairement que, dès l'installation du nouveau gouvernement régulier, son rôle serait terminé ; tant pis pour lui et pour ses partisans si, se croyant assurés de certains appuis *étrangers*, ils n'ont pas voulu le comprendre.

D'ailleurs, il faut dire que, même parmi les républicains et soi-disant tels, le F. : Sun Yat Sen était loin de jouir de toute l'autorité d'un véritable « chef de parti » ; la plupart témoignaient plutôt quelque mépris pour ce *docteur* américain, profondément ignorant des choses de la Chine. Il fallait que cette ignorance fût bien grande, en effet, pour que ce tribun se mît en tête qu'il allait sérieusement bouleverser des institutions plusieurs fois millénaires, restées debout à travers tant de révolutions déjà passées, et pour qu'il se crût prédestiné à la mission de *réformateur*, au point de vouloir tout d'abord réaliser cette idée vraiment extravagante : abolir l'usage des antiques caractères idéographiques, et les remplacer par un alphabet artificiel, calqué sur ceux de l'Occident. Avec l'adoption du judéo-maçonique *espéranto* comme « langue auxiliaire », à l'instar du Japon, c'eût été complet ! Malheureusement, c'était vouloir aller un peu trop vite, surtout quand on a affaire à des gens pour qui le temps est fort peu de chose, et qui ne se soucient guère des derniers progrès de la vapeur et de l'électricité. De plus, la *réforme* proposée avait le tort grave, et non prévu, d'aller à l'encontre d'une question de *principe*, et elle était tout simplement de nature à soulever contre son auteur la légitime indignation de tous les vrais Chinois.

Quand on assiste à des choses de ce genre, on comprend pourquoi les Sociétés secrètes ultra-traditionalistes de l'Extrême-Orient ne consentiront *jamaïs* à entrer en relations avec la Maçonnerie occidentale, sous quelque forme que ce soit. Elles considéreront toujours comme les derniers des *profanes* ces Jeunes-Chinois qu'elles savent soumis à l'influence du Protestantisme et de sa fidèle alliée, la Maçonnerie anglo-américaine ; elles les regardent avec dédain, peut-être avec pitié, à peu près comme les Musulmans attachés à leurs traditions

regardent les Jeunes-Turcs « libres-penseurs » (?) et enjuivés, affiliés à la Maçonnerie latine.

Les Chinois se souviennent aussi de la part qu'eurent, dans la genèse de certaine guerre encore récente, les intérêts du Protestantisme et les influences qu'il sait mettre en jeu, comme ils se souviendront longtemps, avec un sentiment tout autre que de la gratitude, de la pression *extérieure* qui leur a imposé la *façade* constitutionnelle et républicaine.

Pour avoir été en rapport avec le F. : Sun Yat Sen, certain F. : français, ancien parlementaire bien connu dans le monde colonial, se croit de bonne foi, paraît-il, l'*inspireur* de la révolution chinoise. C'est là, de sa part, bien de la naïveté ; il doit pourtant savoir que ce n'est pas en France que le *leader* jeune-chinois et protestant trouva l'argent nécessaire à sa propagande. Il en trouva ailleurs, en effet ; mais ses *commanditaires* continueront-ils à le soutenir, maintenant qu'il s'est irrémédiablement compromis aux yeux de ses compatriotes ? *That is the question !*

JAPON

MORT DU F. : COMTE HAYASHI*

On annonce de Tokio la mort du F. : Comte Tadasu Hayashi, ancien ambassadeur du Japon en Angleterre. Il avait été initié, en 1903, dans la Loge *Empire* n° 2108, dont il devint Vénérable dès l'année suivante ; il fut le premier ambassadeur étranger initié dans une Loge anglaise. En 1905, il reçut le titre de *Past Senior Grand Warden* ou Premier Grand Surveillant Honoraire de la Grande Loge d'Angleterre (*Masonic Calendar for 1907*, p. 83). Comme on le voit, son avancement dans la Maçonnerie britannique fut exceptionnellement rapide... sans doute pour de non moins exceptionnels services *diplomatiques* rendus à la cause de l'*Empire* (sans jeu de mots).

Signalons, à ce propos, que ladite Maçonnerie britannique a pris au Japon même un certain développement : il y a dans ce pays quatre Loges et deux Chapitres de Royal Arch qui travaillent sous l'obédience de la Grande Loge et du Grand Chapitre d'Angleterre, et trois autres Loges qui dépendent de la Grande Loge d'Écosse. Les membres *protestants* de ces Ateliers ont dû accueillir chaleureusement leur coreligionnaire et F. : le *Docteur* Sun Yat Sen, *ex-président* du gouvernement provisoire chinois, qui, fuyant l'indignation motivée de ses propres compatriotes, est venu se placer sous la protection du peuple que ceux-ci regardent et regarderont toujours comme leur plus mortel ennemi.

* [*La France Antimaçonnique*, 27^e année, n° 38 (18 septembre 1913). Non signé.]

CHINE

LE PROTESTANTISME ET LA RÉVOLUTION*

Nous lisons dans la *Bastille*, du 27 décembre 1913 :

« Un missionnaire catholique en Chine a écrit à un journal allemand une lettre que l'*A. I. R.* analyse. Ce missionnaire raconte les persécutions exercées contre les Catholiques chinois par certains mandarins, et cela impunément *grâce à la protection des Protestants américains*. Et l'*A. I. R.* conclut : Ces incidents confirment ce que nous avons dit dès le début : *la révolution et la république chinoises ont été faites par et pour une coalition de Protestants et de Francs-Maçons de race ou d'acointance anglo-saxonne*. L'Église Catholique n'a qu'à y perdre. »

Nous nous plaisons à constater que cela confirme aussi tout ce que nous avons dit nous-mêmes, il y a quelque temps, sur le rôle du protestant Sun Yat Sen et de ses acolytes du parti jeune-chinois (voir la *France Antimaçonnerie*, 27^e année, n° 37, pp. 440-441 [p. [415](#)]). Ceci est d'autant plus important à faire remarquer, d'ailleurs, que nos propres renseignements émanaient d'une source toute différente ; nous pourrions y revenir encore, s'il y a lieu, pour préciser certains points.

* [*La France Antimaçonnerie*, 28^e année, n° 1 (1^{er} janvier 1914). Non signé.]

LES VAMPIRES DE LA TURQUIE

LES DEUNMÉS*

Sous la première de ces rubriques, nous lisons l'article suivant dans la très intéressante livraison de décembre 1912 du *Mècheroutiette*, dont toutes les lignes seraient aujourd'hui à reproduire en raison de la haute actualité qu'elles renferment. Eu égard au naturalisme trop peu voilé qui a inspiré le collaborateur du général CHÉRIF PACHA, nous sommes obligés de remplacer certains passages des *Vampires de la Turquie* par des points de suspension.

« Si l'on demande, en ce moment, à un occidental quels sont les pires ennemis des Turcs, il répondra sans hésiter : ce sont les Bulgares. Les pires ennemis des Turcs ne sont ni les Bulgares, ni les Grecs, ni aucun élément chrétien, mais les *deunmés*. Qu'est ce que les *deunmés* ? Littéralement, ce mot signifie : *converti*. L'éminent orientaliste Rebi Abram Danon, directeur du séminaire israélite de Constantinople, et le grand ironiste français Pierre Mille, oui, Pierre Mille lui-même, se sont occupés jadis de ces descendants de Sabetai Lévi, qui voulut, au seizième siècle, se faire passer pour le Messie et dut se convertir à l'islamisme, avec tous ses adeptes, pour échapper à la pendaison à laquelle l'avaient condamné les tribunaux de Constantinople. N'allez pas croire pour cela que les *deunmés* soient de vrais musulmans. Ils ne sont pas non plus juifs. Sous des dehors musulmans ils pratiquent, en cachette, un culte à part, une espèce de judaïsme... tel qu'il devra être pratiqué après que le Messie sera arrivé.

* [La France Antimaçonnique, 27^e année, n° 1 (2 janvier 1913). Non signé.]

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

« Les *deunmés* forment quatre sectes – des quatre disciples du faux Messie – dont l’une, la secte de Djavid bey, m’a affirmé un *deunmé*, sacrifie à Cythère une fois par an

.
.
.
.
.

Aussi les *deunmés* – à de rares exceptions près – passent pour des gens vils et abjects. Étant en apparence musulmans, les *deunmés* non seulement ont le turc comme langue, mais ils connaissent tous les secrets de leurs prétendus coreligionnaires auxquels ils cachent soigneusement leur vie intime. Les *deunmés* ne se marient pas avec des musulmans et même les diverses sectes ne convolent pas entre elles. Doués d’une intelligence supérieure à celle des vrais Turcs, étant plus instruits qu’eux, les *deunmés* occupaient les meilleures places de l’administration.

« Sous Abdul Hamid, les *deunmés* n’avaient qu’un rêve : celui de voir le partage de l’Empire ottoman afin de rompre en visière avec les musulmans. Par suite des mariages consanguins, les *deunmés*, dont le nombre total ne dépasse pas douze cents familles – ce qui fait une moyenne de trois cents familles par secte – ont le sang très appauvri et souffrent de toutes les maladies, ce qui les oblige à aller se soigner en Occident. Leur premier geste, en franchissant la frontière turque, était de lancer par terre et de piétiner le fez pour arborer à sa place un beau chapeau. Cette vilénie était toujours accompagnée de grossières insultes à l’adresse des Turcs, ces barbares... ces pelés, ces tondus, etc.

« Ce n’est pas seulement aux Turcs qu’ils en ont. Les *deunmés* haïssent tout le monde. Quand ils sont avec des Turcs, ils médisent du juif et inversement. À un Bulgare ils disent du mal du Grec et du Turc ; à un Grec ils disent du mal du Bulgare et du Turc et ainsi de suite, mais c’est le Turc qui revient toujours comme un *leit-motiv*, qui forme leur *delenda carthago*. En parlant, les *deunmés* ont l’air papelard, le geste onctueux et enveloppant, le sourire stéréotypé sur les lèvres. Ils croient ainsi tromper tout le monde, mais tout le monde sait ce que vaut le *deunmé* et accueille ses avances avec les plus extrêmes réserves.

« Quand la révolution ottomane éclata, on crut que l'heure dernière des *deunmés* avait sonné. En effet, les principaux membres du comité : D^r Nazim, Talaat et Rahmi, pour ne citer que ceux-là, songeaient à faire exiler les notables *deunmés* en Asie Mineure. Mais les misérables durent leur salut à deux circonstances : ils avaient d'abord Djavid, un des leurs, au sein du comité et ils se mirent à flagorner les unionistes de la façon la plus abjecte. Dans toutes les manifestations, dans toutes les réunions, dans tous les meetings, les *deunmés* qui hier encore appelaient de tous leurs vœux la mort des Turcs, sortaient bannières déployées, musique en tête, criant à tue-tête par les rues et sur les places publiques : Vive le Comité ! Vive l'*Union et Progrès* ! Vive la Constitution ! et un tas d'autres flagorneries. Peu à peu non seulement ils surent éviter tout danger d'exil ou de molestation, mais les *deunmés* prirent pied dans le comité, s'installèrent en maîtres dans toutes les sections, prenant là aussi, grâce à la supériorité de leur culture, les rênes de l'administration intérieure. Ce fut, pour le comité, et, hélas ! pour toute la Turquie, *le commencement de la série noire*.

« Devenus les mauvais génies du comité, les *deunmés* commencèrent à donner à celui-ci les plus mauvais conseils. Ce furent les *deunmés* qui provoquèrent la loi du service militaire des non-musulmans, espérant ainsi diminuer les taxes d'exonération qu'ils payent eux-mêmes, car ils ne font jamais le service actif, ou voir les autres aussi acquitter cette taxe. Ce furent les *deunmés* qui conseillèrent le boycottage dans un esprit de lucre. Grâce au boycottage, les gros négociants *deunmés* écoulèrent des stocks formidables de marchandises... autrichiennes qu'ils firent passer pour des marchandises anglaises ou françaises. C'est ainsi que les Caracasch, les Baldji, les Ipekdi et tant d'autres *deunmés* volèrent des millions aux pauvres citoyens ottomans. Par leurs manigances les *deunmés* contribuèrent à élargir le fossé creusé entre les Turcs et les autres nationalités ottomanes. Ce furent les *deunmés* qui firent commettre à la Turquie la faute lourde de l'expulsion des Italiens et ce dans le but inavouable d'évincer quelques concurrents. Bref ce sont les *deunmés* qui attirèrent toutes les calamités qui se sont abattues sur l'Empire ottoman durant les dernières quatre années.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Pendant que le pays s'effondrait, les *deunmés* thésaurisaient. Ils forment aujourd'hui la classe la plus riche de l'Empire.

« Combien le comité *Union et Progrès* eût été bien inspiré s'il avait mis en pratique son rêve d'exiler les notables *deunmés* dans les vilayets de l'Asie Mineure ! Une foule de catastrophes économiques et politiques auraient été alors épargnées. Mais la parole charmeresse de ce serpent à sonnettes qu'est Djavid a su empêcher toute mesure coercitive contre ceux de sa race qui est bien la race que tous les ottomans ont le plus grand droit de maudire, car c'est une race pourrie, une race dissolvante, qui a poussé le comité aux pires excès et mené la patrie ottomane à deux doigts de sa perte.

« Comme on le voit, les plus grands ennemis des Turcs ce sont les *deunmés*, ces êtres vils, rapaces, haïssant tout le monde et n'ayant qu'un but dans la vie : amasser de l'or. Que la Turquie veille sur ces vampires !... »

L'AFFAIRE CHÉRIF PACHA

LES TRIBULATIONS D'ISKENDER BEY^{*}

À la demande de M^e André Berthon, M. Drioux signalait récemment une ordonnance de mise en liberté provisoire en faveur d'Iskender bey, le policier inculpé à propos de la tentative d'assassinat contre Chérif pacha. Le général turc, immédiatement, formait opposition à cette ordonnance, et la chambre des mises en accusation, appelée hier à se prononcer, confirmait la décision du magistrat.

Mais, sur ces entrefaites, des témoignages nouveaux modifiaient le sentiment du juge, qui délivrait contre Iskender bey un second mandat d'arrêt. L'infortuné policier ne profita même pas une minute de sa liberté.

En effet, Sultanian, ancien secrétaire d'Iskender bey, avait comparu devant M. Drioux et lui avait fait le récit suivant :

À deux reprises, avant l'attentat contre Chérif pacha, Iskender bey rencontra, dans un café du boulevard, le meurtrier, Ali Djevad. Sultanian n'assista point à l'entretien. Mais Iskender bey lui dit en le rejoignant et en désignant Ali Djevad :

— C'est un homme dont on entendra parler. Chérif pacha aura de ses nouvelles.

M. Ismaïl, ancien député ottoman, affirma devant M. Drioux que Sultanian, à Londres, peu de jours après le crime, avait déjà narré ces faits.

(Du *Matin*, du 14 février 1914.)

^{*} [La France Antimaçonnique, 28^e année, n^o 6 (5 février 1914). Non signé.]

ÉCHOS

L'ATTENTAT CONTRE CHÉRIF PACHA^{*}

M. Drioux, juge d'instruction, vient de clore son information relative à l'attentat commis par Ali Djevad, en janvier dernier, contre le général Chérif pacha. L'acteur Burhan-Eddine et le Juif Rosenberg, dit Iskander bey, policier à la solde des Jeunes-Turcs, étaient particulièrement compromis dans cette affaire. M. Drioux vient de rendre en leur faveur une ordonnance de non-lieu ; il déclare n'avoir pu établir leur complicité.

Cette issue était à prévoir : le gouvernement français ne saurait avoir trop de ménagements et d'égards pour les FF. : Jeunes-Turcs, et on craignait trop d'avoir à découvrir d'autres complicités plus hautes, comme celles de l'ex-préfet de police Azini bey et du F. : Talaat bey, ministre de l'Intérieur, les véritables inspireurs de l'attentat, ainsi que l'ont prouvé les documents publiés par le *Mècheroutiette*.

Et maintenant, comme épilogue de cette triste affaire, Burhan-Eddine s'exhibe sur la scène d'un music-hall, et son portrait s'étale sur tous les murs de Paris...

^{*} [La France Antimaçonnique, 28^e année, n° 29 (16 juillet 1914). Non signé.]

INDE

L'ACADÉMIE INDIENNE DE SCIENCE*

Nous lisons dans *La Vie Mystérieuse* (n° du 10 septembre 1913) sous le titre : « **Une nouvelle distinction honorifique décernée à M. Maurice de Rusnack** » :

« Il existe aux Indes une réunion de savants très versés dans la connaissance de toutes les sciences psychiques ; ils ont formé une *Académie* où ils ne reçoivent que les personnages du monde entier qui ont voué leur vie à la diffusion de ces sciences et ont fait preuve de valeur.

« Le Président de cette Association vient d'envoyer, en témoignage de son dévouement à la cause (*sic*), le diplôme de membre à vie et le droit de joindre à son nom le titre de “*Membre de l'Académie Indienne des Sciences*” (*sic*) à M. Maurice de Rusnack, directeur de *La Vie Mystérieuse* ».

Ensuite vient le fac-similé en réduction de ce diplôme ; remarquons que le nom du titulaire, la date et la signature du Président sont seuls manuscrits, et que le texte n'est qu'une formule imprimée.

Voici la traduction qui est donnée de ce texte, à laquelle nous avons joint, entre parenthèses, les rectifications qu'il faut y apporter pour la rendre conforme à l'original :

« *Qu'il soit connu à tous* (« à tous » n'est pas dans le texte) que M. MAURICE DE RUSNACK, ESQ., *est en particulière estime parmi les membres de notre Académie* (le texte dit simplement : « a été admis dans notre Fraternité de *Fellows* », c'est-à-dire de Membres titulaires), *et qu'en vertu de ce privilège, il a désormais le droit* (textuellement : « et qu'il a désormais tout droit et privilège ») *d'ajouter à son nom le titre de F. I. A. Sc.*

* [*La France Antimaçonnique*, 27^e année, n° 43 (23 octobre 1913). Non signé.]

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

(« *Fellow of Indian Academy of Science* », Membre de l'Académie Indienne de la Science).

« En témoignage de quoi nous lui avons délivré le présent diplôme.

« Le 14 juillet 1913.

« Le Président,

« D^r K. T. RAMASAMI (D. Sc., Ph. D.). »

Et la rédaction de *La Vie Mystérieuse* ajoute :

« Nos lecteurs seront heureux d'apprendre la nouvelle distinction honorifique accordée à M. de Rusnack. Ils verront en outre par cela combien *La Vie Mystérieuse* est estimée à l'étranger et combien elle rencontre de sympathies à travers le monde, lue et appréciée qu'elle est, aussi bien en Amérique, en Afrique, en Chine, qu'au Japon et aux Indes, berceau de presque toutes les sciences du mystère. »

Les termes dans lesquels est présentée cette information sensationnelle (?) sont empreints d'une exagération qu'on pourrait croire méridionale... ou belge. Voici ce qu'il faut savoir pour réduire l'événement à ses justes proportions.

D'abord, un diplôme *identique* (sauf le nom et la date, bien entendu), est expédié par le Président de l'*Académie Indienne de Science* au directeur, voire même à l'éditeur (au sens français du mot) ou au gérant de toute revue qui accepte de faire échange, à titre gracieux, avec l'organe de cette Association. Cet organe est une revue mensuelle intitulée *Self-Culture (Culture Personnelle)*, et « consacrée aux Sciences et aux Philosophies Physiques, Mentales, Morales, Psychiques, Spirituelles et Occultes » (*textuel*), qui se publie au siège de la soi-disant *Académie*, c'est-à-dire, comme l'indique l'en-tête du diplôme, à Kizhanattam, District de Tinnevely, Inde Méridionale.

L'envoi de ce diplôme est accompagné d'une lettre dans le genre de celle-ci :

« *Cher ami et collaborateur* (ceci s'adresse à quelqu'un avec qui on veut entrer en relations pour la première fois),

« *Recevez nos meilleurs compliments et le salut fraternel des Membres de l'Académie indienne de Science, et veuillez trouver ci-inclus le Diplôme vous conférant le Degré de Fellow de*

l'I. A. Sc., que nous nous faisons un plaisir de vous offrir en témoignage de la sympathie que nous inspire votre louable effort pour la propagation des Sciences Spirituelles et Occultes, objet que notre Académie a également en vue.

« Nous vous prions de bien vouloir nous en accuser réception bientôt et nous tendre une main secourable, autant qu'il vous sera possible, pour favoriser les intérêts de l'Académie Indienne de Science.

« Avec les meilleurs souhaits pour votre santé, nous sommes vôtres en Vérité (sic). »

Naturellement, l'accueil qui est fait à cette « distinction honorifique » dépend du caractère de la revue qu'on a ainsi voulu « honorer » dans la personne d'un de ses principaux collaborateurs. De plus, il peut arriver qu'une lettre (même insuffisamment affranchie) se trompe parfois de destination.

Maintenant, jusqu'à quel point cette *Académie* a-t-elle droit à se dire *Indienne* ? quels sont les *Hindous* qui composent la fameuse « réunion de savants » dont parle *La Vie Mystérieuse* ? La revue *Self-Culture* va nous renseigner à ce sujet.

À part le D^r K. T. Ramasami, directeur, le comité de rédaction comprend (au titre d'*Associate Editors*) les personnages suivants : le D^r J. M. Peebles, à Los Angeles, Californie ; le Professeur (?) J. Millot Severn, ancien Président de la *British Phrenological Association*, à Brighton, Angleterre ; le D^r Norris C. Sprigg, de Denver, Colorado ; le D^r James Coates, à Roothesay, Écosse ; le D^r T. M. Nair. Ce dernier seul est un Hindou du Sud, établi dans la Haute Birmanie ; il ne faut pas le confondre, d'ailleurs, avec l'honorable D^r J. M. Nair, de Madras, dont il a été question ailleurs (*La France Antimaçonnique*, 27^e année, n^o 34, p. 401 : *Procès Théosophiques* [article de Louis Dasté]).

Cela fait donc, avec le directeur, deux Hindous contre quatre Anglo-Saxons (Anglais et Américains) ; parmi les autres membres de l'*Académie* dont la revue nous fait connaître les noms, la proportion sera-t-elle plus forte ?

L'*Académie*, qui admet les femmes au même titre que les hommes, comprend deux *Degrés*, c'est-à-dire deux catégories de membres : des Membres titulaires (*Fellows*) et des Membres associés (*Associate Members*).

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Parmi, les *Fellows*, nous relevons les noms suivants : D^r R. Swinburne Clymer, directeur de *The Egyptian*, à Richland Center, Pennsylvanie ; H. S. Le Valley, directeur du *Telepsychist*, à Kankakee, Illinois ; Mrs. M. E. Williams, présidente de l'*École de Science et de Philosophie Psychiques*, à New-York ; James L. Macbeth Bain, à Londres ; Mrs. Louise Alden, directrice de *The Great Center*, à Chicago, Illinois ; J. J. Morse, directeur de *The Two Worlds*, à Manchester, Angleterre ; Henri Proctor, à Londres ; le Rév. B. F. Austin, directeur de *Reason*, à Rochester, New-York ; Mrs. M. G. Shine, à Richmond, Virginie ; Walter De Voe, à Cleveland, Ohio ; le D^r George W. Carey, à Los Angeles, Californie ; William E. Youngguist, phrénologiste, à Stockholm ; G. W. Kates, secrétaire de la *National Spiritualist Association* des États-Unis ; Mrs. Cadwallader, directrice du *Progressive Thinker*, à Chicago, Illinois ; D^r Orison Swett Marden ; Mrs. Mary E. Teats, à Chicago, Illinois ; Henry Harrison Brown, directeur de *Now*, à San-Francisco, Californie ; W. J. Colville, directeur de *Mystic Light*, à New-York ; Mrs. M. Klein.

Dans cette longue liste, il n'y a *pas un seul Hindou* (ou même *Indien*, dans le sens le plus général du mot). Par contre, il est vrai, il y en a quelques-uns, trois exactement, parmi les *Associate Members* (qui, croyons-nous, ne sont admis que temporairement, et non à vie comme les *Fellows*) : S. V. Venkâtaramayya, directeur du *Vive Kodaya*, à Seringapatam, Mysore ; Uppudi S. Surya Prakas Rao, vice-président de l'*I. V. I. (?) d'Occultisme*, à Vizagapatam ; V. D. Rangasami. Nous y voyons également : le Colonel W. J. B. Hassarde, à Kansas City, États-Unis (serait-ce encore un « *Colonel sans régiment* » ?) ; J. A. Biney, à Onitsha, Nigéria du Sud, Afrique Occidentale.

En somme, cette « réunion » se compose d'éléments bien dispersés ; mais, si elle pouvait « exister » quelque part, ce serait plutôt aux États-Unis qu'aux Indes. D'ailleurs, nous retrouverons certains de ces noms au cours de notre étude sur les *Sociétés Secrètes américaines*, mais il faut avouer que, comme « savants », ils sont assez peu connus.

La revue *Self-Culture*, tout imprégnée de l'influence protestante et spirite anglo-saxonne, est à peu près inconnue dans l'Inde ; naturellement, c'est surtout en Amérique qu'elle a des

lecteurs. Elle contient des annonces pour des miroirs magiques, des « hypnoscopes », des appareils destinés à développer la « clairvoyance » et la « clairaudience », des cours de *Yoga* (?) et d'*Initiation Aryenne* (!) par correspondance, dans lesquels on enseigne « l'occultisme, le zoïsme(?), l'hypnotisme, le mesmérisme, la télépsychie », etc., toutes choses qui n'ont assurément rien d'hindou, mais qui obtiennent toujours un vif succès dans l'*Extrême-Occident*.

En outre, l'*Académie* a créé une *Union pour la Culture Personnelle* (*Self-Culture Union*), qui a pour objet de « favoriser le développement mental, psychique, occulte et spirituel de l'Humanité », ainsi qu'une *Corporation des Guérisseurs Éclectiques* (*Eclectic Healers Guild*), qui se propose de « conduire l'Humanité souffrante vers la Santé et le Bonheur ».

Mais ce n'est pas tout, et nous allons voir maintenant que les très rares Hindous qui se sont fourvoyés dans cette Association n'ont vraiment pas lieu de s'en glorifier.

Le n^o de décembre 1911 de *Self-Culture* porte sur sa couverture cette inscription : « *Longue vie à notre Empereur-Roi Georges V et à notre Reine Marie* », à l'occasion du Durbar de Delhi, et, sous la signature du directeur, nous y lisons ce qui suit (nous traduisons aussi littéralement que possible) :

« Le plus grand des événements heureux dans l'histoire de l'Empire Indien Britannique est marqué à la date du 12 décembre 1911, JOUR DU DURBAR DU COURONNEMENT, à DELHI, de *Leurs Majestés Impériales, l'Empereur-Roi GEORGES V et l'Impératrice-Reine MARIE*. Rappelons que Delhi fut, dès les temps les plus reculés, une Cité Impériale d'honneur (*sic*) sous les divers Empereurs indigènes. Et plus tard, les grands Durbars Britanniques de 1877 et de 1903, pour *notre Impératrice-Reine VICTORIA la Bonne, et notre Empereur-Roi ÉDOUARD VII le Pacifique*, respectivement, eurent bien plus de Grandeur Impériale (*sic*) et d'utilité, et contribuèrent largement à rapprocher les gouverneurs et les gouvernés, préparant ainsi la voie à la réforme et au brillant progrès, dans toutes les branches de la vie publique indienne.

(À suivre.)

INDE

L'ACADÉMIE INDIENNE DE SCIENCE (SUITE ET FIN)*

« Maintenant, le prochain DURBAR DU COURONNEMENT, à Delhi, de *Leurs Majestés Impériales, l'Empereur-Roi GEORGES V et l'Impératrice-Reine MARIE*, est tout à fait unique, en ce que, depuis le commencement de la bienfaisante (!) domination britannique dans l'Inde, c'est la première fois que nos bien-aimés Souverains, accompagnés de Ministres et de Nobles, viennent en personne proclamer de la façon la plus solennelle, la prise de possession du Titre Impérial.

« Une si grande et si heureuse Cérémonie d'État (*sic*), célébrée dans le cœur de l'Inde, à Delhi, est pleine de signification quant à de plus brillantes perspectives (*textuellement* : « *of more brighter prospectus* » : c'est ainsi qu'on écrit l'anglais à l'*Excelsior Press* de Kizhanattam !) pour tout le peuple de l'Inde, sans distinction de couleur ou de croyance.

« Et, ici, nous adressons à Leurs Majestés Impériales notre plus loyale et cordiale bienvenue dans l'Inde, et nous prions dévotement (*sic*) que *Dieu garde notre Empereur-Roi GEORGES V et notre Impératrice-Reine MARIE*. »

Puis vient la reproduction de deux strophes de l'*hymne national britannique*.

* [La France Antimaçonnique, 27^e année, n° 45 (6 novembre 1913). Non signé.]

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Dans le numéro suivant (janvier 1912), se trouve le rapport annuel de l'*Académie*, par le Président ; nous en extrayons ce passage :

« Pendant les grandes fêtes du Durbar du Couronnement de Leurs Majestés Impériales, notre Empereur-Roi et notre Impératrice-Reine, j'ai eu, au nom de notre *Académie*, l'honneur d'adresser à Leurs Majestés Impériales, à Delhi, un télégramme leur exprimant notre plus loyal et cordial dévouement à Leurs Majestés Impériales, à la Famille Royale et au Trône Britannique. Et ce fut le gracieux plaisir (*sic*) de Leurs Majestés Impériales d'ordonner au Secrétaire Privé de Leurs Majestés d'accuser réception de notre humble dépêche ainsi qu'il suit :

*Président, Académie Indienne de Science, Kizhanattam,
Durbar du Couronnement, 13-12-11.*

“J'ai l'ordre de vous remercier de votre bon message.”

(Secrétaire Privé.) »

Plus récemment, à l'occasion de l'attentat contre le Vice-Roi à Delhi, la même revue contenait, dans son numéro de décembre 1912, les lignes suivantes :

« Nous déplorons le récent crime de Delhi et condamnons énergiquement un tel fanatisme. Nous voyons avec indignation et horreur cet abominable attentat commis à Dehli contre la vie de notre noble Vice-Roi, et nous offrons nos cordiales félicitations à Lord et Lady Hardinge pour y avoir providentiellement échappé. Nous prions avec ferveur (*sic*) pour le prompt rétablissement de Son Excellence et pour sa restauration à la santé, au bonheur et à l'utilité publique. »

*
* *

Tout commentaire serait superflu pour faire ressortir l'incroyable bassesse de ces différentes déclarations *ultra-loyalistes*, que nous signalons à l'attention de M^{me} Cama, la vaillante directrice du *Bandé Mâtaram*.

L'ACADÉMIE INDIENNE DE SCIENCE

Nous pensons que nos lecteurs sont maintenant suffisamment édifiés sur la valeur réelle de la « distinction honorifique » (?) qui vient d'être décernée au directeur de *La Vie Mystérieuse* ; il était bon de mettre les choses au point.

LE F. : CHARLES RICHEL À L'ACADÉMIE DES SCIENCES*

Le F. : D^r Charles Richet, le « pacifiste » bien connu et l'inventeur de la « métapsychique », vient d'être élu membre titulaire de l'Académie des Sciences, dans la section de médecine et de chirurgie, en remplacement de feu M. Lucas-Championnière.

Avec le prix Nobel de 1913, cela fait vraiment beaucoup d'honneurs pour un homme dont la valeur scientifique, somme toute, est encore fort discutée, même parmi ses collègues de la Faculté de Médecine, et qui, dans la trop célèbre affaire de la villa Carmen, à Alger, fit surtout preuve d'une... naïveté des plus déplorables chez un expérimentateur.

Quoi qu'il en soit, cette élection sera sans doute célébrée par une « triple et chaleureuse batterie d'allégresse » à la L. : *Cosmos* !

* [La France Antimaçonnique, 28^e année, n° 5 (29 janvier 1914).
Non signé.]

ÉCHOS

—

CARNEGIE ET L'OCCULTISME*

Le pacifisme et l'occultisme paraissent aller assez bien ensemble ; nous en avons déjà un exemple notoire en la personne du F. : Charles Richet. Nous en aurions un autre dans le fameux milliardaire américain Andrew Carnegie, s'il faut en croire l'information suivante, donnée par la revue *Constancia*, de Buenos-Aires, dans son numéro du 5 avril 1914, et reproduite dans le *Théosophie* du 1^{er} juillet :

« Selon la revue *Self-Culture* (Amérique du Nord), le philanthrope millionnaire (Carnegie) s'intéresserait beaucoup à l'occultisme et aux sciences de même ordre. Il aurait accordé son concours financier à un groupe d'investigateurs dirigé par M. Schwidtal, qui se propose d'entreprendre des recherches sur les mystères de la lévitation et autres faits merveilleux exécutés par les Fakirs et les Derviches égyptiens. Le groupe doit se rendre en Égypte, étudier ces secrets au point de vue scientifique, et communiquer à l'Université de Berlin les résultats obtenus. »

À vrai dire, la chose ne nous surprend pas outre mesure, et, s'il en est ainsi, nous serions tenté de croire que l'anglophile (certains disent même *anglomaniaque*) Carnegie doit avoir un faible pour le Théosophisme. Dans ce cas, le promoteur de la célébration des « Cent ans de Paix » entre l'Angleterre et les États-Unis serait tout à fait qualifié pour faire figure, comme on l'en a accusé avec quelque apparence de raison, d'agent de l'impérialisme britannique de l'autre côté de l'Océan.

Quant aux investigateurs « scientifiques » dont il est question ci-dessus, nous sommes tout à fait certain que « les

* [La France Antimaçonnique, 28^e année, n° 29 (16 juillet 1914). Non signé.]

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Fakirs et les Derviches égyptiens » ne demanderont pas mieux que de se moquer d’eux le plus agréablement du monde. C’est ainsi qu’ils ont coutume d’agir avec tous ceux qui courent après les « phénomènes » plus ou moins occultes et merveilleux, et, vraiment, nous ne nous sentons pas le courage de les en blâmer !

INDE

—

Le Brahma-Samâj*

On a signalé la présence, au récent *Congrès du Progrès Religieux* de Paris, de M. Rabindra Nâth Tagore, de Calcutta. Certains admirateurs de ce grand poète moderne du Bengale peuvent, avec quelque apparence de raison, s'étonner de le voir figurer ainsi parmi tant de représentants avérés de toutes les nuances du protestantisme plus ou moins libéral, et non seulement anglais, mais aussi et surtout allemand, ce qui ne vaut pas mieux¹. D'ordinaire, en effet, ces tendances s'harmonisent fort peu avec le caractère oriental en général et hindou en particulier ; mais on ne se souvient peut-être pas assez que M. Rabindra Nâth Tagore, dont la bonne foi n'est d'ailleurs pas en question ici, est un des fils de Dêvendra Nâth Tagore, et le petit-fils de Dwârka Nâth Tagore, l'un des successeurs du fameux Râm Mohun Roy à la tête du *Brahma-Samâj*. Nous allons voir ce qu'est, ou plutôt ce que fut cette association, qui, comme nous l'avons déjà dit², compta parmi ses protecteurs feu le F. : Mahârâja de Cooch-Behar, *Past Senior Grand Warden* de la Grande Loge d'Angleterre, et membre de la *Société Théosophique*.

Pour éviter tout reproche de partialité à l'égard du *Brahma-Samâj* et de l'esprit qui animait ses fondateurs et ses

* [La France Antimaçonnique, 27^e année, n° 50 (11 décembre 1913). Non signé.]

¹ On a peut-être oublié de noter, comme un des symptômes de cette influence germanique ou tout au moins germanisante, la convocation à ce Congrès de M. Édouard Schuré, représentant du groupe Steiner en France, à l'exclusion des Théosophistes fidèles à la direction *anglaise* de la S. : Annie Besant.

² Voir la notice relative au *Sat Bhai* (27^e année, n° 31, pp. 369-372 [p. [380](#)]).

propagateurs, nous citerons, en soulignant certains passages, ce qu'écrivait, il y a quelques années, M. L. de Milloué, conservateur du Musée Guimet³. Cet auteur n'est assurément pas suspect : il est nettement favorable aux essais d'implantation dans l'Inde de l'influence européenne d'inspiration protestante. Ajoutons que ses conceptions théologiques et métaphysiques ne s'étendent guère au-delà de celles de son coreligionnaire M. Salomon Reinach et des autres *illustrations* de cette prétendue « science des religions », science toute moderne... et moderniste, du pasteur Réville et de l'ex-abbé Loisy aux FF. : Goblet d'Alviella⁴, Jeanvrot dit Malvert⁵, et autres.

Voici donc ce que dit M. de Milloué⁶ sur l'origine du *Brahma-Samâj* (ou, en bengali, *Bramo-Somaj*) :

« C'est à notre époque qu'il appartenait de s'élever plus haut (?) et d'étendre les réformes, jusque là purement d'ordre religieux et philosophique, à la condition morale, intellectuelle et physique de la population⁷. Il est certain que le contact des

³ Dans un ouvrage sur *Le Brâhmanisme*, édité en 1905.

⁴ Le F. : Goblet d'Alviella, Souverain Grand Commandeur du Suprême Conseil de Belgique, était aussi présent au *Congrès du Progrès Religieux*. D'après le compte-rendu que donne la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* (n° du 20 août 1913, p. 2822), il « conclut à l'impossibilité d'une religion universelle », tout en « croyant qu'on pourrait arriver à une entente, et que le *devoir envers l'humanité* en serait la base ».

⁵ C'est sous ce pseudonyme de Malvert que le défunt F. : Jeanvrot, qui fut membre du Conseil de l'ordre du Grand-Orient de France, publia un ouvrage de vulgarisation intitulé *Science et Religion*.

⁶ PP. 227-234 de l'ouvrage cité.

⁷ Les *réformes* dont il s'agit ne sont peut-être pas aussi bienfaisantes que voudraient le faire croire, dans l'Inde comme en France, les défenseurs de l'*instruction*... protestante et obligatoire. Nous ferons d'ailleurs remarquer que les Bouddhistes avaient tenté depuis longtemps, à leurs risques et périls, certaines *réformes* d'ordre social, allant même, en rejetant la distinction des castes établies par la *Loi de Manou*, jusqu'à la négation de toute hiérarchie régulière. — Signalons, à ce propos, un exemple de l'ignorance des Théosophistes en tout ce qui concerne l'Inde : dans un article intitulé *Kshattriya*, publié par *Le Théosophe* (n° du 16 août 1913), un certain M. Léon

Européens, l'expérience de leurs institutions, l'infiltration, si superficielle qu'elle ait pu être⁸, de leurs idées dans les hautes classes en rapports fréquents⁹ avec eux, l'ambition de s'élever à leur niveau¹⁰, surtout la fondation d'écoles, de collèges et d'universités où de jeunes Hindous reçurent l'instruction de maîtres européens¹¹, ont été pour beaucoup dans l'extension de *ce mouvement de réforme, que le gouvernement de l'Inde*¹² *a du reste encouragé de tout son pouvoir.*

« L'honneur (?) du premier pas dans cette voie revient à l'illustre Râm Mohun Roy¹³ (1774-1833). Né à Râdhânagar, dans le district de Murshidâbâd, d'une grande famille de Brâhmanes, il fut élevé dans le *Vishnouïsme* orthodoxe le plus fervent¹⁴, ce qui ne l'empêcha pas de se révolter, dès son jeune âge, contre les superstitions et les pratiques cultuelles de ses coreligionnaires. À seize ans, il publiait un opuscule contre l'idolâtrie qui souleva un grand scandale parmi ses proches et l'obligea à quitter pour un temps la maison paternelle, temps

Moreau affirme que « les castes ont été instituées par le Seigneur Bouddha » ! — Ce M. Léon Moreau serait-il le même que le F. : Léon Moreau, qui, le 28 mars dernier, fit une conférence sur la musique à la L. : *La Philosophie Positive*, et qui refit cette même conférence le 17 juin à la L. : *Victor Hugo* et le lendemain à la L. : *Les Trinitaires* ?

⁸ Notons cet aveu en passant.

⁹ Mais pas toujours agréables, tant s'en faut !

¹⁰ Plus d'un Hindou ne pense-t-il pas que ce serait plutôt « s'abaisser » ?

¹¹ Tel le *Central Hindu College* de Bénarès, fondé par la S. : Annie Besant, et qui eut pour *Principal*, jusqu'à ces derniers temps, le F. : George Arundale.

¹² Il s'agit, bien entendu, du gouvernement *britannique*.

¹³ En sanscrit *Râma Mahâ Râja*, « le grand roi Râma ».

¹⁴ Il est à remarquer que c'est parmi les *Vishnouïstes* que les Anglais trouvent le plus souvent, pour les besoins de leur domination, certaines complicités parfois inconscientes. Avant de prêter son appui à des mouvements tels que celui dont nous parlons et d'autres que nous avons déjà désignés, le *Mahârâja* de Cooch-Bihar, quoique bien jeune encore à cette époque, aurait dû réfléchir à la signification éminemment *shivaiïste* du *sabre* et du *brin d'herbe* qui figurent dans les armoiries de sa famille et sur l'étendard de ses États.

d'exil qu'il mit à profit pour aller étudier la littérature persane et arabe à Pâtna, le Brâhmanisme savant à Bénarès, et le Bouddhisme au Thibet¹⁵. On dit même qu'il apprit le grec, le latin et l'hébreu afin de pouvoir lire tous les livres sacrés des autres religions dans leur langue originale¹⁶.

« La mort de son père, survenue en 1803, l'affranchit des ménagements qu'il avait dû garder jusqu'alors, et il devint de plus en plus hardi dans ses controverses, *tout en évitant soigneusement toute démarche susceptible de lui faire perdre sa caste, ce qui non seulement l'eût privé de la grande fortune qui devait être l'une de ses armes les plus puissantes, mais encore lui eût enlevé toute considération et autorité auprès de ses compatriotes*¹⁷. Il eut cependant le courage¹⁸ d'accepter des fonctions du gouvernement¹⁹, et remplit pendant plusieurs années la charge de Dêvân ou conseiller des juges et des collecteurs d'impôts des trois districts de Rangpour, Bhâgalpour et Râmgard, fonction dans laquelle il sut rendre de signalés

¹⁵ Lui aussi, comme les explorateurs européens, ne vit sans doute pas au Thibet autre chose que du *Bouddhisme*.

¹⁶ Peut-être même était-il arrivé à connaître mieux ces *autres religions* que la sienne propre, et nous croyons sans peine ses admirateurs lorsqu'ils nous disent qu'« il avait bien compris l'Occident » ; mais que vaut au juste cet éloge pour un Oriental ?

¹⁷ Admironons au moins l'habileté toute diplomatique de cette conduite ; il n'est pas surprenant qu'elle ait attiré l'attention de l'empereur de Delhi, qui jugea par la suite Râm Mohun Roy parfaitement apte à défendre ses droits devant le Parlement britannique, sans suspecter qu'un tel ambassadeur, tout en ménageant *avant tout* les susceptibilités orientales, pouvait fort bien servir *surtout* les intérêts occidentaux.

¹⁸ Un autre mot, un peu plus... discret, n'eût-il pas été mieux approprié, si l'on considère que Râm Mohun Roy tenait à sa *grande fortune* comme à *l'une de ses armes les plus puissantes* ? Ce n'est pas nous qui l'avons fait dire à M. de Milloué, pour qui la politique est peut-être, comme pour certaines autres *autorités scientifiques* (?) que nous pourrions nommer, moins obscure que la théogonie et la cosmogonie... ou même qu'un simple texte écrit en turc ancien.

¹⁹ Duquel ? celui de Delhi ou celui de Londres ?

services à son pays²⁰. À ce moment, il fit paraître un nouveau livre sur “*L’Idolâtrie de toutes les religions*”²¹.

« Pénétré du désir de *ramener ses coreligionnaires à la doctrine pure des Védas*²², il avait fondé à Calcutta, en 1816, l’*Atmîya-Sabhâ* ou “*Société Spirituelle*”²³, pour la *discussion des questions de philosophie et de religion*²⁴. L’*admission d’Européens à ces réunions*, et la publication, en 1820, de son livre des “*Préceptes de Jésus*”, firent *accuser Râm Mohun Roy de s’être converti au Christianisme*, accusation toute gratuite, car il resta toujours foncièrement Hindou²⁵ et n’eut d’autre objectif qu’une *tentative de réconciliation entre les religions*²⁶.

« *Les relations amicales* qu’il avait liées, en 1828, avec le *missionnaire anglican W. Adam*²⁷, lui *suggérèrent l’idée d’organiser, sur le plan des services protestants*²⁸, des *assemblées hebdomadaires consacrées à la lecture de textes*

²⁰ S’agit-il de sa *patrie*, ou de l’*Empire* dont il était le *sujet*, ou tout au moins le *protégé* ?

²¹ Les Protestants ne traitent-ils pas aussi les Catholiques d’*idolâtres* ?

²² Comme le Protestantisme prétend « ramener le Christianisme à la doctrine pure de la Bible et de l’Évangile ».

²³ À cette occasion, il adressa un appel « à tous les croyants du seul vrai Dieu ».

²⁴ Il admettait donc le principe protestant du *libre examen*, oubliant qu’il est, en Orient comme en Occident, des questions qui s’*étudient*, mais ne se *discutent* pas.

²⁵ Jusqu’à quel point ? ne faudrait-il pas plutôt admettre que, dans sa personnalité subtile et complexe, le Chrétien (protestant) et l’Hindou formaient deux parts assez distinctes, mais dont l’une ne pouvait guère se développer qu’au détriment de l’autre ?

²⁶ Exactement comme les promoteurs du *Parlement des Religions* de Chicago et des *Congrès du Progrès Religieux*.

²⁷ On sait aussi quelles sont les relations, plus qu’*amicales*, de la *Société Théosophique* avec certains ministres *anglicans*, dont le plus connu est certainement le Rév. C. W. Leadbeater.

²⁸ Voilà l’*inspiration* du mouvement assez clairement définie.

*védiques, accompagnée de sermons et de chants d'hymnes*²⁹, et auxquelles les femmes étaient admises ; ce qui l'amena, en 1830, à fonder sous le nom de *Brahma-Sabhâ* ou *Brahmîya-Samâj* la première *Église hindoue réformée*³⁰, dans un édifice construit et entretenu à ses frais, “où *Hindous, Chrétiens et Musulmans pussent venir prier ensemble*”³¹. C'est sur ces entrefaites que l'empereur de Delhi lui conféra le titre de *Râja* ou prince³², et l'envoya comme ambassadeur en Angleterre pour défendre ses

²⁹ Comme la « lecture de textes bibliques » à laquelle sont pareillement consacrés, en général, les *services protestants* dont il vient d'être question.

³⁰ Ici, le parallélisme voulu avec l'*Église chrétienne réformée* prend vraiment un caractère un peu forcé, car l'*Hindouïsme orthodoxe*, qu'il soit d'ailleurs *vishnouïste* ou *shivaïste*, ne constitua jamais une *Eglise*, au sens où ce mot est toujours pris en Occident.

³¹ Pourquoi pas aussi les Parsis et les Juifs ? — Mais les Hindous, pour leur part, ne tardèrent pas à se rendre compte qu'un *sermon* sur une *morale* plus ou moins *évangélique*, mais surtout et toujours *puritaine*, ne pouvait, même assaisonné d'une *lecture védique*, constituer pour eux qu'un aliment intellectuel de la plus déplorable médiocrité.

³² Ce titre eut certes été plus convenable pour un *Kshatriya* de valeur que pour un *Brâhmane* comme Râm Mohun Roy, qui tenait pourtant d'autre part, sinon précisément à sa caste, du moins aux avantages fort appréciables qu'elle pouvait lui procurer. Cette faiblesse bien humaine se rencontre d'ailleurs souvent, même en Europe, chez ceux qui réclament avec le plus d'insistance l'abolition de tous les *privilèges* dont la raison d'être plus ou moins profonde échappe à leur entendement ; on pourrait sans peine en trouver des exemples parmi les plus fameux *politiciens* de tous les temps et de tous les pays, même lorsqu'ils se sont dissimulés sous un masque *pseudo-religieux* ou *pseudo-scientifique*.

droits devant le Parlement³³, voyage au cours duquel Râm Mohun Roy mourut à Bristol, en 1833³⁴.

« Mais son œuvre ne périt pas avec lui. Après avoir végété quelque temps sous les deux successeurs de Râm Mohun Roy, Dwârka Nâth Tagore et Râmachandra Vidyâbâgish, le *Brahma-Samâj* prit un nouvel essor après la fusion avec lui de la *Tattwa-Bodhini-Sabhâ* ou “*Société pour l’Enseignement de la Vérité*”³⁵, que Dêvendra Nâth Tagore, fils du précédent, avait fondée avec quelques jeunes Hindous. Il prit alors le nom d’*Adhi-Brahma-Samâj*³⁶, et enfin, en 1844, celui de *Brahma-Samâj de Calcutta*, pour le distinguer de quelques autres *Brahma-Samâjs* institués dans d’autres localités. Le programme de cette religion peut se résumer en “*adoration d’un Dieu unique par un culte d’amour et de bonnes œuvres*”³⁷. Elle progressa si rapidement qu’en 1847,

³³ Cela donnait en même temps à Râm Mohun Roy une *occasion* de se rendre dans ce pays, comme il le désirait, sans se compromettre aux yeux de ses compatriotes, puisqu’il ne franchissait ainsi la mer que sur l’ordre du Souverain *reconnu* (l’*Empereur des Indes*, au moins nominalement), protecteur et interprète de *Dharma* (la Loi).

³⁴ Comme on l’a vu ailleurs, le F.^r Mahârâja de Cooch-Behar mourut, lui aussi, en Angleterre, lorsqu’il y vint pour assister au Couronnement de Georges V. On dirait vraiment qu’il y a une sorte de puissance maléfique inhérente à l’accomplissement de certains actes de *loyalisme* envers l’*Empire* qui a son centre à Londres, et « sur lequel le soleil toujours luit », et envers son *Gracieux Souverain*, le *Défendeur de la Foi...* anglicane, le *Protecteur-né* de la Maçonnerie britannique, celui enfin que les vrais Hindous appellent avec mépris le *MLêchha-Râja*, le « roi barbare ».

³⁵ *Tattwa* est proprement la Vérité envisagée sous le point de vue de l’« Essence », (*Tat*), tandis que *Satya* est la même Vérité envisagée sous le point de vue de l’« Existence » (*Sat*).

³⁶ *Adhi* signifie Suprême.

³⁷ Ce programme ne comprend donc rien de plus que les deux formes *préparatoires* de *Yoga* qui sont désignées par les noms de *Bhakti-Yoga* et *Karma-Yoga* ; peu d’Hindous sauraient s’en contenter, et il aurait fallu y joindre du moins une partie *intellectuelle* (*Jnâna-Yoga*), également préparatoire au *Râja-Yoga*.

elle comptait 777 *Églises*³⁸ dans les différentes parties de l'Inde. Cependant, des divergences de vues s'étant produites entre les membres de cette *Église*³⁹, Dêvendra Nâth Tagore s'en sépara en 1850⁴⁰, et se mit à la tête d'une nouvelle communauté qui se dénomma *Brahma-Dharma* ou "*Religion de Brahma*"⁴¹. Elle proclamait que son but était, non de détruire, mais de purifier l'ancienne religion et les mœurs, de corriger les vices et les abus de la société, tout en tenant compte du caractère et du tempérament du Peuple⁴².

³⁸ Il eut été plus intéressant d'être renseigné sur le nombre des *fidèles* que sur celui des *Églises*.

³⁹ Il faut dire aussi que, dès cette époque, les *Piétistes* (ce nom, qu'on donna aux Hindous *protestantisés* et à leurs *inspirateurs* européens, avait été attribué autrefois, en Allemagne surtout, à un mouvement protestant auquel se rattacha, entre autres, le trop célèbre philosophe Emmanuel Kant), les *Piétistes*, disons-nous, étaient à peu près aussi mal vus dans l'Inde que le sont aujourd'hui les *Théosophistes* ; et ce n'est pas peu dire, car l'impopularité de la S. :. Annie Besant égale presque celle dont le F. :. Rudyard Kipling jouit dans Lahore, sa ville natale, impopularité telle que le « grand homme » *anglo-indien* a jugé prudent de se réfugier en *Belait*... pardon, en Angleterre, sous la protection directe de S. M. l'Empereur et Roi et de sa police métropolitaine. Du reste, M. Rabindra Nâth Tagore doit moins que personne ignorer cette histoire *véridique* de l'auteur de *Kim*, bien connue dans les milieux littéraires hindous où lui-même occupe une place des plus distinguées, avec une réputation incomparablement plus *honorable* que celle du F. :. Rudyard Kipling.

⁴⁰ Il s'aperçut sans doute alors des tendances qui faisaient agir les *Piétistes*, et il se refusa à être *consciemment* leur auxiliaire, ce qui est tout à son honneur.

⁴¹ Plus exactement « *Loi de Brahma* ».

⁴² Pour être tout à fait juste envers Dêvendra Nâth Tagore, il convient d'ajouter ici que, par la suite, il devint un véritable *Sannyâsi*, et passa douze années dans une retraite de l'Himâlaya ; verrons-nous quelque jour son fils suivre cet exemple ? N'en désespérons pas, après avoir vu (ceci n'est pas pour établir une comparaison) le Swâmî Vivêkânanda lui-même, le disciple infidèle de l'illustre Râmâkrishna, dont nous aurons l'occasion de reparler, finir malgré tout sa vie en véritable Hindou.

« Sur ces entrefaites, le *Brahma-Samâj* reçut une impulsion nouvelle par l'accession dans ses rangs d'un jeune homme enthousiaste et plein d'idées généreuses, Kehab Chander Sen (1838-1884), qui, pendant quelques années, joua un si grand rôle dans la société indienne par l'énergie et le dévouement avec lesquels il poursuivit les deux réformes dont il s'était fait le champion : l'interdiction des mariages d'enfants et le droit pour les veuves de se remarier⁴³. Toutefois, son caractère entier et autoritaire à outrance lui créa bientôt de telles difficultés avec les autres chefs de la communauté qu'il s'en sépara en 1866, pour fonder une nouvelle *Église* dite de la "*Nouvelle Dispensation*"⁴⁴. L'histoire de cette *Église* tient tout entière dans celle de Chander Sen lui-même ; elle ne prospéra guère et ne survécut qu'avec peine à la mort de son fondateur, qui, de son vivant, s'était aliéné les amitiés les plus fidèles par son autoritarisme, *ses tendances vers le Christianisme protestant*, et par la contradiction où il se mit avec ses propres doctrines en mariant sa fille, âgée seulement de quatorze ans, au Mahârâja de Cooch-Bihar, qui n'avait lui-même que seize ans⁴⁵.

⁴³ Ceux qui, dans l'Inde, réclament ces réformes et d'autres semblables, en attendant peut-être d'obtenir, par l'action de la *Co-Masonry* (*Maçonnerie Mixte*), l'introduction du divorce et du suffrage des femmes, ne peuvent certainement pas se ranger parmi ceux qui, quoique *réformistes* dans une certaine mesure, veulent, comme Dêvendra Nâth Tagore, « tenir compte du caractère et du tempérament du peuple ». — Pour l'« abolition des mariages entre enfants », voir aussi *L'Ordre de Service de la Société Théosophique* (27^e année, n° 38, p. 454 [p. 391]).

⁴⁴ On voit à quel point ce mouvement était, comme le Protestantisme dont il suivait l'esprit, sujet à toutes les dissensions qui sont une conséquence fatale de l'admission du *libre examen*.

⁴⁵ Lui aussi se résignait donc, le cas échéant, à adopter l'attitude *politique* qui consiste à sacrifier ses principes à certains avantages sociaux. Toutefois, il est permis de sourire en voyant assimiler à des *enfants*, dans l'Inde, des jeunes gens de seize et quatorze ans. — Comme le F. : Mahârâja de Cooch-Bihar était âgé de 49 ans lorsqu'il mourut à Bexhill-on-Sea, en 1911, ceci nous reporte à 1878.

« Actuellement, le mouvement de *réforme* provoqué par le *Brahma-Samâj* est toujours *fortement entraîné vers le Christianisme*⁴⁶, et *ouvertement encouragé par le gouvernement et les sociétés de missions anglo-indiennes.* »

Par cet exemple, nous voyons clairement, une fois de plus, comment l'infiltration protestante agit partout, sous des formes multiples et parfois difficiles à saisir ; mais l'Inde est certainement, en raison de la mentalité et des conditions d'existence mêmes de son peuple, un des terrains les moins favorables à cette action. C'est pourquoi les récents procès de Madras ne nous ont aucunement surpris ; il y avait bien à redouter la partialité possible du juge *anglais* en faveur de la T... Ill... S... Annie Besant et du Rév. C. W. Leadbeater, mais il n'en est pas moins certain que l'affaire « Alcyone » devait nécessairement tourner à leur confusion⁴⁷.

Une autre conclusion à tirer de ce qu'on vient de lire, c'est que certaines personnalités, si remarquables qu'elles puissent

⁴⁶ Sous-entendu *protestant*. — On sait, d'ailleurs, combien les Protestants de toute espèce aiment à se dire *Chrétiens* sans épithète, pour pouvoir plus aisément s'insinuer dans tous les milieux.

⁴⁷ Dès le commencement de 1912, le docteur M. C. Nanjunda Rao, professeur à l'École de Médecine de Madras, écrivait ceci dans l'*Arya-Bala-Samâj Magazine* de Mysore : « Les agissements actuels des *Théosophistes* constituent une sévère condamnation des *méthodes* adoptées pour glorifier ce jeune Krishnamurti (Alcyone) comme un second Christ qui vient sauver l'humanité affligée ». — L'*Arya-Bala-Samâj* (*Société de la Force Aryenne*) ne doit pas être confondue avec l'*Arya-Samâj* (*Société Aryenne*) dont nous parlons plus loin, non plus qu'avec l'*Arya-Bala-Bodhinî* (*Éducation de la Force Aryenne*). Cette dernière organisation ne fut qu'une des nombreuses créations de la *Société Théosophique* (voir *Le Lotus Bleu*, n° du 27 avril 1895, pp. 95-96). C'était une « Association de jeunes gens hindous », un peu trop analogue, par certains côtés, aux *Y. M. C. A.* (*Young Men Christian Associations*, « Associations chrétiennes de jeunes gens ») que les Protestants établissent en tous pays, et où tous sont admis sans distinction confessionnelle, ce qui fournit naturellement, aux promoteurs plus ou moins avoués de l'institution, d'excellentes occasions de se livrer à la propagande *évangélique* et *biblique*.

être à divers égards, n'ont pourtant aucun titre à être qualifiées de « chefs des religions orientales »⁴⁸, ou même désignées comme leurs représentants *autorisés*, et que leur participation à un Congrès quelconque, n'engageant qu'elles-mêmes, n'a en somme qu'une importance fort relative⁴⁹.

⁴⁸ *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, n° du 20 août 1913, p. 2807, note 1. — D'autre part, il ne faut pas confondre les religions orientales *authentiques* avec certaines pseudo-religions affectant un caractère *orientaliste*, telles que le *Bouddhisme éclectique* de M. Léon de Rosny, président de l'*Alliance Scientifique Universelle*, ou que le *Bouddhisme Ésotérique* (?) des fondateurs de la *Société Théosophique*. Il est assez curieux de noter que c'est toujours du Bouddhisme que se recommandent de préférence les *orientalistes*, tant *officiels* qu'*officieux*, sans doute parce que cette doctrine, qu'ils prennent, d'ailleurs sans la connaître parfaitement, pour l'expression la plus haute de l'esprit oriental, n'en est en réalité qu'une *déviation*, déjà semblable en cela, malgré la différence des temps et des lieux, à ce que devait être, bien des siècles plus tard, dans le monde catholique de l'Occident, la soi-disant *religion réformée*, qu'on pourrait beaucoup plus justement (et sans jeu de mots) qualifier de *religion déformée*.

⁴⁹ Rappelons qu'au *Parlement des Religions*, tenu à Chicago en 1893, et prototype de tous les autres Congrès du même genre, on vit figurer le Mongol *hindouïsé* (?) Gyanendra Nâth Chakravarti, fondateur du *Yoga-Samâj* d'Allahâbâd, et l'un des « instructeur » de la S. :. Annie Besant (voir *La France Antimaçonnique*, 25^e année, n° 44, p. 481 [étude du Swâmî Narad Mani]) ; le Swâmî Vivêkânanda, qui dénatura le *Vêdânta* pour l'*américaniser*, mais que les *Théosophistes* considéraient comme « un de leurs Frères de la race aînée » et « un prince parmi les hommes » (*Le Lotus Bleu*, n° du 27 janvier 1895, pp. 540-541) ; enfin l'*Angarika* H. Dharmapâla, « missionnaire laïque », du *Mahâ-Bodhi-Samâj* (*Société de la Grande Sagesse*) de Colombo (Ceylan), présidé par le *Grand-Prêtre de l'Église Bouddhique du Sud* (?), H. Sumangala, « sous les auspices de S. S. Lozang Thub Dan Gya-Tcho, *Grand Lama du Tibet* » (?), mais aussi, plus directement, du Colonel Olcott, le rédacteur du *Catéchisme Bouddhique*, qui se vanta d'avoir opéré la réconciliation des Bouddhistes du Sud avec ceux du Nord (*Le Lotus Bleu*, n° du 27 septembre 1894, pp. 347-350). — Au *Congrès du Progrès Religieux* de Paris assistait également un Bouddhiste, M. D. B. Jayatilaka, que les comptes-rendus qualifient

L'Arya-Samâj

En 1870⁵⁰, le Swâmî Dayânanda Saraswatî fonda, sous le nom d'*Arya-Samâj* ou « *Société Aryenne* », « une société religieuse ayant pour but de ramener la religion et le culte à la simplicité védique primitive »⁵¹.

L'auteur que nous avons déjà cité, M. de Milloué, dit à ce sujet⁵² :

« L'*Arya-Samâj* n'admet l'existence et l'adoration que d'un seul Dieu unique (*sic*) ; c'est une sorte de *Brâhmanisme philosophique* basé sur les quatre *Védas*, à l'exclusion des *Brâhmanas* et des *Pourânas*⁵³. Il a inscrit dans son programme l'interdiction des mariages d'enfants, l'amélioration de la condition des femmes et l'instruction du peuple⁵⁴ ; œuvre à laquelle Dayânanda Saraswatî a consacré par testament sa fortune entière⁵⁵ ».

simplement de « professeur » ; est-ce un nouveau « missionnaire laïque » de semblable provenance ?

⁵⁰ C'est-à-dire, cinq ans seulement avant la création de la *Société Théosophique* aux États-Unis et l'introduction du nouveau *Sat Bhai* en Angleterre.

⁵¹ Toujours comme les protestants prétendent les ramener « à la simplicité évangélique primitive ». — Sur le Swâmî Dayânanda Saraswatî et l'*Arya-Samâj*, et pour ce qui concerne leurs rapports avec les fondateurs de la *Société Théosophique*, voir *La France Antimaçonniq*ue, 25^e année, n° 43, pp. 465-466. [Étude du Swâmî Narad Mani.]

⁵² *Le Brâhmanisme*, p. 233.

⁵³ Ceci suffit à caractériser la tendance *moderniste* de ce nouveau mouvement.

⁵⁴ Ce sont toujours à peu près les mêmes revendications que formulent tous ces *réformateurs* ; et, raisonnablement, cela ne permet guère de présenter, comme le fait M. de Milloué, l'*Arya-Samâj* comme né de « la réaction contre les *tendances chrétiennes* (lire protestantes) de Chander Sen et de plusieurs des *Brahma-Samâjs* indépendants ».

⁵⁵ Cette fortune servit, entre autres choses, à l'institution du *Dayânanda Anglo-Vedic College* de Lahore.

M. Lalchand Gupta, dans un récent article sur cette société, publié par l'*Indian Review*, parle en ces termes du *Swâmî Dayânanda Saraswatî* :

« En instituant l'*Arya Samâj*, Swâmî Dayânanda ne voulait pas seulement éveiller l'Inde de son long sommeil, mais aussi conduire l'humanité vers le bien commun et la vie constituée. Les dons merveilleux et les *sympathies cosmopolites* du Swâmî sont bien connus. Ses critiques eux-mêmes admiraient sa force de caractère. Il était un "*patriote du monde*", et il ne se laissa jamais enfermer dans les limites artificielles d'un étroit nationalisme. Cependant, il était aussi un vrai nationaliste, car il se plaisait toujours à conseiller aux Hindous de se développer selon leur propre ligne d'évolution. Il préférait la culture indigène à l'imitation d'un idéal étranger ; mais, en même temps, il ne s'opposait jamais aux *relations avec les étrangers*. Il considérait volontiers *l'humanité comme une seule famille*, dont tout homme est un membre. C'est lui qui, le premier, affirma que *l'Inde peut donner le Spiritualisme à l'Occident*, et que toute autre foi répandue dans le monde doit son origine au *Vêda éternel*. Pour des causes diverses, le *théisme* a eu son déclin dans le monde civilisé, et la mission de Swâmî Dayânanda était de *faire des théistes de sceptiques, ou même de matérialistes*. Son extérieur était charmant et en même temps indiquait la force de volonté. Il était, peut-être, un de ces hommes qui sont généralement mal compris par le peuple. Sur ce point, je pourrais dire que le pays n'était pas suffisamment avancé pour s'assimiler, ou même pour suivre ses enseignements. Ce n'est pas chose facile que de bien comprendre un prophète, car il est quelquefois en avance d'un siècle au moins sur le peuple. Les motifs de Swâmî Dayânanda n'ont pas reçu leur juste interprétation parce qu'ils étaient, et sont encore, trop bons pour être admis par la masse faible et ignorante. Mais je suis sûr que, si ses ouvrages étaient traduits en anglais, il serait sans doute bien compris de l'élite du monde occidental cultivé⁵⁶. Parce que Swâmî Dayânanda était un véritable ami des hommes, il ne

⁵⁶ Cela est à rapprocher de ce que nous avons dit plus haut de Râm Mohun Roy.

souffrait jamais que personne s'écartât du sentier de la vertu. Il ne connaissait pas de compromis entre la vérité et l'erreur. Pour lui, la vérité était la seule voie digne d'être suivie, et, par suite, il eut à se mesurer avec d'innombrables difficultés dans son œuvre de relèvement. Littéralement, *il fut le Luther de l'Inde*. L'œuvre entreprise par lui fut poursuivie avec ardeur par l'*Arya Samâj* pendant un certain temps ; mais, depuis plus de dix ans, il y a eu un trop grand étalage d'esprit de parti chez les chefs de l'organisation intitulée *Guru-Kula (Confrérie des Instructeurs)* et dans les sections du *Collège de l'Arya Samâj* établies dans cette partie du pays (c'est-à-dire dans le Sud, l'*Indian Review* étant éditée à Madras)... Ce que Swâmî Dayânanda combattait le plus énergiquement, c'est l'esclavage intellectuel et spirituel dans lequel les masses sont tenues par les classes privilégiées ; mais les chefs du mouvement semblent propager le mal une fois de plus sous prétexte de contrôle ! »

Nous reproduisons cet extrait à titre de document, et surtout pour les traits caractéristiques qu'on peut y relever et que nous avons soulignés ; mais, bien entendu, nous faisons toutes réserves, *même et surtout au point de vue hindou*, sur les éloges décernés au Swâmî Dayânanda Saraswatî, *le Luther de l'Inde*, et à son *Arya Samâj*, dont les relations avec les fondateurs de la *Société Théosophique* sont plus que suspectes. Les « compromis entre la vérité et l'erreur », lorsqu'ils favorisent certains intérêts et certaines combinaisons plus ou moins... diplomatiques, n'auraient-ils donc pas été si étrangers que nous l'affirme M. Lalchand Gupta, à celui que le Colonel Olcott appelait « un des plus nobles Frères vivants »⁵⁷ ?

⁵⁷ Voir *La France Antimaçonniqne*, 26^e année, n° 20, p. 207. [Lettre à Stainton Moses, 1876.]

VERS LA SAGESSE*

Sous ce titre quelque peu prétentieux pour le sujet dont il s'agit, nous trouvons dans *Le Théosophe* (n° du 16 septembre 1913), un nouvel exemple de la façon dont les Théosophistes prétendent tirer parti, au profit de leurs théories, des découvertes les plus récentes... et les moins vérifiées :

« Une nouvelle digne d'attirer l'attention fut récemment lancée.

« M. Ulivé (*sic*, pour Ulivi) aurait trouvé le moyen de faire exploser, sans fil, tout explosif que touche un métal : Navires de guerre, poudrières, canons, torpilles seraient alors condamnés à disparaître. Nous ne savons si les expériences en cours viendront confirmer ou infirmer la nouvelle. Mais nous avons la conviction raisonnée (?) que, si le résultat n'est pas encore obtenu demain, il ne se fera guère attendre. On se souvient que Toulon fut, ces dernières années, une ville très éprouvée. La poudrière, la *Séna* (*sic*, pour l'*Iéna*), la *Liberté* sautèrent successivement sans qu'aucune enquête ait établi, hors de toute contestation possible, la cause de ces sinistres répétés. Nous nous étions, à chacun d'eux, demandé *si nous n'étions pas victimes d'une découverte gardée secrète par un inventeur ennemi*. C'est que certains rayons traversent les enveloppes solides et peuvent déterminer des actions chimiques épouvantables. Certaines vibrations sont même percutantes, puisqu'on les enregistre. Comment les enregistrerait-on s'il n'y avait pas contact atteint (*sic*) ? Or, si léger soit-il, un contact est déjà une percussion. En dehors de l'action chimique possible, il y a donc une action dynamo-mécanique possible, à distance.

« Puisque les hommes accaparent certaines forces naturelles pour s'entre-détruire, ils ne doivent pas s'étonner quand ils sont les premières victimes des catastrophes dont ils menaçaient leurs semblables.

* [*La France Antimaçonnique*, 27^e année, n° 39 (25 septembre 1913). Non signé.]

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

« Le besoin d'accaparer certaines découvertes a, jadis, coûté soit la liberté, soit la vie à divers inventeurs.

« Des chefs d'état (*sic*) supprimèrent l'inventeur pour s'assurer le monopole et le secret.

« Combien sont justifiés les vrais gnostiques quand ils refusent à la foule la connaissance de secrets naturels dont la divulgation imprudente mettrait des pouvoirs terribles dans des mains impures !

« L'immensité des risques mènera l'homme vers la sagesse. »

De cet article, nous ne retiendrons que ce qui a trait aux sinistres successifs et inexpliqués de Toulon, et nous ferons remarquer à l'auteur anonyme que ces événements sont, pour nous, une raison de plus de nous étonner et de déplorer que l'on tolère, précisément parmi les ouvriers de l'arsenal de Toulon, toutes sortes de propagandes plus ou moins suspectes, y compris celle à laquelle se livre certaine société dénommée *L'Oasis*, qui relève de l'*Ordre de Service de la Société Théosophique*¹, et qui a pour but de propager dans ce milieu la *Théosophie anglo-saxonne*. Et ce qui est non moins inquiétant, d'un autre côté, c'est de voir établis dans cette même ville, sous des prétextes quelconques, un certain nombre de Japonais, gens qui ne se mettent que trop volontiers, eux aussi, au *service*... officieux de l'*Impérialisme britannique*, suivant la tradition de feu le F.: Comte Hayashi², à moins qu'ils ne préfèrent l'*Impérialisme américain*, cet autre instrument de la suprématie anglo-saxonne... et protestante, qui doit être si cher aux dévoués auxiliaires du F.: Sun Yat Sen.

Il faut bien, comme dirait la S.:. Annie Besant, que la race anglo-saxonne affirme et fasse triompher dans tous les domaines (et par tous les moyens) sa *supériorité* sur les autres races. Quand on appartient à une nation à laquelle on prétend attribuer le rôle du *Manou* dans le monde (prétention qui sied bien à une future « conductrice des hommes et des dieux », suivant l'*heureuse* expression du F.: George Arundale), il n'est que

¹ Voir le précédent numéro, p. 453. [P. [391](#).]

² *Ibid.*, p. 452. [P. [419](#).]

logique, sans doute, de reconnaître à cette même nation, en vue de certains « intérêts supérieurs » (?), le droit de faire expérimenter à l'occasion sur les autres (*in anima vili*), et autant que possible sans se compromettre, quelques-uns des effets les plus élémentaires de ce redoutable et mystérieux *vril* dont sera armée la *Race Future* annoncée par Bulwer-Lytton...

Le *Grand Jeu* du F. : Rudyard Kipling ne se joue peut-être pas que dans l'Inde ; mais la... naïveté de certains théosophistes français est vraiment prodigieuse, et nous craignons fort pour eux que leurs « Maîtres » et leurs « Instructeurs » ne les conduisent, non point « vers la sagesse », mais bien plutôt vers... son contraire !

ÉCHOS*

Le *Théosophe* du 16 mai publie le manifeste d'une nouvelle organisation rattachée à l'*Ordre de Service de la Société Théosophique*, dont il a déjà été question dans la *France Antimaçonnique* (27^e année, n° 38, pp. 453-455 [p. [391](#)]). Cette nouvelle branche porte le titre de *Ligue des Serviteurs Suisses* ; elle a son siège à Neuchâtel. En tête de son manifeste figurent les devises suivantes : « Un pour Tous, Tous pour Un. — Par le Travail la Fraternité. Par la Fraternité l'Union. Par l'Union la Force. Par la Force la Paix. »

Les membres s'engagent : « 1° à faire tous leurs efforts pour développer en Suisse le patriotisme, la fraternité et l'union entre tous les Suisses d'abord, entre les diverses nations ensuite ; 2° à consacrer quelques minutes au moins, chaque semaine, le samedi entre 4 h. 1/4 et 4 h. 25, à envoyer sur toute la Suisse des pensées (méditation ou prière) d'amour, de fraternité et d'union ».

Chef de l'Ordre : H. de Pury, Château de Hauterive, Neuchâtel. — *Secrétaire de l'Ordre* : René Borel, 20, rue du Coq-d'Inde, Neuchâtel.

* [*La France Antimaçonnique*, 28^e année, n° 22 (28 mai 1914). Non signé.]

INDE

—

LE SERMENT DES « FRÈRES DU SERVICE »*

Nous avons déjà parlé, dans la *France Antimaçonnique* (27^e année, n° 38, pp. 453-455 [p. [391](#)]), de l'*Ordre de Service de la Société Théosophique*. Une branche de cet Ordre a été organisée récemment dans l'Inde, « parmi les membres les plus dévoués de la *Société Théosophique* », soi-disant « pour faire entrer la Théosophie dans la pratique de la vie, et pour associer la Théosophie à la solution des réformes sociales ». Voici, d'après le *Bulletin Théosophique* de décembre 1913, le texte du serment que doivent prêter les adhérents à cette nouvelle branche, appelés *Frères du Service* :

« Estimant que l'intérêt primordial de l'Inde est de se développer librement sous le pavillon britannique, de s'affranchir de toute coutume qui puisse nuire à l'union de tous les habitants, et de rendre à l'Hindouïsme un peu de flexibilité sociale et de fraternisme vécu, je promets :

« 1° De ne tenir aucun compte des différences de caste ;

« 2° De ne pas marier mes fils tant qu'ils sont mineurs, ni mes filles avant qu'elles aient atteint leur dix-septième année ;

« 3° De donner l'instruction à ma femme et à mes filles, ainsi qu'aux autres femmes de ma famille, autant qu'elles s'y prêteront ; d'encourager l'instruction des filles et de m'opposer à la réclusion de la femme ;

« 4° D'encourager l'instruction du peuple autant que cela me sera possible ;

« 5° De ne tenir aucun compte, dans la vie sociale et politique, des différences de couleur et de race ; de faire ce que

* [*La France Antimaçonnique*, 28^e année, n° 28 (9 juillet 1914). Non signé.]

je pourrai pour favoriser l'entrée libre des races de couleur dans tous les pays, sur le même pied que les émigrants blancs ;

« 6° De combattre activement tout ostracisme social en ce qui concerne les veuves qui se remarient ;

« 7° D'encourager l'union des travailleurs dans tous les domaines de progrès spirituel, éducatif, social et politique, sous la direction du Congrès National Hindou. »

Comme on le voit, il s'agit bien de véritables *Frères du Service*... de l'Impérialisme britannique ! Certes, ce n'est pas une telle organisation, avec un pareil serment, qui donnera, même si la chose était possible, un peu de prestige à la Théosophie aux yeux des vrais Hindous. Ceux-ci, fort heureusement pour eux, ne croient guère à toutes ces billevesées de « fraternisme » et de « progrès » ; ils se soucient fort peu de faire de leurs femmes et de leurs filles des « suffragettes », et ils ne consentiront jamais à « s'assimiler » à leurs oppresseurs étrangers, en foulant aux pieds toutes leurs coutumes les plus sacrées. Ils comprennent tout autrement « l'intérêt primordial de l'Inde »... *sans* le pavillon britannique.

La S.:: Annie Besant et ses acolytes feraient bien de méditer un peu l'aveu échappé, dans un moment de franchise... et de découragement, à cet autre « impérialiste » notoire qu'est le F. : Rudyard Kipling : « *East is East and West is West, and the two shall never meet.* » (« L'Orient est l'Orient et l'Occident est l'Occident, et les deux ne se rencontreront jamais. »)

ÉTATS-UNIS

—

LA LIGUE DE RÉFORME THÉOSOPHIQUE D'AMÉRIQUE*

L'affaire Alcyone-Besant-Leadbeater, qui avait déjà provoqué la scission de la branche allemande de la *Société Théosophique*, soulève également l'indignation de certains Théosophistes des États-Unis. Ceux-ci ont résolu, pour faire entendre leur protestation, de créer une *Ligue de Réforme Théosophique* ; nous extrayons les passages suivants, particulièrement caractéristiques, du manifeste de cette nouvelle organisation :

« On se propose d'organiser aux États-Unis un corps de Théosophistes destiné à amener une réforme des conditions où se trouve actuellement la *Société Théosophique*, dont la Présidente, M^{me} Annie Besant, associée à M. Charles W. Leadbeater, a, pendant la durée de ses fonctions, *causé la plus déplorable démoralisation du but et de l'idéal de cette Société*.

« L'objet immédiat de cette Ligue est d'éveiller, si possible, la conscience des Théosophistes au dedans et au dehors de la *S. T.*, quant au grave danger qui menace aujourd'hui les vrais principes et enseignements de la Divine-Sagesse...

« Contrairement aux principes les plus fondamentaux de la Théosophie, un nouveau culte personnel est exploité par la Présidente de la Société, et une religion particulière se développe sous son patronage. *La conduite de M^{me} Besant à cet égard constitue une malversation caractérisée, et sa collaboration continue avec M. C. W. Leadbeater est de nature à jeter le discrédit sur la Société.*

* [La France Antimaçonnique, 28^e année, n° 29 (16 juillet 1914). Non signé.]

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

« Sur la gravité des affaires actuelles, la désaffection qui se répand en divers pays sur la Société, l'opprobre dont ses chefs se sont couverts publiquement, les membres de la *S. T.* sont tenus dans l'ignorance, de propos délibéré, de sorte que beaucoup d'entre eux, dont la nature se révolterait contre de tels abus s'ils les connaissaient, restent inactifs en raison de cette ignorance.

« La *Ligue de Réforme Théosophique* se proposera d'éclairer les Théosophistes sur toutes ces choses, et de former un centre fidèle aux vrais enseignements de la Théosophie, en rejetant les commentaires d'invention récente et sans autorité... »

Cette Ligue a pour organe la revue *Divine Life* (*La Vie Divine*), 614, Oakwood Boulevard, Chicago. Elle a déjà publié une série de brochures sur les procès de Madras, dont la lecture est des plus édifiantes.

LE BERGSONISME^{*}

On mande de Rome que le Pape a condamné les idées philosophiques contenues dans le livre *L'Évolution Créatrice*, du professeur Bergson.

Sa Sainteté a déclaré : « *En présence des fausses théories du philosophe Bergson, qui cherche à mettre dans l'ombre les grands principes fondamentaux et les vérités, il faut démasquer l'erreur de la philosophie moderne, celle-ci étant de nature subtile et attrayante.* »

M. Bergson a annoncé qu'il répondrait au Vatican par une série de conférences qu'il fera cet hiver à Paris.

C'est ce faux philosophe que l'*Alliance Française* avait invité à venir exposer son système philosophique à Montréal, et en faveur duquel le *Pays* avait fait une campagne.

Les Catholiques savent maintenant ce qu'il faut penser du *bergsonisme*.

(*La Vérité*, de Québec, n° du 6 septembre 1913.)

^{*} [*La France Antimaçonnique*, 27^e année, n° 38 (18 septembre 1913). Non signé.]

LE BERGSONISME^{*1}

Bien intéressants sont les détails suivants donnés par le sectaire *Rappel* (n° du 5 septembre) à propos de la « menace » de mise à l'Index des œuvres de M. Bergson :

« L'œuvre philosophique de M. Henri Bergson, professeur au Collège de France, a été dénoncée à la Congrégation de l'Index. Certains catholiques universitaires, à la tête desquels se trouve M. Édouard Le Roy, font ouvertement profession de "bergsonisme" et, même dans le clergé, l'illustre philosophe exerce une influence profonde qui n'est pas sans inquiéter l'autorité ecclésiastique. Celle-ci attendait beaucoup de la réfutation de Bergson, tentée dans un copieux volume par Mgr Farges, mais, se rendant compte maintenant que cette réfutation porte à faux, elle a mis son dernier espoir dans un argument d'autorité et compte sur une prohibition venue de Rome, pour déconcerter les disciples que le théoricien de l'"intuition" s'est faits dans la jeunesse étudiante catholique. En tout cas, le décret de l'Index, à supposer qu'il soit rendu, ne saurait modifier en aucune façon l'attitude de M. Henri Bergson ; celui-ci, qui est d'origine israélite, ne professe aucune religion positive. »

(*Agence Internationale Roma.*)

* [*La France Antimaçonnique*, 27^e année, n° 42 (16 octobre 1913). Non signé.]

¹ Voir la *France Antimaçonnique*, 27^e année, n° 38, p. 450 [p. [469](#)], et aussi n° 39, p. 468, note 6 [p. [404](#), note 18].

M. BERGSON

ET LA « LIBRE PAROLE » *

Le 30 décembre dernier a été célébré, au Collège de France, le centenaire de Claude Bernard. À cette occasion, des discours furent prononcés par MM. Maurice Croiset, administrateur du Collège de France, Henri Bergson, Dastre, Henneguy, d'Arsonval, et le F. : Viviani.

La *Libre Parole* a donné de cette cérémonie, dans son numéro du lendemain, un compte rendu où nous avons été surpris de lire ce qui suit :

« Le *clou* de la séance a été le discours de M. Henri Bergson. La philosophie a pris ainsi le rang qu'elle méritait dans la commémoration du génie d'un grand savant ; et c'est là, peut-on dire, un signe des temps, car nous commençons heureusement à revenir de la misérable conception positiviste qui pensa déposséder la philosophie au profit exclusif des spécialités scientifiques. »

Hélas ! la philosophie de M. Bergson est bien, en effet, un « signe des temps », mais ce n'est pas dans le sens optimiste où l'entend le rédacteur de la *Libre Parole*. Nos lecteurs savent déjà ce qu'ils doivent en penser (voir *Le Bergsonisme*, dans la *France Antimaçonnique*, 27^e année, n° 38, p. 450 [p. [469](#)], et n° 42, p. 499 [p. [471](#)]).

« Ce que la philosophie doit avant toute à Claude Bernard, a dit d'abord M. Bergson, c'est la théorie de la méthode expérimentale... »

Il nous semble, justement, que la « méthode expérimentale » ne peut en aucune façon, par sa nature même, nous sortir de cette « misérable conception positiviste », dont certains « commencent à revenir » aujourd'hui... pour verser dans la « philosophie de l'intuition ».

* [*La France Antimaçonnique*, 28^e année, n° 1 (1^{er} janvier 1914).
Signé LE SPHINX.]

Après avoir cité un passage du discours en question, relatif à ce premier point, l'auteur du compte rendu continue :

« Parlant ensuite de la “métaphysique de la vie” que l'on a voulu parfois dégager de l'œuvre de Claude Bernard, M. Bergson a montré que, si l'on peut, en s'appuyant sur la distinction très nette que l'illustre physiologiste faisait, du point de vue scientifique, entre la vie et la non-vie, suggérer une conception philosophique du vitalisme, il n'en est pas moins certain que “Claude Bernard ne nous a pas donné, n'a pas voulu nous donner une métaphysique de la vie”. Ce n'est pas la vie elle-même que ce savant, si rigoureux et si attentif à ne point dépasser les limites de son savoir, a tenté de définir, mais c'est, bien plus modestement, bien plus utilement, la science de la vie ou biologie. Enfin, le philosophe a, fort opportunément, rappelé l'aversion si hautement manifestée par Claude Bernard contre l'esprit de système, si cher aux savants médiocres. Et l'ombre de Berthollet a dû quelque peu frémir... ! »

Il est fort bien de réduire l'« esprit de système » à sa juste valeur ; mais n'oublions pas, d'un autre côté, que le « vitalisme » est une des « conceptions scientifiques et philosophiques » sur lesquelles l'occultisme s'appuie le plus volontiers pour édifier ses propres théories. En outre, l'« idée organique et créatrice » de Claude Bernard n'est peut-être pas sans présenter quelques rapports avec la conception maçonnique du « Grand Architecte de l'Univers », qui se prétend, elle aussi, « rigoureusement scientifique », même au sens « positiviste ».

Mais ce que nous voulons signaler surtout, ce sont ces appréciations qui terminent la partie du compte rendu se rapportant au discours de M. Bergson :

« Si l'on rapproche ce beau discours de celui que fit, il y a deux ans, M. Bergson sur “l'Âme et le Corps”, où il dénonçait les pétitions de principes inhérentes au matérialisme, il faut le remercier d'avoir apporté aujourd'hui une fois de plus sa haute autorité et la contribution de son haut savoir à cette conclusion désormais acquise à la pensée contemporaine, que le matérialisme n'est pas scientifique. Et, sur ce point, le chrétien que fut Claude Bernard n'eût pas désavoué son panégyriste. »

Nous ne pouvons pas nous empêcher de faire remarquer encore que la « conscience nettement chrétienne » de Claude

Bernard n'éprouvait aucune révolte devant les pires atrocités de la vivisection. Faudrait-il donc penser que, comme tant d'autres, le célèbre physiologiste abandonnait quelque peu sa « conscience », même simplement « morale », à la porte de son laboratoire, avec les « préjugés » indignes d'un savant (c'est là ce qu'on appelle, en Maçonnerie, le « dépouillement des métaux ») ?

Mais, ceci étant dit, ce que nous trouvons beaucoup plus grave et absolument stupéfiant, ce sont les « remerciements » adressés par le collaborateur de la *Libre Parole* à M. Bergson, dont il vante le « haut savoir » et la « haute autorité ». Il serait assurément beaucoup plus naturel de voir des occultistes ou des théosophistes remercier M. Bergson, qui a avec eux bien plus de points de contact qu'on ne pourrait le croire, de l'appui qu'il prête, volontairement ou non, à certaines de leurs doctrines. S'il est bon de combattre le matérialisme, il ne faut pas oublier pour cela que certain spiritualisme ou soi-disant tel est plus dangereux encore, en raison même de ses apparences séduisantes. Qu'un journal qui se dit catholique se livre ainsi à un éloge aussi pompeux qu'exagéré d'un philosophe qui vient d'être condamné par Rome, cela passe un peu la mesure, et nous ne saurions le laisser faire sans protester.

Il est fort bien de « stigmatiser » comme il convient, et comme l'a fait le rédacteur du même compte rendu, « l'odieuse harangue » du F. : Viviani ; mais cela ne suffit pas, et les hommes politiques ne sont pas les seuls sur lesquels nous devons porter une attention parfois dépourvue de bienveillance.

Pour terminer, nous rappellerons à notre confrère antisémite que M. Bergson, bien que « ne professant aucune religion positive », n'en est pas moins d'origine juive. Cela rend l'attitude de la *Libre Parole* à son égard encore plus incompréhensible.

LE SPHINX.

LA VISITE DE BONAPARTE À L'O. : DE NANCY*

Le général revenait du Congrès de Rastadt. Il dut descendre à l'Hôtel des Halles.

Au sujet de sa visite à la Loge, voici le seul indice qui a pu m'être révélé :

On lit dans le tome I des *Collections Lorraines*, de M. Noël (Bibliothèque de Nancy), page 617, n° 4.605 :

« Cela nous fait souvenir d'avoir eu en mains la planche qui constatait que le général Bonaparte, passant à Nancy après avoir signé le traité de Campo-Formio, vint visiter la Loge ; et *quoiqu'il* ne fût que Maître, il fut reçu avec tous les honneurs possibles. Introduit sous la voûte d'acier, le Vénérable lui offrit le maillet. Si ma mémoire ne me trompe, le grand-père de M. Dumast était alors un des dignitaires de la Loge. Cette visite fut faite le 3 décembre 1797. J'étais bien jeune alors, mais il me souvient parfaitement de l'impression que fit à Nancy le vainqueur de l'Italie. Jamais je n'ai vu la ville dans une semblable agitation : toutes les maisons furent illuminées. Il fut convié au spectacle. Aussitôt qu'on sut qu'il avait accepté l'invitation, la salle fut envahie de vive force et sans paiement. On jouait la *Belle Arsène*. M^{lle} Rousselois, dans l'air fameux : *Triomphez, bel Alcindor*, substitua : *Triomphez, Bonaparte*. Tous nos poètes : Blaise, Laugier, Gentiliatre, firent des couplets en l'honneur du général... »¹.

(L'*Acacia*, septembre-octobre 1910, pages 71 et 72.)

Cet entrefilet de l'*Acacia* confirme, au point de vue de la qualité maçonnique de Napoléon I^{er}, ce que rapporte le F. : J.-B. Clavel, en son *Histoire Pittoresque de la Franc-Maçonnerie et*

* [La France Antimaçonnique, 25^e année, n° 6 (9 février 1911). Non signé.]

¹ T. II, pages 82 et 83.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

des Sociétés Secrètes (1843, pages 224 et suivantes). Napoléon I^{er}, accompagné des FF.: Duroc et Lauriston, s'était rendu inopinément dans une Loge du faubourg Saint-Marcel, à Paris, pour se rendre compte, par lui-même, de ce qui s'y passait.

ORDRE DES NOACHITES FRANÇAIS (1816)

—

MAÇONNERIE NAPOLÉONIENNE*

Pour répondre aux questions qui nous sont posées au sujet de la Maçonnerie Napoléonienne que l'on vit éclore au commencement du règne de Louis XVIII, nous interrogerons le F. : J.-M. Ragon (*ORTHODOXIE MAÇONNIQUE*, suivie de la *Maçonnerie Occulte* et de l'*Initiation Hermétique* (pages 193 et suiv.), en faisant remarquer que le rituel de l'ORDRE DES NOACHITES FRANÇAIS fourmille d'anachronismes les plus éhontés :

« La terreur de 1815 régnait encore, dit le F. : J.-M. Ragon, quand cet Ordre, qui eut beaucoup de partisans, fut fondé à Paris en 1816. La conception en est due à de fidèles amis de l'Empereur Napoléon 1^{er} qui avaient présentes à la pensée toutes les circonstances de sa mort¹ ; à ces vieux compagnons de sa gloire, qui avaient combattu avec lui sur le Rhin et le Danube, vers l'Océan et la Méditerranée ; franchi, sur ses pas, les Alpes et les Pyrénées, et pour qui les îles d'Elbe et de Sainte-Hélène sont ce que la Mecque est pour l'Osmanli.

* [*La France Antimaçonnique*, 25^e année, n° 36 (7 septembre 1911). Non signé.]

¹ L'ordre fut fondé en 1816 et Napoléon ne mourut à Sainte-Hélène qu'en 1821 ! Note de *La France Antimaçonnique*.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

« Cet Ordre était divisé en trois degrés :

1. *Chevalier*,
2. *Commandeur*,
3. *Grand-Élu en trois points.* {
 1. *Juge secret*,
 2. *Parfait initié*,
 3. *Chevalier de la Couronne de chêne.*

On trouve, dans chaque degré, des allusions faciles à comprendre ; *citons* :

1^{er} DEGRÉ, *Acclamation.*

Gloire à l'architecte (*Napoléon*) !

INSTRUCTION

Demande. – *Sous quel Maître avez-vous travaillé ?*

Réponse. – Sous l'architecte Phaleg.

D. – *Quel était Phaleg ?*

R. – Un habile ouvrier que ses connaissances maçonniques élevèrent à la direction des travaux de la tour de Babel. Il travailla quatorze ans comme app., comp. et maître (de 1790 à 1804) et dix ans comme *architecte*.

D. – *Quelle est cette tour ?*

R. – Un vaste édifice qui devait mettre les hommes à l'abri d'un nouveau déluge.

D. – *Où est-elle située ?*

R. – Dans une plaine entre deux montagnes et deux lacs.

D. – *Combien avait-elle d'étages ?*

R. – Huit.

D. – *Quels en étaient les noms ?*

R. – Adam, Ève, Noé, Lamech, Naamah, Phaleg, Oubal, Orient (*les huit initiales composent le mot Napoléon*).

D. – *Quel âge avez-vous ?*

R. – Je n'ai vécu que dix ans (de 1804 à 1814).

CLÔTURE

D. – *Quelle heure est-il ?*

R. – L'heure où les ouvriers de la tour furent dispersés.

MAÇONNERIE NAPOLÉONNIENNE

ANNONCE

Gardons-le dans nos cœurs ! La loge est obscurcie. Gloire à l'architecte.

2^e DEGRÉ

L'aspirant porte une urne couverte d'un voile.

D. – *Quel est ton nom ?*

R. – *Fidelis.*

D. – *D'où viens-tu ?*

R. – *Insula* (d'une île).

D. – *Qu'as-tu vu ?*

R. – *Salixium* (un saule).

D. – *Que rapportes-tu ?*

R. – *Urna* (une urne).

D. – *Que contient-elle ?*

R. – *Cineres Phalegi* (les cendres de Phaleg).

CLÔTURE

D. – *Quelle heure est-il ?*

R. – Six heures moins dix minutes. – *Consummatum* est !
etc.

« Le G.-M. de cet Ordre était le général Bertrand, alors à Sainte-Hélène et qui ne se doutait pas de cet honneur. En son absence l'Ordre fut dirigé par un suprême commandeur et deux lieutenants. Cet Ordre n'eut de maçonnique que la forme. Il a subsisté, avec beaucoup de discrétion, pendant plusieurs années ; puis il s'éteignit ».

UN CÔTÉ PEU CONNU DE L'ŒUVRE DE DANTE*

On sait qu'il existe une médaille sur laquelle l'effigie de Dante est accompagnée des lettres F. S. K. F. T. On a essayé de donner de ces initiales des interprétations diverses, mais la plus vraisemblable est la suivante, qui se rapproche beaucoup de celle qu'a indiquée Aroux¹, si elle ne lui est même tout à fait identique : « *Fidei Sanctæ Kadoch, Frater Templarius* ». En effet, l'association « *della Fede Santa* », à laquelle appartenait le poète, était un Tiers-Ordre de filiation templière, et était assez analogue, à cette époque, à ce que fut plus tard la « *Fraternité de la Rose-Croix* ».

Au début de sa *Divina Commedia*, Dante raconte qu'il descendit aux enfers le *Vendredi-Saint* de l'an 1300, à l'âge de *Trente-trois* ans ; c'est l'âge du Rose-Croix, qui reprend aussi ses Travaux, symboliquement, le *vendredi à trois heures après-midi*, et qui, au cours de son initiation, doit traverser d'abord la « *Chambre infernale* ». Dante parcourut tous les cercles infernaux en vingt-quatre heures, et atteignit alors le centre de la Terre, qu'il traversa en contournant le corps de Lucifer.

N'y aurait-il pas quelque rapport entre ce corps de Lucifer, placé au centre de la Terre, c'est-à-dire au centre même de la pesanteur, « *symbolisant l'attrait inverse de la nature* »², et celui d'Hiram, placé de même au centre de la « *Chambre du Milieu* », et qu'il faut aussi franchir pour parvenir à la Maîtrise ? La connaissance de ce rapport mystérieux ne pourrait-elle pas aider à découvrir la véritable signification de la lettre G. ?

* [La France Antimaçonnique, 25^e année, n° 40 (5 octobre 1911). Non signé.]

¹ Dans un ouvrage intitulé *Dante hérétique et albigeois*.

² SIMON et THÉOPHANE, *Les Enseignements secrets de la Gnose*, p. 42.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Nous rappellerons seulement d'autre part, sans y insister, la *Croix* que vit Dante dans la *Sphère de Mars*, ainsi que l'*Aigle* dans la *Sphère de Jupiter* et l'*Échelle mystique* dans celle de *Saturne*. Cette *Croix* ne doit-elle pas être rapprochée de celle qui sert encore d'emblème à plusieurs grades maçonniques, dont certaines légendes veulent rattacher l'origine aux Croisades ? Quant aux deux autres symboles, il est trop facile d'y reconnaître ceux du « KADOSCH TEMPLIER » : on parvient au pied de l'*Échelle mystique* par la « Justice » (*Tsedakah*), et à son sommet par la « Foi » (*Emounah*).

Ceux qui se livreraient à des recherches approfondies sur ce côté trop peu connu de l'œuvre de Dante y feraient certainement de bien curieuses découvertes. Une étude de ce genre pourrait peut-être intéresser MM. Copin-Albancelli et Louis Dasté, qui se consacrent particulièrement à la reconstitution de l'histoire des *Sociétés secrètes* en général, et à la découverte des liens qui les unissent à travers le temps et l'espace ?

LA LOGE

« LE CENTRE DES AMIS »

(G.: O.: D.: F.:)*

Lorsque nous avons reproduit, récemment, et d'après le F.: J.-M. Ragon, le *Rituel de la Maçonnerie Napoléonienne des Noachites* [p. 479], nous ne supposions pas qu'il pourrait y avoir quelque chose d'un peu analogue dans la « *reconstitution* » actuelle de la Loge « *Le Centre des Amis* », à l'O.: de Paris, du *Régime Écossais Rectifié*, sous l'Obédience du Grand Orient de France, dont parle, dans l'« *Acacia* » de Juin-Juillet 1911, le T.: Ill.: F.: Édouard de Ribeaucourt, 33^e Chev.: (alier) B.: (ienfaisant) *de la Cité Sainte*¹.

Nos lecteurs auront peut-être trouvé bizarre l'idée de notre réminiscence concernant le Dante [p. 483] ; mais qu'ils remarquent d'abord la coïncidence de date indiquée par le F.: de Ribeaucourt :

« *Il y eut de 1300 à 1700 de nombreux Rites Templiers, superposés ou non aux LL.: Symb.:* »

Comme suite à cette première note, nous publierons, prochainement, d'autres explications concernant la *Croix maç.*, ou plutôt *Templière*, qui a pris bien des formes depuis les *Croix de Jérusalem ou de Malte*, jusqu'à celle... de la *Légion d'Honneur* !

C'est, en effet, à Napoléon I^{er} que nous voulons en revenir, et, précisément, le F.: de Ribeaucourt, indiquerait que ledit

* [La France Antimaçonnique, 25^e année, n° 40 (5 octobre 1911). Non signé.]

¹ Chef de travaux à la Faculté des Sciences de Paris. Ci-devant Vénérable de la Loge : « *Les Amis du Progrès* » et G.: M.: du Cons.: « *L'Avenir* ». Il a publié, il y a 3 ou 4 ans, une étude curieuse sur la LETTRE G.:. Le *Rituel des Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte* a été reproduit par le F.: Jules Doinel dans son ouvrage : « *Lucifer Démasqué* ». Pages 122-126.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Napoléon aurait été C.: B.: de la C.: S.: comme l'empereur Alexandre, comme le F.: Villermoz, et comme le F.: de Ribeaucourt lui-même.

À propos de Napoléon I^{er}, sait-on qu'au G.: O.: D.: F.:, le mot sacré des R.: C.: fut pendant quelque temps interprété par

Imperator Napoleo Rex Italiæ

Nous sommes en mesure d'administrer la preuve officielle de ce fait.

Rappelons l'extrait de l'*Acacia*, publié par nos soins, il y a quelques mois [p. [477](#)], et duquel il résulterait bien que Napoléon I^{er} aurait été Francmaçon, mais n'aurait eu que le grade de Maître (3^e degré).

Villermoz est un des Maîtres reconnus du Martinisme. Pour plus d'éclaircissements, nous recommandons à nos amis la lecture de la préface mise en tête des « *Enseignements secrets de Martinès de Pasqually* » par le F.: Abel Thomas, Grand Maître du Rite de Misraïm et Évêque gnostique de Bulgarie ; cette longue préface est particulièrement consacrée à relever les erreurs qui auraient été commises par le docteur Papus et ses amis.

LA LOGE « LE CENTRE DES AMIS »

Voici l'article du T. : Ill. : F. : Édouard de Ribeaucourt, 33^e, Chev. : B. : de la Cité Sainte :

LA LOGE LE CENTRE DES AMIS à l'O. : de Paris DU RÉGIME ÉCOSSAIS RECTIFIÉ *Sous l'Obédience du Grand Orient de France*

Le Résumé de l'Histoire de la Franc-Maçonnerie que notre F. : Hiram a fait en 1908 a rendu trop de services à la Maçonnerie française pour ne pas constater que cette œuvre si délicate répondait à un réel besoin maçonnique. Tout en rendant hommage à la bonne foi et à l'érudition de feu notre vieil ami, nous ne pouvons nous empêcher de regretter certaines erreurs, qui, dans l'Intérêt de la Vérité, doivent être rectifiées.

Tout d'abord, à la page 25, il y est dit qu'il existe en Suisse deux Rites accessoires : Le Rite Écossais et la *Stricte Observance Templière*, bien édulcorée, dont le dernier débris consiste en un Directoire du Grand Prieuré *Helvétique*, lesquels n'ont rien de commun avec la Grande Loge *Alpina*.

Il existe en effet en Suisse, depuis 1873, un Suprême Conseil du Rite Écossais ancien accepté (du 4^e au 33^e degré) (Lausanne) ; dire que ce Conseil n'a rien de commun avec la Grande Loge *Alpina*, n'est pas absolument conforme aux faits. La preuve en est fournie par le traité de 1876.

« *Traité conclu entre la Grande Loge Suisse "Alpina" et le Suprême Conseil du 33^e degré et dernier degré pour la Suisse.*

1) Le Suprême Conseil pour la Suisse reconnaît la Grande Loge *Alpina* comme seule autorité régulière en Suisse pour les trois grades symboliques.

2) De son côté la Grande Loge *Alpina* reconnaît le Suprême Conseil du 33^e degré pour la Suisse, précédemment Directoire Suprême Helvétique Romand, comme seule Puissance régulière du Rite Écossais, *Ancien Accepté*, ayant la juridiction pour la Suisse sur tous les Hauts Grades *de ce Rite*, soit du 4^e au 33^e inclusivement. »

Ce Suprême Conseil, Écossais, Ancien et Accepté, de Suisse, qui date de 1873, fut originellement le Directoire Helvétique Romand : depuis quelle année peut-il se dire le continuateur Helvétique Romand, dont l'existence fut si agitée et si saccadée ? En 1783 ce Directoire fit adopter son système par le Grand Orient de Pologne. En 1739, il

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

pratiquait un certain Rite-Écossais qui ne faisait pas partie intégrante du Système templier². Plus tard, ce Directoire adopta les quatre ordres de la Maçonnerie rouge du Rite Français. En 1873 il passa au Rite Écossais Ancien et Accepté.

Quant au Grand Prieuré Indépendant d'*Helvétie*, *il est la Puissance Templière la plus ancienne existante et dont l'existence n'a subi aucune interruption*. Réuni à la Stricte Observance pendant un temps et l'ayant précédée, cette Puissance de Hauts Grades faisait jadis partie de la 5^e Province (Bourgogne). Ses loges bleues furent nombreuses ; elle aussi, dut abandonner à l'*Alpina* ses trois premiers grades. Elle aussi puise ses éléments dans les Loges rectifiées d'*Alpina*, qui est ainsi conservatrice de son Ordre Intérieur. Le Grade d'Écossais de Saint-André fait le pont entre les Loges bleues et son ordre Templier. (Soit ordre intérieur.)

Nous souhaitons à tous les chaînons de la Maçonnerie, les qualités de fraternité et d'impeccabilité que ces deux Puissances de Hauts Grades pratiquent mutuellement en Suisse, et l'attachement de leurs membres à la souche bleue commune, unique, respectée et aimée.

Aux pages 13, 101, 270, 337, 356, 360, le F. :. Hiram met sur le dos des grades templiers, en particulier sur ceux de la Stricte Observance, les excès de la Révolution et la lutte contre le Grand Orient de France. Ce ne serait que demi mal si le F. :. Hiram n'affirmait que les Jésuites étaient derrière les grades Templiers !³

Or il y eut *de 1300 à 1700 de nombreux Rites Templiers superposés ou non aux Loges symboliques*. De quel Rite le F. :. Hiram veut-il parler ? — Celui de la Stricte Observance ! — Erreur, la Stricte Observance n'existait plus *en France* depuis 1778, époque où ses Loges s'étaient séparées d'elle, en rompant définitivement toute attache avec les Supérieurs Inconnus, de jésuitique mémoire, de sorte que l'Ordre de la Stricte Observance n'existait plus en France dès 1778, il n'y a donc guère de chance que ses Templiers aient joué un rôle quelconque pendant la Révolution.

On me dira que les Loges rectifiées et leur Ordre Intérieur remplaçaient à cette époque l'ancien Ordre déchu. Je répondrai que j'ai en main le texte du traité d'alliance et d'union des Directoires

² Galiffe, *Chaîne Symbolique*, 1 Vol., 1852.

³ Le F. :. Hiram, c'est-à-dire le T. :. Ill. :. F. :. 33^e Ch.-M. Limousin, Directeur-Fondateur de l'*Acacia*, avait la monomanie, commune à bien d'autres FF. :. MM. :., de voir des Jésuites partout. Note de la *France Antimaçonniq.*

Écossais et Rectifiés de France avec le Grand Orient et que ce traité fut renouvelé et accentué en 1782 et en 1811. Preuves de la correction des rapports amicaux des Loges Rectifiées avec le Grand Orient. — Au reste en 1814 les Loges Rectifiées restèrent fidèles au Grand Orient alors que d'autres Rites maçonniques procédaient *différemment*. La seule Loge qui conserva la Lumière pendant la Révolution fut la Loge « *Le Centre des Amis* », Loge qui passa au Rite Rectifié. Il est donc inexact de dire que les Loges Rectifiées des Hauts Grades aient jamais combattu le Grand Orient en France, à l'époque de la Révolution.

À la page 350, on lit « *Napoléon lui-même semble avoir été le chargé d'affaires de la Stricte Observance* ». — La Stricte Observance n'existait plus, nous le répétons, dès 1772, en France ; il faudrait antidater l'épopée napoléonienne pour que l'auteur ait quelque apparence de raison. On dit que Bonaparte fut initié à certain Rite, mais l'empereur Alexandre le fut aussi et il alla remplir à Lyon la fonction de F. : Servant auprès du R. : Ch. : B. : de la C. : S. : Villermoz.

À la page 351, le F. : Hiram dit que le F. : Villermoz était riche, ambitieux, avide d'honneur. Cette façon de présenter les choses est préjudiciable à la mémoire du Maçon le plus estimable de son temps. Homme dévoué, s'il en fut, Maçon éclairé, *désintéressé*, respecté au Grand Orient, le F. : Villermoz a laissé derrière lui une mémoire intacte et la trace d'une vie maçonnique sans taches.

Cet acharnement à diminuer les qualités et les services rendus par les chefs du Régime Écossais Rectifié ne se comprend qu'autant que cet auteur de grand mérite n'avait pas à sa disposition les sources auxquelles il m'a été donné de puiser. Pour remettre les choses au point nous nous bornons à rapporter ce qu'en disait Galiffé dans sa splendide *Chaîne Symbolique*, Genève, 1852 (très rare) qui est un chef-d'œuvre d'Histoire maçonnique par la sûreté de ses sources et l'abondance des documents.

« Nous avons vu au contraire ces trois Directoires écossais dont il s'agit conclure avec le Grand Orient de France, en 1776 et 1781, un traité d'*union* à ces fins de se faire régulièrement agréger, avec tous leurs ateliers, au corps de la Maçonnerie française ; en 1804, ils prennent part au concordat qui réunit en un même faisceau tous les rites pratiqués en France. Les mêmes Directoires, alors *rectifiés*, renouvellent en 1811 le traité d'union de 1776 avec le Grand Orient, après avoir élu, 1808-1809, le prince Cambacérès pour leur Grand Maître National. Dès lors le régime écossais rectifié fut toujours reconnu et protégé par le Grand Orient, et l'on peut dire, sans manquer à la vérité, que c'est, de tous les rites pratiqués en France, celui qui a causé le moins d'embarras aux autorités centrales ou constituantes de

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

l'Ordre. Ses ateliers se sont toujours avantageusement distingués par une austérité simple, grave, et un certain *comme il faut*, résultant de leur bonne composition, jointe à la majestueuse simplicité des rituels. »

En 1910 quelques Français possesseurs des hauts grades du Régime Éco.: Rectifié de Genève fondèrent à Paris une Loge bleue et une Loge d'Écossais de Saint-André, sous l'obédience du Grand Orient de France, Grand Directoire Écossais rectifié. Elle fut installée au printemps de 1911, par le T.: Ill.: F.: Bouley.

Ils choisirent comme nom distinctif celui de « *Centre des Amis* », en souvenir de la loge du même nom, qui avait conservé la vraie lumière au G.: O.: de France pendant la Révolution et par déférence pour la dernière loge rectifiée de France (1838). La L.: *Le Centre des Amis* pratique aujourd'hui comme jadis le Rite rectifié dans son Esprit le plus pur et le plus élevé. Ses obligations sont celles de la Maçonnerie universelle et c'est sur ce terrain qu'elle se place pour poursuivre ses deux buts principaux : celui de travailler à renouer la chaîne d'union, si malheureusement brisée entre certaines Puissances maçonniques, et de donner protection dans son sein à *toutes* les opinions maçonniques, y compris celles qui découlent du spiritualiste éclairé.

Ce Rite respectable entre tous ne déparera pas le Grand Orient de France, Grand Directoire, et facilitera ses moyens d'action.



Édouard de Ribaucourt 33^e

Chev.: B.: de la Cité Sainte.

*

* *

Nonobstant toutes les formes que prend le T.: Ill.: F.: Édouard de Ribaucourt pour signaler les *inexactitudes* du F.: Directeur-Fondateur de l'*Acacia*, nous avons tout lieu de supposer que les cendres de ce dernier ont dû fortement tressaillir dans leur urne du *columbarium* du Père-Lachaise !

UN INITIÉ
DES SOCIÉTÉS SECRÈTES SUPÉRIEURES
(1753-1814)
« *FRANCISCUS,*
EQUES A CAPITALE GALEATO »^{*1}

Un livre d'une grande importance au point de vue antimaçonnique a paru la semaine dernière à la librairie la Renaissance Française. Il est écrit par un nouveau venu, M. Benjamin Fabre, et ce nouveau venu débute par un coup de maître. Il nous livre en effet une admirable collection de documents authentiques émanant de l'un des hauts initiés qui préparèrent la Révolution et qui travaillèrent ensuite invisiblement sous le Premier Empire, alors que le maître de la France croyait la vie maçonnique concentrée toute entière dans les Loges où l'avaient fait entrer ses officiers. Il s'imaginait tenir ainsi la Maçonnerie. En réalité, il n'en tenait que le vêtement. De ce vêtement il faisait son jouet, sans se douter que, malgré toute sa puissance, lui-même était le jouet de ce dont la Maçonnerie n'est que l'enveloppement.

M. Benjamin Fabre ne nous donne que le prénom et le surnom maçonnique du héros de son livre. *Franciscus*, François ; *Eques a capite galeato*, le chevalier à la tête casquée. Quant au nom de famille, il ne veut pas le prononcer ; et c'est par un sentiment très louable. Il existe encore, en effet, des descendants d'*Eques a capite galeato*. C'est l'un de ces descendants qui a remis à M. Benjamin Fabre les documents

^{*} [La France Antimaçonnique, 27^e année, n° 28 (10 juillet 1913).
Signé LE LISEUR.]

¹ À la Renaissance Française, 3 rue de Solférino, Paris. — Un volume in-8° de près de 500 pages, avec portrait et documents inédits ; nombreuses reproductions en photogravure. Prix : 7 fr. 50.

qu'il lui a donné mission de livrer au public pour réparer autant qu'il est possible le mal que son aïeul a contribué à faire. C'est là un très noble exemple qu'il serait à souhaiter de voir suivi. M. Copin-Albancelli, qui a écrit la préface du livre de M. Benjamin Fabre, dit à ce sujet :

« Il existe certainement dans plus d'une famille des archives qui permettraient de jeter enfin une pleine lumière sur la Franc-Maçonnerie, de montrer les liens qui l'unissent aux autres Sociétés secrètes et de faire comprendre par toute l'élite de la nation l'espèce particulière de dangers auxquels les peuples modernes sont exposés. Les familles nobles ont été les premières à se laisser prendre au piège maçonnique. Il appartient à leurs représentants actuels de réparer cette faute, souvent inconsciente, en fournissant aux générations d'aujourd'hui les renseignements qui peuvent les aider à échapper aux conséquences créées. Les services qu'ils rendraient ainsi seraient certainement précieux. On ne saurait douter en effet que les Puissances occultes ne prennent toutes les mesures possibles pour faire disparaître des archives publiques tout ce que les chercheurs y trouveraient de documents vraiment révélateurs sur le mécanisme des Sociétés secrètes. C'est pourquoi nous devons être d'autant plus reconnaissants aux hommes de grand cœur et de haute intelligence qui veulent bien ouvrir aux spécialistes le trésor de leurs archives familiales. »

Mais il aurait pu arriver que le descendant de la très noble et vieille famille à laquelle appartenait *Eques a capite galeato* remit les documents en sa possession à un homme insuffisamment instruit des choses de la Maçonnerie. Il en a été tout autrement. M. Benjamin Fabre s'est formé à l'école de Barruel et de Crétineau-Joly. Il a admirablement compris la théorie de M. Copin-Albancelli sur les sociétés superposées, théorie qui est combattue par certains antimaçons, on ne sait trop pourquoi. Les sociétés superposées existent en effet. Il est impossible de le nier puisque c'est un fait. Les antimaçons dont nous parlons affirment que ce fait est sans importance. Mais alors, comment expliquer qu'il soit si persistant ? Les adversaires de la théorie des sociétés superposées ne répondent pas à cette question, et pour cause.

UN INITIÉ DES SOCIÉTÉS SECRÈTES SUPÉRIEURES

M. Benjamin Fabre, lui, ne s'y est pas trompé. Aussi, à la lumière de l'idée directrice que lui a fourni la thèse de M. Copin-Albancelli, il a su tirer un merveilleux parti des précieuses archives qui lui furent confiées.

À cause de cela, son livre présente un double intérêt. Il se recommande par l'origine et l'importance des documents qu'il verse à l'arsenal de guerre antimaçonnique et il peut contribuer puissamment à aider les Français à échapper aux pièges qui leur sont journellement tendus.

« L'ouvrage de M. Benjamin Fabre, écrit M. Copin-Albancelli en terminant sa préface, fortement pensé et supérieurement conduit, doit prendre place à côté de ceux de Barruel et de Crétineau-Joly. C'est le plus bel éloge qu'on en puisse faire ».

Nous avons tenu à indiquer dès aujourd'hui ce livre à nos lecteurs. Nous y reviendrons tout à loisir.

LE LISEUR.

L'INITIATION MAÇONNIQUE DU F. : BONAPARTE^{*1}

[Tableau.]

Les principaux documents maçonniques représentant Bonaparte en F. : M. : sont assez rares. Ils proviennent, en partie, du F. : Kiener, et consistent dans un tableau allégorique sous forme de carte-lettre publié par les soins du G. : O. : de France et citant :

3 – BERCEAU HISTORIQUE DES MYSTÈRES DE LA FRANC-MAÇONNERIE ou des Souverains ou Chefs d'États affiliés à la Maçonnerie (Nous avons jadis étudié soigneusement ce tableau dans *La France Antimaçonnique*). Bonaparte est transporté par un aigle et enlevé au ciel des FF. :. Il est en costume de général, botté, éperonné, tenant l'aigle par le cou. Cet aigle soutient dans ses serres une équerre, une règle et une clé qui nous paraît réellement *suspecte*.

Le F. : Kiener, précité, nous a laissé deux petits tableaux qui ornent le musée de la *France Antimaçonnique*.

L'un d'eux intitulé les CINQ ONCLES, reproduit dans une sorte de Croix de la Légion d'honneur.

* [La France Antimaçonnique, 27^e année, n° 31 (31 juillet 1913). Signé A. C. DE LA RIVE.]

¹ « Souviens-toi de ne jamais changer le chapeau de la Liberté pour une Couronne. » C'est par ces prophétiques phrases que le Récipiendaire Illuminé accueillait, d'après le texte même du cliché de l'époque, que nous sommes heureux de reproduire ci-dessus, le F. : Bonaparte, lors de la Cérémonie de son Initiation. N'écoutant que son ambition coupable et désordonnée, Bonaparte changeait, en effet, *le chapeau de la Liberté pour une Couronne Impériale* et finissait, après une épopée mondiale et sanguinaire, à Sainte-Hélène, prisonnier de ces mêmes Anglais qu'il avait trompés lors du siège de Toulon, n'étant encore qu'officier de la Garde Nationale Corse.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Cette croix est portée, symboliquement, dans les serres d'un aigle avec cette légende : RÉPUBLIQUE FRANÇAISE 1792. Au centre, le F. : Kiener a ménagé, dans ces deux *croix*, une étoile flamboyante à cinq branches, agrémentée de la lettre capitale et rituélisque G, entourée par les quatre initiales traditionnelles J. : B. : M. : B. :.

1 – *Napoléon Bonaparte* (1^{er} Consul et Empereur), Protecteur de l'Ordre des F. : M. : , né le 15 août 1769.

2 – *Joseph-Napoléon Bonaparte* (Ex-Roi d'Espagne), Grand-Maître de l'Ordre des F. : M. : , né le 7 janvier 1768.

3 – *Louis-Napoléon Bonaparte* (Ex-Roi d'Hollande), né le 1^{er} septembre 1784.

4 – *Jérôme-Napoléon Bonaparte* (Ex-Roi de Westphalie), né le 15 décembre 1784.

5 – *Lucien-Napoléon Bonaparte* (Président du Conseil des Cinq-Cents), né en 1775.

Joseph Kiener, R. : C. : , Éditeur, Place Maubert, 41.

Le second tableau reproduit aussi dans une Croix de la Légion d'honneur et sous le titre les CINQ NEVEUX ; il est également soutenu par un aigle, avec la devise : RÉPUBLIQUE FRANÇAISE 1848.

1 – *François-Charles Joseph* (fils de Napoléon). Né le 20 mars 1811.

2 – *Napoléon Bonaparte* (fils de Jérôme). Né le 9 septembre 1822.

3 – *Charles-Louis Napoléon Bonaparte* (fils de Louis). Né le 20 avril 1808.

4 – *Lucien Murat* (fils de Joachim Murat). Né en 1803.

5 – *Pierre Bonaparte* (fils de Lucien). Né le 11 octobre 1815.

Les vitrines des Collections des reliques napoléoniennes rassemblées par le Prince Victor Napoléon et la Princesse Clémentine, à Bruxelles, renferment des cordons et un tablier de maîtres et un autre tablier portant les initiales S. : B. :. Nous

trouvons vraiment étrange que ces princes aient réuni dans ces vitrines des oripeaux franc-maçonnes qu'on ne se vante pas de conserver dans sa famille.

Bonaparte croyant consolider son trône impérial, se rendit au camp de Boulogne, pour distribuer à l'armée la Croix de la Légion d'honneur. Au centre du camp fut placé *le siège antique du Roi Dagobert*, qui servit de trône à l'Empereur. Les décorations qui devaient être distribuées aux Légionnaires avaient été placées *dans le casque de Duguesclin* (au milieu des accessoires recueillis au Musée du Grand-Orient, on voit un *casque de Rose-Croix*, casque servant, pendant les tenues de R. : C. :., de casque de bienfaisance, de proposition, etc.).

Nous avons jadis reproduit (25^e année, n° 6, p. 65 [p. [477](#)]), un article de *L'Acacia* intitulé : *La visite de Bonaparte à l'O. : de Nancy*, qui ne laissait aucun doute sur la qualité maçonnique de Napoléon I^{er}.

Une nouvelle preuve nous est fournie par les documents que M. Benjamin Fabre vient de publier dans son très intéressant ouvrage sur *Franciscus, Eques a Capite Galeato* [p. [491](#)]. Voici ce qu'il dit à ce sujet (p. 250) :

« Il est sûr que BONAPARTE était Maçon. *Pyron*, un vrai chef de la Maçonnerie, l'affirme ou plutôt le rappelle, en passant. Il ne prétend annoncer rien de bien nouveau, rien surtout qui puisse surprendre *L'Eques a Capite Galeato*, son correspondant. L'Empereur avait été autrefois admis dans un Régime Écossais. En quel lieu et quand ? Bonaparte aurait été initié à Malte, après la prise de cette île. L'historien *Clavel* a recueilli cette tradition. Et donc les Frères du Régime Écossais étaient les Frères de sa Majesté l'EMPEREUR. »

Voici le passage de la lettre du F. : *Pyron* à laquelle il est fait allusion ici, et qui se trouve reproduite un peu plus loin (pp. 256-257) :

« Le Grand-Orient chercha à sortir de sa léthargie, nomma un Grand-Maître, des Grands-Officiers d'honneur ; nous en

fimes autant. Il prit des nôtres ; nous primes des siens. Et nos batteries étaient en présence, lorsque *Sa Majesté l'Empereur et Roy, membre de notre Rit, désira la réunion de ces deux Rits en un seul corps maçonnique.* »

Ce projet d'unification des divers Rites, sous les auspices du Grand-Orient, devait être repris plus tard par le F. : Napoléon III, lorsqu'il voulut imposer le maréchal Magnan comme Grand-Maître à la Maçonnerie française toute entière, ce qui provoqua la protestation bien connue du F. : Viennet, Grand Commandeur du Suprême Conseil Écossais.

Mais revenons à l'initiation de Napoléon I^{er}. Le F. : Clavel, dans son *Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie* (p. 242), dit que « l'Empereur avait été reçu Maçon à Malte, lors du séjour qu'il fit dans cette île en se rendant en Égypte. » Il raconte ensuite (pp. 244-245) l'histoire de la visite que Napoléon fit *incognito* à la Loge du faubourg Saint-Marcel. Cette histoire a été déjà rappelée par la *France Antimaçonnique* à propos de l'article précédemment cité.

La date de l'initiation de Napoléon, ou plutôt du Général Bonaparte, est précisée par le F. : J. T. Lawrence, *Past Assistant Grand Chaplain* de la Grande Loge d'Angleterre, qui, dans un ouvrage intitulé *By-Ways of Freemasonry* (p. 171) cite, parmi les souverains ayant appartenu à la Maçonnerie, « *Napoléon Bonaparte, initié à Malte en juin 1798.* »

Cependant, d'après l'article de *L'Acacia*, la visite à l'O. : de Nancy « fut faite le 3 décembre 1797 » ; cette contradiction apparente s'explique si l'on admet que Bonaparte, qui alors « n'était que Maître », reçut à Malte, l'année suivante, les hauts grades d'un *Régime Écossais*. Les FF. : Clavel et Lawrence paraissent donc avoir fait une confusion, et cette question reste à résoudre : où Bonaparte avait-il reçu les grades symboliques ? Peut-être est-ce dans une Loge militaire, mais nous n'avons rien trouvé qui permette de l'affirmer.

Quoi qu'il en soit, signalons encore un autre document qui se trouve dans le *Miroir de la Vérité, dédié à tous les Maçons*,

publié en 1800 par le F. : Abraham². Ce volume se termine par deux pièces de vers du F. : Boisson-Quency³.

La première (pp. 372-379) porte le titre suivant : « *Veni, Vidi, Vici : ODE AU T. : C. : ET T. : R. : F. : BONAPARTE, PREMIER CONSUL, sur le passage du Mont Saint-Bernard et la bataille de Marengo.* »

La seconde (pp. 380-386) est un « *poème sur les exploits militaires, les vertus sociales et maçonniques (sic) du T. : C. : et T. : R. : F. : MOREAU, Général en chef, membre de la R. : L. : de la Parfaite Union, à l'O. : de Rennes.* »

Le rapprochement de ces deux noms est assez singulier, lorsqu'on pense au rôle que devait jouer, à peine quatre ans plus

² Ce F. : Abraham s'intitule « M. : A. : T. : G. : (*Maître à tous grades*), membre du G. : O. : de France, 1^{er} Fondateur et Vénérable de la R. : L. : des *Élèves de la Nature* » ; mais le F. : Clavel (*op. cit.*, p. 242) le traite « d'homme taré, et l'âme de la dissidence écossaise » ; d'après M. Benjamin Fabre (*op. cit.*, p. 249) « ce juif se livrait au trafic des hauts grades maçonniques ». Voici ce qu'on trouve à ce sujet dans Thory (*Acta Latomorum*, tome I^{er}, p. 249) : « SUPRÊME CONSEIL DU 33^e DEGRÉ. – 2 décembre 1811. – le Conseil fulmine contre quelques établissements irrégulièrement formés, et déclare nuls et abusifs tous les Brefs, prétendus écossais, délivrés par le nommé Antoine-Firmin *Abraham*, comme membre de la Loge des *Élèves de Minerve*, à Paris » (voir 1803, p. 214, *article ÉCOSSE*). À cet endroit, nous lisons ce qui suit : « GRANDE LOGE DE SAINT-JEAN. – On fait lecture, dans la Grande Loge, d'une lettre de Louis *Clavel*, Grand-Maître Provincial de l'*Ordre de Saint-Jean d'Édimbourg* auprès de la *Grande Loge de Rouen*, demandant à être autorisé à constituer une Loge écossaise à Marseille. À cette requête était jointe la copie d'un écrit attribué à la *Grande Loge d'Écosse*, par lequel cette dernière paraissait donner, à une Loge de Paris, nommée les *Élèves de Minerve*, le droit de délivrer des constitutions. La Grande Loge déclare qu'elle n'a jamais concédé de pareils pouvoirs (Lawrie, *The History of Freemasonry*, p. 292.) » Il y a probablement identité entre cette Loge des *Élèves de Minerve* et celle des *Élèves de la Nature*.

³ Le F. : Boisson-Quency, « Adjudant-Commandant, Membre de plusieurs Académies et Sociétés littéraires », était « Vice Orateur de la R. : L. : des *Élèves de la Nature* ».

tard, ce même F. : Moreau dans le complot formé contre le F. : Bonaparte par le chef royaliste George Cadoudal⁴.

Maintenant, quel est le *Régime Écossais* (de hauts grades) auquel Bonaparte fut affilié, vraisemblablement, durant son séjour à Malte ? Le F. : Hiram (Ch.-M. Limousin), dans son *Résumé de l'Histoire de la Franc-Maçonnerie* (p. 359) dit que Napoléon semble avoir été le chargé d'affaires de la *Stricte Observance* ; mais *La France Antimaçonnique* a reproduit (25^e année, n^o 40, pp. 434-437 [p. [485](#)]), un article de *L'Acacia*, relatif à *La L. : Le Centre des Amis (G. : O. : D. : F. :)*, et dans lequel le F. : É. de Ribaucourt s'élève contre cette affirmation et semble donner à entendre que le Rite auquel appartenait Bonaparte n'était autre que le *Régime Écossais Rectifié*.

Les *Directoires* de ce Régime étaient depuis longtemps en relations étroites avec le Grand-Orient de France, comme le montrent ces indications données par Thory dans ses *Acta Latomorum* :

« 13 avril 1776. – Traité d'union entre les commissaires respectifs du Grand-Orient et des Directoires Écossais établis (en 1774) selon le régime de la Maçonnerie Réformée de Dresde (datant de 1755), à Lyon, Bordeaux et Strasbourg.

« 31 mai. – Ce traité est adopté et sanctionné dans une assemblée extraordinaire. » (Tome I^{er}, p. 119.)

« 6 mars 1781. – Le Directoire Écossais de Septimanie, séant à Montpellier, ayant formé, le 22 janvier précédent, une demande d'aggrégation (*sic*) au G. : O. : conforme au traité fait avec les Directoires Écossais en 1776, on arrête que ce même concordat sera commun aux Directoires impétrants. » (*Ibid.* p. 147.)

Napoléon, en favorisant le Grand-Orient, n'aurait donc fait que suivre la politique adoptée par le *Régime Écossais Rectifié* ; mais il se peut qu'il ait été aussi affilié, par la suite, au *Rite*

⁴ Exilé à la suite de ce complot, le Général Moreau se rendit d'abord en Amérique ; revenu en Europe, il fut tué à Dresde, en 1813, en combattant contre sa patrie dans les rangs des Russes. On voit ce qu'il faut penser des « vertus sociales » que célébrait le F. : Boisson-Quency.

L'INITIATION MAÇONNIQUE DU F. : BONAPARTE

Écossais Ancien et Accepté, apporté d'Amérique en France par le F. : de Grasse-Tilly, en 1804, car c'est sans doute de celui-ci que le F. : Pyron, 33^e, secrétaire de la Grande Loge Générale Écossaise, parle dans sa lettre. L'attitude de Napoléon était assurément contraire aux intérêts de ce dernier Rite, aussi bien qu'à ceux du *Rite Écossais Philosophique* (dont la Mère-Loge avait été fondée en 1776) ; mais ne serait-ce pas précisément parce que ces organisations faisaient concurrence au *Régime Écossais Rectifié* ? En envisageant la question sous cet aspect, on parviendrait peut-être à éclaircir un peu ce curieux point d'histoire.

A. C. DE LA RIVE.

LE RÉGIME ÉCOSSAIS RECTIFIÉ DE 1776 À 1815*

Dans notre article sur *L'initiation maçonnique du F. : Bonaparte* [p. [495](#)], nous avons parlé du traité d'union conclu, en 1776, entre le *Grand-Orient de France* et les *Directoires du Régime Écossais Rectifié* (alors *Rite de la Maçonnerie Réformée d'Allemagne*), et nous avons cité à ce propos un passage des *Acta Latomorum* du F. : Thory (Tome I^{er}, p. 119). Il nous a paru intéressant, comme suite à cet article, de réunir ici les divers extraits du même ouvrage se rapportant à l'histoire générale de ce Rite au cours des années qui suivirent cet événement.

*
* *

1777. – SUISSE. – À cette époque, des sectaires de toutes les espèces s'étaient emparés des Grandes-Loges d'Allemagne¹, et toutes, ou du moins la plupart, avaient dévié du but de la primitive institution : on n'y trouvait que scissions, haines, divisions ; le même esprit gagnait les Ateliers de leur constitution ; mais la Suisse sait se garantir de ces désordres. Les Frères de l'Helvétie Romande, qui travaillaient sous la constitution anglaise, se rapprochent de ceux de l'Helvétie allemande, qui s'étaient soumis à la constitution germanique. Assemblés à Zurich, ils sentent le besoin de réunir les différentes Loges suisses qui, jusqu'alors, avaient existé isolées et indépendantes, et instituent un centre national pour les diriger.

Des conférences s'établirent cette année, et les confédérés stipulèrent, en 1778, qu'en suivant sa division naturelle en deux langues, la Suisse serait maçonniquement gouvernée par deux

* [La France Antimaçonnique, 27^e année, n° 33 (14 août 1913). Non signé.]

¹ Allusion aux *Illuminés* et organisations plus ou moins analogues et animées du même esprit.

Directoires Écossais, savoir : le *Directoire Helvétique Allemand*, sous la Grande-Maîtrise de M. le Docteur *Lavater*², à la résidence de Zurich, et le *Directoire Helvétique Romand*, sous la Grande-Maîtrise de³, à la résidence de Lausanne.

Ces *Directoires* prirent part aux *Convents* assemblés cette année dans l'Allemagne, et à celui qui se réunit à Lyon l'année suivante. (PP. 130-131.)

1778. – FRANCE. – Le *Directoire Écossais de Strasbourg* fonde une rente perpétuelle pour élever, instruire, entretenir et établir quatre orphelins, savoir : deux catholiques et deux luthériens. (P. 136.)

SUISSE. – 17 mars. – Le *Directoire Écossais Helvétique Romand* publie ses Constitutions ; son Rite était purement philosophique et non pas hermétique. Les Loges de son aggrégation (*sic*) étaient gouvernées par des Maîtres instruits, dont le choix appartenait au *Directoire*. Ces Maîtres restaient en fonctions pendant trois années. (*Const. du D. E. H. R.*, 4 vol. in-4^o, Ms., T. I.) (P. 137.)

1779. – SUISSE. – 1^{er} avril. – Traité d'union entre les commissaires du *Grand-Orient de Genève* et ceux du *Directoire Helvétique Romand*. Ce traité fut ratifié le 29 mars 1780. (P. 142.)

² Le D^r Lavater était, d'après le F. : Thory, le fils du théologien du même nom, Jean-Gaspard Lavater, qui refusa de participer au *Convent de Paris* en 1785. Ce même D^r Dietholm Lavater, de Zurich, était membre de la *Stricte Observance*, sous le nom caractéristique d'*Eques ab Æsculapio* (*ibid.*, Tome II, pp. 137 et 344). — D'après les fiches manuscrites remises par le F. : Savalette de Langes à l'*Eques a Capite Galeato* à la veille du *Convent de Wilhelmsbad* (1782), le D^r Lavater serait, non pas le fils, mais le frère du théologien (voir pp. 96-97 de l'ouvrage déjà cité de M. Benjamin Fabre). Nous ne savons laquelle des deux assertions est erronée.

³ Nous n'avons pu trouver le nom de ce personnage ; nous ignorons donc la raison pour laquelle le F. : Thory a jugé bon de le remplacer par des points.

LE RÉGIME ÉCOSSAIS RECTIFIÉ DE 1776 À 1815

1782. – SUISSE. – Les deux *Directoires Helvétiques* envoient des députés au *Convent de Wilhelmsbad*⁴. Le Docteur *Lavater*, Grand-Maître, est nommé pour présider la députation.

Novembre. – Le Conseil de Berne interdit l'exercice de la Franche-Maçonnerie (*sic*) dans les États de sa domination. Le *Directoire Helvétique Romand*, pour se conformer à ces défenses, prononce la dissolution de toutes les Loges du canton ; lui-même donne l'exemple de la soumission en discontinuant ses assemblées ; mais il pourvoit au maintien de ses relations extérieures en érigeant un comité de trois membres investis des pouvoirs nécessaires, et qui ne devaient signer la correspondance qu'en caractères symboliques ; il prend encore d'autres mesures pour la direction des Loges de sa constitution hors du territoire de Berne, en nommant auprès d'elles des *Grands-Inspecteurs* revêtus de pouvoirs suffisants. (P. 154.)

1785. – SUISSE. – *Janvier*. – Conférence des Maçons suisses, dans la ville de Zurich, pour délibérer sur les réponses à faire aux *proponenda* du *Convent de Paris*. Ils arrêtent qu'ils ne prendront aucune part aux opérations de cette assemblée⁵.

Après la fermeture du *Convent de Paris*, la commission intermédiaire, persuadée que l'assemblée avait été peu nombreuse parce que le lieu de la convocation (Paris) n'avait point été agréable à la plupart des personnes invitées, députe M. *Tassin de l'Étang*, à Lausanne, pour engager les Maçons de cette ville à donner asile au *Convent des Philalèthes* lors de sa reprise, la Suisse ayant paru, au plus grand nombre, le lieu le plus convenable⁶.

⁴ C'est à ce *Convent*, où la *Maçonnerie Réformée* devint le *Régime Rectifié*, que fut institué, dit-on, son cinquième et dernier degré ou « grade de l'intérieur », celui de *Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte*. (*Ibid.*, p. 299.)

⁵ On sait que le *Grand-Orient de France* n'avait pas été invité à envoyer des représentants à ce *Convent*, réuni sur l'initiative des membres de la *XII^e classe du Régime des Philalèthes* (Loge des *Amis Réunis*), et présidé par le F. : Savalette de Langes. (1784 : *ibid.*, p. 160.)

⁶ C'est peut-être là ce qui a donné naissance à une certaine légende, d'après laquelle le *Régime des Philalèthes* se serait conservé

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

16 juillet. — Le comité directorial délibère qu'il ne peut consentir à cette demande ; il persiste dans sa première résolution, en laissant cependant à ses membres la faculté de prendre part isolément aux nouvelles opérations du *Convent*, soit qu'il se rassemble en Prusse ou dans toute autre partie de l'Allemagne. (P. 168.)

1788. — ITALIE. — Le roi de Sardaigne donne l'ordre au *Directoire Maçonique de la Lombardie* de se dissoudre ; celui-ci transfère, par acte authentique, tous ses pouvoirs à la *Grande Loge Écossaise de La Sincérité*, à Chambéry. (P. 181.)

1789. — SUISSE. — Cette année, le *Directoire Helvétique Romand* fait un traité d'alliance et d'amitié avec la *Grande Loge d'Angleterre*.

9 juin. — Le même *Directoire* perd son Grand-Chancelier, enlevé par une mort subite ; il était dépositaire des archives de l'Ordre, renfermées dans trois caisses. Le magistrat, chargé de l'apposition des scellés, en sauve deux ; mais la troisième, qui contenait les papiers les plus importants, étant tombée dans les mains d'un fonctionnaire timide, le *Directoire* ne peut en obtenir la remise : cette circonstance occasionne une perte irréparable à la Société. On a présumé que cette portion des archives avait été brûlée⁷. (P. 183.)

1790. — SAVOIE. — 11 janvier. — La *Grande Loge Écossaise de Chambéry* ayant été forcée de suspendre ses travaux par ordre du gouvernement, les Loges de sa juridiction se divisent et passent, les unes sous le régime du *Grand-Orient de France*, et les autres sous celui du *Grand-Orient de Genève* ; mais la majorité se range sous les bannières du *Grand-Directoire Helvétique Romand*. (P. 185.)

en Suisse jusqu'à nos jours ; mais la réponse du comité directorial enlève toute vraisemblance à une telle assertion.

⁷ Il est singulier que l'on trouve des histoires de ce genre dans un bon nombre de Rites maçonniques ; celle-ci nous rappelle celle de la perte et de la découverte des archives du *Rite Primitif*, imaginée par l'*Eques a Capite Galeato* (pp. 30 et 54-56 de l'ouvrage de M. Benjamin Fabre).

LE RÉGIME ÉCOSSAIS RECTIFIÉ DE 1776 À 1815

1793. — SUISSE. — Le *Directoire Helvétique Romand* suspend ses travaux. Les Loges de la Lombardie agrégées à ce corps ferment leurs ateliers. Le *Directoire Helvétique Allemand* en fait autant. Celui-ci, dont les travaux se tenaient à Zurich, les a postérieurement repris et transportés à Bâle, sous le magister (*sic*) de M. *Burkart*, ancien landamann et successeur du Docteur *Lavater*. Le *Directoire Helvétique Allemand* professe le *Régime Rectifié*, selon la doctrine du *Convent de Wilhelmsbad*. (PP. 193-194.)

1794. — SAVOIE. — 20 mai. — Victor-Amédée-Marie de Savoie, roi de Sardaigne, rend un édit par lequel il supprime la Franche-Maçonnerie (*sic*) dans les États soumis à sa domination. (P. 195.)

1808. — FRANCE. — Juin. — Le *Directoire de Bourgogne*, (*Régime Rectifié*), dont le siège avait été précédemment transféré de Strasbourg à Besançon, nomme le prince *Cambacérés* à la dignité de Grand-Maître National de l'*Ordre des Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte*. (P. 239.)

1809. — FRANCE. — Mars. — Le *Directoire d'Auvergne* (*Régime Rectifié*), séant à Lyon⁸, nomme le prince *Cambacérés* Grand-Maître National du *Rite des Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte*, en France.

Mai. — Le *Directoire de Septimanie*, séant à Montpellier, en fait autant ; le prince accepte la dignité, et prête serment en cette qualité.

Un conseil est établi près du Grand-Maître National ; il est composé de M. *Fesquet*, chancelier de l'Ordre, de M. le chevalier d'*Aigrefeuille*⁹, député de l'arrondissement de Paris, représentant le *Directoire du 5^e ressort (Bourgogne)*, de M. *Lajard*, représentant les *Directoires des 2^e et 3^e ressorts (Auvergne et Septimanie)*, enfin de M. *Monvel*, secrétaire national de l'Ordre. (PP. 242-253.)

⁸ On sait que cette ville était la résidence du F. : Willermoz.

⁹ Nous renverrons encore au livre de M. Benjamin Fabre pour ce qui concerne ce F. : Charles d'Aigrefeuille, cousin de l'*Eques a Capite Galeato*.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

1810. – SUISSE. – 15 octobre. – Fondation, à Lausanne, du *Grand-Orient Helvétique Romand*¹⁰. M. le chevalier Maurice Glaise est nommé Grand-Maître National. (P. 247.)

1811. – FRANCE. – 24 juin. – Le traité signé avec le *Régime Rectifié*, par les commissaires respectifs du *Grand-Orient de France* et des *Directoires Écossais*, est sanctionné à la majorité de dix-huit voix contre sept. (PP. 247-248.)

*
* *

Dans le Tome II (pp. 206-220), le F. : Thory donne le texte des traités conclus, en 1776 et 1781, entre le *Grand-Orient de France* et les *Directoires Écossais*.

*
* *

Il n'est fait aucune mention, dans les *Acta Latomorum*, de corps du *Régime Écossais Rectifié* ayant existé à Malte, où aurait été initié le Général Bonaparte ; mais cela ne peut être considéré comme une preuve suffisante qu'il n'y en ait jamais eu. D'ailleurs, sur les Rites de hauts grades qui ont pu être pratiqués dans cette île vers la fin du XVIII^e siècle, nous ne trouvons dans cet ouvrage qu'une seule indication, qui est la suivante :

1771. – MALTE. – Le nommé *Kolmer*, marchand jutlandais, l'un des émissaires des *Clercs de la Stricte-Observance*, établit à Malte, dans l'intérieur d'une Loge de Francs-Maçons, un Rite fondé sur la magie, la cabale, la divination et les évocations. Le gouvernement de l'île le fait chasser. Ce *Kolmer* se lia depuis, dit-on, avec *Weishaupt*, et l'aïda à composer les Rites de l'*Illuminatisme* (*sic*). (Tome I^{er}, pp. 99-100.)

On sait que les *Clercs de la Stricte-Observance* étaient une scission de l'Ordre du même nom, formée dans l'intention de

¹⁰ Le Régime professé par cette organisation n'est pas indiqué ; mais il semble bien que ce soit là une suite de l'ancien *Directoire Helvétique Romand*.

LE RÉGIME ÉCOSSAIS RECTIFIÉ DE 1776 À 1815

rivaliser avec celui-ci. Les *Clerici* prétendaient posséder seuls les secrets de l'association ; ils enseignaient, comme *Kolmer*, l'alchimie, la magie, la cabale, etc. (*Ibid.*, pp. 300 et 329.)

Comme il est peu probable que le Rite établi à Malte en 1771 y ait été encore en activité en 1798, la question de l'initiation de Bonaparte dans les hauts grades reste encore à élucider définitivement ; comme pour son initiation aux grades symboliques, il est vraiment difficile d'arriver sur ce point à quelque précision.

On remarquera d'ailleurs que le F. : Thory ne fait aucune mention du *Régime Écossais Rectifié* de 1794 à 1808, et c'est précisément dans cet intervalle que le F. : Bonaparte dut y être admis.

« HOUZÉ NAPOLEONE !
« VIVAT IL NOSTRO F. :.
IL G. :. NAPOLEONE ! »*

Nous lisons dans la *Bastille*, numéro 505 :

Dans deux numéros antérieurs de la Bastille, on a remarqué la reproduction d'une étude très fouillée, donnée par M. de la Rive, dans la France Antimaçonnique, sur « l'Initiation Maçonnique du F. :. Bonaparte ». [P. [495](#).]

Dans le même ordre d'idées, une brochure – entièrement inédite, ou du moins nous le croyons – est tombée entre nos mains grâce à de très dévoués et très savants amis de la cause antimaçonnique.

La brochure en question porte aux pages paires un texte italien et aux pages impaires sa traduction française dont voici le titre :

Extrait des premiers travaux de la Grande Loge Générale de l'Ordre Royal de la Franc-Maçonnerie (sic) Ecoss. :. au Rit Ancien et Accepté sous la dénomination de G. :. O. :. en Italie. — De l'Imprimerie du G. :. O. :. d'Italie – 5805.

Nous reviendrons sur ce document de premier ordre ; mais dès aujourd'hui nous en donnons ces lignes essentielles :

*
* *

... Il a été adressé au G. :. Arch. :. de l'U. :. l'invocation la plus religieuse sur la consécration de ce Temple mystérieux, implorant de sa toute-puissance qu'il répande sur nous, comme

* [La France Antimaçonnique, 27^e année, n° 40 (2 octobre 1913). Première partie signée LOUIS DASTÉ.]

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

sur toute la Grande Famille Maçonnique, le feu sacré du génie de la bienfaisante humanité.

Après cette fervente prière, l'Orateur a proposé au Président de tirer un triple *houzé* en faveur de Sa Majesté l'Empereur et Roi, comme F. : et Protecteur de notre Ordre : « Grâces t'en soient rendues, a-t-il dit, par les plus hauts de nos nombres mystérieux. Oh, NAPOLEON ! ta philosophie nous garantit le tollérantisme (*sic*) de notre religion divine et naturelle ; cette pensée sublime par qui (*sic*) tu rends au peuple Maçon son antique existence, te méritera sa reconnoissance dans son Culte sacré, il fera (*sic*) des vœux à l'Être Suprême pour qu'il conserve à jamais à la G. : Famille une tête aussi précieuse. Nous osons mettre à tes pieds les hommages de cet Atelier naissant, puisque c'est par toi que l'élite des Ouvriers dispersés vient avec confiance reprendre ses utiles travaux, ils voient en toi le Père et l'Ami des Maçons, chacun de nous est pénétré de tes hauts bienfaits, et c'est en nous rendant dignes de toi, que tu trouveras en nous des sujets fidèles, qui seront toujours prêts à un dévouement sans bornes pour ton Auguste Personne. »

Le plus vif enthousiasme a régné sur les Colonnes, et chacun des Membres se sont livrés (*sic*) pendant quelques instants aux acclamations les plus vives de *houzé* NAPOLEON, *vivat* notre F. : le G. : NAPOLEON !

*
* *

En regard de ces dernières lignes, est le texte italien d'où nous détachons ces mots :

...Alle più espressive acclamazioni di *houzé* NAPOLEONE, *vivat* il nostro F. : il G. : NAPOLEONE !

Le « triple *houzé* en faveur de Sa Majesté l'Empereur et Roi, comme Fr. : et Protecteur de notre Ordre », ainsi que le « *vivat* notre Fr. : le G(rand) : Napoléon » sont suffisamment explicites. Il n'y a donc pas à en douter : aux yeux des FF. : de la « Maçonnerie Écossaise », en 1805, Napoléon I^{er} était Franc-Maçon.

On sait avec quelle servilité les FF. de France – domestiqués en apparence dans les Loges tant civiles que militaires du Grand-Orient – ont couvert l'Empereur d'adulations. Mais on sait aussi que ni l'affiliation maçonnique de Napoléon, ni le véritable culte dont il fut l'objet dans les Loges françaises n'ont empêché les Sociétés secrètes supérieures au *vulgum pecus* des Maçons de combattre et d'abattre le vainqueur de l'Europe, le jour où sa puissance devint un obstacle aux visées profondes des vrais chefs du Monde occulte, les *vrais Initiés*, comme les appelle Benjamin Fabre dans son livre sensationnel : *Eques a capite galeato*¹.

Louis DASTÉ.

*
* *

Nous joindrons à cet article les renseignements que nous trouvons dans les *Acta Latomorum* du F. Thory sur le Grand-Orient d'Italie, dont il est ici question, et sur la Maçonnerie Écossaise en Italie pendant la période napoléonienne :

« 1804. – C'est dans le cours de cette année qu'on établit à Naples un Grand-Orient attaché à la division militaire de l'armée (*sic*) d'Italie. Le général *Lechi* fut nommé Grand-Maître. » (Tome I^{er}, p. 223.)

« 1805. – 5 mars. – Organisation, à Milan, d'un Suprême Conseil du 33^e degré, en vertu d'une patente délivrée par M. le comte de *Grasse-Tilly*, Grand Commandeur *ad vitam* du Suprême Conseil du 33^e degré en Amérique, et MM. les Grands Inspecteurs Généraux *Pyron*, *Renier* et *Vidal*.

« 20 juin. – Fondation du Grand-Orient d'Italie, sous le régime du Rite Ancien et Accepté, à la résidence de Milan, par le Suprême Conseil du 33^e degré d'Italie.

¹ *Un Initié des Sociétés secrètes supérieures : Eques a capite galeato*, par Benjamin Fabre, un beau volume in-8° de près de 500 pages. À la Renaissance Française, 3, rue de Solférino, Paris. Prix : 7 fr. 50.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

« Il existait dans le royaume de Naples, ainsi qu'on l'a vu page 223, un autre Grand-Orient appelé *de la division militaire du royaume d'Italie*, dont M. le général de division *Lechi* était le Grand-Maître, et M. Balathier, Député Grand-Maître. Le 22 juin, ce corps se réunit au Grand-Orient de Milan.

« Le prince *Eugène (de Beauharnais)* accepte la dignité de Grand-Maître des Loges italiennes et celle de Souverain Grand Commandeur du Suprême Conseil du 33^e degré. » (PP. 228-229.)

« 1808. – 8 juillet. – Affiliation et correspondance accordées par le Grand-Orient de France au Grand-Orient d'Italie. » (P. 237.)

« Le Grand-Orient d'Italie fait frapper une médaille pour consacrer, par un monument, son affiliation avec le Grand-Orient de France. » (P. 240.)

« 1809. – 11 juin. – Fondation, à Naples, d'un Suprême Conseil du 33^e degré.

« S. M. le prince *Joachim (Murat)* grand-duc de Berg, ayant été proclamé roi de Naples le 1^{er} août 1808, consent à l'établissement d'un Grand-Orient pour ses États, et daigne accepter le titre de Grand-Maître de toutes les Loges de cette partie de l'Italie.

« 24 juin. – Installation de ce Grand-Orient. » (PP. 243-244.)

« 1811. – 3 mai. – Concordat entre le Suprême Conseil du 33^e degré, à Naples, et le Grand-Orient de ce royaume, relatif aux attributions de ces deux autorités. Suivant les conventions arrêtées, le Grand-Orient gouverne et constitue les Loges et Chapitres jusqu'au 18^e degré ; le Suprême Conseil administre le Rite Ancien pour tous les degrés supérieurs. » (P. 250.)

« 1812. – Octobre. – S. M. le Roi de Naples accepte le titre de Souverain Grand Commandeur du Suprême Conseil du 33^e degré à Naples. » (P. 254.)

On voit qu'il y eut à cette époque deux Grands-Orients Écossais d'Italie, siégeant l'un à Milan et l'autre à Naples ; c'est au premier que se rapporte le document cité par notre confrère. Les noms des deux Grands-Maîtres montrent bien quelle était alors la sympathie des FF. ∴ de ce Rite à l'égard de « S. M. l'Empereur et Roi » et des membres de sa famille.

Il est donc assez vraisemblable, comme nous l'avions déjà dit, que Napoléon fut affilié au *Rite Écossais Ancien et Accepté*, et ce qui est certain, en tout cas, c'est qu'il en fut officiellement le « Protecteur » ; mais, bien entendu, ce point acquis laisse subsister tout entière la question des autres affiliations du F. : Bonaparte, antérieures à 1804, c'est-à-dire à la fois à son avènement à l'Empire (18 mai) et à la fondation du Suprême Conseil du 33^e degré pour la France (22 septembre).

*
* *

À propos de ce dernier corps, nous rappellerons que le F. : prince Cambacérès en fut élu Souverain Grand Commandeur le 1^{er} juillet 1806, et fut installé à cette dignité le 13 août suivant, en présence des députés de tous les grands corps maçonniques français et étrangers (*Acta Latomorum*, Tome I^{er}, p. 231).

Le même F. : Cambacérès, Grand-Maître Adjoint du Grand-Orient de France depuis le 13 décembre 1805 (*ibid.*, p. 225), fut en outre nommé, le 25 octobre 1806, Grand-Maître d'honneur du *Rite de Hérédome* (*Ordre Royal d'Écosse*) en France (p. 232), et, le 4 mars 1807, Grand-Maître de la *Mère-Loge du Rite Écossais Philosophique* ; il fut frappé une médaille commémorative de ce dernier événement (pp. 233-234). Le 8 mars 1808, il accepta les fonctions de Grand-Maître du *Rite Primitif* (celui de l'*Eques a Capite Galeato*), sous le titre de « Protecteur » (p. 239) ; nous avons vu d'autre part qu'il accepta de même, en 1809, la dignité de Grand-Maître National du *Rite des Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte* (*Régime Écossais Rectifié* : voir 27^e année, n^o 33, p. 388 [p. [503](#)]), et nous aurons encore à revenir sur ce point.

Signalons enfin que « le 13 février 1812, le Suprême Conseil du 33^e degré arrêta qu'il serait frappé une médaille pour éterniser (*sic*) le souvenir de l'acceptation, par le prince Cambacérès, de la dignité de premier Souverain Grand Commandeur du *Rite Écossais Ancien et Accepté* : une épreuve en or de cette médaille lui fut présentée le 14 septembre » (p. 252). Ce même Rite devait, on le sait, se montrer moins bonapartiste à l'époque où il aurait pour Souverain Grand Commandeur le légitimiste F. : Viennet !

LA STRICTE OBSERVANCE ET LES SUPÉRIEURS INCONNUS^{*}

Nos recherches sur le *Régime Écossais Rectifié* nous ont conduit à entreprendre, comme leur complément indispensable, une étude sur la *Stricte Observance*, aussi approfondie que le comporte un sujet si obscur et qui a donné lieu à tant de controverses. En attendant la publication de cette étude, nous croyons intéressant de noter les documents qui paraissent d'autre part sur cette question, en les rapprochant de ceux que nous connaissions déjà.

Signalons tout d'abord, dans la *Bastille* des 6 et 13 septembre 1913, sous le titre *Quelques imposteurs F.:-M.:- : Starck et Coucoumous*, un remarquable article de M. Benjamin Fabre, l'auteur du récent ouvrage sur *Franciscus, Eques a Capite Galeato*¹. Il y est notamment question des *Clercs de la Late Observance*, schisme analogue à celui des *Clercs de la Stricte Observance*, dont nous avons dit quelques mots à propos du Rite fondé à Malte, en 1771, par le marchand jutlandais Kolmer².

^{*} [La France Antimaçonnique, 27^e année, n° 47 (20 novembre 1913). Non signé.]

¹ Voir La France Antimaçonnique, 27^e année, n° 28, pp. 325-326 [p. [491](#)], et aussi l'article sur L'Initiation Maçonnique du F.:- Bonaparte, n° 31, p. 363 [p. [495](#)].

² Le Régime Écossais Rectifié de 1776 à 1815, n° 33, p. 389. [P. [503](#).]

Voici en quels termes l'*Eques a Capite Galeato* a parlé « comme l'un des commissaires aux Archives des *Philalèthes* »³, des *Clercs de la Late Observance*⁴ :

« Ces *Clercs* sont encore un problème aux yeux d'un observateur impartial.

« L'on a dit que c'était les *Jésuites* (!) qui voulaient se perpétuer secrètement, en formant la *classe ecclésiastique de l'ordre intérieur du Régime de la Stricte Observance*⁵.

« L'on a dit que c'était une *Confédération* nouvelle qui, poussée par des motifs d'orgueil et de cupidité, voulait dominer dans ledit *Régime*, au moyen de quelques formes et de quelques idées scientifiques, recueillies des manuscrits et des livres rares des *Rose-Croix du XVII^e siècle*⁶.

³ Il fut secrétaire général du *Convent de Paris* en 1785, et il fut chargé alors, seul d'abord, puis avec le F. : baron de Gleichen, de se mettre en rapport avec Cagliostro pour sonder ses intentions ; mais, fait important à noter, il partit précipitamment lorsqu'on le chargea d'écrire une certaine lettre à la *Mère-Loge du Rite Égyptien*, et on dut le remplacer par le F. : de Beyerlé (*Eques a Fasciâ* dans la *Stricte Observance*). — Les pièces concernant cette affaire de Cagliostro au *Convent de Paris* ont été publiées par le F. : Thory dans ses *Acta Latomorum*, t. II, pp. 102-127.

⁴ Ou de la *Haute-Observance* (?), suivant Thory (*ibid.*, tome I^{er}, p. 103).

⁵ Le F. : Ragon et bien d'autres auteurs maçonniques, jusqu'au F. : Limousin, se sont faits les propagateurs de cette légende, aussi bien que de celle qui attribue aux Jésuites la création de la *Stricte Observance* ; le F. : de Ribaucourt, dans un article que nous avons déjà cité, parle aussi « des *Supérieurs Inconnus*, de jésuitique mémoire » (voir 25^e année, n^o 40, p. 434-437 [p. 485]). On a prétendu, en effet, que les initiales *S. I.* (ou *S. J.*) devaient s'interpréter par *Societas Jesu*, et on a fait aussi une sorte de jeu de mots, probablement voulu, sur *Clerici*, qui devait être pris plutôt dans le sens de *savants*, possesseurs de certaines connaissances particulières, que dans celui d'*ecclésiastiques*. — Certains ont vu également les Jésuites à l'origine du *Grand-Orient de France* ; il semble que ce soit là une véritable obsession.

⁶ Il s'agit des *Rose-Croix* qui publièrent vers 1610 la *Fama Fraternitatis*, suivie de divers autres manifestes, et que Descartes

« L'on a dit que c'était le *Clergé de l'Ordre des Anciens Templiers* qui s'étaient perpétués (*sic*), et qui, à l'exclusion des simples *chevaliers*, possédait la doctrine et la pratique des *Sciences Occultes*, dont chacun étendait le catalogue selon la portée de ses idées, et selon ses propres goûts⁷.

« À la vérité, ces *Clercs* favorisaient toute opinion que l'on voulait prendre d'eux, par l'ambiguïté de leurs réponses, de leur constitution, et l'astuce de leurs démarches ».

chercha vainement à travers l'Allemagne. Plusieurs sociétés modernes, à prétentions initiatiques, ne sont fondées que sur l'étude des doctrines et des théories contenues dans ces écrits ; leurs *adeptes* (?) croient ainsi se rattacher *mystiquement* à ceux qui en furent les auteurs. Les tendances de ces derniers étaient très nettement *protestantes* et *antipapistes*, à tel point que Kazauer a interprété les trois lettres *F. R. C.* (*Fratres Rosæ-Crucis*) par *Fratres Religionis Calvinisticæ* « car ils ornent leurs ouvrages de textes chers aux Réformés » (cité par Sédir, *Histoire des Rose-Croix*, p. 65). Cette explication est peut-être, sinon plus exacte littéralement, du moins plus juste que celle qui identifie les *Supérieurs Inconnus* aux *Jésuites*, ou que l'opinion du F. : Ragon attribuant aux mêmes *Jésuites* l'invention du grade maçonnique qui porte précisément le nom de *Rose-Croix*.

⁷ Nous soulignons ce passage car il est particulièrement important en ce qui concerne l'*adaptation* de l'enseignement initiatique aux capacités, intellectuelles ou autres, de chacun de ceux qui y étaient admis. — Certains occultistes contemporains, toujours poursuivis par la même obsession, soutiennent que les véritables successeurs des *Templiers* à cette époque étaient les *Jésuites*, qui auraient repris pour leur compte le plan de vengeance contre la Royauté, et dont les agents les plus actifs dans cette entreprise auraient été Fénelon (!) et Ramsay (cf. Papus, *Martinésisme, Willermosisme, Martinisme et Franc-Maçonnerie*, pp. 10-11). C'est sous l'influence des mêmes idées qu'on a été, contre toute vraisemblance, jusqu'à faire des *Jésuites* les inspireurs et les chefs secrets des *Illuminés de Bavière* ; il est vrai qu'on ne se gêne pas davantage pour présenter le baron de Hundt comme « le créateur de la Haute Maçonnerie allemande ou *Illuminisme allemand* » (*ibid.*, p. 67) : singulière façon d'écrire l'histoire !

Et M. Benjamin Fabre ajoute : « Leur but paraît avoir été de *se superposer* au *Régime de la Stricte Observance*⁸, pour prendre la direction de ses Loges, établies dans l'Europe entière, et jusque dans le Nouveau-Monde. Ils exigeaient de leurs adeptes qu'ils possédassent tous les grades conférés par la *Stricte Observance*⁹ ».

C'est en 1767 que cette scission, « qu'un *Pouvoir occulte* paraît avoir suscitée », et qui apparut d'abord à Vienne, se produisit dans le *Régime de la Stricte Observance*. À partir de cette époque, « il semble que, pour une raison ou pour une autre, le baron de Hundt, *Eques ab Ense*, avait démérité et perdu ce qui, jusqu'alors, avait fait sa force, c'est-à-dire la communication avec les *Supérieurs Inconnus* ». Lorsque se réunit le *Convent de Brunswick*, en 1775, « le baron de Hundt, représentant du Grand-Maître *Eques a Pennâ Rubrâ*, ... n'était que *l'ombre d'une ombre* ». Peut-être la disgrâce avait-elle frappé plus haut que le chef de la *Stricte Observance*, et atteignait-elle ce *Grand-Maître* lui-même, intermédiaire entre de Hundt et les véritables *Supérieurs Inconnus*¹⁰.

⁸ Comme celui-ci *se superposait* lui-même, ainsi que tous les autres *systèmes de hauts grades*, à l'organisation tout *extérieure* de la *Maçonnerie Symbolique*.

⁹ Les *Clercs de la Late Observance* « offraient de communiquer aux Loges de la *Stricte Observance* les vrais statuts et instructions de l'*Ordre des Templiers* » (*Acta Latomorum*, tome I^{er}, p. 90). — Leurs *Supérieurs connus* étaient le baron de Raven (*Theodosius, Eques a Margaritâ*), à Ranefeld en Mecklembourg, le prédicateur Starck (*Archidemides, Eques ab Aquilâ Fulvâ*), docteur en théologie, à Darmstadt et à Kœnigsberg, et le conseiller privé Duffel, à Lille (*ibid.*, tome I^{er}, p. 91, et tome II, pp. 313, 369 et 383).

¹⁰ Le mystérieux *Grand-Maître* dont il est ici question ne doit pas être confondu avec le *Supérieur Général* officiel des Loges de la *Stricte Observance* : c'est le duc Frédéric de Brunswick-Cels, *Eques a Leone Aureo*, qui fut élu à cette dignité en 1772, au *Convent de Kohlo*, près Pforten dans la Basse-Lusace (*Acta Latomorum*, tome I^{er}, p. 103, et tome II, p. 296). — Il ne s'agit pas davantage du *Grand-Maître des Templiers* reconnu non moins officiellement par la *Stricte Observance*, puis par la *Réforme de Wilhelmsbad* : ce dernier personnage fut, de

*
* *

Un des chefs du schisme était le F. : Starck, prédicateur de la cour de Prusse, docteur en théologie (protestante)... et ès sciences maçonniques, dans lesquelles il avait eu pour maîtres Gugumus et le cabaretier Schrœpfer. Le premier (dont le nom est aussi écrit Gugomos, Gouygomos, Kukumus, Cucumur, etc., car l'orthographe en est fort incertaine), figure dans la liste des membres de la *Stricte Observance* sous le nom caractéristique d'*Eques a Cygno Triomphante*¹¹, et avec le titre de « lieutenant au service de Prusse ». D'après une lettre du F. : prince de Carolath au F. : marquis de Savalette de Langes¹², « Coucoumous (*sic*) ou Kukumus, d'une famille originaire de la Souabe, passa successivement dans presque tous les services de l'Allemagne, tantôt dans le militaire, tantôt dans le civil ; il se fit admirer par ses talents, mais aussi, en même temps, mépriser par son inconstance et sa mauvaise conduite... Il était chambellan du duc de Wirtemberg (*sic*) ».

« Ce Gugomos, raconte le F. : Clavel¹³, avait paru dans la Haute-Allemagne, et s'était dit envoyé de *Chypre*¹⁴ par des *Supérieurs Inconnus du Saint-Siège* (?). Il se donnait les titres de grand-prêtre, de chevalier, de prince ; il promettait d'enseigner l'art de faire de l'or, d'évoquer les morts, et d'indiquer le lieu où étaient cachés les trésors des Templiers. Mais bientôt on le démasqua ; il voulut fuir, on l'arrêta, et on lui fit rétracter par

1743 à 1788, le prétendant Charles-Édouard Stuart, *Eques a Sole Aureo*, qui eut pour successeur le duc Ferdinand de Brunswick, *Eques a Victoriâ*, de 1788 à 1792, puis, à partir de cette dernière date, le prince Charles de Hesse, *Eques a Leone Resurgente* (*ibid.*, tome I^{er}, p. 283, et tome II, pp. 295, 333 et 384).

¹¹ Thory (*op. cit.*, tome II, pp. 136 et 328) écrit *Cyano* au lieu de *Cygn* ; c'est sans doute une erreur.

¹² Citée dans l'article de M. Benjamin Fabre.

¹³ *Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie*, p. 187.

¹⁴ On aurait peut-être tort de prendre à la lettre cette désignation de *Chypre*, car la Haute-Maçonnerie du XVIII^e siècle avait toute une géographie conventionnelle dont nous reparlerons à l'occasion.

écrit tout ce qu'il avait avancé, et avouer qu'il n'était qu'un simple imposteur »¹⁵.

Ce que nous allons voir ne nous permet pas de nous rallier entièrement à cette conclusion : Gugomos a bien pu en effet être un imposteur et agir comme tel en certaines circonstances, mais il a dû être autre chose aussi, au moins pendant une partie de sa carrière. C'est du moins ce qui résulte pour nous de la suite de la lettre, déjà citée, du F. : prince de Carolath : « Dès longtemps il faisait profession des Sciences Occultes, mais ce fut l'Italie qui le forma dans cette partie. Il en revint, à ce qu'on assure, avec les plus rares connaissances, qu'il ne manqua pas de pratiquer, de retour dans sa patrie. Par de certains caractères – qui, cependant, n'étaient pas les véritables – et des fumigations, il citait des esprits, des revenants. On assure même qu'il avait une espèce de foudre à sa commande ».

Or, d'après des témoignages que nous n'avons aucune raison de mettre en doute, il existe encore, dans l'Afrique du Nord, certains rabbins¹⁶ qui ont précisément, eux aussi, « une espèce de foudre à leur commande » et qui, au moyen de « caractères » ou de figures kabbalistiques, produisent, dans la salle où ils accomplissent cette « opération », un véritable orage en miniature, avec formation de nuages, éclairs, tonnerre, etc.¹⁷. C'est probablement là, à peu de chose près, ce que faisait Gugomos ; et ce rapprochement, significatif au point de vue de certaines influences judaïques, nous fait songer, d'un autre côté, à ce « mystérieux adepte caché sous le nom de Valmont, qui

¹⁵ Le F. : Clavel a emprunté presque textuellement ce passage aux *Acta Latomorum* de Thory (tome I^{er}, pp. 117-118, année 1775).

¹⁶ Les juifs de l'Afrique du Nord sont des *Sephardim*, c'est-à-dire des descendants de Juifs espagnols et portugais, qui prétendent posséder une « tradition » (*Kabbalah*) beaucoup plus pure que celle des *Ashkenazim* ou Juifs allemands.

¹⁷ Rappelons à ce propos l'existence des « faiseurs de pluie » chez un grand nombre de peuples, et particulièrement chez les noirs de l'Afrique, où ils peuvent être comptés parmi les membres les plus influents des diverses sociétés secrètes (sur celles-ci, voir 27^e année, n° 35, pp. 417-419 [article de Louis Hacault]).

venait souvent d’Afrique, en Italie et en France, et qui initia le F. : baron de Wächter »¹⁸.

Il aurait été intéressant d’avoir des renseignements un peu plus précis au sujet des « caractères » dont Gugomos se servait dans ses « opérations ». D’ailleurs, parmi les *Philalèthes* comme parmi tant d’autres FF. : de *Régimes* divers et rivaux qui s’efforçaient, avec tant de zèle et si peu de succès, de faire sortir « la Lumière des Ténèbres » et « l’Ordre du Chaos » qui donc pouvait se vanter, à cette époque surtout¹⁹, de posséder les « véritables caractères » c’est-à-dire, en somme, de se rattacher à l’émanation d’une « Puissance légitime » aux yeux des véritables *Supérieurs Inconnus* ? Certaines destructions ou disparitions d’archives se produisaient parfois d’une façon fort opportune, trop opportune même pour ne pas éveiller les soupçons²⁰ ; la *Grande Loge d’Angleterre* n’avait-elle pas été, dès ses débuts (1717-1721) et sous l’inspiration du Rév. F. : Anderson (ex-Chapelain d’une *Loge Opérative*), la première à donner l’exemple d’une semblable façon d’agir²¹ ?

Mais continuons notre citation : « Le bruit de tant de choses merveilleuses attira les regards de tout le monde, c’est-à-dire du monde maçonnique, car il faut lui rendre la justice que jamais il ne l’a montré (*sic*) à des profanes ». C’était là, de la part de Gugomos, une conduite conforme aux règles de la plus élémentaire prudence ; mais, même dans les milieux maçonniques, il aurait dû se montrer plus circonspect, dans son

¹⁸ « Le baron de Wächter, ambassadeur danois à Ratisbonne, zélé ardent du *Système de la Stricte Observance*, dans lequel il était connu sous le caractère d’*Eques a Ceraso* » (Thory, *op. cit.*, tome II, p. 392). — M. Benjamin Fabre a précédemment consacré d’autres articles à ce personnage.

¹⁹ La lettre du prince de Carolath est de 1781, l’année qui précéda celle de la réunion du Convent de Wilhelmsbad.

²⁰ Voir notre précédent article sur *Le Régime Écossais Rectifié* (27^e année, n° 33, pp. 387-388 [p. 503]).

²¹ Nous pourrions ajouter que cet exemple est encore suivi à l’occasion, même à notre époque, par bien des Obédiences maçonniques.

intérêt propre comme dans celui de sa « mission » ; et l'étalage qu'il faisait de ses « connaissances » et de ses pouvoirs fut peut-être une des causes de la disgrâce qui allait l'atteindre, ainsi que nous le voyons aussitôt après.

« Bientôt, plein de confiance, il eut la hardiesse de convoquer un Congrès Général, où il allait débiter ses rares connaissances. Mais, ô prodige ! sa force lui manqua. Il ne fut pas en état de produire les choses dont il s'était vanté. Alors, il fut en outre exclu de l'Ordre à cause de sa mauvaise conduite. Maintenant, il est continuellement errant, quoiqu'on assure qu'il ait rattrapé une partie de ses connaissances. On ignore son séjour actuel ».

Donc, Gugomos, manifestement abandonné par les *Supérieurs Inconnus* dont il n'était qu'un instrument, perdit tous ses pouvoirs juste au moment où il en aurait eu le plus grand besoin. Il est bien possible qu'il ait eu alors recours à quelques supercheries pour essayer de faire croire à des titres qu'il ne pouvait plus justifier par la possession des pouvoirs réels dont il n'avait été que le dépositaire momentané ; et ces titres n'étaient pas de nature à être prouvés par un document écrit quelconque, que les FF. ., même ceux des Hauts Grades, auraient d'ailleurs été incapables de déchiffrer²². Dans ces conditions, Gugomos, pressé de questions indiscretes, ne put s'y soustraire qu'en s'avouant « imposteur », et il fut « exclu de l'Ordre », c'est-à-dire des Hauts Grades *connus*, organisation *intérieure* par rapport à celle de la *Maçonnerie Symbolique*, mais encore *extérieure* par rapport à d'autres, celles auxquelles ce même

²² Le baron de Hundt lui-même ne put pas donner l'explication de sa propre patente chiffrée. — Plus tard, les membres du *Grand-Orient de France* durent renoncer à lire les deux colonnes de signes conventionnels figurant sur le « titre constitutif » du *Rite Primitif* (voir le chapitre V de la première partie de l'ouvrage de M. Benjamin Fabre). Remarquons ce que dit à ce sujet l'*Eques a Capite Galeato* : « ... que ces colonnes servent à certains *Grands Officiers* (?) à se reconnaître entre eux, lorsqu'ils se rencontrent à portée d'une de nos Loges, attendu qu'ils ne portent d'ailleurs aucun certificat, ni indice de leur qualité » (p. 63).

Gugomos avait pu être rattaché précédemment, mais plutôt comme un simple auxiliaire que comme un véritable initié.

Cette mésaventure doit d'autant moins nous surprendre que l'histoire de la Haute Maçonnerie à cette époque nous en fournit bien d'autres exemples : c'est à peu près ce qui arriva au baron de Hundt lui-même, à Starck, à Schröpfer, etc., sans parler de Cagliostro. De plus, nous savons que, de nos jours encore, pareille chose est arrivée à des envoyés ou agents de certains *Supérieurs Inconnus*, vraiment *supérieurs* et vraiment *inconnus* : s'ils se compromettent, ou si même, sans avoir commis d'autres fautes, ils échouent dans leur mission, tous leurs pouvoirs leur sont aussitôt retirés²³. Cette disgrâce peut d'ailleurs n'être que temporaire, et c'est peut-être ce qui eut lieu pour Gugomos ; mais le correspondant du F. : Savalette de Langes se trompe ou s'exprime mal lorsqu'il écrit que, par la suite, « il aurait rattrapé une partie de ses connaissances » car, si les *pouvoirs* peuvent toujours être enlevés ou rendus au gré des *Supérieurs Inconnus*, il ne saurait évidemment en aucune façon en être de même pour les *connaissances*, acquises une fois pour toutes par l'initiation, si imparfaite qu'elle ait été.

Le prince de Carolath, qui est assez sévère pour Gugomos, hésite cependant à l'accuser d'imposture ; tout en évitant de se prononcer, il paraît mettre en doute la qualité de ses « connaissances » plutôt que leur réalité même : « Wächter acheva, dans ce Congrès Maçonnique (de 1775), de confondre Kukumus²⁴. Il paraît que Kukumus n'avait pas la *vraie lumière*,

²³ Assurément, tout ceci paraîtra fabuleux à certains antimaçons historiens scrupuleusement fidèles à la « méthode positiviste », et pour qui l'existence des *Supérieurs Inconnus* n'est qu'une « prétention maçonnique convaincue de fausseté » ; mais nous avons nos raisons pour ne pas souscrire à ce jugement trop... définitif, et nous avons conscience de ne rien avancer ici qui ne soit rigoureusement exact ; libre à ceux qui ne veulent s'en rapporter qu'à des documents écrits de garder toutes leurs « convictions »... négatives !

²⁴ À cette date, Thory ajoute, après avoir parlé de Gugomos (qui, rappelons-le, avait reçu au moins une partie de son initiation en Italie) : « Le baron de Wächter (*Eques a Ceraso*) est député en Italie par l'ancienne *Grande Loge Écossaise de la Franconie*. Le motif

que, persistant dans la connexion qu'il avait peut-être avec des *esprits impurs*, il contribua par là à augmenter sa propre perversité et celle des autres, et à se forger de nouvelles chaînes, au lieu de s'en délivrer ». En effet, il semble bien que Gugumos, séduit surtout par la possession de certains pouvoirs d'ordre très inférieur, se soit attaché à peu près exclusivement à leur pratique ; c'est peut-être là encore une des causes de sa disgrâce, car il se pouvait que cela ne fût pas conforme aux vues de ses *Supérieurs Inconnus*²⁵.

Dans une autre lettre également adressée au F. :. Savalette de Langes, au sujet de Gugomos ou Kukumus, le F. :. baron de Gleichen déclare bien que « c'est un imposteur », mais s'empresse d'ajouter : « Mais je ne sais rien de sa *doctrine*, dans laquelle on m'a assuré qu'il y avait du réel mauvais ». Donc, indépendamment de ses *pouvoirs*, Gugomos possédait au moins un rudiment de *doctrine*, chose peut-être moins intéressante à ses propres yeux, et qui pourtant constituait une « connaissance » plus réelle, comme il dut bien le voir à ses dépens ; cette *doctrine*, de qui l'avait-il reçue ? Cette question, autrement importante que celle de la valeur morale, éminemment suspecte, de Gugomos, revient exactement à celle-ci : quels étaient ses *Supérieurs Inconnus* ? Et, certes, nous ne pouvons pas adopter la solution que présente le baron de Gleichen, hanté par une obsession dont nous avons déjà vu d'autres exemples : « La plupart croit (*sic*) qu'il était un émissaire des *Jésuites* (!), qui ont véritablement fait différentes tentatives pour se joindre à la

caché de ce voyage était de réunir les Maçons italiens à ceux de la Franconie ; le motif apparent était de rechercher le secret de l'Ordre, qu'on disait connu dans ces contrées. Il y institua quelques Chapitres » (*Op. cit.*, tome I^{er}, p. 118).

²⁵ D'une seconde lettre du prince de Carolath, nous citerons seulement cette phrase, qui révèle encore l'inspiration judaïque : « Au Congrès de Wiesbaden, Kukumus a prétendu de faire un sacrifice, qui serait consumé par le feu du ciel, par l'ardeur de sa prière ». Dans cet ordre d'idées, on pourrait trouver de curieux renseignements en étudiant les *Élus Cohens*, aussi bien que le *Rite Égyptien* de Cagliostro.

Maçonnerie ». D'autres que les Jésuites pouvaient alors faire des tentatives de ce genre ; les Juifs, par exemple, étaient exclus d'une partie de la Maçonnerie, et d'ailleurs ils le sont encore en Suède et dans plusieurs Grandes Loges d'Allemagne. Ce dernier pays est justement celui qui vit naître la plupart de ces *Régimes* dont le prototype fut la *Stricte Observance* ; cela ne veut pas dire, assurément, que tous aient eu la même origine *en fait*, ce que nous croyons peu vraisemblable ; mais on conçoit aisément comment il était possible, en s'emparant des Hauts Grades au moyen d'émissaires sans mandat officiel, de diriger *invisiblement* toute la Maçonnerie, et cela suffit à expliquer la multiplicité des tentatives faites pour y parvenir²⁶.

(*À suivre.*)

²⁶ Pour en finir avec Gugomos, notons encore que, d'après l'*Eques a Capite Galeato*, il exigeait des *épreuves* de tous ses disciples : « ces *épreuves* consistaient principalement *en de grands jeûnes, et à donner la solution de problèmes très subtils* ». L'emploi de ces deux procédés initiatiques est à retenir, car il permet d'établir certaines analogies instructives sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir. — Il paraît que, comme le baron de Hundt, « Kukumus, montra une patente extraordinaire » ; cela, nous l'avons vu plus haut, ne prouvait rien pour ou contre la réalité de sa « mission », pas plus, d'ailleurs que le refus, par les FF. :. des Hauts Grades, de reconnaître des *Supérieurs Inconnus* et de s'engager à la soumission envers eux (sans les connaître) n'impliquait forcément la négation de leur existence, quoi qu'en puissent dire les historiens « positivistes ».

LA STRICTE OBSERVANCE ET LES SUPÉRIEURS INCONNUS (SUITE)*

*
* *

Ouvrons ici une parenthèse : on a parfois reproché à certains de vouloir trouver partout l'influence des Juifs ; il ne faudrait peut-être pas la voir d'une façon exclusive, mais il y en a d'autres qui, tombant dans un excès contraire, ne veulent la voir nulle part. C'est ce qui se produit, en particulier, au sujet du mystérieux Falc (c'est ainsi que l'écrit le F. : Savalette de Langes), que d'aucuns « croyaient *le chef de tous les Juifs* »¹ : on veut l'identifier, non avec Falk-Scheck, grand-rabbin d'Angleterre, mais avec le F. : Ernest Falcke (*Epimenides, Eques a Rostro*), bourgmestre de Hanovre, ce qui n'expliquerait aucunement les bruits répandus sur lui à l'époque. Quoi qu'il en soit d'ailleurs de ce personnage énigmatique, son rôle, comme celui de bien d'autres, reste à éclaircir, et cela paraît encore plus difficile que pour Gugomos.

Pour ce qui est de Falk-Scheck, nous relevons, dans une *Notice historique sur le Martinésisme et le Martinisme* dont nous reparlerons (p. 64), un fait qui mérite d'être cité : « M^{me} de la Croix, exorciste de possédés et trop souvent possédée elle-même, se vantait surtout d'avoir détruit un talisman de lapis-lazuli que le duc de Chartres (Philippe-Égalité, plus tard duc d'Orléans, et Grand-Maître de la Maçonnerie française) avait reçu en Angleterre du célèbre Falk-Scheck, grand-rabbin des Juifs, talisman qui devait conduire le prince au trône, et qui, disait-elle, fut brisé sur sa poitrine (à elle) par la vertu de ses

* [*La France Antimaçonnique*, 27^e année, n^o 49 (4 décembre 1913). Non signé.]

¹ Voir p. 84 de l'ouvrage de M. Benjamin Fabre.

prières ». Que sa prétention ait été justifiée ou non, il n'en est pas moins vrai que cette histoire jette un singulier jour sur certaines des influences occultes qui contribuèrent à préparer la Révolution.

*
* *

M. Benjamin Fabre consacre la suite de son article² au F. : Schœpfer, « qui eut, lui aussi, une carrière mouvementée », qu'il termina par le suicide³, et « qui nous est présenté par les correspondants de Savalette de Langes sous un jour bien curieux ».

Le F. : Bauer décrit ainsi une de ses évocations, dont lui-même avait été témoin : « À une assemblée de FF. : , tant à Leipsick qu'à Francfort, composée de gens de lettres, sciences, etc., après avoir soupé à une Loge ordinaire, il nous a fait priver de tous les métaux, et dressa une petite table à part pour lui, sur laquelle il y avait une carte peinte (*sic*), toutes sortes de figures et caractères, que je n'y connaissais rien. Il nous a fait dire une prière assez longue et *très efficace*, et nous enferma dans un cercle. Sur les 1 heure (*sic*), le matin, nous entendîmes un bruit de chaînes, et, peu après, les 3 grands coups d'une manière étonnante, dans la même salle, où nous étions couchés à terre. Après, il commença une espèce d'oraison avec son second, *d'un langage que je ne comprenais pas*. Sur quoi il est entré par la porte, qui était fermée auparavant, à verrouil, un fantôme noir qu'il disait le *mauvais esprit*, avec qui il parla le même langage. L'esprit lui répondit de même, et sortit à son commandement. Sur les 2 heures, il est venu un autre, avec les mêmes

² *La Bastille*, n° du 13 septembre 1913.

³ Voici ce qu'en dit Thory : « 1768. – 29 octobre. – Schœpfer s'établit limonadier et fait l'ouverture de son café à Leipsick. Il institue, dans une Loge de la ville, son système, fondé sur les évocations et la magie. Par la suite, il fut poursuivi et dénoncé comme imposteur et escroc ; six ans après (le 8 octobre 1774), il se brûla la cervelle dans le *Rosenthal*, près Leipsick, à l'âge de 35 ans » (*Op. cit.*, tome I^{er}, p. 94).

cérémonies, blanc, disant (*sic*) le *bon esprit*, et il l'a expédié de même. Sur quoi chacun s'en est allé chez lui, la tête pleine de chimères... ».

L'*Eques a Capite Galeato* dit bien qu'un autre témoin lui a « fait entendre que tous ces faits, si renommés, ne sont produits que par des prestiges physiques, secondés par la prévention ou la crédulité des spectateurs ». Cependant, le D^r Kœrner avoue « n'avoir pas encore réussi à consilier (*sic*) les relations contradictoires qu'on fait sur cet homme » ; et le F. : Massenet assure que « c'est ce même homme qui a montré au prince Charles de Courlande⁴, le maréchal de Saxe⁵, en présence de six témoins qui, tous, déposent les mêmes circonstances et assurent le fait, quoi qu'ils n'avaient (*sic*) eu auparavant aucun penchant à croire rien de semblable ».

Et nous, que devons-nous croire de tout cela ? Assurément, il nous est encore plus difficile qu'aux contemporains de nous faire une opinion précise et arrêtée sur la nature des « œuvres pneumatologiques » de Schrépfer, dont les élèves eux-mêmes, tels que le baron de Beust, chambellan de l'Électeur de Saxe, en étaient encore, si l'on s'en rapporte à Savalette de Langes, « au même point » que les *Philalèthes* dans la recherche de la « vraie lumière ». Après avoir « vu beaucoup de docteurs, Théosophes, Hermétiques, Cabbalistes, Pneumatologiques », c'était là un bien médiocre résultat⁶ !

Tout ce qu'on peut dire avec certitude, c'est que, si jamais Schrépfer a possédé quelques pouvoirs réels, ces pouvoirs

⁴ « Charles, duc de Courlande, membre de la *Stricte Observance* sous le caractère d'*Eques a Coronis* » (*ibid.*, Tome II, p. 304).

⁵ Ceci devait se passer entre 1768 et 1774 ; le maréchal de Saxe, mort en 1750, était aussi Maçon de son vivant, et « il eut (ainsi que le prince de Conti) plusieurs voix pour la Grande-Maîtrise (de la Maçonnerie française) dans l'assemblée d'élection du comte de Clermont en 1743 » (*ibid.*, Tome II, p. 378).

⁶ On peut en juger par les questions (*Proponenda*) soumises au *Convent de Paris*, convoqué en 1785 par les *Philalèthes* (voir Thory, *op. cit.*, Tome II, pp. 98-99). De nos jours, certains occultistes ont traité ces mêmes questions d'une façon par trop fantaisiste, et qui prouve qu'eux aussi en sont toujours « au même point ».

étaient d'un ordre encore inférieur à ceux de Gugomos. En somme, les personnages de ce genre ne furent manifestement que de très imparfaits initiés, et, d'une façon ou d'une autre, ils disparurent sans laisser de traces, après avoir joué un rôle éphémère comme agents subalternes, et peut-être indirects, des vrais *Supérieurs Inconnus*⁷.

Comme le dit fort justement M. Benjamin Fabre, « Kabbalistes judaïsants et magiciens, *en même temps* qu'imposteurs et fripons, tels furent les maîtres de Starck ». Et il ajoute : « À si bonne école, cet intelligent disciple sut beaucoup profiter, comme nous le verrons ».

*
* *

L'article suivant⁸, en effet, est encore consacré au F. : Starck (*Archidemides, Eques ab Aquilâ Fulvâ*), que nous voyons, au *Convent de Brunswick* (22 mai 1775), aux prises avec le baron de Hundt (*Eques ab Ense*), le fondateur de la *Stricte Observance*, qu'il « contribua à écarter de la présidence de l'Ordre », mais sans réussir à faire prévaloir ses propres prétentions. Comme nous reviendrons ailleurs sur ce point, nous n'y insistons pas ; signalons que, en 1779⁹, Starck fit une autre tentative qui n'eut pas plus de succès, et qui est rapportée en ces termes par Thory : « M. le docteur *Starke (sic)* convoque, à Mittau, les *Frères* et les *Clercs de la Stricte Observance* : il

⁷ Il semble bien que ceci puisse s'appliquer également à Kolmer, que nous avons déjà mentionné, et même à Schroeder, le maître des *Rose-Croix* de Wetzlar, qu'on confond quelquefois à tort avec Schroeffer et que Thory signale simplement en ces termes : « Schroeder, surnommé *le Cagliostro de l'Allemagne*, introduisit dans une Loge de Sarrebourg, en 1779, un nouveau système de magie, de théosophie et d'alchimie » (*op. cit.*, Tome I^{er}, p. 141, et Tome II, p. 379).

⁸ *La Bastille*, n° du 20 septembre 1913.

⁹ Précisément l'année où apparut Schroeder, ou du moins son *système* ; ce n'est peut-être qu'une coïncidence, mais il peut aussi y avoir eu un lien entre tous ces personnages, et cela même à leur insu.

cherche à concilier leurs débats, mais il échoue dans ce projet »¹⁰.

Voici comment l'*Eques a Capite Galeato* rapporte la fin, vraie ou supposée, des *Clercs de la Late Observance* : « Dans l'un des *Convents Provinciaux* du *Régime de la Stricte Observance*, en Allemagne, on les a pressés de questions, auxquelles ils n'ont pas su ou voulu répondre. À ce qu'on prétend, deux d'entre eux (Starck et le baron de Raven), qui ont dit être les derniers (de ces *Clercs* ou *Clerici*), ont donné leur démission entre les mains l'un de l'autre et ont renoncé à toute propagation de leur Ordre secret.

« Quelques personnes croient que cette démission n'était que simulée, et que, n'ayant pas trouvé dans la *Stricte Observance* des propagateurs selon leur cœur, ils ont feint de renoncer, afin que l'on ne suivît point leurs traces et que l'on pût les oublier.

« Quoi qu'il en soit, le F. : Starck, savant Maçon et savant ministre du Saint Évangile, qui, à ce qu'on m'a assuré, était l'un des *Clerici*, a donné au public grand nombre d'ouvrages, d'après lesquels il n'est pas impossible d'apprécier à un certain point les connaissances et le but de son Ordre secret.

« Ceux de ses ouvrages venus à ma connaissance sont : l'*Apologie des F. :-M. :* ; *Ephestion* ; le *But de l'Ordre des F. :-M. :*¹¹ ; *sur les Anciens et les Nouveaux Mystères*. Les deux premiers sont traduits¹² ».

Nous devons ajouter que, en 1780, « il attaqua publiquement le *système des Templiers*, comme contraire aux gouvernements

¹⁰ *Op. cit.*, Tome I^{er}, p. 141.

¹¹ *Über den Zweck des Freymaurer Ordens*, 1781 (Thory, *op. cit.*, Tome I^{er}, p. 368).

¹² Thory cite encore les ouvrages suivants : *Saint-Nicaise, ou Lettres remarquables sur la Franc-Maçonnerie*, Leipsick, 1785-1786 (*ibid.*, p. 373) ; *sur le Catholicisme caché des Jésuites, et leurs machinations pour faire des prosélytes (über Kripto-Katholicismus, etc.)*, Francfort-sur-le-Mein, 1787-1789 (*ibid.*, p. 376).

et comme séditieux, dans une brochure intitulée : *La Pierre d'achoppement et le Rocher de scandale* »¹³.

Il est possible que les *Clerici* se soient perpétrés secrètement ; en tout cas, Starck ne disparut point de la scène maçonnique, puisque nous le voyons convoqué au *Convent de Paris* en 1785¹⁴. Malgré sa mésaventure, il avait conservé une grande autorité ; faut-il nous en étonner lorsque nous voyons, à la mort du baron de Hundt, frapper une médaille en l'honneur de cet autre « savant Maçon »¹⁵ qui, lui aussi, était tout au moins suspect d'imposture et de mystification ?

Quant aux connaissances particulières que les *Clerici* prétendaient posséder exclusivement, nous citerons ce qu'en dit le F. : Meyer¹⁶, écrivant (en 1780) à Savalette de Langes : « Vous savez qu'il y avait des *Clerici* dans le Chapitre d'un certain Ordre que je ne nomme pas¹⁷, et l'on prétend que c'étaient eux seuls qui étaient dépositaires de la science ou du secret. Cet arrangement n'accommoda pas les Maçons modernes, qui se piquent au moins de curiosité. Après avoir été nommés *Chevaliers*, ils demandent, outre l'épée, l'encensoir. La facilité avec laquelle on communique ce grade ne prévient pas en sa faveur ; aussi, ceux qui l'ont ne savent que quelques mots énigmatiques de plus ». Donc, les FF. : déjà pourvus de Hauts Grades qui pénétraient dans ce *système*, plus *intérieur* ou soi-disant tel, n'y trouvaient sans doute pas davantage le *secret de la Maçonnerie*, et ne devenaient pas encore pour cela de *vrais initiés*.

¹³ *Der Stein des Anstosses*, etc. (Thory, *op. cit.*, Tome I^{er}, pp. 146 et 367).

¹⁴ Voir la liste donnée par Thory (*op. cit.*, Tome II, p. 96).

¹⁵ Thory (*op. cit.*, Tome I^{er}, p. 123) ajoute que cette médaille « offre un portrait très ressemblant de ce célèbre Maçon ».

¹⁶ Ce F. : Meyer fut convoqué au *Convent de Paris* de 1785, et Thory le désigne ainsi : « de Meyer, major russe, à Strasbourg » (*op. cit.*, Tome II, p. 95). Le même auteur l'identifie, peut-être à tort, avec l'écrivain qui traduisit de l'anglais en allemand un ouvrage intitulé : *La Franc-Maçonnerie n'est que le chemin de l'Enfer* (*ibid.*, Tome I^{er}, p. 361 et Tome II, p. 354).

¹⁷ Il s'agit évidemment des *Templiers*.

Cette constatation nous rappelle ces paroles du F. : Ragon : « Aucun grade connu n'enseigne ni ne dévoile la *vérité* ; seulement il *désépaissit* le voile... Les grades pratiqués jusqu'à ce jour ont fait des Maçons et non des *initiés*¹⁸ ». Aussi n'est-ce que derrière les divers *systèmes*, et non point dans tel ou tel d'entre eux, qu'il est possible de découvrir les *Supérieurs Inconnus* eux-mêmes ; mais, pour ce qui est des preuves de leur existence et de leur action plus ou moins immédiate, elles ne sont difficiles à trouver que pour ceux qui ne veulent pas les voir. C'est là ce que nous voulions surtout faire ressortir, et, pour le moment tout au moins, nous nous abstiendrons de formuler d'autres conclusions.

¹⁸ *Rituel du Grade de Maître*, p. 34. — Ragon continue en citant les paroles bien connues du F. : J.-J. Casanova sur le *secret de la Maçonnerie*, qui ne font que confirmer cette déclaration.

À PROPOS DES SUPÉRIEURS INCONNUS ET DE L'ASTRAL*

Lorsque nous écrivions notre précédent article sur « *La Stricte Observance et les Supérieurs Inconnus* » [p. 517], en y signalant la singulière hantise qui, à certains écrivains maçonniques et occultistes, fait voir partout l'action des Jésuites dans la Haute Maçonnerie du XVIII^e siècle et dans l'Illuminisme, nous ne pensions certes pas avoir à constater des cas d'une semblable obsession parmi les antimaçons eux-mêmes. Or, voici qu'on nous a signalé un article paru dans la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* (numéro du 20 octobre 1913, pp. 3725-3737), dans la section *Antimaçonnique* de l'*Index Documentaire*, sous la signature A. Martigue, article dans lequel nous lisons cette phrase vraiment étonnante : « Il ne faut pas oublier, quand on étudie les Illuminés, que Weishaupt a été élève, puis professeur, chez les Jésuites, et qu'il s'est beaucoup inspiré, en les déformant, bien entendu, pour les faire servir au mal, *des méthodes que les R. Pères d'Ingolstadt appliquaient pour le bien avec tant de succès... sauf quand ils s'en sont servis pour former Weishaupt et ses premiers disciples !* » (p. 3726).

Voilà des insinuations qui, malgré toutes les précautions dont elles sont entourées, revêtent un caractère particulièrement grave sous la plume d'un antimaçon ; M. Martigue serait-il donc en mesure de les justifier ? Pourrait-il nous expliquer en quoi les R. Pères du XVIII^e siècle peuvent être rendus, même indirectement, responsables des doctrines révolutionnaires du F. : Weishaupt et de ses adeptes ? Pour nous, jusqu'à ce que cette démonstration soit faite, cela nous semble être un peu comme si l'on rendait les R. Pères du XIX^e siècle responsables des théories anarchistes développées de nos jours par leur ex-élève et novice F. : Sébastien Faure ! On pourrait assurément

* [*La France Antimaçonnique*, 27^e année, n° 51 (18 décembre 1913). Signé LE SPHINX.]

aller loin dans ce sens, mais cela ne serait ni sérieux ni digne d'un écrivain qui s'affirme possesseur de « méthodes rigoureuses et exactes ».

Voici, en effet, ce qu'écrit M. Martigue, un peu avant la phrase déjà citée, au sujet d'une étude intitulée *Les Pièges de la Secte : le Génie des Conspirations*, publiée dans les *Cahiers Romains* de l'*Agence Internationale Roma* (numéros des 14 et 28 septembre 1913) : « L'auteur ne paraît connaître que les ouvrages du P. Deschamps, de Barruel, de Claudio Janet et de Créteineau-Joly. C'est beaucoup, mais ce n'est pas assez, et si ces excellents travaux, qui devront, certes, toujours être consultés avec fruit par les étudiants en antimaçonnerie, ont été écrits par des maîtres respectables, dont tout le monde doit louer et reconnaître les efforts, il est impossible, cependant, de ne pas constater qu'*ils datent d'une époque où la science et la critique historiques n'avaient pas été portées au point où nous les trouvons aujourd'hui. Nos méthodes, qui tendent à se perfectionner chaque jour, sont autrement rigoureuses et exactes.* C'est pourquoi il est dangereux, *au point de vue de l'exactitude scientifique*, de négliger les travaux les plus modernes ; il est encore plus fâcheux de les dédaigner de parti pris ».

Il faut être bien sûr de soi et de tout ce qu'on avance, pour se permettre de reprocher un manque d'« exactitude scientifique » à quatre auteurs qui sont parmi les maîtres les plus incontestés de l'antimaçonnerie. Assurément, M. Martigue a confiance dans les « progrès de la science et de la critique » ; mais, comme ces mêmes « progrès » servent à justifier des choses telles que l'exégèse moderniste et la prétendue « science des religions », il nous est difficile de les considérer comme un argument convaincant. Nous ne nous attendions pas à voir M. Martigue faire une déclaration aussi... évolutionniste, et nous nous demandons si les méthodes qu'il préconise, et qu'il oppose « aux méthodes et aux habitudes défectueuses de certains » (à qui fait-il allusion ?), ne se rapprochent pas singulièrement de la « méthode positiviste » dont nous avons déjà parlé... Enfin, s'il connaît « les papiers de Weishaupt lui-même » comme il le donne à entendre, nous espérons qu'il ne tardera pas à nous communiquer les découvertes qu'il a dû y faire, notamment en

ce qui concerne les rapports de Weishaupt avec « les R. Pères d'Ingolstadt » ; rien ne saurait mieux prouver la valeur de ses méthodes.

Mais, pourtant, ne vaudrait-il pas mieux s'arrêter de préférence au rôle que les Juifs ont pu jouer à l'origine de l'Illuminisme bavarois, aussi bien que derrière certains « systèmes » de la Haute Maçonnerie ? Citons, en effet, cette phrase de l'étude des *Cahiers Romains* : « Les combinaisons de ce génie (Weishaupt) furent sans doute aidées par des Juifs, héritiers des haines implacables de la vieille Synagogue, car le fameux Bernard Lazare n'a pas reculé devant cet aveu : “Il y eut des Juifs autour de Weishaupt” (*L'Antisémitisme, son histoire et ses causes*, pp. 339-340) ».

Nous relevons ceci parce que nous avons déjà eu l'occasion de parler de cette influence des Juifs, mais il y aurait bien d'autres choses intéressantes à signaler dans ce travail, contre lequel le rédacteur de la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* fait preuve d'une prévention qui confine à la partialité. Après lui avoir reproché « l'absence de variété dans la documentation » tout en reconnaissant sa « valeur réelle », il ajoute : « Il est une autre lacune bien regrettable, quand on veut étudier l'Illuminisme, c'est l'ignorance de la mystique et de l'occultisme » (p. 3727). Nous reviendrons un peu plus loin sur ce point ; pour le moment, nous ferons seulement remarquer que la mystique, qui relève de la théologie, est une chose, et que l'occultisme en est une autre tout à fait différente : les occultistes sont, en général, profondément ignorants de la mystique, et celle-ci n'a rien à faire avec leur pseudo-mysticisme.

Malheureusement, quelque chose nous fait craindre que les reproches de M. Martigue ne soient causés surtout par un mouvement de mauvaise humeur : c'est que l'article des *Cahiers Romains* contient une critique, très juste à notre avis, du compte rendu donné par M. Gustave Bord, dans la même *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* (numéro du 5 septembre 1913, pp. 3071 et suivantes), sur le livre de M. Benjamin Fabre, *Un Initié des Sociétés Secrètes supérieures : Franciscus, Eques a Capite Galeato*. « Parlant de quelques aventuriers maçonniques qui tâchaient de s'imposer aux “poires” des Loges, en s'affichant comme mandataires des mystérieux S. I.

(*Supérieurs Inconnus*), centre fermé de toute la Secte, M. Bord constate que ces aventuriers se vantaient ; d'où il déduit que ces *S. I.* n'existaient pas. La déduction est bien risquée. Si les aventuriers en question se sont présentés faussement comme des *missi dominici* des *S. I.*, non seulement rien ne dit que ces derniers n'existaient pas, mais plutôt cela montre la conviction générale de l'existence de ces *S. I.*, car il aurait été bien étrange que ces imposteurs eussent inventé de toutes pièces le mandant, outre le mandat. Leur calcul de réussite devait, évidemment, se baser sur cette conviction, et celle-ci ne dépose pas contre l'existence des *Superiores Incogniti*, évidemment ».

En effet, cela est l'évidence même pour quiconque n'est pas aveuglé par la préoccupation de soutenir à tout prix la thèse opposée ; mais « ne serait-ce pas M. Bord lui-même qui, se mettant en contradiction avec les maîtres de l'antimaçonnerie, nie l'évidence, et méconnaît absolument (suivant ses propres expressions) "l'emplacement, la tactique et la force de l'adversaire" ?... il y a des antimaçons bien étranges. » Et nous ajouterons ici que c'est précisément à ce compte-rendu de M. Gustave Bord, aussi peu impartial que les appréciations de M. Martigue, que nous songions, lorsque nous faisons allusion à la « méthode positiviste » de certains historiens. Voici maintenant que M. Martigue, à son tour, reproche à MM. Benjamin Fabre et Copin-Albancelli « le désir d'apporter un argument à une thèse préconçue sur l'existence des directeurs inconnus de la Secte » (p. 3734, en note) ; n'est-ce pas plutôt à M. Bord que l'on pourrait reprocher d'avoir une « thèse préconçue » sur la non-existence des *Supérieurs Inconnus* ?

Voyons donc ce que répond à ce sujet M. Martigue (pp. 3736-3737) : « Quant à la thèse opposée à M. Bord à propos des *Supérieurs Inconnus*, il est nécessaire de distinguer : si le directeur des Cahiers Romains entend par ceux-ci des hommes en chair et en os, nous croyons qu'il est dans l'erreur et que M. Bord a raison. » Et, après avoir énuméré quelques-uns des chefs de la Haute Maçonnerie du XVIII^e siècle, il continue : « ... S'ils s'étaient présentés comme mandataires d'hommes vivants, on pourrait, avec raison, les traiter d'imposteurs, comme on a le droit de le faire de nos jours, par exemple, pour M^{me} Blavatsky, Annie Besant et autres chefs de la Théosophie,

lorsqu'ils nous parlent des *Mahâtmâs*, vivant dans une loge du Thibet. » À cela, on peut bien objecter que les soi-disant *Mahâtmâs* ont justement été inventés sur le modèle, plus ou moins déformé, des véritables *Supérieurs Inconnus*, car il est peu d'impostures qui ne reposent pas sur une imitation de la réalité, et c'est d'ailleurs l'habile mélange du vrai et du faux qui les rend plus dangereuses et plus difficiles à démasquer. D'autre part, comme nous l'avons dit, rien ne nous empêche de considérer comme des imposteurs, en certaines circonstances, des hommes qui ont cependant pu être réellement des agents subalternes d'un Pouvoir occulte ; nous en avons dit les raisons, et nous ne voyons aucune nécessité à justifier de tels personnages de cette accusation, même par la supposition que les *Supérieurs Inconnus* n'étaient pas « des hommes en chair et en os ». En ce cas qu'étaient-ils donc, selon M. Martigue ? La suite de notre citation va nous l'apprendre, et ce ne sera pas, dans son article, notre moindre cause d'étonnement.

« Mais ce n'est pas de cela dont il s'agit (*sic*) ; cette interprétation est tout exotérique, pour les profanes et les adeptes non initiés. » Jusqu'ici, nous avons cru que l'« adeptat » était un stade supérieur de l'« initiation » ; mais passons. « Le sens ésotérique a toujours été très différent. *Les fameux Supérieurs Inconnus, pour les vrais initiés, existent parfaitement, mais ils vivent... dans l'Astral.* Et c'est de là que, par la théurgie, l'occultisme, le spiritisme, la voyance, etc., ils dirigent les chefs des Sectes, *du moins au dire de ceux-ci.* » Est-ce donc à des conceptions aussi fantastiques que doit conduire la connaissance de l'occultisme, ou du moins d'un certain occultisme, malgré toute la « rigueur » et toute l'« exactitude » des « méthodes scientifiques et critiques » et des « preuves historiques indiscutables qu'on exige aujourd'hui (!) des historiens sérieux et des érudits » (p. 3734) ?

De deux choses l'une, ou M. Martigue admet l'existence de l'« Astral » et de ses habitants, *Supérieurs Inconnus* ou autres, et alors nous sommes en droit de trouver qu'« il y a des antimaçons bien étranges » autres que M. Gustave Bord ; ou il ne l'admet pas, comme nous voulons le croire d'après la dernière restriction, et, dans ce cas, il ne peut pas dire que ceux qui l'admettent sont « les vrais initiés ». Nous pensons, au contraire, qu'ils ne sont

que des initiés très imparfaits, et même il n'est que trop évident que les spirites, par exemple, ne peuvent à aucun titre être regardés comme des initiés. Il ne faudrait pas oublier, non plus, que le spiritisme ne date que des manifestations de Hydesville, qui commencèrent en 1847, et qu'il était inconnu en France avant le F. : Rivail, dit Allan Kardec. On prétend que celui-ci « fonda sa doctrine à l'aide des communications qu'il avait obtenues, et qui furent colligées, contrôlées, revues et corrigées par des *esprits supérieurs* » (D^r Gibier, *Le Spiritisme*, pp. 136-137). Ce serait là, sans doute, un remarquable exemple de l'intervention de *Supérieurs Inconnus* selon la définition de M. Martigue, si nous ne savions malheureusement que les « esprits supérieurs » qui prirent part à ce travail n'étaient pas tous « désincarnés » et même ne le sont pas tous encore : si Eugène Nus et Victorien Sardou sont, depuis cette époque, « passés dans un autre plan d'évolution », pour employer le langage spirite, M. Camille Flammarion continue toujours à célébrer la fête du Soleil à chaque solstice d'été.

Ainsi, pour les chefs de la Haute Maçonnerie au XVIII^e siècle, il ne pouvait pas être question du spiritisme, qui n'existait pas encore, pas plus d'ailleurs que l'occultisme, car, s'il y avait alors des « sciences occultes », il n'y avait aucune doctrine appelée « occultisme » ; il semble que ce soit Éliphas Lévi qui ait été le premier à employer cette dénomination, accaparée, après sa mort (1875), par certaine école dont, au point de vue initiatique, le mieux est de ne rien dire. Ce sont ces mêmes « occultistes » qui parlent couramment du « monde astral », dont ils prétendent se servir pour expliquer toutes choses, surtout celles qu'ils ignorent. C'est encore Éliphas Lévi qui a répandu l'usage du terme « astral », et, bien que ce mot remonte à Paracelse, il paraît avoir été à peu près inconnu des Hauts Maçons du XVIII^e siècle, qui, en tout cas, ne l'auraient sans doute pas entendu tout à fait de la même façon que les occultistes actuels. Est-ce que M. Martigue, dont nous ne contestons pas les connaissances en occultisme, est bien sûr que ces connaissances mêmes ne l'amènent pas précisément à « une interprétation tout exotérique » de Swedenborg, par exemple, et de tous les autres qu'il cite en les assimilant, ou à peu près, aux « médiums » spirites ?

Citons textuellement : « Les *Supérieurs Inconnus*, ce sont les *Anges* qui dictent à Swedenborg ses ouvrages, c'est la *Sophia* de Gichtel, de Bœhme, la *Chose* de Martinez Pasqualis (*sic*), le *Philosophe Inconnu* de Saint-Martin, les manifestations de l'École du Nord, le *Gourou* des Théosophes, l'esprit qui s'incarne dans le médium, soulève le pied de la table tournante ou dicte les élucubrations de la planchette, etc., etc. » Nous ne pensons pas, quant à nous, que tout cela soit la même chose, même avec « des variations et des nuances », et c'est peut-être chercher les *Supérieurs Inconnus* là où il ne saurait en être question. Nous venons de dire ce qu'il en est des spirites, et, quant aux « Théosophes », ou plutôt aux « théosophistes », on sait assez ce qu'il faut penser de leurs prétentions. Notons d'ailleurs, à propos de ces derniers, qu'ils annoncent l'incarnation de leur « Grand Instructeur » (*Mahâgourou*), ce qui prouve que ce n'est pas dans le « plan astral » qu'ils comptent recevoir ses enseignements. D'autre part, nous ne pensons pas que *Sophia* (qui représente un principe) se soit jamais manifestée d'une façon sensible à Bœhme ou à Gichtel. Quant à Swedenborg, il a décrit symboliquement des « hiérarchies spirituelles » dont tous les échelons pourraient fort bien être occupés par des initiés vivants, d'une façon analogue à ce que nous trouvons, en particulier, dans l'ésotérisme musulman.

Pour ce qui est de Martinès de Pasqually, il est assurément assez difficile de savoir au juste ce qu'il appelait mystérieusement « *la Chose* » ; mais, partout où nous avons vu ce mot employé par lui, il semble qu'il n'ait ainsi rien voulu désigner d'autre que ses « opérations », ou ce qu'on entend plus ordinairement par l'*Art*. Ce sont les modernes occultistes qui ont voulu y voir des « apparitions » pures et simples, et cela conformément à leurs propres idées ; mais le F. : Franz von Baader nous prévient qu'« on aurait tort de penser que sa physique (de Martinès) se réduit aux spectres et aux esprits » (*Enseignements secrets de Martinès de Pasqually*, p. 18). Il y avait là, comme d'ailleurs au fond de toute la Haute Maçonnerie de cette époque, quelque chose de bien plus profond et de bien plus vraiment « ésotérique », que la connaissance de l'occultisme actuel ne suffit aucunement à faire pénétrer.

Mais ce qui est peut-être le plus singulier, c'est que M. Martigue nous parle du « *Philosophe Inconnu* de Saint-Martin », alors que nous savons parfaitement que Saint-Martin lui-même et le *Philosophe Inconnu* ne faisaient qu'un, le second n'étant que le pseudonyme du premier. Nous connaissons, il est vrai, les légendes qui circulent à ce sujet dans certains milieux ; mais voici qui met admirablement les choses au point : « Les *Superiores Incogniti* ou S. I. ont été attribués, par un auteur fantaisiste, au théosophe Saint-Martin, peut-être parce que ce dernier signait ses ouvrages : un *Philosophe Inconnu*, nom d'un grade des *Philalèthes* (régime dont il ne fit d'ailleurs jamais partie). Il est vrai que le même fantaisiste a attribué le livre *des Erreurs et de la Vérité*, du *Philosophe Inconnu*, à un *Agent Inconnu* ; et qu'il s'intitule lui-même S. I. Quand on prend de l'*inconnu*, on n'en saurait trop prendre ! » (*Notice historique sur le Martinésisme et le Martinisme*, pp. 35-36, en note). On voit assez par là combien il peut être dangereux d'accepter sans contrôle les affirmations de certains occultistes ; c'est dans de pareils cas surtout qu'il convient de se montrer prudent et, suivant le conseil de M. Martigue lui-même, « de ne rien exagérer ».

Ainsi, on aurait grand tort de prendre ces mêmes occultistes au sérieux lorsqu'ils se présentent comme les descendants et les continuateurs de l'ancienne Maçonnerie ; et pourtant nous trouvons comme un écho de ces assertions fantaisistes, dans la phrase suivante de M. Martigue : « Cette question (des *Supérieurs Inconnus*) soulève des problèmes que nous étudions dans l'occultisme, problèmes dont les Francs-Maçons du XVIII^e siècle poursuivaient avec ardeur la solution. » Sans compter que cette même phrase, interprétée trop littéralement, pourrait faire passer le rédacteur de la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* pour un « occultiste » aux yeux « des lecteurs superficiels n'ayant pas le temps de creuser ces choses ».

« Mais, continue-t-il, on ne peut voir clair dans cette question que si l'on connaît à fond les sciences occultes et la mystique. » C'est là ce qu'il voulait prouver contre le collaborateur de l'*Agence Internationale Roma* ; mais n'a-t-il pas prouvé surtout, contre lui-même, que cette connaissance devrait s'étendre encore plus loin qu'il ne l'avait supposé ? « C'est

pourquoi si peu d'antimaçons parviennent à pénétrer ces arcanes que ne connaîtront jamais ceux qui prétendent demeurer sur le terrain positiviste. » Ceci est, à notre avis, beaucoup plus juste que tout ce qui précède ; mais n'est-ce pas un peu en contradiction avec ce que M. Martigue nous a dit de ses « méthodes » ? Et alors, s'il n'adhère pas à la conception « positiviste » de l'histoire, pourquoi prend-il envers et contre tous la défense de M. Gustave Bord, même lorsque celui-ci est le moins défendable ?

« Il est impossible de comprendre les écrits d'hommes qui vivent dans le surnaturel et se laissent diriger par lui, comme les théosophes swedenborgiens ou martinistes du XVIII^e siècle, si l'on ne se donne pas la peine d'étudier et la langue qu'ils parlent et la chose dont ils traitent dans leurs lettres et leurs ouvrages. Encore moins si, de parti pris, on prétend nier l'existence de l'atmosphère surnaturelle dans laquelle ils étaient plongés et qu'ils respiraient chaque jour. » Oui, mais, outre que cela se retourne contre M. Bord et ses conclusions, ce n'est pas une raison pour passer d'un extrême à l'autre et attribuer plus d'importance qu'il ne convient aux « élucubrations » des planchettes spirites ou à celles de quelques pseudo-initiés, au point de ramener tout le « surnaturel » en question, quelle qu'en soit d'ailleurs la qualité, à l'étroite interprétation de l'« Astral ».

Autre remarque : M. Martigue parle des « théosophes swedenborgiens ou martinistes », comme si ces deux dénominations étaient à peu près équivalentes ; serait-il donc tenté de croire à l'authenticité de certaine filiation qui est cependant fort éloignée de toute « donnée scientifique » et de toute « base positive » ? « À ce sujet, nous croyons devoir dire que, lorsque M. Papus affirme que Martinès de Pasqually a reçu l'initiation de Swedenborg au cours d'un voyage à Londres, et que le système propagé par lui sous le nom de rite des *Élus-Coëns* n'est qu'un *Swedenborgisme adapté*, cet auteur s'abuse ou cherche à abuser ses lecteurs dans l'intérêt d'une thèse très personnelle. Pour se livrer à de semblables affirmations, il ne suffit pas, en effet, d'avoir lu dans Ragon, qui lui-même l'avait lu dans Reghelin, que Martinès a emprunté le rite des *Élus-Coëns* au suédois Swedenborg. M. Papus aurait pu s'abstenir de reproduire, en l'amplifiant, une appréciation qui ne repose sur

rien de sérieux. Il aurait pu rechercher les sources de son document et s'assurer qu'il n'y a que fort peu de rapports entre la doctrine et le rite de Swedenborg, et la doctrine et le rite des *Élus-Coëns*... Quant au prétendu voyage à Londres, il n'a eu lieu que dans l'imagination de M. Papus » (*Notice historique sur le Martinésisme et le Martinisme*, p. 17, en note). Il est fâcheux, pour un historien, de se laisser entraîner par son imagination... « en Astral » ; et, malheureusement, les mêmes remarques peuvent s'appliquer à bien d'autres écrivains, qui s'efforcent d'établir les rapprochements les moins vraisemblables « dans l'intérêt d'une thèse très personnelle », souvent même trop personnelle !

Mais revenons à M. Martigue, qui nous avertit encore une fois que, « sans le secours de ces sciences, dites occultes, il est de toute impossibilité de comprendre la Maçonnerie du XVIII^e siècle et même, ce qui étonnera les non initiés, celle d'aujourd'hui ». Ici, un ou deux exemples nous auraient permis de mieux saisir sa pensée ; mais voyons la suite : « C'est de cette ignorance (de l'occultisme), qui est le partage non seulement des profanes, mais aussi de Maçons, même revêtus des hauts grades, que proviennent des erreurs comme celle dont nous nous occupons. Cette erreur a lancé l'antimaçonnerie à la recherche de *Supérieurs Inconnus qui, sous la plume des vrais initiés, sont simplement des manifestations extra-naturelles d'êtres vivants dans le Monde Astral.* » Comme nous l'avons dit, nous ne croyons pas, quant à nous, que ceux qui peuvent soutenir cette thèse soient de « vrais initiés » ; mais, si M. Martigue, qui l'affirme, le croit vraiment, nous ne voyons pas trop pourquoi il s'empresse d'ajouter : « Ce qui ne préjuge rien sur leur existence (de ces *Supérieurs Inconnus*), pas plus, du reste, que sur celle dudit Monde Astral », sans paraître s'apercevoir qu'il remet ainsi tout en question. Tout en « ne prétendant indiquer que ce que pensaient les Hauts Maçons du XVIII^e siècle », est-il bien sûr d'interpréter fidèlement leur pensée, et de n'avoir pas introduit tout simplement une complication nouvelle dans un des problèmes dont ces FF. : « poursuivaient avec ardeur la solution », parce que cette solution devait les aider à devenir les « vrais initiés » qu'ils n'étaient pas encore, évidemment, tant qu'ils ne l'avaient pas trouvée ? C'est que les « vrais initiés »

sont encore plus rares qu'on ne pense, mais cela ne veut pas dire qu'il n'en existe pas du tout, ou qu'il n'en existe qu'« en Astral » ; et pourquoi, bien que vivant sur terre, ces « adeptes », au sens vrai et complet du mot, ne seraient-il pas les véritables *Supérieurs Inconnus* ?

« Par conséquent (?), en écrivant les mots *Supérieurs Inconnus*, S. I., les Illuminés, les Martinistes, les membres de la *Stricte Observance* et tous les Maçons du XVIII^e siècle parlent bien d'êtres considérés comme ayant une existence réelle supérieure, sous la direction desquels chaque Loge et chaque adepte initié (sic) sont placés. » Avoir fait des *Supérieurs Inconnus* des « êtres astraux », puis leur assigner un tel rôle d'« aides invisibles » (*invisible helpers*), comme disent les théosophistes, n'est-ce pas vouloir les rapprocher un peu trop des « guides spirituels » qui dirigent de même, d'un « plan supérieur », les médiums et les groupes spirites ? Ce n'est donc peut-être pas tout à fait « dans ce sens qu'écrivent l'*Eques a Capite Galeato* et ses correspondants », à moins qu'on ne veuille parler d'une « existence supérieure » pouvant être « réalisée » par certaines catégories d'initiés, qui ne sont « invisibles » et « astraux » que pour les profanes et pour les pseudo-initiés auxquels nous avons déjà fait quelques allusions. Tout l'occultisme contemporain, même en y joignant le spiritisme, le théosophisme et les autres mouvements « néo-spiritualistes », ne peut encore, quoi qu'en dise M. Martigue, conduire qu'à « une interprétation tout exotérique ». Mais, s'il est si difficile de connaître exactement la pensée des Hauts Maçons du XVIII^e siècle, et, par conséquent, d'« interpréter leurs lettres comme ils les comprenaient eux-mêmes », est-il indispensable que ces conditions soient intégralement remplies pour ne pas « se tromper complètement en poursuivant ces études, déjà si difficiles, même quand on est dans la bonne voie » ? Et y a-t-il quelqu'un, parmi les antimaçons, qui puisse se dire « dans la bonne voie » à l'exclusion de tous les autres ? Les questions qu'ils ont à étudier sont bien trop complexes pour cela, même sans faire intervenir l'« Astral » là où il n'a que faire. C'est pourquoi il est toujours « fâcheux de dédaigner de parti pris », même au nom de la « science » et de la « critique », des travaux qui, comme le dit fort bien le rédacteur des *Cahiers Romains*,

« ne sont pas définitifs, ce qui n’empêche pas qu’ils soient très importants, tels qu’ils sont ». Assurément, M. Gustave Bord a des prétentions à l’impartialité ; mais possède-t-il vraiment cette qualité au degré qui doit être nécessaire, nous le supposons du moins, pour réaliser l’idéal de M. Martigue, « l’historien averti qui sait trouver son bien partout, et à qui la saine critique permet de juger la valeur des documents » (p. 3726) ? Encore une fois, il peut y avoir plusieurs façons d’être « dans la bonne voie », et il suffit d’y être, d’une façon ou d’une autre, pour ne pas « se tromper complètement », sans même qu’il soit « indispensable d’éclairer la bonne route aux ténébreuses lumières (!) de l’occultisme, ce qui n’est pas toujours commode », et ce qui est surtout fort peu clair !

M. Martigue conclut en ces termes : « En attendant, nous reconnaissons volontiers que, s’il comprend le pouvoir occulte dans le sens que nous venons d’indiquer, le rédacteur des *Cahiers Romains* a raison d’écrire, ainsi qu’il le fait : “Nous constatons qu’aucun argument probant n’a été présenté, jusqu’ici, contre le pouvoir central occulte de la Secte”. Mais s’il entend, par ces mots, contrairement aux Francs-Maçons initiés du XVIII^e siècle, un comité d’hommes en chair et en os, nous sommes obligé de retourner l’argument et de dire : “Nous constatons qu’aucun document probant n’a été présenté, jusqu’ici, en faveur de ce comité directeur inconnu”. Et c’est à ceux qui affirment cette existence d’apporter la preuve décisive. Nous attendons. La question demeure donc ouverte. » En effet, elle est toujours ouverte, et il est certain qu’« elle est des plus importantes » ; mais qui donc a jamais prétendu que les *Supérieurs Inconnus*, même « en chair et en os », constituaient un « comité », ou même une « société » au sens ordinaire du mot ? Cette solution paraît fort peu satisfaisante, au contraire, lorsqu’on sait qu’il existe certaines organisations vraiment secrètes, beaucoup plus rapprochées du « pouvoir central » que ne l’est la Maçonnerie extérieure, et dont les membres n’ont ni réunions, ni insignes, ni diplômes, ni moyens extérieurs de reconnaissance. Il est bon d’avoir le respect des « documents », mais on comprend qu’il soit plutôt difficile d’en découvrir de « probants » lorsqu’il s’agit précisément de choses qui, comme nous l’écrivions précédemment, « ne sont pas de nature à être

prouvées par un document écrit quelconque ». Là encore, il ne faut donc « rien exagérer », et il faut surtout éviter de se laisser absorber exclusivement par la préoccupation « documentaire », au point de perdre de vue, par exemple, que l'ancienne Maçonnerie reconnaissait plusieurs sortes de Loges travaillant « sur des plans différents », comme dirait un occultiste, et que, dans la pensée des Hauts Maçons d'alors, cela ne signifiait aucunement que les « tenues » de certaines de ces Loges avaient lieu « dans l'Astral », dont les « archives », d'ailleurs, ne sont guère accessibles qu'aux « étudiants » de l'école de M. Leadbeater. S'il est aujourd'hui des *S. I.* « fantaisistes » qui prétendent se réunir « en Astral », c'est pour ne pas avouer tout simplement qu'ils ne se réunissent pas du tout, et, si leurs « groupes d'études » ont été, en effet, transportés « sur un autre plan », ce n'est que de la façon qui est commune à tous les êtres « en sommeil » ou « désincarnés », qu'il s'agisse d'individualités ou de collectivités, de « comités » profanes ou de « sociétés » soi-disant « initiatiques ». Il y a, dans ces dernières, beaucoup de gens qui voudraient se faire passer pour des « mystiques » alors qu'ils ne sont que de vulgaires « mystificateurs », et qui ne se gênent pas pour allier le charlatanisme à l'occultisme, sans même posséder les quelques « pouvoirs » inférieurs et occasionnels qu'a pu exhiber parfois un Gugomos ou un Schreöpfer. Aussi, il vaudrait peut-être encore mieux étudier d'un peu plus près les « opérations » et la « doctrine » de ces derniers, si imparfaitement initiés qu'ils aient été, que celles de prétendus « Mages » contemporains, qui ne sont pas initiés du tout, ou du moins qui ne le sont à rien de sérieux, ce qui revient exactement au même.

Tout cela, bien entendu, ne veut pas dire qu'il ne soit pas bon d'étudier et de connaître même l'occultisme courant et « vulgarisateur », mais en n'y attachant que l'importance très relative qu'il mérite, et bien moins pour y rechercher un « ésotérisme » profond qui ne s'y trouve pas, que pour en montrer à l'occasion toute l'inanité, et pour mettre en garde ceux qui seraient tentés de se laisser séduire par les trompeuses apparences d'une « science initiatique » toute superficielle et de seconde ou de troisième main. Il ne faut se faire aucune illusion : si l'action des vrais *Supérieurs Inconnus* existe quelque peu,

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

malgré tout, jusque dans les mouvements « néo-spiritualistes » dont il s'agit, quels que soient leurs titres et leurs prétentions, ce n'est que d'une façon tout aussi indirecte et lointaine que dans la Maçonnerie la plus extérieure et la plus moderne. Ce que nous venons de dire le prouve déjà, et nous aurons l'occasion, dans de prochaines études, de rapporter à ce sujet d'autres exemples non moins significatifs.

Cette mise au point pourrait, à défaut d'« une documentation plus étendue », être de nature « à éclairer et à modifier certains jugements un peu trop superficiels dans leur rigueur », suivant les expressions de M. Martigue ; mais, si celui-ci pense découvrir de ces jugements chez le rédacteur des *Cahiers Romains*, pourquoi faut-il que, de notre côté, nous en ayons tant à relever chez quelques autres de nos confrères en antimacçonnerie ?

LE SPHINX.

« L'ÉNIGME »*

Dans la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* (numéro du 5 janvier 1914, *Index Occultiste*, p. 141), nous lisons ce qui suit, sous la signature N. Fomalhaut, pseudonyme astrologique de M. Charles Nicoullaud : « *La France Antimaçonnique*, 18 décembre 1913, publie une longue étude intitulée “À propos des Supérieurs Inconnus et de l’Astral”, qui est une discussion de différents articles parus dans la Revue. Cette étude est signée “Le Sphinx”. Le Sphinx est un animal fabuleux qui tient à la fois de l’homme, de l’aigle, du taureau et du lion. Avant de répondre, nous aimerions à savoir auquel de ces quatre termes (*sic*) nous avons affaire. Il est toujours très difficile et délicat de discuter avec des inconnus. »

Le Sphinx n’est pas tout à fait ce que pense M. Nicoullaud : ce prétendu « animal fabuleux » est en réalité un symbole, et, au lieu de « tenir » simplement des quatre composants énumérés ci-dessus, il en est la synthèse. Ses éléments ne se dissocient pas à volonté, et, si l’un quelconque d’entre eux venait à être isolé des autres, ce ne serait plus au Sphinx, évidemment, que l’on aurait affaire ; il faut donc bien se résigner à accepter la complexité de ce composé, si gênante qu’elle puisse être. Toute plaisanterie à part, il est fâcheux, lorsqu’on veut pénétrer la nature des mystérieux « Supérieurs Inconnus », de paraître ignorer, tout autant qu’un simple occultiste, la théorie de la multiplicité des états de l’être et de leur simultanéité, non seulement dans le Sphinx, mais même, plus simplement, dans le composé humain.

Ceci dit, le sujet dont il s’agit pourrait nous amener à penser que, si M. Nicoullaud n’aime pas à discuter avec des *inconnus*, c’est peut-être parce qu’il redoute de les trouver *supérieurs*... et aussi d’être obligé, pour se mettre en présence de ses adversaires, d’affronter les terreurs de quelques-uns de ces

* [*La France Antimaçonnique*, 28^e année, n° 5 (29 janvier 1914). Signé LE SPHINX.]

« voyages en astral »... qui s'appellent vulgairement des cauchemars.

Quant à nous, nous ne connaissons nullement M. Martigue, nous ignorons tout de lui, et cela ne nous a pas gêné le moins du monde pour discuter certaines affirmations... audacieuses qui se sont rencontrées sous sa plume. C'est que, dans un ouvrage ou un article quelconque, la personnalité de son auteur nous laisse parfaitement indifférent ; ce qui nous intéresse, ce sont uniquement les idées qu'il expose, et celles que M. Martigue a puisées dans l'occultisme n'avaient rien d'« inconnu » pour nous. Pour celles que nous leur avons opposées, elles ont peut-être paru plus nouvelles et... plus embarrassantes à M. Nicoullaud, qui semble vouloir se substituer à son collaborateur, ce qui, d'ailleurs, est son affaire bien plus que la nôtre.

Donc, M. Martigue ou M. Nicoullaud, comme on voudra, ne paraît pas disposé à nous répondre ; nous l'en tiendrons quitte d'autant plus volontiers que M. Gustave Bord s'est chargé, d'autre part, de rédiger en son lieu et place une réponse, ou du moins ce veut être une réponse. Cet article, intitulé « L'Énigme » et paru dans le même numéro de la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* (pp. 60-63), répond-il vraiment, même en partie, à ce que nous avons dit ? On va en juger.

Nous devons faire remarquer, avant tout, que c'est principalement à M. Martigue que s'adressaient nos observations, et que ce n'est qu'incidemment que nous avons été amené à parler de M. Bord ; il est donc à craindre que ce dernier ne fasse quelque peu dévier le débat par son intervention. Mais, à part cela, peu nous importe d'avoir affaire à l'aigle, au taureau ou au lion..., nous voulons dire à M. Nicoullaud, à M. Martigue ou à M. Bord.

Voici comment débute l'article en question : « Il n'est pas dans mes habitudes de répondre aux attaques personnelles ; cela ne prouve rien, et souvent on fait le jeu de ses adversaires en empaumant un change. Cependant, il est un cas où je crois devoir rompre le silence : lorsque l'attaque contre ma personne est en même temps une attaque contre l'idée que je défends. »

Jusqu'ici, c'est fort bien, mais nous allons voir si M. Bord saura se maintenir longtemps sur le terrain de l'idée pure.

D'ailleurs, si quelqu'un s'est jamais livré à des « attaques personnelles » contre lui, ce n'est certainement pas nous, et cela justement parce que nous pensons, comme lui-même, que « cela ne prouve rien ». Alors, serait-ce donc lui qui voudrait nous « donner le change » ? Dans ce cas, à notre tour, nous ne l'« empaumerons » pas, et nous saurons faire notre profit de son avertissement.

« On ne jette de pierres qu'à l'arbre qui porte des fruits, dit un proverbe arabe qui me consolerait de ces cailloux jetés dans mon jardin, si une maxime chrétienne ne corrigeait pas la vanité (?) de la maxime arabe, en disant qu'ou reconnaît l'arbre à ses fruits. Examinons les fruits. »

Cet examen a été fait par d'autres avant nous, et d'une façon bien plus complète et plus approfondie que nous ne prétendions le faire, puisque, encore une fois, ce n'est que très accessoirement que nous avons mis en cause M. Bord. Nous nous souvenons d'avoir lu notamment, à son sujet, certaine étude des *Cahiers Romains* dont les conclusions étaient assez peu flatteuses pour lui ; on comprendra que les siennes, s'il veut à son tour porter sur ses propres œuvres un jugement... qui ne saurait être impartial, diffèrent notablement de celles de ses « adversaires ».

« Depuis bientôt un an, sous une influence que je démasquerai dans quelques jours, une campagne abominable est entreprise contre mes ouvrages, et contre moi, afin de ruiner l'œuvre en discréditant l'auteur. »

Pourquoi ne « démasque »-t-il pas tout de suite cette « influence » ? nous nous le demandons ; mais, si vive que soit notre curiosité à cet égard, nous aurons toute la patience nécessaire pour attendre, aussi longtemps qu'il plaira à M. Bord, ses révélations qui ne peuvent pas manquer d'être sensationnelles. Ce qui ne pouvait pas manquer non plus, c'est qu'il trouvât « abominable » une « campagne » qu'il croit entreprise contre lui ; mais, s'il le prend sur ce ton, fort peu « objectif », pourquoi donc commençait-il par se défendre de soulever des questions « personnelles » ? Voilà bien la diversion que nous craignons, et, vraiment, elle est venue encore plus tôt que nous ne l'aurions imaginé, puisqu'il a suffi pour cela de

quelques lignes, malheureusement... pour la cause de notre nouvel « adversaire ».

« Pour employer des expressions modérées, on reproche à mon arbre de porter des fruits empoisonnés, et l'on trouve mon attitude "étrange", euphémisme qui veut hypocritement dire que je trahis la cause que je parais défendre. »

C'est le rédacteur des *Cahiers Romains* qui avait ainsi qualifié d'« étranges » M. Bord et son attitude, et, lorsque nous avons repris cette même expression, d'ailleurs pour l'appliquer à M. Martigue, nous étions loin de penser qu'elle voulût « hypocritement » dire... autre chose que ce qu'elle dit. Pourtant, c'est bien à nous que s'en prend M. Bord, car il continue en ces termes : « Mon Dieu, ou mon Diable, je ne sais trop quelle est l'exclamation qui agréera le mieux à mon adversaire, aux yeux de mon Sphinx, pour parler net, je suis un traître. Traître à quoi et pourquoi ? On ne sait pas. »

On le sait d'autant moins, en effet, que nous avons eu beau relire ce que nous avons écrit, nous n'avons rien pu y découvrir de semblable. M. Bord est bien libre d'avoir « une conception positiviste de l'histoire » et « une thèse préconçue sur la non-existence des Supérieurs Inconnus » ; mais nous sommes libre aussi, de notre côté, de critiquer cette conception et cette thèse, et cette critique n'implique pas que l'auteur qui y a donné lieu soit un « traître » à quoi que ce soit... mais il nous est bien permis d'observer qu'il dédaigne trop aisément les vérités qui peuvent l'embarrasser.

Du reste, nous ne voyons pas pourquoi M. Bord est si fâché d'être considéré comme « un antimaçon bien étrange », alors qu'il écrit lui-même un peu plus loin, dans une note : « J'emploie cette expression (d'antimaçons) à regret, car si je suis, comme historien, un adversaire de la Maçonnerie et de la Révolution, j'éprouve une certaine répugnance à me servir d'un mot qui vise plus les personnes que les idées. » Nous nous en doutions bien un peu ; mais, outre que la raison alléguée pour justifier cette « répugnance » renferme une inexactitude, en ce sens qu'un antimaçon ne s'attaque pas nécessairement aux personnes, il nous semble que c'est précisément « comme historien », ayant des prétentions à l'impartialité, que M. Bord, pour être logique, devrait n'être l'« adversaire » de rien du tout.

Quant à sa plaisanterie sur « son Dieu ou son Diable », nous avouons que nous ne la comprenons pas trop, et, comme elle nous paraît d'un goût plutôt douteux, nous préférons la passer sous silence pour lire la suite de cette apologie personnelle : « Comme depuis bientôt quarante ans j'ai fait profession, chaque fois que je l'ai pu, de défendre la même cause, d'occuper un certain rang, mettons caporal, dans l'armée qui défend la royauté française et la religion catholique ; comme on ne peut relever contre moi un seul mot, un seul acte en contradiction avec ces idées qui me sont chères, il faut avouer que, si je suis un "Traître Inconnu" (!), je le suis depuis si longtemps que ma trahison ressemble singulièrement à de la fidélité. »

M. Bord, désirant se décerner un grade quelconque, a fait choix de celui de « caporal » ; on ne saurait, assurément, être plus modeste, et nous aurions mauvaise grâce à ne pas le reconnaître, tout en lui faisant remarquer que la « royauté française » n'avait rien à voir en la circonstance. Et, après avoir ainsi proclamé sa « fidélité », que nous n'avions pas mise en doute, et qui n'atténue en rien la portée de nos critiques, il ajoute : « Si l'on n'y mettait bon ordre, quelque nouveau Benjamin (*sic*) me traiterait de "Supérieur Inconnu". C'est vraiment trop d'honneur ou trop d'indignité. »

Oh ! non, certes, M. Bord n'a rien d'un « Supérieur Inconnu », car il ne sait même pas ce que c'est, pas plus que ne le sait M. Martigue, et, tout à l'heure, il va encore nous montrer fort clairement son ignorance sur ce point. D'autre part, pourquoi cette allusion irritée à l'adresse de M. Benjamin Fabre, qui n'est assurément pour rien dans notre article, pas plus que dans ceux des *Cahiers Romains* ? Ce n'est pas la faute de cet auteur si M. Bord, en rendant compte de son livre, est sorti des bornes qu'auraient dû lui imposer certaines convenances, et a ainsi encouru les justes reproches de tous ceux qui n'avaient aucune raison spéciale pour partager sa manière de voir.

« Je vais, on le voit, délibérément au devant des attaques, et j'appelle sans crainte par leur nom les insinuations perfides d'adversaires personnifiés aujourd'hui par un Sphinx, venu on ne sait de quelle rive, attendu qu'il ne navigue même pas sous son pavillon. »

Si nous voulions répondre à notre contradicteur sur le même ton, nous lui dirions que ce Sphinx, en tout cas, ne vient certainement pas « de son bord » ; mais, pour s'arrêter plus qu'il ne convient à d'aussi misérables calembours, il faut vraiment être bien à court d'arguments sérieux. En outre, si ledit Sphinx « ne navigue pas sous son pavillon », il y a probablement à cela des motifs que M. Bord devra se résoudre à ignorer.

Maintenant, il est un point sur lequel nous devons le rassurer : nous ne « personnifions » pas le moins du monde « ses adversaires », pour la bonne raison que sa propre importance, à nos yeux, est beaucoup moindre qu'il ne le croit, et nous ne nous serions même plus occupé de lui s'il n'avait jugé bon d'attirer de nouveau notre attention par sa « réponse ». Au lieu d'« aller au devant d'attaques » plus ou moins réelles, il ferait bien mieux de se méfier un peu de lui-même, car, à force de vouloir voir partout « ses adversaires », il est à craindre qu'il ne finisse par être atteint d'un véritable délire de la persécution.

Nous étions même si peu l'« adversaire » de M. Bord, que nous nous sommes volontairement abstenu jusqu'ici de parler de ce que nous considérons véritablement comme une mauvaise action de sa part, c'est-à-dire de la divulgation du nom profane de l'*Eques a Capite Galeato*. Notre contradicteur allègue, pour sa défense, que ce nom a été indiqué par Thory ; c'est exact, mais... pourquoi ce même Thory ne cite-t-il aucun nom lorsqu'il parle de la fondation du *Rite Primitif*, et pourquoi, dans tout ce qui se rapporte au *Convent de Paris*, remplace-t-il ce même nom par de simples initiales ? En outre, si Thory est bien connu des antimaçons professionnels, il l'est beaucoup moins du gros public ; or, c'est à celui-ci seulement, bien entendu, qu'il convenait de laisser ignorer le nom de l'*Eques* (dont personne, d'ailleurs, n'a prétendu faire un « Supérieur Inconnu »), et cela, non point dans l'intérêt d'on ne sait quelle « argumentation fantaisiste » qui n'a sans doute jamais existé que dans l'imagination de M. Bord, mais simplement (et d'autant mieux que ce nom, en somme, importait peu) pour déférer au désir de la famille qui a mis les documents à la disposition de M. Benjamin Fabre.

Encore une remarque à propos de ces documents : M. Bord a cru bien faire en reproduisant le texte des deux colonnes

chiffrées contenues dans la patente constitutive du *Rite Primitif*, et en s'amusant à en compter les lettres et les chiffres pour prouver la fausseté de la traduction fournie par l'*Eques* lui-même. Peut-être aurait-il mieux fait encore si, au lieu de cela, il avait essayé de donner une nouvelle traduction plus exacte ; mais ne lui en demandons pas trop, et revenons à notre « énigme ».

« Et pourquoi tous ces vilains procédés, ces calomnies contre les personnes et ces défis à la vérité historique ? Car c'est à propos de faits historiques que le conflit est né. »

Voilà bien des gros mots, mais qui malheureusement ne prouvent rien, pas plus que les « attaques personnelles ». Quant aux « faits historiques », il en est de différents ordres, et M. Bord admettra bien qu'il peut en exister qui dépassent sa compétence, même s'il ne comprend pas que la question des « Supérieurs Inconnus » ne peut pas être entièrement résolue par ceux qui prétendent s'en tenir exclusivement au domaine des faits soi-disant « positifs », c'est-à-dire susceptibles d'être prouvés par des documents écrits.

« Les antimaçons sont aujourd'hui divisés en deux camps principaux : ceux qui croient au pouvoir occulte de la F. : M. : universelle représentée par quelques chefs dits “Supérieurs Inconnus” ou membres des arrière-loges ; et ceux qui croient que la Franc-Maçonnerie est conduite par une idée générale néfaste, et que “le Supérieur Inconnu” est l'Esprit du mal. J'appartiens à ce dernier camp. »

M. Bord nous range naturellement dans « le premier camp », sans se préoccuper de savoir si l'hypothèse ainsi énoncée correspond réellement à notre conception des « Supérieurs Inconnus », dont l'existence, d'ailleurs, n'exclut aucunement celle d'« une idée générale néfaste ». Les « arrière-loges » ne sont qu'un terme conventionnel, créé par les antimaçons, ou par certains antimaçons, pour désigner les ateliers des hauts grades, superposés aux Loges de la Maçonnerie symbolique. Or, comme nous l'avons dit dans une précédente étude, « ce n'est que derrière les divers *systèmes* (de hauts grades), et non point dans tel ou tel d'entre eux, qu'il est possible de découvrir les “Supérieurs Inconnus” eux-mêmes » ; on ne pourra donc trouver, parmi les « membres des arrière-loges », que certains de leurs agents plus ou moins indirects. En outre, la question des

« Supérieurs Inconnus » n'est point circonscrite à la Maçonnerie, même « universelle », mais elle s'étend à toutes les organisations initiatiques, quelles qu'elles soient ; voilà encore une complication à laquelle M. Bord n'a sans doute pas réfléchi. Quant à sa conclusion relative à « l'Esprit du mal », nous lui ferons remarquer qu'elle dépasse très sensiblement la conception « positiviste » de l'histoire ; nous ne savons donc pas comment il la justifie, mais, en tout cas, ce n'est pas par les considérations qui suivent.

« Or, dans ce camp, je figure dans le régiment des ouvriers d'histoire et n'ai jamais prétendu faire partie du régiment des ouvriers de la politique et encore moins de celui des romanciers. Je ne nie pas l'utilité ou l'agrément de mes co-combattants ; mais je constate que, pour faire partie de la même armée que moi, ils ne sont pas de la même arme. »

Nous ne voyons pas très bien ce « défenseur de la royauté française » qui se défend de faire de la politique ; et, pour ce qu'il dit des « romanciers », cela pourrait bien viser surtout son collaborateur M. Nicoullaud, qui, en effet, commit autrefois quelques romans à tendances... « occultisantes » et plutôt anticléricales.

« Comme ouvrier d'histoire, je me crois obligé de suivre les règles de mon art et de me laisser guider par des vérités certaines et non par des opinions ; une vérité s'impose même à des adversaires ; une opinion sert à convaincre des amis déjà convaincus, quitte à en faire des ennemis, si l'on cherche à la leur imposer avec trop d'autorité et de dédain, ou si votre opinion diffère d'un iota de la leur. »

C'est entendu, M. Bord est un « ouvrier d'histoire », et nous voulons même croire qu'il est, dans sa partie, un ouvrier fort consciencieux, à cela près que l'impartialité lui fait parfois un peu trop défaut... ce qui, après tout, n'est peut-être pas de sa faute. Seulement, où a-t-il bien pu trouver un critérium pour reconnaître les « vérités certaines » en matière de faits ? il serait vraiment bien aimable de nous faire part de cette découverte. D'autre part, sa compétence spéciale en ce qui concerne la « documentation » ne lui confère, malheureusement, aucune autorité pour traiter des problèmes comme celui des « Supérieurs

Inconnus », dont il ne paraît pas même saisir toute la portée :
« *Ne, sutor, ultra crepidam !* »

« Quelqu'intéressant (*sic*) que cela puisse être pour la cause que je défends, je ne consentirai jamais à me servir dans mes argumentations d'une documentation suspecte ou d'un fait matériellement faux. Voilà ma trahison ? J'y consens. »

Oui, mais M. Bord n'avoue-t-il pas, par là même, qu'il n'a que faire dans des « argumentations » d'où toute « documentation » est absente... et pour cause ? et alors, que signifie son intervention actuelle ? Il est à craindre, pour cette fois, qu'il ne se laisse, non pas guider, mais égarer, par des « opinions », celles de MM. Martigue et Nicoullaud à qui il a voulu rendre service en venant si promptement à leur secours. Quant à nous, si nous n'avons que des « opinions », nous ne prétendons du moins les « imposer » à personne, contrairement à ce que notre « adversaire » n'hésiterait certes pas à qualifier d'« insinuations perfides », et nous ne cherchons même pas, parce que ce serait vraiment trop inutile, à « convaincre »... ceux qui sont « déjà convaincus » !

« Je prétends avoir consciencieusement étudié la Franc-Maçonnerie de 1688 à 1815 et même, depuis deux ans, jusqu'en 1830, en France et à l'étranger ; jusqu'ici, aucun adversaire n'a méconnu l'étendue de mon labeur, et souvent, trop souvent même, amis et adversaires sont venus frapper à ma porte. Comme je devais m'y attendre, je me suis fait plus d'ennemis parmi les premiers que parmi les seconds. La reconnaissance est pénible à supporter ; c'est très humain. »

Ces récriminations, si justes qu'elles puissent être en elles-mêmes, se trompent manifestement d'adresse, car, pour notre part, nous ne sommes jamais allé, même au figuré, « frapper à la porte » de M. Bord, de sorte que nous ne lui devons aucune « reconnaissance ». Malgré cela, nous n'avons pas songé un seul instant à contester sa valeur... relative, pas plus que celle d'un autre historien quelconque ; nous ne voulons pas lui accorder plus d'importance qu'il n'en mérite à notre point de vue, qui n'est pas le sien, et voilà tout. Si c'est cela qu'il nous reproche, à notre tour, nous y consentons.

« Or donc, après avoir consciencieusement étudié la Franc-Maçonnerie de 1688 à 1830, non seulement je n'ai trouvé aucune

trace susceptible d'être suivie par un historien, de directeurs suprêmes de toute la Franc-Maçonnerie, mais, bien mieux, j'ai constaté l'existence du contraire. »

Cette fois, voilà le « conflit » nettement défini, car nous affirmons, de notre côté, que ces « directeurs suprêmes » ont laissé des « traces » bien caractérisées de leur action en maintes circonstances ; si un historien « positiviste » ne peut suivre ces « traces », cela prouve, tout simplement, l'insuffisance de ses « méthodes » en pareille matière, et ce n'est pas nous qui y contredirons. Quant à la prétention d'avoir « constaté l'existence du contraire » (?), nous allons voir sur quoi elle se fonde.

« Par exemple, pendant le cours du XVIII^e siècle, tant en France qu'en Angleterre, en Allemagne, en Italie, etc., je trouve des régimes maçonniques qui diffèrent par plus que des nuances, et qui sont en luttes perpétuelles ; et comment ! La Grande Loge et le Grand-Orient, la Stricte Observance et les Philalèthes ; le régime philosophique du Contrat Social, les Illuminés et les Rose-Croix, etc. Que chacun de ces régimes ait eu un ou des fondateurs, c'est certain ; néanmoins, ces fondateurs ne sont pas des "Supérieurs Inconnus", mais des personnages dont on trouve les noms dans tous les ouvrages relatifs à la Maçonnerie, pour ou contre elle. »

Tout cela, nous le savons aussi bien que notre contradicteur, et il nous semble bien que nous n'avons pas dit autre chose nous-même, car nous avons eu le plus grand soin de ne pas confondre les « Supérieurs inconnus » avec les « membres des arrière-loges », c'est-à-dire des multiples « régimes » dont il s'agit ici, ni même avec leurs « fondateurs » apparents et connus. Seulement, nous ne nous croyons pas obligé de tirer de là les mêmes conclusions que M. Bord : celui-ci a-t-il jamais médité tant soit peu sur le sens *profond* de la devise *Ordo ab Chao* ? et ne sait-il pas que les principes les plus élémentaires de toute initiation enseignent comment il est possible de résoudre « l'antinomie des contraires » et de retrouver « l'unité dans la diversité » ?

D'ailleurs, nous ne prétendons pas du tout que l'action des « Supérieurs inconnus » ait existé de la même façon et au même degré dans tous les « régimes », dont certains n'avaient que l'ombre de la vraie *régularité*. « Qui donc, écrivions-nous

précédemment, pouvait se vanter, à cette époque surtout (celle du *Convent de Wilhelmsbad*), de posséder les véritables caractères, c'est-à-dire, en somme, de se rattacher à l'émanation d'une Puissance légitime aux yeux des véritables Supérieurs Inconnus ? » M. Bord aurait bien fait de relire attentivement ce passage et quelques autres avant de nous répondre ; cela lui aurait évité de le faire... à côté.

Autre chose encore : nous avons dit que « nous croyons peu vraisemblable que tous les “régimes” (et même ceux dont le prototype fut la *Stricte Observance*) aient eu la même origine en fait », et que, notamment, « il ne faudrait pas voir partout l'influence des Juifs d'une façon exclusive », ce qui ne signifie pas qu'il ne faille la voir nulle part. Y aurait-il donc plusieurs sortes de « Supérieurs Inconnus », représentant des initiations différentes, dans la « Maçonnerie universelle » et ailleurs ? À cela non plus, évidemment, M. Bord n'avait pas pensé. « L'argument, dit-il, est bref et irréfutable » ; il est surtout, hélas ! un peu trop « simpliste ».

« Le Sphinx pose et résout une énigme. Il y a des “Supérieurs Inconnus”. Je réponds : je n'en trouve pas et je trouve même des faits qui s'y opposent ; c'est au Sphinx qu'il appartient de jouer le rôle d'Œdipe. Qu'il me dise donc, avec preuves à l'appui : “Les Supérieurs Inconnus furent...” , et nous verrons. »

Eh bien ! non, il faut que M. Bord en prenne son parti, même si la chose dépasse son entendement : un « Supérieur Inconnu » ne fut pas et n'est pas... « Monsieur un tel », ni même « le F. : un tel » ; s'il en était ainsi, ce serait vraiment trop commode... pour les « ouvriers d'histoire ». C'est une singulière manie, et beaucoup trop commune, que celle qui consiste à vouloir toujours et avant tout savoir « les noms », comme si ces noms signifiaient ou prouvaient quelque chose. Nous nous soucions fort peu de savoir même si les « Supérieurs Inconnus » ont des noms à proprement parler, autres du moins que ceux, purement conventionnels, qu'il leur plaît de prendre parfois pour jouer un rôle déterminé. Les individualités, ici, revêtent un caractère essentiellement symbolique ; elles ne sont rien par elles-mêmes, en dehors de ce qu'elles représentent, et cela à tel point qu'elles n'ont pas même une physionomie qui leur

appartienne en propre. Ainsi, il existe dans l'Inde toute une catégorie d'hommes assez étranges (ne pas traduire par « traîtres »), qui portent à la main, comme signe de reconnaissance, une longue corne d'antilope, et qui, en outre, présentent cette particularité qu'ils ont tous exactement les mêmes traits. Personne ne connaît les noms de ces hommes, et personne ne songe à se les demander, parce que tout le monde sait fort bien qu'ils sont affranchis des limitations extérieures du *nom* et de la *forme*, ces deux éléments constitutifs de l'individualité vulgaire. Le type qui leur est commun se retrouve figuré dans les sculptures des plus anciens monuments de l'Inde, et, chose peut-être plus curieuse encore, nous avons reconnu ce même type jusqu'en Europe, chez d'autres hommes qui étaient, sinon précisément des « Supérieurs Inconnus », du moins des agents assez importants d'un « pouvoir occulte » exerçant son action bien au-delà des « arrières-loges » de la « Maçonnerie universelle ».

Maintenant, si M. Bord tient, à défaut d'autre chose, à ce que nous lui citions au moins un nom de convention, nous lui rappellerons le fameux comte de Saint-Germain, dont il n'a sans doute pas été sans entendre parler quelquefois. Peut-être, il est vrai, considère-t-il comme « légende » tout ce qui en est dit dans les Mémoires les plus authentiques de l'époque ; mais... n'a-t-on pas aussi traité de « légende », et même de « mythe solaire » (avec preuves à l'appui !), l'histoire de Napoléon lui-même ? et, d'ailleurs, toute « légende » ne repose-t-elle pas sur des faits réels ? Il se peut fort bien, d'après ce que nous venons de dire, que ce nom du comte de Saint-Germain n'ait pas servi qu'à un seul personnage, bien qu'on lui ait toujours connu la même figure ; cela aiderait peut-être à expliquer quelques particularités de son histoire. Il se peut également que la même... « entité », tout en ayant abandonné ce nom d'emprunt lorsqu'il n'eut plus de raison d'être, continue, même de nos jours, à jouer un rôle plus ou moins caché, et cela, bien entendu, sans avoir eu besoin de « se réincarner » comme le prétendent certains théosophistes. Pour se maintenir ainsi à travers le temps, il lui aura suffi, dans l'intervalle de ses « missions », de « se remettre aux pieds de l'Éternel », suivant l'expression d'un de ces agents du « pouvoir occulte » auquel nous faisons allusion tout à l'heure, ou « sous

l'œil du Pôle », comme disent, exactement dans le même sens, les initiés musulmans.

Tout cela, assurément, est encore fort « énigmatique » ; mais, si nous le disons ici, c'est parce que nous avons pour cela d'excellentes raisons, et non point, qu'on veuille bien le croire, dans le but unique d'intriguer M. Bord ou M. Martigue. D'ailleurs, nos lecteurs comprendront, même si nos contradicteurs ne le comprennent point, que nous n'avons pas à faire intervenir dans cette controverse, en les citant en témoignage, des personnes qui y sont parfaitement étrangères, à tel point qu'elles ignorent très probablement jusqu'à l'existence de M. Bord. Admettons donc que nous avons une conviction fondée sur des raisons purement personnelles, et que, par conséquent, nous ne songeons pas à faire partager à d'autres ; mais ce que nous pouvons en dire sans inconvénient, ou, si l'on préfère, sans inconvenance, est peut-être suffisant, néanmoins, pour aider ceux qui n'ont aucun parti pris à se faire une « opinion », et surtout, ce qui vaut mieux encore, pour les inciter à chercher par eux-mêmes... ailleurs qu'« en astral ».

Ceci étant établi, il ne nous reste pas, pour le moment du moins, grand'chose à dire à M. Bord. Cependant, pour que celui-ci ne puisse pas nous reprocher d'avoir éludé peut-être quelque point embarrassant en passant sous silence quoi que ce soit de sa « réponse », nous tenons à la reproduire intégralement jusqu'au bout.

« Supposons, j'y consens pour un instant, supposons que j'aie mal cherché ou mal interprété les faits et qu'il y ait eu de tout temps des "Supérieurs Inconnus" de la F. : M. : universelle. Il y aurait assurément une certaine importance au point de vue de la lutte entreprise contre la Maçonnerie à le savoir. »

C'est déjà bien beau, de la part de notre « adversaire », de vouloir bien reconnaître cette « importance », même en une phrase peu correcte, sans être, mieux qu'il ne l'est, au courant de la question.

« Mais n'est-ce pas surtout contre les idées qui sont prônées par les sectes maçonniques que nous devons lutter, bien plus que contre les Maçons connus ou inconnus ? Je prétends que c'est perdre son temps que d'attaquer contre (*sic*) telle ou telle personne, et que la seule lutte efficace contre la Franc-

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Maçonnerie consiste à démasquer ses doctrines et leurs conséquences. »

Tel est aussi notre avis, et, si nous attachons, non pas seulement « une certaine importance », mais une importance très grande, à l'« énigme » des « Supérieurs Inconnus », c'est que les questions très complexes qu'elle soulève ne sont à aucun titre (nous avons dit pourquoi) des questions de « personnes », mais bien d'« idées » et de « doctrines », ou mieux encore de « principes ».

« Je n'ai jamais cessé de combattre sur ce terrain », ajoute M. Bord, que nous aurions pourtant cru, comme « ouvrier d'histoire », devoir être bien plus attaché aux « faits » qu'aux « idées ».

« C'est à coups de vérités qu'il faut terrasser nos adversaires et non en les effleurant d'opinions ressemblant trop à des arguties, si elles ne sont pas les trahisons dont on nous charge, peut-être, pour faire diversion. »

Ce n'est pas nous, cependant, qui avons « fait diversion » dans le cas actuel, et, aux yeux d'un observateur impartial, ce n'est probablement pas de notre côté que se trouveraient les « insinuations perfides » dont il fut question plus haut.

« Il m'est également reproché d'attaquer Barruel, Crétineau-Joly, Deschamps et Claudio Jannet. »

Nous ferons remarquer que, pour notre part, c'est à M. Martigue que nous avons fait ce reproche, et que ce sont les *Cahiers Romains* qui l'avaient adressé à M. Bord. Ce dernier se voit tellement environné d'« adversaires » qu'il semble en perdre quelque peu la tête, au point de ne plus distinguer très clairement d'où lui viennent les coups.

« Bien que l'accusation soit inexacte en fait, car je défie qu'on relève un mot de moi dans le sens incriminé, je n'hésite pas à manifester nettement mon opinion sur ces historiens. Je les considère comme des devanciers très respectables, ayant soulevé beaucoup d'idées, les ayant exposées avec sincérité et talent. Leurs œuvres contiennent de nombreux faits à retenir et comportent le maximum d'exactitude que le permettait (*sic*) l'état d'avancement des études historiques et maçonniques de leur temps. Je souhaite que, plus tard, on porte semblable jugement sur moi. »

« L'ÉNIGME »

Si c'est nous qui avons provoqué cette déclaration, nous nous en félicitons, et M. Bord est vraiment bien aimable de décerner à ses « devanciers » ce témoignage de « respectabilité ». Quel dommage, pourtant, qu'il soit si infatué des « progrès de la science »,... presque autant qu'un professeur en Sorbonne !

« Est-ce à dire pour cela que toutes les affirmations de ces auteurs doivent être des articles de foi ; qu'aucun d'eux ne s'est trompé ; que leurs œuvres sont les derniers mots sur la question et que leurs conclusions sont définitives ? Non certes. Mais si, dans les unes et dans les autres, on relève des erreurs, l'on peut les signaler sans attaquer la mémoire de ces auteurs et sans courir le risque d'être accusé de trahison. »

Il nous semble, quant à nous, que ces auteurs peuvent fort bien avoir formulé des « conclusions définitives » sur certains points et, en même temps, en avoir traité d'autres incomplètement, ou même les avoir laissés tout à fait de côté. La question n'est pas si vite épuisée que cela, et cette simple considération aurait permis d'atténuer la « rigueur » (?) de la conclusion suivante : « S'il en était autrement, le rôle de tous les antimaçons devrait se borner à rééditer indéfiniment et exclusivement les œuvres de ces quatre évangélistes de l'antimaçonnerie, et, dans ce cas, MM. les collaborateurs de la Revue, ni moi, n'avons aucune raison d'être ; à cela je me résignerais. Mais comme je ne suis même pas très convaincu de l'utilité du Sphinx..., ce serait vraiment dommage. »

Comme nous n'avons jamais eu la moindre intention d'être « utile » à M. Bord, cette malice porte à faux,... et c'est dommage aussi.

« Je m'en tiendrai pour aujourd'hui à cet avertissement débonnaire (!), me réservant de dévoiler à mon heure, qui sera prochaine, l'ignominie des procédés employés à mon égard en leur donnant les suites judiciaires ou autres qui me conviendront. »

Si notre « adversaire » a voulu nous faire peur, il en sera pour ses frais ; ses menaces ne sauraient nous émouvoir, et nous en attendrons « les suites » le plus tranquillement du monde. Et puisque M. Bord a commencé sa « réponse »... qui ne répond à rien en nous citant un proverbe arabe, nous nous ferons un

plaisir, pour terminer la nôtre, de lui en citer un à notre tour :
« Les chiens aboient, la caravane passe »... et le Sphinx demeure impassible.

*
* *

Malgré notre désir de ne pas allonger outre mesure le présent article, nous ne pouvons nous empêcher d'y joindre encore une dernière observation : en une autre partie de la Revue (*Franç-Maçonnerie Initiatique*, p. 139), un peu avant l'entrefilet nous concernant et que nous avons reproduit au début, M. Nicoullaud-Fomalhaut reprend pour son propre compte, à peu de chose près, quelques-unes des affirmations antérieures de M. Martigue, auquel il semble vraiment rattaché par des liens bien étroits.

« Les démons, écrit-il en effet, se cachent, ésotériquement, pour les vrais initiés, sous les noms de Supérieurs Inconnus employés par les Martinistes, de Mahâtmâs ou Gourous dont se servent les théosophes, d'esprits des morts qu'invoquent les spirites, de Séphiroths (*sic*) et de mystérieuse Schekhina (*sic*) dont fait usage, d'une manière plus secrète encore, la Kabbale juive, etc., etc. »

La seule différence, en somme, c'est qu'il ne s'agit plus ici d'« êtres astraux », mais de « démons » ; cela vaudrait peut-être mieux, mais nous ne voyons pas bien les Kabbalistes évoquer et consulter, à la façon spirite, ces principes métaphysiques que sont les *Sephiroth* et la *Shekina* !

Nous nous trompons pourtant en disant que c'est là la seule différence, car il y a, en outre, une contradiction bien caractérisée, en ce qui concerne les *Mahâtmâs*, avec ce qu'écrivait M. Martigue : « S'ils (les chefs de la Haute Maçonnerie du XVIII^e siècle) s'étaient présentés comme mandataires d'hommes vivants, on pourrait, avec raison, les traiter d'imposteurs, comme on a le droit de le faire de nos jours, par exemple, pour... les chefs de la Théosophie, lorsqu'ils nous parlent des *Mahâtmâs*, vivant dans une loge du Thibet. » Comprenne qui pourra ; ce n'est pas à nous qu'il appartient de concilier ces deux « opinions ».

« L'ÉNIGME »

Ajoutons, pour nos contradicteurs qui l'ignorent sans doute, qu'un *Gourou* est pour les Hindous, sinon pour les théosophistes, ce qu'est un *Sheikh* pour les Musulmans, c'est-à-dire, tout simplement, un « instructeur spirituel »... qui n'a rien d'« astral ».

Enfin, il aurait été bon de savoir de quels « Martinistes » il s'agit au juste dans la phrase que nous venons de citer : si ce sont ceux d'aujourd'hui, ce sont eux-mêmes qui s'intitulent « Supérieurs Inconnus »,... ce qui est loin d'être une raison pour les prendre au sérieux ; si ce sont ceux du XVIII^e siècle, qui, d'ailleurs, ne portaient point ce nom de *Martinistes*, venu du monde profane, mais bien celui, nettement judaïque, d'*Élus Cohen* ; (ou *Coëns*, comme on l'écrivait alors), il est à remarquer que, précisément, ils n'ont jamais employé la dénomination de « Supérieurs Inconnus ».

Tout cela se complique encore, chez M. Nicoullaud, d'une confusion fort singulière (nous n'osons plus dire « étrange ») entre les « mystiques » et les « initiés » ; nous y reviendrons peut-être en une autre occasion.

LE SPHINX.

RÉPONSE À M. NICOULLAUD*

M. Nicoullaud, qui, maintenant, s'identifie tout à fait à M. Martigue, publie une longue « RÉPONSE AU SPHINX », au sujet des « SUPÉRIEURS INCONNUS », dans la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* (numéro du 5 février 1914, pp. 257-270). Il avait pourtant déclaré, le mois précédent, qu'il ne discuterait pas avec nous sans savoir « à qui il avait affaire » ; il faut croire qu'il a changé d'avis à la réflexion, mais il ne nous en donne pas les motifs.

Après nous avoir traité d'« *animal fabuleux* », comme nous l'avons dit, il nous qualifie maintenant de « *monument égyptien* » ; peu nous importe, et nous n'avons pas assez de temps à perdre pour nous attarder à toutes ces facéties. Seulement, où notre contradicteur a-t-il bien pu découvrir que le « *Sphinx* » est un « *pseudonyme astrologique* » ? de la part d'un auteur qui signe parfois *Fomalhaut*, voilà une critique assez singulière.

Comme M. Nicoullaud est un écrivain fort prolix, nous ne croyons pas nécessaire de reprendre ici successivement tous les points de son article ; et, tout d'abord, nous le laisserons maintenant très volontiers, comme il nous le demande, « *s'expliquer avec les Jésuites* », auxquels nous n'avons jamais eu la ridicule prétention de « *nous substituer* ». Sans vouloir le moins du monde « faire notre partie » dans nous ne savons quelle « *cacophonie de caillettes ligueuses en mal de potins calomnieux* » (?!), nous avons dit là-dessus ce que nous avions à dire, et nous n'y reviendrons pas.

M. Nicoullaud prétend que les mots « *adeptes non initiés* » constituent une « *expression absolument juste, régulière et grammaticale* ». Il est vrai qu'il serait également correct, au simple point de vue de la grammaire, de parler d'un « *carré rond* », par exemple ; mais cette expression n'en serait pas plus

* [*La France Antimaçonnique*, 28^e année, n° 7 (12 février 1914).
Signé LE SPHINX.]

« juste » pour cela, parce que, pour donner cette qualité au langage, il faut joindre la logique à la grammaire. Or, il est parfaitement inexact de soutenir que « le mot *adepte* veut dire celui qui fait partie d'une secte, et *initié* celui qui en connaît tous les secrets ». Un « *initié* » est tout simplement, au contraire, celui qui est entré dans la voie qui mène vers un certain but, qu'il peut même ne pas discerner encore, s'il n'en est qu'aux premiers stades ; cette définition peut s'appliquer, par exemple, à un vulgaire apprenti maçon. Un « *adepte* » est celui qui, pour employer le langage hermétique, est parvenu à la réalisation du « *Grand Œuvre* » ; c'est bien là le sens de ce terme dans les écrits rosicruciens, en particulier, et non pas seulement « *dans les ouvrages de M^{me} Blavatsky ou de M^{me} Annie Besant* ». Assurément, on peut « lire beaucoup les théosophes », et même les théosophistes, sans que ce soit « *une raison pour essayer d'imposer à tort et à travers la terminologie de cette secte* » ; mais, s'il arrive par hasard à ces mêmes théosophistes d'employer un terme exact (c'est d'ailleurs assez rare), ce n'est pas non plus une raison pour éviter de s'en servir. Du reste, M. Nicoullaud lui-même ne déclare-t-il pas que, en parlant de l'« *Astral* », il a « *employé la terminologie occultiste pour mieux exprimer sa pensée* » ? alors, qu'a-t-il à nous reprocher ?

Qu'il sache bien, d'ailleurs, que nous n'avons jamais songé à « *faire preuve d'érudition* » ; c'est là une petite vanité intellectuelle que nous lui abandonnons, ayant généralement mieux à faire, pour notre part, que de fouiller les bibliothèques pour en extraire ces « *documents écrits* » qui sont loin d'être, à notre point de vue, la base unique de toute certitude. Et, puisqu'il s'agit d'« *érudition* », notre adversaire a sans doute cru nous éblouir en nous citant Matter, qui, certes, « *n'est nullement occultiste* » ; mais, malheureusement, cet auteur *protestant et universitaire* est encore de ceux qui n'ont, à nos yeux, qu'une fort médiocre valeur.

Pour ce qui est de l'« *Astral* », M. Nicoullaud, cette fois, dit nettement qu'« *il n'y croit pas* », et nous l'en félicitons ; mais alors pourquoi a-t-il voulu y placer les « *Supérieurs Inconnus* », et comment a-t-il pu affirmer que ce terme exprimait la pensée des « *vrais initiés* » ? En outre, est-il exact de dire que « les Hauts Maçons du XVIII^e siècle l'employaient pour désigner la

source des manifestations de l'au-delà auxquelles ils assistaient ou croyaient assister » ? Il faudrait peut-être, en tout cas, établir une distinction précise entre la « lumière astrale », expression qui remonte à Paracelse, comme nous l'avons fait remarquer, et que Saint-Martin a employée après d'autres, et le « monde astral » où les modernes occultistes se plaisent à situer toutes leurs rêveries.

Quant à Martinès de Pasqually (*nous préférons l'orthographe qu'il donnait lui-même à son nom à celle que lui donne Matter*), nous connaissions parfaitement les deux passages de ses lettres qui nous sont cités au sujet de la « Chose ». Nous avons même pris soin de les rechercher et de les relire, ainsi que plusieurs autres qui seraient un peu plus embarrassants pour notre contradicteur, avant d'écrire ce que celui-ci nous reproche ; *c'est assez dire que sa critique ne saurait modifier en rien notre interprétation.* Nous maintenons également, d'après le témoignage contemporain de Franz von Baader, que la « physique » de Martinès ne se réduisait point aux « visions » et aux « apparitions », d'autant plus que les phénomènes de cet ordre n'ont jamais été jugés dignes de retenir l'attention des « vrais initiés ». Si « Kirschberger tenait aux manifestations extérieures », cela ne prouve guère en sa faveur, et il est probable que l'abbé Fournier doit être rangé dans la même catégorie ; cela permet de mieux s'expliquer la « discrétion » de Saint-Martin à cet égard. Quand on attache à ces fantasmagories plus d'importance qu'il ne convient, on risque fort de confondre l'« inspiration » (*quelle qu'en soit la source*) avec les « visions », et de s'égarer dans l'interprétation trop littérale d'un langage purement symbolique, comme celui qu'emploient Böhme et Gichtel en parlant de « Sophia » ; c'est ce que M. Nicoullaud n'a pas manqué de faire.

Maintenant, sur la prétendue initiation de Martinès par Swedenborg, il ne suffit pas de faire remarquer qu'« on n'apporte aucune preuve en dehors de la tradition » ; il faudrait ajouter que cette « tradition » (?) ne remonte... qu'à Papus, ce qui est plutôt insuffisant pour lui conférer la moindre autorité. D'un autre côté, c'est Matter qui est responsable de l'invention du terme de « Martinésisme », adopté par le même Papus (qui y a ajouté celui de « Willermozisme »), pour désigner l'« Ordre des

Élus Cohens » (c'était un « *système* » et non un « *grade* »), en le distinguant de certain « *Martinisme* » qui demeura toujours fort mal défini. Nous ne pouvons que répéter qu'il y a bien peu de rapports entre le « *Swedenborgisme* » et les « *Élus Cohens* » ; nous possédons sur ces derniers quelques documents inédits que nous publierons un jour ou l'autre [p. 627] (il s'agit, pour cette fois, de « *documents écrits* »), et qui permettront d'en juger. Enfin, comme Saint-Martin ne fonda jamais aucun « *Martinisme* », ses relations personnelles avec le neveu de Swedenborg ne prouvent pas grand'chose jusqu'à nouvel ordre. Nous voulons bien « faire crédit » à M. Nicoullaud autant qu'il le faudra ; mais il nous est permis de nous étonner de ce que, sachant parfaitement que « le Philosophe Inconnu est le pseudonyme de Saint-Martin », il ait néanmoins parlé, comme il l'a fait, du « Philosophe Inconnu de Saint Martin » ; admettons pourtant qu'il n'y a là qu'un simple « *lapsus calami* ».

M. Nicoullaud, d'ailleurs, a parfois des distractions regrettables ; ainsi, il se demande « *comment nous savons lire un texte* », et « *où nous avons vu qu'il a dit de chercher des Supérieurs Inconnus là où il ne saurait en être question, c'est-à-dire en astral* ». C'est plutôt à nous de faire les mêmes demandes à son sujet, car ce « *là où il ne saurait en être question* » signifiait, dans notre pensée : chez les spirites, les théosophistes et les occultistes contemporains. C'était pourtant assez clair, alors que nous venions de citer le passage où l'on rangeait parmi les Supérieurs Inconnus « *l'esprit qui s'incarne dans le médium, soulève le pied de la table tournante ou dicte les élucubrations de la planchette* ». Ajoutons, à ce propos, qu'il ne faudrait pas confondre la « *théurgie* » avec l'occultisme, et que, si les anciens ont « *évoqué les morts* », ce n'est pas du tout à la façon dont les spirites prétendent le faire ; notre adversaire peut ignorer ce qu'ils « *évoquaient* », mais eux savaient fort bien que ce n'étaient pas des « *esprits* ». Assurément, nous avons « *sur les manifestations de l'au-delà, dont tous les théosophes ou occultistes se prétendent favorisés, des idées particulières* », très particulières même ; mais, comme nous voulons absolument nous tenir ici en dehors de toute question « *personnelle* », nous n'avons pas à expliquer à M. Nicoullaud comment nous avons pu y être conduit.

Quoi qu'il en soit, nous n'avons interrogé aucun « *prêtre d'Isis ou d'Osiris* »,... s'appelât-il Mac-Gregor ! Il est vrai que nous n'avons pas davantage eu besoin de recourir à un théologien de profession pour nous rappeler la distinction classique et bien connue entre « *la mystique divine, la mystique diabolique et les analogies humaines* » ; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agissait. M. Nicoullaud voudrait-il rechercher dans laquelle des deux dernières catégories peuvent rentrer, d'une part, les hallucinations d'un maniaque, et, de l'autre, les boniments d'un charlatan ? Il saura alors exactement comment nous classons ce que nous avons appelé « *les élucubrations des pseudo-initiés* », car nous pourrions lui en citer de nombreux exemples qui se rapportent parfaitement à l'un et à l'autre de ces deux types ; encore une fois, tout cela est fort peu sérieux.

Ce qui ne l'est guère plus, c'est de nous faire un grief d'avoir supprimé, dans une citation, une courte phrase sur l'« *Apostolat de la Prière* », que nous avons omise tout simplement parce qu'elle n'avait rien à faire dans notre discussion. N'est-il jamais arrivé à M. Nicoullaud de faire, dans les nombreux textes qu'il reproduit chaque mois au cours de ses « *Index* », des coupures moins inoffensives que celle-là ? nous le lui souhaitons. Et que penser d'une critique comme celle-ci : « *Qu'est-ce que des collectivités, des comités, des sociétés en sommeil ou désincarnés ? Œdipe, lui-même, n'aurait pas su le dire au Sphinx* » ? Il faudra donc que ce soit le Sphinx qui le dise à Œdipe, c'est-à-dire, en l'occurrence, à M. Nicoullaud. Celui-ci semble n'avoir jamais entendu parler de « *Loges en sommeil* » ; c'est pourtant là une expression maçonnique des plus courantes, pour désigner les Loges qui ne sont plus en activité. Il n'a pas saisi non plus l'intention ironique que nous attachions au mot « *désincarné* », volontairement emprunté à la ridicule terminologie des spirites ; ne dit-on pas souvent, eu plaisantant, que telle association est « *défunte* », ce qui est tout à fait la même chose ? À défaut de la prétention à l'« *érudition* », nous avons celle d'« *écrire en français* » aussi bien et aussi clairement que M. Nicoullaud, auquel nous devons d'ailleurs rendre cette justice (bien qu'il parle quelque part de « *faire une insinuation à un jugement* ») que son style est habituellement plus correct que celui de son collègue M. Gustave Bord. Nous pouvons bien faire

ces remarques sans « *nous donner des allures de maître d'école* », non plus que de « *chef d'école* » ; ce dernier titre est de ceux auxquels nous ne viserons jamais, pour beaucoup de raisons, et nos contradicteurs, qui paraissent l'avoir en si grande aversion, seront sans doute contents de le savoir.

Autre chose : M. Nicoullaud a évidemment quelque peine à concevoir ce que peuvent bien être « *des organisations vraiment secrètes qui ne sont pas des sociétés* » ; que dirait-il s'il arrivait, de plus, *qu'une semblable organisation n'ait même pas de nom* ? S'il avait eu la patience d'attendre notre réponse à M. Bord, il se serait peut-être évité la peine de formuler quelques questions qu'il croit probablement indiscrètes, mais qui sont surtout mal posées. Quant à son affirmation qu'« *il n'est pas permis au Sphinx de garder son secret* », nous lui ferons observer poliment que cela ne le regarde pas. Cependant, s'il veut bien nous « faire crédit », lui aussi, nous pouvons l'assurer que nous en dirons assez pour lui permettre d'acquérir sur certaines choses des notions plus précises que celles qu'il possède actuellement,... à moins (ceci soit dit sans la moindre intention blessante) que son horizon intellectuel ne soit aussi limité que celui de quelques écrivains qu'il a le grand tort de considérer comme des « *autorités* ».

En terminant, M. Nicoullaud voudrait bien nous persuader que nous sommes, au fond, à peu près d'accord avec lui ; du reste, c'est ce qu'il fait également pour l'*Agence Roma*, à laquelle il adresse ensuite de « courtoises observations » (pp. 270-282). Pour notre part, malgré notre désir d'être aussi conciliant que possible, nous ne pouvons vraiment pas y consentir, et nous n'estimons pas assez l'« *éclectisme* » pour permettre que l'on déforme trop sensiblement notre « manière de voir », au point de laisser dire, par exemple, que « *le Sphinx présente l'idée que les Sectes sont inspirées et guidées par des grands initiés vivant isolément et agissant par influence mystique* ». Ce n'est pas cela du tout ; faudra-t-il, nous aussi, « *mettre les points sur les i... à en briser notre plume* » ? Non, il nous suffira de compléter la citation : « C'est la thèse que j'ai toujours soutenue, avec documents à l'appui, dans mes études sur l'*Initiation*, et, le mois dernier encore, dans les quelques pages que j'ai consacrées à ce sujet dans l'*Index occultiste*, à

RÉPONSE À M. NICOULLAUD

l'article *Frac-Maçonnerie initiatique.* » Ces pages sont justement celles où nous avons signalé dernièrement une déplorable confusion entre les « *mystiques* » et les « *initiés* » ; comme nous l'avons dit alors, nous y reviendrons peut-être, mais ce ne sera pas encore pour cette fois, car nous n'entendons point rivaliser de... longueur avec M. Nicoullaud.

LE SPHINX.

M. NICOULLAUD RÉCIDIVE...*

M. Nicoullaud exhale encore sa mauvaise humeur contre nous dans la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* du 5 mars 1914 (*Index occultiste*, article *Antimaçonnerie occulte*, pp. 502-503). La raison en est que, dans notre réponse à M. Bord, nous avons fait allusion, en des termes qui lui ont déplu, aux « quelques romans » dont il est l'auteur. Il nous fait remarquer qu'« il n'a écrit que deux romans : *L'Expiatrice* et *Zoé la Théosophe à Lourdes* ». C'est peut-être déjà trop, surtout lorsqu'il s'agit de romans « à clef », extrêmement malveillants pour certaines personnes et pour certaines institutions vis-à-vis desquelles un « écrivain catholique » se croit d'ordinaire tenu à plus d'égards, ou tout au moins à plus de ménagements.

Pour que l'on puisse juger de l'esprit qui anime ces deux ouvrages, nous allons reproduire *in extenso* les notices qui leur ont été consacrées par M. Dujols (*Bibliothèque des Sciences Ésotériques*, avril 1912, pp. 39-40), dont M. Nicoullaud ne pourra sans doute pas récuser le témoignage, puisqu'il l'a lui-même appelé « le plus fin joaillier des bibliophiles occultistes » (*Bibliographie maçonnique du F. : Peeters-Baertsoen*, p. 365, dans la *Revue* du 5 janvier 1914).

« 229. NICOULLAUD (Charles). *L'Expiatrice*. Paris, 1909. — M. Ch. Nicoullaud n'est pas une physionomie inconnue des amis de l'Occulte. Qui n'a au moins entendu parler du savant *Manuel d'Astrologie sphérique et judiciaire* de Fomalhaut ? Les deux ne font qu'un, et le personnage est vraiment curieux à étudier dans son double avatar. Ici, l'astrologue s'efface devant le mystique, car, sous la forme attrayante du roman, *L'Expiatrice* est une œuvre de haute mysticité. C'est même plus, si, comme il nous semble, on peut lire la piquante autobiographie de l'auteur sous le personnage avenant de Pierre Valmary. Maintenant, la mystique de M. Nicoullaud est-elle de l'école teutonique, ou de

* [*La France Antimaçonnique*, 28^e année, n° 12 (19 mars 1914).
Signé LE SPHINX.]

l'école espagnole ? L'écrivain ne dissimule point sa sympathie pour cette dernière. Saint Jean de la Croix, en effet, est un très grand maître, et prisé même de ceux qui, par suite d'essoufflement, comme cet excellent Père Guissin, ne sont pas en état de tenter la rude escalade du Carmel. Toutefois, avec le guide de M. Nicoullaud, on peut, tout au moins, suivre l'ascèse des yeux. Et ce rôle de simple "voyeur" est loin d'être banal. En dehors de l'héroïne, qui a la blancheur et le parfum du lis, on rencontre, dans le champ de la lorgnette, un certain Père Jésuite qui ne se roule pas précisément dans les épines, et une demoiselle Heltrude de Bois-Loudun dont la piété ardente aurait joliment besoin de l'éteignoir du... sacristain. Il paraît que ce n'est pas une charge, mais bien une photographie d'après nature. L'auteur le dit, ou, si l'on veut, le laisse entendre. Or, en sa qualité de catholique pratiquant, il doit être bien renseigné. Tout de même, on croyait que, le F. : Eugène Sue avait dit tout le mal possible des Jésuites. Eh bien, non, il restait, paraît-il, encore quelque chose, puisque M. Nicoullaud a jugé nécessaire d'ajouter ce mordant codicille au *Juif Errant* !

« 230. NICOULLAUD (Charles). *Zoé la Théosophe à Lourdes. Étude de psychologie mystique*. Paris, 1911. – Il y avait tout lieu de croire que le R. P. Dagobert Guissin, M^{lle} Heltrude de Bois-Loudun, et *tutti quanti*, ne se seraient jamais relevés du rude coup de boutoir porté contre eux dans l'*Expiatrice* ; mais, suivant un mot célèbre, il est des morts qu'il faut qu'on tue, et M. Nicoullaud n'y va pas pour rire, puisqu'il faut en finir. Or, entre temps, une certaine Flavienne d'Hérectine – un nom prédestiné et pas trop mal trouvé, dans l'espèce – s'inspirant de l'Écriture, qui recommande de ne pas mettre le pied sur la mèche qui fume encore, rallume à son cœur de braise vive le flambeau vacillant de la pauvre Heltrude, tandis que ce bon Père Guissin souffle dessus avec un pieux zèle, pour activer la flamme. Il se rencontre que M^{me} Flavienne d'Hérectine est cette singulière Supérieure d'un ordre érotico-mystique qui défraya, il y a quelques années, la chronique scandaleuse de Paris. On se rappelle même qu'après un procès retentissant, où le poivre et le sel ne furent pas ménagés, tout s'éteignit soudain, comme si l'on avait noyé cette fournaise rouge sous une douche abondante. Mais les apparences sont trompeuses, et les volcans assoupis ont

parfois des réveils terribles. Voilà comment l'auteur nous introduit dans les coulisses de ce qu'il est convenu d'appeler le grand monde, et la lorgnette a fort à faire. Ce n'est rien de le dire, il faut le voir ! Cependant, la pauvre *Expiatrice* continue l'ascension douloureuse du Carmel ; elle connaît les deux nuits obscures de l'âme de saint Jean de la Croix, et, arrivée enfin au sommet, goûte aux joies célestes de l'extase et des divins stigmates. Il ne fallait rien moins que cette vision pure pour effacer les ombres sataniques qui avaient souillé les lentilles de nos jumelles, si tant est qu'il n'en reste plus rien sur le cristal essuyé. Mais la Théosophie, Lourdes, que devient tout cela au milieu de ces péripéties affriolantes ? La Théosophie – ainsi le voulaient la thèse et les opinions de l'auteur – a été vaincue par Lourdes, nécessairement ; mais plutôt par concession sentimentale que par mise en œuvre de la raison. Et cependant, l'écrivain mystique était de taille à ne pas reculer devant une tâche sans doute plus ardue. Mais peut-être aussi la Théosophie n'est-elle intervenue là que pour servir de pompon au livre, car c'est à peu près la seule personne qui s'en tire sans trop de mal. En résumé, M. Ch. Nicoullaud a voulu, dans une série de volumes – espérons que celui-ci ne sera pas le dernier – nous montrer la bonne et la mauvaise mystique : la blanche et la noire. Or, les circonstances veulent, dans ces aventures, que la noire soit représentée par les Jésuites. Je ne sais comment le Père Barbier prendra la chose, mais il pourrait bien y voir encore quelque nouvelle infiltration maçonnique ; et alors, comme il a le bras long – il va de Paris jusqu'à Rome – M. Nicoullaud – astrologue avéré, mystique audacieux – n'aura pas trop, pour se blanchir, des 96 pages de sa *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*. »

Que doit-on penser d'ouvrages susceptibles de donner lieu à des appréciations comme celles-là ? Il se dégage incontestablement de ces romans une impression pénible et malsaine ; l'auteur a beau y avoir fait un grand étalage d'« érudition », et même de « haute mysticité », il est bien vrai qu'il restera toujours quelque chose des « ombres sataniques » qu'il a imprudemment évoquées.

Il est permis, d'autre part, de se demander pourquoi la Théosophie seule « s'en tire sans trop de mal » ; il est pourtant

bien aisé, en réalité, de montrer toute l'inconsistance de cette prétendue doctrine. M. Nicoullaud la croit peut-être plus redoutable qu'elle n'est, et il lui accorde une importance exagérée au détriment de certaines autres plus sérieuses, alors que, par exemple, il pense s'en tirer avec quelques plaisanteries faciles pour réfuter Swedenborg, qui, malgré certaines extravagances au moins apparentes, méritait beaucoup mieux que cela.

Pour en revenir à la question principale, notre contradicteur pourrait assurément nous objecter qu'« antijésuitisme » n'est pas forcément synonyme d'« anticléricalisme ». Soit ; mais, puisqu'il semble nous mettre au défi de lui « citer une phrase anticléricale tirée de ses ouvrages », en voici une que nous extrayons de *Zoé la Théosophe à Lourdes* (p. 204), et qui est très nette à ce point de vue : « Et s'il fallait faire le départ dans le Lourdes, tel qu'il est sorti de la main des hommes, il faudrait laisser aux autorités ecclésiastiques, aux évêques, aux Peyramale, aux Sempé et aux grandiloquents Lasserre et C^{ie} leurs monuments, leurs constructions, leur luxe criard, leurs romans historiques ; et donner à l'humble Bernadette le souffle de charité qui, seul, préserve Lourdes. »

Ici, ce n'est pas aux Jésuites que s'en prend M. Nicoullaud, c'est bien « aux évêques » et « aux autorités ecclésiastiques » ; après cela, lorsqu'il déclare, comme il le fait si volontiers, que « les vrais mystiques restent toujours soumis aux directions de l'Église », ne devrait-il pas, pour être conséquent avec lui-même, leur faire presque un reproche de ce manque d'indépendance, ou tout au moins le regretter ? Les choses iraient si bien, à Lourdes, si Bernadette avait consenti à se charger elle-même de toute l'organisation, en priant les « autorités ecclésiastiques » de ne pas se mêler de ses affaires !... Quant à ce que M. Nicoullaud appelle les « romans historiques » de Lasserre, nous pourrions bien, à ce propos, lui dire à notre tour : « Quand on porte une accusation comme celle-là sur un écrivain catholique », ou tout aussi bien sur n'importe quel écrivain réputé sérieux, quelles que soient ses opinions, « on se doit à soi-même de l'appuyer d'un texte », et même de plusieurs.

Maintenant, si notre « adversaire » y tient encore, nous pourrions citer plusieurs autres passages de ses romans, qui

suffiront à édifier pleinement nos lecteurs sur la mentalité assez spéciale de cet « écrivain catholique »... et « réaliste ». Cette mentalité se trahit jusque dans son livre récent sur *L'Initiation Maçonnique*, dont il nous a fait un grief de n'avoir pas parlé en son temps ; pourtant, il valait mieux pour lui qu'il en fût ainsi, étant donnée la critique que, en toute sincérité, nous aurions été obligé d'en faire.

Nous sommes amené aussi, par ces considérations, à nous demander si ce n'est pas en raison de leur « réalisme », vraiment excessif parfois, que M. Nicoullaud accueille certaines fantaisies pseudo-kabbalistiques, quelque peu déplacées dans une revue qui se respecte, comme celle que nous voyons précisément s'étaler, durant 30 pages, dans ce même numéro du 5 mars. Il y a longtemps que nous sommes fixés sur la valeur de ce genre de travaux, car nous en connaissons fort bien l'origine et l'inspiration, peut-être mieux que ne les connaît M. Nicoullaud lui-même ; et nous ne désespérons pas de voir apparaître un de ces jours, commenté selon toutes les règles de l'« initiation verbale » et « littérale », le fabuleux « *Gennaïth-Menngog* de Rabbi Éliézer Hakabir » !

Il y aurait assurément beaucoup à dire... et à redire sur tout cela ; mais pourtant, nous ne tenons pas à nous y étendre outre mesure, car nous ne sommes pas disposé à laisser dévier entièrement le débat sur ce terrain « personnel » où notre contradicteur semble vouloir le porter de préférence. Nous n'avions même pas l'intention de revenir sur son « antijésuitisme », s'il ne nous y avait provoqué ; seulement, puisque c'est lui qui nous force à préciser, tant pis si ce qu'il appelle une « légende bouffonne » en reçoit un accroissement de vitalité. Ceci dit, il faut que M. Nicoullaud sache bien que sa personnalité, tout comme celle de M. Bord, n'a pas assez d'importance à nos yeux pour absorber les questions de « principes » qui ont donné naissance à cette discussion ; et même, dût son amour-propre en souffrir, elle nous est, au fond, plutôt indifférente...

M. Nicoullaud écrit encore, à propos de notre réponse à M. Bord : « Quant aux autres parties de l'article qui me concernent, j'attendrai pour en parler que le "Sphinx" se soit expliqué, s'il juge à propos de le faire, sur ma réponse du 5

février dernier. » C'est ce que nous avons fait dans la *France Antimaçonnique* du 12 février, de sorte que, maintenant, c'est à nous d'attendre que notre « adversaire » en ait pris connaissance. « Il pourra, à l'avenir, s'éviter la peine » de parler de notre « méthode de maître d'école » (!), puisque, là-dessus aussi, nous lui avons répondu ; mais, bien entendu, ce ne sont pas ses observations « charitables » (?) qui nous feront changer cette « méthode ». Nous continuerons donc à « mettre des *sic* », non pas « à tout bout de champ », mais partout où bon nous semblera, comme c'est notre droit incontestable, et sans avoir à lui en demander la permission. Il peut être bien assuré, d'ailleurs, que ce ne sera jamais « hors de propos », car, lorsque nous mettons un *sic*, nous savons fort bien pourquoi nous le mettons ; si M. Nicoullaud ne le voit pas, c'est malheureux pour lui. Pourtant, il est des cas où nous devons lui reconnaître une excuse : par exemple, s'il a vu que des auteurs tels que Papus parlaient de *Séphiroths*, il a bien pu s'imaginer que cette duplication du pluriel devait cacher quelque chose de « profondément initiatique » ; et, somme toute, cette illusion est pardonnable de la part de quelqu'un qui croit trouver une « initiation »... jusque chez les spirites ! Seulement, si M. Nicoullaud avait constaté comme nous qu'il y a, parmi les occultistes, d'illustres « docteurs en Kabbale » qui ne connaissent même pas l'alphabet hébraïque, il serait peut-être moins prompt à s'enthousiasmer pour leurs fautes d'orthographe. Et il en est assurément d'autres qui, pour n'être pas occultistes, ne sont pas davantage à l'abri de ces petites mésaventures ; il est bien facile d'affirmer que l'on connaît à fond « le Zohar et le Talmud de la Kabbale juive » (?!), mais il serait peut-être quelquefois plus difficile d'en donner des preuves suffisantes.

M. Nicoullaud termine en disant que nous sommes « trop savant pour que personne songe jamais à nous attribuer la paternité de ce qu'il écrit ». Nous ne comprenons pas trop ce qu'il a voulu dire, car nous avons l'habitude de placer entre guillemets « les textes que nous reproduisons », et il nous semble que cela doit suffire pour qu'il ne vienne à personne l'idée de nous en « attribuer la paternité ». Certes, nous nous en voudrions d'être aussi « savant » que M. Nicoullaud ; mais, si nous sommes loin d'avoir cette prétention, nous pouvons tout de

même avoir quelquefois celle de connaître certaines choses qu'il ignore, ce qui est tout différent.

En tout cas, il ne pourra pas dire de nous que « ce sont toujours les mêmes Claudio Jannet, Deschamps, Crétineau-Joly et Barruel qui se réincarnent (!) pour professer » dans nos articles. Il y a, comme nous l'avons dit, bien des points qu'ils ont pu traiter incomplètement ou laisser de côté, et auxquels il vaut mieux, par conséquent, s'attacher de préférence, plutôt que de « rééditer indéfiniment ces quatre évangélistes de l'antimaçonnerie », suivant l'heureuse (?) expression de M. Bord. D'autre part, s'il nous arrive de trouver dans un auteur maçonnique une relation de certains faits qui (à part les appréciations) concorde entièrement avec celle qu'en a donnée Barruel, nous y verrons une confirmation de la véracité de ce dernier, et, naturellement, nous nous en réjouirons. Ce à quoi nous n'aurions jamais pensé, en pareil cas, c'est à dire, comme l'a fait dernièrement M. Bord, que l'auteur maçonnique en question a parlé « d'après Barruel » ; vraiment, ce serait un peu ridicule pour quelqu'un qui avait la possibilité de remonter à des sources originales !

Puisque nous en sommes venu à parler de M. Bord, nous constaterons qu'il garde désormais, à notre égard, un silence dont il aurait bien dû ne jamais se départir. Nous n'avons qu'à le féliciter de cette nouvelle attitude, car elle est l'indice d'une prudence qui, chez lui, pourrait bien être un commencement de sagesse. Il aura sans doute compris qu'en s'imaginant sans cesse qu'on est entouré d'« adversaires » et en agissant en conséquence, on finit par s'en créer réellement ; voilà une vérité dont M. Nicoullaud pourrait également faire son profit.

LE SPHINX.

DERNIÈRE RÉPONSE À M. GUSTAVE BORD*

M. Gustave Bord persiste à se croire « attaqué » par nous, alors que nous n'avons fait que critiquer certaines de ses idées, comme c'était notre droit, sans nous en prendre aucunement à sa personnalité. Il dit que « les polémiques personnelles n'ont aucun intérêt général » ; c'est tout à fait notre avis, mais alors pourquoi a-t-il voulu porter le débat sur ce terrain ? Si nous lui avons répondu longuement, ce n'est pas en considération de son plus ou moins de « mérites personnels », mais uniquement parce qu'il y avait là une occasion de nous expliquer sur certaines questions de « principes ». Quant à l'avoir accusé de vouloir « se faire une réclame dans la *France Antimaçonnique* », nous n'avons jamais rien dit de semblable, et cela pour une raison bien simple : c'est que la « réclame », si « réclame » il y a, c'est nous-même qui la lui faisons de notre plein gré, en reproduisant intégralement son article et en le commentant. De plus, comme nous n'aurions jamais eu la pensée d'adresser une réponse à la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, nous ne pouvions pas songer que M. Bord, de son côté, en fit insérer une dans la *France Antimaçonnique* ; mais qu'il soit bien assuré que cela ne nous gêne nullement. Nous n'avons pas « triomphé de son silence », qui nous importait peu, nous l'avons constaté purement et simplement, et, si nous l'« espérons définitif », c'était pour M. Bord et non pour nous. Il n'est pas dans nos habitudes de « chanter victoire », car, de toutes façons, la « victoire » n'est pas pour nous, mais pour les idées que nous considérons comme vraies ; nous ne cherchons pas le moins du monde à « recueillir des applaudissements », ce qui, d'ailleurs, ne nous est jamais arrivé. Il est vrai que, si notre intention n'est pas de « faire plaisir » à qui que ce soit, même à nos meilleurs

* [*La France Antimaçonnique*, 28^e année, n^o 19 (7 mai 1914).
Signé LE SPHINX.]

amis, au détriment d'une idée, nous ne souhaitons pas davantage, pour notre part, de « faire des recrues parmi les indifférents et dans le camp opposé », car le prosélytisme, sous toutes ses formes, répugne à notre nature.

Nous avons tenu à dire tout ceci pour montrer combien il est inexact d'interpréter notre attitude comme le fait M. Bord. « Quand on me cherche, on me trouve ! » s'écrie celui-ci ; si nous ne « trouvons » jamais en face de nous d'adversaires plus redoutables, nous sommes bien tranquille, car rien n'est moins à craindre que celui qui ne se place pas sur le même terrain : ses coups ne peuvent atteindre... que le vide.

Pour nous montrer qu'il n'est pas « atteint du délire de la persécution », M. Bord commence par nous citer une prétendue lettre du F. : Debierre, dirigée contre lui, et dont il connaît du reste le véritable auteur. Cette affaire toute personnelle, que nous ignorions complètement, ne nous intéresse à aucun titre ni à aucun degré, et nous ne savons pas quels peuvent bien être les « complots organisés » dont parle à ce propos notre contradicteur. Si pareille aventure nous était arrivée, nous aurions estimé que nous avions affaire à de mauvais plaisants, et voilà tout ; nous n'en aurions pas été autrement affecté que cela. Si M. Bord en est encore à s'émouvoir à ce point de la malice des gens... mais parlons d'autre chose.

Nous devons déclarer à notre « adversaire » qu'il se trompe *totale*ment en attribuant l'origine de la polémique actuelle à son compte-rendu du livre de M. Benjamin Fabre. Nous n'avons aucune raison spéciale pour prendre la défense de celui-ci, que nous ne connaissons pas ; seulement, nous avons lu attentivement son ouvrage, et nous l'avons trouvé fort intéressant ; M. Bord peut-il sérieusement nous faire un grief de n'être pas de son avis là-dessus et de l'avoir dit ?... La cause *unique* de toute la discussion, dans laquelle M. Bord n'est d'ailleurs intervenu qu'après coup, a été et, est encore la question des *Supérieurs Inconnus*, et rien d'autre ; c'est là un point que nous tenions à bien préciser.

Maintenant, M. Bord nous reproche de l'avoir traité de « positiviste », alors que « nous n'ignorons pas qu'il est catholique », et il tient à protester contre ce qu'il appelle une « insinuation calomnieuse ». Nous pourrions demander à ce

royaliste ce qu'il pense de l'*Action Française*, où l'on allie assez volontiers le catholicisme et le positivisme ; mais, comme les « opinions politiques » nous sont plutôt indifférentes, nous avons mieux à lui répondre. C'est qu'il faut distinguer dans le positivisme deux choses essentiellement différentes : d'une part, une *doctrine*, qui comprend à la fois une « philosophie » et une « religion » (ou, si l'on préfère, une pseudo-religion « humanitaire »), et, d'autre part, une *méthode* qui, en elle-même, est indépendante de toute doctrine ; or, c'est de la *méthode* seulement que nous avons parlé. On peut donc être « positiviste » en histoire, ce qui est affaire de *méthode*, sans l'être en philosophie, ce qui serait affaire de *doctrine* ; la méthode que chacun adopte dépend de son éducation, de ses aptitudes, etc., en un mot, de sa *mentalité*, et l'on peut bien, tout en étant catholique, posséder, même à son insu, une mentalité « positiviste ». Si tel est le cas de M. Bord, on a bien le droit de le constater, pour situer ses travaux dans leur véritable domaine, sans lui faire un grief de quelque chose qui peut être parfaitement involontaire.

Ceci étant établi, venons-en à la question principale, celle des *Supérieurs Inconnus*, qui est, pour nous, plus qu'une « hypothèse ». Certes, nous voudrions bien « savoir gré » à M. Bord, comme il nous le demande, du « travail fort pénible et fort long » auquel il s'est livré ; mais il aurait pu tout au moins s'éviter la peine de transcrire de longs extraits de notre article, auquel nos lecteurs auraient bien su se reporter eux-mêmes, et, d'un autre côté, en s'efforçant d'« élaguer toutes les phrases incidentes », il a eu quelquefois la main malheureuse. En effet, voulant « ne conserver que les passages essentiels », il a justement supprimé quelques-uns de ceux qui contenaient la *clef* de tout le reste ; dans ces conditions, il lui était difficile de comprendre notre exposé. Ainsi, après avoir écrit : « Les individualités, ici, revêtent un caractère essentiellement symbolique », nous ajoutions : « Elles ne sont rien par elles-mêmes, en dehors de *ce* qu'elles représentent, et cela à tel point qu'elles n'ont pas même une physionomie qui leur appartienne en propre. » Et alors nous avons cité un exemple ; il est bien entendu que ce n'était qu'un *exemple*, et non une *définition* comme paraît le croire M. Bord. Il serait bien plus difficile,

évidemment, de donner une « définition » s'appliquant à tous les cas, et non pas seulement à un cas particulier comme celui dont il s'agissait dans notre exemple ; et, d'ailleurs, nous estimons qu'il ne pourrait y avoir que des inconvénients à vouloir tout réduire à d'étroites formules... Donc, nous avons parlé de certains hommes, qui non seulement « ont existé jadis dans l'Inde », mais qui y existent encore actuellement, ce que notre contradicteur ne semble pas avoir compris ; après les avoir décrits, nous avons dit ceci, qu'il a omis dans sa citation, et qui était pourtant l'essentiel : « Personne ne connaît les noms de ces hommes, et personne ne songe à se les demander, parce que tout le monde sait fort bien qu'ils sont affranchis des limitations extérieures du *nom* et de la *forme*, ces deux éléments constitutifs de l'individualité vulgaire. » M. Bord n'a vu que « des *individus* d'un type uniforme », là précisément où l'*individualité* n'est plus rien ! Assurément, il a le droit d'ignorer ce que c'est qu'un *jīvanmukta*¹, mais il ne peut pourtant pas exiger que nous le lui expliquions en quelques lignes ; si nous avions dû exposer la théorie complète des deux sortes de *mukti* (*jīvan* et *vidēha*), puis montrer que la première seule se rapporte à la question que nous traitons, et enfin indiquer les qualifications requises pour parvenir à cette *mukti*, ainsi que les différentes voies par lesquelles on y parvient, ce n'est pas dix pages qu'il nous aurait fallu, mais tout un volume. Sans doute, cela aurait été nécessaire pour constituer « une démonstration plus précise », mais nous ne pensons pas que ce soit « nous moquer du public » de lui faire grâce de certaines considérations purement métaphysiques, qui, en raison de leur aridité et des connaissances qu'elles présupposent pour être comprises, ne peuvent intéresser que quelques spécialistes.

Ce qui est bien certain, d'autre part, c'est que toutes ces explications n'ont absolument rien de « symbolique » ; c'est bien de *métaphysique* qu'il s'agit, et nullement de *symbolisme*, encore

¹ Du reste, tous les *jīvanmuktas* ne répondent pas à notre description, qui ne s'applique qu'à une certaine catégorie d'entre eux ; leurs marques extérieures dépendent nécessairement de la voie initiatique à laquelle ils se rattachent.

que ce dernier soit un mode d'expression autrement précis que ne se l'imagine M. Bord. Ce n'est pas parce que certains pseudo-initiés ont abusé du symbolisme et l'ont interprété à l'envers qu'on peut le rendre responsable de leurs « rocamboles », pour parler comme notre « adversaire » ; c'est un peu comme si l'on imputait à la science historique, par exemple, la responsabilité des procédés de M. Aulard. D'un autre côté, quels que soient les dangers que peut présenter la Maçonnerie à bien des points de vue, nous ne pensons pas qu'elle ait jamais eu celui de « détraquer » qui que ce soit ; c'est là une triste spécialité qu'il faut laisser à l'occultisme, au spiritisme et autres choses de ce genre, car on doit toujours être juste dans ses critiques et rendre à chacun ce qui lui appartient. Mais ce n'est pas de tout cela qu'il était question : nous n'avons pas eu à introduire le symbolisme là où il n'avait que faire² ; seulement, il ne s'agissait pas davantage de « faire tout simplement de la physique », car, s'il en eût été ainsi, nous ne nous serions jamais occupé de tout cela, la physique n'étant point notre affaire. Maintenant, comment M. Bord peut-il savoir si tel ordre de considérations est « au-dessus de nos moyens », alors qu'il le déclare « certainement au-dessus des siens » ? Quant à parler de « folies métaphysiques », ce sont là deux mots qui hurlent de se voir ainsi réunis, et qui, n'en déplaise à notre contradicteur, ne le sont habituellement que dans le langage positiviste ; et, pour comble de disgrâce, M. Bord, sans doute par inadvertance, s'est trouvé employer un langage nettement matérialiste en parlant, dans la phrase précédente, de *Supérieurs Inconnus* qui « existent dans notre cerveau », dans lequel il n'y a pourtant rien de plus que des cellules nerveuses et des mouvements moléculaires !

Pour en revenir aux faits, M. Bord a évidemment quelque peine à concevoir que le comte de Saint-Germain ait pu être

² Lorsque nous parlons du « caractère symbolique » de certaines individualités, cela veut dire que ces individualités, en tant que telles, ne sont que des symboles, et cela même est une réalité ; dire que quelque chose est un symbole, c'est constater un fait, et ce n'est pas donner une « explication symbolique », qui consisterait au contraire à ne laisser entrevoir la réalité qu'à travers le symbole.

« plusieurs personnages successifs »... *et même simultanés* ; certes, cela dérange un peu l'économie de sa « biographie », dont nous ignorions d'ailleurs l'existence. Nous croyions même que l'étonnant privilège d'écrire cette « biographie » (?) de quelqu'un qui n'eut ni naissance ni mort avait été réservé exclusivement à M^{me} Cooper-Oakley, une des disciples de cette M^{me} Blavatsky que certains considèrent précisément comme la « réincarnation » du comte de Saint-Germain lui-même !... Enfin, il est une satisfaction que nous regrettons de ne pas pouvoir donner à M. Bord, c'est celle de lui indiquer « les mémoires les plus authentiques qu'il a pu omettre » à ce sujet, et cela pour deux raisons : l'une est que nous n'avons pas actuellement le loisir de faire les recherches nécessaires, et l'autre que, n'ayant pas sous la main son *Histoire de la Franc-Maçonnerie en France*, nous ne savons pas quels sont les documents dont il a fait usage. Nous voulons même admettre qu'il les ait tous connus ; cela ne veut pas dire qu'il les ait interprétés exactement, pas plus que le fait, de la part des contemporains, de nous avoir transmis le récit de certains événements ne prouve qu'ils y ont compris quelque chose.

Du reste, si nous avons cité le comte de Saint-Germain, c'était uniquement, cette fois encore, à titre d'*exemple*³ ; nous aurions tout aussi bien pu parler du mystérieux Althotas de Cagliostro, ou du non moins mystérieux Valmont auquel nous avons fait allusion ailleurs⁴, ou encore de Gualdo, l'alchimiste de Venise. Nous aurions pu aussi, en remontant à une époque plus reculée, rappeler le nom *purement symbolique* de Christian Rosenkreuz, qui, s'il est assurément légendaire en tant que « personnage », l'est peut-être beaucoup moins si on l'envisage à un autre point de vue... Nous n'avons que l'embarras du choix ; les exemples importent peu, et, encore une fois, les noms ne prouvent rien et, s'il s'agit de « noms profanes », ne signifient

³ Cependant, il est bien entendu que, si nous avons parlé de la possibilité d'un rôle joué, de nos jours encore, par la même « entité » complexe, c'est que nous avons des raisons *particulières* pour le faire.

⁴ *La Stricte Observance et les Supérieurs Inconnus*, dans la *France Antimaçonique*, 27^e Année, n^o 47, p. 562. [P. [517](#).]

même rien ; nous pourrions donner à ce sujet des précisions bien curieuses, mais il faut savoir nous borner.

Toutes ces questions ne sont pas du domaine des sciences dites « positives », et elles ne se traitent pas « à la Sorbonne », ni au Collège de France, pas plus qu'on n'y enseigne, d'ailleurs, la théologie, la philosophie scolastique, etc., que M. Bord hésiterait certainement à qualifier de « rêves ». Cela prouve seulement que ces établissements ne sont adaptés qu'à une certaine mentalité, la plus généralement répandue dans l'Occident moderne, et dont il faut faire remonter l'origine à la prétendue « Renaissance », qui ne fut en réalité qu'une *mort* pour beaucoup de choses ; cela aussi, M. Bord, qui s'est spécialisé dans l'étude de la période révolutionnaire, a le droit de n'en rien savoir. Quant à « faire appel au simple bon sens », qui n'est souvent appelé ainsi que par antiphrase, et qui n'est à proprement parler que le « sens commun », que de choses sur lesquelles ce soi-disant « bon sens » ne peut rien dire du tout, parce qu'elles dépassent entièrement sa compétence restreinte, et qui n'en existent pas moins pour cela !

Nous aurions bien voulu savoir quels ont été, dans la Maçonnerie du XVIII^e siècle, « les adeptes ayant la même mentalité » que nous ; il eut peut-être été bon de préciser... En tout cas, ils ne se trouvent sûrement pas parmi ceux qui recherchaient les « manifestations de l'au-delà », comme dit un autre de nos contradicteurs, car nous n'attachons aux fantasmagories qu'une fort médiocre importance ; du reste, nous avons déjà dit notre pensée à cet égard. Nous ajouterons seulement, pour éviter à l'avenir toute interprétation fantaisiste, que nous n'avons rien d'un « rêveur », et que même, s'il est une faculté dont nous sommes assez dépourvu, c'est justement l'imagination... D'un autre côté, nous nous demandons pourquoi M. Bord continue à parler d'« existence astrale », après que nous avons longuement expliqué les raisons pour lesquelles cette expression occultiste ne saurait avoir pour nous aucun sens ; ce fut même là le point de départ de toute la polémique.

Autre chose encore : M. Bord se plaint d'avoir été « attaqué » par « des antimaçons professant *précisément* les mêmes doctrines » que nous ; il y en a, certes, avec qui nous avons beaucoup de points communs, mais nous avons de bonnes

raisons de croire qu'il n'y en a pas un seul qui « pense exactement comme nous » sur *toutes* les questions, ou du moins qui les envisage tout à fait comme nous, et cela tout simplement parce qu'il n'en est aucun que ses études aient amené à diriger ses investigations du même côté. Quoi qu'il en soit, nous ne nous faisons aucunement « le partisan de doctrines imprécises » ; s'il peut y avoir parfois quelque « imprécision » dans nos exposés, ce n'est qu'à nous qu'il faut s'en prendre, et non point aux doctrines, qui, contrairement à ce que pense notre « adversaire », ne valent que par elles-mêmes, indépendamment de toute considération de personnes, et nullement « par l'autorité de celui qui les proclame ». Un auteur ne vaut que par ses œuvres ; s'il en était autrement, nul homme n'aurait jamais pu acquérir la moindre « autorité » en quoi que ce soit, car il est bien évident que ceux qui sont devenus les plus célèbres par la suite ont tous commencé par être parfaitement inconnus ; comment donc leurs premières œuvres auraient-elles pu avoir la valeur qui a justement conduit ces auteurs à la célébrité ?... Mais passons ; il nous suffit d'avoir signalé ce « cercle vicieux » à la sagacité de notre contradicteur. Si « le Sphinx » tient à rester « le Sphinx », c'est parce qu'il estime que sa personnalité, tout aussi bien que celles de ses « adversaires », ne saurait avoir assez d'importance pour être mise en avant, surtout dans des questions qui doivent rester essentiellement impersonnelles ; le rôle de « chef d'école » n'a rien qui nous séduise, nous l'avons déjà dit. On peut être « le très humble serviteur de ce qu'on croit être la vérité » sans éprouver pour cela le besoin de se nommer et de se faire connaître, et sans faire étalage d'« opinions politiques »⁵ qu'on peut fort bien se dispenser d'avoir (et qu'alors on n'a pas à « cacher », puisqu'elles n'existent pas), parce qu'elles n'ont rien de commun avec « les droits de la vérité ».

⁵ Nous nous gardons bien d'ajouter : « et religieuses » ; il y a là deux domaines qui devraient toujours rester nettement et profondément séparés, comme ils le sont d'ailleurs par leur nature même ; assimiler, même indirectement, la religion à une chose aussi contingente et illusoire que la politique, nous fait presque l'effet d'une sorte de sacrilège.

Enfin, à un autre point de vue, si nous ne pouvons tout dire, ce n'est peut-être pas tant parce que « nous nous inquiétons des conséquences immédiates que peut avoir la divulgation » de telle ou telle chose (encore que cette « divulgation » puisse être inopportune), que pour diverses raisons d'un tout autre ordre. D'une part, en effet, nous ne disposons pas d'une place illimitée, et il est bien des considérations que nous sommes obligé d'écarter parce qu'elles ne rentreraient pas dans le cadre que nous devons nous imposer ; un article, ou même une série d'articles, ne peut constituer l'équivalent d'un traité complet sur un sujet donné. D'autre part, nous devons avouer qu'il est beaucoup de choses que nous n'avons pas encore trouvé le moyen d'exprimer d'une façon claire et précise, surtout dans une langue aussi peu « métaphysique » que le français ; cela peut paraître tout à fait surprenant à nos contradicteurs, mais pourtant c'est ainsi.

Quant à la façon dont M. Bord a terminé sa réponse, il est une réflexion que nous lui soumettrons très courtoisement, en le priant de ne pas s'en froisser le moins du monde, et simplement pour lui montrer quel danger il peut y avoir à parler de choses qu'on ne connaît que par trop imparfaitement. En nous attribuant une intention beaucoup plus « désobligeante » qu'elle ne l'avait été en réalité, il a voulu faire un autre « rapprochement » qu'il croyait non moins « désobligeant ». « Dans une caravane, il n'y a pas que des cavaliers » ; c'est juste, il y a aussi des chameaux, pour les appeler par leur nom. Seulement, ce qui importait en l'espèce, ce n'était pas l'opinion que M. Bord peut avoir sur les chiens et sur les chameaux ; c'était celle des Arabes, évidemment, puisqu'il s'agissait de proverbes arabes. Or, malheureusement, il se trouve que les Arabes ont une profonde vénération pour le chameau⁶, tandis qu'ils regardent le chien

⁶ Nous signalerons à ce propos un fait assez curieux, et peu connu, de la récente histoire des sociétés secrètes musulmanes : le *fettwa* (décret) d'excommunication qui fut lancé, il y a quelques années, contre les *Senoussis*, ne fut motivé que par un seul chef d'accusation : celui d'avoir laissé mourir d'inanition, dans le désert, un nombre respectable de chameaux.

comme un animal impur... Cela est assez fâcheux ; mais, bien entendu, nous n'avions point eu cette pensée en faisant notre citation, et ce n'est que le « rapprochement » de M. Bord qui nous l'a suggérée. Cette petite digression comporte une morale : c'est qu'on ne saurait jamais être trop prudent en matière de citations, surtout quand on les emprunte aux Orientaux !

Maintenant, quel sera le résultat de notre polémique ? Il sera, naturellement, celui de toutes les polémiques, c'est-à-dire que chacun des adversaires restera sur ses positions. C'est à nos lecteurs de juger si M. Bord a, comme il le croit, « résumé très fidèlement nos opinions » ; nous avons dit ce que nous avions à dire, et, puisque cela nous a fourni l'occasion de préciser certains points « énigmatiques », c'est là un résultat dont nous nous contentons très volontiers. « Poursuivons-nous seulement le même but ? » se demande notre contradicteur, « non sans inquiétude » ; et il répond : « Il m'arrive parfois d'en douter... » Pour nous, « en toute sincérité », et sans mettre aucunement sa « bonne foi » en cause, nous faisons plus que d'en douter, mais ce n'est peut-être pas tout à fait dans le sens où il l'entend, ni pour les mêmes raisons que lui. Il est bien libre, certes, de « considérer nos articles comme des répliques sans portée et non comme des réponses concluantes », mais nous sommes libres aussi, de notre côté, de considérer les siens exactement de même. Lorsqu'il se déclare lui-même « inhabile à concevoir » certaines choses, nous aurions mauvaise grâce à insister pour les lui faire comprendre ; qu'il ne nous en veuille pas plus que nous ne lui en voulons, c'est là tout ce que nous lui demanderons, et c'est là-dessus que nous arrêterons cette dernière réponse.

LE SPHINX.

LE RÉGIME ÉCOSSAIS RECTIFIÉ (SUITE)*¹

Si l'histoire de la période qui va de 1794 à 1808 est fort obscure, il faut dire, d'ailleurs, que les origines mêmes du *Régime Rectifié* ne le sont guère moins ; ce qui le prouve, c'est que les *Directoires d'Auvergne* (Lyon), *d'Occitanie* (Bordeaux) et *de Bourgogne* (Strasbourg), aussi bien que celui *de Septimanie* (Montpellier), sont souvent désignés comme ayant été établis sous le *régime templier de la Stricte Observance*. Cependant, en ce qui concerne les trois premiers, le *traité d'union* de 1776 spécifie nettement qu'ils avaient été établis « suivant le *Rite de la Maçonnerie Réformée d'Allemagne* » ; quant au quatrième, ce même traité ne lui fut appliqué qu'en 1781, et il semble que ce soit au *Convent de Lyon* (1778) qu'il ait adhéré à la *rectification* qui, après celui de *Wilhelmsbad* (1782), devait remplacer partout la *Stricte Observance*. On a peut-être identifié à tort les *Provinces* en lesquelles celle-ci était divisée ² avec les *Directoires Écossais* ayant même juridiction ; mais cela ne veut

* [La France Antimaçonnerie, 28^e année, n° 8 (19 février 1914).
Signé LE SPHINX.]

¹ Voir La France Antimaçonnerie, 27^e année, n° 33. [P. 503.]

² Ces *Provinces* étaient : 1° l'Aragon ; 2° l'Auvergne ; 3° l'Occitanie ou Languedoc ; 4° Lyon ; 5° la Bourgogne ; 6° la Grande-Bretagne ; 7° la Basse-Saxe, l'Elbe et l'Oder, la Pologne prussienne, la Livonie et la Courlande ; 8° l'Allemagne supérieure, le Pô, le Tibre, l'Italie et la Sicile ; 9° la Grèce et l'Archipel. — D'après la *réforme de Wilhelmsbad*, la répartition des *Provinces* devint la suivante : 1° la Basse-Allemagne, avec la Pologne et la Prusse (on lui donna ce rang parce qu'elle fut la première en activité) ; 2° l'Auvergne, avec Lyon ; 3° l'Occitanie ; 4° l'Italie et la Grèce ; 5° la Bourgogne et la Suisse ; 6° l'Allemagne supérieure ; 7° l'Autriche et la Lombardie ; 8° la Russie ; 9° la Suède. (*Acta Latomorum*, Tome II, pp. 134-135. — Cf. *Notice historique sur le Martinésisme et le Martinisme*, p. 43.)

pas dire qu'il n'y ait pas eu, comme nous l'avons indiqué ailleurs, des relations plus ou moins directes entre ces divers *régimes*, tout au moins jusqu'au jour où les partisans de la *réforme* répudièrent officiellement tout attache avec les mystérieux *Supérieurs Inconnus*, quels qu'aient pu être les véritables motifs de cette détermination peut-être aussi grave que la suppression plus récente du *G. : A. : de l'U. :* par le *Grand-Orient de France*.

D'autre part, ce qui n'est guère fait pour éclaircir la question des origines, c'est qu'il y eut en réalité plusieurs *rectifications* différentes, du moins avant le *Convent de Wilhelmsbad*. Dans la *Notice historique sur le Martinésisme et le Martinisme*, par « *Un Chevalier de la Rose Croissante* » (le F. : Abel Thomas), qui sert de préface aux *Enseignements secrets de Martinès de Pasqually*, et que nous avons eu déjà plusieurs occasions de citer³, nous lisons ceci (p. 74) : « Parmi les *systèmes écossais rectifiés*, les plus connus sont : l'*Écossais rectifié de Dresde*, pratiqué en Allemagne avant l'établissement de la *Stricte Observance*⁴ ; l'*Écossais rectifié dit de Swedenborg*⁵ ; l'*Écossais*

³ Voir *La France Antimaçonnerie*, 25^e année, n° 40, pp. 434-435 [p. [485](#)], à propos d'un article du F. : E. de Ribaucourt sur *La L. : le Centre des Amis* (reproduit pp. 435-437). — Voir également nos récents articles relatifs à la question des *Supérieurs Inconnus* (27^e année, n° 47, 49 et 51 [pp. [517](#), [529](#) et [537](#)]).

⁴ La *réforme de Dresde* date en effet de 1755, et ce n'est qu'en 1763 que le baron de Hundt fut reconnu *Grand-Maître provincial de la Maçonnerie rectifiée en Allemagne* (*Acta Latomorum*, Tome I^{er}, p. 82). Les statuts de l'*Ordre Illustre de la Stricte Observance* furent publiés en 1767, époque où l'on prétend, mais sans en donner d'ailleurs la moindre preuve, que le baron de Hundt se fit catholique pour être admis dans la *Late Observance* (*ibid.*, Tome I^{er}, p. 91, et Tome II, p. 127). C'est bien en 1754 (et non en 1743) que le baron de Hundt avait reçu les *hauts grades templiers* dans le *Chapitre de Clermont*, installé le 24 novembre de cette année par le chevalier de Bonneville ; mais, si « c'est là qu'il puisa les principes et la doctrine de la (future) *Stricte Observance* », ce n'est que par la suite, et certainement après 1756, qu'« il s'en fit l'apôtre en Allemagne » et tenta de réaliser, dans une organisation superposée à la Maçonnerie, le système qu'il avait

*rectifié de De Glayre*⁶ ; l'*Écossais rectifié de Tschoudy*⁷ ; et l'*Écossais rectifié de Saint-Martin*⁸... Dans ce dernier système,

imaginé (*ibid.*, Tome I^{er}, pp. 68 et 71-72). — Cf. *La France Antimaçonnique*, 27^e année, n^o 25, p. 292 [p. [120](#)]. Cette question est particulièrement intéressante ; nous y reviendrons donc pour la traiter à part et avec plus de détails, dans une étude consacrée à la *Stricte Observation*, ainsi que nous l'avons déjà annoncé (27^e année, n^o 47, p. 560 [p. [517](#)]).

⁵ Le F. : Thory mentionne le *Rite des Illuminés Théosophes*, fondé pour la propagation du système de Swedenborg, par Bénédicte Chastanier, qui l'établit à Londres en 1767, et qui composa plusieurs grades, entre autres celui de *Sublime Écossais de la Jérusalem Céleste* (*Acta Latomorum*, tome I^{er}, pp. 89, 308 et 318). Le Rite des *Illuminés d'Avignon* fut fondé par le bénédictin Dom Pernéty (et non Perneti), qui composa le grade *hermétique* de *Chevalier du Soleil* ou *Prince Adepté* (devenu le 28^e Écossais) ; on introduisit dans ce Rite l'enseignement de la doctrine du *Martinisme* (?) et du *Swedenborgisme* (*ibid.*, pp. 297 et 339), de même que dans le *Régime des Philalèthes*, institué à Paris, en 1773, par le F. : Savalette de Langes, et « pratiqué dans l'intérieur de la *Loge des Amis Réunis* » (*ibid.*, pp. 110 et 332). — Nous nous demandons jusqu'à quel point ces divers régimes peuvent être qualifiés d'*écossais*, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils étaient tous différents du *Rite Swedenborgien* « restauré » par feu le F. : John Yarker (cf. *La France Antimaçonnique*, 27^e année, n^o 25, p. 298 [p. [259](#)], et aussi pp. 292-293 [p. [120](#)]). Ce qui est non moins certain, c'est que Swedenborg lui-même ne fonda jamais ni *Église*, ni *Rite maçonnique*.

⁶ Comme ce régime est aussi appelé *Écossais rectifié suisse*, et comme le nom de De Glayre n'est pas mentionné par le F. : Thory, nous nous demandons si ce nom ne serait pas celui du *Grand-Maître du Directoire Helvétique Romand* (1778 : Tome I^{er}, p. 131) ; mais nous ne voyons pas pour quelles raisons il l'a caché plus que bien d'autres noms qu'il écrit en toutes lettres (voir *La France Antimaçonnique*, 27^e année, n^o 33, p. 386 [p. [503](#)]).

⁷ Le baron de Tschoudy était membre du *Conseil des Chevaliers d'Orient*, « établissement fondé (en 1762) par le nommé Pirlet, tailleur d'habits, en rivalité du *Conseil des Empereurs d'Orient et d'Occident* » (*Acta Latomorum*, Tome I^{er}, p. 80). Auteur de l'*Étoile Flamboyante*, il voulut fonder un Ordre de ce nom, en 1766, à Paris, où il mourut en 1769 (pp. 94-95, 312 et 360). Il fut l'un des apôtres de

il est question d'une *légende chrétienne*, celle du *Chevalier Bienfaisant* (le chevalier romain qui, de son épée, coupa en deux son manteau et en donna une moitié à un pauvre, et qui fut canonisé sous le nom de *saint Martin*) *de la Cité Sainte* (Rome)⁹, légende qui est une sorte d'adaptation des vertus charitables de l'*Hospitalier de la Palestine*¹⁰ et qui, dans la circonstance,

la doctrine de Ramsay, et composa le grade de *Grand Écossais de Saint-André d'Écosse* (devenu le 29^e Écossais) (pp. 305-306 et 307). « En mourant, il légua plusieurs manuscrits aux archives du *Conseil des Chevaliers d'Orient*, dont il était membre, et entre autres l'ouvrage intitulé *l'Écossais de Saint-André*, à condition de ne les pas faire imprimer ; mais le *Conseil* n'en tint compte ; il publia (en 1780) et vendit ce dernier ouvrage », « *contenant le développement total de l'Art Royal de la Franche-Maçonnerie* » (pp. 95 et 367). Nous retrouverons le grade d'*Écossais de Saint-André*, qui « appartient à plusieurs régimes » ; c'est aussi le nom du 2^e degré du *Rite des Clercs de la Stricte Observance* (pp. 300, 305 et 329). — Dans son ouvrage sur *Le Symbolisme Hermétique* (pp. 115-156), le F. : Oswald Wirth a reproduit, sous le titre *Un Catéchisme hermético-maçonnique*, le « Catéchisme ou Instruction pour le grade d'Adepté ou Apprentif Philosophe sublime et inconnu » qui se trouve dans l'*Étoile Flamboyante* du baron de Tschoudy (Tome II, pp. 234 et suivantes). — Remarquons, à propos de tous ces grades et systèmes plus ou moins *hermétiques*, que le Rite pratiqué par le *Directoire Écossais Helvétique Romand* en 1778 « était purement philosophique et non pas hermétique » (*Acta Latomorum*, Tome I^{er}, p. 137 ; cité dans *La France Antimaçonnique*, 27^e année, n^o 33, p. 386 [p. 503]).

⁸ Le « *Chevalier de la Rose Croissante* » ajoute : « La plupart des auteurs qui ont parlé de ce dernier l'ont attribué faussement, à cause d'une homonymie, à Louis-Claude de Saint-Martin, et M. Papus n'a pas manqué de rééditer une erreur qui lui semblait servir sa thèse. Nous verrons d'ailleurs que Saint-Martin a pris la peine de réfuter une légende qui s'était répandue dans les divers milieux maçonniques et qui est reproduite sans examen dans les ouvrages de la plupart des historiens français et étrangers. »

⁹ Ou Jérusalem ? Les *Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte* sont aussi appelés *Chevalier du Saint-Sépulcre de Jérusalem en Palestine* (voir ci-dessous).

¹⁰ Le 9^e grade de la *réforme de Saint-Martin* portait d'abord le nom de *Chevalier de la Palestine* ou de *l'Aurore* (*Acta Latomorum*,

présentait le grand avantage d'échapper aux soupçons des gouvernements¹¹. »

Ceci est dit à propos du *Convent* que tinrent à Lyon, en 1778, les *Directoires d'Occitanie, de Bourgogne et de Septimanie*¹², sous la présidence du F. : J.-B. Willermoz, « en vue d'examiner les divers moyens permettant une utilisation immédiate du traité passé (en 1776) avec le *Grand-Orient de France* » (p. 73)¹³. « On y préconisa différents systèmes, entre autres l'*Écossais rectifié suisse* de De Glayre, et celui dont faisaient usage, depuis 1770, la Loge et le Chapitre de *Saint-Théodore* de Metz, sous le nom d'*Écossais réformé de Saint-*

Tome I^{er}, pp. 330-331). — Dans l'*Étoile Flamboyante* du baron de Tschoudy, il est question d'un certain *Ordre de la Palestine*, « qui aurait existé du temps de Ramsay, et dans les *dogmes* duquel ce novateur aurait puisé une partie de son système » (*ibid.*, p. 331).

¹¹ Contre le *système templier*. — D'après le « Chevalier de la Rose Croissante » (p. 75), « Bode a prétendu que la police lyonnaise demanda la suppression de la *fable templière* (sur Pierre d'Aumont et ses compagnons) comme attentatoire à la sûreté de l'État, et qu'elle avait menacé de fermer les Loges du *Directoire*, si ceux-ci ne renonçaient pas au *système templier*, que le gouvernement regardait comme une sorte de conspiration permanente contre les successeurs de Clément V et de Philippe le Bel ». C'est ce même *système* que le F. : Starck allait dénoncer, en 1780, « comme contraire aux gouvernements et comme séditieux » (27^e année, n^o 49, p. 587 [p. [529](#)]).

¹² Ces *Directoires* sont ici qualifiés de *templiers*, et le F. : Willermoz de *Grand-Maître provincial d'Auvergne* ; il est possible que ce F. : , membre du Rite des *Élus Cohens*, ait été également affilié à la *Stricte Observance*, mais nous n'avons pu trouver nulle part le « nom caractéristique » qu'il aurait dû porter en cette qualité (voir le tableau, d'ailleurs très incomplet, donné par le F. : Thory dans l'ouvrage déjà cité, Tome II, pp. 135-138). — Remarquons que, d'après l'auteur de la *Notice historique* lui-même, « le rôle de de Hundt était fini » dès 1775, à la suite du *Convent de Brunswick* (pp. 58-61 ; cf. *Acta Latomorum*, Tome I^{er}, p. 117). Il mourut d'ailleurs peu après, le 8 novembre 1776, âgé de 54 ans (*ibid.*, pp. 122-123).

¹³ « Ce *Convent* échoua par suite des manœuvres des *Philalèthes* auprès de la *Grande Loge de Lyon* et du *Directoire même de Bourgogne* » (*ibid.*). Cf. *Acta Latomorum*, Tome I^{er}, pp. 135-136.

Martin » (p. 74), système dont il vient d'être question. Le premier était présenté « par les Loges de la Suisse française » (ou romande) et le second « par les députés de la *Province de Bourgogne* ». « Après examen de ces systèmes, l'assemblée élaborait le grade de *Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte* (dit aussi *Chevalier de la Bienfaisance*), qui participe quelque peu des deux¹⁴, en se bornant à établir la connexion avec l'*Ordre des anciens Templiers* par un enseignement historique¹⁵ dans le dernier des degrés qui constituaient l'*Ordre intérieur*, celui d'*Eques Professus* ou de *Grand Profès*¹⁶ » (p. 76).

« La *Stricte Observance* approchait de sa fin », que les manœuvres des *Philalèthes* contribuèrent à hâter, car « ce furent leurs affiliés de la *Province de Bourgogne* qui furent les premiers à demander la prompte réunion d'un *Convent* chargé de résoudre définitivement la *question templière* » (p. 110). Ce

¹⁴ L'auteur ajoute en note : « Ce grade se rapproche d'ailleurs davantage de l'*Hospitalier Templier* que du *Chevalier Bienfaisant de l'Écossais de Saint-Martin* ; mais, après le *Convent de Wilhelmsbad*, il inclinera vers l'*Écossais de Saint-André*. » — Il semble avoir fait confusion, car l'*Écossais de Saint-André* et le *Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte* sont deux grades distincts dans le *Régime Écossais Rectifié*. Quoi qu'il en soit, le grade de *Chevalier de la Bienfaisance* fut, sinon institué (comme le dit le F. : Thory), du moins transformé au *Convent de Wilhelmsbad*, où nous allons le retrouver (cf. *La France Antimaçonnique*, 27^e année, n° 33, p. 387, note 1 [p. 505, note 4]).

¹⁵ Voir le *Rituel* publié par Jean Kostka (le F. : Jules Doinel) dans *Lucifer Démasqué* (pp. 276-295).

¹⁶ D'après notre auteur, « ces décisions expliquent les soupçons des historiens maçonniques qui conclurent des opérations du *Convent de Lyon* que le reniement du *système templier* avait été plus apparent que réel. Leurs soupçons sont d'autant mieux fondés que les *Provinces françaises*, et en particulier celle d'*Auvergne*, reçurent, comme par le passé, leurs instructions et leurs ordres de la *Grande-Maîtrise de Brunswick* » (pp. 76-77). — Cependant, le F. : de Ribaucourt, dans son article déjà cité, dit que « la *Stricte Observance* n'exista plus en France à partir de 1778 », c'est-à-dire du *Convent de Lyon* (voir *La France Antimaçonnique*, 25^e année, n° 40, p. 436). On peut ajouter qu'elle cessa de même d'exister en Allemagne, selon toute apparence, à partir du *Convent de Wilhelmsbad* (1782).

Convent fut ouvert à Wilhelmsbad, le 16 juillet 1782, sous la présidence du duc Ferdinand de Brunswick (*Eques a Victoriâ*), et, après avoir « renoncé à tous *Supérieurs Inconnus* », ainsi que nous l'avons déjà dit, il eut à étudier cette question qui était son principal objet : « L'Ordre de la Stricte Observance descend-il des Templiers ? ».

« Cette question agita l'assemblée pendant près de vingt séances. Le F. : Ditfurth de Wetzlar déclara tout à fait insuffisantes les preuves produites dans le but d'établir que l'Ordre descendait des Templiers... Le F. : Bode (*Eques a Lilio Convallium*), homme d'une intelligence très active, auquel la *Stricte Observance* devait la meilleure partie de ce qui y avait de bon en elle, proposait, de son côté, que l'on remaniât tous les grades autres que les trois premiers dans un sens plus libéral, et que l'on mit fin à des fables qui n'avaient aucun fondement... Presque tous les Frères furent d'avis qu'il fallait effectivement réformer les hauts grades et l'organisation générale de l'Ordre, mais ils différèrent sur le sens de cette réforme. De Beyerlé (*Eques a Fasciâ*) demandait que l'on annulât tous les grades supérieurs aux trois premiers degrés, y compris l'*Ordre intérieur Templier*, et que les Loges fussent rendues libres de s'administrer comme bon leur semblerait et de disposer de leurs deniers ; Ditfurth, que l'on ajoutât simplement aux trois premiers grades un quatrième grade où serait enseigné tout ce qui a trait à la Franc-Maçonnerie ; il demandait aussi que les Juifs fussent admis à l'avenir¹⁷. Ses propositions furent soutenues par Knigge. Willermoz était d'avis que l'on maintînt l'*Ordre intérieur*, mais que l'on légitimât les rectifications du *Convent de Lyon* en acceptant d'une façon générale le *Chevalier de la Bienfaisance* ; Moth et Dietholm Lavater (*Eques ab Æsculapio*), que l'on ménageât les diverses confessions chrétiennes, etc., etc... Comme il fallait arriver à une solution et que la discussion menaçait de s'éterniser, le F. : Bode proposa d'abandonner le

¹⁷ Cette dernière demande est à rapprocher de ce que nous disions, au sujet des Juifs, dans notre précédent article sur *La Stricte Observance et les Supérieurs Inconnus* (27^e année, n° 47, p. 564, et n° 49, p. 585 [pp. [517](#) et [529](#)]).

fond de la question ¹⁸ et de se contenter de décider des modifications conformes à l'esprit du siècle et avantageuses à toutes les religions. Cette proposition fut le signal d'une sorte de transaction,... par laquelle on s'efforça de contenter tout le monde, sans arriver d'ailleurs à satisfaire personne. On arrêta, en faveur de Bode, de Knigge et de Beyerlé, que les Loges garderaient leur administration intérieure ; mais on décida, en faveur de Dittfurth, que les trois grades symboliques travailleraient sous la surveillance du quatrième grade, celui de *Maître Écossais* ¹⁹, que, pour contenter Willermoz et Dietholm Lavater, l'on transforma en celui de *Chevalier de la Bienfaisance*, pratiqué en France et en Suisse depuis 1778, en décrétant cependant que, si des motifs particuliers le requéraient, il serait loisible à toutes les *Provinces* et *Préfectures* de ne point faire usage de ce grade. Enfin, la direction centrale (de Brunswick) et les partisans templiers reçurent satisfaction, en ce que le grade de *Chevalier de la Bienfaisance* comporta désormais un enseignement historique ²⁰ dans lequel était établie la connexion des trois premiers grades avec l'*Ordre templier*, représenté par l'*Ordre intérieur* et ses deux grades : le *Novice* et le *Chevalier Templier*, (ce dernier) subdivisé en quatre degrés : *Eques*, *Armiger*, *Socius* et *Profès* » (pp. 114-117).

¹⁸ Donc, en réalité, la question de l'origine de la *Stricte Observance* ne fut pas résolue, pas plus que celle de l'existence et des attributions des *Supérieurs Inconnus* ; on s'en tint prudemment à des mesures d'une portée pratique immédiate, et qui, quoi qu'on en ait dit, ne préjugeaient aucune solution définitive, mais supprimaient pour leurs adhérents toute possibilité de relations *directes* avec les *Supérieurs Inconnus*.

¹⁹ Il semble bien qu'il s'agisse ici de l'*Écossais de Saint-André*, dont le nom, repris dans la suite, aurait alors disparu tout à fait pour être remplacé par celui de *Chevalier de la Bienfaisance* ; s'il en est ainsi, ce grade était différent, malgré la similitude des noms (et contrairement à ce que l'auteur a dit plus haut), du grade *intérieur* de *Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte*, le même précisément qui est désigné un peu plus loin comme le *Chevalier Templier*.

²⁰ Cet enseignement n'existait précédemment qu'au dernier degré de l'*Ordre intérieur*, comme nous l'avons vu plus haut.

C'est ce qui est indiqué dans la *Capitulation* suivante, que signa le duc Ferdinand de Brunswick, prenant le titre d'*Éminence* en sa qualité de Grand-Maître : « Aux trois grades symboliques de la Maçonnerie, on n'ajoutera qu'un seul grade, celui de *Chevalier de la Bienfaisance*. Ce grade doit être considéré comme le point de communication entre l'*Ordre extérieur* et l'*Ordre intérieur*. L'*Ordre intérieur* doit se composer des deux grades de *Novice* et de *Chevalier*²¹. Les officiers des Loges peuvent former le comité de la Loge, et y préparer les objets à traiter. On n'examinera pas s'ils sont revêtus de *grades écossais*. Dans chaque district, la *Loge écossaise* doit exercer une surveillance immédiate sur les *Loges symboliques*. Les décorations de l'*Ordre intérieur* doivent être conservées²² » (pp. 117-118).

« Ainsi, comme l'a fait remarquer Eckert, le résultat du *Convent de Wilhelmsbad* fut une transaction intérimaire entre les divers systèmes » ; mais « plusieurs *Provinces* refusèrent d'adopter les conclusions du *Convent* » et la *rectification* qu'il avait élaborée. « Les Loges de Pologne et de Prusse pratiquèrent, les premières, le *Rite Écossais rectifié de De Glayre*, les secondes, les systèmes de Zinnendorf (*Eques a Lapide Nigro*) ou de Wœllner (*Johannes, Eques a Cubo*). Les Loges de Hambourg et du Hanovre adoptèrent le système de Schrœder²³, et celles de la Haute-Allemagne se rangèrent dans le *système éclectique* établi par Ditfurth²⁴ ou contractèrent des alliances avec les *Illuminés* de Weishaupt. » (p. 120).

²¹ Remarquons que la désignation de *Templier* ne figure pas dans ce texte.

²² L'auteur renvoie à Sindner, Widekind, Beyerlé, Paganucci, etc. — Dans une note (p. 119), il signale le fait suivant, que nous avons déjà mentionné d'après Thory : « Cette même année (1783), le *Directoire Helvétique Romand* fut dissous par les autorités de la République de Berne. »

²³ Voir 27^e année, n° 49, p. 586, note 4. [P. [532](#), note 7.]

²⁴ L'auteur ajoute ici dans une note : « Nous n'avons pas été peu surpris de lire dans M. Papus : "C'est Willermoz qui seul, après la Révolution, continua l'œuvre de son initiateur (lisez Martinès) en amalgamant le Rite des *Élus Cohens* avec l'*Illuminisme* du baron de

En somme, le nouveau *Régime Rectifié* « ne fut réellement adopté à l'étranger que par la *Province de Lombardie* (1783-1784), par les deux *Directoires Helvétiques* (1783)²⁵, par celui de Hesse-Cassel et par une Loge du Danemark (1785) ; car nous avons lieu de croire que la Loge centrale de Brunswick (*Charles à la Colonne Couronnée*), celle de Dresde, celle de Prague et celle de Bayreuth continuèrent à suivre l'ancien système²⁶.

« En France, les *Provinces d'Auvergne et de Bourgogne* seules pratiquèrent le nouveau système. Des deux autres *Provinces*, l'une, celle d'*Occitanie*, n'existait plus ; quant à l'autre, celle de *Septimanie*, réduite aux huit membres de la Loge de Montpellier, qui, en 1781, avait passé un traité avec le *Grand-Orient de France*, il y a apparence, dans les documents qui nous restent, qu'elle ne pratiqua plus ni l'ancien ni le nouveau système » (pp. 121-122).

Quant aux causes de l'affaiblissement et de la disparition des *Directoires*, l'une d'elles n'était autre que « la lutte soutenue par les *Philalèthes* pour l'autonomie de la Maçonnerie nationale (en France) contre l'hégémonie de la Loge directoriale de Brunswick, lutte qui, en raison du peu d'importance des *Directoires* français, devait fatalement amener leur fusion avec le *Grand-Orient* ». À l'étranger, « la véritable cause de la chute des *Directoires* réside dans le discrédit que l'Ordre des *Illuminés* devait jeter sur ces territoires (*sic*) à la suite des scandales de 1784 et des enquêtes de 1785 » (p. 124) ; mais nous n'avons pas

Hundt pour former le *Rite Éclectique*." Phrase qui contient autant d'erreurs que de mots. »

²⁵ « Encore devons-nous dire que l'adaptation n'eut aucun effet pour l'un de ces *Directoires*, puisque l'*Helvétique Romand* venait d'être dissous. » — Cependant, il avait établi un comité chargé du maintien de ses relations extérieures ; en outre, les Loges de Lombardie agrégées à ce corps ne furent définitivement fermées qu'en 1793.

²⁶ Cependant, aucune raison n'est indiquée pour justifier cette assertion. — D'un autre côté, il serait intéressant de savoir quel *Régime* fut adopté par le *Grand-Orient de Pologne et du Grand-Duché de Lithuanie*, fondé le 27 février 1784 (*Acta Latomorum*, Tome I^{er}, p. 161)

à entrer ici dans les détails de cette histoire, d'ailleurs assez connue, et qui nous entraînerait trop loin de notre sujet. Il nous suffira de dire que, par suite de ces événements, « les gouvernements commencèrent à s'inquiéter », et que « les *Directoires*, dont on avait remarqué les nombreuses affiliations dans l'*Ordre des Illuminés*, furent les premiers persécutés (après les Loges de Bavière et de Bade). Le *Directoire Helvétique* était déjà fermé, lorsqu'en 1786²⁷ une ordonnance du roi de Sardaigne provoqua la dissolution du *Directoire de Lombardie* et la fermeture pour toujours de toutes les Loges de son ressort dans la *septième Province* » (p. 131).

Pour en revenir à la France, nous voyons qu'en 1793 « le *Directoire d'Auvergne* était le seul qui eût encore une Loge en activité, celle de la *Bienfaisance*, à Lyon », qui était toujours dirigée par Willermoz²⁸, mais qui d'ailleurs « était en proie à toutes les horreurs d'un siège sans merci » (p. 163). Il est vrai que la situation des autres Corps maçonniques était alors la même, et qu'ils étaient « obligés de suspendre leurs assemblées » ; le *Grand-Orient de France* lui-même « voyait ses archives dispersées », et « une seule des Loges de cette puissante association continuait ses réunions, la Loge du *Centre des Amis* » (p. 162). C'est précisément cette dernière Loge qui devait, « en sa qualité de Loge réorganisatrice du *Grand-Orient de France*, s'entremettre en 1808 pour obtenir aux *Directoires* français la protection du prince Cambacérès » (p. 175, en note). En effet, « ces trois *Directoires* (Besançon, Lyon ²⁹, et

²⁷ Comme nous l'avons vu d'autre part, Thory assigne à ce fait la date de 1788 (*Acta Latomorum*, Tome I^{er}, p. 181). Rappelons que le *Directoire de Lombardie* transféra ses pouvoirs à la *Grande Loge Écossaise de Chambéry*, qui dut elle-même suspendre ses travaux en 1790 par ordre du gouvernement (*ibid.*, p. 185).

²⁸ En 1790, « Saint-Martin, tout entier à ses études de mystique, avait résolu de se détacher définitivement du *Régime Rectifié*, dans lequel il ne figurait plus que par amitié pour Willermoz », et avait envoyé à celui-ci sa démission de l'*Ordre Intérieur* (pp. 156-159).

²⁹ la Loge de la *Bienveillance* (ou de la *Bienfaisance* ?) fut réveillée le 24 septembre 1806.

Montpellier) se réveillèrent successivement de 1805 à 1808³⁰, et se réclamèrent presque aussitôt du *Grand-Orient* ; Mais celui-ci était peu désireux de renouveler les traités antérieurs, et il accorda une reconnaissance entière des Loges directoriales moyennant que ces dernières choisissent un Grand-Maître national... En juin 1808, le prince Cambacérès, Grand-Maître adjoint du *Grand-Orient*, accepta, avec le titre d'*Eques Joanes* (sic) *Jacobus Regis a Legibus*, cette charge de Grand-Maître national pour la *Province de Bourgogne*. En mars 1809, Willermoz obtint la même faveur pour la *Province d'Auvergne* (dont il était Grand-Maître)³¹, et, en mai 1809, ce fut le tour de la *Province de Septimanie*. Mais cela n'empêcha pas les *Directoires* de disparaître définitivement peu après, à la suite de la mort de Willermoz » (pp. 142-143). Nous les voyons encore, le 14 juin 1811, renouveler le traité d'union de 1776 avec le *Grand-Orient*, mais il semble bien que ce soit là le dernier acte de leur existence.

« En 1810, à la veille de s'éteindre faute de membres, le *Directoire de Bourgogne* transmet ses pouvoirs à une Loge de Genève, l'*Union des Cœurs*³², et, grâce à cet artifice, le

³⁰ D'après cela, le F. : de Ribaucourt commettrait une erreur en disant, d'après Galiffe (*Chaîne Symbolique*), que les *Directoires* « prirent part, en 1804, au concordat qui réunit en un même faisceau tout les Rites pratiqués en France ».

³¹ L'auteur ajoute ici en note : « Chose étrange, M. Papus, qui mentionne ce fait relaté dans une lettre de Willermoz au prince Charles de Hesse (Grand-Maître général du *Régime Rectifié* depuis 1792), l'attribue à l'*Ordre des Élus Cohens* en ajoutant que cela lui permet de suivre cet Ordre jusqu'en 1810. » — Willermoz décerna à la Loge du *Centre des Amis*, en échange de ses services, le titre de *Préfecture*. D'après le F. : de Ribaucourt, cette Loge, qui aurait travaillé jusqu'en 1838, était « passée au *Rite Rectifié* » ; mais l'auteur de la *Notice historique* dit seulement qu'elle « continua jusqu'en 1829 à pratiquer ce Rite concurremment avec le *Rite Français* et le *Rite Écossais Ancien et Accepté* » (p. 175, en note).

³² Cependant, ce *Directoire* prit part, comme les deux autres, au traité de 1811 ; il faut donc croire qu'il n'était pas encore tout à fait éteint.

Directoire Helvétique, qui venait de se réveiller à Bâle, mais que le *Grand-Orient de France* refusait de reconnaître, put rester en relations avec ce *Grand-Orient* par l'intermédiaire de l'*Union des Cœurs*.

« En 1811, le *Directoire Helvétique* nomma pour Grand-Maître provincial Pierre Burkhard³³. En 1812, le *Grand-Orient Helvétique Romand*³⁴ fit une tentative pour réunir toutes les Loges de la Suisse sous son autorité suprême ; mais cette tentative échoua parce que, d'un côté, le *Directoire Helvétique* fit de l'acceptation du *Rite Rectifié* la condition *sine qua non* de sa jonction, et que d'un autre côté, la Loge de l'*Espérance* de Berne, qui trouvait ce système aussi peu en rapport avec le pur enseignement primitif de la Maçonnerie que sa constitution elle-même l'était avec la liberté qu'on désirait, crut ne pas pouvoir entrer dans ces vues³⁵. En 1816, il y eut une nouvelle tentative de fusion qui échoua comme la première, parce que le *Directoire Helvétique* refusa de déclarer sa complète indépendance à l'égard du Grand-Maître allemand, le prince de Hesse, successeur du duc de Brunswick.

« Le *Directoire Helvétique* continua de végéter jusqu'en 1830³⁶. Il n'y avait plus alors de *Directoires* ni en France, ni en

³³ C'est celui-ci que Thory désigne comme « M. Burkart, ancien landamann et successeur du docteur Lavater » (*Acta Latomorum*, Tome I^{er}, p. 193) ; mais c'est assurément à tort qu'il le qualifie de « Grand-Maître des Loges de la Suisse en 1793 » (*ibid.*, Tome II, p. 297).

³⁴ Fondé à Lausanne le 15 octobre 1810 (*Acta Latomorum*, Tome I^{er}, p. 247), et dont la création avait été autorisée par le *Grand-Orient de France*. Son Grand-Maître national était le « chevalier Maurice Glaise, littérateur, auteur de plusieurs écrits didactiques » (*ibid.*, Tome II, p. 326).

³⁵ La Loge de l'*Espérance* devint ensuite *Grande Loge Provinciale* sous l'obédience de la *Grande Loge d'Angleterre* ; puis elle profita de la dissolution du *Grand-Orient Helvétique Romand* pour former, en 1822, la *Grande Loge Nationale Suisse*.

³⁶ Proclamé de nouveau en 1823 à Bâle et à Zurich, il était alors composé des membres des Loges *Amitié et Constance* et *Modestia cum Libertate*.

Allemagne, ni en Russie³⁷ ; et, à partir de 1836, on ne nomma plus de Grand-Maître général de l'Ordre, ni de Grands-Maîtres provinciaux, ni même de Grand-Prieur Helvétique³⁸. Aussi le mouvement unioniste suisse gagna-t-il du terrain. Cependant, ce ne fut que le 22 janvier 1844 que le *Directoire Helvétique* se décida à fusionner³⁹.

« Dès lors, le Danemark fut le dernier rempart du *Rite Rectifié* et de ses *Chevaliers Bienfaisants* réfugiés dans la Loge de l'*Étoile Polaire* de Copenhague ; il le fut jusqu'au 6 janvier 1855, date à laquelle le roi du Danemark abolit définitivement ce système pour le remplacer par celui de Zinnendorf » (pp. 173-175).

Ceci paraît terminer l'histoire du *Régime Rectifié*, tout au moins dans la pensée de notre auteur ; mais il n'en est pas ainsi dans la réalité, puisque ce système s'est conservé, sinon en Danemark, du moins en Suisse, et que le *Suprême Conseil* actuel de ce dernier pays s'affirme, comme le dit le F. : de Ribaucourt, « le continuateur du *Directoire Helvétique Romand* ». Ce dernier n'aurait donc pas disparu en 1844, lorsque fut constituée la *Grande loge Suisse Alpina* ; mais, après avoir adopté, à une époque non déterminée, « les quatre ordres de la Maçonnerie rouge du *Rite français* », il serait finalement « passé au *Rite Écossais Ancien et Accepté* en 1873 »⁴⁰.

³⁷ « À la vérité, le *Directoire de Brunswick* disparut en juillet 1792, à la mort du duc. Le dernier *Directoire* de la *Province de Russie* disparut le 12 août 1822, à la suite de l'ukase de l'empereur Alexandre. »

³⁸ Il semble bien, pourtant, qu'il faille faire des réserves sur ce dernier point, le *Grand-Prieuré Helvétique* (ou mieux d'*Helvétie*) s'étant maintenu en activité jusqu'à nos jours (voir plus loin).

³⁹ C'est en 1844, en effet, que fut fondée la *Grande Loge Suisse Alpina*, qui eut pour premier Grand-Maître le F. : J.-J. Hottinguer, précédemment Chancelier du *Directoire Écossais*. — Cependant, il est permis de se demander si, même à ce moment, il y eut bien *fusion* ou simplement *union*.

⁴⁰ Cette date est celle de la constitution du *Suprême Conseil de Suisse* ; le traité qui régit ses rapports avec la *Grande Loge Suisse Alpina* fut conclu en 1876.

LE RÉGIME ÉCOSAIS RECTIFIÉ

« Quant au *Grand-Prieuré Indépendant d'Helvétie*, dit encore le F. : de Ribaucourt⁴¹, il est la *Puissance Templière* la plus ancienne existante et dont l'existence n'ait subi aucune interruption. Réuni à la *Stricte Observance* pendant un temps et l'ayant précédée⁴², cette Puissance de Hauts Grades faisait jadis partie de la *cinquième Province* (Bourgogne). Ses Loges bleues furent nombreuses ; elle aussi (comme le *Directoire*, devenu le *Suprême Conseil*) dut abandonner à l'*Alpina* ses trois premiers grades. Elle aussi puise ses éléments dans les Loges rectifiées de l'*Alpina*⁴³, qui est ainsi conservatrice de son *Ordre Intérieur*. Le grade d'*Écossais de Saint-André* fait le pont entre les Loges bleues et son *Ordre Templier* (soit *Ordre Intérieur*, ou des *Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte*). »

C'est donc, en définitive, le *Grand-Prieuré d'Helvétie* qui a seul conservé le *Régime Rectifié* dans ses grades intérieurs, et dont quelques membres ont récemment « réveillé » ce même *Régime* au sein du *Grand-Orient de France*. En effet, « en 1910, quelques Français possesseurs des hauts grades du *Régime Écossais Rectifié de Genève* (et parmi lesquels était le F. : de Ribaucourt, auquel nous empruntons encore cette citation) fondèrent à Paris une Loge bleue et une Loge d'*Écossais de Saint-André*, sous l'obédience du *Grand-Orient de France, Grand Directoire Écossais Rectifié* (sans doute en vertu du traité de 1811). Cette Loge, qui fut installée au printemps de 1911, a pris comme titre distinctif celui de *Centre des Amis*, en souvenir de l'ancienne Loge du même nom, qui avait conservé la “vraie

⁴¹ Dans l'article que nous avons déjà cité.

⁴² Il serait intéressant de savoir à quel *Régime* il se rattachait primitivement ; mais nous ne croyons pas qu'on puisse trouver des preuves certaines de son activité *ininterrompue* en remontant au delà de 1769. En tout cas, il est parfaitement admissible qu'il ait pu exister, même à cette époque, des *Puissances Templières* n'appartenant pas au *Régime de la Stricte Observance*.

⁴³ Le *Régime Rectifié* s'est donc maintenu, pour les grades symboliques, au sein même de l'*Alpina*, qui, comme le *Grand-Orient de France*, admet parfaitement la diversité des Rites pratiqués dans ses Loges.

lumière” pendant la Révolution, et par déférence pour la dernière Loge rectifiée de France. »

En cette circonstance, le *Grand Prieuré Indépendant d’Helvétie* et le *Grand-Orient de France* conclurent, le 18 avril 1911, un traité⁴⁴ auquel le F. : Bertholon, membre du *Grand Collège des Rites*, fit allusion en ces termes dans un discours qu’il prononça, l’an dernier, à l’*International Masonic Club* de Londres : « Le *Grand-Orient* ne vient-il pas de prouver qu’il n’est pas athée en principe, en autorisant des Maçons à reprendre, en France, l’ancien *Rite Rectifié*, qui est un *Rite chrétien* (lire *protestant*)⁴⁵, et en contractant une alliance avec la seule Puissance existante de ce *Régime* en Suisse ? » On voit ici tout le parti que le *Grand-Orient de France* a cherché à tirer de cet événement dans ses tentatives pour se rapprocher de la Maçonnerie protestante des pays anglo-saxons ; et cela était d’autant plus logique, d’ailleurs, que le *Grand-Prieuré d’Helvétie*, avec lequel le *Grand-Orient* avait ainsi « contracté une alliance », est lui-même en relations avec les *Puissances Templières* de langue anglaise⁴⁶ depuis le 12 mai de la même année 1911.

En effet, dans une réunion tenue à Londres à cette date⁴⁷, « le *Grand-Prieuré d’Angleterre et de Galles* ratifia, sur le rapport du Conseil du Grand-Maître, la reconnaissance du *Grand-Prieuré d’Helvétie*, Corps templier siégeant à Genève et existant d’une façon ininterrompue depuis 1769, comme Corps

⁴⁴ Par ce traité, les deux Puissances établirent ainsi l’équivalence de leurs grades respectifs : le 18° du G. : O. : (*Rose-Croix*) équivaut au 4° du G. : P. : (*Écossais de Saint-André*) ; le 30° du G. : O. : (*Chevalier Kadosch*) au 5° du G. : P. : (*Écuyer Novice*) ; le 33° du G. : O. : au 6° du G. : P. : (*Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte*).

⁴⁵ Signalons, à ce propos, que le F. : de Ribaucourt est proche parent du F. : Ferdinand Buisson.

⁴⁶ Ces Puissances, unies entre elles par un concordat, sont : le *Grand-Prieuré d’Angleterre et de Galles*, le *Grand-Prieuré d’Irlande*, le *Grand-Prieuré d’Écosse*, le *Grand-Prieuré du Canada*, et le *Grand Campement des États-Unis*.

⁴⁷ À cette réunion assistait le F. : W. B. Melish, Grand-Maître du *Grand Campement des États-Unis*.

souverain ayant le pouvoir de conférer les Ordres d'*Écuyer Novice* et de *Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte*, et régissant l'*Ordre du Temple* pour la Suisse. Le Conseil avait désigné un comité qui, après une enquête approfondie, reconnut que les prétentions de ce Corps étaient fondées, et qu'une des Loges de Genève travaillant sous son obédience avait, en 1791, initié à la Maçonnerie S. A. R. le prince Édouard, plus tard duc de Kent, qui fut ensuite admis à tous les grades et devint *Grand Patron des trois grades supérieurs*⁴⁸. » Les *Grands-Prieurés d'Irlande* et d'*Écosse* adoptèrent peu après des motions semblables à celle du *Grand-Prieuré d'Angleterre et de Galles*⁴⁹.

⁴⁸ *The Freemason*, n^{os} des 29 avril et 3 juin 1911. — Le duc de Kent devint, en 1813, Grand-Maître de la *Grande Loge d'Angleterre*.

⁴⁹ *The Freemason*, n^o du 6 janvier 1913. — Nous y voyons aussi que le F. : Frédéric Amez-Droz, Grand-Croix du *Grand-Prieuré d'Helvétie*, assistait à la réunion du *Grand-Prieuré d'Angleterre* tenue en décembre 1911, et que l'*Ordre de Malte* lui fut conféré au cours de cette réunion. À ce moment, on pouvait espérer voir un jour ce même *Ordre chrétien* conféré à quelque membre éminent du *Grand-Orient de France*, *Grand Directoire Écossais Rectifié* et « allié » du *Grand-Prieuré d'Helvétie* : mais, depuis lors, cette « alliance » a été rompue, comme on va le voir plus loin.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Il serait intéressant d'avoir de plus amples détails sur l'histoire du *Grand-Prieuré d'Helvétie*, et particulièrement sur son activité dans la période où tous les autres Corps pratiquant le *Régime Rectifié* avaient disparu ou étaient tombés « en sommeil »⁵⁰. Ce qui nous paraît assez singulier, c'est le silence que gardent à ce sujet les écrivains maçonniques ; c'est là, à notre avis, une raison de plus pour y attacher quelque importance⁵¹.

(À suivre.)

LE SPHINX.

⁵⁰ C'est-à-dire, comme nous l'avons vu, entre 1794 et 1808 environ.

⁵¹ Ajoutons ici qu'il s'est fondé récemment à Genval (Belgique) une Loge de Saint-Jean du *Régime Écossais Rectifié*, sous le titre distinctif de *Pax et Concordia*. Cette Loge a pour vénérable le F. : G. Smets-Mondez ; la consécration de son Temple a eu lieu le 30 octobre 1913. Les travaux s'y feront « selon les règles suivies dans les Loges qui se réclament de la Maçonnerie régulière du Royaume-Uni ».

LE RÉGIME ÉCOSSAIS RECTIFIÉ

(SUITE ET FIN)^{*1}

D'après ce que nous venons de dire, il était permis d'entrevoir, comme conséquence du « réveil » du *Régime Rectifié* en France, la possibilité d'un rapprochement entre le Grand-Orient de France et la Maçonnerie anglaise ; mais... le Maçon propose et le Grand Architecte dispose, et, en effet, c'est justement au sujet du « Grand Architecte » que vient d'éclater un schisme qui anéantit toutes ces combinaisons. Cet événement a été rapporté dans un article de M. Albert Monniot, paru dans la *Libre Parole* du 10 janvier 1914, sous le titre : *Une nouvelle Obéissance : Scissions dans la Franc-Maçonnerie*, et que nous croyons bon de reproduire ici intégralement.

« Nous avons déjà eu à nous occuper des virulentes campagnes menées contre le Grand-Orient de France par un groupement maçonnique dénommé “*Les Amis de la Vérité*”². On y dénonce les scandales du G. : O. : , son action exclusivement politique et assiette-au-beurrière, son misérable recrutement, la tenue déplorable de ses Loges, et on va jusqu'à nier la validité des grades qu'il confère, voire son existence même au regard de la Franc-Maçonnerie universelle.

* [La France Antimaçonnique, 28^e année, n° 9 (26 février 1914). Signé LE SPHINX.]

¹ Voir La France Antimaçonnique, 27^e année, n° 33, et 28^e année, n° 8. [PP. [503](#) et [595](#).]

² Il est assez curieux de remarquer, bien qu'il puisse n'y avoir là qu'une simple coïncidence, que cette dénomination d'*Amis de la Vérité* n'est autre chose que la traduction du nom grec *Philalèthes*. Cependant, il est bon, pour ne rien exagérer, de dire qu'il ne s'agit ici, en réalité, ni d'un Régime, ni même d'une Loge (il y en a eu plusieurs de ce nom), mais bien d'un simple « groupement » maçonnico-profane.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

« Il semble bien que ces “*Amis de la Vérité*” se recrutent surtout dans la Grande Loge de France (Rite Écossais), et qu’ainsi s’accuse l’antagonisme entre les deux grandes Obédiences françaises.

« Mais voici que les dissensions s’aggravent, qu’un nouveau groupement se dresse en face de l’omnipotence trop manifeste du Conseil de l’Ordre du Grand-Orient, et le “Grand Architecte de l’Univers” – qui l’eût cru ? – est la cause initiale de ce nouveau conflit.

« On sait que la Franc-Maçonnerie fut déiste, au moins en apparence, jusque vers la fin du dernier siècle. On se bornait à appeler Dieu le Grand Architecte de l’Univers, et on prétendait travailler à sa gloire³.

« Des Francs-Maçons se sont avisés d’être traditionalistes à leur façon, et, au dernier Convent, ils soulevaient un conflit que la *Libre Parole* a ainsi rapporté :

La seconde question est ainsi posée par le F. : de Ribaucourt (Ferdinand Frédéric-Édouard), docteur ès-sciences, préparateur à la Sorbonne, 33^e et Vénérable de la Loge de Saint-André « *Le Centre des Amis* » (Rite Écossais Rectifié).

Le F. : de Ribaucourt voudrait savoir pourquoi (le curieux !) le Conseil de l’Ordre a supprimé la formule A. : L. : G. : D. : G. : A. : D. : L. : U. : (à la gloire du Grand Architecte de l’Univers) qu’il avait, par un engagement solennel, tolérée au Chapitre de Saint-André, dénommé « *Le Centre des Amis* ».

Il fait l’éloge du principe du « Grand Architecte » qui signifie Dieu et qui, seul, peut moraliser les ateliers supérieurs (Chapitres et Conseils).

Le F. : Boulay, industriel à Paris, membre du Conseil de l’Ordre, répond au F. : de Ribaucourt que toute tolérance a une fin et que la formule du « Grand Architecte » est si choquante pour les membres du Conseil de l’Ordre. (Toujours l’omnipotence ! il n’y a que l’avis du Conseil de l’Ordre qui compte.)

³ Ceci n’est peut-être pas tout à fait exact, car nous estimons que la notion de Dieu et la conception maçonnique du « Grand Architecte de l’Univers » sont deux choses qui peuvent être fort différentes en principe, même si elles ne le sont pas toujours en fait dans l’esprit de tous les Maçons.

LE RÉGIME ÉCOSSAIS RECTIFIÉ

Le F. : Gauthier, au milieu d'un tumulte infernal (c'est bien le cas de le dire), prend à son tour la parole en faveur de la formule du « Grand Architecte » et de la thèse spiritualiste.

Il demande à ses FF. : de lui prouver l'inexistence de Dieu (à toi, Sébastien Faure !) et rappelle que sans Dieu la Franc-Maçonnerie n'aurait pas pu traverser les siècles.

« Vous vous prétendez des athées, leur dit-il, et vous avez peur de Dieu ! Vos formules sont vides de sens ; vous n'êtes que des hommes sans principes qui se ruent à la curée du pouvoir. »

Un tumulte effroyable accueille cette finale. Les FF. : sont furieux. Je comprends cela. On n'aime pas entendre dire ces choses-là, surtout par un des siens. On sait bien que c'est vrai, mais il ne faut pas que le public le sache.

C'est bien ce que pense le F. : docteur Sicard de Plauzolles, orateur du Convent, qui s'oppose à la mise aux voix de l'ordre du jour des FF. : de Ribaucourt et Gauthier.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

« Les protestataires ne se sont pas tenus pour battus, témoin le document que voici :

À la gloire du Grand Architecte de l'Univers

GRANDE LOGE NATIONALE
INDÉPENDANTE ET RÉGULIÈRE

POUR LA FRANCE ET LES COLONIES FRANÇAISES

SAGESSE, BEAUTÉ, FORCE⁴

*Seule Obédience en France reconnue comme juste et régulière
par la « Grande Loge d'Angleterre »*

Au nom de l'Ordre

Manifeste

O. de Paris, le 27 décembre 1913.

Bien Aimés Frères⁵,

Nous avons la faveur de porter à votre connaissance que, en vertu de nos pleins pouvoirs du 29 septembre 1910 qui ont repris force et vigueur, nous avons été amenés, pour sauvegarder l'intégrité de nos Rituels Rectifiés et sauver en France la *vraie Maçonnerie de Tradition*, seule mondiale, à nous constituer en Grande Loge Nationale Indépendante et Régulière pour la France et les Colonies Françaises.

Notre Grande Loge Nationale Indépendante et Régulière vient, de plus, d'être reconnue officiellement, le 20 novembre 1913, par la Grande Loge d'Angleterre, notre mère à tous, et l'annonce en a été faite officiellement le 3 décembre 1913 par le T. R. Gr. Maître dans son Message au centenaire de la G. L. d'Angleterre⁶, et par le T. R. Pro-Grand-Maître Lord Ampthill, qui en a amicalement et

⁴ Les deux derniers termes de ce tertiaire sont ici intervertis par rapport à l'ordre observé habituellement.

⁵ Cette appellation, au lieu de « Très Chers Frères », est particulière au *Régime Rectifié*. — On remarquera aussi, dans les abréviations, la suppression des trois points, qui ne sont pas usités non plus dans la Maçonnerie anglaise.

⁶ Ou plutôt de l'*union* des deux Grandes Loges des *Anciens* et des *Modernes*, en 1813, pour former la *Grande Loge Unie d'Angleterre*, sous la Grande-Maîtrise du duc de Sussex.

LE RÉGIME ÉCOSSAIS RECTIFIÉ

fraternellement développé les conséquences pour le plus grand bien des rapports maçonniques entre nos deux pays⁷.

Notre Grande Loge Nationale Indépendante et Régulière adoptera le principe de la décentralisation administrative, en se réservant les Hauts Pouvoirs quant à l'exercice du Rite, quant aux relations de l'extérieur et de l'intérieur.

Elle pratiquera le Vieux Rite Rectifié et se maintiendra strictement dans l'axe de la Franc-Maçonnerie universelle.

Nous avons donc toute autorité :

1° Pour fonder, après enquêtes, des Grandes Loges Provinciales dans les grandes villes de France et dans les principales colonies ;

2° Pour délivrer des constitutions de Loges Régulières Rectifiées et pour régulariser tout titre maçonnique, après préavis des Grands Maîtres Provinciaux.

Veuillez agréer, Bien Aimés Frères, l'expression de nos sentiments les plus fraternels.

Au nom de la Grande Loge Nationale Indépendante et Régulière
pour la France et les Colonies françaises,

É. DE RIBAUTCOURT,
Grand-Maître,
86, Boulevard de Port-Royal, Paris.

Au nom de la Grande Loge
Provinciale de Neustrie

(R. Loge « *Le Centre des Amis* »
de Paris),

CHARLES BARROIS,
Pro-Grand-Maître.

Au nom de la Grande Loge
Provinciale d'Aquitaine

(R. Loge Anglaise n° 204
de Bordeaux)⁸,

C. DUPRAT,
Grand Officier Délégué.

⁷ Voir plus loin la traduction des documents dont il est ici question.

⁸ Cette Loge, qui appartenait précédemment au Grand-Orient, est une des plus anciennes de France ; en effet, sa fondation, d'après l'annuaire officiel, remonterait au 27 avril 1732.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

« C'est, on le voit, un nouveau groupement maçonnique⁹ qui se constitue, conformément aux principes généraux de la Franc-Maçonnerie universelle, quoiqu'il se qualifie national, et en opposition avec ce Grand-Orient que les autres Maçonneries ont à peu près mis au ban.

« Nous n'avons qu'à constater ces profondes divergences.

« Mais n'est-il pas remarquable que, même dans ce milieu gangrené, et par l'initiative de scientifiques, renaisse l'idée de Dieu¹⁰ ? »

C'est là, tout au moins, la raison apparente de ce schisme ; mais il pourrait bien y avoir un autre mot d'ordre politique ou, si l'on veut, diplomatique. Le F. : Bouley, qui avait cependant présidé à l'installation de la Loge *Le Centre des Amis*, et qui fut appelé depuis lors, par suite du décès du F. : Blatin, à la dignité de Grand Commandeur du *Grand Collège des Rites*, le F. : Bouley, disons-nous, est manifestement plus porté à entretenir de cordiales relations avec la Maçonnerie allemande qu'avec la Maçonnerie anglaise. Cela pourrait peut-être expliquer bien des choses : si le Grand-Orient, malgré ses précédents engagements, fit preuve de tant de mauvaise volonté à l'égard du *Régime Rectifié*, c'était peut-être tout simplement afin d'avoir un prétexte avouable pour rompre avec ce dernier.

Quoi qu'il en soit, la reconnaissance de la nouvelle Obédience française par la Grande Loge Unie d'Angleterre, après avoir rencontré, paraît-il, bien des difficultés, est maintenant un fait accompli, et cela, comme on l'a vu plus haut, depuis la réunion de la Grande Loge qui eut lieu au *Freemasons' Hall* de Londres le 3 décembre 1913. Le Grand-

⁹ À notre avis, un « Régime » est même quelque chose de plus qu'un « groupement » ; il faut dire aussi qu'il ne s'agit, à proprement parler, que d'une « reconstitution », quoique sous une « Obédience » nouvelle.

¹⁰ Pour la raison que nous avons indiquée dans une note précédente, nous ne pouvons nous associer entièrement à cette conclusion ; quoi qu'il en soit, il serait intéressant, à ce point de vue, de suivre l'orientation « philosophique » de la nouvelle Obédience.

LE RÉGIME ÉCOSSAIS RECTIFIÉ

Maître, le F. : duc de Connaught, avait envoyé à cette occasion le Message suivant :

« C'est avec une profonde satisfaction que je me trouve dans la possibilité de signaler l'heureuse occasion du Centenaire de l'Union par une annonce qui, j'en suis convaincu, causera une véritable joie dans l'Ordre tout entier. Un corps de Francs-Maçons de France se trouvant en présence d'une défense positive, de la part du Grand-Orient, de travailler au nom du Grand Architecte de l'Univers, a, pour rester fidèle à ses engagements maçonniques, résolu de maintenir les vrais principes et doctrines de l'Ordre, et a réuni plusieurs Loges sous le titre de "Grande Loge Nationale Indépendante et Régulière de France et des Colonies Françaises". Ce nouveau corps m'a adressé une requête afin d'être reconnu par la Grande Loge d'Angleterre, et, ayant reçu pleine assurance qu'il s'est engagé à adhérer à ces principes de la Franc-Maçonnerie que nous regardons comme fondamentaux et essentiels, j'ai consenti avec joie à l'établissement de relations fraternelles et à l'échange de représentants. Nous pouvons ainsi célébrer le centième anniversaire de cette Union qui fut la fondation de notre solidité et de notre influence mondiale, par l'accomplissement d'un vœu qui a été ardemment formé, pendant bien des années, par les Francs-Maçons anglais, et nous nous retrouvons dans l'heureuse circonstance de pouvoir jouir de relations maçonniques avec des hommes appartenant à la grande nation française. J'ai confiance que le lien ainsi établi fortifiera et favorisera la bonne entente qui existe déjà en dehors de la sphère de la Franc-Maçonnerie. »

Le Pro-Grand-Maître, Lord Amphill, après avoir donné lecture de ce Message, le commenta en ces termes :

« L'heureuse annonce que vous venez d'entendre vous a été faite sous la forme d'un Message du Trône, en conformité avec les précédents, et afin d'en marquer la grande importance. Vous ne trouverez pas inopportun, j'en suis sûr, que j'y ajoute quelques mots d'explication. L'accord conclu avec ce corps nouvellement constitué de Francs-Maçons français est le résultat de négociations prolongées et difficiles, dont deux FF. : bien connus ont été les intermédiaires dévoués et habiles. Il n'est que juste de mentionner leurs noms, puisqu'ils n'occupent pas de positions officielles, et qu'ils ont accompli leur tâche, non

comme un devoir, mais par dévouement désintéressé envers l'Ordre. Ce sont le F. : Edward Rœhrich, P. D. G. D. C.¹¹, qui joue un rôle si éminent dans le travail des Loges anglo-étrangères de Londres, et le F. : Frederick J. W. Crowe, P. G. Org.¹². C'est à leur abnégation, non moins qu'à l'initiative et à la générosité d'autres FF. : , que nous devons de posséder cette précieuse collection de documents qui est maintenant exposée dans la bibliothèque. La Loge qui, en France, a pris la tête du mouvement de résistance à la défense du Grand-Orient, est la Loge *Le Centre des Amis*, de Paris, dont l'inspirateur a été le F. : D^r de Ribaucourt. Le F. : de Ribaucourt a été élu Grand-Maître de la « Grande Loge Indépendante et Régulière de France » nouvellement constituée, et qui, nous avons de bonnes raisons d'y compter, recevra l'adhésion de nombreuses Loges répandues dans toute la France. »

Enfin, voici l'énoncé des obligations qui seront imposées à toutes les Loges françaises placées sous la nouvelle Constitution :

« 1^o Pendant les travaux de la Loge, le Volume de la Loi Sacrée sera toujours ouvert¹³.

« 2^o Les cérémonies seront réglées d'une manière strictement conforme au rituel du *Régime Rectifié* qui est suivi par ces Loges, rituel qui fut établi en 1778 et sanctionné en 1782, et qui servit à l'initiation du duc de Kent en 1792¹⁴.

« 3^o La Loge sera toujours ouverte et fermée au nom du Grand Architecte de l'Univers¹⁵. Toutes les planches émanant de

¹¹ *Past Deputy Grand Director of Ceremonies.*

¹² *Past Grand Organist.*

¹³ Sur la question du *V. S. L.*, voir l'article relatif à la *Co-Maçonnerie* (27^e année, n^o 46, pp. 551-552 [p. [409](#)]). — Ici, il est bien entendu qu'il s'agit exclusivement de la Bible (protestante).

¹⁴ Ou 1791, suivant d'autres renseignements rapportés plus haut, au sujet du *Grand-Prieuré d'Helvétie*.

¹⁵ Nous devons signaler la différence qui existe entre la formule anglaise, adoptée ici : « au nom du Grand Architecte de l'Univers », et l'ancienne formule française : « à la gloire du Grand Architecte de l'Univers » ; elle a peut-être, dans son *ésotérisme*, plus d'importance qu'on ne serait tenté de le croire au premier abord.

LE RÉGIME ÉCOSAIS RECTIFIÉ

l'Ordre et des Loges porteront les symboles du Grand Architecte de l'Univers.

« 4° Aucune discussion religieuse ou politique ne sera permise dans la Loge.

« 5° La Loge, comme telle, ne prendra jamais part officiellement à aucune affaire politique, mais chaque F. :., individuellement, gardera sa complète liberté d'opinion et d'action.

« 6° Seuls seront reçus en Loge les FF. :. qui sont reconnus comme vrais FF. :. par la Grande Loge d'Angleterre. »

Tels sont, dans leur texte complet, les documents les plus récents qui se rapportent à la restauration du *Régime Écossais Rectifié* et à son entrée dans une phase nouvelle ; son histoire, désormais, devra se continuer par celle de la « Grande Loge Nationale Indépendante et Régulière de France »¹⁶.

LE SPHINX.

¹⁶ Comme premier effet de l'établissement de relations fraternelles entre cette Obédience et la grande Loge d'Angleterre, le F. :. de Ribaucourt, accompagné de plusieurs Grands Officiers et d'autres FF. :., a été reçu par les Loges anglo-françaises de Londres (*La France* et *l'Entente Cordiale*), à l'occasion de l'installation des officiers de la Loge *La France*, au Café Royal, le 19 janvier 1914.

ÉCHOS

—

LA GRANDE LOGE NATIONALE DE FRANCE*

Voici les noms des principaux officiers de cette nouvelle Obédience, dont nous avons, il y a quelques temps, rapporté la création et l'entrée en relations avec la Grande Loge d'Angleterre [p. [613](#)] :

Grand-Maître : le F. : É. de Ribaucourt.

Député Grand-Maître : le F. : Ch. Barrois.

Grand Secrétaire : le F. : L. Jollois.

Grand Trésorier : le F. : H. de Mondehare.

Le représentant auprès de la Grande Loge d'Angleterre est le F. : Edward Rœhrich.

On annonce la fondation prochaine, à Paris, de deux nouvelles Loges qui dépendront de la Grande Loge Nationale : l'une d'elles travaillera en langue française, l'autre en langue anglaise, et toutes deux suivant le rituel de la Grande Loge d'Angleterre. Il paraît qu'on espère former, par la suite, d'autres Loges dans les divers centres où il existe une colonie parlant anglais. Pour une Grande Loge qui se dit « Nationale », ce genre de recrutement est plutôt singulier !

* [La France Antimaçonnique, 28^e année, n° 22 (28 mai 1914). Non signé.]

ÉCHOS

—

MAÇONNERIE ANGLO-FRANÇAISE*

On lit dans le *Temps* du 22 juin (cité par la *Bastille* du 27) :

« Une information nous parvient qui équivaut, tout permet de le croire, à une nouvelle manifestation de l'Entente Cordiale.

« Les Grands Officiers de la Grande Loge d'Angleterre sont venus officiellement, hier samedi, consacrer la première Loge travaillant en France au rite anglais, – la Loge *Saint-George* n° 3, – sous l'obédience de la Grande Loge Nationale indépendante et régulière pour la France et les Colonies françaises, reconnue par la Maçonnerie mondiale.

« C'est le rétablissement des relations maçonniques brisées depuis quarante ans qui s'affirme à nouveau. »

Nous avons annoncé, il y a quelque temps (28^e année, n° 22, p. 259 [p. [623](#)]), la prochaine création de cette nouvelle Loge anglo-française ; c'est donc maintenant une chose faite.

Il y a dans l'information précédente une inexactitude que nous devons rectifier : il existait déjà à Paris une Loge travaillant au rite anglais et en langue anglaise, la Loge *Anglo-Saxon*, sous l'obédience de la Grande Loge de France ; seulement, cette Loge n'est pas reconnue par la Grande Loge d'Angleterre.

* [*La France Antimaçonnique*, 28^e année, n° 28 (9 juillet 1914). Non signé.]

QUELQUES DOCUMENTS INÉDITS SUR L'ORDRE DES ÉLUS COËNS*

Nous avons fait allusion, à diverses reprises, à l'*Ordre des Élus Coëns*, fondé par Martinès de Pasqually. Dans sa préface au *Traité de la Réintégration des Êtres*, le « Chevalier de la Rose Croissante », déjà fréquemment cité par nous, écrit :

« Cet homme (Martinès), d'un désintéressement et d'une sincérité au-dessus de tout soupçon, s'efforça de ramener aux principes essentiels de la Franc-Maçonnerie certaines Loges qui s'en étaient très sensiblement écartées à cette époque (c'est-à-dire dans la seconde moitié du XVIII^e siècle), par suite d'une série d'événements qu'il est inutile de rapporter ici.

« La tâche de Martinès était difficile : parcourant successivement, de 1760 à 1772, les principales villes de France, il sélecta au sein des ateliers maçonniques ce qu'il jugea pouvoir servir à constituer un noyau, un centre pour ses opérations ultérieures. Délivrant au nom de son *Tribunal Souverain*, établi à Paris dès 1767, des patentes constitutives aux Loges clandestines de province, il n'hésita pas à recruter aussi au dehors les hommes qui lui parurent dignes du ministère qu'ils auraient à exercer¹.

« C'est ainsi que se forma ce que M. Matter appelle avec justesse le *Martinésisme*², et qui, sous le nom de *Rite des Élus*

* [La France Antimaçonnique, 28^e année, n° 17 (23 avril 1914). Signé LE SPHINX.]

¹ Il s'agissait, dans la pensée du fondateur, d'un véritable ministère *sacerdotal*, car le mot *Cohen*, en hébreu, signifie *prêtre* ; ce serait donc, en quelque sorte, un essai de restauration du sacerdoce judaïque dans la Maçonnerie *intérieure*.

² Nous ne pouvons, quant à nous, trouver que cette appellation soit *juste* ; elle ne le serait que si le système des *Élus Coëns* traduisait seulement des idées personnelles à Martinès, ce qui n'est pas, d'après la suite même de notre citation ; mais l'auteur avait des raisons particulières de faire preuve de bienveillance à l'égard de Matter.

Coëns, n'est autre chose qu'une branche très orthodoxe de la véritable Franc-Maçonnerie, greffée sur l'ancien tronc et basée sur un ensemble d'enseignements traditionnels très précis, transmis suivant exactement la puissance réceptive acquise par ses membres au moyen d'un travail entièrement personnel. La théorie et la pratique se tenaient étroitement ».

Nous avons cité cet extrait pour fixer le véritable caractère des *Élus Coëns*. Voici maintenant quelques détails ayant trait au rôle joué dans cet Ordre par Louis-Claude de Saint-Martin, et qu'il est également bon de rappeler pour dissiper certaines confusions :

« Peu d'années après le départ de Martinès de Pasqually pour les Antilles (1772), une scission se produisit dans l'Ordre qu'il avait si péniblement formé, certains disciples restant très attachés à tout ce que leur avait enseigné le Maître, tandis que d'autres, entraînés par l'exemple de Saint-Martin, abandonnaient la pratique active pour suivre la voie incomplète et passive du mysticisme³. Ce changement de direction dans la vie de Saint-Martin pourrait nous surprendre si nous ne savions pas combien, durant les cinq années qu'il passa à la Loge de Bordeaux, le disciple avait eu d'éloignement pour les opérations extérieures du Maître...

« L'enseignement de Rodolphe de Salzmann contribua beaucoup à doter la France d'un mystique remarquable, mais cet enseignement ne put ouvrir à Saint-Martin la doctrine de l'éminent théurge de Bordeaux (c'est-à-dire de Martinès)...

« Nous ne nous sommes étendu sur les particularités de la vie de Saint-Martin que pour montrer que c'est bien à tort que des historiens mal informés attribuèrent au théosophe d'Amboise la succession du théurge de Bordeaux, et que d'autres, encore plus mal documentés, en ont fait le fondateur d'un *Ordre du Martinisme*. Saint-Martin ne fonda jamais aucun Ordre ; il n'eut jamais cette prétention, et le nom de *Martinistes* désigne simplement ceux qui avaient adopté une manière de voir

³ Ceci caractérise nettement l'opposition, déjà signalée par nous, entre la voie des « mystiques » et celle des « initiés ».

conforme à la sienne, tendant plutôt à s'affranchir du dogmatisme rituélisque des Loges et à le rejeter comme inutile⁴. »

Ainsi, tout ce qui concerne les *Élus Coëns* doit être rapporté exclusivement à Martinès⁵, et c'est un non-sens que d'attribuer à cet Ordre ou à la doctrine qu'il professait le nom de *Martinisme* : c'est là ce que nous tenions à bien faire ressortir avant tout.

*
* *

Les documents qui ont été publiés sur l'*Ordre des Élus Coëns* sont assez peu nombreux ; les plus importants sont ceux dont nous avons déjà parlé, et qui forment deux volumes de la *Bibliothèque Rosicrucienne*, publiée sous les auspices du *Rite de Misraïm*. Le premier est l'ouvrage de Martinès lui-même, intitulé *Traité de la Réintégration des Êtres dans leurs premières propriétés, vertus et puissance spirituelles et divines*. Le second renferme les *Enseignements secrets de Martinès de Pasqually*, tels qu'ils ont été recueillis et exposés par Franz von Baader.

D'autre part, l'ouvrage de Papus sur *Martinès de Pasqually* contient des lettres de provenances diverses, dont certaines sont intéressantes, mais qui ne sont pas toujours présentées d'une façon parfaitement intelligible. À ce même ouvrage sont joints, en appendice, les *Catéchismes* des grades suivants : 1^o *Apprentif Élu Coën* ; 2^o *Compagnon Élu Coën* ; 3^o *Maître Particulier Élu Coën* ; 4^o *Maître Élu Coën* ; 5^o *Grand Maître Coën*, surnommé

⁴ Nous signalons tout particulièrement ce passage à ceux qui prétendent, par exemple, que « l'introduction des Loges Martinistes en Russie date de saint Martin (*sic*) lui-même ». Nous les renverrons également à la *Notice historique sur le Martinésisme et le Martinisme*, du même auteur, pp. 175-192. Il n'y a jamais eu de « Loges Martinistes » que dans l'imagination des occultistes contemporains.

⁵ Ce qui ne veut pas dire, nous y insistons, qu'il s'agisse d'une œuvre *personnelle*, puisqu'elle était au contraire « basée sur un ensemble d'enseignements traditionnels très précis ».

*Grand Architecte ; 6° Grand Élu de Zorobabel, soi-disant Chevalier d'Orient*⁶.

Dans cette nomenclature, assez courte comme on le voit, nous ne pensons rien avoir omis d'important ; les moindres fragments authentiques relatifs aux *Élus Coëns* sont donc intéressants en raison de leur rareté même.

*
* *

Les documents que nous allons publier ici consistent en une série d'*Instructions* données, au début de l'année 1774, aux *Élus Coëns* de Lyon. Ceux-ci appartenaient à la Loge *La Bienfaisance*, présidée par Willermoz ; mais cette Loge, dans son ensemble, n'a jamais pratiqué le *Rite des Élus Coëns*, comme certains l'ont prétendu à tort. À ce propos, le « Chevalier de la Rose Croissante » écrit encore⁷ : « Nous ferons observer à M. Papus, qui parle d'une Loge d'*Élus Coëns* siégeant à Lyon, à partir de 1765, sous la présidence de Willermoz, qu'il n'y avait encore à Lyon, au commencement de 1770, que six *Élus Coëns*, dont Willermoz, à peine initiés. » À cette époque, ils firent des propositions à Martinès pour obtenir la fondation d'un établissement régulier ; mais il ne semble pas que ces démarches aient été couronnées de succès.

Il est donc très probable qu'il n'y eut jamais à Lyon une organisation complète des *Élus Coëns*, d'autant plus que Saint-Martin, qui passa précisément dans cette ville l'année 1774, et qui y écrivit alors son livre *des Erreurs et de la Vérité*, parle simplement « d'un cercle qu'il instruisait chez M. Villermas (*sic*) »⁸, expression qui ne saurait s'appliquer à une Loge

⁶ Il manque à cette collection le *Catéchisme* du septième et dernier grade, celui de *Rose-Croix*, qui, d'ailleurs, était en réalité le dixième, en comptant les « grades du porche », c'est-à-dire les trois grades symboliques ordinaires, précédant nécessairement tous les autres.

⁷ *Notice historique sur le Martinésisme et le Martinisme*, p. 33, note 2.

⁸ *Ibid.*, pp. 41-42.

régulière « juste et parfaite ». D'ailleurs, à la suite du *Convent de Lyon*, en 1778, la Loge *La Bienfaisance* adopta définitivement le *Régime Écossais Rectifié*, que Papus « a jugé utile de baptiser *Willermozisme* »⁹, mais qui n'eut jamais rien de commun avec l'*Ordre des Élus Coëns*. La plus grande partie des archives de Lyon, aujourd'hui dispersées, se rapportait naturellement à ce même *Régime Rectifié* ; l'ignorance de certains auteurs à cet égard leur a fait commettre parfois de singulières confusions¹⁰.

Pour en revenir à nos *Instructions*, nous ne pensons pas qu'elles aient été rédigées par Martinès lui-même, qui, parti pour Port-au-Prince le 5 mai 1772, y mourut le 20 septembre 1774. Cependant, il est certain qu'elles sont directement inspirées de ses enseignements, car elles présentent notamment, en divers endroits, de frappantes analogies avec certains passages du *Traité de la Réintégration des Êtres*, écrit à Bordeaux dans le courant de l'année 1770.

Nous reproduirons intégralement les six* *Instructions* que nous possédons, en respectant scrupuleusement toutes les particularités de langage, de style et même d'orthographe du manuscrit original. Nous nous bornerons à y ajouter, lorsqu'il y aura lieu, quelques notes très brèves, nous réservant d'en commenter ultérieurement les points les plus intéressants.

(À suivre.)

LE SPHINX.

⁹ *Ibid.*, pp. 175-176.

¹⁰ *Ibid.*, pp. 177-178, note.

* [La Revue a été interrompue avant la publication de la sixième.]

QUELQUES DOCUMENTS INÉDITS SUR L'ORDRE DES ÉLUS COËNS (SUITE)*

Instructions sur la Création universelle matérielle temporelle et le nombre sénaire qui la produit et ses Rapports avec l'homme

*1^{ère} Instruction*¹

Le Créateur voulant former cet Univers phisique de matière apparente pour la manifestation de sa Puissance, de sa Justice et de sa Gloire, le plan qu'il en conçut se présenta à son imagination divine sous une forme triangulaire, à peu près comme le plan ou le dessein d'un tableau se présente à l'imagination du peintre qui l'entreprend avant de commencer l'exécution. Ce plan étant triangulaire, l'ouvrage qui en est provenu devait en porter l'empreinte et être triangulaire ou ternaire comme luy, et il l'est en effet².

Je dis que la Création universelle matérielle a été opérée par la Créateur pour la manifestation de sa Puissance, de sa Justice et de sa Gloire ; sa Puissance s'est manifestée en effet par l'acte même de la Création qui a été produite de rien par sa seule

* [La France Antimaçonnique, 28^e année, n° 21 (21 mai 1914).]

¹ Cette première instruction est la seule qui ne porte pas de date dans le manuscrit ; comme on le verra plus loin, elle est du 7 janvier 1774.

² Il s'agit donc essentiellement, dans ces instructions, du « plan du Grand Architecte de l'Univers », réalisé par la Création. — Cependant, on verra dans la suite que les deux expressions de « Créateur » et de « Grand Architecte » ne sont pas synonymes.

volonté ; sa Justice l'a été par la punition des premiers esprits prévaricateurs qu'il a chassés de sa présence. Le Créateur étant immuable dans ses décrets n'a pu les priver des vertus et puissances qui étaient innées en eux par leur principe d'émanation divine, mais il a changé leur Loix d'action spirituelle, il a formé cet Univers matériel où il les a relégué pour être un lieu de privation et pour qu'ils y exerçassent pendant une éternité leur action, Puissance et Volonté mauvaise dans les Bornes qu'il leur a fixé ; de cette manifestation de Puissance et de Justice du Créateur résulte sans contredit celle de sa Gloire, cet Univers devait encore servir pour la manifestation de sa Bonté infinie et de sa miséricorde, ce qui sera expliqué dans son tems.

C'est par le nombre sénair que la Création Universelle a été opérée, ainsi que Moyse le donne à entendre par les six jours dont il parle dans la Genèse, qui ne sont qu'un voile qu'il a employé pour exprimer ce qu'il voulait dire. Le Créateur est un esprit pur, le simple éternel qui ne peut être sujet au tems, d'ailleurs le tems n'a commencé qu'à la Création universelle dont nous parlons, tout ce qui l'a précédé ne pouvait être temporel. Ce ne peut donc être de six jours ni d'aucun Laps de tems déterminé que Moyse a voulu parler, mais bien plutôt des six pensées divines qui ont réellement opéré la Création ; nous apprenons à les connaître par l'addition mystérieuse que l'Ordre enseigne des trois facultés divines qui sont la pensée, la volonté et l'action, ou dans un autre sens que nous expliquerons quand il en sera tems, l'intention, le Verbe et l'opération.

La Pensée est une, simple, indivisible comme l'Esprit qui la produit, elle est le principe de tout acte spirituel libre et par là tient le premier rang entre les trois facultés spirituelles dont nous parlons ; c'est pourquoy nous la comptons 1. Elle engendre la Volonté sans laquelle toute pensée serait nulle et ne produirait rien ; par son rang binaire elle vaut *Deux*, et en y joignant la pensée dont elle provient, nous la comptons 3, ce qui complète³ le premier ternaire spirituel. Mais la pensée et la Volonté seraient

³ Le manuscrit porte le mot « forme » ajouté au-dessus de « complète ».

nulles et ne produiraient aucun effet si elles n'étaient mises en acte. C'est cette faculté productrice de l'effet que nous nommons action ; cette action par son rang ternaire vaut 3, et en y ajoutant le ternaire précédent de la pensée et de la Volonté dont elle procède, elle complète le nombre senaire qui a opéré la Création universelle.

Le tableau des trois facultés puissantes innées dans le Créateur nous donne en même tems une idée du mystère incompréhensible de la Trinité, la Pensée donnée au Père 1, le Verbe ou l'intention attribuée au Fils 2, et l'opération attribuée à l'Esprit 3. Comme la volonté suit la Pensée, et que l'action est le résultat de la pensée et de la volonté, de même le Verbe procède de la Pensée, et l'opération procède de la pensée et du Verbe, dont l'addition mystérieuse de ces trois nombres donne également le nombre senaire principe de toute Création temporelle. Vous reconnaissez par cet examen trois facultés réellement distinctes et procédantes les unes des autres et produisant des résultats différens, et cependant toutes réunies dans le seul, le même être unique et indivisible.

Il vous est enseigné que l'homme fut créé à l'image et à la ressemblance de Dieu. Le Créateur étant pur esprit, ce n'est pas par sa forme corporelle que l'homme peut être son image et sa ressemblance, que ce ne peut donc être que par ses facultés spirituelles, puisque l'être spirituel mineur ou l'homme est une émanation de la divinité et doit participer à l'essence même de cette divinité et à ses facultés. Nous en avons une bien faible image mais sensible dans la reproduction journalière de tous les êtres temporels, mais l'être produit, quoiqu'en similitude de l'être producteur et participant à sa nature, n'est pas pour cela l'être producteur lui-même ; de même l'homme vient de Dieu, participe à son essence et à ses facultés sans être Dieu lui-même ; sans détruire l'image et la ressemblance qui lient l'un à l'autre, il y aura toujours l'immense différence qui doit être entre le Créateur et la Créature. Ainsy donc comme l'homme sens en lui la Puissance ou les facultés distinctes de la Pensée, de la Volonté et de l'action, nous pouvons dire avec vérité qu'il est réellement par ces trois facultés spirituelles qui sont unies en lui la vraie image du Créateur, comme il en est la ressemblance par les trois facultés puissantes qui sont de même innées en lui, la

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Pensée, le Verbe ou l'intention, et l'opération, dont nous parlerons dans un autre tems et qu'il ne faut pas confondre avec la pensée, la volonté et l'action.

Après avoir expliqué le nombre sénaire par la vertu duquel s'est opérée la Création, je vais parler du nombre ternaire producteur des formes et du nombre neuvaire que nous attribuons à la matière, car il ne faut pas confondre non plus cette matière apparente et palpable qui frappe nos sens avec les principes impalpables qui la constituent ; c'est l'union de ces principes mis en action qui composent les corps.

Notes des choses traitées dans la première instruction en assemblée générale du 7 janvier 1774⁴

Sur la Création Universelle matérielle temporelle opérée par la vertu du nombre senaire des pensée divines voilées dans la Genèse par les six jours de Moyse.

Addition mystérieuse des trois facultés divines, Pensée, Volonté, Action.

Plan de la Création présente à l'imagination du Créateur sous une forme ∇ e.

Empreinte de ce triangle dans tous les produits de la Création.

Nombre ternaire des essences spiritueuses productrices des formes appelées mystérieusement soufre, sel et mercure.

Essences principes des élémens, élémens principes des corps.

Produites par les esprits de l'axe, feu central ou feu incréé.

Essences spiritueuses en respect les unes des autres.

Dans leur état d'indifférence ayant leur vitriol inné sans action formoient le Cahos.

⁴ Cette note contient, sous forme de sommaire, la suite de la première instruction, qui ne paraît pas avoir été entièrement rédigée. — Nous pensons que l'expression « assemblée générale » doit s'entendre d'une réunion commune à tous les grades.

QUELQUES DOCUMENTS INÉDITS

Enveloppe du Cahos formé par les esprits de l'axe.

Vieillards dans l'enfance, leur être spirituel quelquefois occupé ailleurs.

Cercle sensible terrestre à l'ouest, visuel au nord, rationnel au sud, sensible au sein de la mère, visible pendant la vie, rationnel pendant la Réintégration, sensible de la terre à la lune, visuel de la lune au Soleil, rationnel du Soleil à Saturne.

Êtres spirituels mineurs conduits et actionnés par les majeurs dans ces trois cercles.

Libre arbitre détruit par la fonction du majeur, *felix culpa*.

Esprits mineurs ternaires sont corporels sans intelligence.

L'axe ordinaire est la ligne horizontale qui soutient et traverse la Création.

L'axe feu incréé est tout à la fois l'enveloppe, le soutien et le centre de la Création, et est incréé parce que les esprits ternaires qui le produisent sont émanés et non créés.

L'homme destiné à la molestation des esprits pervers.

Il dérange l'œuvre du Créateur en attendant à sa vie, en faisant des excès. Son corps est un temple. Les jeûnes affaiblissent les attaques de l'ennemi. Les cinq sens sont les portes de l'ennemi et du gardien.

L'âme corporelle ou véhicule réside dans le sang, l'âme spirituelle de même et actionne sur le sang ou véhicule adhérent⁵.

(À suivre.)

⁵ Nous attirons l'attention sur le rôle qui est attribué ici au sang : c'est l'indication d'une théorie d'origine essentiellement judaïque.

QUELQUES DOCUMENTS INÉDITS SUR L'ORDRE DES ÉLUS COËNS (SUITE)*

*2^e Instruction
du Lundy 20 Janvier 1774¹*

Émanation quaternaire de l'homme provenant de la quadruple essence divine représentée par la pensée¹, la volonté², l'action³, et l'opération⁴, dont l'addition mystérieuse complète le nombre denaire 10 ou $\odot$, c'est-à-dire la circonférence qui est l'emblème de la puissance éternelle et de la création universelle et son centre qui représente l'unité indivisible d'où tout est provenu et dans laquelle tout sera réintégré.

*
* *

Émanation quaternaire et puissance privilèges de l'homme représentée par les 4 signes ou caractères appliqués sur luy dans la réception aux p^{ts} grades de l'ordre, le 1^{er} sur le cœur rappelle son existence spirituelle même, le 2^e sur le côté droit le bon compagnon qui luy est donné pour le diriger, le 3^e sur le sommet de la tête l'esprit majeur de double puissance qui actionne et

* [La France Antimaçonnique, 28^e année, n° 22 (28 mai 1914).]

¹ Cette date, indiquée dans le manuscrit est certainement erronée ; en la comparant aux autres, il est facile de voir que la date véritable est celle du 10 janvier. — Il y avait deux réunions chaque semaine, le lundi et le vendredi.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

domine² les 2 autres, et enfin le 4^e par la perpendiculaire tirée du sommet de la tête jusqu'à l'estomac représente la divinité même qui préside, dirige et gouverne, et d'où toute puissance provient.

Les trois premiers formant un triangle représente la puissance de l'homme sur la création universelle dès son principe d'émanation quaternaire où il reçut les loix, préceptes et commandemens, qu'il a perdu par la prévarication et qu'il ne peut renquerir qu'en se remettant en correspondance directe avec son nombre quaternaire figuré par la perpendiculaire qui fait le centre du triangle, ce triangle figure encore la puissance ternaire qui luy a été rendue après sa réconciliation sur les trois horizons terrestres ouest, nord et sud, et sur les trois parties de la création universelle, terrestre, céleste, et surcéleste, mais puissance inutile et sans action s'il n'obtient la puissance quaternaire divine figurée par la perpendiculaire.

*
* *

Correspondance quaternaire de l'homme, sçavoir :
L'homme ou l'être spirituel mineur 1,
L'esprit bon compagnon 2,
L'esprit majeur de double puissance 3,
Le Créateur 4 – 10 –

*
* *

L'homme était émané et placé au centre des six circonférences ou pensées divines pour commander, diriger, conserver et deffendre la création universelle, il y avait une puissance proportionnée à ces actes, mais après la prévarication il a fallu que le Créateur le remplaça par un être revêtu d'une double puissance bien plus considérable, puisqu'il avait à opérer tous les mêmes actes pour lesquels l'homme avait été destiné, et

² Le manuscrit porte le mot « dirige » ajouté au-dessus de « domine ».

QUELQUES DOCUMENTS INÉDITS

de plus à diriger soit directement soit par ses agens, à conserver, soutenir et deffendre l'être spirituel mineur et sa forme contre les embûches et les attaques journalières des esprits pervers auxquels il s'est assujéti par la prévarication.

*
* *

Figure triangulaire de l'homme formée de l'extrémité des mains les bras tendus jusqu'à celle des pieds dominés par la tête ou la perpendiculaire céleste qui fait le centre.

*
* *

Division ternaire : les os des...³, le Bassin ou le ventre 1, les côtes ou capacité de la poitrine 2, la tête 3, font trois parties qui ne peuvent être séparées sans détruire ; les 4 membres sont des adhérences de la partie végétative, ils forment un réceptable dont le Buste est le centre, leur Réunion répète le nombre septénaire qui dirige la Création.

3^e Instruction
du Vendredy 14 Janvier 1774⁴

Ouverture des 4 portes du Temple et des 3 portes du Porche.
Les 3 cercles sensible, visuel, rationel, et ses 3 rapports.
Le septénaire de la Création et de sa durée.
Le nombre binaire opposition de deux puissances.
Le nombre quinaire division du denaire.

³ Dans le manuscrit, il y a ici un mot laissé en blanc.

⁴ Ici encore, nous n'avons qu'une sorte de sommaire, dont les indications trop brèves ne sont pas toujours parfaitement compréhensibles.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Le quaternaire Bon opposé à la pensée et intellect mauvais.

Le mineur devient intellect mauvais et pervertit ses semblables.

Le neuvaire, 3 essences, trois élémens, trois principes corporels.

Le neuvaire par la multiplication des trois mixtes.

Le neuvaire par le nombre senaire de facture, de création, et les trois essences créées.

Esprits supérieurs 10, majeurs 8, inférieurs 7, mineurs terrestres 3, ou d° supérieurs 10, majeurs 8, inférieurs 3, mineurs homme 4, ou tout a été fait par le senaire et est dirigé par le 7^{re}.

La jonction de l'esprit majeur se fait à 7 ans.

Les hommes et la Religion ne punissent pas avant 7 ans.

Producteurs.

Véhicule inséré dans le Cahos développe le réactionné par la descente de l'Esprit agent supérieur, il n'y a point d'action sans réaction.

Explosion du Cahos par la retraite de l'agent majeur Divin.

Extension du Cahos, Bornes de la Création fixées par les Esprits de l'axe, ils entretiennent les bornes de la Création.

Elle sert de barrière à la mauvaise volonté des p^{rs} esprits pervers.

Ils y exercent leur malice et cherchent sans relâche à la dégrader.

Ternaire des trois feux de l'axe, de la terre et du Soleil.

Effets de ces trois feux actionnant les uns sur les autres.

Mercure passif et actif, souffre végétatif et actif, sel sensitif⁵.

(À suivre.)

⁵ On a déjà pu remarquer que le langage alchimique est employé ici de temps à autre, mais non d'une façon constante comme dans les Rites proprement hermétiques ; la première place est réservée au symbolisme des nombres et à leur interprétation kabbalistique.

QUELQUES DOCUMENTS INÉDITS SUR L'ORDRE DES ÉLUS COËNS (SUITE)*

4^e Instruction
du Lundy 17 Janvier 1774

Tous les êtres provenant du Créateur sont des temples. Il faut distinguer les différentes portes du temple.

*
* *

Temple matériel, le plus petit atôme de matière en est un, puisqu'il a son véhicule qui l'anime.

*
* *

Temple spirituel des êtres qui actionnent et dirigent la Création temporelle sans être assujétis au tems, tel qu'étoit Adam dans son premier principe.

*
* *

Temples spirituels temporels élevés visiblement sur cette surface pendant la durée des tems pour la Résurrection.

* [La France Antimaçonique, 28^e année, n° 23 (4 juin 1914).]

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

*
* *

Les 7 principaux jours, celui d'Adam, d'Enoch, de Melchissédech, de Moïse, de Salomon, de Zorobabel et du Christ, types de délivrance et de résurrection.

*
* *

Les autres, comme Noé, Abraham, etc., jour des types différents.

*
* *

Le corps de l'homme est une loge ou un temple, qui est la répétition du Temple général, particulier et universel.

*
* *

La maçonnerie consiste à élever des édifices sur leurs bases. Nous sommes donc des maçons spirituels.

*
* *

La maçonnerie apocryphe dérivée de l'ordre appelle ses assemblées loges et nous temple. Ils se nomment maçons, et nous aujourd'hui, pour nous distinguer, nous nous disons Philosophes élus Coën.

*
* *

Le Temple de Salomon sur lequel est fondée toute la maçonnerie tient parmi les sept principaux temples spirituels temporels, un rang remarquable par ses allusions infinies dans la Création universelle.

*
* *

Rapports de la division ternaire : le porche où s’assemblait la multitude des lévites pour assister aux sacrifices, le Temple où s’assemblaient les Prêtres qui aidaient au Grand Prêtre dans ses fonctions, le Saint des Saints où le Grand Prêtre seul entrait pour faire ses travaux particuliers. — Rapports avec la partie terrestre, céleste et surcéleste de la Création, et avec le ventre, la poitrine ou siège de l’âme par le sang, et la tête de l’homme.

*
* *

Les vêtements du G. P. étaient allégoriques à ses fonctions ou travaux particuliers. Il courait risque de mort s’il se présentait impur ou mal préparé dans le Saint des Saints ; il portait des sonnettes au bas de sa robe, pour faire remarquer son inaction si elle étoit de trop longue durée ; il y entrait avec des cordons très longs traînant par derrière dont l’extrémité restoit dans le Temple, ils servoient aux prêtres qui ne pouvaient entrer dans le Saint des Saints pour retirer son corps en cas qu’il y eût succombé.

*
* *

Les Prêtres de nos jours ont conservé ces cordons, l’étole ou réceptacle, aube, mitre, etc.

*
* *

Tous les temples spirituels ont été fondés sur sept Colonnes qui sont allégoriques aux sept dons de l’Esprit accordés à l’homme dans son principe et dont la faculté d’action ne se peut développer en lui que par la jonction de la correspondance directe avec son quaternaire d’émanation divine.

*
* *

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Ces sept Colonnes étaient représentées dans le Temple de Salomon par le chandelier à 7 branches qui portoient sept étoiles ou lampes allumées et figuraient les 7 planètes qui sont les 7 colonnes de la Création universelle. Le G. P. transposoit ce chandelier suivant les différentes parties sur lesquelles il voulait opérer.

*
* *

L'homme fut crée à 3 heures, nombre des essences spiritueuses qui ont coopéré à la formation des corps ; il prévariqua à 5 heures, nombre de la jonction de son quaternaire divin à la prétendue unité mauvaise, et fut incorporisé à 6 heures, nombre de la facture de l'Univers sur lequel il devoit commander, et fut chassé à 9, nombre de la matière dont il fut revêtu.

*
* *

Trois mots puissans, Mor. Ya. In.¹, par lesquels il devoit opérer sa puissance, qui sont figurés par ces mots, loix, préceptes et commandemens, en vertu desquels il opère, dirigé par le Créateur, les trois actes de puissance qui étaient innés en lui sur le général, le particulier et l'Universel, ou terrestre, céleste et surcéleste ; mais il voulut aussi contre le gré du Créateur opérer sur le divin, et il perdit l'usage de ses trois puissances. Elles lui ont été rendues par la Réconciliation ; mais ces trois facultés qui sont en lui restent sans action et sans vie, si elles ne sont réactionnées par la puissance quaternaire Divine que chacun doit travailler à obtenir.

Ces trois puissances, mots ou facultés sont figurées au Candidat dans ses premiers grades par les trois signes placés sur

¹ Le premier de ces trois mots est *Moriah* (voir plus loin) ; le second est vraisemblablement *Jéhovah*, mais nous ne savons avec quelle orthographe ; le troisième doit être *Inri*.

lui en Δ sur le cœur, le côté droit et sur la tête ; la ligne perpendiculaire tracée du front à l'estomac représente la puissance Divine quaternaire qui fait le centre des trois autres et sans laquelle elles sont nulles.

Le Temple de Salomon fut construit (sur) la Montagne de Mont Mor.², terre élevée au-dessus de tout sens qui correspond au Jardin d'Eden, ou paradis terrestre, dans lequel le premier homme fut créé³, il fut élevé sans aucun outil de métal pour figurer que la Création universelle était provenue de la seule volonté et puissance du Créateur, et que de matière rien qu'apparente, pour figurer encore que le corps de matière du premier homme ainsi que celui du Christ a été formé sans le secours d'aucune opération physique matérielle. Il fut bâti en six ans et dédié le 7^e, pour figurer les six jours ou les six pensées divines qui ont opéré la facture de l'Univers, et la 7^e qui est la bénédiction du Créateur de son ouvrage, la présentation qui lui en est faite par le G. A. et l'incorporation temporelle des agents majeurs émanés pour le maintenir et diriger sous la direction de l'Esprit majeur ou G. A.⁴.

*
* *

Origines du Sabbat, nécessité de l'observer, manière de le faire, tous les jours et à toute heure en méritant la protection des 7 agents principaux⁵ et de leur chef 8^e. Le 8^{re} dirige le 7^{re}, le 7^{re} dirige et gouverne l'ouvrage de création senaire, de même le

² *Moriah*, que Martinès, dans son *Traité de la Réintégration des Êtres*, écrit *Morija* : « Ce mot, dit-il (p. 216), se divise en deux parties : la première, *mor*, signifie *destruction des formes corporelles apparentes*, et *ija* signifie *vision du Créateur*. »

³ La signification symbolique qui est donnée ici au mont *Moriah* rappelle remarquablement celle du *Mérou* hindou.

⁴ Ici, il est fait une distinction entre le « Créateur » et le « Grand Architecte », mais la façon dont elle est exprimée est plutôt obscure ; ce point nécessiterait donc une étude plus approfondie.

⁵ Il est assez curieux de remarquer que le mot *agents* peut, par anagramme, se lire *anges*.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

senaire sera détruit par la retraite du 7^{re}, après quoi le 8^{re} réintégrera tout ce qu'il a formé.

*
* *

Les 7 sceaux du Livre de l'Apocalypse sur lequel est couché l'Agneau ou 8^{re} qui seul en a la clef.

*
* *

Dans le Temple de Salomon, il y avait quatre hiéroglyphes à un nombre chacun.

(À suivre.)

QUELQUES DOCUMENTS INÉDITS SUR L'ORDRE DES ÉLUS COËNS (SUITE)*

5^e Instruction
du Vendredy 21 Janvier 1774

À l'entrée du Temple de Salomon étaient deux colonnes égales de 18 coudées de haut. Celle de droite se nommait *Jak.*¹, qui signifie il établira ; celle de gauche se nommait *Bo.*², qui signifie confusion³ ; la première faisait allusion à l'incorporation de l'homme dans son corps de nature, la seconde à celui de la femme. Elles étaient égales parce que l'être spirituel mineur de l'homme et de la femme ayant la même origine, la même émanation, ils sont égaux et ont le même acte à remplir. Elles se divisaient en trois parties, savoir : 10-4-4. Ce qui représente dans 10 la correspondance du mineur avec la Divinité, de la circonférence au centre ; dans 4, de la surface terrestre à la partie céleste, et par l'autre 4, de la partie céleste à celle surcéleste.

Le mot *Jak.*, il établira, annonce, la puissance de commandement qui était réservée à l'homme dans son principe. Le mot *Bo.*, confusion, exprime celle qui a résulté de la prévarication du premier homme qui fut une répétition de celle des premiers Esprits qu'il devait contenir, molester, et pouvait

* [*La France Antimaçonnique*, 28^e année, n° 28 (9 juillet 1914).]

¹ *Jakin*.

² *Boaz* ou *Booz*.

³ Nous ne savons d'où peut venir cette interprétation, car la signification littérale de ce mot est « dans la force ».

seul leur servir d'intellect bon, et par sa communication avec eux leur inspirer le repentir, et dès lors faire cesser le mal ; mais entraînant l'homme ils se sont privés de cette unique ressource.

L'homme malgré sa chute a toujours la même œuvre à remplir, pour laquelle il a été destiné, et doit par conséquent travailler à la Réconciliation, seul moyen de réacquérir ses trois puissances sur l'Ouest, Nord et Sud, qui figure le terrestre, céleste et surcéleste, et de se remettre en correspondance avec son quaternaire, molester sans cesse les esprits pervers en se refusant à leurs pièges, en détruisant sans cesse leurs projets méchants, et enfin reprendre sur eux l'autorité qui leur était réservée, parce que si la miséricorde divine veut jamais opérer quelque Bien en leur faveur, ce sera par la seule communication de l'homme avec eux qu'ils pourront en concevoir le désir, puisque l'homme a été établi à cette fin et que les décrets immuables de Dieu doit avoir son accomplissement. L'homme qui leur livre sa volonté contraire l'œuvre des desseins du Créateurs et renonce autant qu'il est en lui à sa destination première ; par la jonction de volonté et d'action qu'il fait avec leur chef, il devient un avec luy et devient inférieur à luy et son sujet ; il est muni d'un intellect démoniaque pour séduire et pervertir ses semblables par son exemple, et se rend plus coupable qu'eux-mêmes et doit par conséquent s'attendre à un sort pire que le leur, puisqu'il renforce le parti qu'il a charge de détruire.

Le nombre de confusion de la seconde colonne est désigné par le rang binaire que tient la première lettre du mot Booz dans l'Alphabet hébraïque.

Ces deux colonnes avaient encore une autre application, celle du midi désignait l'âme de l'homme ou le mineur, celle du nord l'esprit Bon qui lui est donné pour le diriger ; si la partie du midi dans la Création universelle est celle où les esprits pervers sont plus spécialement relégués, celle du Nord doit être habitée par des êtres capables et chargés de les contenir, ce que l'Écriture Sainte donne souvent à entendre soit en parlant du

Démon de Midy, soit en parlant de l'Esprit Saint qu'elle fait toujours venir du côté de l'Aquilon⁴.

Ces choses avaient été de même figurées par les deux colonnes, l'une de pierre ou de brique, qui avait été élevée dans la partie du Nord par la postérité de Seth, l'autre par celle de terre qui avait été élevée dans la partie du midi par celle de Caïn. La première annonçait la force et la subtilité des œuvres spirituelles. Bonne, elle résista aux inondations du Déluge et fut conservée longtemps après. L'autre annonçait la faiblesse et la corruption des œuvres de matière, ce qui était même désigné par le nombre de confusion de ses proportions. Aussi fut-elle totalement détruite par les eaux du déluge.

Il était défendu aux enfans de Dieu de s'allier avec les enfans des hommes⁵. Cette défense ne doit point s'entendre matériellement. Les hommes de ce tems ne pouvant se multiplier que selon les loix physiques de la nature à laquelle ils étaient assujettis comme tous les autres animaux, devaient être libres de s'allier indistinctement avec les femmes des deux races ; mais il était défendu aux enfans de Dieu, c'est-à-dire à ceux qui observaient les loix, préceptes et commandemens de Dieu, de s'allier avec des femmes qui les avaient oubliées ou les méprisaient, de crainte de se laisser pervertir et entraîner dans le même oubli par leur exemple.

Depuis Adam jusqu'au déluge on n'a compté que deux nations : celle des Enfans de Seth établis au Nord appelés Enfans de Dieu, parce que sa loi s'y était conservée, et celle de Kaïn appelée les Enfans des Hommes relégués au midy. Les deux nations par le lieu de leur demeure figuraient les esprits pervers relégués au midy de la Création et l'esprit bon dans la partie du Nord. On ne compte que deux nations venues d'Adam parce que Abel son second fils ne laissa point de postérité *matérielle*. Il n'est venu que pour opérer par sa mort la réconciliation de son

⁴ D'ordinaire, la correspondance indiquée dans le symbolisme maçonnique est tout autre, le Nord étant au contraire désigné comme la région ténébreuse, et le Midi comme la région éclairée.

⁵ En face du commencement de ce paragraphe, le manuscrit porte une croix en marge.

père Adam et être le type de la Régénération universelle. Kaïn et sa postérité fait le type des esprits pervers premiers émanés de leurs chefs ; Seth et sa postérité fait le type des mineurs ou de l'homme second émané, mais devenu l'aîné dans l'ordre spirituel. Il faut remarquer que c'est dans cette postérité de Seth et d'Énos son fils, que se sont passés tous les types spirituels survenus parmi les hommes pour leur instruction jusqu'à Noë.

Dans l'origine on voit Adam père temporel de toute sa postérité, faisant le type du Créateur, Abel faisant celui du Régénérateur, et Seth celui de l'Esprit qui instruit et dirige.

Quoique tous les hommes aient la même œuvre de molestation à remplir, il ne s'ensuit pas une nécessité absolue pour l'accomplissement des décrets du Créateur et le bien de la Création que tous la remplissent, un petit nombre ou un seul même peut luy suffire, ce qui est prouvé en plusieurs endroits de l'écriture, où pour sauver une partie considérable, il se contente de trouver dix Justes et même un.

La postérité des hommes est sauvée par Noë, trouvé seul juste aux yeux du Créateur. Noë à l'événement du déluge, âgé de 600 ans, fait le type du Créateur, flottant sur les eaux et conservant dans l'arche le germe de toutes les reproductions animales. Les dimensions de l'arche ont encore un rapport sensible avec la Création universelle, ce qui rappelle les trois essences spiritueuses dont sont provenues toutes les formes corporelles. Par ses dimensions de longueur – 300 coudées –, de largeur – 50 –, de hauteur – 30 –, on y reconnaît le nombre de la Création, et par le produit total, celui de confusion provenant de deux puissances en contradiction pour la soutenir d'une part et la délivrer de l'autre.

Par 5 le nombre qui en a occasionné la construction.

Le Temple de Salomon avait 60 coudées de long, 20 de large et 30 de haut.

L'arche avait 20 coudées de long, de large et de haut⁶.

Le Temple avait 40 coudées de long⁷ et 20 de large.

⁶ Ces dimensions sont évidemment fausses, et d'ailleurs en contradiction avec ce qui précède.

⁷ Sans le porche ou vestibule.

Devant le Temple, un vestibule de 20 coudées de long sur 20 de large.

Mêmes rapports dans les dimensions du Temple de Salomon, large de 20, long de 60, haut de 30, divisé en trois étages ou parties distinctes, le porche, le Temple, le Sanctuaire dans lequel était le Saint des Saints, lequel annonce la correspondance de l'immensité divine avec la terre figurée par le porche par le moyen du céleste et...⁸.

Depuis Noë, il y a eu 3 nations, sav. Cam, Sem et Japhet. Cam l'aîné, relégué dans la partie du midy, représente le type de Kaïn et des premiers esprits émanés prévaricateurs. Sem, père de la postérité des Israélites par Abraham, fait le type de celle de Seth. Japhet est le père de la troisième nation qui est celle des Gentils chez qui la lumière a été transportée par le mépris qu'en ont fait les Hébreux descendants de Sem en punition de leur abandon de la loi divine, et les Chrétiens d'aujourd'hui ou les Gentils provenus de Japhet sont devenus, par la pure miséricorde du Créateur, les aînés dans l'ordre de la Grâce des descendants de Sem ; mais comme ces descendants de Sem ont été le peuple choisi par le Créateur pour y manifester ses merveilles et sa gloire et que ses décrets doivent toujours s'accomplir, ils rentreront à la fin des tems dans leurs droits, et, par une réconciliation entière, ils redeviendront les aînés des Gentils, qui, par l'abus de leurs lumières, connaissances et secours, mériteront d'en être privés à leur tour, ce qui commence déjà dans le Siècle présent à se manifester.

Les Égyptiens provenus de Cam figurent avec leur Roy dans tout ce qui est raconté à leur sujet dans les S^{tes} Écritures, les Esprits pervers démoniaques et leur chef. La terre d'Égypte figure la partie de la Création où ils sont relégués pour opérer leurs volontés mauvaises, ce qui aide à expliquer bien des passages.

Privés de toute lumière céleste, leurs yeux obscurcis par la nuée ténébreuse qui leur cache la colonne de feu qui éclaire les justes, ils suivent en aveugles la route qui est frayée devant eux,

⁸ Sans doute « du surcéleste » ; cette fin de phrase est laissée en blanc dans le manuscrit.

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

ils sont engloutis sous les eaux, et le même passage qui a mis les Israélites en sûreté précipite leurs ennemis dans les abîmes. Les divers campemens qu'ils font dans le désert après ce passage semblent annoncer les travaux pénibles du mineur dans le cercle sensible. La loi qu'il reçoit au bas du Sinaï n'annoncerait-elle point son retour à sa puissance première dans le cercle visuel, et enfin l'entrée des Israélites dans la Terre promise l'entrée du mineur dans le lieu de la Réintégration spirituel ou l'exercice entier de sa puissance dans le cercle rationnel⁹.

(À suivre.)

⁹ Le manuscrit porte ici trois « etc. », suivis de la mention : « Notes à revoir ».

MAÇONNERIE OPÉRATIVE*

Nous donnons ci-dessous la traduction d'un intéressant document se rapportant à l'ancienne Maçonnerie Opérative : c'est le rituel d'ouverture de la Loge au premier degré, tel qu'il existait déjà en 1620, 1663 et 1686, d'après des manuscrits portant ces différentes dates et dont quelques-uns se trouvent au *British Museum*, et tel aussi qu'il est encore en usage dans les Loges Opératives d'Angleterre.

Nous devons faire remarquer qu'il y a trois Maîtres Maçons, et que rien ne peut se faire sans l'assentiment des trois. Le troisième seul est remplacé chaque année ; les Maîtres et anciens Maîtres constituent le septième et dernier degré de l'Ordre.

De plus, il y a un Député Maître Maçon, qui gouverne la Loge en l'absence des Maîtres. Il y a trois Diacres, au lieu de deux seulement dans les Loges Spéculatives anglo-saxonnes. Le Chapelain est désigné par le nom de *Jachin*.

Les places occupées par les Maîtres et les Surveillants sont à l'opposé de celles qu'ils occupent dans les Loges Spéculatives : elles sont telles qu'ils puissent faire face au soleil et le voir aux divers points principaux de sa course. Dans le Temple, le Roi Salomon, dit-on, siégeait à l'Occident, face à l'Orient ; les Maîtres Opératifs font encore de même.

*
* *

OUVERTURE DE LA LOGE AU PREMIER DEGRÉ

1^{er} Maître Maçon. — Frère Deuxième Maître Maçon, vous plaît-il que nous ouvrons la Loge au premier degré ?

2^e Maître Maçon. — Oui.

* [*La France Antimaçonnique*, 27^e année, n° 42 (16 octobre 1913). Non signé.]

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

1^{er} Maître Maçon. – Frère Troisième Maître Maçon, vous plaît-il que nous ouvrons la Loge au premier degré ?

3^e Maître Maçon. – Oui.

1^{er} Maître Maçon. – Frères, assistez-nous pour ouvrir la Loge au premier degré. – Frère Garde Intérieur, quel est le premier soin de tout Franc-Maçon ?

Garde Intérieur. – C'est de veiller à ce que la Loge soit convenablement gardée.

1^{er} Maître Maçon. – Frère Garde Intérieur, la Loge est-elle convenablement gardée ?

Garde Intérieur. – Vénérable Maître Maçon, elle l'est.

1^{er} Maître Maçon. – Frère Garde Intérieur, quel est ensuite notre soin ?

Garde Intérieur. – C'est de veiller à ce que nul autre que des Francs-Maçons et des Apprentis Engagés (*Indentured Apprentices*) ne soit présent.

1^{er} Maître Maçon. – Frère Garde Intérieur, veuillez faire entrer le Garde Extérieur. – Frère Garde Extérieur, quelle est votre place ?

Garde Extérieur. – À la porte de la Loge, à l'extérieur.

1^{er} Maître Maçon. – Quel est votre devoir ?

Garde Extérieur. – C'est, armé d'un glaive, d'écarter les profanes (*cowans*) et intrus dans la Franc-Maçonnerie, et de veiller à ce que les candidats soient convenablement préparés.

1^{er} Maître Maçon. – Frère Garde Intérieur, quelle est votre place ?

Garde Intérieur. – À la porte de la Loge, à l'intérieur.

1^{er} Maître Maçon. – Quel est votre devoir ?

Garde Intérieur. – C'est d'admettre les Francs-Maçons et les Apprentis après les avoir éprouvés, de recevoir les candidats selon l'ancienne forme, et d'exécuter les ordres.

1^{er} Maître Maçon. – Frère Diacre du Deuxième Surveillant, quelle est votre place ?

Diacre du 2^e Surveillant. – À la droite du Deuxième Surveillant.

1^{er} Maître Maçon. – Quel est votre devoir ?

Diacre du 2^e Surveillant. – C'est de porter tous les messages et communications du Deuxième Surveillant au Premier

MAÇONNERIE OPÉRATIVE

Surveillant, et d'attendre le retour du Diacre du Premier Surveillant.

1^{er} Maître Maçon. – Frère Diacre du Premier Surveillant, quelle est votre place ?

Diacre du 1^{er} Surveillant. – À la droite du Premier Surveillant.

1^{er} Maître Maçon. – Quel est votre devoir ?

Diacre du 1^{er} Surveillant. – C'est de porter tous les messages et communications du Premier Surveillant au Député Maître Maçon, et d'attendre les ordres des Maîtres Maçons.

1^{er} Maître Maçon. – Frère Diacre des Maîtres Maçons, quelle est votre place ?

Diacre des Maîtres Maçons. – À la droite ou auprès du Député Maître Maçon.

1^{er} Maître Maçon. – Quel est votre devoir ?

Diacre des Maîtres Maçons. – C'est de porter tous les ordres des Maîtres Maçons du Député Maître Maçon au Premier Surveillant, et de veiller à ce que ces ordres soient ponctuellement exécutés.

1^{er} Maître Maçon. – Frère Deuxième Surveillant, quelle est votre place ?

2^e Surveillant. – Au Nord.

1^{er} Maître Maçon. – Pourquoi êtes-vous placé ainsi ?

2^e Surveillant. – Pour voir le soleil à son méridien, pour appeler les Frères du travail à la récréation et de la récréation au travail aux heures convenables.

1^{er} Maître Maçon. – Frère Premier Surveillant, quelle est votre place ?

1^{er} Surveillant. – À l'Orient.

1^{er} Maître Maçon. – Pourquoi êtes-vous placé ainsi ?

1^{er} Surveillant. – Pour voir le soleil couchant, pour payer aux Maçons leurs gages, et pour veiller à ce que les plans de travail soient mis en sûreté.

1^{er} Maître Maçon. – Frère Député Maître Maçon, quelle est votre place ?

Député Maître Maçon. – À vos pieds.

1^{er} Maître Maçon. – Quel est votre devoir ?

Député Maître Maçon. – C'est d'établir des projets, de tracer des plans, et de veiller à ce que le travail des Maîtres

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Maçons soit convenablement exécuté ; c'est aussi d'ouvrir, de gouverner et de fermer la Loge lorsque l'ordre en est donné par les Vénérables Maîtres Maçons.

1^{er} Maître Maçon. – Frère Député Maître Maçon, quelle est la place des Maîtres Maçons ?

Député Maître Maçon. – Sur le trône, à l'Occident.

1^{er} Maître Maçon. – Pourquoi sont-ils placés ainsi ?

Député Maître Maçon. – Pour voir le soleil levant, pour ouvrir la Loge, et pour veiller à ce que les Frères soient occupés et instruits dans la Franc-Maçonnerie.

1^{er} Maître Maçon. – La Loge étant convenablement formée, avant que nous la déclarions ouverte, Frère Jachin...

Jachin. – Très-Saint et Glorieux El Shaddaï (Dieu Tout-Puissant), Grand Architecte du Ciel et de la Terre, Toi qui es le dispensateur de tous les dons et de toutes les grâces, et qui as promis que, là où deux ou trois seront réunis en Ton Nom, Tu seras au milieu d'eux ; en Ton Nom nous nous assemblons et nous réunissons, Te suppliant très humblement de nous bénir dans toutes nos entreprises, de nous donner Ton Esprit Saint, d'illuminer nos esprits par la sagesse et l'entendement de ce vénérable et digne Art des Francs-Maçons qui est le nôtre, afin que nous puissions Te connaître et Te servir justement, que toutes nos actions puissent tendre à Ta gloire et au salut de nos âmes. C'est ce que nous demandons humblement en Ton nom, ô El Shaddaï !

Tous. – Ainsi soit-il (*So mote it be*), El Shaddaï ! – « Dans le Seigneur est toute notre confiance. »

1^{er} Maître Maçon. – Au nom du Roi Salomon, nous déclarons la Loge ouverte pour le travail au premier degré.

L'ÉSOTÉRISME DE DANTE*

Dans un article intitulé *Un côté peu connu de l'œuvre de Dante* (*La France Antimaçonnique*, 25^e année, n° 40, pp. 433-434 [p. [483](#)]), nous avons fait allusion à un ouvrage d'E. Aroux, *Dante hérétique et albigeois*. Le même auteur a publié (en 1856) *La Comédie de Dante, traduite en vers selon la lettre et commentée selon l'esprit, suivie de la Clef du langage symbolique des Fidèles d'Amour*.

Voici comment ces ouvrages sont résumés par Sédir dans son *Histoire des Rose-Croix* (pp. 16-20) :

« Il résulte des consciencieux travaux de M. Aroux que le Dante a vécu en relations intimes avec des sectes gnostiques d'*Albigeois* ; c'est dans leur enseignement qu'il a puisé sa haine contre la Papauté et l'Église de Rome, ainsi que les théories occultes que l'on retrouve à chaque ligne de son épopée. Le même érudit nous laisse entrevoir les mouvements profonds que les restes de l'*Ordre du Temple* provoquaient dans le peuple.

« L'*Enfer* représente le *monde profane*, le *Purgatoire* comprend les *épreuves initiatiques*, et le *Ciel* est le séjour des *Parfaits*, chez qui se trouvent réunis et portés à leur zénith l'intelligence et l'amour.

« les *Cathares* avaient, dès le XII^e siècle, des *signes de reconnaissance*, des *mots de passe*, une *doctrine astrologique* : ils faisaient leurs initiations à l'*équinoxe de printemps* ; leur système scientifique était fondé sur la *doctrine des correspondances* : à la Lune correspondait la Grammaire, à Mercure la Dialectique, à Vénus la Rhétorique, à Mars la Musique, à Jupiter la Géométrie, à Saturne l'Astronomie, au Soleil l'Arithmétique ou la Raison illuminée ».

Ainsi, aux *sept cieux* ou *sphères planétaires* correspondaient les *sept arts libéraux*, précisément les mêmes dont nous voyons aussi les noms figurer sur les sept échelons du montant de

* [*La France Antimaçonnique*, 28^e année, n° 10 (5 mars 1914).
Signé LE SPHINX.]

gauche de l'*Échelle des Kadosch*. L'ordre ascendant ne diffère du précédent que par l'interversion, d'une part, de la Rhétorique et de la Logique (ou Dialectique), et, d'autre part, de la Géométrie et de la Musique, et aussi en ce que la science qui correspond au Soleil, l'Arithmétique, occupe le rang qui revient normalement à cet astre dans l'ordre des planètes, c'est-à-dire le quatrième, milieu du septénaire, tandis que les *Cathares* la plaçaient au plus haut échelon de leur *Échelle mystique*, comme Dante le fait pour sa correspondante du montant de droite, la *Foi* (*Emounah*), c'est-à-dire cette mystérieuse *Fede Santa* dont lui-même était *Kadosch*¹.

Continuons notre citation :

« La ronde céleste que décrit le Dante (*Paradis*, chant VIII) commence aux plus hauts Séraphins, *alti Serafini*, qui sont les Princes célestes, *Principi celesti*, et finit aux derniers rangs du Ciel. Or il se trouve que certains dignitaires inférieurs de la *Maçonnerie écossaise*, qui prétend remonter aux *Templiers*, et dont Zerbin, le prince écossais, l'amant d'Isabelle de Galice, est la personnification dans le *Roland Furieux* (de l'Arioste), s'intitulent aussi princes, *Princes de Mercy* ; que leur assemblée ou chapitre a nom le *Troisième Ciel* ; qu'ils ont pour symbole un *Palladium*, ou statue de la *Vérité*, revêtue comme Béatrice des trois couleurs *verte, blanche et rouge* ; que leur Vénérable (dont le titre est *Prince très excellent*), portant une flèche en main et sur la poitrine un cœur dans un triangle², est une personnification de l'*Amour* ; que le nombre mystérieux dont "Béatrice est particulièrement aimée", Béatrice "qu'il faut appeler *Amour*", dit Dante (*Vita Nuova*), est aussi affecté à ce Vénérable, entouré de neuf colonnes, de neuf flambeaux à neuf branches et à neuf lumières, âgé enfin de 81 ans, multiple (ou plus exactement

¹ Sur l'*Échelle mystérieuse des Kadosch*, voir le *Manuel Maçonique* du F. : Vuillaume, pl. XVI et pp. 213-214.

² À ces signes distinctifs, il faut ajouter « une couronne à pointes de flèches en or ».

carré) de 9, quand Béatrice est censée mourir dans la 81^e année du siècle³. »

Ce grade de *Prince de Mercy*, ou *Écossais Trinitaire*, est le 26^e du Rite Écossais ; voici ce qu'en dit le F. : Bouilly, dans son *Explication des emblèmes et des symboles des douze grades philosophiques* (du 19^e au 30^e) :

« Ce grade est, selon nous, le plus inextricable de tous ceux qui composent cette savante catégorie ; aussi (?) prend-il le surnom d'*Écossais Trinitaire*. Tout, en effet, offre dans cette allégorie l'emblème de la *Trinité* : ce fond à trois couleurs (*vert, blanc et rouge*), au bas cette figure de la *Vérité*, partout enfin cet indice du *Grand-Œuvre de la Nature* (aux phases duquel font allusion les trois couleurs), des éléments constitutifs des métaux (*souffre, mercure et sel*), de leur fusion, de leur séparation (*solve et coagula*), en un mot de la *science de la chimie minérale* (ou plutôt de l'*alchimie*), dont *Hermès* fut le fondateur chez les Égyptiens, et qui donna tant de puissance et d'extension à la médecine (spagyrique). Tant il est vrai que les sciences constitutives du bonheur et de la liberté se succèdent et se classent avec cet ordre admirable qui prouve que le Créateur a fourni aux hommes tout ce qui peut calmer leurs maux et prolonger leur passage sur la terre⁴.

« C'est principalement dans le nombre *trois*, si bien représenté par les trois angles du *Delta*, dont les Chrétiens ont fait le symbole flamboyant de la Divinité ; c'est, dis-je, dans ce nombre *trois*, qui remonte aux temps les plus reculés⁵, que le savant observateur découvre la source primitive de tout ce qui

³ Cf. *Light on Masonry*, p. 250, et le *Manuel Maçonnique* du F. : Vuillaume, pp. 179-182, cités par Aroux (*La Comédie de Dante*).

⁴ Le grade précédent (25^e), celui de *Chevalier du Serpent d'Airain*, était présenté comme « renfermant une partie du premier degré des *Mystères Égyptiens*, d'où jaillit l'origine de la *médecine* et le *grand art* de composer les médicaments ».

⁵ L'auteur veut sans doute dire : « dont l'emploi symbolique remonte aux temps les plus reculés », car nous ne pouvons supposer qu'il ait eu la prétention d'assigner une date à la création du nombre *trois* lui-même.

frappe la pensée, enrichit l'imagination, et donne une juste idée de l'*égalité sociale*.

« Ne cessons donc point, dignes Chevaliers, de rester *Écossais Trinitaires*, de maintenir et d'honorer le nombre *trois* comme l'emblème de tout ce qui constitue les devoirs de l'homme, et rappelle à la fois la *Trinité* chérie de notre Ordre, gravée sur les colonnes de nos Temples : la *Foi*, l'*Espérance* et la *Charité*⁶ ! ».

Revenons à Dante et à son commentateur :

« M. Aroux remarque entre les *neuf Cieux* que parcourt Dante avec Béatrice et certains grades de l'*Écossisme* une parfaite analogie. »

Voici les correspondances maçonniques indiquées pour les *sept Cieux planétaires* : à la Lune correspondent les *profanes* (?) ; à Mercure, le *Chevalier du Soleil* (28°) ; à Vénus, le *Prince de Mercy* (26°) (vert, blanc et rouge) ; au Soleil, le *Grand Architecte* (12°) ou le *Noachite* (21°) ; à Mars, le *Grand Écossais de Saint-André* ou *Patriarche des Croisades* (29°) (rouge avec croix blanche) ; à Jupiter, le *Chevalier de l'Aigle blanc et noir* ou *Kadosch* (30°) ; à Saturne, l'*Échelle d'Or* des mêmes *Kadosch*⁷.

« Selon Dante, le *huitième Ciel du Paradis*, le *Ciel étoilé* (ou des *étoiles fixes*), est le *Ciel des Rose-Croix* : les *Parfaits* y sont vêtus de blanc ; ils y exposent un symbolisme analogue à celui des *Chevaliers d'Heredom*⁸ ; ils y professent la « doctrine

⁶ Les insignes de ce grade de *Prince de Mercy* sont : un tablier rouge, au milieu duquel est peint ou brodé un triangle blanc et vert, et un cordon aux trois couleurs de l'Ordre, placé en sautoir, auquel est suspendu pour bijou un triangle équilatéral (ou *Delta*) en or. (*Manuel Maçonnique* du F. : Vuillaume, p. 181.)

⁷ Voir ce que nous disions au sujet de ces divers symboles dans l'article que nous avons rappelé au début (p. 434).

⁸ L'*Ordre de Heredom de Kilwinning* est le *Grand Chapitre* des hauts grades rattaché à la *Grande loge Royale d'Édimbourg*, et fondé, selon la tradition, par le roi Robert Bruce. (Thory, *Acta Latomorum*, Tome I^{er}, p. 317.) — Le mot anglais *Heredom* signifie *Héritage* (des *Templiers*) ; cependant, certains font venir cette désignation de l'hébreu *Harodim*, titre donné à ceux qui dirigeaient les ouvriers employés à la construction du *Temple de Salomon*.

évangélique »⁹, celle même de Luther, opposée à la doctrine catholique romaine. De même, les *Rose-Croix* du commencement du XVI^e siècle étaient franchement *antipapistes*. »

Pour faire comprendre quel est le symbolisme dont il s'agit ici, voici la description de la *Jérusalem Céleste*, telle qu'elle est figurée dans le *Chapitre des Souverains Princes Rose-Croix* de l'*Ordre de Heredom de Kilwinning*, appelés aussi *Chevaliers de l'Aigle et du Pélican* :

« Dans le fond (de la dernière chambre) est un tableau où l'on voit une montagne d'où découle une rivière, au bord de laquelle croît un arbre portant douze sortes de fruits. Sur le sommet de la montagne est un socle composé de douze pierres précieuses en douze assises. Au-dessus de ce socle est un carré en or, sur chacune des faces (*sic*) duquel sont trois anges avec les noms de chacune des douze tribus d'Israël. Dans ce carré est une croix, sur le centre de laquelle est couché un agneau. »¹⁰

« Dans les XXIV^e et XXV^e chants du *Paradis*, on retrouve le triple baiser du *Prince R.:-C.:*, le *pélican*¹¹, les tuniques blanches, les mêmes que celles des vieillards de l'*Apocalypse*, les bâtons de cire à cacheter, les trois vertus théologiques des *Chap.:* *Maç.:* (*Foi, Espérance et Charité*) ; car “la fleur symbolique des *Rose-Croix* a été adoptée par l'Église de Rome comme la figure de la Mère du Sauveur¹² (*Rosa mystica* des litanies), et par celle de Toulouse (les *Albigéois*) comme le type mystérieux de l'assemblée générale des *Fidèles d'Amour*”. Ces métaphores étaient déjà employées par les *Pauliciens*, prédécesseurs des *Cathares* des X^e et XI^e siècles ».

⁹ On sait que les Protestants se servent habituellement de cette expression pour désigner leur propre doctrine.

¹⁰ *Manuel Maçonnique* du F. :. Vuillaume, pp. 143-144.

¹¹ Sur le *pélican*, voir l'article intitulé *Symbolisme Maçonnique et Théosophie* (*La France Antimaçonnique*, 28^e année, pp. 13-16 [p. 301]).

¹² Voir le portail gauche de Notre-Dame de Paris.

Voici maintenant, sur le même sujet, un passage de l'*Histoire de la Magie* d'Éliphas Lévi, également cité par Sédir (pp. 15-16) :

« On a multiplié les commentaires et les études sur l'œuvre de Dante, et personne, que nous sachions, n'en a signalé le véritable caractère.

« L'œuvre du grand Gibelin est une déclaration de guerre à la Papauté par la révélation hardie des *Mystères*. L'épopée de Dante est *johannite (sic) et gnostique* ; c'est une application hardie des figures et des nombres de la *Kabbale* aux dogmes chrétiens, et une négation secrète de tout ce qu'il y a d'absolu dans ces dogmes. Son voyage à travers les mondes surnaturels s'accomplit comme l'*initiation aux Mystères d'Éleusis et de Thèbes*. C'est Virgile qui le conduit et le protège dans les cercles du nouveau Tartare, comme si Virgile, le tendre et mélancolique prophète des destinées du fils de Pollion, était aux yeux du poète florentin le père illégitime, mais véritable, de l'épopée chrétienne. Grâce au génie païen de Virgile, Dante échappe à ce gouffre sur la porte duquel il avait lu une sentence de désespoir ; il y échappe *en mettant sa tête à la place de ses pieds et ses pieds à la place de sa tête*, c'est-à-dire en prenant le contre-pied du dogme, et alors il remonte à la lumière en se servant du démon lui-même comme d'une échelle monstrueuse ; il échappe à l'épouvante à force d'épouvante, à l'horrible à force d'horreur. L'Enfer, semble-t-il, n'est une impasse que pour ceux qui ne savent pas se retourner ; il prend le diable à rebrousse-poil, s'il m'est permis d'employer ici cette expression familière, et s'émancipe par son audace. C'est déjà le protestantisme dépassé, et le poète des ennemis de Rome a déjà deviné Faust montant au Ciel sur la tête de Méphistophélès vaincu¹³.

« Remarquons aussi que l'Enfer de Dante n'est qu'un *Purgatoire négatif*. Expliquons-nous : son Purgatoire semble s'être formé dans son Enfer comme dans un moule, c'est le couvercle et comme le bouchon du gouffre, et l'on comprend

¹³ Ce passage d'Éliphas Lévi a été, comme bien d'autres d'ailleurs, reproduit *textuellement* par le F. : Albert Pike (*Morals and Dogma of Freemasonry*, p. 822).

que le Titan florentin, en escaladant le Paradis, voudrait jeter d'un coup de pied le Purgatoire dans l'Enfer.

« Son Ciel se compose d'une série de *cercles kabbalistiques* divisés par une *croix* comme le *pantacle d'Ézéchiél* ; au centre de cette *croix* fleurit une *rose*, et nous voyons apparaître pour la première fois, exposé publiquement et presque catégoriquement expliqué, le *symbole des Rose-Croix*. »

D'ailleurs, vers la même époque, ce symbole apparaissait aussi, quoique peut-être d'une façon un peu plus voilée, dans une autre œuvre poétique célèbre : le *Roman de la Rose*.

« Éliphas Lévi, dit encore Sédir (pp, 25-26), pense que le *Roman de la Rose* et le poème du Dante sont deux formes opposées¹⁴ d'une même œuvre : l'initiation à l'indépendance intellectuelle, la satire des institutions contemporaines, et la formule allégorique des *grands secrets de la société rosicrucienne*. »

« Ces importantes manifestations de l'occultisme¹⁵, dit Éliphas Lévi, coïncident avec l'époque de la *chute des Templiers*, tandis que Jean de Meung et Clopinel (*sic*), contemporains du Dante, florissaient à la cour brillante de Philippe le Bel¹⁶. Le *Roman de la Rose* est le poème épique de l'ancienne France ; c'est une œuvre profonde sous des dehors

¹⁴ Il serait plus exact de dire *complémentaires*.

¹⁵ Il n'est pas inutile de redire ici que nous faisons nos plus expresses réserves sur l'emploi de ce terme pour tout ce qui est antérieur à Éliphas Lévi lui-même. — Voir à ce sujet notre précédent article intitulé *À propos des Supérieurs Inconnus et de l'Astral* (*La France Antimaçonnique*, 27^e année, n° 51. p. 604 [p. [537](#)]).

¹⁶ Jean de Meung et Clopinel ne sont en réalité qu'un seul et même personnage : la première partie du *Roman de la Rose* eut pour auteur Guillaume de Lorris (mort vers 1230), et la seconde fut écrite près d'un demi-siècle plus tard, par Jean de Meung dit Clopinel (1250-1305 environ) ; c'est ce dernier qui fut en effet contemporain de Dante (1265-1321) et de Philippe le Bel (roi en 1285, mort en 1314). — La continuation de cette œuvre par un second auteur aussi éloigné chronologiquement du premier, montre bien que l'un et l'autre devaient être des représentants d'une même tradition.

triviaux¹⁷ ; c'est une exposition des *mystères de l'occultisme* aussi savante que celle d'Apulée. La *rose* de Flamel, celle de Jean de Meung et celle du Dante fleurirent sur le même arbre. »

Ainsi, dès le XIII^e siècle, il y avait déjà, en France aussi bien qu'en Italie, une tradition secrète¹⁸, celle-là même qui devait porter plus tard le nom de *tradition rosicrucienne*¹⁹. Cette doctrine était conservée par des associations comme celles de la *Fede Santa* et des *Fidèles d'Amour*, et cette *Massenie du Saint Graal* dont le F. : Henri Martin parle en ces termes dans son *Histoire de France* (t. III, p. 398), à propos des romans de chevalerie²⁰ :

« Dans le *Titurel*, la légende du *Graal* atteint sa dernière et splendide transfiguration, sous l'influence d'idées que Wolfram²¹ semblerait avoir puisées en France, et particulièrement chez les Templiers du midi de la France. Un héros appelé Titurel fonde un Temple pour y déposer le saint *Vessel*, et c'est le prophète Merlin qui dirige cette construction mystérieuse, initié qu'il a été par Joseph d'Arimathie en personne au plan du *Temple de Salomon*. La *Chevalerie du Graal* devient ici la *Massenie*, c'est-à-dire une Franc-Maçonnerie ascétique, dont les membres se nomment les *Templistes*, et l'on peut saisir ici l'intention de relier à un centre commun, figuré par ce Temple idéal, l'*Ordre des Templiers* et les nombreuses *confréries de constructeurs* qui renouvellent alors l'architecture du moyen-âge. On entrevoit là bien des ouvertures sur ce qu'on pourrait nommer l'histoire souterraine

¹⁷ On peut dire la même chose, au XVI^e siècle, des œuvres de Rabelais, qui renferment aussi une signification ésotérique qu'il pourrait être intéressant d'étudier.

¹⁸ *Occulte*, si l'on veut, mais non *occultiste*.

¹⁹ La dénomination de *Fraternitas Rosæ-Crucis* apparaît pour la première fois en 1374 ; le symbole de la *Rose-Croix* est certainement bien antérieur, mais la légende de *Christian Rosenkreuz* ne fut entièrement constituée que vers la fin du XVI^e siècle. (Cf. Sédir, *Histoire des Rose-Croix*, pp. 34-35.)

²⁰ Cité par Sédir dans le même ouvrage (pp. 21-22).

²¹ « Le Templier souabe Wolfram d'Eschenbach, auteur de *Parceval*, imitateur du Bénédictin satirique Guyot de Provins. »

L'ÉSOTÉRISME DE DANTE

de ces temps, beaucoup plus complexes qu'on ne le croit généralement.

« Ce qui est bien curieux et ce dont on ne peut guère douter, c'est que la Franc-Maçonnerie moderne remonte d'échelon en échelon jusqu'à la *Massenie du Saint Graal*. »

Il serait peut-être imprudent d'adopter cette opinion d'une façon trop exclusive, mais il n'en est pas moins bon d'en tenir compte, car cela peut en effet aider à saisir l'obscur filiation des sociétés secrètes au cours du moyen-âge, époque où elles furent vraiment secrètes, bien plus qu'elles ne l'ont jamais été depuis lors, même la *Rose-Croix* de 1610, et surtout la Franc-Maçonnerie moderne.

LE SPHINX.

RÉFLEXIONS À PROPOS DU « POUVOIR OCCULTE »*

On a pu lire ici, la semaine dernière, le remarquable article de M. Copin-Albancelli intitulé « *Les Yeux qui s'ouvrent* » ; on y a vu que notre confrère ne craint pas, à propos du socialisme, d'envisager nettement une action des *Supérieurs Inconnus* « dont la Franc-Maçonnerie n'est que l'instrument », ou même qu'un instrument entre bien d'autres, et « aux suggestions desquels obéissent les Francs-Maçons », inconsciemment pour la plupart. C'est là pour nous une nouvelle occasion de revenir sur certains points de cette question, si complexe et si controversée, du *Pouvoir Occulte*, sur laquelle le dernier mot n'a pas été dit et ne le sera peut-être pas de longtemps encore, ce qui n'est pas une raison pour désespérer de voir la lumière se faire peu à peu.

Tout d'abord, il est nécessaire de dire qu'il existe des « pouvoirs occultes » de différents ordres, exerçant leur action dans des domaines bien distincts, par des moyens appropriés à leurs buts respectifs, et dont chacun peut avoir ses *Supérieurs Inconnus*. Ainsi, un « pouvoir occulte » d'ordre politique ou financier ne saurait être confondu avec un « pouvoir occulte » d'ordre purement initiatique, et il est facile de comprendre que les chefs de ce dernier ne s'intéresseront point aux questions politiques et sociales en tant que telles ; ils pourront même n'avoir qu'une fort médiocre considération pour ceux qui se consacrent à ce genre de travaux. Pour citer un exemple, dans le monde musulman, la secte des *Senoussis*, actuellement tout au moins, ne poursuit guère qu'un but à peu près exclusivement politique ; elle est, en raison même de cela, généralement méprisée par les autres organisations secrètes, pour lesquelles le *panislamisme* ne saurait être qu'une affirmation purement doctrinale, et qui ne peuvent admettre qu'on accommode le *Djefr*

* [*La France Antimaçonnique*, 28^e année, n^o 24 (11 juin 1914).
Signé LE SPHINX.]

aux visées ambitieuses de l'Allemagne ou de quelque autre puissance européenne. Si l'on veut un autre exemple, en Chine, il est bien évident que les associations révolutionnaires qui soutinrent le F. : Sun Yat Sen, de concert avec la Maçonnerie et le Protestantisme anglo-saxons¹, ne pouvaient avoir de relations d'aucune sorte avec les vraies sociétés initiatiques, dont le caractère, dans tout l'Orient, est essentiellement traditionaliste, et cela, chose étrange, d'autant plus qu'il est plus exempt de tout ritualisme extérieur.

Ici, nous pensons qu'il est bon d'ouvrir une parenthèse pour ce qui concerne ces sociétés initiatiques extrême-orientales : jamais elles ne se mettront en relations, non seulement avec des groupements politiques, mais avec aucune organisation d'origine occidentale. Cela coupe court, en particulier, à certaines prétentions occultistes, qu'on a eu grand tort de prendre au sérieux dans des milieux antimaçonniques ; voici, en effet, ce qu'une plume autorisée a écrit à ce propos : « Pas plus qu'autrefois – moins encore qu'autrefois – il n'y a de fraternité possible entre des collectivités jaunes et des collectivités blanches. Il ne peut y avoir que des affiliations individuelles de blancs à des collectivités jaunes... Mais il n'y a pas de terrain d'entente pratique entre les sociétés collectives des deux races ; et si, par impossible, par suite d'une organisation dont les moyens nous échappent, ce terrain d'entente pratique venait à exister, les collectivités jaunes refuseraient d'y descendre. C'est pourquoi il est impossible d'ajouter foi à une information déjà ancienne – et dont je n'aurais certes pas parlé, si sa répétition dans le volume *L'Invasion Jaune*, par M. le commandant Driant, n'avait appelé l'attention sur elle – information d'après laquelle une société secrète jaune et un groupe occultiste européen auraient uni fraternellement leurs buts et leurs symboles. “Nous sommes heureux d'apprendre, dit l'*Initiation* de mars 1897 (et le commandant Driant le répète dans *L'Invasion Jaune*, p. 486), au Suprême Conseil, la création à San-Francisco de la première

¹ Voir, dans la *France Antimaçonniq*ue, *Sun Yat Sen contre Yuan Shi Kai* (27^e année, n° 37, pp. 440-441 [p. [415](#)]), et *Le Protestantisme et la Révolution* (28^e année, n° 1, pp. 11-12 [p. [421](#)]).

Loge martiniste chinoise, sur laquelle nous fondons de grandes espérances, pour l'entente de notre Ordre avec la *Société de Hung*." Et le commandant Driant ajoute : "La *Société de Hung* est la société-mère des *Boxers* chinois. Ces relations de sectes paraîtront invraisemblables à nombre de lecteurs, qui ne voient pas les progrès des sociétés occultes visant à l'internationalisme. Elles sont rigoureusement vraies." Ces affirmations sont *rigoureusement* une fable. Je ne sais pas si des Chinois, ni quel genre de Chinois se sont introduits dans la Loge martiniste de San-Francisco, ni même s'il y a jamais eu une Loge martiniste à San-Francisco. Ce que je sais et affirme, c'est que jamais la *Société de Hung* – puisque *Société de Hung* il y a, et qu'on semble viser une société entre toutes, et le nom spécial et temporaire d'une secte de cette société – ne s'est affiliée au Martinisme ; c'est que jamais la *Société de Hung*, ni quelque autre société secrète chinoise que ce soit, n'a entretenu la moindre relation, même épistolaire, avec le Martinisme, ni avec quelque autre société occulte occidentale que ce soit. Pour se livrer ainsi, les Chinois connaissent trop bien le tempérament des blancs, et combien peu secrètes sont leurs sociétés occultes. »²

On en pourrait dire à peu près autant pour les organisations initiatiques hindoues et musulmanes, qui, d'une façon générale, sont presque aussi fermées que celles de l'Extrême-Orient, et tout aussi inconnues des Occidentaux. Maintenant, il est bien entendu que tout cela ne préjuge rien contre l'existence, pour l'Occident, d'un « Pouvoir central » compatible avec les conditions d'une pluralité d'organismes distincts et hiérarchisés (nous ne pouvons plus dire ici « superposés » comme dans les sphères inférieures). Si l'on admet cette existence, il faudra certainement assigner, dans la constitution de ce « Pouvoir central », un rôle important à l'élément judaïque ; et, lorsqu'on sait quelle aversion éprouvent à l'égard du Juif les Orientaux en général et les Musulmans en particulier, il est permis de se demander si la présence d'un tel élément ne contribue pas à rendre impossible les rapports directs entre les sociétés secrètes orientales et occidentales. Il y a donc là, au point de vue du

² Matgioi, *La Voie Rationnelle*, chapitre X, pp. 336-338.

« pouvoir occulte », des barrières que l'influence juive ne saurait franchir ; en outre, même en Occident, il n'y a certainement pas que cette seule influence à considérer à l'exclusion de toute autre, encore qu'elle paraisse être des plus puissantes. Quant aux communications indirectes possibles, malgré tout, entre le « Pouvoir occulte central » de l'Occident et certains pouvoirs plus ou moins analogues qui existent en Orient, tout ce que l'on peut dire, c'est qu'elles ne pourraient résulter que « d'une organisation dont les moyens nous échappent ».

Pour en revenir à notre distinction entre différents ordres de « pouvoirs occultes », nous devons ajouter qu'elle ne supprime pas la possibilité d'une certaine *interpénétration* de ces différents ordres, car il ne faut jamais établir de catégories trop absolues ; nous disons *interpénétration*, parce que ce terme nous semble plus précis que celui d'*enchevêtrement*, et qu'il laisse mieux entrevoir la hiérarchisation nécessaire des organismes multiples. Pour savoir jusqu'où s'étend cette hiérarchisation, il faut se demander s'il existe encore, dans l'Occident contemporain, une puissance vraiment initiatique qui ait laissé autre chose que des vestiges à peu près incompris ; et, sans rien vouloir exagérer, on est bien obligé de convenir qu'il n'y a guère, apparemment, que le *Kabbalisme* qui puisse compter dans ce domaine, et aussi que les Juifs le réservent jalousement pour eux seuls, car le « néo-kabbalisme » occultisant n'est qu'une fantaisie sans grande importance. Tous les autres courants, car il y en a eu³, semblent s'être perdus vers la fin du moyen âge, si l'on excepte quelques cas isolés ; par suite, si leur influence a pu, jusqu'à un certain point, se transmettre en-deçà de cette époque, ce n'est que d'une façon indirecte et qui, dans une large mesure, échappe forcément à notre investigation. D'autre part, si on envisage les tentatives qui ont été faites récemment dans le sens d'une « contre-kabbale » (et qui se basaient principalement sur le *Druidisme*), on ne peut pas dire qu'elles aient abouti à une réalisation quelconque, et leur échec est encore une preuve de la

³ Voir *L'Ésotérisme de Dante*, dans la *France Antimaçonniq*ue, 28^e année, n° 10, pp. 109-113. [P. [659](#).]

force incontestable que possède l'élément judaïque au sein du « pouvoir occulte » occidental.

Ceci posé, il est bien certain que le *Kabbalisme*, comme tout ce qui est d'ordre proprement initiatique et doctrinal, est, en lui-même, parfaitement indifférent à toute action politique ; sur le terrain social, ses principes ne peuvent exercer qu'une influence purement réflexe. Le socialisme, qui, certes, n'a rien d'initiastique, ne peut procéder que d'un « pouvoir occulte » simplement politique, ou politico-financier ; il est vraisemblable que ce pouvoir est juif, au moins partiellement, mais il serait abusif de le qualifier de « kabbaliste ». il en est qui ne savent pas suffisamment se garder de toute exagération à cet égard, et c'est pourquoi nous avons cru bon de préciser dans quelles conditions il est possible de considérer Jaurès, par exemple, comme « le serviteur des *Supérieurs Inconnus* », ou plutôt de certains *Supérieurs Inconnus*.

Maintenant, que Jaurès « soit à peine Franc-Maçon », ce n'est pas là une objection sérieuse contre cette façon d'envisager son rôle, comme le fait très justement remarquer M. Copin-Albancelli. Nous ignorons même, nous devons l'avouer, si Jaurès a jamais reçu l'initiation maçonnique ; en tout cas, il n'est certainement pas un Maçon actif, mais cela ne fait rien à la chose, et il peut même fort bien ne faire partie d'aucune « société secrète » au sens propre du mot ; il n'en est qu'un meilleur agent pour les *Supérieurs Inconnus* qui se servent de lui, parce que cette circonstance contribue à écarter les soupçons. Ce que nous disons de Jaurès, parce que notre confrère l'a pris pour exemple, nous pourrions tout aussi bien le dire d'autres hommes politiques, qui sont à peu près dans le même cas ; mais l'exemple est assez typique pour que nous nous en contentions.

Un autre point qui est à retenir, c'est que les *Supérieurs Inconnus*, de quelque ordre qu'ils soient, et quel que soit le domaine dans lequel ils veulent agir, ne cherchent jamais à créer des « mouvements », suivant une expression qui est fort à la mode aujourd'hui ; ils créent seulement des « états d'esprit », ce qui est beaucoup plus efficace, mais peut-être un peu moins à la portée de tout le monde. Il est incontestable, encore que certains se déclarent incapables de le comprendre, que la mentalité des individus et des collectivités peut être modifiée par un ensemble

systematisé de suggestions appropriées ; au fond, l'éducation elle-même n'est guère autre chose que cela, et il n'y a là-dedans aucun « occultisme ». Du reste, on ne saurait douter que cette faculté de suggestion puisse être exercée, à tous les degrés et dans tous les domaines, par des hommes « en chair et en os », lorsqu'on voit, par exemple, une foule entière illusionnée par un simple *fakir*, qui n'est cependant qu'un initié de l'ordre le plus inférieur, et dont les pouvoirs sont assez comparables à ceux que pouvait posséder un Gugomos ou un Schrœpfer⁴. Ce pouvoir de suggestion n'est dû, somme toute, qu'au développement de certaines facultés spéciales ; quand il s'applique seulement au domaine social et s'exerce sur l'« opinion », il est surtout affaire de psychologie : un « état d'esprit » déterminé requiert des conditions favorables pour s'établir, et il faut savoir, ou profiter de ces conditions si elles existent déjà, ou en provoquer soi-même la réalisation. Le socialisme répond à certaines conditions actuelles, et c'est là ce qui fait toutes ses chances de succès ; que les conditions viennent à changer pour une raison ou pour une autre, et le socialisme, qui ne pourra jamais être qu'un simple *moyen* d'action pour des *Supérieurs Inconnus*, aura vite fait de se transformer en autre chose dont nous ne pouvons même pas prévoir le caractère. C'est peut-être là qu'est le danger le plus grave, surtout si les *Supérieurs Inconnus* savent, comme il y a tout lieu de l'admettre, modifier cette mentalité collective qu'on appelle l'« opinion » ; c'est un travail de ce genre qui s'effectua au cours du XVIII^e siècle et qui aboutit à la Révolution, et, quand celle-ci éclata, les *Supérieurs Inconnus* n'avaient plus besoin d'intervenir, l'action de leurs agents subalternes était pleinement suffisante. Il faut, avant qu'il ne soit trop tard, empêcher que de pareils événements se renouvellent, et c'est pourquoi, dirons-nous avec M. Copin-Albancelli, « il est fort

⁴ Voir *La Stricte Observance et les Supérieurs Inconnus*, dans la *France Antimaçonnique*, 27^e année, n° 47, pp. 560-564 [p. [517](#)], et n° 49, pp. 585-588 [p. [529](#)].

RÉFLEXIONS À PROPOS DU « POUVOIR OCCULTE »

important d'éclairer le peuple sur la question maçonnique et ce qui se cache derrière ».

(À suivre.)

LE SPHINX.

RÉFLEXIONS À PROPOS DU « POUVOIR OCCULTE » (SUITE)*

La *Bastille* du 23 mai 1914 a reproduit une note des *Cahiers Romains* intitulée « *Les cours populaires d'antisectarisme* », note dans laquelle est formulé, comme le dit notre confrère, « le plan d'études d'ensemble sans lesquelles il n'y aurait pas de victoire définitive contre la Franc-Maçonnerie et ce qui se cache derrière elle ». Ce plan, d'ailleurs très vaste, n'est présenté que comme un simple « canevas » pour un « cours pratique antisectaire » ; c'est dire qu'il n'est pas définitif en toutes ses parties, mais, tel qu'il est, il n'en présente pas moins un intérêt capital.

Tout d'abord, les *Cahiers Romains* divisent la « science antisectaire » en trois parties, qu'ils définissent de la façon suivante :

« *Première partie.* – Notions techniques sur la Secte et sur les sectes. Leur organisation. Leur action. Leur but.

« *Deuxième partie.* – L'observation méthodique appliquée à l'information et à l'action antisectaires.

« *Troisième partie.* – Culture et action antisectaires. Essais historiques sur la Secte et sur les sectes. Examen pratique des faits sectaires et antisectaires du jour. »

Cette division a le mérite d'être très claire, et sa valeur pratique est évidente ; c'est là l'essentiel, étant donné le but qu'on se propose. Sans doute, il peut arriver que certaines questions ne rentrent pas entièrement et exclusivement dans l'une ou l'autre de ces trois parties, et qu'ainsi on soit obligé de revenir à plusieurs reprises sur ces mêmes questions pour les envisager à différents points de vue ; mais, quelle que soit la

* [*La France Antimaçonnique*, 28^e année, n^o 25 (18 juin 1914).
Signé LE SPHINX.]

division adoptée, c'est là un inconvénient qu'il est impossible d'éviter, et il ne faudrait pas s'en exagérer la gravité.

La première partie se subdivise en deux :

« 1^o La question fondamentale : les sectes forment la Secte. (Pouvoir sectaire central ; Israël et la Secte.)

« 2^o Sectes principales : a) Franc-Maçonnerie ; b) Carbonarisme ; c) Martinisme ; d) Illuminisme ; e) Théosophie ; f) Occultisme varié ; g) Sectes locales ou de race. »

Nous devons nous féliciter hautement de voir poser ici, en premier lieu, la vraie « question fondamentale », celle du « Pouvoir Occulte », en dépit de ceux qui prétendent la résoudre par une négation pure et simple. Pour préciser d'avantage ce qui n'est qu'indiqué dans ce programme, il y aurait lieu de s'occuper ici de la pluralité des « pouvoirs occultes », de leurs attributions respectives, de leur hiérarchisation et des conditions de leur coexistence, toutes choses dont nous avons quelque peu parlé précédemment. Quant aux rapports indéniables qui existent entre « Israël et la Secte », il faudrait voir s'ils n'entraînent pas, corrélativement d'ailleurs à d'autres circonstances ethniques, une limitation de l'influence de certains « pouvoirs occultes », comme nous l'avons dit également, et si ce fait ne doit pas conduire à donner à cette expression générale : « la Secte », une signification plus restreinte qu'on pouvait le supposer « a priori », mais aussi plus précise par là même. Ajoutons que cette restriction ne modifiera en rien, pratiquement, les conclusions auxquelles on sera conduit pour ce qui concerne l'Occident moderne ; seulement, ces conclusions ne seraient plus entièrement applicables, même pour l'Occident, si l'on remontait au-delà de la Renaissance, et elles le seraient encore moins s'il s'agissait de l'Orient, même contemporain.

Ceci dit, pour ce qui est de l'étude des « sectes principales », nous nous permettrons de formuler quelques observations qui ont leur importance ; il est évident, en effet, que cette étude pourrait se subdiviser indéfiniment si l'on ne prenait soin de grouper toutes les sectes autour d'un certain nombre d'entre elles, dont le choix, tout en renfermant forcément une part d'arbitraire, doit être avant tout celui des types les plus « représentatifs ». On peut fort bien, à ce point de vue,

commencer par l'étude de la Franc-Maçonnerie, surtout parce que, de toutes ces sectes, elle est la plus généralement connue et la plus facilement observable ; sur ce point, il n'y a aucune contestation possible. Il nous semble seulement que l'historique de la Maçonnerie moderne, pour être parfaitement compris, devrait logiquement être précédé d'un exposé, aussi succinct et aussi clair que possible, de ses origines, en remontant, d'une part, aux divers courants hermétiques et rosicruciens, et, d'autre part, à l'ancienne Maçonnerie opérative¹, et en expliquant ensuite la fusion de ces divers éléments. En outre, il est nécessaire de faire ressortir que la Maçonnerie moderne, issue de la Grande Loge d'Angleterre (1717), est essentiellement la « Maçonnerie symbolique », à laquelle, par la suite, sont venus se superposer les multiples systèmes de hauts grades ; parmi ceux-ci, chacun des plus importants pourrait être l'objet d'une étude spéciale, et c'est alors qu'il y aurait lieu de rechercher à quel ordre d'influences occultes se rattache sa formation. Cette recherche serait facilitée par une classification en systèmes hermétiques, kabbalistiques, philosophiques, etc. ; l'ordre rigoureusement chronologique ne peut être suivi que dans une première vue d'ensemble. Il serait bon de montrer tout particulièrement le rôle joué par le Kabbalisme dans la constitution d'un grand nombre de ces systèmes, sans négliger pour cela de tenir compte des autres influences, dont certaines ont même pu, dans leur principe et leur inspiration tout au moins, ne pas appartenir au monde occidental. C'est dire que les cadres d'une telle étude doivent être aussi larges que possible, si l'on ne veut pas s'exposer à laisser en dehors certaines catégories de faits, et précisément celles qui, d'ordinaire, paraissent les plus difficilement explicables.

Maintenant, parmi les organisations superposées à la Maçonnerie ordinaire, il n'y a pas que les systèmes de hauts grades ; il y a aussi des sectes qui ne font aucunement partie

¹ Sur cette Maçonnerie opérative et ses rituels, il n'y a que très peu de documents qui aient été publiés ; nous avons donné, dans la *France antimaçonnique* (27^e année, n° 42, pp. 493-495 [p. [655](#)]), la traduction complète de l'ouverture de la Loge au premier degré.

intégrante de la Maçonnerie, bien que se recrutant exclusivement parmi ses membres. Tels sont, par exemple, certains « Ordres de Chevalerie », qui existent encore de nos jours, notamment dans les pays anglo-saxons ; mais, là aussi, il y aurait lieu de distinguer entre les organisations dont il s'agit, suivant qu'elles présentent un caractère initiatique, ou politique, ou simplement « fraternel ». Les sectes à tendances politiques ou sociales méritent une étude particulière ; à ce point de vue, on peut prendre comme type, au XVIII^e siècle, l'Illuminisme, et, au XIX^e, le Carbonarisme.

Jusqu'ici, nous n'avons donc eu à envisager que la Maçonnerie et ce qui s'y rattache directement ; mais cette étude ne comprend que les sections *a*, *b* et *d* du programme des *Cahiers Romains*. Quant à la section *c*, c'est-à-dire au Martinisme, il faudrait s'entendre sur le sens de ce mot, et nous nous sommes déjà expliqué à ce sujet ; nous rappellerons donc seulement que les « Élus Coëns » ont leur place marquée parmi les systèmes maçonniques de hauts grades, et, quant à Saint-Martin, nous le retrouverons tout à l'heure. Il ne reste donc plus que le Martinisme contemporain, qui doit logiquement figurer au chapitre de l'Occultisme (section *f*), entre le « néo-kabbalisme » et le « néo-gnosticisme ». Par contre, nous réserverions volontiers une section à part au Spiritisme avec ses nombreuses variétés, et aussi avec toutes les sectes plus ou moins religieuses auxquelles il a donné naissance, comme l'Antoinisme, le Fraternisme, le Sincérisme, etc.

Pour la Théosophie (section *e*), on devrait distinguer soigneusement les deux acceptations de ce terme, dont la première s'applique, d'une façon générale, à un ésotérisme plutôt mystique, comptant parmi ses principaux représentants des hommes de conceptions d'ailleurs très diverses, tels que Jacob Bœhme, Swedenborg, Saint-Martin, Eckartshausen, etc. L'autre acception, toute spéciale et beaucoup plus récente, est celle qui désigne ce que nous appellerions plus volontiers le « Théosophisme », c'est-à-dire les doctrines propres à la « Société Théosophique » ; à l'étude de cette dernière se joint naturellement celles des schismes qui en sont issus, comme l'« Anthroposophie » de Rudolf Steiner.

Il ne reste plus que la section g, qui contient des éléments assez divers, et pour laquelle nous proposerons une subdivision, en mettant à part, en premier lieu, les sectes qui doivent leur existence à l'influence du Protestantisme : dans ce groupe se trouveront l'Orangisme et l'Apaïsme, cités par les *Cahiers Romains*, ainsi qu'un bon nombre des sociétés secrètes américaines que nous étudions, depuis longtemps déjà, dans la *France Antimaçonnique*, et enfin certains « mouvements » religieux comme le Salutisme, l'Adventisme, la « Christian Science », etc. Dans un second groupe figureraient les associations qui présentent un caractère plus proprement national ou « de race », comme les Fenians, les Hiberniens, etc. ; on pourrait y joindre le Druidisme, bien que son caractère artificiel lui assigne une place un peu à part. Un troisième chapitre serait réservé aux sectes à tendances essentiellement révolutionnaires : il faudrait y montrer les influences respectives du socialisme et de l'anarchisme dans l'Internationalisme, dans le Nihilisme, et dans quelques organisations secrètes ouvrières d'Europe et d'Amérique. Cela fait, il resterait encore une certaine quantité de sectes diverses, ne rentrant dans aucune de ces catégories, et échappant peut-être même à toute classification.

Dans tout ceci, nous avons complètement laissé de côté la dernière partie de la section g, c'est-à-dire les « sectes secrètes orientales », parce que celles-là ne peuvent pas se ramener au même cadre que les autres, et parce qu'il serait vraiment difficile de les étudier d'une façon satisfaisante dans un « cours populaire », qui doit forcément rester quelque peu élémentaire, au moins quand il s'agit de questions particulièrement ardues, à peu près incompréhensibles sans une préparation spéciale. Le plus qu'on puisse faire, dans ces conditions, c'est de consacrer à ces organisations orientales quelques indications très sommaires, et cela dans une section tout à fait à part, en y établissant d'ailleurs trois grandes divisions très distinctes, suivant que l'on considère le monde musulman, ou le monde hindou, ou le monde

extrême-oriental². Il est certain que toutes ces organisations, sans pouvoir rentrer dans la définition précise de « la Secte » au sens où nous l'avons indiquée, présentent cependant avec certains éléments de celle-ci une sorte de parallélisme et des analogies assez remarquables, procédant surtout des grands principes généraux communs à toute initiation ; mais leur étude, à ce point de vue, trouvera mieux sa place dans la deuxième partie de la « science antisectaire ».

Cette deuxième partie est subdivisée en deux comme la première ; ici, nous citerons intégralement les *Cahiers Romains* :

« 1^o L'« observation » est faite d'intuition, d'attention, d'expérience. Elle suppose un esprit intelligent et attentif, une bonne mémoire, une culture compétente sur la matière à observer. On naît bon observateur, mais une formation rationnelle rend excellent l'observateur né, et assez apte celui qui n'est pas né observateur.

« 2^o Applications générales et particulières de ces constatations à notre matière. Attention spéciale aux « mystères » de la Secte et des sectes, en commençant par leur symbolisme (phonique, mimique, graphique : jargon, gestes, figures). »

Ce qu'il importe de faire ressortir, c'est d'abord que l'« observation », telle qu'elle est ici comprise et définie, est loin de se borner à la recherche des « documents », dans laquelle prétendent se confiner certains antimaçons à courte vue ; c'est ensuite que les « mystères » méritent une « attention spéciale », et, par « mystères », on doit entendre évidemment tout ce qui a une portée proprement initiatique, et dont l'expression normale est le symbolisme sous toutes ses formes. Cette étude peut, suivant les circonstances, être limitée à des notions plus ou moins étendues, ou au contraire être poussée très loin ; et c'est ici le lieu de faire intervenir ce que nous pourrions appeler le « symbolisme comparé », c'est-à-dire l'examen des analogies que nous signalons un peu plus haut. Dans cet ordre d'idées, il est deux états d'esprit dont il importe de se méfier tout

² Il ne s'agit ici, bien entendu, que des organisations véritablement orientales, et non celle qui, en Orient, sont d'importation européenne ou américaine.

particulièrement : c'est, d'une part, le dédain que professent, par ignorance, la plupart des Maçons actuels à l'égard de leurs propres symboles, vestiges d'une initiation qui est pour eux lettre morte, et, d'autre part, l'assurance pleine de mauvaise foi avec laquelle les occultistes, non moins ignorants, donnent de toutes choses les explications les plus fantaisistes, et parfois les plus absurdes ; d'où la nécessité d'une extrême prudence lorsqu'on veut consulter les travaux courants sur le symbolisme et les questions connexes. Là plus encore qu'en toute autre matière, il faut se faire des convictions qui soient le fruit d'un travail personnel, ce qui est sans doute beaucoup plus difficile, mais aussi beaucoup plus sûr, que d'accepter des opinions toutes faites ; la compréhension et l'assimilation de ces choses ne s'acquièrent pas en un jour, et elles demandent avant tout « de l'intuition, de l'attention, et de l'expérience ».

Quant à la troisième partie de la « science antisectaire », elle est, elle aussi, susceptible de recevoir autant de développements qu'on le voudra ; mais nous nous bornerons à en reproduire les subdivisions générales. Si nous mettons à part, pour les raisons que nous avons dites, les études qui concernent l'antiquité et le moyen âge (et que l'on pourrait résumer brièvement en une sorte d'introduction à cette troisième partie), ces subdivisions, au nombre de trois, seront les suivantes :

« 1^o Essais historiques sur la Secte et sur les sectes, depuis la Renaissance jusqu'à notre temps, avant et après la Révolution, jusqu'en 1870.

« 2^o Essais pratiques sur les faits sectaires et antisectaires contemporains (depuis 1870).

« 3^o Bibliographie antisectaire. »

Si un tel programme était rempli dans toutes ses parties, nous sommes persuadé qu'on arriverait à en dégager un ensemble de notions fort exactes sur le « Pouvoir Occulte » et les conditions de son fonctionnement, et cela sans qu'il soit nécessaire de s'enfermer dans une systématisation trop étroite. En attendant une semblable réalisation, nous souhaitons que les quelques réflexions qui précèdent contribuent, pour leur modeste part, à apporter dans ces questions si complexes un peu d'ordre et de clarté.

ÉCHOS

ASSASSINAT DE L'ARCHIDUC HÉRITIER D'AUTRICHE*

L'archiduc François-Ferdinand et sa femme, la duchesse de Hohenberg, ont été assassinés le 28 juin à Sérajevo, capitale de la Bosnie, par un lycéen qu'on croit être de nationalité serbe.

On ne peut actuellement faire que des conjectures sur les causes de ce crime odieux, précédé d'ailleurs d'un autre attentat qui avait échoué. Cependant, nous croyons bon de reproduire ici ces quelques lignes extraites d'un article de M. Ernest Judet, dans l'*Éclair* :

« N'oublions pas que l'archiduc, visé féroce, était un champion du Catholicisme, par conséquent un obstacle pour l'Orthodoxie fanatique, associée à la Franc-Maçonnerie universelle, qui est également très italienne. C'est là qu'il convient de chercher le secret du complot qui ne manquait pas d'agents d'exécution parmi les haines dont la cause slave, aux mains de meneurs sans scrupules, était le prétexte ou le drapeau. Au service d'un calcul profond, la sincérité des partisans de l'idéal serbe, dont l'exaspération est indicible, fournissait des bras intrépides en abondance. Dans ce milieu fiévreux où bouillonnèrent tant de rancunes, le microbe de l'assassinat germa silencieusement. L'archiduc est tombé sous leurs coups conjurés. »

* [La France Antimaçonnique, 28^e année, n° 28 (9 juillet 1914). Non signé.]

MONSIEUR A. C. DE LA RIVE*

La *France Antimaçonique* vient d'être cruellement éprouvée par la perte de son vaillant et zélé Directeur. Bien que souffrant depuis quelque temps déjà, Monsieur A. C. de la Rive a lutté et travaillé jusqu'au bout pour sa Revue qu'il aimait tant et dont il était l'âme.

Est-il nécessaire de rappeler que, pendant de longues années, il prodigua son activité, non seulement dans cette Revue, mais aussi dans de nombreuses conférences faites de tous côtés pour la diffusion de l'idée catholique et antimaçonique ?

Nous ne nous étendrons pas plus longtemps sur les qualités de notre regretté Directeur : son œuvre parle pour lui et dit assez quel était son dévouement pour la cause qu'il a défendue toute sa vie avec autant de talent que de conviction.

Dans la mesure de notre pouvoir, nous nous efforcerons de continuer, en suivant les traces de notre cher Directeur et Ami, la tâche qui reste toujours inachevée.

LA RÉDACTION.

* [*La France Antimaçonique*, 28^e année, n° 29 (16 juillet 1914).
Signé LA RÉDACTION.]

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos de l'éditeur3

LE SPHINX DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Titre		Année	Numéro	Date	Signature	Confirmé par Guénon	Page
Françmaçonnerie et Sociétés Secrètes		26	23	06/06/ 1912	A. C. DE LA RIVE (début)		19
	II	26	24	13/06/ 1912	A. C. DE LA RIVE		35
	III	26	26	27/06/ 1912	A. C. DE LA RIVE		45
	IV	26	27	04/07/ 1912	A. C. DE LA RIVE		61
	V	26	28	11/07/ 1912			71
	VI	26	29	18/07/ 1912			81
	VII	26	31	01/08/ 1912			89
	VIII	26	32	08/08/ 1912			93
	IX	26	33	15/08/ 1912			97
	X	26	35	29/08/ 1912			101
	XI	26	36	05/09/ 1912			107
	XII	26	38	19/09/ 1912			115

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Titre		Année	Numéro	Date	Signature	Confirmé par Guénon	Page
Renseignements complémentaires sur la Maçonnerie et les divers Ordres qui y sont rattachés		27	25	19/06/1913		×	117
Notice sur les diverses Sociétés Secrètes américaines qui ne sont pas officiellement rattachées à la Maçonnerie		27	25	19/06/1913		×	125
	(suite)	27	28	10/07/1913		×	129
	(suite)	27	30	24/07/1913		×	145
	(suite)	27	32	07/08/1913		×	155
	(suite)	28	13	26/03/1914		×	161
	(suite)	28	15	09/04/1914		×	179
	(suite)	28	18	30/04/1914		×	187
	(suite)	28	20	14/05/1914		×	191
	(suite)	28	22	28/05/1914		×	197
	(suite)	28	24	11/06/1914		×	203
	(suite)	28	25	18/06/1914		×	207
	(suite)	28	28	09/07/1914		×	213
	(suite)	28	30	23/07/1914		×	221
Les Adversaires du Symbolisme		27	33	14/08/1913			233
Les Adversaires du Symbolisme		27	36	04/09/1913			235
Signe des Temps		27	36	04/09/1913			237
HOLLANDE – Les Frères de la Lumière Intérieure		27	46	13/11/1913			239

TABLE DES MATIÈRES

Titre	Année	Numéro	Date	Signature	Confirmé par Guénon	Page
HOLLANDE – Les Frères de la Lumière Intérieure	28	28	09/07/ 1914			241
ANGLETERRE – Une nouvelle organisation rosicrucienne ?	28	27	02/07/ 1914			243
ANGLETERRE – L’Ordre initiatique réformé des Rose-Croix	28	31	30/07/ 1914		×	245
Échos – Une appréciation sur l’Occultisme	28	25	18/06/ 1914			247
Échos – Une prétendue « Église Satanique »	28	25	18/06/ 1914			249
ALLEMAGNE – L’Ordre des Samaritains Inconnus	28	31	30/07/ 1914		×	251
La Sœur 33^e Annie Besant, Présidente de la Société Théosophique – Le sceau des Théosophes	27	18	01/05/ 1913	A. C. DE LA RIVE		253
Les Tribulations du Christ futur	27	21	22/05/ 1913			257
Le F. : John Yarker	27	25	19/06/ 1913			259
Le F. : John Yarker 33^e, 90^e, 97^e, VII^e, etc.	27	39	25/09/ 1913			261
M^{me} H.-P. Blavatsky et la Maçonnerie		27	33	14/08/ 1913	J. L. (M. S. T.)	×
	(suite)	27	36	04/09/ 1913	J. L. (M. S. T.)	(notes)
					×	269
					×	275
Le Christianisme théosophique	27	36	04/09/ 1913		×	283
Curieuse Coïncidence	27	36	04/09/ 1913		×	289
Théosophes et Théosophistes	27	39	25/09/ 1913			291
Le Sceau de la Société Théosophique	27	49	04/12/ 1913		×	293
					(notes)	
Éloges théosophiques à M. Poincaré	28	1	01/01/ 1914			297
L’Antoinisme et les Théosophistes	28	1	01/01/ 1914			299

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Titre		Année	Numéro	Date	Signature	Confirmé par Guénon	Page
Symbolisme maçonnique et Théosophie		28	2	08/01/ 1914	E. P. N.		301
Dreyfusisme et Théosophie		28	6	05/02/ 1914			309
Échos – Érudition occultiste		28	25	18/06/ 1914			313
L'Église Catholique Française		28	19	07/05/ 1914		×	315
	(suite)	28	23	04/06/ 1914		×	321
	(suite)	28	26	25/06/ 1914		×	325
	(suite)	28	27	02/07/ 1914		×	331
	(suite)	28	31	30/07/ 1914		×	335
ÉTATS-UNIS – L'Église Nationale d'Amérique		28	9	26/02/ 1914			339
Échos – La fin d'un schisme		28	28	09/07/ 1914			341
Le Russellisme		28	1	01/01/ 1914			343
ALLEMAGNE – Une nouvelle secte		28	25	18/06/ 1914			345
Échos – Maçonnerie et Protestantisme		28	28	09/07/ 1914			347
ANGLETERRE – Un Ordre de Chevalerie anglican		28	28	09/07/ 1914			349
L'Initiation de la Princesse Karadja		27	8	20/02/ 1913			351
ANGLETERRE – L'Alliance Gnostique Universelle		28	7	12/02/ 1914			357
Bibliographie		27	33	14/08/ 1913	A. C. DE LA RIVE		361
À propos des Gnostiques		27	36	04/09/ 1913			367

TABLE DES MATIÈRES

Titre	Année	Numéro	Date	Signature	Confirmé par Guéron	Page
ESPAGNE – Rite National Espagnol	27	35	28/08/ 1913			369
Échos – La Grande Loge Catalana-Balear	28	28	09/07/ 1914			373
ANGLETERRE – Le Prince Arthur de Connaught initié à la Maçonnerie	25	22	01/06/ 1911			375
CANADA	27	36	04/09/ 1913			377
Notice sur les diverses Sociétés Secrètes Anglaises qui sont rattachées à la Maçonnerie Anglaise – ANGLETERRE		27	31	31/07/ 1913	×	379
	(suite)	27	37	11/09/ 1913	×	385
	(suite)	27	38	18/09/ 1913	×	391
	(suite)	27	39	25/09/ 1913	×	399
	(suite)	27	42	16/10/ 1913	×	405
	(suite)	27	46	13/11/ 1913	×	409
ANGLETERRE – L’Ordre Antédiluvien du Buffle	28	29	16/07/ 1914			413
CHINE – Sun Yat Sen contre Yuan Shi Kai	27	37	11/09/ 1913			415
JAPON – Mort du F. Comte Hayashi	27	38	18/09/ 1913			419
CHINE – Le Protestantisme et la Révolution	28	1	01/01/ 1914			421
Les Vampires de la Turquie – Les Deunmés	27	1	02/01/ 1913			423
L’affaire Chérif pacha – Les tribulations d’Iskender bey	28	6	05/02/ 1914			427
Échos – L’attentat contre Chérif pacha	28	29	16/07/ 1914			429

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Titre		Année	Numéro	Date	Signature	Confirmé par Guénon	Page
INDE – L’Académie Indienne de Science		27	43	23/10/ 1913		×	431
	(suite et fin)	27	45	06/11/ 1913		×	437
Le F. : Charles Richet à l’Académie des Sciences		28	5	29/01/ 1914			441
Échos – Carnegie et l’Occultisme		28	29	16/07/ 1914			443
INDE – Le Brahma-Samâj – L’Arya-Samâj		27	50	11/12/ 1913		×	445
Vers la Sagesse		27	39	25/09/ 1913			459
Échos		28	22	28/05/ 1914			463
INDE – Le Serment des « Frères du Service »		28	28	09/07/ 1914			465
ÉTATS-UNIS – La Ligue de Réforme Théosophique d’Amérique		28	29	16/07/ 1914			467
Le Bergsonisme		27	38	18/09/ 1913			469
Le Bergsonisme		27	42	16/10/ 1913			471
M. Bergson et la « Libre Parole »		28	1	01/01/ 1914	LE SPHINX	×	473
La Visite de Bonaparte à l’O. : de Nancy		25	6	09/02/ 1911			477
Ordre des Noachites Français (1816) – Maçonnerie Napoléonienne		25	36	07/09/ 1911		×	479
Un côté peu connu de l’Œuvre de Dante		25	40	05/10/ 1911		×	483
La Loge « Le Centre des Amis » (G. : O. : D. : F. :)		25	40	05/10/ 1911			485
Un Initié des Sociétés Secrètes supérieures (1753-1814) « <i>Franciscus,</i> <i>Eques a capite galeato</i> »		27	28	10/07/ 1913	LE LISEUR	×	491

TABLE DES MATIÈRES

Titre		Année	Numéro	Date	Signature	Confirmé par Guénon	Page
L'Initiation Maçonnique du F. : Bonaparte		27	31	31/07/ 1913	A. C. DE LA RIVE	× (en partie)	495
Le Régime Écossais Rectifié de 1776 à 1815		27	33	14/08/ 1913		×	503
« Houzé Napoleone ! « Vivat il nostro F. : il G. : Napoleone ! »		27	40	02/10/ 1913	LOUIS DASTÉ (début)		511
La Stricte Observance et les Supérieurs Inconnus		27	47	20/11/ 1913		×	517
	(suite)	27	49	04/12/ 1913		×	529
À propos des Supérieurs Inconnus et de l'Astral		27	51	18/12/ 1913	LE SPHINX	×	537
« L'Énigme »		28	5	29/01/ 1914	LE SPHINX	×	551
Réponse à M. Nicoullaud		28	7	12/02/ 1914	LE SPHINX	×	569
M. Nicoullaud récidive...		28	12	19/03/ 1914	LE SPHINX	×	577
Dernière réponse à M. Gustave Bord		28	19	07/05/ 1914	LE SPHINX	×	585
Le Régime Écossais Rectifié	(suite)	28	8	19/02/ 1914	LE SPHINX	×	595
	(suite et fin)	28	9	26/02/ 1914	LE SPHINX	×	613
Échos – La Grande Loge Nationale de France		28	22	28/05/ 1914			623
Échos – Maçonnerie anglo-française		28	28	09/07/ 1914			625
Quelques documents inédits sur l'Ordre des Élus Coëns		28	17	23/04/ 1914	LE SPHINX	×	627
	(suite)	28	21	21/05/ 1914		×	633
	(suite)	28	22	28/05/ 1914		×	639
	(suite)	28	23	04/06/ 1914		×	643
	(suite)	28	28	09/07/ 1914		×	649

LE SPHINX, DANS LA FRANCE ANTIMAÇONNIQUE

Titre	Année	Numéro	Date	Signature	Confirmé par Guénon	Page	
Maçonnerie Opérative	27	42	16/10/ 1913			655	
L'Ésotérisme de Dante	28	10	05/03/ 1914	LE SPHINX	×	659	
Réflexions à propos du « Pouvoir Occulte »		28	24	11/06/ 1914	LE SPHINX	×	669
	(suite)	28	25	18/06/ 1914	LE SPHINX	×	677
Échos – Assassinat de l'archiduc héritier d'Autriche	28	28	09/07/ 1914			685	
Monsieur A. C. de la RIVE	28	29	16/07/ 1914	LA RÉDACTION	×	687	